U d'/of OTTAWA
39003002110277

JUN 2 2 1961

Ottawa

22-6/61

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/thtrecomple02raci

THÉATRE COMPLET

DE

JEAN RACINE

II

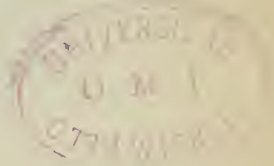

Corbeil. Typ. et stér. Crété.

THÉATRE COMPLET

DE

JEAN RACINE

ÉDITION NOUVELLE

PAR

N. M. BERNARDIN

Ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé des lettres,
Professeur au lycée Charlemagne.

TOME DEUXIÈME

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
1885
1882
V. 2

NOTICE SUR LES *PLAIDEURS*

Racine nous avertit, dans l'avis *Au lecteur* qui précède *les Plaideurs*, qu'il a tiré sa comédie des *Guêpes* d'Aristophane. A part cependant le procès du chien, les éléments qui composent la pièce française ne ressemblent guère aux éléments qui composent la pièce grecque. Les deux comédies, il est vrai, sont des comédies de mœurs; mais les mœurs judiciaires de Paris n'offraient pas au fouet de la critique les mêmes travers que les mœurs judiciaires d'Athènes, et, de plus, la satire politique, qui occupe une place si importante dans la pièce d'Aristophane, n'en tient aucune dans l'œuvre de Racine. Voici d'ailleurs le sujet des *Guêpes*.

L'esclave Xanthias, qui s'apprêtait à dormir paisiblement à la belle étoile, est réveillé par son camarade Sosie. Il en profite pour exposer aux spectateurs le sujet de la comédie, non sans s'interrompre de temps à autre pour lancer quelques épigrammes politiques. Le maître des deux esclaves les a chargés d'empêcher que son père ne sorte de la maison où il est enfermé; ce vieillard a l'étrange manie de vouloir toujours juger, et cette manie se manifeste par mille traits plaisants, que Xanthias rapporte avec plus de complaisance encore que le Petit Jean de Racine. Le nom du père est Philocléon, c'est-à-dire ami de Cléon, du démagogue Cléon, dont l'autorité était si grande dans les assemblées populaires et dans les tribunaux; celui du fils est Bdélycléon, c'est-à-dire ennemi de Cléon. Ces noms seuls indiquent le vrai sujet de la pièce. Tout à coup Bdélycléon paraît à la fenêtre, et appelle ses esclaves : le vieillard est dans la cuisine, et veut sortir par la cheminée.

Β. — Ἄναξ Πόσειδον, τί ποτ' ἄρ' ἡ κάπνη ψοφεῖ;
Οὗτος; τίς εἶ σύ;
Φ. — Καπνὸς ἔγωγ' ἐξέρχομαι.
Β. — Καπνός; φέρ' ἴδω ξύλου τίνος σύ.
Φ. — Συκίνου [1].

Bdélycléon fait boucher la cheminée. Alors la discussion s'engage comme elle le fera dans Racine, entre le père qui prétend sortir, et le fils qui s'y oppose. Philocléon prétexte qu'il veut vendre son âne au marché; on le trouve bientôt sous le ventre de l'âne, où il se cramponne, à l'imitation d'Ulysse, qui s'échappa de l'antre du Cyclope

1. V. 143-145.

en se cachant sous le ventre d'un bélier. Bdélycléon contraint son père à rentrer dans la maison, qu'il barricade ensuite soigneusement :

Ὤθει σὺ πολλοὺς τῶν λίθων πρὸς τὴν θύραν.
Καὶ τὴν βάλανον ἔμβαλλε πάλιν ἐς τὸν μοχλόν,
Καὶ τῇ δοκῷ προσθεῖς τὸν ὄλμον τὸν μέγαν
Ἀνύσας τι προσκύλιέ γε [1].

Le bonhomme paraît bientôt dans les gouttières ; enfin on parvient à le réintégrer dans sa chambre, et Sosie se flatte qu'il va pouvoir dormir un peu.

Mais voici qu'entre le chœur composé de vieux juges travestis en guêpes. Ils sont escortés d'enfants qui les éclairent. Ils s'étonnent de ne pas voir apparaître Philocléon, qui, jadis, était toujours « le premier aux plaids ». Philocléon paraît à sa fenêtre, et raconte à ses amis son infortune. Le chœur l'aide à s'évader par la croisée, malgré ses terreurs et ses lamentations :

Ὦ Λύκε δέσποτα, γείτων ἥρως· σὺ γὰρ οἷσπερ ἐγὼ κεχάρησαι,
Τοῖς δακρύοισιν τῶν φευγόντων ἀεὶ καὶ τοῖς ὀλοφυρμοῖς·
Ὤκησας γοῦν ἐπίτηδες ἰὼν ἐνταῦθ', ἵνα ταῦτ' ἀκροῷο,
Κἀβουλήθης μόνος ἡρῴων παρὰ τὸν κλάοντα καθῆσθαι·
Ἐλέησον καὶ σῶσον νυνὶ τὸν σαυτοῦ πλησιόχωρον [2].

Mais Bdélycléon ne tarde pas à s'apercevoir de l'évasion ; il éveille Sosie, et tous deux reprennent le vieillard en dépit du chœur qui se désole.

Ἀλλὰ θαιμάτια βαλόντες ὡς τάχιστα, παιδία,
Θεῖτε καὶ βοᾶτε, καὶ Κλέωνι ταῦτ' ἀγγέλλετε,
Καὶ κελεύετ' αὐτὸν ἥκειν
Ὡς ἐπ' ἄνδρα μισόπολιν
Ὄντα κἀπολούμενον, ὅτι
Τόνδε λόγον εἰσφέρει,
Μὴ δικάζειν δίκας [3].

Le chœur s'enhardit bientôt, et, sur les exhortations de Philocléon, menace de cribler de ses aiguillons vengeurs le jeune homme et son esclave :

Ἀλλὰ τούτων μὲν τάχ' ἡμῖν δώσετον καλὴν δίκην,
Οὐκέτ' ἐς μακρὰν, ἵν' εἰδῇθ' οἷόν ἐστ' ἀνδρῶν τρόπος
Ὀξυθύμων καὶ δικαίων καὶ βλεπόντων κάρδαμα [4].

La dispute continue, hargneuse et plaisante, et même Bdélycléon met le bâton de la partie. Après cette démonstration énergique, il reprend d'un ton doux :

Ἔσθ' ὅπως ἄνευ μάχης καὶ τῆς κατοξείας βοῆς
Ἐς λόγους ἔλθοιμεν ἀλλήλοισι καὶ διαλλαγάς [5];

1. V. 199-202.
2. V. 389-393.
3. V. 408-414.
4. V. 453-455.
5. V. 471-472.

Il est vrai qu'il ne va pas tarder à ajouter :

Ἆρ' ἂν, ὦ πρὸς τῶν θεῶν, ἡμεῖς ἀπαλλαχθεῖτέ μου ;
Ἢ δέδοκταί μοι δέρεσθαι καὶ δέρειν δι' ἡμέρας [1].

Philocléon ne veut pas entendre raison ; à une vie tranquille et agréable il préfère le tribunal, à la raie et à l'anguille un bon petit procès à l'étouffade. Bientôt commence un assaut en règle entre le père et le fils ; les plaidoyers se succèdent et se combattent. Philocléon fait avec emphase un éloge plaisant de sa profession ; mais le métier de juge à Athènes avait si peu de rapport avec le métier de juge à Paris, que Racine n'a pu emprunter qu'un petit nombre de traits à ce morceau d'un excellent comique. Bdélycléon démontre à son tour au vieillard que les juges sont les esclaves et les dupes des flatteurs du peuple, et que, tandis que ces traîtres goûtent toutes les douceurs de la vie, les malheureux juges doivent quêter leur salaire, tout comme les mercenaires qui cueillent les olives ; conclusion du discours : le fils tiendra son père enfermé pour l'empêcher d'aller juger. A ce superbe plaidoyer, le Chœur laisse tomber sa colère, jette ses bâtons, et invite le vieillard à se rendre aux avis de son fils, puisque celui-ci promet de ne le laisser manquer de rien. Seul Philocléon ne se laisse pas convaincre :

Λέγ' ὅ τι βούλει, πλὴν ἑνός.
Β. — Ποίου ; φέρ' ἴδω.
Φ. — Τοῦ μὴ δικάζειν. Τοῦτο δὲ
Ἅδης διακρινεῖ πρότερον ἢ γὼ πείσομαι [2].

C'est alors que, pour flatter sa manie, le fils, dans une scène suivie d'assez près par Racine, persuade au père de rendre des arrêts à domicile. Aussitôt on dresse un tribunal : rien n'y manque, pas même certain ustensile nocturne, qu'on suspend à un clou près du vieillard, ni le feu qui doit cuire les lentilles de son déjeuner, ni un coq chargé de réveiller le juge somnolent, ni la statue du héros Lycus. On appelle la cause de la servante Thratta, qui a laissé brûler la marmite. Mais Philocléon interrompt tout ; on a oublié la balustrade qui sépare le juge de l'assistance. Pendant ce tapage accourt Xanthias, désespéré : Labès, le chien, vient de voler un fromage de Sicile. Voilà une cause à juger. On va plaider, et l'ustensile déjà désigné sera la clepsydre [3] destinée à arrêter la prolixité des orateurs.

1. V. 484-485.
2. V. 761-763.
3. La clepsydre reparut en Sorbonne en 1656. On lit dans l'*Histoire de Port-Royal* écrite par Racine : « Pour empêcher ceux de M. Arnauld de dire tout ce qu'ils avaient préparé pour sa défense, le temps que chaque docteur devait dire son avis fut limité à une demi-heure. On mit pour cela sur la table une clepsydre, c'est-à-dire une horloge de sable, qui était la mesure de ce temps ; invention non moins odieuse en de pareilles occasions que honteuse dans son origine, et qui, au rapport du cardinal Pallavicini, ayant été proposée au concile de Trente par quelques gens, fut rejetée avec détestation par tout le concile. »

Après une prière du Chœur, après que Bdélycléon a invoqué le Dieu du foyer, Xanthias soutient l'accusation, en présence de Labès, l'accusé, et du plaignant, un autre chien qui se fait entendre de temps à autre, tandis que le juge boit un coup. L'accusation, dirigée ostensiblement contre le chien Labès, va en réalité frapper l'expédition maritime de Lachès et ses concussions, et ce procès bouffon n'est encore qu'un plaidoyer politique[1]. Tandis que le juge se sert de la *clepsydre* pour un usage personnel, Sosie, travesti en thesmothète, cite les témoins à charge : un plat, un pilon, une racloire à fromage, un gril, une marmite, et divers autres objets. L'accusé restant muet, Bdélycléon se charge de le défendre. L'éloquence de l'avocat et la vue de la famille désolée arrachent des larmes à Philocléon, qui, ne voulant pas avouer son émotion, déclare qu'il a mangé des lentilles bouillantes. Il est inflexible ; il va voter la condamnation ; Bdélycléon lui présente une autre urne que celle qu'il demande, et, comme il devait arriver quelquefois aux juges Athéniens, Philocléon, sans le vouloir, absout le chien Labès. La pensée d'avoir absous un accusé le fait tomber en syncope.

C'est ici que se place la *parabase*. Les poètes comiques latins, comme Plaute et Térence, parlaient d'eux et de leurs ouvrages dans des *prologues*, qui précédaient la représentation de leurs œuvres. A Athènes, c'était dans un chœur placé au milieu de la comédie, dans la *parabase*, que les poètes s'expliquaient avec le public. Ici, Aristophane commence par faire son propre éloge, et celui de ses œuvres ; puis le chœur expose pourquoi il est habillé en guêpe ; il raconte, dans une fort belle page, comment les ruches attiques ont, avec leurs aiguillons, mis en fuite l'innombrable armée des barbares ; le peuple athénien par son caractère et par son genre de vie ne ressemble-t-il pas tout à fait aux guêpes ? Quel animal est plus irascible et plus terrible quand il est irrité ? Après ce morceau d'une poésie parfois élevée, toujours riche et élégante, on rentre dans la comédie, nous allions dire dans la farce. Bdélycléon force son père, en dépit de ses protestations, à se vêtir et à se chausser chaudement ; mais il a une peine horrible à lui donner de belles manières. Tous deux s'en vont souper chez Philoctémon.

A peine le chant du chœur est-il terminé, que Xanthias entre en pleurant et en se frottant le dos : Philocléon s'est grisé atrocement ; et, parmi ceux qui l'entouraient, il a injurié les uns et rossé les autres. Le vieillard ne tarde pas à paraître lui-même, suivi des jeunes gens qu'il a maltraités, et amenant avec lui une joueuse de flûte. Il se moque de ceux qui parlent de l'assigner, envoie le juge se pendre, et ne songe qu'à sa joueuse de flûte. Tandis que Bdélycléon veut la lui enlever, accourt une boulangère dont Philocléon, dans son ivresse, a renversé l'étalage ; elle l'assigne devant les agoranomes. Un homme,

1. Labès est accusé d'avoir volé un fromage de Sicile, Lachès d'avoir *sicilisé*, c'est-à-dire reçu de l'or dans l'expédition de Sicile.

que le vieillard ivre a battu, vient à son tour demander réparation ; Philocléon feint d'abord d'y consentir, puis il l'envoie chez le médecin. Bdélycléon est obligé d'emporter de force son père[1].

Resté en scène, le chœur félicite Bdélycléon de sa piété filiale. Xanthias vient bientôt annoncer au jeune homme que le vieillard s'est mis à danser, et prétend démontrer en dansant que les tragiques contemporains sont des sots. La pièce se termine sur cet entrechat-parodie.

Comme on le voit, Racine n'a emprunté à Aristophane que le type de Dandin, et l'épisode du chien traîné en justice. Aristophane raillait la seule manie de juger ; Racine raille aussi et surtout la manie de plaider ; il fait plus ; il démontre que cette manie est un véritable vice. Il en fait toucher du doigt les conséquences désastreuses pour la famille du plaideur. Suivant le procédé de Molière, il nous montre le défaut du père étouffant en lui la tendresse paternelle, enlevant à l'enfant le respect du chef de la famille, menant la maison à la ruine. On a trop répété que Racine avait simplement voulu tisser un de ces canevas destinés à être remplis par les lazzis de la comédie italienne, et qu'il ne s'était décidé qu'après le départ du fameux Scaramouche à le broder lui-même ; qu'il ne fallait voir dans cette comédie qu'une boutade d'un homme d'esprit exaspéré d'avoir perdu quelque procès ; enfin que les *Plaideurs* étaient nés au choc des verres du cabaret du *Mouton blanc*, sortis, comme la *Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète*, de la collaboration joyeuse de quelques spirituels compagnons. Il en est résulté qu'on n'attache aucune importance aux *Plaideurs*, et cependant la portée de l'œuvre est tout autre que celle qu'on lui attribue généralement.

De toutes parts on commençait à se plaindre, mais tout bas, de la façon dont était rendue la justice ; Racine, en riant, ou en feignant de rire, élève un des premiers la voix contre le corps si redouté des gens de robe. Il part en guerre contre les plus dangereux, contre les plus odieux des abus ; seulement, à la manière de la guêpe attique, il pique légèrement, faisant une blessure imperceptible, mais dans laquelle reste le dard. Il est encore trop tôt pour attaquer en face, pour appeler en combat réglé les magistrats ; Racine se contente donc de rire d'eux et de faire rire à leurs dépens. Le ridicule est l'arme qui porte le mieux en France ; et c'est Racine qui l'a indiquée à Beaumarchais, au grand dam du parlement Maupeou.

Pour bien comprendre tout le sens des *Plaideurs*, pour voir toute la portée de l'œuvre, pour en saisir tous les détails, il est donc utile de faire ce que l'on ne fait pas assez souvent, c'est-à-dire de se rappeler, ou d'apprendre, combien étaient compliquées au dix-septième siècle la procédure civile et la procédure criminelle.

1. Casimir Delavigne, dans sa spirituelle comédie du *Conseiller rapporteur*, nous a ainsi montré un président et un conseiller rapporteur, l'un commettant des délits, l'autre croyant avoir commis des crimes, qu'ils ont l'habitude de juger ou de poursuivre.

La procédure ne s'était pas encore délivrée sous Louis XIV de toutes les complications qu'y avait introduites le système féodal ; elle « était devenue, dit Malapert, un dédale, où il y avait des mystères que nul ne pouvait pénétrer ; » et la Bruyère avait le droit d'écrire : « Orante plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges, pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune ; elle saura peut-être, dans cinq années, quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie. » Ce déplorable état de choses avait deux causes : la multiplicité des lois et la multiplicité des tribunaux. Beaucoup de provinces se conformaient encore aux anciennes Coutumes ; c'est-à-dire qu'elles jugeaient, non d'après le droit écrit, mais d'après une législation introduite par l'usage seul. Les Coutumes variaient à l'infini, et avec elles les formes de procédure ; ce qui était autorisé par une Coutume ne l'était point par une autre ; et ce qui était légal à Tours pouvait ne l'être plus à Poitiers. L'introduction du droit romain n'avait fait qu'apporter de nouvelles difficultés. Le *Digeste* est une énorme collection, où les textes de lois sont rangés avec fort peu d'ordre, et dont la confusion favorisait l'esprit retors de la chicane. Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle que le célèbre jurisconsulte Pothier, remaniant le *Digeste*, rétablira les textes altérés, mettra de l'ordre dans ce chaos, rangera chaque matière sous un titre spécial, reliera les textes par des phrases intercalaires, et éclaircira par des notes savantes les décisions contradictoires. Ces contradictions faisaient le bonheur des magistrats du dix-septième siècle, qui en profitaient quelquefois pour juger comme il leur plaisait, toujours pour traîner les procès en longueur. La petite *Histoire du droit français*, publiée en 1682 et attribuée à l'abbé Fleury, rapporte avec raison à l'introduction du droit romain, à côté des Coutumes qui subsistaient encore, une partie des complications de notre procédure [1]. « Depuis l'an 1250, ou environ, on commença à charger les actes d'une infinité de clauses, de conditions, de restrictions et de renonciations, pour se mettre à couvert des règles les plus générales, et bien souvent de celles qui ne pouvaient convenir aux parties ; enfin on exprimait des choses qui la plupart se seraient bien mieux entendues, si l'on n'en eût fait aucune mention. L'esprit de défiance qui régnait lors, et qui était sans doute un reste des hostilités passées, faisait estimer ces Cautèles, car on les appelait ainsi, et il semble que celui qui en mettait le plus, et qui faisait les actes les plus prolixes, passait pour le plus habile homme. Ce même esprit apporta un grand changement dans l'instruction des procès ; car, au lieu qu'ils se décidaient auparavant avec peu de cérémonie par les Seigneurs, et par ceux qui avaient le plus d'expérience des Coutumes, depuis ce temps, on les embarrassa d'une infinité de procédures et de délais, en sorte que l'on ne pouvait plus les terminer sans le secours des clercs

1. P. 134-136.

et des docteurs. » On en arriva à ce point que personne ne s'entendait plus, et les juges, que cela ne gênait pas, ne s'en plaignaient point. On lit à ce sujet une assez curieuse anecdote dans le *Mémoire* de Fléchier *sur les Grands Jours tenus à Clermont* en 1665 : « Il s'agissait de rentrer dans un bien engagé, et de soutenir quelques arrêts contre lesquels on s'était pourvu en vertu de requête civile. Les avocats tinrent plusieurs audiences, et leurs plaidoyers étaient si embarrassés dans des formalités de droit, et chargés d'un si grand nombre de procédures, qu'après avoir ouï leurs discours, je ne fus pas plus instruit qu'auparavant du droit des parties, ni du fait même de la cause. Comme je me plaignais de mon peu d'intelligence devant quelques-uns des juges, ils me consolèrent en m'assurant qu'ils n'y avaient rien compris eux-mêmes [1]. » Ce qui ne les empêcha point de juger.

L'embarras extrême qui résultait de la confusion presque inextricable de ces lois de toutes provenances et souvent opposées les unes aux autres, était encore augmenté par la grande quantité de tribunaux qui se partageaient, se renvoyaient, se disputaient les procès.

A côté de la justice royale subsistait toujours la justice seigneuriale, sous ses trois formes : haute justice, moyenne justice et basse justice. Les juges nommés par le roi dans les provinces s'appelaient prévôts, châtelains, viguiers. Au-dessus d'eux étaient les baillis. Les baillis avaient été primitivement des magistrats chargés d'aller recueillir dans les provinces les plaintes des plaideurs contre leurs juges ; ils les examinaient, et, s'il en était besoin, en référaient au roi et à son conseil ; plus tard, nous trouvons les baillis devenus sédentaires, et ne jugeant plus qu'à la charge d'appel ; le recours contre leurs sentences est porté au Parlement ; leurs fonctions sont devenues un office inamovible sous Louis XI, et vénal sous François Ier ; au dix-septième siècle, elles donnent beaucoup plus de prérogatives et d'honneur que d'autorité. Au-dessus des bailliages et des sénéchaussées [2] se plaçaient les Parlements. Comme saint Louis avait multiplié les *cas royaux*, pour soustraire le plus grand nombre possible d'affaires à la juridiction des Seigneurs, Philippe le Bel avait déjà dû, par l'ordonnance du 23 mars 1302, établir par an deux tenues de Parlement à Paris, deux Échiquiers à Rouen, deux Grands Jours à Troyes, et une tenue de Parlement à Toulouse. A mesure que diminue l'autorité des baillis, les occupations des cours souveraines augmentent, et le Parlement, qui se tient sans discontinuation depuis le règne de Charles VI, ne peut plus y suffire. En 1551, Henri II est obligé d'établir dans les principaux sièges des bailliages et des sénéchaussées des Présidiaux, c'est-à-dire des tribunaux qui avaient pouvoir de juger sans appel toutes les matières civiles de médiocre valeur. Les

1. Ed. Gonod, p. 230.
2. Les attributions du bailli et du sénéchal étaient les mêmes.

membres du Parlement prenaient de plus en plus d'importance. Le 27 octobre 1467, Louis XI avait consacré leur inamovibilité. Leurs fonctions ne tardèrent pas à devenir un office vénal, et, au commencement du dix-septième siècle, on avait établi sous le nom de *paulette* [1] un droit que les titulaires des offices de judicature et de finances payaient au Roi, au commencement de l'année, pour conserver à leurs héritiers la propriété de ces offices. Nous trouvons donc au dix-septième siècle [2], pour certaines affaires, cinq degrés de juridiction : premier degré, la basse ou la moyenne justice, desquelles on appelait à la haute justice, qui formait le second degré. Au troisième degré se place la justice royale, c'est-à-dire la prévôté, la châtellenie, ou la viguerie. De la justice royale on appelait à la sénéchaussée ou bailliage, qui formait le quatrième degré, et enfin de la sénéchaussée ou bailliage au Parlement, cinquième degré. Les décisions des quatre juridictions inférieures et celles des présidiaux jugeant en dernier ressort s'appelaient *sentences ;* on nommait *arrêts* les jugements des cours souveraines. On pouvait avoir recours des arrêts au Conseil du Roi, qui les cassait, mais seulement pour vices de forme. Ajoutons que, si la procédure dans la poursuite d'un jugement était déclarée nulle, rien n'empêchait qu'on pût la recommencer de nouveau devant le même juge [3].

Mais nous n'avons encore cité que les tribunaux ordinaires. Il y avait à côté d'eux une quantité incroyable de tribunaux extraordinaires, chargés de juger des intérêts spéciaux : c'étaient les *élus* pour les tailles et les aides, la *connétablie* pour ce qui avait rapport aux gens de guerre, les *amirautés* pour les affaires maritimes ; les *juges consuls* et les *conservateurs des foires* pour le commerce ; les *greneliers* pour les contraventions sur le fait du sel ; les *bureaux des finances* pour la voirie ; les *maîtrises*, les *tables de marbre*, les *grueries* pour les eaux et forêts, la *chambre du trésor* pour les domaines du Roi, les *chambres des comptes*, les *officiers de la monnaie*, et d'autres encore. Il y avait enfin les tribunaux ecclésiastiques, qu'on appelait *officialités*, et qui se composaient des *officialités diocésaines*, et, au second degré, des *officialités métropolitaines*.

Que devenait le malheureux plaideur, renvoyé de juridiction en juridiction, comme un volant de raquette en raquette? Et d'autre part, que de ressources ouvertes à la chicane pour éterniser les procès, sans compter les *committimus !* On appelait ainsi « les lettres par lesquelles le Roi accordait aux officiers de sa maison, aux membres des cours souveraines, aux archevêques et évêques, aux quarante de l'Académie Française, à des abbayes, à des monastères, à des corps, à des communautés, à des chapitres, et même à des particuliers, le privilège de porter leurs causes devant certains juges,

1. Ainsi appelée du nom de son inventeur, Charles Paulet.
2. Voir pour toute cette partie Boncenne, *Théorie de la procédure civile. Introduction*, chap. VII.
3. Voir l'Ordonnance d'avril 1667.

et d'y traduire les personnes contre lesquelles ils plaidaient[1]. » Le *committimus au grand sceau* « donnait le droit d'attirer aux *requêtes de l'hôtel* ou aux *requêtes du palais*, à Paris, les justiciables des autres Parlements, et de les enlever à leur ressort. Les *committimus au petit sceau* donnaient seulement à ceux qui les avaient obtenus le droit de porter directement leurs causes aux requêtes du palais de leur Parlement, ou devant certains autres juges du ressort [2]. » Ces privilèges, qui accordaient, pour donner un exemple, aux habitants de quelques villes, de ne pouvoir être cités, contre leur gré, hors de leurs murailles, entravaient singulièrement et compliquaient la marche de la justice. Un an après *les Plaideurs*, l'ordonnance d'Août 1669 « déclara que les *committimus* ne seraient pas valables après l'année de leur expédition, s'ils n'avaient pas été renouvelés [3]. »

Enfin, de même que certains plaideurs avaient leurs privilèges, certains tribunaux possédaient les leurs. On peut signaler celui qu'avait le Châtelet de Paris de juger seul les procès relatifs à l'exécution des actes reçus par les notaires de la juridiction du *gardien de la prévôté* de Paris.

Il était, comme on le voit, bien difficile de se reconnaître au milieu de cet encombrement de tribunaux et de ce chaos de lois, et la matière était riche pour la satire [4]. Louis XIV avait essayé de simplifier un peu des rouages si compliqués, en lançant l'*Ordonnance civile* de Saint-Germain en Laye, au mois d'avril 1667 ; mais cette ordonnance n'avait pas encore eu le temps de produire de grands résultats au moment où Racine écrivait *les Plaideurs* ; le Parlement faisait une violente opposition à son application ; d'ailleurs elle maintenait une procédure particulière pour « 1° les matières sommaires, 2° le possessoire des bénéfices, 3° les complaintes et réintégrandes en matière profane, 4° les redditions de comptes. » Elle maintenait une procédure différente pour les juridictions suivantes : « 1° les Maîtrises des Eaux et Forêts, Connétablies, Élections, Greniers à sel, Traites-Foraines, Conservations des Priviléges des Foires, celles des Hôtels de Ville, et autres Juridictions inférieures ; 2° la Juridiction des Juges-Consuls. » Elle ne diminuait guère le nombre effrayant des officiers de justice. Les statistiques dressées par Colbert constatent que, par suite de la vénalité des charges, sur 21,000,000 d'habitants environ, il y avait en France 45,780 officiers de justice et de finances.

1. Boncenne, *Théorie de la procédure civile*, I, p. 131
2. *Ibid.*, I, p. 132 et 135.
3. *Ibid.*, p. 136.
4. Montesquieu déclarait qu'il n'avait jamais pu s'initier à la procédure, et ce qui le dépitait le plus, c'est qu'il avait vu des *bêtes* y réussir. Dans un remarquable discours de rentrée, M. Justin Glandaz signalait, en 1845, que « comme le droit civil, quoique de plus loin et plus lentement, la procédure dans ses perfectionnements suit la marche et constate les progrès des institutions politiques. Mystérieuse et compliquée sous les gouvernements absolus, elle se simplifie dans les États libres. » (*Moniteur universel* du 5 nov. 1845.)

Il fallait que tous ces gens-là vécussent, et c'était aux dépens des plaideurs qu'ils vivaient. Rabelais le disait déjà avec une rare audace dans son *Pantagruel*[1], où il nous montre à nu l'horreur que le seizième siècle avait conçue pour les juges : « Les Chats-Fourrés sont bestes moult horribles et espouvantables : ils mangent les petits enfants et paissent sus des pierres de marbre. Advisez, buveurs, s'ils ne debvroient bien estre camus. Ils ont le poil de la peau non hors sortant, mais au dedans caché, et portent pour leur symbole et devise touts et chascun d'eulx une gibbessière ouverte, mais non toute en une manière ; car aulcuns la portent attachée au col en escharpe.... aultres sus la bedaine, aultres sus le costé, et le tout par raison et mystère. Ont aussi les gryphes tant fortes, longues et acérées, que rien ne leur eschape, depuis qu'une fois l'ont mis entre leurs serres. Et se couvrent les testes aulcuns de bonnets à quatre gouttières ou braguettes : aultres de bonnets à revers, aultres de mortiers, aultres de caparassons mortifiés. Entrants en leur tapinaudière, ce nous dist un gueux de l'hostière, auquel avions donné demi teston : « Gents de bien, Dieu vous doint de léans bien tost en saulveté sortir : considérez bien les minois de ces vaillants piliers arboutants de justice grippeminaudière. Et notez que si viviez encore six olympiades et l'âge de deux chiens, vous voirriez ces Chats-Fourrés seigneurs de tout le bien et domaine qui est en icelle, si en leurs hoirs, par divine punition, soubdain ne dépérissoit le bien et revenu par eulx injustement acquis : tenez ce d'un gueux de bien, parmi eulx règne la sexte essence, moyennant laquelle ils grippent tout, dévorent tout.... ils pendent, bruslent, escartèlent, décapitent, meurdrissent, emprisonnent, ruinent et minent tout, sans discrétion de bien et de mal. Car parmi eulx vice est vertu appelé, meschanceté est bonté surnommée, trahison ha non féaulté, larcin est dict libéralité : pillerie est leur devise et par eulx faute est trouvée bonne de touts humains, exceptez moi les hérétiques : et le tout font avecques souveraine et irréfragable autorité. Pour signe de mon prognostic, adviserez que léans sont les mangeoires au dessus des rateliers. De ce quelque jour vous soubvienne. Et si jamais peste au monde, famine ou guerre, vorages, cataclysmes, conflagrations ou aultres malheurs adviennent, ne les attribuez, ne les référez aulx conjonctions des planètes maléfiques, aulx abus de la court romaine, aulx tyrannies des rois et princes terriens, à l'imposture des caphards, hérétiques et faulx prophètes, à la malignité des usuriers, faulx monnayeurs, rogneurs de testons, ne à l'ignorance, impudence et imprudence des médecins, chirurgiens, apothécaires... attribuez le tout à l'énorme, indicible, incroyable et inestimable meschanceté, laquelle est continuement forgée et exercée en l'officine de ces Chats-Fourrés. » Nous venons de voir le monstre ; nous allons maintenant l'entendre parler lui-même, et son langage ne sera pas

1. Chap. XI, p. 454-455.

plus rassurant que son aspect et que l'opinion qu'on a de lui [1] : « Or çà, je te monstrerai, or çà, que meilleur te seroit estre tombé entre les pattes de Lucifer, or çà, et de touts les diables, or çà, qu'entre nos gryphes, or çà, les vois-tu bien? or çà, malautru, nous allègues-tu innocence, or çà, comme chose digne d'eschaper nos tortures ? or çà, nos loix sont comme toiles d'aragnes : or çà, les simples moucherons et petits papillons y sont prins, or çà, les gros taons malfaisants les rompent, or çà, et passent à travers, or çà. Semblablement nous ne cherchons les gros larrons et tyrans, or çà : vous autres gentils innocents, or çà, y serez bien innocentés, or çà ; le grand diable, or çà, vous y chantera messe, or çà,... or çà, encore n'advint depuis trois cents ans en çà, or çà, que personne eschapast de céans sans y laisser du poil, or çà, ou de la peau pour le plus souvent, or çà. » Enfin, pour qu'aucun trait ne manque au tableau, Rabelais prend le soin de nous mettre sous les yeux le produit des exactions des juges : « Frère Jean apperceut soixante-huict galères et frégates arrivantes au port ; là soubdain courut demander nouvelles. Ensemble de quelle marchandise estoient les vaisseaux chargés, et vid que touts chargés estoient de venaison, levraulx, chapons, palombes, cochons, chevraulx, vanneaulx, poulles, canards, halebrans, oisons et aultres sortes de gibbier. Parmi aussi apperceut quelques pièces de velours, de satin et de damas. Adoncques interrogua les voyagiers où et à qui apportoient ces friands morceaulx. Ils respondirent que c'estoit à Grippeminaud, aulx Chats-Fourrés et Chattes-Fourrées. « Comment, dist frère Jean, appelez-vous ces drogues là? Corruption, » respondirent les voyagiers [2]. » Au XVIIe siècle, les choses n'ont guère changé.

Jousse le dit en termes précis dans la *préface* de son *Commentaire* sur l'Ordonnance de 1667 [3] : « Ceux qui par leurs fonctions sont employés dans l'ordre et la dispensation de la justice, conduits quelquefois par un esprit d'intérêt, et dans la vue d'un gain sordide, souvent aussi par la facilité qu'ils ont de le faire impunément, au lieu de détourner les parties de la pratique de ces voies injurieuses, leur en fournissent de nouvelles; et, comme ils y trouvent leur compte, ils ne cessent de chercher les occasions de multiplier ces voies, et de prolonger celles qui sont nécessaires, soit par des actes inutiles ou d'une longueur superflue, soit par des délais hors de saison, soit en divisant les demandes ou les exceptions qu'ils pourraient former par un seul et même acte... Ils trouvent même quelquefois, dans les lois qui fixent la procédure, de nouvelles inventions et de nouveaux moyens pour la multiplier et la perpétuer en quelque sorte, et ils occasionnent par là toutes ces suites

1. Chap. XII, p. 456-457.
2. Chap. XIV, p. 458.
3. P. 18-19.

fâcheuses, que souvent les lois les mieux établies ont beaucoup de peine à faire cesser [1]. » Pour arriver à ce résultat, on multipliait naturellement les actes et les écritures : « On écrivait sur tout, dit M. Malapert, on faisait des incidents à tout propos ; il y avait des requêtes en défense, des réponses à ces requêtes, des dupliques à ces réponses, des tripliques, etc. On tombait indéfiniment dans l'absurde, tant on tenait à avoir le dernier mot. C'est que les procureurs intermédiaires entre les juges et les parties trouvaient leur compte à tant écrire : ils étaient payés à tant la ligne de tant de syllabes. »

Les procureurs, qui, sous le nom d'avoués, sont aujourd'hui beaucoup moins redoutés, étaient alors la terreur de la France. C'étaient eux qui avaient la charge exclusive de représenter les plaideurs et de faire pour eux les actes de procédure. Ils exercèrent d'abord une profession libre. Les procureurs du Châtelet se formèrent en corporation au quatorzième siècle. En 1620, les procureurs furent déclarés officiers publics. Ils devaient être âgés de vingt-cinq ans, de bonne vie et mœurs, prêter serment en entrant en charge, et renouveler ce serment chaque année à la rentrée des tribunaux. Leur ministère devint obligatoire [2] ; les plaideurs durent nécessairement y recourir, et il leur fut interdit de présenter eux-mêmes leur défense devant les juridictions royales. « Les procureurs excitèrent des plaintes très-vives, dit Lalanne, par l'étendue qu'ils donnaient à leurs écritures, et notamment à leurs requêtes grossoyées, qu'ils se signifiaient indéfiniment sans profit pour personne, si ce n'est pour eux-mêmes. » Le public réclama souvent contre leur avidité, et, dit encore Lalanne, « entre autres assemblées de la nation, on voit le conseil des notables de Rouen (1597) prier le ministère de taxer les salaires des procureurs en même temps que les gages des magistrats et les honoraires des avocats. » Les procureurs furent taxés, mais cela ne les empêcha point de bien faire leurs affaires. Boursault nous montre, au cinquième acte de son *Mercure Galant*, deux francs coquins sous les traits de Me Sangsue et de Me Brigandeau, et Furetière, qui ne perd pas une occasion de déchirer les procureurs contre lesquels il a publié deux satires : le *Déjeuner d'un procureur* et *le Jeu de boules des procureurs*, fait dire à Bedout dans le *Roman bourgeois* [3] : « Il est vrai... que la journée d'un procureur du Châtelet n'est taxée que six deniers ; mais cette taxe est tant de fois réitérée, et il se passe

1. Furetière disait au bourreau dans la *Dédicace* burlesque qu'il lui adressait vers la fin de son *Roman bourgeois* : « Si on vous reproche que vous dépouillez les gens, vous attendez du moins qu'ils soient morts ; mais combien y a-t-il de juges, de chicaneurs et de maltôtiers qui les sucent jusqu'aux os, et qui les écorchent tout vifs ! »

2. L'Ordonnance civile de 1667 a rendu nécessaire le ministère des procureurs dans l'instruction des procès civils ; mais c'était pour empêcher les plaideurs de multiplier sans raison les appels : la fonction de ces officiers se bornait à ce qui était purement d'instruction, et ils ne pouvaient « former aucunes demandes nouvelles, ni interjeter aucun appel, qu'en vertu d'un pouvoir particulier. »

3. Edit. Jannet, 105-106.

si grand nombre d'actes en un jour [1] que cela monte à des sommes immenses. Je ne sais pourquoi on a souffert jusqu'ici un si grand abus; et je ne m'étonne point qu'il y ait beaucoup de ces Messieurs qui aient fait de grandes fortunes en fort peu de temps. » Et cela n'était point particulier aux procureurs; ils étaient rares, les avocats dont on aurait pu dire ce que disait M. Labiche de M. de Saci, en lui succédant à l'Académie Française : « Cet avocat singulier ne voulait plaider que des causes justes, et puis, il était si bon ! il conciliait les plaideurs, il arrangeait les affaires : c'était la ruine. »

Les avocats ne se ruinaient pas au dix-septième siècle, les juges non plus ; la Bruyère nous le confirme encore : « Le devoir des juges est de rendre la justice ; leur métier, de la différer : quelques-uns savent leur devoir, et font leur métier [2]. » Molière a écrit dans les *Fourberies de Scapin* une admirable scène, qui est un éloquent résumé de tous les abus que nous venons de signaler. Pour détourner Argante d'aller en justice, Scapin lui rappelle avec une énergique concision tous les périls qu'il veut affronter : « Jetez les yeux sur les détours de la justice ; voyez combien d'appels et de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes, combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs. Il n'y a pas un de tous ces gens-là, qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde. Un sergent baillera de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez ; votre procureur s'entendra avec votre partie, et vous vendra à beaux deniers comptants. Votre avocat, gagné de même, ne se trouvera point lorsqu'on plaidera votre cause, ou dira des raisons qui ne feront que battre la campagne, et n'iront point au fait. Le greffier délivrera par contumace des sentences et arrêts contre vous. Le clerc du rapporteur soustraira des pièces, ou le rapporteur même ne dira pas ce qu'il a vu. Et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela, vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous ou par des gens dévots, ou par des femmes qu'ils aimeront. Eh ! Monsieur, si vous le pouvez, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est être damné dès ce monde que d'avoir à plaider ; et la seule pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jusqu'aux Indes [3]. »

Il n'y a aucune exagération, ne nous lassons pas de le répéter, dans la satire de Molière et dans celle de Racine ; le procès de Chicanneau n'est pas une hyperbole comique, et sa ruine est bien en effet imminente. La justice est alors et restera longtemps plongée dans une telle confusion, que, malgré les réformes opérées par Louis XIV, on

1. Dans son discours de rentrée prononcé en 1725 devant le Parlement de Bordeaux, Montesquieu suppliait encore les procureurs de ne pas étouffer le droit sous la chicane.
2. *De quelques usages.*
3. Acte II, sc. VIII.

verra en 1779 et en 1787 deux arrêts du Parlement statuer sur des procès « où les mêmes personnes avaient assigné comme huissiers, postulé comme procureurs et décidé comme juges; l'huissier, le procureur et le juge, c'était le même ; c'était le juge qui taxait l'huissier et le procureur ; sans doute qu'il y allait assez largement, et sans trop ménager les plaideurs [1]. » Rappelant cet ancien état de choses, M. Justin Glandaz disait en 1845 dans un discours de rentrée que nous avons déjà cité : « De combien de ressources l'improbité ne disposait-elle pas pour barrer la route au bon droit ou le faire périr dans une sorte de guet-apens, s'il tentait de passer outre [2] ! » On le voit, M. Justin Glandaz est bien près de confesser que le palais de Thémis méritait d'être appelé l'antre de la chicane.

Et malgré cela, la manie de plaider était tellement générale, non pas seulement en Normandie, mais dans la France entière, que, en 1551, Henri II disait dans son Ordonnance : « Nos sujets font si grande coutume et habitude de plaider qu'universellement ils se détruisent ; de manière que c'est une maladie qui a pris si grand cours par tous les endroits de notre royaume, que l'un refuse à tout propos de faire raison à l'autre, s'il n'y est contraint par justice. » C'était une véritable maladie en effet, et une maladie dont les conséquences étaient désastreuses pour les plaideurs : elle favorisait les complications que la justice était ravie d'introduire dans ses formes de procédure. Jousse en gémit dans la *Préface* de son *Commentaire à l'Ordonnance de* 1667 : « Ceux qui ont intérêt à différer le jugement, cherchent à allonger et à embarrasser leurs affaires par toutes les difficultés et par toutes les chicanes qu'ils peuvent imaginer ; et ils trouvent de nouvelles inventions pour multiplier les procédures et les difficultés en tant de manières que souvent une affaire, qui devrait être terminée en peu de temps... dure des années entières. » On lit à ce sujet dans les *Remarques du droit français*, publiées en 1657 par M. H. M., avocat au Parlement : « Les Romains avaient les procès tellement en horreur que, pour empêcher les hommes de se porter si facilement à faire des procès, et pour éteindre la démangeaison des chicaneurs, ils se servaient de la révérence, des jurements, de la crainte d'une diffamation honteuse, et de la peur d'être condamné à l'amende et à tous les dépens du procès. Le demandeur et le défendeur étaient réciproquement contraints *præstare jusjurandum de calumnia, quo deterrerentur a litibus calumniose suscipiendis vel inferendis* ; et s'il arrivait que l'un ou l'autre fût reconnu parjure, il encourait note d'infamie, et était condamné au double ou au triple. Mais le droit français, qui a bien une plus grande révérence pour les jurements, n'a point reçu cette sorte de peine contre les téméraires plaideurs, *ne facilitate jurisjurandi perjuri multi evadant* [3]. » Pour

1. Lalanne.
2. *Moniteur universel* du 5 novembre 1845.
3. P. 480.

cette raison ou pour une autre, Louis XIV, dans son Ordonnance d'avril 1667 [1], désespérant d'étouffer ce goût de la chicane, chercha dans la réforme de la procédure un moyen de protéger malgré eux les plaideurs ; il le dit très clairement dans l'exposé des motifs : « ... Ayant reconnu par le rapport des personnes de grande expérience, que les Ordonnances sagement établies par les Rois nos prédécesseurs, pour terminer les procès, étaient négligées ou changées par le temps et la malice des plaideurs ; que même elles étaient observées différemment en plusieurs de nos Cours, ce qui causait la ruine des familles par la multiplicité des procédures, les frais des poursuites, et la variété des jugements ; et qu'il était nécessaire d'y pourvoir, et rendre l'expédition des affaires plus prompte, plus facile et plus sûre, par le retranchement de plusieurs délais et actes inutiles, et par l'établissement d'un style uniforme dans toutes nos Cours et Siéges, etc. » Ainsi Louis XIV cherchait, en même temps qu'à mettre plus de simplicité dans les rouages des tribunaux, à préserver ses sujets des dangers où les exposait leur goût pour les procès. Les *Plaideurs* étaient un commentaire vivant et spirituel de l'Ordonnance élaborée par Pussort et par ses savants collègues ; le poète attaquait les défauts que voulait détruire le Roi. Louis XIV s'amusa franchement aux *Plaideurs*, qui avaient laissé froide la ville ; il s'y serait ennuyé qu'il aurait cru y devoir rire : c'était une œuvre selon ses vues et qui le servait.

Les abus que nous venons de signaler dans la procédure civile permettent de saisir les plaintes sérieuses qui se dissimulent sous les plaisanteries de Racine, et cette étude nous a aidés à comprendre les rôles de Chicanneau, de la Comtesse et de Dandin. Il nous reste à examiner le procès du chien, et à étudier l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle.

Nous avons entendu reprocher à Racine d'avoir mis sur notre théâtre une scène d'Aristophane vraiment trop bouffonne, et d'avoir intercalé dans son action un épisode invraisemblable et absurde. Nous engageons ceux qui font cette critique à ouvrir le *Dictionnaire de Larousse*, à l'article *Procès*. Ils y verront comment cette loi de Moïse qui condamnait à mort le bœuf qui avait tué de ses cornes un homme ou une femme, fut cause que le moyen âge et le seizième siècle même firent à des animaux de nombreux procès. Le dictionnaire en cite de piquants exemples, parmi lesquels un des plus curieux est le procès intenté en 1545 par la ville de Saint-Jean, en Savoie, contre les charançons qui endommageaient les récoltes. Interrompu par la disparition des accusés, le procès fut repris en 1587. Les syndics adressèrent une plainte à l'official de Saint-Jean de Maurienne, qui nomma un procureur et un avocat aux insectes. Après plusieurs plaidoieries, les syndics convoquèrent les habitants sur la place, et leur

1. Cette Ordonnance a été en vigueur jusqu'en 1789 ; et le *Code de procédure civile* qui l'a remplacée en 1807 l'a souvent copiée, très souvent imitée.

conseillerent de faire la part du feu, c'est-à-dire d'abandonner un terrain aux insectes en toute propriété. Les habitants offrirent une pièce de deux hectares et demi, à travers laquelle ils se réservèrent le droit de passage, et firent, le 29 juin, un contrat de cession « en bonne forme et valable à perpétuité ». Mais le 24 juillet, leur procureur présenta une requête tendant « à ce qu'à défaut par les défendeurs d'accepter les offres qui leur avaient été faites, il plût au juge de lui adjuger ses conclusions, savoir à ce que lesdits défendeurs soient tenus de déguerpir les vignobles de la commune avec défense de s'y introduire à l'avenir sous les peines de droit ». Le procureur des insectes, au nom de ses clients, déclara ne pouvoir accepter l'offre qui leur avait été faite, parce que la localité en question était stérile. Des experts furent nommés. On ignore malheureusement la suite de ce procès, qui semble nous ramener au temps où les bêtes parlaient [1]. On voit qu'à l'époque où Racine écrivait, le souvenir des nombreux procès intentés à des coqs pour avoir pondu, ou à des porcs pour avoir mangé des enfants, rendait plus vraisemblable la poursuite dirigée par Petit Jean contre Citron.

De plus, ce procès permettait au poète d'attaquer la procédure criminelle comme il avait attaqué la procédure civile, et de cribler les avocats de ses traits moqueurs. Nous empruntons à un avocat au Parlement, qui écrivit en 1657 des *Remarques sur le droit français*, les renseignements suivants [2] sur l'instruction d'un procès criminel avant l'Ordonnance de 1693 : « Le procès criminel commence par une plainte, qui est faite au juge, qui permet d'informer... L'information faite, on la communique au procureur du Roy, afin d'y donner ses conclusions, lesquelles il est obligé de mettre au bas desdites informations sans en prendre aucun salaire. Cela fait, le juge, vues lesdites conclusions, décrète sur les informations *ex meritis causæ*, ou ajournement personnel, ou prise de corps, et, en cas de blessures, il adjuge une provision d'aliments... Si l'accusé comparaît en personne par vertu dudit ajournement personnel, ou s'il est pris au corps par vertu d'un décret de prise de corps, le juge le doit aussitôt ouïr et interroger, et après cette audition et ces interrogatoires parfaits et mis en forme, on les montre et communique, si on veut, au procureur du Roy, qui les doit voir en diligence, et prendre par le conseil de son avocat telles conclusions qu'il trouvera pertinentes..... à moins qu'il ne fût question d'élargir l'accusé, car ils ne le peuvent faire en aucun temps, sans avoir communiqué le procès au procureur du Roy, ou procureur fiscal, et vu leurs conclusions... » Si la matière du délit est de peu d'importance, on peut élargir l'accusé sous caution. « Si par l'interrogatoire de l'accusé il se trouve que ses confessions soient suffisantes..... le procureur du Roy, à qui

1. On peut voir d'ailleurs, dans la *Gazette des Tribunaux* du 26 août 1843, le récit d'un procès intenté en police correctionnelle à deux dames, accusées de diffamation envers un caniche, à la queue duquel elles avaient attaché un écriteau portant ces mots : « *Chien menteur, voleur, hypocrite* ».

2. P. 487-500.

elles sont communiquées, doit prendre droit par icelles, et la partie civile, qui en a pareillement communication, peut y prendre droit, et, cela fait, tant le procureur du Roy que la partie civile baillent leurs fins et conclusions, qui sont communiquées à l'accusé pour y répondre par forme d'atténuation..... Mais, si l'accusé n'a pu établir d'alibi, si le crime est grief, et les charges et informations atroces, nonobstant que l'accusé ait confessé le fait par son interrogatoire, au lieu de le nier, l'on doit régler les parties à l'extraordinaire, et ordonner que les témoins ouïs ès charges et informations seront récolés ou réputés à leurs dépositions, et confrontés à l'accusé si besoin est, *etiam confitente reo*... Alors le procès est incontinent mis entre les mains du procureur du Roy, qui le visite diligemment pour voir quelles conclusions il doit prendre soit définitives ou péremptoires. Que s'il se trouve que l'accusé ait allégué aucuns faits péremptoires servant à sa décharge et innocence... le juge lui ordonne de nommer promptement les témoins par lesquels il entend informer desdits faits..... Le procès criminel étant ainsi instruit par récolement et confrontation, s'il y a plusieurs accusés, on les confronte les uns aux autres, et ensuite il est donné jugement interlocutoire ou définitif. Le jugement interlocutoire peut être donné en deux rencontres: premièrement quand la matière est civilisée faute de preuve; et en second lieu si, par la vue et visitation du procès, la matière est trouvée sujette à torture ou question extraordinaire, le juge peut ordonner par jugement interlocutoire que la question ordinaire ou extraordinaire sera donnée à l'accusé..... Enfin sur la confession de l'accusé faite à la question, l'on procède au jugement définitif du procès criminel, et de la peine *ex meritis causæ et criminis*. Que si par le moyen de la torture et de la question l'on ne peut rien gagner contre l'accusé, et qu'il ne confesse rien, tellement qu'il n'y ait matière de le condamner, en ce cas l'accusé doit être absous, et le juge doit faire droit sur la réparation de la calomnieuse accusation ». Cette marche du procès criminel peut être interrompue par des déclinatoires et des appels, par exemple par l'appel d'incompétence ou la récusation d'un des juges; si le juge récusé est un juge extraordinaire, comme un prévôt des maréchaux, un vice-bailli, ou un vice-sénéchal, ce sont des complications à l'infini.

Les contumaces étaient assignés « à trois briefs jours à son de trompe et cri public, par les carrefours et places publiques des lieux de leur demeure, leurs biens saisis et annotés, et commissaires y établis jusqu'à ce qu'ils aient obéi. » Si les contumaces ne paraissaient pas, on prononçait le jugement suivant : « L'on déclare les accusés bien contumaces, dûment atteints et convaincus des cas et crimes mentionnés au procès, et pour la réparation on les condamne à la peine que méritent leurs crimes ». S'ils n'ont pas comparu dans les cinq ans qui suivent la condamnation, « ils ne perdent pas seulement les fruits de leur héritage, mais aussi la propriété de tous leurs biens adjugés par justice, dont il en demeure aux parties civiles ce qui

leur est adjugé, et au Roy et aux Seigneurs haut justiciers ce qui leur aura été adjugé pour amende ou confiscation [1]. » On va jusqu'à juger les morts au dix-septième siècle. Croit-on à un suicide, le juge averti « se transporte au lieu, fait la description du corps mort et de ses habits, lui fait mettre le sceau sur le front, le fait voir par des chirurgiens qui font leur rapport, informe, et s'il échoit de condamner le cadavre, il lui crée un curateur en la personne duquel on lui fait son procès criminel; on règle les parties à l'extraordinaire par interrogatoire, récolement et confrontation des témoins au curateur; et on juge le procès sur les preuves qui résultent de l'instruction, c'est-à-dire que s'il se vérifie que le précité s'est tué pour éviter la main du bourreau, ou par désespoir, le corps est condamné à être pendu et privé de sépulture, et ses biens confisqués [2]. »

On voit que la procédure criminelle n'était pas moins enveloppée de formalités que la procédure civile, et que Racine, en mettant à la scène un interrogatoire d'une minutie puérile, n'a pas beaucoup exagéré le ridicule de certains interrogatoires, pas plus qu'il n'a exagéré celui de certains avocats.

L'éloquence judiciaire au dix-septième siècle ne ressemblait guère à celle de nos jours : « Sous l'ancien droit, a écrit M. Jules Le Berquier dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1863, la vie d'un homme suffisait à peine à démêler le chaos des lois et des coutumes. Aujourd'hui des codes ont réuni toutes les règles du droit civil; il s'est donc fait pour tous une science plus facile à acquérir, mais qui est impérieusement exigée de tous ceux qui se destinent au barreau, où désormais, pour être bon avocat, il faut être en même temps bon jurisconsulte. C'est par là même que s'est opérée en grande partie la réforme du style judiciaire; la connaissance du droit a banni la déclamation, et l'a rendue intolérable; d'un autre côté, l'étude pratique des affaires a conduit à chercher l'argument dans le sujet et pour le sujet, et par là également a été porté le dernier coup à ces hors-d'œuvre, à ces emprunts singuliers que le barreau des deux derniers siècles faisait à l'antiquité. A cette époque, un avocat bien posé devait trouver le moyen de faire briller avant tout sa connaissance des auteurs sacrés et profanes; les plus belles plaidoieries étaient les plus émaillées de citations et d'érudition littéraire : le Palais allait droit à la comédie des *Plaideurs*. »

Et le Palais y était presque arrivé. En 1600, M. Robert, plaidant pour un boulanger, qui demandait réparation d'une calomnie, commençait ainsi son discours : « Messieurs, les poètes anciens ayant à plaisir discouru de plusieurs combats advenus au mémorable siége de Troie, récitent que Téléphus, fils d'Hercules, ayant en une rencontre été grièvement blessé d'un coup de lance par Achilles..., alla prendre avis de l'oracle d'Apollon. » Et M. Arnould, défendant l'ac-

1. P. 501.
2. P. 502.

cusée, citait C. Antonius, qui avait été faussement « accusé de la conjuration de Catilina[1]. » Les plaidoyers de Lemaître étaient bondés de citations. Quelques années encore après *les Plaideurs*, Omer Talon dira dans un discours prononcé en 1673 devant le Parlement de Paris, pour les héritiers de Mlle de Canillac : « Au chapitre XIII du *Deutéronome*, Dieu dit: Si tu te rencontres dans une ville ou dans un lieu où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition; rassemble dans les places publiques toutes les dépouilles de la ville, brûle-là tout entière avec ses dépouilles, et qu'il ne reste plus qu'un monceau de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sacrifice au Seigneur, et qu'il ne reste rien entre tes mains des biens de cet anathème: « Si audieris in una urbium, etc. » Le procès ayant été fait à Naboth, « quia maledixerat regi, » le roi Achab se mit en possession de son héritage. David étant averti que Miphiboseth s'était engagé dans la rébellion, donna tous ses biens à Siba, qui lui en apporta la nouvelle : « Tua sint omnia quæ fuerunt Miphiboseth. » Nous sommes loin des héritiers de Mlle de Canillac. On cherchait surtout des exordes à effet. Nous venons d'en citer un de M. Robert. Pousset de Montauban, avocat au Parlement et poète tragique, qui fournit, dit-on, à Racine, des termes du Palais pour sa comédie, devait être content de l'exorde qu'il avait trouvé pour l'affaire de la duchesse d'Aiguillon contre le duc d'Orléans : « Plutarque fait foi qu'après la mort de Cléomènes, roi de Sparte, ses ennemis voulant encore triompher de son fantôme et de son ombre, on vit paraître un serpent qui couvrait de ses replis la tête de ce prince mort, comme s'il eût voulu défendre le siége et la source de ces conseils qui avaient produit la félicité de ses peuples! Et si nous en croyons les poëtes, il en sortit un autre du tombeau d'Anchise, qui menaçait ceux qui auraient dessein de violer l'asile de sa sépulture. » Ces exordes pompeux étaient grotesques et absolument inutiles; car, comme le fait observer judicieusement M. Jules Le Berquier dans un article déjà cité: « C'est là une chose convenue qui provoque l'inattention du juge: il sait que l'affaire ne viendra que plus tard, à un moment qu'il peut noter à l'avance; il laisse donc passer ce lever de rideau avec l'insouciance d'un spectateur arrivé trop tôt. » Racine, en homme de goût, a devancé son siècle, et livré au rire du public ce qui était risible.

Ainsi, dans ces trois actes vifs et pétillants d'esprit, notre poète a, comme en se jouant, dévoilé les exactions des magistrats, dénoncé les lenteurs perfides de la procédure civile et criminelle, montré aux plaideurs les dangers qu'ils couraient à se laisser aller à leur manie, et rappelé au bon sens le barreau de son temps. Seulement, de même que, dans ses tragédies, il dissimule dans l'harmonie de la période la hardiesse de certains mots, il semble souvent atténuer ici, par la légèreté de la plaisanterie, l'âpreté de la critique.

1. Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 66-67.

On a donné un très grand nombre de collaborateurs à Racine pour *les Plaideurs*, comme on a retrouvé beaucoup d'avocats du dix-septième siècle dans le plaidoyer de l'Intimé. Louis Racine dit que M. de Brilhac, conseiller au Parlement de Paris, apprit à son père les termes de chicane dont il avait besoin ; d'autres assurent que ce fut M. de Lamoignon qui les lui enseigna ; d'autres nomment l'avocat Pousset de Montauban. Racine n'avait pas besoin qu'on lui fît connaître toutes ces expressions ; il les avait apprises dans son procès au sujet du prieuré de l'Épinay, et c'était par expérience qu'il les employait, de même que Furetière, qui dans son *Roman bourgeois* [1] faisait dire au marquis : « Ne vous étonnez pas si j'ai commerce avec les gens du Palais, et si je me sers parfois de leurs termes, car deux malheureux procès qui m'ont obligé de les fréquenter m'en ont fait apprendre à mes dépens plus que je n'en voulais savoir. »

Ce qui est bien certain, c'est qu'imitant encore en cela Aristophane, Racine a mis sur la scène, sous son costume authentique, une de ses contemporaines, la comtesse de Crissé, attachée à la maison de la duchesse douairière d'Orléans. Racine la connaissait-il particulièrement? ou avait-il simplement entendu parler d'elle par Boileau et par Furetière ? C'est ce qu'il est impossible de préciser ; mais il se rencontre merveilleusement avec Furetière dans la peinture de ce personnage. De toutes les haines de Furetière, il n'en est pas de plus acharnée que celle qu'il porte à Collantine. Le portrait qu'il nous en trace est des plus divertissants ; il la prend dès son enfance où « ce merveilleux génie qu'elle avait pour la chicane parut surtout à l'école lorsqu'on l'y envoya, car elle n'eut pas si tôt appris à lire ses sept psaumes, quoiqu'ils fussent moulés, que des exploits et des contrats bien griffonnés [2]. » Nous voyons, dans tout le second volume du *Roman bourgeois*, Collantine traîner partout des sacs remplis d'exploits intéressants, de procès curieux, ignorer toute littérature autre que celle des Procureurs, et, chose plus forte, n'éprouver un sentiment bienveillant que pour ceux qui plaident contre elle sans se lasser. Le jour de son mariage avec Charroselles, elle prend soin d'arranger son contrat de façon qu'il devienne un nid à procès ; et « encore qu'ils eussent signé enfin ce contrat, ils n'étaient pas pour cela d'accord ; leur contrariété parut encore à l'Église et devant le prêtre : car ils étaient si accoutumés à se contredire que, quand l'un disait oui, l'autre disait non, ce qui dura si longtemps qu'on était sur le point de les renvoyer, lorsque, comme des joueurs à la mourre, qui ne s'accordent que par hasard, ils dirent tous deux oui en même temps, chacun dans la pensée que son compagnon dirait le contraire. Cet heureux moment fut ménagé par le prêtre, qui à l'instant les conjoignit, et ç'a été presque le seul où ils aient paru d'accord [3]. » En effet, dès

1. *Roman bourgeois*, Ed. Jannet, t. I, p. 53.
2. *Id.*, II, 13.
3. *Ibid.*, 129.

le lendemain, une querelle éclata, « et aussitôt elle lui fit donner un exploit en séparation de corps et de biens, que quelques-uns assurent qu'elle avait fait dresser tout près dès le jour de ses fiançailles[1]. » Et le roman se termine sur cette phrase : « Ils ont toujours plaidé, et plaident encore, et plaideront tant qu'il plaira à Dieu de les laisser vivre[2]. » Malgré la ressemblance, signalée par tous les contemporains, de ce portrait avec l'original, Furetière se défend, dans l'*Avis au lecteur* qui précède le *Roman bourgeois*, d'avoir voulu peindre la comtesse de Crissé, de la même façon que se défendent contre des accusations semblables La Bruyère dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie*, et Molière dans la scène III de l'*Impromptu de Versailles*. Se justifient-ils complètement? C'est ce que nous n'avons pas à rechercher ici. Mais, en donnant à la comtesse de Pimbesche l'habit de la comtesse de Crissé, Racine s'est fermé toute porte de sortie.

On sait que les *Plaideurs* n'eurent d'abord aucun succès. Faut-il attribuer cet échec à la cabale des gens de robe? Valincour écrivait à d'Olivet : « Un vieux conseiller, dont je vous dirai le nom à l'oreille, fit grand bruit au Palais contre cette comédie. » Mais il faut qu'une cabale soit terriblement forte pour étouffer une œuvre de mérite; souvent même on voit par esprit de contradiction une pièce médiocre applaudie uniquement à cause des sifflets de la cabale. La vérité, c'est que le public ne sentit pas tout d'abord la finesse cachée sous cette apparence de bouffonnerie[3], et crut de sa dignité de rester froid, en dépit de Molière, qui répétait bien haut que ceux qui se moquaient de cette pièce méritaient qu'on se moquât d'eux. On sait comment Louis XIV sauva la pièce. Valincour raconte que « les comédiens étant à la cour, et ne sachant quelle petite pièce donner à la

1. *Roman bourgeois*, II, 13.
2. *Ibid.*, 132.
3. On connaît la critique qu'un spectateur adressa un soir à Racine : « Un grave magistrat, n'ayant jamais été à la comédie, s'y laissa entraîner par l'assurance qu'on lui donna, qu'il serait très-content de la tragédie d'*Andromaque*. Il fut très attentif au spectacle, qui finit par *les Plaideurs*. En sortant, il trouva l'auteur; et croyant lui devoir un compliment, il lui dit : « Je suis très satisfait, Monsieur, de votre *Andromaque;* c'est une jolie pièce ; je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement. J'avais d'abord eu quelqu'envie de pleurer, mais la vue des petits chiens m'a fait rire. » (Abbé de la Porte, I, 77.) Les gens de robe ne passaient pas pour très lettrés au dix-septième siècle, à l'exception des avocats. Si nous ouvrons le *Roman bourgeois* (Eu. Jannet, I, 102-103), voici comment le procureur Vollichon y raconte le sujet de *Cinna :* « Un particulier nommé Cinna s'avise de vouloir tuer un empereur; il fait ligue offensive et défensive avec un autre appelé Maxime. Mais il arrive qu'un certain quidam va découvrir le pot aux roses. Il y a là une demoiselle qui est cause de toute cette manigance, et qui dit les plus belles pointes du monde. On y voit l'empereur assis dans un fauteuil, devant qui ces deux messieurs font de beaux plaidoyers, où il y a de bons arguments. Et la pièce est toute pleine d'accidents qui vous ravissent. Pour conclusion, l'empereur leur donne des lettres de remission, et ils se trouvent à la fin camarades comme cochons, Tout ce que j'y trouve à redire, c'est qu'il y devrait avoir cinq ou six couplets de vers, comme j'en ai vu dans le *Cid*, car c'est le plus beau des pièces. »

suite d'une tragédie, risquèrent *les Plaideurs*. Le feu Roi, qui était très-sérieux, en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire; et toute la cour, qui juge ordinairement mieux que la ville, n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les comédiens, partis de Saint-Germain dans trois carrosses à onze heures du soir, allèrent porter cette bonne nouvelle à Racine..... Trois carrosses après minuit, et dans un lieu où jamais il ne s'en était tant vu ensemble, réveillèrent le voisinage. On se mit aux fenêtres; et comme on vit que les carrosses étaient à la porte de Racine, et qu'il s'agissait des *Plaideurs*, les bourgeois se persuadèrent qu'on venait l'enlever pour avoir mal parlé des juges. Tout Paris le crut à la Conciergerie le lendemain. »

Les Plaideurs venaient d'entrer au répertoire de la Comédie pour n'en plus sortir, et nul depuis n'a osé contester le jugement de Louis XIV, si ce n'est Napoléon 1er, qui faisait ôter de son Racine de voyage la *Thébaïde*, *Alexandre* et les *Plaideurs*. Nous ne pouvons deviner les motifs qui avaient, pour *les Plaideurs*, déterminé cette exclusion. En effet, nulle comédie ne fut plus vraiment française par sa verve et par son style; jamais le dialogue ne fut conduit avec un entrain plus endiablé et plus naturel; jamais la saillie ne fut enveloppée d'une langue si familière et si élégante à la fois; jamais œuvre littéraire n'a fourni à la conversation plus de mots passés en proverbes; nulle part on ne rencontre plus d'excellents gallicismes, se présentant plus à propos. On s'accorde à reconnaître que les épigrammes de Racine sont au nombre des meilleures que les Français aient produites; *les Plaideurs*, par leur finesse, par leurs traits, par la pureté de l'expression, ne sont pas indignes de ces épigrammes, et, par leur forme seule, ils restent un des plus intéressants et des plus remarquables monuments de notre langue. Traduits, ils perdent plus de la moitié de leur mérite. Aussi n'avons-nous à signaler que la traduction hollandaise de Bogaert, en 1695, une traduction anglaise en 1715, et une traduction allemande en 1752.

Nous citerons, avant de terminer cette *Notice*, quelques parties de l'appréciation de Riccoboni sur *les Plaideurs*; il est curieux de voir à quel excès de pruderie peut se porter la vertu rigoriste d'un vieux comédien : « La comédie des *Plaideurs* de M. Racine est la pièce la plus singulière que j'aie trouvée dans tous les théâtres de l'Europe : il y corrige deux passions (la passion de juger et celle de plaider) qui à la vérité paraissent rarement dans le monde, mais qui ne sont jamais médiocres dans ceux qui s'y laissent entraîner..... M. Racine, avec tout l'art dont il était capable, a tourné ces deux passions en ridicule; en sorte que, depuis Molière, j'ai peine à croire que le vrai style de la comédie se soit conservé nulle part aussi bien que dans la comédie des *Plaideurs*. — Malheureusement il y a un amour dans la pièce, et cet amour est traité d'une façon qui le rend suspect de pouvoir faire de mauvaises impressions. *Léandre* aime *Isabelle*, fille de *Chicanneau*, et ne se flattant pas qu'en la deman-

dant en mariage les deux pères puissent y consentir, puisque *Dandin*, père de *Léandre*, est si emporté par la passion de juger, et *Chicanneau*, père *d'Isabelle*, par la passion de plaider, il a recours à un déguisement pour faire signer à *Chicanneau* le contrat de mariage, lui faisant accroire que c'est un papier de procédure. Quoi qu'on puisse dire pour excuser une pareille conduite, on ne parviendra jamais à la justifier du côté des mœurs, et il en résulte toujours qu'elle est d'un très-mauvais exemple pour les jeunes gens. Il faut donc corriger, si l'on peut, cet amour, et sans cela la pièce des *Plaideurs*, quelque charmante qu'elle soit d'ailleurs, ne peut absolument être admise sur le Théâtre de la Réformation [1]. »

1. *De la réformation du théâtre*, p. 305, 307 et 308.

Tours, novembre 1880.

LES PLAIDEURS

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

1668 [1].

---

1. Le privilége du Roi pour l'impression des *Plaideurs* étant daté du 5 décembre 1668, la comédie ne peut avoir été représentée à une époque postérieure à la date indiquée par les frères Parfaict, et l'*Histoire du Théâtre français* (t. X, p. 359) dit que les *Plaideurs* parurent pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne vers le mois de novembre 1668. — Voir la note 1 du titre de *Mithridate*.

AU LECTEUR.

Quand je lus les *Guêpes* d'Aristophane, je ne songeais guères que j'en dusse faire *les Plaideurs*. J'avoue qu'elles me divertirent beaucoup, et que j'y trouvai quantité de plaisanteries qui me tentèrent d'en faire part [1] au public ; mais c'était en les mettant dans la bouche des Italiens [2], à qui je les avais destinées, comme une chose qui leur appartenait de plein droit. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, et les larmes de sa famille, me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche. Le départ de cet acteur [3] interrompit mon dessein [4], et fit naître l'envie à quelques-uns de mes amis de voir sur notre théâtre un [5] échantillon d'Aristophane. Je ne me rendis pas à la première proposition qu'ils m'en firent. Je leur dis que quelque esprit que je trouvasse dans cet auteur, mon inclination ne me porterait pas à le prendre pour un modèle, si j'avais à faire une comédie ; et que j'aimerais beaucoup

1. *Faire part au public* signifie : faire participer le public, faire partager au public le plaisir que j'avais éprouvé. Le 10 juin 1671, Madame de Sévigné écrivait : « Il y a de grandes cabales à Vitré : Mademoiselle de Croque-Oison se plaint de Mademoiselle du Cernet, parce que il y eut des oranges douces à un bal qu'on lui donnait, dont on ne lui fit pas de part. »

2. Il y avait alors à Paris une troupe italienne qui jouait alternativement avec les comédiens français, d'abord au Petit-Bourbon, puis au Palais-Royal, enfin à l'Hôtel de Bourgogne. C'était la *commedia dell'arte :* un canevas que l'auteur traçait, et que l'improvisation des acteurs brodait de lazzis et de coups de poings ; une bataille générale formait quelquefois le dénouement. C'était l'enfance de l'art dramatique ; mais au milieu de cette bouffonnerie populaire se plaçaient quelquefois des scènes de mœurs curieuses, Le meilleur acteur des Italiens était Tiberio Fiurilli, né à Naples en 1608, mort à la fin de 1694, bien connu sous le nom de Scaramouche. Il était très aimé de Louis XIV, qui l'avait connu dès son enfance. Un jour qu'au palais personne ne pouvait calmer les pleurs du petit roi, Scaramouche obtint la permission de le prendre dans ses bras, et, par ses grimaces, parvint à le faire rire... aux larmes, pour reprendre l'euphémisme de l'Intimé. Plus tard, Louis XIV se plaisait à rapporter cette anecdote.

3. Scaramouche revint à Paris en 1670.

4. Il y avait un commencement d'exécution : voilà pourquoi Racine a le droit d'écrire *interrompre*. Il dira de même dans *Mithridate* (V, 5) :

> La mort dans ce projet m'a seule interrompu.

5. Var. Quelque échantillon (Ed. 1669).

mieux[1] imiter la régularité de Ménandre et de Térence, que la liberté[2] de Plaute et d'Aristophane. On me répondit que ce n'était pas une comédie qu'on me demandait, et qu'on voulait seulement voir si les bons mots d'Aristophane auraient quelque grâce dans notre langue[3]. Ainsi, moitié en m'encourageant, moitié en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre[4], mes amis me firent commencer une pièce qui ne tarda guère à être achevée[5].

Cependant la plupart du monde ne se soucie point de l'intention ni de la diligence[6] des auteurs. On examina d'abord mon amusement comme on aurait fait une tragédie. Ceux mêmes qui s'y étaient le plus divertis eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire[7]. Quel-

1. Var. Et que la régularité de Ménandre et de Térence me semblait bien plus glorieuse et même plus agréable à imiter que la liberté de Plaute et d'Aristophane (Ed. 1669).

2. *La liberté*, ce sont ici les libertés, la licence. L'opinion qu'exprime ici Racine est non seulement la sienne, mais celle de tout le dix-septième siècle, épris avant tout de l'harmonie.

3. Il n'y a rien qui perde sa grâce à la traduction, ou même qui vieillisse, comme l'esprit et les bons mots. On peut trouver de nombreux exemples de ce fait dans les *Vies* de Plutarque.

4. Nous avons eu l'occasion de dire dans notre *Notice* ce qu'il faut penser de cette prétendue collaboration. Racine veut ici flatter ses amis.

5. Il est curieux de voir Racine plaider ainsi les circonstances atténuantes et s'excuser d'avoir fait un chef-d'œuvre.

6. C'est l'avis d'Alceste (*Misanthrope*, I, II) :

Voyons, Monsieur : le temps ne fait rien à l'affaire.

7. Il s'agit des fameuses règles des trois unités. Cette piquante ironie fait songer à la *Critique de l'École des femmes* de Molière (scène v) et à Monsieur Lysidas : « On m'avouera que ces sortes de comédies ne sont pas proprement des comédies, et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses. Cependant tout le monde donne là-dedans aujourd'hui : on ne court plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages, lorsque des sottises ont tout Paris. Je vous avoue que le cœur m'en saigne quelquefois, et cela est honteux pour la France... Ceux qui possèdent Aristote et Horace, voient d'abord, Madame, que cette comédie pèche contre toutes les règles de l'art. » On connaît les réponses d'Uranie et de Dorante : « Uranie. — J'ai remarqué une chose de ces Messieurs-là : c'est que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouve belles. — Dorante. — Et c'est ce qui marque, Madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes embarrassées ; car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas, et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait, de nécessité, que les règles eussent été mal faites. Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir. — Uranie. — Pour moi, quand je vois une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent, et, lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles d'Aristote me défendaient de rire. »

ques autres s'imaginèrent qu'il était bienséant à eux de s'y ennuyer, et que les matières de Palais ne pouvaient pas être un sujet de divertissement pour les gens de cour. La pièce fut bientôt après jouée à Versailles. On ne fit point de scrupule [1] de s'y réjouir ; et ceux qui avaient cru se déshonorer de rire à Paris, furent peut-être obligés de rire à Versailles pour se faire honneur [2].

Ils auraient tort, à la vérité, s'ils me reprochaient d'avoir fatigué leurs oreilles de trop de chicane. C'est une langue qui m'est plus étrangère qu'à personne, et je n'en ai employé que quelques mots barbares que je puis avoir appris dans le cours d'un procès [3] que ni mes juges ni moi n'avons jamais bien entendu [4].

Si j'appréhende quelque chose, c'est que des personnes un peu sérieuses ne traitent de badineries le procès du chien et les extravagances du juge. Mais enfin je traduis Aristophane, et l'on doit se souvenir qu'il avait affaire à des spectateurs assez difficiles. Les Athéniens savaient apparemment ce que c'était que le sel attique ; et ils étaient bien sûrs, quand ils avaient ri d'une chose, qu'ils n'avaient pas ri d'une sottise.

Pour moi, je trouve qu'Aristophane a eu raison de pousser les choses au delà du vraisemblable. Les juges de l'aréopage n'auraient pas peut-être trouvé bon qu'il eût marqué [5] au naturel leur avidité de gagner, les bons tours de leurs sécrétaires, et les forfanteries [6] de leurs avocats. Il était à propos d'outrer [7] un peu les personnages pour les empêcher de se reconnaître. Le public ne laissait pas de discerner le vrai au travers du ridicule ; et je m'assure qu'il vaut

1. On dirait aujourd'hui : faire scrupule de, ou se faire scrupule de, ou se faire un scrupule de. Scrupule vient du latin *scrupulum*, qui signifiait, au propre, 24e partie de l'once, petite pierre (*scrupus*, rocher) et, au figuré, difficulté, embarras.

2. Cette phrase fait songer à une pensée de La Bruyère dans le chapitre *De la Mode :* « Un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée. »

3. Voir dans la *Notice* une phrase tout à fait semblable, tirée du *Roman bourgeois*.

4. Cette épigramme inattendue ne se trouverait pas dans Furetière, c'est la façon propre à Racine de décocher le trait.

5. Peint, rendu.

6. Vient du vieux mot *forfante*, qui vient lui-même de l'italien *furfante*, coquin, hâbleur.

7. Porter au delà de la mesure. On lit dans Fontenelle (*Dial. des morts, Alexandre et Phryné*) : « J'avoue que j'ai extrêmement outré le caractère de jolie femme ; mais vous avez outré aussi celui de grand homme. »

mieux avoir occupé l'impertinente éloquence de deux orateurs autour d'un chien accusé, que si l'on avait mis sur la sellette[1] un véritable criminel, et qu'on eût intéressé les spectateurs à la vie d'un homme.

Quoi qu'il en soit, je puis dire que notre siècle n'a pas été de plus mauvaise humeur que le sien, et que si le but de ma comédie était de faire rire, jamais comédie n'a mieux attrapé son but. Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde [2]. Mais je me sais quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté[3] une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains, et qui font retomber le théâtre dans la turpitude[4] d'où quelques auteurs plus modestes[5] l'avaient tiré.

1. On appelait *sellette* le petit siège de bois sur lequel on faisait asseoir, pour l'interroger, celui qui était accusé d'un délit pouvant encourir une peine afflictive.

2. Si ce trait est dirigé contre Molière, un ancien ami, il est cruel. Voir, vers la fin de notre *Notice*, comment Molière se comporta en présence de l'insuccès des *Plaideurs*.

3. Var. (1669-1687) : « Un seul de ces sales équivoques. » Ce mot était indifféremment masculin ou féminin. Boileau commence ainsi sa XIIe satire :

> Du langage français bizarre hermaphrodite,
> De quel genre tel aire, equivoque maudite,
> Ou maudit ?

Il existe à la bibliothèque de Tours un manuscrit (n° 1133), où se trouve, à la suite de divers opuscules, qui ont été imprimés, sur l'évêque d'Aleth, et de petits ouvrages sur Port-Royal, une réponse à la satire XII de Boileau, qui est évidemment l'œuvre d'un janséniste. Dans cette satire qui a près de 600 vers, l'Équivoque se défend plaisamment contre Boileau, et appelle les jésuites en témoignage de son utilité. Nous ne savons si elle a été publiée : Sainte-Beuve n'en dit pas mot, qui, cependant, dans son *Port-Royal* (V, 514-517) parle assez longuement de la satire de Boileau. Le pamphlet janséniste attaque le jésuite Bauny, déjà malmené par les *Provinciales* et par Boileau, dans le *Lutrin*, et le Père Daniel, qui, dit une note, « a fait une dissertation pour justifier l'usage des équivoques (ce qui l'a fait appeler l'avocat des équivoques) ; » il rappelle la supercherie de Donay, signant des initiales A. A. des ouvrages qu'il voulait faire attribuer à Antoine Arnauld, et s'occupe longuement des missions envoyées en Chine, et du Père Ricci, qui avait permis aux Chinois de conserver leur culte aux mânes des ancêtres, et fut blâmé pour cela par Rome. Nous citons quelques vers pour indiquer le ton de cet ouvrage : Vois, dit l'Équivoque,

> Vois au premier signal des milliers d'Escobards
> Se ranger par essaims sous mes fiers étendards,
> La ruse dans le cœur et l'équivoque en bouche.
> Le monarque chinois les arme d'un cartouche
> Boucher enchanté que j'ai fait faire exprès,
> Et sur lequel en vain Rome épuise ses traits.

Une note explique que « l'empereur de la Chine a écrit dans un cartouche ces paroles équivoques « *adorer le ciel* », et que les jésuites, malgré les défenses de Rome et des évêques, ont exposé ce tableau dans leur église sans vouloir l'ôter. »

4. Ce mot va frapper le théâtre de Scarron.

5. *Modestes* a ici le sens de décents, pudiques.

ACTEURS.

DANDIN, juge..... POISSON[1]
LÉANDRE, fils de Dandin..... DE VILLIERS[2].

1. « Le père de Raymond Poisson était mathématicien, et logeait auprès du Palais à un cinquième étage. Poisson étudia la chirurgie dans sa jeunesse, quoiqu'il n'eût aucun goût pour cette profession ; aussi, dès que par la mort de son père il se vit libre d'en choisir une autre, il s'attacha au duc de Créquy, premier gentilhomme de la Chambre et gouverneur de Paris ; mais quoique ce Seigneur le traitât avec beaucoup de bonté, entraîné par une vocation marquée pour la comédie, il ne tarda pas à le quitter, sans être retenu par la considération des avantages qu'il pouvait attendre d'une telle protection, et s'engagea dans une troupe de province. Ce fut probablement vers 1650 ou 1651 que Poisson prit le parti du théâtre, car nous le trouvons au nombre des acteurs de l'Hôtel de Bourgogne dès 1653. Il y fit paraître pendant trente-deux années un talent supérieur pour les rôles comiques, et principalement pour celui de *Crispin*, dont il fut l'inventeur, et qu'il adopta spécialement..... Poisson se fit une grande réputation par ce rôle et par beaucoup d'autres aussi plaisants. On le regarde généralement comme l'un des meilleurs comédiens qui eussent paru sur le Théâtre Français ; et l'on convint surtout que pour le naturel il avait eu peu de rivaux. Il avait le défaut de bredouiller : ce défaut devint une grâce de plus dans ses rôles, et le public s'y habitua si bien, qu'il vit avec plaisir le bredouillement de Raymond Poisson passer à son fils Paul, et à son petit-fils François Arnauld qui se succédèrent dans son emploi, et s'y firent tous deux beaucoup de réputation. C'était un homme d'une taille assez élevée, bien *facé*, ayant la bouche fort grande, mais garnie de belles dents. On trouve quelques plaisanteries relatives à cette grande bouche, qui rendait la figure de Poisson encore plus comique, dans les pièces où il joua d'original... Son esprit agréable et rempli de saillies piquantes le fit connaître de toute la cour, et particulièrement de Louis XIV, qui lui donna des marques fréquentes de sa libéralité... M. Colbert avait bien voulu être le parrain de l'un des enfants de cet acteur, et cet honneur lui avait donné entrée chez ce grand ministre, auquel il portait quelquefois des vers à sa louange... Les pièces de théâtre de Poisson, au nombre de onze, sont versifiées avec beaucoup de négligence, et le comique en est trivial et grossier... *Le Baron de la Crasse*, *l'Après-souper* et *le Bon soldat* restèrent longtemps au théâtre. Aucune de ces pièces ne méritait cet honneur, mais cela s'explique quand on réfléchit que, pendant un siècle, il y eut toujours un comédien du nom de Poisson au nombre des premiers sujets de la Comédie française... Raymond Poisson se retira du théâtre avant Pâques 1685, et mourut en 1689 sur la paroisse de Saint-Sauveur, où il fut enterré... Louis XIV en faisait beaucoup de cas. Quelques jours après sa mort, on parlait de lui au lever du monarque. « *C'est une perte*, dit le roi, *il était bon comédien... Oui*, repartit Boileau, *pour faire un Don Japhet ! il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron.* » Cette brusque réplique ne plut pas à Louis XIV, qui estimait Poisson, et portait, comme l'on sait, quelque intérêt à la veuve de Scarron... Poisson avait épousé une comédienne nommée Victoire Guérin : il en eut six enfants ; l'un d'eux, Paul Poisson, lui succéda dans tous ses rôles. Marie Poisson épousa Étienne Cuvillier, valet de chambre du Roi ; et son contrat de mariage, en date du 4 septembre 1676, fut passé en présence du Roi, de la Reine et de toute la famille royale. » (LEMAZURIER, *Galerie des act. du Th. Fr.*, t. I, p. 441-458.)

2. « De Villiers jouait à l'Hôtel de Bourgogne les comiques nobles et les troisièmes rôles tragiques, et ne débitait pas plus naturellement que ses camarades, puisque Molière se moque de la manière emphatique avec laquelle il faisait le récit de la

CHICANNEAU, bourgeois..... HAUTEROCHE[1].
ISABELLE, fille de Chicanneau..... Mlle D'ENNEBAUT [2].
LA COMTESSE..... Mlle de BEAUCHATEAU [3].

mort de Polibe (Voyez l'*Œdipe* de Corneille). Quant aux pièces que de Villiers composa, elles mériteraient encore beaucoup mieux le nom de farces que celui de comédies. En voici les titres : 1re *Le Festin de Pierre* ou *le Fils criminel*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, 1659 (c'est le même sujet que le *Don Juan* de Molière); 2e l'*Apothicaire dévalisé*, comédie en un acte et en vers, 1660; 3e *Les Ramoneurs*, comédie en un acte et en vers, 1662; 4e *La Vengeance des marquis*, ou *Réponse à l'impromptu de Versailles*, comédie en un acte et en prose, 1664; 5e *Les Côteaux*, ou *les Marquis friands*, comédie en un acte en prose et en vers, 1665. — De Villiers se retira du théâtre vers l'année 1670. — Comme on le trouve porté sur l'état des pensionnaires fait en 1680, après la réunion, et qu'il ne paraît plus sur celui qui fut dressé après Pâques 1686, on peut conjecturer qu'il mourut avant cette dernière époque. » (LEMAZURIER, *Galerie des act. du Th. Fr.*, t. I, p. 538-539.)

1. « Noël le Breton, sieur de Hauteroche, était à la fois acteur et poète dramatique. Il mourut en 1707, à Paris, à l'âge de 90 ans. Plusieurs de ses pièces, entre autres l'*Esprit-Follet* et le *Deuil*, restèrent longtemps à la scène. L'abbé de la Porte en dit (*Anecd. dram.*, III, 227 : « Il ne faut chercher dans cet auteur ni détails de mœurs, ni aucun des caractères propres à les corriger. Un plan sagement construit, soutenu par une marche régulière, une intrigue bien conduite, agréablement dialoguée, des scènes coupées avec art, variées par divers incidents, un dénouement heureux pour l'ordinaire, une versification aisée, une prose naturelle, des expressions convenables au caractère des personnages, des sentiments proportionnés à leur condition : voilà ce que présentent ses meilleurs ouvrages... C'est principalement sur les mœurs bourgeoises et sur les personnes mariées que tombe sa critique, aussi son comique n'a-t-il rien de noble, ni d'élevé. » L'abbé de la Porte est indulgent pour les œuvres de Hauteroche. Cet acteur joua, sous son nom, un rôle dans la *Comédie sans comédie*, de Quinault. Il était très grand, très maigre, et son talent était unanimement apprécié. Il tenait dans la tragédie l'emploi des grands confidents.

2. Montfleury, son père « eut beaucoup de peine à consentir à son mariage avec M. d'Ennebaut, parce que ce dernier n'avait pour toute fortune qu'un emploi en Bretagne ; mais sa fille l'aimait ; il se rendit à ses prières, et l'union de d'Ennebaut avec Mademoiselle de Montfleury eut lieu en 1667. » Revenue à l'Hôtel de Bourgogne, « elle y fut chargée des seconds rôles dans les deux genres, et s'y fit bientôt une réputation brillante... On remarque parmi ceux qu'elle joua d'original Cléophile dans *Alexandre*, Cécilie dans le *Marius* de Boyer, Junie dans *Britannicus* et Aricie dans *Phèdre*... Madame d'Ennebaut était blonde et grasse, extrêmement jolie, quoique assez petite, et d'ailleurs elle avait beaucoup de talent. Ce fut la première actrice qui brilla dans les rôles travestis, devenus si communs au théâtre. Elle était charmante en habits d'homme, et ce fut pour elle que Montfleury, son frère, composa la *Fille capitaine* et la *Femme juge et partie*... Elle fut conservée à la réunion en 1680, quitta le théâtre à la clôture de 1685, qui eut lieu le 14 avril, et obtint la pension de 1000 livres qu'elle conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mars 1708. » (LEMAZURIER, *Galerie des act. du Th. fr.*, II, p. 222.)

3. M. Moland dit de cette actrice dans son édition de *Molière* (t. III, p. 87, note 1) : « Madeleine du Bouget, femme de François Châtelet, dit Beauchâteau, était une des bonnes actrices de son temps ; elle avait de la beauté et beaucoup d'esprit. Son camarade Raymond Poisson en parle d'une manière fort honorable dans son *Poète basque* : Voyez, dit le baron de Calazions,

Voyez la Beauchâteau :
Pour une femme elle a de l'esprit comme un diable.

Mademoiselle Beauchâteau joua d'original dans les pièces de Corneille. Scudéry (*Observations sur le Cid*) nous apprend qu'elle remplissait le rôle de l'Infante. En 1673, elle faisait encore partie de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne; mais, peu de temps après, elle quitta le théâtre avec une pension de 1 000 livres, et se re-

PETIT JEAN, portier.
L'INTIMÉ, secrétaire..... LA THORILLIÈRE [1].
LE SOUFFLEUR.

La scène est dans une ville de basse Normandie [2].

tira à Versailles, où elle mourut le 6 janvier 1683. » Molière l'a *imitée*. Dans l'*Impromptu de Versailles*, il tournait en ridicule la façon dont elle interprétait les adieux de Camille et de Curiace :

Iras-tu, ma chère âme, etc.

« Voyez-vous comme cela est naturel et passionné? Admirez ce visage riant qu'elle conserve dans les plus grandes afflictions. » Mlle de Beauchâteau protégea les débuts de Racine. Voir notre *Notice biographique*.

1. « Quoique gentilhomme et capitaine de cavalerie, Lenoir, sieur de la Thorillière, se sentit un goût si décidé pour l'état de comédien, qu'il demanda à Louis XIV la permission d'entrer dans la troupe de Molière. Le Roi, surpris de cette demande, lui donna quelque temps pour faire ses réflexions, et La Thorillière ayant persisté dans son dessein, il y consentit. On ne sait pas positivement en quelle année La Thorillière entra au théâtre du Palais-Royal : mais il y était certainement en 1664... Il passa à l'Hôtel de Bourgogne immédiatement après la mort de Molière pour remplacer Lafleur. — Il joua jusqu'en 1679. On conjecture qu'il mourut en cette année..... Ce qu'il y a de certain, c'est que son nom ne se trouve ni sur la liste des acteurs sociétaires réunis en 1680, ni sur l'état des pensionnaires des deux troupes. — La Thorillière était un grand et bel homme et avait surtout de beaux yeux. Il jouait parfaitement les rois et les paysans; cependant il pouvait prendre pour lui une partie du reproche que Molière, dans l'*Impromptu de Versailles*, adressait à Madame Beauchâteau. Dans les plus tristes situations, dans l'emportement le plus terrible, on lui voyait un visage riant qui s'accordait mal avec les sentiments dont il semblait animé. — Il composa et fit jouer sur le théâtre du Palais-Royal, le 10 décembre 1667, une tragédie intitulée *Cléopâtre*. — Il eut trois enfants : Charlotte Lenoir, femme de Baron; Thérèse Lenoir, femme de Dancourt; Pierre Lenoir; tous les trois suivirent le parti du théâtre. » (LEMAZURIER, *Galerie des act. du Th. Fr.*, t. I, p. 542 et 543).

2. C'est à Vire que Casimir Delavigne placera l'intrigue de son *Conseiller rapporteur*. La Normandie a sa réputation, comme la Gascogne a la sienne. L'abbé Fléchier a signalé, lui aussi, le mauvais renom de la Normandie. « Le 15, l'affaire de Madame de Vieux-Pont fut expédiée. On s'étonna un peu moins de son crime, quand on sut que c'était une dame de Normandie; et le naturel de la nation fit excuser en quelque façon le peu de sincérité de la personne. » (*Mémoire sur les Grands Jours tenus à Clermont en* 1665.) La Normandie avait encore une autre réputation, plus avantageuse au XVIIe siècle : c'était de la patrie de Corneille que sortait la plupart des poètes; aussi La Pinelière en a-t-il dit dans l'*Avis au Lecteur* qui précède son *Hippolyte* : « Maintenant, pour se faire croire un excellent poète, il faut être né dans la Normandie. » Et la liste des poètes normands, qu'il donne ensuite, serait assez longue, même sans les éloges pompeux dont il accompagne chaque nom. — Voir la dernière note des *Acteurs* de *Mithridate*.

LES PLAIDEURS

ACTE PREMIER

SCÈNE I.

PETIT JEAN, traînant un gros sac[1] de procès.

Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fiera[2] :
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera[3].
Un juge, l'an passé, me prit à son service ;
Il m'avait fait venir d'Amiens pour être Suisse[4].
Tous ces Normands voulaient se divertir de nous[5] : 5

1. On mettait jadis les pièces d'un procès dans un sac; le dossier a remplacé le sac.

2. Le chœur dira dans *Athalie* (II, IX) :

Sur l'avenir insensé qui se fie.

Un seul mot est changé, et le style comique est devenu style noble

3. On lit dans les *Essais historiques sur Paris* de Saint-Foix (1698-1776) une phrase, qui permet d'attribuer à ce vieux proverbe une origine ecclésiastique : « Le curé de Saint-Méry.... le faisait condamner à faire amende honorable, un dimanche, à la porte de la paroisse, pour avoir mangé de la viande le vendredi... » (*Œuvres*, III, 302.)

4. On sait que les rois de France avaient auprès d'eux des mercenaires suisses; on les payait fort cher, et, si la solde était en retard, ils s'en allaient. « Un jour que Pierre Stupa, colonel du régiment des gardes suisses, était présent, Louvois dit à Louis XIV qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçus des rois de France on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. « Cela peut être vrai, Sire, répliqua le colonel; mais si l'on pouvait rassembler tout le sang que ceux de ma nation ont versé pour le service de Votre Majesté et de ses prédécesseurs, on pourrait en faire un canal pour aller de Bâle à Paris. » Quand les Suisses étaient vieux, on les nommait gardiens dans les châteaux royaux ; ils ne prenaient point le nom de portiers, et l'on continuait à les appeler *Suisses*. Par corruption, les Seigneurs appelèrent *Suisses* leurs portiers, d'où qu'ils vinssent ; et Dandin se donne le luxe de baptiser Suisse le Picard qu'il a pour concierge. (Voir sur les *Suisses* M. Rozan, *Petites ignorances de la conversation*, p. 157-161.)

5. On retrouve là une trace de l'esprit de clocher. Les Normands se gaussent du Picard, qui ne parle des Normands qu'avec mépris. Petit Jean doit avoir l'accent de son pays.

On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups [1].
Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre [2],
Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre [3].
Tous les plus gros monsieurs me parlaient chapeau bas [4] :
« Monsieur de Petit Jean, » ah! gros comme le bras [5]! 10
Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie [6].
Ma foi! j'étais un franc portier de comédie [7] :
On avait beau heurter [8] et m'ôter son chapeau,
On n'entrait point chez nous sans graisser le marteau [9].
Point d'argent, point de Suisse, et ma porte était close. 15
Il est vrai qu'à Monsieur j'en rendais quelque chose [10] :
Nous comptions quelquefois. On me donnait le soin
De fournir la maison de chandelle et de foin;
Mais je n'y perdais rien. Enfin, vaille que vaille [11],

1. M. Littré a trouvé un exemple de ce proverbe dans un manuscrit du quinzième siècle. *Dit l'autre, comme dit l'autre*, expression populaire pour : dit-on, comme on dit. On lit dans le *Médecin malgré lui* de Molière (II, II) : « Tout ça, comme dit l'autre, n'a été que de l'onguent mitou mitaine. »

2. Le *bon apôtre* est un homme qui a autant de finesse que de mauvaise foi, comme Grippeminaud et le Cormoran dans La Fontaine (*Fables*, VII, 16, et X, 4).

3. *Faire claquer son fouet*, c'est faire l'important ; certains cochers s'imaginent qu'on les considère en raison du bruit qu'ils font. Le conducteur du coche est un personnage dans les campagnes, où tout le village se met sur le seuil de la porte pour le regarder passer. Le cocher, pour se ménager cette entrée triomphale, fait claquer son fouet à l'approche du hameau.

4. On trouvait déjà dans l'*Ecole des Femmes* de Molière (II, III)

..... Nous en voyons qui paraissent joyeux
Lorsque leurs femmes sont avec les biaux monsieux.

5. Ellipse, pour : Ils m'appellent gros comme le bras Monsieur de Petit Jean. *Gros comme le bras* est une locution familière pour désigner une flatterie qui consiste à donner à quelqu'un avec affectation un titre qu'il n'a pas, ou même qu'il a. Dans certaines parties de la Normandie, on a conservé l'habitude de faire précéder de la particule nobiliaire les noms les plus roturiers.

6. Petit Jean, sans s'en douter, traduit d'une façon comique Horace :

Virtus post nummos.

Boileau a dit aussi (*Epîtres*, V, 86) :

La vertu sans argent n'est qu'un meuble inutile.

7. C'était le portier de la comédie qui recevait l'argent à la porte du théâtre. Il est probable qu'il n'obéissait pas toujours à l'ordre qui lui avait été donné de n'accepter « de l'argent de qui que ce soit. »

8. Frapper avec le marteau.

9. *Graisser le marteau, graisser la patte*, c'est donner de l'argent au portier pour qu'il vous laisse entrer. Petit-Jean prouvera tout à l'heure qu'il ne mentait pas en parlant ainsi. (I, VI.)

10. En digne époux de Babonnette, Dandin prélevait une part sur les pourboires donnés à son portier, comme cela se pratique encore chez les coiffeurs, les restaurateurs, etc.

11. Locution adverbiale : tant bien que mal. On lit dans le *Deuil* (sc. XXIX) du comédien Hauteroche, qui selon toute vraisemblance joua d'original le personnage de Chicanneau :

Il faut me laisser vivre ; après, vaille qui vaille,
Si j'ai quelque pistole, on me la trouvera.

J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille. 20
C'est dommage : il avait le cœur trop au métier ;
Tous les jours le premier aux plaids [1], et le dernier,
Et bien souvent tout seul [2] ; si l'on l'eût voulu croire,
Il y serait couché [3] sans manger et sans boire.
Je lui disais parfois : « Monsieur Perrin Dandin [4], 25
Tout franc [5], vous vous levez tous les jours trop matin :
Qui veut voyager loin ménage sa monture [6].
Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure. »
Il n'en a tenu compte. Il a si bien veillé
Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé [7]. 30
Il nous veut tous juger les uns après les autres [8].
Il marmotte toujours certaines patenôtres [9]
Où je ne comprends rien. Il veut, bon gré, mal gré,
Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré.
Il fit couper la tête à son coq, de colère, 35
Pour l'avoir éveillé plus tard qu'à l'ordinaire [10] ;

1. Ce mot a vieilli dans le sens de plaidoyer.

2. Nous avouons ne pas aimer ce trait ; les plaideurs et les autres juges sont sacrifiés à Dandin. Le second hémistiche est très dur à l'oreille.

3. Cet emploi de l'auxiliaire *être* avec *coucher* pris dans le sens neutre est une irrégularité.

4. Racine a dérobé ce nom à Rabelais, qui l'avait donné à un « appointeur de procès. » (*Pantagruel*, III, 41.)

5. A vous parler franchement.

6. Dans ce monologue, comme dans tout son rôle, Petit Jean s'exprimera souvent par proverbes, en vrai homme du peuple. C'est en même temps une critique des écrivains qui affectionnaient cette forme de style. Rabelais s'en était déjà moqué, et Adrien de Montluc, comte de Cramail, en avait fait une piquante satire, dans sa *Comédie des Proverbes*, publiée en 1634, et écrite tout entière en proverbes ou en dictons.

7. Certains commentateurs ont blâmé Racine d'avoir changé le proverbe ordinaire : timbre fêlé. D'autres ont voulu y voir une plaisanterie du même genre que celle qui met dans la bouche de l'Intimé un hexamètre de sept pieds. La vérité est que l'expression employée par Racine était usitée au dix-septième siècle. On lit dans Thomas Corneille (*Comt. d'Org.*, IV. 11) :

De l'air dont je soutiens certains tendres souris,
Je brouillerais le timbre aux plus sages marquis.

8. Φιληλιαστής ἐστιν ὡς οὐδεὶς ἀνὴρ,
Ἐρᾷ τε τούτου τοῦ δικάζειν, καὶ στένει,
Ἢν μὴ' πὶ τοῦ πρώτου καθίζηται ξύλου,
Ὑπνου δ' ὁρᾷ τῆς νυκτὸς οὐδὲ πασπάλην.
Ἢν δ' οὖν καταμύσῃ κἂν ὄχνην, ὅμως ἐκεῖ
Ὁ νοῦς πέτεται τὴν νύκτα περὶ τὴν κλεψύδραν.
(Aristophane, *Les Guêpes*, 88-93.)

9. Ce mot vient de *pater noster* et signifie : prières. Par extension, il a désigné une enfilade de mots inintelligibles et inintelligents ; il n'y a cependant dans les paroles de Petit Jean aucune intention satirique.

10. Τὸν ἀλεκτρύονα δ', ὃς ᾠδ' ἐρ' ἐσπέρας, ἔφη
Ὅ,τ' ἐξεγείρειν αὐτὸν ἀναπεπεισμένον,
Παρὰ τῶν ὑπευθύνων ἔχοντα χρήματα.
(ARISTOPHANE *Les Guêpes*, v. 100-102.)

Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal
Avait graissé la patte à ce pauvre animal[1].
Depuis ce bel arrêt, le pauvre homme a beau faire,
Son fils ne souffre plus qu'on lui parle d'affaire. 40
Il nous le fait garder jour et nuit, et de près[2] :
Autrement, serviteur, et mon homme est aux plaids.
Pour s'échapper de nous, Dieu sait s'il est allègre[3].
Pour moi, je ne dors plus : aussi je deviens maigre[4],
C'est pitié[5]. Je m'étends[6], et ne fais que bâiller. 45
Mais veille qui voudra, voici mon oreiller[7].
Ma foi, pour cette nuit il faut que je m'en donne ;
Pour dormir dans la rue on n'offense personne.[8]
Dormons.

(Il se couche par terre.)

1. Racine avait aussi trouvé dans Plaute (*Aulularia*, III, IV, 1.) :

Capio furtem, obtrunco gallum, furem manifestarium;
Credo edepol illi mercedem gallo pollicitos coquos,
Si id palam fecisset.

2. Νουθετούμενος δ' ἀεὶ
Μᾶλλον δικάζει. Τοῦτον οὖν φυλάττομεν
Μοχλοῖσιν ἐνδήσαντες, ὡς ἂν μὴ ξίῃ.
Ὁ γὰρ υἱὸς αὐτοῦ τὴν νόσον βαρέως φέρει.
(Aristophane, *Les Guêpes*, v. 111-114.)

3. *Allègre* a le sens de *prompt*. Ce vers résume tout un développement d'Aristophane (Les *Guêpes*, v. 125-132) :

Ἐντεῦθεν οὐκέτ' αὐτὸν ἐξεφρεῖομεν.
Ὁ δ' ἐξεδίδρασκε διά τε τῶν ὑδροῤῥοῶν
Καὶ τῶν ὀπῶν· ἡμεῖς δ' ὅσ' ἦν τετρημένα
Ἐνεβύσαμεν ῥακίοισι κἀπακτώσαμεν·
Ὁ δ' ὥσπερεὶ κολοιὸς αὐτῷ παττάλους
Ἐνέκρουεν εἰς τὸν τοῖχον, εἶτ' ἐξήλλετο.
Ἡμεῖς δὲ τὴν σύλην ὅπασαν δικτύοις
Καταπετάσαντες ἐν κύκλῳ φυλάττομεν.

4. Ce vers a fait supposer à tort que le rôle de Petit Jean avait été joué par l'acteur Hauteroche, qui était long et maigre.

5. Forte ellipse, pour : c'est une chose digne de pitié. Casimir et Germain Delavigne ont encore écrit dans leur opéra de *Charles VI* :

Vraiment c'est grand'pitié que ce roi, que leur père, etc.

6. *S'étendre* a ici le sens de s'étirer, étendre ses membres.

7. Ce disant, il jette à terre le sac de procès.

8. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

SCÈNE II.

L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

L'INTIMÉ.

Ay, Petit Jean! Petit Jean!

PETIT JEAN

L'Intimé!

(A part.)

Il a déjà bien peur de me voir enrhumé[1]. 50

L'INTIMÉ.

Que diable! si matin, que fais-tu dans la rue?

PETIT JEAN.

Est-ce qu'il faut toujours faire le pied de grue[2],
Garder toujours un homme, et l'entendre crier?
Quelle gueule[3]! Pour moi, je crois qu'il est sorcier[4].

L'INTIMÉ.

Bon!

PETIT JEAN.

Je lui disais donc, en me grattant la tête, 55
Que je voulais dormir. « Présente ta requête[5]

1. Β. — Ὦ Ξανθία καὶ Σωσία, καθεύδετε;
Ξ. — Οἴμοι. — Σ. — Τί ἔστι; Ξ. — Βδελυκλέων ἀνίσταται.
(ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, v. 136-137.)

2. Quand les grues sont en bande, une d'elles se tient en sentinelle, perchée sur une patte; de là *faire le pied de grue* signifie faire sentinelle.

3. On lit dans le *Roman bourgeois* de Furetière (I, 22) : « Il avait la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui gagne sa vie à clabauder, et dont une des bonnes qualités, c'est d'être fort en gueule. » Un célèbre avocat du temps, Gaultier, était surnommé Gaultier la Gueule. Boileau a dit (*Sat.*, VII, v. 299) :

Lorsqu'il entend de loin d'une gueule infernale
La chicane en fureur mugir dans la grand'salle;

et Molière (*Tartuffe*, I, 1) :

Vous êtes, ma mie, une fille suivante,
Un peu bien forte en gueule, et très-impertinente.

Boursault fera dire à La Rissole dans le *Mercure galant* IV :

J'ai des démangeaisons de te casser la gueule.

Le mot était donc alors d'un usage plus fréquent qu'aujourd'hui.

4. « Encore de nos jours, en 1750, la justice sacerdotale de l'évêque de Wurtzbourg a condamné comme sorcière une religieuse, fille de qualité, au supplice du feu. » (Voltaire, *Dict. phil. Arrêts not.*)

5. « Il y avait alors un président si amoureux de son métier, qu'il l'exerçait dans

Comme tu veux dormir, » m'a-t-il dit gravement.
Je dors en te contant la chose seulement[1].
Bonsoir.

L'INTIMÉ.

Comment, bonsoir ? Que le diable m'emporte
Si... Mais j'entends du bruit au-dessus de la porte. 60

SCÈNE III.

DANDIN, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

DANDIN, à la fenêtre[2].

Petit Jean ! l'Intimé !

L'INTIMÉ, à Petit Jean.

Paix !

DANDIN.

Je suis seul ici.
Voilà mes guichetiers en défaut, Dieu merci.
Si je leur donne temps, ils pourront comparaître.
Çà[3], pour nous élargir[4], sautons par la fenêtre.
Hors de cour.

L'INTIMÉ.

Comme il saute !

PETIT JEAN.

Ho ! Monsieur, je vous tien. 65

son domestique. Quand son fils lui représentait qu'il avait besoin d'un habit neuf, il lui répondait gravement : *Présente ta requête,* et quand son fils lui avait présenté sa requête, il y répondait par un *soit communiqué à sa mère.* » (Note de Louis Racine.)

1. Le malheureux Petit-Jean en est réduit à descendre dans la rue pour dormir plus tranquillement.

2. La fenêtre est au-dessus de la porte du logis. Cette entrée de Dandin met le dernier trait au portrait que vient de nous en tracer Petit Jean. De même que Petit Jean ne parle que par proverbes, Dandin ne se servira que de termes de palais. Le théâtre de la première moitié du dix-neuvième siècle abusera du vieux loup de mer qui n'emploie que des expressions de marine.

3. Interjection d'encouragement : *Allons, vite !*

4. « En matière criminelle, dit le *Dictionnaire civil et canonique* publié en 1687 sans nom d'auteur, l'accusé est élargi en conséquence d'un jugement rendu sur les conclusions du Procureur du Roi, ou purement et simplement, lorsqu'il est pleinement justifié, et qu'il ne reste pas le moindre soupçon du crime ; ou à sa caution juratoire, à la charge de se représenter toutes fois et quantes qu'il en sera requis, s'il reste encore quelque doute » (p. 318). En homme qui sait à quoi s'en tenir sur les lenteurs de la justice, Dandin abrège les formalités.

DANDIN.

Au voleur ! Au voleur[1] !

PETIT JEAN.

Ho ! nous vous tenons bien[2].

L'INTIMÉ.

Vous avez beau crier.

DANDIN.

Main forte ! l'on me tue!

SCÈNE IV.

LÉANDRE, DANDIN, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

LÉANDRE.

Vite un flambeau ! j'entends mon père dans la rue.
Mon père, si matin qui vous fait déloger ?
Où courez-vous la nuit?

DANDIN.

Je veux aller juger. 70

LÉANDRE.

Et qui juger ? tout dort.

PETIT JEAN.

Ma foi, je ne dors guères.

LÉANDRE.

Que de sacs[3] ! il en a jusques aux jarretières.

DANDIN.

Je ne veux de trois mois rentrer dans la maison[4].

1. Τί δράσετ' ; οὐκ ἐρρήσετ', ὦ μιαρώτατοι,
Δικάσοντά με.

(ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, v. 156-157.)

2. A Philocléon qui le supplie de le laisser aller, Bdélycléon répond dans les *Guêpes* (v. 163) :

Μὰ τὸν Ποσειδῶ, Φιλοκλέων, οὐδέποτέ γε.

3. Le sac aujourd'hui est devenu le dossier. Dans le *Roman Bourgeois* (I, 25,) Vollichon appelle « homme de sac et de corde » un homme qui aime les sacs à procès. Rabelais disait (*Pantagruel*, VI, 12) qu'on reconnaissait un chiquanous « à un sac de toile plein d'informations attaché à sa ceinture. » — « Lorsque les procès sont bien *ensachés*, on les peut vraiment dire membrus et formés.... les sergents, huissiers, appariteurs, chicaneurs, procureurs..., suçant bien fort et continuellement les bourses des parties, engendrent à leurs procès tête, pieds, griffes, bec, dents, mains, veines, artères, nerfs, muscles, humeurs.... La vraie étymologie de procès est en ce qu'il doit avoir *prou sacs*.» (Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, chap. XLII.)

4. » Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfermée et

De sacs et de procès j'ai fait provision.

LÉANDRE.

Et qui vous nourrira?

DANDIN.

Le buvetier, je pense. 75

LÉANDRE.

Mais où dormirez-vous, mon père?

DANDIN.

A l'audience[1].

LÉANDRE.

Non, mon père : il vaut mieux que vous ne sortiez pas.
Dormez chez vous. Chez vous faites tous vos repas.
Souffrez que la raison enfin vous persuade ;
Et pour votre santé...

DANDIN.

Je veux être malade[2]. 80

LÉANDRE.

Vous ne l'êtes que trop. Donnez-vous du repos :
Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os[3].

DANDIN.

Du repos[4]? Ah! sur toi tu veux régler ton père.
Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère,
Qu'à battre le pavé[5] comme un tas de galants, 85
Courir le bal la nuit, et le jour les brelans[6] ?

l'esprit occupé de la plus noire chicane, ne se préfère au laboureur qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos et qui fait de riches moissons; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps où il n'y avait encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs. Il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette. » (La Bruyère, chap. VII, *de la Ville*.)

1. Voilà un coup qui porte; Racine en saura donner de plus rudes. Après cette réplique, Dandin se sauve; Léandre le retient.

2. Souvenir de *Tartuffe* (II, II) :

DORINE. — Si l'on ne vous aimait.... ORGON. — Je ne veux pas qu'on m'aime.

3. Dandin fait songer au loup de La Fontaine (*Fables*, I, V).

Un loup n'avait que les os et la peau.

4. C'est un cri d'indignation et de mépris.

5. Les gens qui battent le pavé sont les oisifs qui, n'ayant rien à faire, se promènent tout le jour.

6. Le *brelan*, bien connu dans ce jeu de famille qu'on appelle le trente et un, est la réunion de trois cartes de même figure ou de même point. Par corruption, il a signifié : maison de jeu, tripot. (Boileau, *Sat.*, X) :

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans.

L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense.
Chacun de tes rubans me coûte une sentence[1].
Ma robe vous fait honte : un fils de juge! Ah, fi!
Tu fais le gentilhomme[2]. Hé! Dandin, mon ami, 90
Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe
Les portraits des Dandins : tous ont porté la robe;
Et c'est le bon parti. Compare prix pour prix
Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis[3] :
Attends que nous soyons à la fin de décembre. 95
Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un pilier d'antichambre[4].
Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés[5],

1. « On portait encore des rubans au temps de Racine. C'était un reste de l'ancien habillement déchiqueté. Aujourd'hui les comédiens substituent au mot de *rubans* celui de *boutons*. » (Note de l'édition de 1768.)

2. Le Léandre de Racine ressemble au Nicodème de Furetière : « C'était un de ces jeunes bourgeois qui, malgré leur naissance et leur éducation, veulent passer pour des gens du bel air, et qui croient, quand ils sont vêtus à la mode et qu'ils méprisent ou raillent leur parenté, qu'ils ont acquis un grand degré d'élévation au-dessus de leurs semblables. » (*Roman bourgeois*, I, 12-13.) Dans le même ouvrage, le procureur Vollichon déclarait que « le temps qu'on employait ainsi à s'habiller proprement était perdu, et qu'on aurait fait cinq ou six rôles d'écritures. Il se plaignait aussi que telle pièce d'ajustement coûtait la valeur de plus de vingt plaidoyers » (I, p. 26). Deux ans après *les Plaideurs*, le comédien Rosimont écrivait dans son *Avocat sans étude* (sc. III) :

Ces gens-là vendent bien leur encre et leur papier;
On ne peut s'en passer et leurs belles paroles,
Soit à bien, soit à mal, produisent des pistoles.
Cela vaut mieux cent fois que tous ces damoiseaux
Qui n'ont point d'autres soins que de faire les beaux,
Qui par leurs vanités ménagent mal leur bourse,
Et se trouvent enfin sans aucune ressource.
Pour moi je n'en veux point, et quand un avocat
Pour tout bien aujourd'hui n'aurait que son état,
C'est un point résolu, je lui donne ma fille.

3. Collantine dit dans le *Roman bourgeois* (II, 32) : « J'estime autant et plus un procureur qu'un gentilhomme. J'en sais cent raisons, et surtout une qui est décisive, pour faire voir l'avantage que l'un a sur l'autre : c'est qu'il n'y a point de gentilhomme, tant puissant soit-il, qui ait pu ruiner le plus chétif procureur; et il n'y a point de si chétif procureur qui n'ait ruiné plusieurs riches gentilshommes. »

4. On appelle ainsi un habitué d'un établissement public qui n'en bouge pas plus qu'un des piliers qui soutiennent l'édifice. Regnard dira dans le *Joueur* (I, 7) :

Vous êtes pilier né de tous les lansquenets.

5. Familièrement ce mot s'emploie pour désigner des gens de haut parage, qui ont beaucoup de plumes à leur chapeau. Dans ce sens *huppé* est généralement précédé de *plus*. On lit dans le *Bourgeois de qualité* (II, 4) du comédien Hauteroche :

Il trouve à se fourrer parmi les plus huppés.

Tout ce passage est imité d'Aristophane (*Guêpes*, 550-553) :

Τί γὰρ εὔδαιμον καὶ μακαριστὸν μᾶλλον νῦν ἐστὶ δικαστοῦ,
Ἢ πρωϊερώτερον ἢ δεινότερον ζῷον, καὶ ταῦτα γέροντος;
Ὃν πρῶτα μὲν ἕρπον τ' ἐξ εὐνῆς τηροῦσ' ἐπὶ τοῖσι δρυμάκτοις
Ἄνδρες μεγάλοι καὶ τετραπήχεις.

A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés,
Le manteau sur le nez, ou la main dans la poche,
Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche[1]? 100
Voilà comme on les traite. Hé! mon pauvre garçon,
De ta défunte mère est-ce là la leçon?
La pauvre Babonnette! Hélas, lorsque j'y pense,
Elle ne manquait pas une seule audience.
Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta, 105
Et Dieu sait bien souvent ce qu'elle en rapporta :
Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes[2].
Et voilà comme on fait les bonnes maisons. Va,
Tu ne seras qu'un sot.

LÉANDRE.

Vous vous morfondez là, 110
Mon père. Petit Jean, remenez votre maître;
Couchez-le dans son lit; fermez porte, fenêtre;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud.

PETIT JEAN.

Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut[3].

1. En général, ce sont des chiens qui remplissent cet emploi.

2. Le trait est dirigé contre Mme Tardieu, femme d'un lieutenant criminel bien connu au dix-septième siècle par son avarice, qui causa sa mort en tentant la cupidité des voleurs. Boileau a peint ce couple dans sa satire X :

L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des présents qu'à l'abri de la magistrature
Le mari quelquefois des plaideurs extorquait,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquait.

Madame Tardieu avait en effet volé quelques serviettes au buvetier du Palais. Pour la dégoûter de ses biscuits, un pâtissier fut obligé d'en mettre à sa portée de purgatifs. Avant Racine, Remy Belleau avait dit (*La Reconnue*, II, 1) :

D'autre côté, j'ai une mère
Qui me dit toujours : Feu ton père
Faisait ceci, faisait cela,
Allait deçà, allait delà
Pour avoir pratique au palais.
Ah! que Dieu lui pardoint jamais!
Ne revint, en quelque saison,
La bourse vide à la maison.

L'avarice des gens de robe était très raillée au dix-septième siècle. Dans le *Roman bourgeois* (1, 29), la mère de Lucrèce, femme d'un référendaire de la chancellerie, « eût crié deux jours si elle eût vu que quelque bout de chandelle n'eût pas été mis à profit, ou si on eût jeté une allumette, avant que d'avoir servi par les deux bouts. » Furetière terminait également ainsi sa satire du *Jeu de boules des Procureurs :*

T'ayant fait ce récit, Maucroix, t'étonnes-tu
Qu'aujourd'hui le Palais se trouve sans vertu?
Pourrait-on rencontrer une ombre de justice
Où règne cette énorme et barbare avarice?

3. Il n'y avait pas encore de barres à toutes les fenêtres.

DANDIN.

Quoi? l'on me mènera coucher sans autre forme? 115
Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme [1].

LÉANDRE.

Eh! par provision, mon père, couchez-vous [2].

DANDIN.

J'irai; mais je m'en vais vous faire enrager tous;
Je ne dormirai point.

LÉANDRE.

Hé bien! à la bonne heure!
Qu'on ne le quitte pas. Toi, l'Intimé, demeure [3]. 120

1. « Au tome II, p. 260, du *Ducatiana* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-12), on dit que Racine a fait ici un emprunt au *Mensa philosophica*, ce petit livre de Thibauld d'Auguilbert auquel Molière doit l'idée de son *Médecin malgré lui*. Dans le *Mensa philosophica* (livre IV, chap. XXXIII), *de Advocatis*, on raconte l'anecdote d'un avocat mourant, qui ne veut pas communier si un arrêt n'est rendu par des juges compétents pour le lui prescrire: « Advocatus quidam, cum graviter infirmaretur, et diceret ei ut communicaret: « Volo, inquit, ut mihi judicetur, an debeam facere, necne. » Et cum adstantes dicerent ei: « Judicamus quod sic. — Appello, inquit, tanquam ab iniquâ sententiâ, quia non estis judices mei. » Et sic mortuus est. » (Note de l'édition P. MESNARD.) Dans *le Jeu de boules des Procureurs*, Furetière nous montre un de ces messieurs tombé par terre; les autres ne veulent le ramasser qu'en forme:

Tel pour le relever vent des Lettres du Sceau,
L'autre vient s'enquérir s'il boit son vin sans eau.

Furetière dit encore dans la même satire:

Le plus divertissant, c'est que chacun se pique
De bien dire, en parlant sa langue de pratique;
Quand une boule pousse une autre en son chemin,
Elle a lettres, dit-on, pour la conforte main;
C'est subrogation, quand elle entre en sa place:
Distraction se fait, alors qu'elle la chasse.
Et c'est reintégrande, alors qu'elle revient,
Ayant un peu gauchi du chemin qu'elle tient:
Quand elle tourne ailleurs, c'est un declinatoire:
Va-t-elle un peu trop doux, c'est lors le petitoire.
Si quelqu'un met au but, soudain il s'applaudit,
Disant qu'il a fourni pièce sans contredit.....
Ils se querellent même en semblables paroles:
Qui joue à contre-temps n'est point un tour des rôles;
Qui donne un démenti, dit qu'il s'inscrit en faux;
C'est dol, quand la partie est faite entre inégaux;
Qui vend ses compagnons est stellionataire;
Qui conteste souvent, un plaideur téméraire,
Et si quelqu'un soutient un mot qui fait affront,
Il dit qu'il va subir le récol et confront.

C'est dans ce style aussi que Belastre déclare sa flamme à Collantine (*Roman bourgeois* (II, 63-64).

2. *Provision* a beaucoup de sens dans le langage judiciaire. Ici on peut l'interpréter par le passage suivant du *Nouveau dictionnaire civil et canonique* (Anonyme, 1707): « Le juge donne la *provision au titre*, c'est-à-dire que celui qui a un contrat ou autre titre obtient *par provision* ce qu'il demande. Par exemple, un créancier a une promesse; il obtient par provision sur une simple requête la permission de saisir et arrêter entre les mains des débiteurs de son débiteur » (p. 730). Ainsi, c'est seulement en usurpant les fonctions de juge, et en lui donnant la *provision au titre* que Léandre parvient à vaincre la résistance de son père.

3. Le premier hémistiche s'adresse à Petit Jean.

SCÈNE V.

LÉANDRE, L'INTIMÉ.

LÉANDRE.

Je veux t'entretenir un moment sans témoin.

L'INTIMÉ.

Quoi? vous faut-il garder?

LÉANDRE.

J'en aurais bon besoin.
J'ai ma folie, hélas! aussi bien que mon père.

L'INTIMÉ.

Ho! vous voulez juger?

LÉANDRE, montrant le logis d'Isabelle.

Laissons là le mystère.
Tu connais ce logis.

L'INTIMÉ.

Je vous entends enfin : 125
Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin.
Vous me voulez parler sans doute d'Isabelle.
Je vous l'ai dit cent fois, elle est sage, elle est belle;
Mais vous devez songer que monsieur Chicanneau
De son bien en procès consume le plus beau[1]. 130
Qui ne plaide-t-il point? Je crois qu'à l'audience
Il fera, s'il ne meurt, venir toute la France.
Tout auprès de son juge il s'est venu loger :
L'un veut plaider toujours, l'autre toujours juger.
Et c'est un grand hasard s'il conclut votre affaire[2] 135
Sans plaider le curé, le gendre, et le notaire[3].

1. On lit dans le *Roman bourgeois* (II, 50) : « J'ai ouï dire encore ce matin à un de mes amis qu'il n'avait jamais eu qu'un procès, qu'il avait gagné, avec dépens et amende, mais qu'il s'est trouvé à la fin que, s'il eût abandonné dès le commencement la dette pour laquelle il plaidait, il aurait gagné beaucoup davantage. » Un peintre s'amusa un jour à peindre deux plaideurs : il représenta nu celui qui avait perdu sa cause, et en chemise celui qui l'avait gagnée.

2. S'il mène à bonne fin le mariage.

3. Furetière, dans son *Roman bourgeois* (II, 128), dit du mariage de Charroselles et de Collantine : « Jamais traité de paix entre princes ennemis n'a eu des articles plus débattus; jamais alliance de couronnes n'a été plus scrupuleusement examinée..... » Et (p. 129) : « Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que les autres personnes, quand elles font des contrats, tâchent d'y mettre des termes clairs et intelligibles, et toutes les clauses qu'elles peuvent s'imaginer pour s'exempter de procès; mais Collantine, tout au contraire, tâchait de faire remplir le sien de

LÉANDRE.

Je le sais comme toi. Mais malgré tout cela,
Je meurs pour Isabelle.

L'INTIMÉ.

Hé bien ! épousez-la.
Vous n'avez qu'à parler : c'est une affaire prête.

LÉANDRE.

Eh ! cela ne va pas si vite que ta tête [1]. 140
Son père est un sauvage à qui je ferais peur.
A moins que d'être huissier, sergent ou procureur [2],
On ne voit point sa fille ; et la pauvre Isabelle,
Invisible et dolente, est en prison chez elle.
Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets [3], 145
Mon amour en fumée, et son bien en procès [4].
Il la ruinera, si l'on le laisse faire.
Ne connaîtrais-tu pas quelque honnête faussaire

termes obscurs et équivoques, même d'y mettre des clauses contradictoires, pour avoir l'occasion, et ensuite le plaisir, de plaider tout son saoul. » Déjà (II, 36-37) le futur mari, Charrosellcs, avait lancé contre Collautine cette épigramme :

Pilier mobile du palais,
Ame aux procès abandonnée,
C'est dommage, tant tu t'y plais,
Que Normande tu ne sois née.
Je m'attends qu'un de ces matins
Ton humeur chicaneuse plaide
Contre le ciel et les destins,
Qui l'ont fait si gueuse et si laide.

1. Que ta tête va, que ton imagination marche.

2. Les huissiers étaient des officiers de justice chargés de signifier les actes de procédure, et de mettre à exécution les jugements. « Comme ils ont l'avantage d'être serviteurs du plus auguste Parlement du monde, on ne peut pas dire que leurs charges, non plus que celles de quelques Compagnies Souveraines, soient viles et méprisables, comme certains auteurs ont voulu soutenir, puisque l'honneur d'exécuter les ordres d'une Cour supérieure couvre en quelque sorte le mépris qu'ils pourraient s'attirer dans leurs fonctions les plus basses. » (*Dictionnaire civil et canonique*, p. 448.) Le sergent était chargé des poursuites judiciaires ; ce sont les huissiers d'aujourd'hui : « Sergens, quasi serregens, d'autant que leur estat est voué à la capture des malgisans » (PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 688). Le procureur était l'officier de justice que nous nommons aujourd'hui avoué. Il ne fallait pas le confondre avec le Procureur général ou Procureur du Roi, qui était la première personne de la justice, après le chancelier et le premier président.

3. J'ai vu sur ma ruine élever l'injustice.
(*Britannicus*, III, VII.)

Il pense voir en pleurs dissiper cet orage.
(*Andromaque*, V, I.)

4. Boileau a dit de la Chicane (*Lutrin*, V, 45) :

Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
Pour consumer autrui le monstre se consume,
Et dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers.

Qui servît ses amis, en le payant, s'entend [1],
Quelque sergent zélé?

L'INTIMÉ.

Bon! l'on en trouve tant! 150

LÉANDRE.

Mais encore?

L'INTIMÉ.

Ah! Monsieur, si feu mon pauvre père
Était encor vivant, c'était bien votre affaire.
Il gagnait en un jour plus qu'un autre en six mois :
Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits [2].
Il vous eût arrêté le carrosse d'un Prince [3], 155
Il vous l'eût pris lui-même; et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerfs de bœuf,
Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf [4].
Mais de quoi s'agit-il? suis-je pas fils de maître [5]?
Je vous servirai.

LÉANDRE.

Toi?

L'INTIMÉ.

Mieux qu'un sergent peut-être. 160

LÉANDRE.

Tu porterais au père un faux exploit?

L'INTIMÉ.

Hon! hon!

1. Le médecin Rondibilis, dans Rabelais (III, xxxiii), dit à Panurge : « Je suis à votre commandement. — En payant, dit Panurge. — Cela s'entend, répondit Rondibilis. »

2. Parodie du fameux vers du *Cid :*

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

La vérité est que les rides ne gravent que les années. Bois-Robert, dans sa comédie de la *Belle Plaideuse*, représentée en 1654, avait parodié aussi peu respectueusement le mot de Don Diègue à Rodrigue. Un de ses personnages dit à un recors (IV, iv) :

Dis, drôle, as-tu du cœur?

Et le recors répond :

Oui, Monsieur, à revendre.

3. Sans craindre de s'attirer une mauvaise affaire.

4. « Si en tout le territoyre n'estoyent que trente coupz de baston à guaingner, il en emboursoyt touiours vingt huyct et demy..... » (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. xvi). Remarquez l'expression pittoresque *emboursait* au lieu de *recevait*.

5. Ellipse qu'on n'admettrait plus aujourd'hui, et qui donnait de la légèreté à la phrase. Voir *Mithridate*, vers 125

LÉANDRE.

Tu rendrais à la fille un billet?

L'INTIMÉ.

Pourquoi non [1]?
Je suis des deux métiers.

LÉANDRE.

Viens, je l'entends qui crie.
Allons à ce dessein rêver ailleurs.

SCÈNE VI.

CHICANNEAU, PETIT JEAN.

CHICANNEAU, allant et revenant.

La Brie,
Qu'on garde la maison, je reviendrai bientôt. 165
Qu'on ne laisse monter aucune âme là-haut.
Fais porter cette lettre à la poste du Maine [2].
Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne [3],

1. Ces deux vers préparent le second acte de la comédie.
2. Les Manceaux, comme les Normands, ont la réputation d'aimer les procès.
3. Nicodème « feignit qu'il avait une excellente garenne à la campagne, d'où on lui envoyait souvent des lapins. Il dit à Vollichon qu'il lui en envoierait deux, et qu'il les irait manger avec lui » (FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, 20.). Le même Furetière, dans sa satire intitulée *le Déjeuner d'un Procureur* et dédiée à M. Pelisson, secrétaire du Roy, avait déjà montré l'influence que peut avoir un lièvre sur un procureur :

Je m'en vais un matin pour lui parler d'affaire;
Je le trouve, et d'abord le salue humblement,
Lui parle chapeau bas, lui fais un compliment,
Et lui demande enfin s'il a sur mon instance,
Ou pour, ou contre moi, fait rendre une sentence?
Tandis qu'assis au feu près de son pot qui cuit,
Sans coiffe étant coiffé d'un gras bonnet de nuit,
Rongeant pour déjeûner en sa main une croûte.
Sans bouger, sans mot dire, il me voit, il m'écoute;
Puis détournant les yeux, et fronçant le sourcil,
« Vous m'importunez-bien, mon ami, me dit il;
Vous croyez que je songe à votre seule affaire;
Voyez le rapporteur, parlez au secrétaire,
Ils sont allés aux champs, et n'ont rien fait du tout.
C'est beaucoup si d'un mois vous en venez à bout.
Excusez, dis-je alors, Monsieur; je ne vous presse
Qu'après m'avoir donné votre parole expresse.
J'aurais plus attendu; mais souffrez qu'à présent,
D'un levraut que j'ai pris je vous fasse un présent. »
Et soudain mon laquais, l'ayant sous sa mandille,
Par mon commandement le délivre à sa fille.
A ces mots il se lève, il m'ôte son bonnet,
Me fait le pied de veau, m'accolle le jarret,
Et comme si j'étais sur le pas de sa porte,
Me demande en bourgeois comme quoi je me porte:

Et chez mon procureur porte-les ce matin.
Si son clerc vient céans, fais-lui goûter mon vin. 170
Ah! donne-lui ce sac qui pend à ma fenêtre.
Est-ce tout? Il viendra me demander peut-être
Un grand homme sec, là, qui me sert de témoin
Et qui jure pour moi lorsque j'en ai besoin [1] :
Qu'il m'attende. Je crains que mon juge ne sorte : 175
Quatre heures vont sonner [2]. Mais frappons à sa porte [3].

PETIT JEAN, entr'ouvrant la porte.

Qui va là?

CHICANNEAU.

Peut-on voir Monsieur [4]?

PETIT JEAN, refermant la porte.

Non.

CHICANNEAU, frappant à la porte.

Pourrait-on
Dire un mot à Monsieur son secrétaire?

PETIT JEAN, refermant la porte.

Non.

Puis me parlant d'affaire, il me dit: « Dans ce jour
Vos Messieurs, que je crois, seront bien de retour.
J'ai mis tout en état, votre instance est instruite,
J'ai recouvré l'enquête, et l'ai vue, et produite;
J'ai mis les sacs au greffe, et jeudi, Dieu m'aidant,
J'obtiendrai le bureau du premier président.
Vous en devez attendre heureuse et prompte issue,
Je la prends fort à cœur, et l'ai fort bien conçue.
Si je n'ai des dépens, j'y perdrai mon latin »....

On apprend à la fin que rapporteur et secrétaire n'ont bougé de la ville.

1. C'était un métier. Voir la note du vers 718.

2. N'oublions pas que c'est quatre heures du matin.

3. « Dans les pièces anciennes, où la scène se passe fréquemment soit sur une place publique, soit dans une rue, tous les acteurs, jeunes ou vieux, bons ou mauvais, lorsqu'il s'agit de heurter à une porte quelconque, le font en frappant du pied contre terre. Cet usage est d'un ridicule qui n'a pas même besoin d'être prouvé; car l'acteur du dehors n'est censé être entendu de celui ou de ceux qui sont au-dedans, que parce que, frappant sur des planches, il en résulte un bruit assez fort pour indiquer sa présence; mais si l'acteur frappait réellement sur le pavé, comme il est présumé le devoir faire, il serait de toute impossibilité qu'il se fît ouïr. Cet usage vient sans doute de la négligence du décorateur à mettre aux portes qui doivent s'ouvrir un heurtoir ou une sonnette. Il est étonnant qu'une bizarrerie aussi choquante n'ait encore frappé personne, ou du moins qu'on n'ait pas réclamé contre; elle anéantit toute illusion, et sans l'illusion il n'existe point d'art dramatique. » Voilà ce qu'on lit dans le *Censeur dramatique* (t. III, p. 188), publié à la fin du siècle dernier par Grimod de la Reynière.

4. Rappelons-nous qu'Alceste (*Misanthrope*, I, 1) refusait d'aller visiter ses juges :

..... Est-ce que ma cause est injuste ou douteuse?

Il pensait comme la Bruyère (*De quelques usages*) : « Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur : car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice. »

CHICANNEAU, frappant à la porte.

Et Monsieur son portier?

PETIT JEAN.

C'est moi-même.

CHICANNEAU.

De grâce,
Buvez à ma santé, Monsieur.

PETIT JEAN, prenant l'argent.

Grand bien vous fasse! 180

(Refermant la porte.)

Mais revenez demain.

CHICANNEAU.

Hé! rendez donc l'argent.
Le monde est devenu, sans mentir, bien méchant.
J'ai vu que[1] les procès ne donnaient point de peine :
Six écus en gagnaient une demi-douzaine.
Mais aujourd'hui, je crois que tout mon bien entier 185
Ne me suffirait pas pour gagner un portier[2].

1. J'ai vu le temps où.

2. Scapin expose ainsi au bonhomme Argante que les procès coûtent très cher : « Pour plaider, il vous faudra de l'argent : il vous en faudra pour l'exploit ; il vous en faudra pour le contrôle ; il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, conseils, productions, et journées de procureur ; il vous en faudra pour les consultations et plaidoieries des avocats, pour le droit de retirer le sac et pour les grosses d'écritures ; il vous en faudra pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusion, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointement, sentences et arrêts, contrôles, signatures et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous les présents qu'il vous faudra faire » (Molière, *Fourberies de Scapin*, XIII, VIII). Nicette disait aussi dans *la Belle Plaideuse* de Bois-Robert (I, III)

Connaissez-vous pas bien l'humeur de ma maîtresse?
Monsieur, n'en accusez que ses maudits procès ;
La fièvre trouble moins et cause moins d'accès ;
Tantôt nos chiens de clercs, je croy qu'ils étaient ivres,
Montaient nos contredits à quatre-vingt-dix livres,
Je croy qu'ils les feront encor monter plus haut,
Et sans argent comptant menacent d'un deffaut :
Jugez si ce n'est pas pour nous mettre en colère :
Pour supporter ces frais notre bourse est légère :

et Atalante dans l'*Avocat dupé* de Chevreau :

Les juges ont trouvé le procès odieux,
Parce que trop peu d'or éclatait à leurs yeux.
Helas, notre partie en fit bien son affaire,
Et vit bien que l'argent y serait nécessaire,
Que c'est par ce moyen qu'on les doit étonner,
Et qu'on n'en a du bien qu'à force d'en donner.

Enfin rappelons-nous les beaux vers de Boileau (*Lutrin*, II, 107-1

Que feriez-vous, helas! si quelque exploit nouveau
Chaque jour, comme moi, vous traînait au barreau ;
S'il fallait, sans amis, briguant une audience,
D'un magistrat glacé soutenir la présence,
Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur,
Aborder sans argent un clerc de rapporteur?

Mais[1] j'aperçois venir Madame la comtesse[2]
De Pimbesche. Elle vient pour affaire qui presse.

SCÈNE VII.

LA COMTESSE, CHICANNEAU.

CHICANNEAU.

Madame, on n'entre plus.

LA COMTESSE.

Hé bien! l'ai-je pas dit?
Sans mentir, mes valets me font perdre l'esprit. 190
Pour les faire lever c'est en vain que je gronde :
Il faut que tous les jours j'éveille tout mon monde.

CHICANNEAU.

Il faut absolument qu'il se fasse celer[3].

LA COMTESSE.

Pour moi, depuis deux jours je ne lui puis parler.

CHICANNEAU.

Ma partie est puissante[4], et j'ai lieu de tout craindre. 195

LA COMTESSE.

Après ce qu'on m'a fait, il ne faut plus se plaindre.

CHICANNEAU.

Si pourtant[5] j'ai bon droit.

LA COMTESSE.

Ah! Monsieur, quel arrêt!

CHICANNEAU.

Je m'en rapporte à vous. Écoutez, s'il vous plaît.

1. Deux phrases de suite commençant par *mais;* c'est une légère négligence.
2. On a dit que Furetière et Racine avaient peint tous deux la comtesse de Crissé, l'un sous le nom de Collantine, l'autre sous celui de comtesse de Pimbesche; voici dans le *Roman bourgeois* (II, 11-12) une partie du portrait de Collantine : « Toute sa concupiscence n'avait pour objet que le bien d'autrui; encore n'enviait-elle, à proprement parler, que le litigieux; car elle eût joui avec moins de plaisir de celui qui lui aurait été donné, que de celui qu'elle aurait conquis de vive force et à la pointe de la plume. Cette fille était sèche et maigre du souci de sa mauvaise fortune..... Sa taille menue et déchargée lui donnait une grande facilité de marcher, dont elle avait bon besoin pour ses sollicitations, car elle faisait tous les jours autant de chemin qu'un semonneur d'enterrements. Sa diligence et son activité étaient merveilleuses: elle était plus matinale que l'aurore et ne craignait non plus de marcher de nuit que le loup-garou ».
3. Qu'il fasse défendre sa porte.
4. Mon adversaire.
5. Locution surannée, signifiant: cependant. De même (Act. II, sc. xi, v. 558)

Si pourtant
Sur toute cette affaire il faut que je le voie.

LA COMTESSE.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, la perfidie [1].

CHICANNEAU.

Ce n'est rien dans le fond.

LA COMTESSE.

Monsieur, que je vous die [2]... 200

CHICANNEAU.

Voici le fait. Depuis quinze ou vingt ans en çà,
Au travers d'un mien pré certain ânon passa,
S'y vautra, non sans faire un notable dommage,
Dont je formai ma plainte au juge du village.
Je fais saisir [3] l'ânon. Un expert est nommé [4], 205
A deux bottes de foin le dégât estimé.
Enfin, au bout d'un an, sentence par laquelle
Nous sommes renvoyés hors de cour [5]. J'en appelle.
Pendant qu'à l'audience on poursuit un arrêt,
Remarquez bien ceci, Madame, s'il vous plaît, 210
Notre ami Drolichon [6], qui n'est pas une bête,
Obtient pour quelque argent un arrêt sur requête,
Et je gagne ma cause. A cela que fait-on ?
Mon chicaneur s'oppose à l'exécution [7].
Autre incident : tandis qu'au procès on travaille, 215
Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille.
Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour
Du foin que peut manger une poule en un jour [8] :

1. « Il n'y a rien de plus naturel aux plaideurs que de se conter leurs procès les uns aux autres. Ils font facilement connaissance ensemble, et ne manquent point de matière pour fournir à la conversation. » (Furetière, *Roman bourgeois*, II, p. 14.) La nuit seule peut interrompre le récit de tous les procès de Collantine.

2. On employait alors indifféremment *die* ou *dise*.

3. *Saisir*, retenir par voie de saisie.

4. Les experts étaient « des gens connaissants » qui faisaient leurs rapports pour éclairer les juges. Un édit du mois de mai 1690 créera des charges de Juges-Experts.

5. C'est ce qui arrive à Charroselles et à Collantine plaidant l'un contre l'autre : « La cause fut mise au rôle, et après avoir été longtemps sollicitée et bien plaidée, les parties furent mises hors de cour et de procès, sans aucune réparation, dommages intérêts ni dépens. Ainsi, qui avait été battu demeura battu, et tous les grands frais que les parties avaient faits de part et d'autre furent à chacune pour son compte » (Furetière, *Roman bourgeois*, II, p. 38).

6. En sa qualité de procureur, Drolichon est un ami commun des deux vieux plaideurs. Remarquez la ressemblance de ce nom avec Vollichon, dans le *Roman bourgeois*.

7. « Exécution signifie perfection, c'est pourquoi, quand on procède à l'exécution d'un jugement, c'est accomplir ce que le juge a ordonné. » (*Dictionnaire civil et canonique*, 1687, p. 343.)

8. Cizeron-Rival a écrit dans ses *Récréations littéraires* (p. 104-105) : « Racin

Le tout joint au procès enfin, et toute chose
Demeurant en état, on appointe la cause [1] 220
Le cinquième ou sixième avril cinquante-six [2].
J'écris sur nouveaux frais. Je produis, je fournis
De dits, de contredits [3], enquêtes [4], compulsoires [5],
Rapports d'experts, transports [6], trois interlocutoires [7],
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux. 225
J'obtiens lettres royaux [8], et je m'inscris en faux [9].

a pris l'idée de cet incident du procès de Chicanneau dans la *Gente Poitevin' rie*, poëme en langage poitevin imprimé à Poitiers en 1610. Il est parlé dans cet ouvrage d'un procès qu'un paysan poitevin avait fait à son voisin, en réparation du dommage fait à ses champs par cinq ou six oisons de ce même voisin.»

1. « On appelle dans le figuré *appointement* le règlement du juge sur lequel on instruit l'instance ou le procès qui n'a pu être jugé à l'audience, soit à cause de la difficulté des questions, soit à cause du nombre des titres qui doivent concourir à la décision. » (*Nouveau dictionnaire civil et canonique*, 1707, p. 88.)

2. Chicanneau précise.

3. Les contredits sont des écritures par lesquelles on contredit les avertissements et pièces produites, soit pour empêcher les inductions qu'en tire la partie adverse, soit pour faire valoir le droit de la partie qui contredit.

4. « Du latin *inquisitio*... C'est en matière civile la recherche de la vérité dans la déposition des témoins, comme est l'information en matière criminelle » (*Dictionnaire civil et canonique*, 1687, p. 327).

5. « Les lettres de compulsoire contiennent le pouvoir donné à un huissier ou sergent de contraindre des greffiers, notaires ou autres personnes publiques, à représenter leurs registres ou minutes. » (*Ibid.*, p. 543.)

6. « Le transport est un acte par lequel celui à qui on a cédé, appelé cessionnaire, entre aux droits de celui qui cède, appelé cédant. » (*Ibid.*, p, 747.)

7. « Un jugement interlocutoire ne juge pas le fond, il ordonne seulement une instruction pour parvenir à la connaissance de quelque chose qui doit servir d'éclaircissement. » (*Ibid.*, p. 494.) Dans le *Légataire universel* de Regnard (III, VIII), Crispin, déguisé en femme de qualité, raconte un procès supposé :

> Je propose d'abord un bon déclinatoire ;
> On passe outre : je forme empêchement formel ;
> Et, sans nuire à mon droit, j'anticipe l'appel ;
> La cause est au baillage ainsi revendiquée :
> On plaide ; et je me trouve enfin interloquée.

Lisette, la soubrette, feint d'être choquée de ce terme *rébarbaratif*, comme disait La Fontaine :

> Interloquée ! ah ! ciel ! quel affront est-ce là ?
> Et vous avez souffert qu'on vous interloquât !
> Une femme d'honneur se voir interloquée !...
> .... Juge de ses jours ne m'interloquera ;
> Le mot est immodeste, et le terme me choque ;
> Et je ne veux jamais souffrir qu'on m'interloque.

8. Dans notre vieux français, les adjectifs dérivés des adjectifs latins en *is* n'avaient qu'une seule forme pour les deux genres ; ex. : grand messe. « Les Lettres royaux sont de grâce ou de justice. Les Lettres de grâce sont celles que Sa Majesté accorde pour dispenser quelqu'un de la rigueur du droit commun. Celles de justice, fondées au contraire sur le droit commun, ne sont obtenues qu'a l'effet de faire rendre la justice.» (*Dictionnaire civil et canonique*, 1687, p. 541.)

9. « L'inscription de faux est une déclaration qu'on fait inscrire sur le registre du greffe de la juridiction où en est poursuivi, par laquelle on maintient le titre de la demande faux, contrefait ou altéré. En sorte qu'on peut dire que c'est une instance criminelle incidente, laquelle est formée par le défendeur à l'effet de détruire le titre du demandeur. » (*Ibid.*, p. 468.)

Quatorze appointements, trente exploits, six instances,
Six-vingts [1] productions [2], vingt arrêts de défenses [3],
Arrêt enfin [4]. Je perds ma cause avec dépens,

1. Vieille manière de compter pour dire cent vingt. Nous avons encore les Quinze-Vingts : c'est un hôpital que saint Louis fonda à Paris pour trois cents aveugles.

2. « L'inventaire de production est un état contenant la description de quelques effets, ou des pièces produites dans une instance. » (*Dictionnaire civil et canonique*, 1687, p. 502.)

3. « Un arrêt de défenses, c'est celui qui est obtenu ou pour empêcher l'exécution d'une contrainte par corps, ou celle d'un décret ; dans ce dernier cas l'arrêt de défenses ne peut être accordé qu'au préalable les charges et informations n'aient été vues. » (*Nouveau dictionnaire civil et canonique*, 1707, p. 254.)

4. Rabelais (*Pantagruel*, III, 39) a le premier accumulé par raillerie tous ces termes barbares : « Il voit, revoit, lit, relit, paperasse et feuillette les complaintes, ajournements, comparutions, commissions, informations, etc. » Pierre Leloyer, qui a imité les *Oiseaux* d'Aristophane sous le titre de *Nephélo-Cocugie*, faisait dire plus brièvement à son Chicanoux :

Procès, débats je moyenne et je fais
Que sur le croc ils pendent pour jamais.
Si Dieu au ciel a la puissance telle
Qu'il donne à l'âme une essence immortelle,
J'ay le pouvoir dessus tous les mortels
De rendre aussi les procès immortels.
Sac dessus sac, et forme dessus forme,
L'évident droict en obscur y transforme,
Et par deffaux et par forclusions,
Adjournements et intymations,
Je subvertis du bon droict la substance,
Ou je l'altère et le tiens en balance.

Atalante avait dit encore avant Racine dans l'*Avocat dupé* de Chevreau (1637) :

...Qu'un jeune avocat est un sot animal !
Depuis que j'en vois tant, sache que je me pique
D'entendre aussi bien qu'eux les termes de pratique
Ordonnances, édits, vérifications,
Inventaires, défauts, renvois, productions,
Requête, appointements, contredits et sentences,
Appels, désertions, demandes et défenses.
Grâces, rémissions, inscriptions à faux,
Arrêts, transactions, griefs, Lettres Royaux.

Dans l'*Avocat sans étude* du comédien Rosimond, représenté en 1670, le savetier Carille, qu'on veut faire passer pour avocat, mêlera d'une façon plaisante aux termes de procédure les termes de son métier :

CARILLE Je suis, sans me vanter, un diable en procédures,
Et je mets en latin jusqu'à mes écritures.
ALCIDOR Quel grand savoir !
Ah ! j'ai bien d'autres connaissances,
CARILLE Et l'on peut m'appeler le trésor des sciences :
Je connais tire-pied, aleine, machinoir.
Dent de loup, quarrelet, écoffrais, embouchoir...
(*Lise le tirant par le bras, il reprend :*)
Contredits, inventaire, appointement, requête,
Moyens de nullité, rescision, enquête,
Promesses, testaments, contrats, procès-verbaux,
Forclusions, refuts, griefs, Lettres Royaux,
Maroquin de Loubec, de Levant et de Flandre,
Et d'autres cuirs encor, si vous voulez m'entendre,
Comme cuir de Pérou, de Sénégal, Cahrou,
Bazane, veau tanné, vache rousse, mouton...
(*Lise le tire encore par le bras*)
Productions, extraits, écritures, sentences,
Placets bien raisonnés, controlles, ordonnances,
En un mot, je sais tous les termes du Palais,
Savatte, arrêt, rivet et vieux souliers refaits

Estimés environ cinq à six mille francs. 230
Est-ce là faire droit? est-ce là comme on juge [1]?
Après quinze ou vingt ans! Il me reste un refuge [2] :
La requête civile est ouverte pour moi [3],
Je ne suis pas rendu. Mais vous, comme je voi [4],

1. Tout plaideur qui a perdu sa cause, quelque mauvaise qu'elle fût, se plaint de l'iniquité des juges.

2. Une ressource.

3. « Ceux qui ont été parties dans les arrêts et jugements en dernier ressort,... ne peuvent obliger des juges à se rétracter, qu'en obtenant des lettres en forme de requête civile... Pour empêcher que les parties ne s'engagent sans avoir de bons moyens, l'ordonnance veut que la requête civile soit fondée sur l'avis de trois avocats... Les choses ainsi préparées, l'impétrant donne sa requête afin d'entérinement, et consigne en même temps l'amende de 450 livres si l'arrêt est contradictoire, ou de 225 livres s'il est par défaut. Les conclusions de cette requête sont à ce qu'il plaise à la cour entériner les lettres selon leur forme et teneur : ce faisant remettre les parties au même état qu'elles étaient avant l'arrêt. » (*Nouveau dictionnaire civil et canonique,* 1707, p. 672-673.) De Beys dans sa tragi-comédie de l'*Hopital des fous* (Paris, chez Quinet, 1637, in-4°), avait montré (III. II) un malheureux plaideur devenu fou, qui parlait à peu près comme le fait ici Chicanneau :

C'est en vain que j'espère :
Mes raisons sont de poids, mais ma bourse est légère ;
Ces procureurs de nom, et trompeurs en effet,
Disaient avec raison qu'ils prenaient bien mon fait ;
Ils ont usé vers moi de toute leur malice ;
J'ai fait plus de détours que n'en a fait Ulysse ;
Après avoir enfin couru mille chemins,
Ils m'ont pour mon argent laissé des parchemins ;
Tous mes biens sont perdus, la source en est tarie,
Car je porte en ces sacs toute ma métairie;
Encor n'y vois-je goutte, et crois que les Démons
Pour troubler nos esprits ont inventé ces noms.
Les formes y sont tout : on donne la justice
A celui qui chicane avec plus d'artifice,
Je le reconnais bien : ce mal m'est arrivé
Pour avoir un peu tard mon appel relevé.
Ce défaut de science, et non pas d'autre chose,
A passé devant eux pour défaut de ma cause.
Ce n'est pas tout : j'insiste avecque passion
Pour être relevé de la désertion,
Je donne mon argent, mon procureur ne bouge ;
Voilà le cahier clos, la cause au livre rouge :
Je ne saurais nommer les maux qui sont suivis,
Combien pour me tromper on m'a donné d'avis ;
Tous ces barbares noms me blessent la cervelle,
Sentence, appointement, production nouvelle,
Arrêts à contredire, interpellations,
Moyens de nullité, griefs, forclusions,
Tout cela m'étourdit ; mon procureur m'incite
A ce que je poursuive et que je sollicite :
Mon procès est au greffe...
... L'intimé gagne tout par faveur ;
Par de mauvais moyens ma cause est divertie
Le juge Aquo s'est joint avecque ma partie...
Je me pourvoierai donc par requête civile;
D'anciens avocats ont revu mon procès,
Qui m'ont fait espérer un plus heureux succès.

Collantine disait dans le *Roman bourgeois* (II, 60) : « Je veux qu'on plaide depuis la justice subalterne jusqu'à la requête civile, et à la cassation d'arrêt au conseil privé. »

4. Voir *Britannicus* note du vers 341.

Vous plaidez.

LA COMTESSE.

Plût à Dieu !

CHICANNEAU.

J'y brûlerai mes livres [1]. 235

LA COMTESSE.

Je...

CHICANNEAU.

Deux bottes de foin cinq à six mille livres [2] !

LA COMTESSE.

Monsieur, tous mes procès allaient être finis ;
Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits :
L'un contre mon mari, l'autre contre mon père [3],
Et contre mes enfants. Ah ! Monsieur, la misère ! 240

1. Chicanneau, plein de son sujet, n'écoute pas la réponse faite à la question qu'il a posée.

2. « Les traits des poëtes comiques paraissent quelquefois outrés, et ne le sont pas. Il est rapporté dans l'éloge historique de M. Boivin l'aîné qu'il soutint un procès pour une redevance de vingt-quatre sols, dont il prétendait qu'une maison qu'il avait achetée en Normandie devait être exempte. Ce procès, qu'il perdit, dura douze ans, et lui coûta douze mille livres de frais. » (Louis Racine, *Remarques sur les Plaideurs*.)

3. On disait à Malherbe : « Ne plaiderez-vous donc jamais qu'avec vos parents ? — Et avec qui voulez-vous donc que je plaide ? répondit-il, avec les Turcs et les Moscovites qui ne me disputent rien ? » Nous verrons que la comtesse ne plaide pas seulement contre les siens. Le Chicanoux de Pierre Leloyer disait déjà dans la *Néphélo-Cocugie :*

Mon frère même et mon père plus proche
Et mes parents sentent ma vive accroche,
Et mes amis certains et familiers
Sont estimés de moi comme étrangers.

Il y a dans le *Roman bourgeois* de Furetière un passage que celui-ci rappelle. « Collantine (c'était le nom de la demoiselle chicaneuse) lui demanda d'abord à qui il en voulait ? Charroselles la satisfit aussitôt et lui déduisit au long son procès. Quand il eut fini, pour lui rendre la pareille, il lui demanda qui était sa partie. Ma partie ? dit-elle, faisant un grand cri, vraiment, je n'en ai pas pour une. — Comment, reprit-il, plaidez-vous contre une communauté ou contre plusieurs personnes intéressées en une même affaire ? — Nenni, répliqua Collantine, c'est que j'ai toutes sortes de procès et contre toutes sortes de personnes » (Furetière, II, p. 14) ; et plus loin (p. 17) : « Il lui demanda en quelle chambre elle avait affaire. Elle lui répondit : « Il n'importe, car j'ai des procès en toutes. » Citons enfin le portrait que Boileau fait de la plaideuse dans sa satire contre les femmes :

Des arbitres des lois pourront nous accorder.
Des arbitres !... Tu crois t'empêcher de plaider !
Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même,
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime,
Pour elle un bout d'arpent qu'il faudra disputer
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester ;
Avec elle il n'est pas de droit qui s'éclaircisse,
Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse,
Et sur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettrait pavillon bas.

Je ne sais quel biais ils ont imaginé [1],
Ni tout ce qu'ils ont fait; mais on leur a donné
Un arrêt par lequel, moi vêtue et nourrie [2],
On me défend, Monsieur, de plaider de ma vie.

CHICANNEAU.

De plaider?

LA COMTESSE.

De plaider.

CHICANNEAU.

Certes, le trait est noir [3]. 245

J'en suis surpris.

LA COMTESSE.

Monsieur, j'en suis au désespoir.

CHICANNEAU.

Comment, lier les mains aux gens de votre sorte!
Mais cette pension, Madame, est-elle forte?

LA COMTESSE.

Je n'en vivrais, Monsieur, que trop honnêtement [4]
Mais vivre sans plaider, est-ce contentement? [5] 250

CHICANNEAU.

Des chicaneurs viendront nous manger jusqu'à l'âme [6],
Et nous ne dirons mot! Mais s'il vout plaît, Madame,
Depuis quand plaidez-vous?

LA COMTESSE.

Il ne m'en souvient pas [7];
Depuis trente ans, au plus.

1. *Biais*, moyen détourné. Molière fait de ce mot tantôt un monosyllabe

J'ai donc cherché longtemps un biais de vous donner...
(*Femmes savantes*, III, VI.)

tantôt un dissyllabe :

A chercher les biais que nous devons trouver.
(*L'Étourdi*, I, II.)

2. Latinisme. C'est tout à fait l'ablatif absolu.
3. Rapprochement de mots assez malheureux. Les deux images ne s'accordent guère.
4. Honorablement.
5. Il est raconté dans les *Discours politiques et militaires du seigneur de la Noue* (3e *discours*) que le roi ayant défendu entièrement à un abbé d'appeler, comme il le faisait, tout le monde en procès, l'abbé « lui répondit qu'il n'en avait plus que quarante, lesquels il ferait cesser, puisque si expressément il le lui commandait. Toutefois il le suppliait de lui en vouloir laisser une demi-douzaine, pour son passe-temps et récréation. »
6. C'est le propre des chicaneurs de reprocher aux autres leur propre défaut.
7. Forme primitive du verbe : il ne me vient pas à l'esprit.

Il vous souvient de plus que le Roi votre père...
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.
(THOMAS CORNEILLE, *Le Geôlier de soi-même* II, VI.)

CHICANNEAU.

Ce n'est pas trop.

LA COMTESSE.

Hélas!

CHICANNEAU.

Et quel âge avez-vous? Vous avez bon visage. 255

LA COMTESSE.

Hé! quelque soixante ans[1].

CHICANNEAU.

Comment! c'est le bel âge
Pour plaider.

LA COMTESSE.

Laissez faire[2], ils ne sont pas au bout :
J'y vendrai ma chemise; et je veux rien ou tout[3].

CHICANNEAU.

Madame, écoutez-moi. Voici ce qu'il faut faire.

LA COMTESSE.

Oui, Monsieur, je vous crois comme mon propre père. 260

CHICANNEAU.

J'irais trouver mon juge.

LA COMTESSE.

Oh! oui, Monsieur, j'irai.

CHICANNEAU.

Me jeter à ses pieds.

LA COMTESSE.

Oui, je m'y jetterai :
Je l'ai bien résolu.

CHICANNEAU.

Mais daignez donc m'entendre.

LA COMTESSE.

Oui, vous prenez la chose ainsi qu'il la faut prendre.

CHICANNEAU.

Avez-vous dit, Madame?

LA COMTESSE.

Oui.

CHICANNEAU.

J'irais sans façon 265
Trouver mon juge.

1. *Quelque* est pris ici adverbialement et signifie : environ, à peu près. On lit au mot *Chant* dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire : « Mademoiselle Bauval, actrice du temps de Corneille, de Racine et de Molière, me récita, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'Émilie. »

2. Ellipse pour *laissez-moi faire*.

3. *Rien*, dérivé de *res*, signifie : chose. Il faut donc, pour que cette phrase ait un sens, admettre une ellipse, et rétablir dans l'analyse la négation.

LA COMTESSE.

Hélas! que ce Monsieur est bon!

CHICANNEAU.

Si vous parlez toujours, il faut que je me taise.

LA COMTESSE.

Ah! que vous m'obligez! Je ne me sens pas d'aise[1].

CHICANNEAU.

J'irais trouver mon juge, et lui dirais...

LA COMTESSE.

Oui.

CHICANNEAU.

Voi[2]!

Et lui dirais : Monsieur...

LA COMTESSE.

Oui, Monsieur[3].

CHICANNEAU.

Liez-moi.... 270

LA COMTESSE.

Monsieur, je ne veux point être liée[4].

1. Je suis hors de moi par suite de l'aise, de la joie où je me trouve. La Fontaine a dit (*Fables*, I, 2) :

« A ces mots le corbeau ne se sent plus de joie.

L'aise est un sentiment de bien-être et de contentement. Corneille a dit dans *Don Sanche* (V, VIII) :

Ce pêcheur, d'aise tout transporté, etc.

2. M. Paul Mesnard a trouvé deux exemples de cette interjection d'impatience dans les *Jaloux* de Pierre de Larivey (I, I et II, I).

3. Toute cette fin du premier acte doit être menée ou lue avec la plus grande rapidité.

4. « La scène des *Plaideurs* de M. Racine où Chicanneau se brouille avec la Comtesse est arrivée, de la même manière qu'on la rapporte, chez M. Boileau le greffier. Chicanneau était M. le président de L. Je ne sais point qui était la Comtesse, mais j'ai su autrefois son nom ; et il me souvient seulement que lorsqu'on la joua pour la première fois, on avait conservé à celle qui la représentait sur le théâtre un habit de couleur de rose sèche et un masque sur l'oreille, qui était l'ajustement ordinaire de cette comtesse. » (*Menagiana*, t. III, p. 24 et 25.) Brossette dira la même chose, mais avec plus de détails, dans une note sur le vers 105 de la satire III de Boileau. « C'est chez M. Boileau le greffier, frère aîné de Despréaux... que se passa entre ce même M. D. L. et la comtesse de Crissé cette scène plaisante et vive, qui a été décrite par M. Racine sous les noms de Chicanneau et de la Comtesse de Pimbesche. La Comtesse de Crissé était une plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, et qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement, fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès sans l'avis par écrit de deux avocats que la cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les juges, les avocats et son procureur, elle alla encore porter ses plaintes à M. Boileau le greffier, chez qui se trouva par hasard M. de L... dont il s'agit. Cet homme, qui voulait se rendre nécessaire partout, s'avisa de donner des conseils à cette plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité ; mais par un malentendu qui survint entre eux, elle crut qu'il voulait l'insulter, et l'accabla d'injures. M. Despréaux, qui était présent à cette scène, en fit le récit à M. Racine, qui l'accommoda au théâtre et l'inséra dans la comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer.

CHICANNEAU.

A l'autre!

LA COMTESSE.

Je ne la serai point [1].

CHICANNEAU.

Quelle humeur est la vôtre

LA COMTESSE.

Non

CHICANNEAU.

Vous ne savez pas, Madame, où je viendrai

LA COMTESSE.

Je plaiderai, Monsieur, ou bien je ne pourrai. 275

CHICANNEAU.

Mais...

LA COMTESSE.

Mais je ne veux point, Monsieur, que l'on me lie.

CHICANNEAU.

Enfin, quand une femme en tête a sa folie...

LA COMTESSE.

Fou vous-même.

CHICANNEAU.

Madame!

LA COMTESSE.

Et pourquoi me lier?

CHICANNEAU.

Madame...

LA COMTESSE.

Voyez-vous? il se rend familier [2]

CHICANNEAU.

Mais, Madame...

LA COMTESSE.

Un crasseux [3], qui n'a que sa chicane,

La première fois que l'on joua cette comédie, on donna à l'actrice qui représentait la comtesse de Pimbêche un habit de couleur rose sèche et un masque sur l'oreille qui était l'ajustement ordinaire de la comtesse de Crissé. »

1. La grammaire voudrait *le*. Madame de Sévigné disait en riant de cette règle : « Je croirais avoir de la barbe si je parlais ainsi. »

2. *Lier*, étant de deux syllabes, rime mal avec familier, dont les quatre dernières lettres ne forment qu'une seule syllabe.

3. Un *crasseux*, un homme avare et désagréable : « Mon mari étant mort, Dieu merci, M. Senefort ne m'est plus rien ; cependant il semble à ce crasseux qu'il me soit de quelque chose. » (DANCOURT, *le Chevalier à la mode*, I, III.)

Veut donner des avis!

CHICANNEAU.

Madame!

LA COMTESSE.

Avec son âne! 280

CHICANNEAU.

Vous me poussez[1].

LA COMTESSE.

Bonhomme, allez garder vos foins.

CHICANNEAU.

Vous m'excédez[2].

LA COMTESSE.

Le sot!

CHICANNEAU.

Que n'ai-je des témoins[3]?

SCÈNE VIII.

PETIT JEAN, LA COMTESSE, CHICANNEAU.

PETIT JEAN.

Voyez le beau sabbat[4] qu'ils font à notre porte.
Messieurs, allez plus loin tempêter de la sorte.

1. *Pousser quelqu'un*, c'est entrer en lutte avec lui, l'offenser.

2. *Excéder* signifiait primitivement en langage de palais : battre outrageusement. Il signifie aujourd'hui : importuner, pousser à bout.

3. « Quand les témoins comparaissent pour être récolés et confrontés, premièrement le juge leur fait faire serment de ne charger l'accusé sans cause et contre la vérité; ensuite le juge les récole en l'absence de l'accusé. Le récolement se fait d'un témoin à sa déposition rendue en l'information, l'on fait comparoir le témoin devant le juge, on lui fait prêter serment, on lui fait lecture de sa déposition rendue en l'information, on lui demande si elle contient vérité, s'il y persiste, et s'il y veut ajouter ou diminuer, parce qu'il peut ajouter ce qu'il a omis; et diminuer, pourvu que la diminution n'aille à la décharge entière de l'accusé. Et ceux qui persistent en ce qui sert à la charge de l'accusé lui sont incontinent confrontés séparément à part et l'un après l'autre. Or, pour procéder à la confrontation, l'on fait venir l'accusé, et successivement un seul des témoins devant le juge, lequel en présence l'un de l'autre leur fait faire serment de dire vérité ; après quoi le juge leur demande s'ils se reconnaissent l'un et l'autre, savoir au témoin si c'est de l'accusé qu'il entend parler par sa déposition, et demande à l'accusé s'il a quelques reproches à proposer contre le témoin présent..... L'accusé peut même demander permission au juge d'interroger le témoin comme quoi il peut savoir ce qu'il a dit et lui faire autres interrogations pour le faire varier dans son témoignage. » (*Remarques du droit français* (1657), p. 492-493.)

4. Le *sabbat* est le vacarme que fait l'assemblée nocturne des sorciers.

CHICANNEAU.

Monsieur, soyez témoin...

LA COMTESSE.

Que Monsieur est un sot [1]. 285

CHICANNEAU.

Monsieur, vous l'entendez : retenez bien ce mot.

PETIT JEAN, à la Comtesse.

Ah ! vous ne deviez pas lâcher cette parole.

LA COMTESSE.

Vraiment, c'est bien à lui de me traiter de folle !

PETIT JEAN, à Chicanneau.

Folle ! Vous avez tort. Pourquoi l'injurier ?

CHICANNEAU.

On la conseille.

PETIT JEAN.

Oh !

LA COMTESSE.

Oui, de me faire lier. 290

PETIT JEAN.

Oh, Monsieur [2] !

CHICANNEAU.

Jusqu'au bout que ne m'écoute-t-elle?

PETIT JEAN.

Oh, Madame !

LA COMTESSE.

Qui? moi, souffrir qu'on me querelle?

CHICANNEAU.

Une crieuse !

PETIT JEAN.

Hé, paix !

1. « Ce fut alors qu'ils se mirent tous deux en devoir de conter tous les procès et différends qu'ils avaient ensemble, en la présence de Charroselles, comme s'il eût été leur juge naturel. Ils prirent tous deux la parole en même temps, plaidèrent, haranguèrent et contestèrent, sans que pas un ne voulût écouter son compagnon. C'est une coutume assez ordinaire aux plaideurs de prendre pour juge le premier venu, de plaider leur cause sur-le-champ devant lui, et de s'en vouloir rapporter à ce qu'il en dira, sans que cela aboutisse néanmoins à sentence ni à transaction. » (*Roman bourgeois*, II, 85.) La Bruyère (*De l'homme*) a peint aussi dans Antagoras un vieux plaideur, qui passe sa vie à solliciter et à parler de son procès : « Vous l'avez laissé dans une maison au Marais, vous le retrouvez au grand faubourg, où il vous a prévenu, et où déjà il redit ses nouvelles et son procès. Si vous plaidez vous-même, et que vous alliez le lendemain à la pointe du jour chez l'un de vos juges pour le solliciter, le juge attend, pour vous donner audience, qu'Antagoras soit expédié. »

2. Tous deux expliquent si clairement leur cas à Petit Jean que le malheureux n'y voit goutte. Les dépositions en justice de paix sont souvent aussi passionnées et par suite aussi peu claires que ces éclaircissements-là.

LA COMTESSE.

Un chicaneur!

PETIT JEAN.

Holà!

CHICANNEAU.

Qui n'ose plus plaider!

LA COMTESSE.

Que t'importe cela?
Qu'est-ce qui t'en revient, faussaire abominable, 295
Brouillon, voleur?

CHICANNEAU.

Et bon, et bon, de par le diable!
Un sergent! un sergent!

LA COMTESSE.

Un huissier! un huissier!

PETIT JEAN, seul.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier[1].

1. Petit Jean n'a pas compris la Comtesse, et n'a saisi que le mot de lier. Il en profite pour déclarer avec raison que juge et plaideurs sont fous à lier.

ACTE DEUXIÈME.

—

SCÈNE I.

LÉANDRE, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Monsieur, encore un coup [1], je ne puis pas tout faire :
Puisque je fais l'huissier, faites le commissaire [2]. 300
En robe sur mes pas il ne faut que venir [3] :
Vous aurez tout moyen de vous entretenir [4].
Changez en cheveux noirs votre perruque blonde.
Ces plaideurs songent-ils que vous soyez au monde [5]?
Hé ! lorsqu'à votre père ils vont faire leur cour [6], 305
A peine seulement savez-vous s'il est jour.
Mais n'admirez-vous pas [7] cette bonne comtesse
Qu'avec tant de bonheur la fortune m'adresse ;

1. Encore une fois. Racine affectionne cette locution, qui n'a cependant rien de bien poétique :

Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme.
(*Andromaque*, IV, III.)

Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir.
(*Bajazet*, II, I.)

2. C'était et c'est encore un fonctionnaire de la police, qui a sous ses ordres les divers agents : « Le commissaire viendra bientôt, et l'on s'en va nous mettre en lieu où l'on me répondra de vous » (MOLIÈRE, *Médecin malgré lui*, III, X). Au Ve acte de l'*Avare*, un commissaire se transporte chez Harpagon, pour tâcher de découvrir l'auteur du vol.

3. Racine, suivant l'usage du théâtre grec, nous avertit de tous les incidents qui vont se produire. Nous savons que l'Intimé va remettre un billet à Isabelle, un exploit à Chicanneau, et que, sous le déguisement de commissaire, Léandre va pouvoir entretenir sa maîtresse. C'est que l'intrigue n'est rien dans cette comédie et que tout l'intérêt repose dans la peinture des ridicules et dans la vivacité spirituelle du dialogue.

4. On lisait dans la *Suite du Menteur* (v. 1132) :

Nous aurons tout loisir de nous entretenir.

5. Racine, comme Molière, nous peint non seulement le ridicule ou le vice des parents, mais les résultats funestes pour les enfants de ce ridicule ou de ce vice. La passion de Dandin et de Chicanneau les empêche de songer à marier leurs enfants ; elle est cause que les enfants y songent trop.

6. Expression fort spirituelle ; Dandin est comparé à Célimène. Les magistrats sont courtisés par les plaideurs comme l'étaient à Rome les gens riches et sans enfants. *orbi*.

7. Latinisme. Ne vous étonnez-vous pas joyeusement de ?

Qui, dès qu'elle me voit, donnant dans le panneau[1],
Me charge d'un exploit pour monsieur Chicanneau, 310
Et le fait assigner pour certaine parole[2],
Disant qu'il la voudrait faire passer pour folle :
Je dis folle à lier; et pour d'autres excès
Et blasphèmes, toujours l'ornement des procès?
Mais vous ne dites rien de tout mon équipage[3]? 315
Ai-je bien d'un sergent le port et le visage?

LÉANDRE.

Ah! fort bien.

L'INTIMÉ.

Je ne sais, mais je me sens enfin
L'âme et le dos six fois plus durs que ce matin[4].
Quoi qu'il en soit, voici l'exploit et votre lettre.
Isabelle l'aura, j'ose vous le promettre. 320
Mais, pour faire signer le contrat que voici[5],
Il faut que sur mes pas vous vous rendiez ici.
Vous feindrez d'informer sur toute cette affaire,
Et vous ferez l'amour en présence du père.

LÉANDRE.

Mais ne va pas donner l'exploit pour le billet. 325

1. Dans le piège.
2. Citer devant le tribunal.
3. L'équipage d'un sergent n'était pas beau, si nous nous en rapportons à la satire de Furetière intitulée *le Jeu de boules des Procureurs:*

Je m'arrête au bruit
D'un tas de procureurs et d'huissiers qui me suit.....
Je vois dans leurs habits les modes surannées
Qu'ont les capricieux en un siècle amenées;
Tel a le chapeau plat, tel autre l'a trop haut,
Tel a talon de bois, tel souliers de pitaut,
Tel haut-de-chausse bouffe, et tel serre la cuisse,
L'un tient du Pantalon, et l'autre tient du Suisse;
Tel a petit collet, tel des plus grands rabats,
Tel sur habit de drap manteau de taffetas.

Lucrèce dit aussi dans le *Roman bourgeois* (I, 47) : « Nous avons en notre voisinage un homme de robe fort riche et fort avare, qui a une calotte qui lui vient jusqu'au menton, et quand il aurait des oreilles d'âne comme Midas, elle serait assez grande pour les cacher. Et j'en sais un autre dont le manteau et les éguillettes sont tellement effilées que je voudrais qu'il tombât dans l'eau, à cause du grand besoin qu'elles ont d'être rafraîchies. » Les habits de l'avocat Jean Bedout « étaient des mémoriaux ou répertoires des anciennes modes qui avaient régné en France. Son chapeau était plat, quoique sa tête fût pointue; ses souliers étaient de niveau avec le plancher, et il ne se trouva jamais bien mis que quand on porta de petits rabats, de petites basques et des chausses étroites : car, comme il y trouva quelque épargne d'étoffe, il retint opiniâtrément ces modes. » (*Roman bourgeois*, I, 88.)

4. Nous verrons tout à l'heure l'Intimé durement caressé par Chicanneau. Les sergents étaient accoutumés à pareil traitement.

5. Racine ne nous cache rien; nous savons que dans quelques scènes Chicanneau signera un contrat de mariage, croyant signer un procès-verbal.

L'INTIMÉ.

Le père aura l'exploit, la fille le poulet [1].
Rentrez.

(L'Intimé va frapper à la porte d'Isabelle.)

SCÈNE II.

ISABELLE, L'INTIMÉ.

ISABELLE.

Qui frappe ?

L'INTIMÉ.

Ami. (A part.) C'est la voix d'Isabelle.

ISABELLE.

Demandez-vous quelqu'un, Monsieur ?

L'INTIMÉ.

Mademoiselle,
C'est un petit exploit que j'ose vous prier
De m'accorder l'honneur de vous signifier [2]. 330

1. Dans les éditions publiées du vivant de Racine les quatre substantifs de ce vers commencent par une grande lettre ; il en est de même dans cette scène des mots *Huissier*, *Commissaire*, *Plaideurs*, *Lettre*, *Contrat*, *Billet*. On a beaucoup discuté sur l'étymologie du mot *poulet*. Saumaise, Ménage et Dacier l'ont fait venir du latin *polypticum*, qui désignait une *tablette de plusieurs feuillets*, sans doute parce que les lettres d'amour sont interminables. Le géographe Duval dit dans son *Voyage d'Italie* que les paysans « portaient des poulets sous prétexte de les vendre, et mettaient un billet sous l'aile du plus gros, qui était un avertissement à la dame avec qui on etait d'intelligence. Le premier qui fut découvert fut puni de l'estrapade avec deux poulets attachés aux pieds qui ne faisaient cependant que voltiger. » C'est de ce fait que La Monnaye tire le sens de *poulet*. Génin dit : « Un galant essaie de gagner le cœur de sa belle par l'envoi de quelque paire de pigeons ou de poulets gras. D'où est venu que ceux qui se chargeaient de ces messages ont été appelés *porta-pollastri*, *porte poulets*. » M. Quitard dans ses *Études sur le langage provincial* suppose « que le billet doux a été nommé *poulet* parce que le cachet qu'on y apposait ordinairement représentait un poulet ou un coq », et il semble rapprocher de ce mot l'expression : le coq du village. Il nous semble plus simple d'accepter l'explication de Furetière, qui dit qu'on a ainsi nommé ces billets parce que, en les pliant, on y faisait deux pointes qui représentaient les ailes d'un poulet. Molière a adopté cette explication dans l'*Ecole des Maris* (II, v) :

> Et m'a droit dans ma chambre une boîte jetée
> Qui renferme une lettre en poulet cachetée.

2. *Signifier*, c'est notifier par ministère d'huissier :

> Et je vous viens, Monsieur, avec votre licence,
> Signifier l'exploit de certaine ordonnance.
> (MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, IV.)

Pendant toute la première moitié de cette scène, l'Intimé déguise sa voix.

ISABELLE.

Monsieur, excusez-moi, je n'y puis rien comprendre.
Mon père va venir, qui pourra vous entendre.

L'INTIMÉ.

Il n'est donc pas ici, Mademoiselle [1] ?

ISABELLE.

Non.

L'INTIMÉ.

L'exploit, Mademoiselle, est mis sous votre nom [2].

ISABELLE.

Monsieur, vous me prenez pour une autre, sans doute : 335
Sans avoir de procès, je sais ce qu'il en coûte [3];
Et si l'on n'aimait pas à plaider plus que moi,
Vos pareils pourraient bien chercher un autre emploi.
Adieu.

L'INTIMÉ.

Mais permettez...

ISABELLE.

Je ne veux rien permettre.

L'INTIMÉ.

Ce n'est pas un exploit.

ISABELLE.

Chanson !

L'INTIMÉ.

C'est une lettre. 340

ISABELLE.

Encor moins [4].

1. Isabelle ne se doute pas de l'intérêt que l'Intimé attache à cette question, et de la joie que l'ambassadeur de Léandre va éprouver à sa réponse.

2. C'est une plaisanterie, qu'Isabelle prend au sérieux, d'où un jeu de scène charmant.

3. Chicanneau en effet aurait pu s'approprier le conseil donné par Boileau à l'abbé des Roches (*Epîtres*, II, 25-28) :

N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice ;
Qui, toujours assignant et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.

Cependant Collantine ne s'est pas ruinée à plaider ; elle tourmente tellement la partie adverse, qu'il faut enfin qu'elle achète « la paix, à quelque prix que ce soit. Tel est le métier dont je subsiste il y a longtemps, et dont je me trouve fort bien. J'ai déjà ruiné sept gros paysans et quatre familles bourgeoises, et il y a trois gentilshommes que je tiens..... aux chausses. Si Dieu me fait la grâce de vivre, je les veux faire aller à l'hôpital. » (*Roman bourgeois*, II, 84-85.)

4. Ce trait nous prouve qu'Isabelle, malgré la facilité avec laquelle elle accueille l'amour de Léandre, est une fort honnête fille. Cette scène demande à être très rapidement enlevée.

L'INTIMÉ.

Mais lisez.

ISABELLE.

Vous ne m'y tenez pas.

L'INTIMÉ.

C'est de Monsieur...

ISABELLE.

Adieu.

L'INTIMÉ.

Léandre [1].

ISABELLE.

Parlez bas [2].

C'est de monsieur... ?

L'INTIMÉ.

Que diable [3] ! on a bien de la peine
A se faire écouter : je suis tout hors d'haleine.

ISABELLE.

Ah ! l'Intimé, pardonne à mes sens étonnés [4]; 345
Donne.

L'INTIMÉ.

Vous me deviez fermer la porte au nez [5].

ISABELLE.

Et qui t'aurait connu, déguisé de la sorte ?
Mais donne.

L'INTIMÉ.

Aux gens de bien ouvre-t-on votre porte [6] ?

ISABELLE.

Hé ! donne donc.

L'INTIMÉ.

La peste...

1. A ce mot, Isabelle, qui était sur le seuil de sa porte, revient précipitamment.

2. Peut-être faut-il voir là encore une parodie du *Cid*.

3. L'Intimé reprend ici sa voix naturelle. M. Génin veut que ces mots *que diable!* soient mis pour *quel diable!* et il rappelle que jadis *quel* se prononçait *queu*. M. Geruzez ne voit dans cette locution qu'une ellipse pour *Que diable! dites-vous*. On lit dans la *Satire XI* de Regnier :

Monsieur n'est pas ici, que diable! à si bonne heure!

4. *Étonné*, au sens propre, c'est : pris de vertige par suite d'un coup ou d'une maladie. D'Alembert écrira au roi de Prusse, le 9 mars 1770 : « La faiblesse de ma tête, toujours vide et étonnée, m'empêcherait, quand je l'oserais, de suivre plus loin ces réflexions. »

5. L'Intimé, pour se venger, va s'amuser quelques secondes à tourmenter Isabelle, en lui montrant le poulet sans le lui donner.

6. Chicanneau ne reçoit que des hommes d'affaires.

ISABELLE.

Oh ! ne donnez donc pas [1]. 350
Avec votre billet retournez sur vos pas.

L'INTIMÉ.

Tenez. Une autre fois ne soyez pas si prompte.

SCÈNE III.

CHICANNEAU, ISABELLE, L'INTIMÉ.

CHICANNEAU.

Oui? Je suis donc un sot, un voleur, à son compte [2] ?
Un sergent s'est chargé de la remercier,
Et je lui vais servir un plat de mon métier [3].
Je serais bien fâché que ce fût à refaire, 355
Ni qu'elle m'envoyât assigner la première.
Mais un homme ici parle à ma fille. Comment ?
Elle lit un billet ? Ah ! c'est de quelque amant !
Approchons.

ISABELLE.

Tout de bon, ton maître est-il sincère ?
Le croirai-je ?

L'INTIMÉ.

Il ne dort non plus que votre père. 360
(Apercevant Chicanneau.)
Il se tourmente [4] ; il vous... fera voir aujourd'hui [5]
Que l'on ne gagne rien à plaider contre lui.

ISABELLE, apercevant Chicanneau.

(A l'Intimé.)
C'est mon pere! Vraiment, vous leur pouvez apprendre

1. Isabelle est une fille vive et décidée ; la façon dont elle se marie le prouve ; elle est prompte à se mettre en colère. Remarquez le tutoiement amical dont elle câline d'abord l'Intimé, et le *vous* irrité qu'elle ne tarde pas à lui lancer.

2. Il s'agit de la comtesse. Tous deux ont rencontré pendant l'entr'acte le sergent ou l'huissier qu'ils cherchaient.

3. Jouer un tour. Molière a dit de même dans l'*Etourdi* (II, XI) :

Oui, je te vais servir d'un plat de ma façon.

4. Remarquez que ces traits, communs à l'amour et à la rage de plaider, ne peuvent donner à Chicanneau aucun soupçon.

5. En déguisant tout à coup sa voix, l'Intimé avertit Isabelle du danger, et se dérobe lui-même aux soupçons de Chicanneau.

Que si l'on nous poursuit, nous saurons nous défendre.
(Déchirant le billet.)
Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit. 365

CHICANNEAU.

Comment ! c'est un exploit que ma fille lisoit [1] ?
Ah ! tu seras un jour l'honneur de ta famille [2] :
Tu défendras ton bien. Viens, mon sang, viens, ma fille [3].
Va, je t'achèterai le *Praticien françois* [4].
Mais, diantre ! il ne faut pas déchirer les exploits [5]. 370

ISABELLE, à l'Intimé.

Au moins, dites-leur bien que je ne les crains guère [6] ;
Ils me feront plaisir : je les mets à pis faire [7].

CHICANNEAU.

Hé ! ne te fâche point [8].

ISABELLE, à l'Intimé.

Adieu, Monsieur.

1. Il faut, pour que ces deux vers riment, ne prononcer ni exploit, ni lisait, mais prendre une prononciation intermédiaire, *oué*, que l'on entend encore dans certaines provinces.

2. Le Duchat dans son édition de l'*Apologie d'Hérodote* (t. II, chap. XVII, p. 363) raconte qu'un jour M. de Breteuil, conseiller au parlement de Paris, « étant dans une terre qu'il avait en Normandie, aperçut le long d'un chemin un jeune garçon de dix à douze ans, qui gardait un troupeau et lisait dans un livre : il lui demanda quelle lecture l'occupait si fort ? — Monsieur, répondit le garçon, c'est le Code : ma mère s'est remariée, et prévoyant que quelque jour j'aurai procès ou contre elle, ou contre mon beau-père, ou contre mes frères et sœurs du second lit, j'étudie de bonne heure l'ordonnance. »

3. Seconde parodie du *Cid :*

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte.

4. Ouvrage de Lepain, avocat au Parlement ; Belastre l'avait toujours sur sa table (Furetière, *Roman bourgeois*, (II, 63). Il avait paru en 1666 une édition du *Parfait praticien français*, revue par Desmaisons, avocat au Parlement.

5. *Diantre* est un euphémisme pour désigner le diable. Mme de Sévigné a écrit un jour : « Que le diantre vous emporte ! »

6. Isabelle est une ingénue des plus rusées. Elle trouve moyen de faire à l'Intimé, en présence de Chicanneau, la réponse qu'elle n'avait pas encore eu le temps de lui donner

7. *Mettre à pis faire*, ou *à faire pis*, c'est défier de faire plus mal ou de mal :

Je mets à faire pis, en l'état où nous sommes,
Le sort et les démons, et les dieux et les hommes.
(Corneille, *Horace*, II, III.)

Une personne, qui nous écrit, se demande si Racine, trouvant sans doute cette expression d'*Horace* peu digne du style tragique, n'a pas voulu encore une fois parodier Corneille, comme aux vers 154, 368, 601 et peut-être 882.

8. Nous sommes en pleine comédie italienne. Là, le vieillard est toujours dupé, et par une ingénue amoureuse qui se nomme toujours Isabelle.

SCÈNE IV.

CHICANNEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ, se mettant en état d'écrire.

Or ça [1],
Verbalisons [2].

CHICANNEAU.

Monsieur, de grâce, excusez-la :
Elle n'est pas instruite ; et puis, si bon vous semble, 375
En voici les morceaux que je vais mettre ensemble [3].

L'INTIMÉ.

Non.

CHICANNEAU.

Je le lirai bien.

L'INTIMÉ.

Je ne suis pas méchant [4] :
J'en ai sur moi copie.

CHICANNEAU.

Ah ! le trait est touchant.
Mais je ne sais pourquoi, plus je vous envisage [5],
Et moins je me remets, Monsieur, votre visage. 380
Je connais force huissiers.

L'INTIMÉ.

Informez-vous de moi :
Je m'acquitte assez bien de mon petit emploi.

1. Cette interjection est composée de *or* (maintenant) et de *çà* (ici). Elle signifie que l'on commence à faire quelque chose.

2. Dressons un procès-verbal, constatant qu'Isabelle a eu l'audace de déchirer l'exploit.

3. Cela ne ferait point l'affaire de l'Intimé, qui renonce à son procès-verbal.

4. L'Intimé affecte la douceur propre aux gens de justice. Le commissaire de l'*Avare*, après avoir dit à Harpagon (V, 1) : « Je voudrais avoir autant de sacs de mille francs que j'ai fait pendre de personnes, » ajoute : « Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne, et tâcher doucement d'attraper quelques preuves, afin de procéder après, par la rigueur, au recouvrement des deniers qui vous ont été pris. » On menait avec un sourire aimable l'inculpé à la salle de la question. Rappelons-nous la figure béatement souriante de M. Loyal au ve acte de *Tartuffe*.

5. Je vous regarde au visage. Envisage et visage ne devraient pas rimer ensemble : c'est le même mot. Racine dira dans *Bérénice* (V, VII) :

Soit que je vous regarde ou que je l'envisage,
Partout du désespoir je rencontre l'image.

CHICANNEAU.

Soit [1]. Pour qui venez-vous ?

L'INTIMÉ.

Pour une brave dame,
Monsieur, qui vous honore [2], et de toute son âme
Voudrait que vous vinssiez à ma sommation [3] 385
Lui faire un petit mot de réparation [4].

CHICANNEAU.

De réparation ? Je n'ai blessé personne.

L'INTIMÉ.

Je le crois : vous avez, Monsieur, l'âme trop bonne [5].

CHICANNEAU.

Que demandez-vous donc ?

L'INTIMÉ.

Elle voudrait, Monsieur,
Que devant des témoins vous lui fissiez l'honneur 390

1. Chicanneau fait semblant d'être convaincu; mais il se réserve de mettre le sergent à l'épreuve.

2. Monsieur Loyal vient expulser Orgon de chez lui avec la même douceur :

> Salut, Monsieur. Le ciel perde qui vous veut nuire,
> Et vous soit favorable autant que je désire...
> Toute votre maison m'a toujours été chère,
> Et j'étais serviteur de Monsieur votre père...
> Ce n'est rien seulement qu'une sommation,
> Un ordre de vider d'ici, vous et les vôtres,
> Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres,
> Sans délai ni remise, ainsi que besoin est.
> (MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, IV).

3. « La sommation est un acte par lequel on interpelle quelqu'un de satisfaire à une chose. » (*Dictionnaire civil et canonique* (1687), p. 721.)

4. Après avoir distingué l'injure de la calomnie, Me H. M., dans ses *Remarques du droit français* (1657), constate qu'on peut établir trois différences entre les injures (p. 456) : « Il y a des injures légères, que les jurisconsultes appellent *lubricum linguæ*, pour lesquelles il a été jugé par divers Arrêts que le procès ne devait pas être réglé à l'extraordinaire par récolement et confrontation de témoins : mais que le juge devait recevoir les parties à procès ordinaire, ou à informer plus amplement; parce que cette sorte d'injures légères se purgent par une reconnaissance, *nollem dictum, nollem factum*, par laquelle celui qui a injurié déclare que l'injure a été faite contre sa volonté, et qu'il tient l'injurié pour homme d'honneur ; et par ce moyen il n'est condamné ni à l'amende honorable, ni pécuniaire, quoiqu'il le soit aux dépens de l'instance. Les autres injures verbales atroces se poursuivent par information et extraordinairement ; et celui qui a fait l'injure est ordinairement condamné en réparation d'honneur, à l'amende et aux dépens. — Quant à l'injure qui est faite par libelles diffamatoires, elle est plus atroce que toutes les autres. »

5. Cette douceur hypocrite était déjà ordinaire aux huissiers du temps de Rabelais, qui dans *Pantagruel* (IV, 14) nous montre un chicquanous allant assigner le sire de Basché : « Le chicquanous, le rencontrant, se mist à genoilz devant luy, le pria ne prendre en mal si de la part du gras prieur il le citoyt, remonstra par harangue diserte comment il estoyt personne publique, serviteur de moynerie, appariteur de la mitre abbatiale, prest à en faire autant pour luy, voyre pour le moindre de sa maison, la part qu'il luy plairoyt l'emploicter et commander. »

De l'avouer pour sage, et point extravagante.

CHICANNEAU.

Parbleu, c'est ma comtesse.

L'INTIMÉ.

Elle est votre servante.

CHICANNEAU.

Je suis son serviteur.

L'INTIMÉ.

Vous êtes obligeant,
Monsieur.

CHICANNEAU.

Oui, vous pouvez l'assurer qu'un sergent
Lui doit porter pour moi tout ce qu'elle demande. 395
Hé quoi donc ? les battus, ma foi, paieront l'amende [1] !
Voyons ce qu'elle chante [2]. Hon... « Sixième janvier [3],
« Pour avoir faussement dit qu'il fallait lier,
« Étant à ce porté par esprit de chicane,
« Haute et puissante dame Yolande Cudasne, 400
« Comtesse de Pimbesche, Orbesche, *et cætera* [4],
« Il soit dit que sur l'heure il se transportera
« Au logis de la dame ; et là, d'une voix claire,
« Devant quatre témoins assistés d'un notaire,
« (*Zeste*) [5] ledit Hiérôme avouera hautement 405
« Qu'il la tient pour sensée et de bon jugement.

1. On a prétendu que ce proverbe venait d'une équivoque ; la loi disait au coupable : « *Le bas-tu ? paie l'amende.* » M. Rozan, dans ses *Petites ignorances de la conversation*, p. 366, fait remonter cette locution au *combat judiciaire*, où le vaincu dans ce *jugement de Dieu* était regardé comme coupable et condamné.

2. Terme peu poli, pour remplacer le verbe : dire. De même Molière dans l'*Etourdi* (I, VIII) :

Au nom de Jupiter, laissez-nous en repos,
Et ne nous chantez plus d'impertinents propos.

3. On lit dans les *Remarques du droit français* (1657) : « L'on n'exprime point dans l'exploit le nom de l'action que l'on intente : il suffit d'y faire clairement sa demande, d'en exprimer la cause, et de déclarer tellement le fait, que l'on puisse tirer bonne conclusion du droit du demandeur. Or, pour le faire, il faut que l'exploit contienne toutes ces choses ensemble : *Quis, quam, coram quo, quo jure, quid et a quo petatur :* de telle sorte que quand même un exploit serait mal conçu, et qu'il y aurait manque dans les formalités ordinaires, il est certain que rien ne peut empêcher le juge de rendre son jugement, et de prononcer sur la demande faite par cet exploit, *dum modo ex propositis et probatis in processu nota ferri sententia possit*, (p. 459-460).

4. Chicanneau interrompt sa lecture pour dire ironiquement ces deux mots.

5. Le *Dictionnaire de l'Académie* a toujours écrit : Zest ! C'est une interjection familière par laquelle on repousse ce que dit une personne.

« Le Bon[1]. » C'est donc le nom de votre seigneurie[2] ?

L'INTIME.

A part.

Pour vous servir. Il faut payer d'effronterie.

CHICANNEAU.

Le Bon ? jamais exploit ne fut signé Le Bon.
Monsieur le Bon ?

L'INTIMÉ.

Monsieur.

CHICANNEAU.

Vous êtes un fripon. 410

L'INTIMÉ.

Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme.

CHICANNEAU.

Mais fripon le plus franc[3] qui soit de Caen[4] à Rome.

L'INTIMÉ.

Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer[5] :
Vous aurez la bonte de me le bien payer.

CHICANNEAU.

Moi, payer ? En soufflets.

L'INTIMÉ.

Vous êtes trop honnête[6] : 415
Vous me le paierez bien.

CHICANNEAU.

Oh ! tu me romps la tête.
Tiens, voilà ton paiement.

L'INTIMÉ.

Un soufflet ! Écrivons :
« Lequel Hiérôme, après plusieurs rébellions[7],

1. Michault (*Mélanges historiques et philologiques*, p. 387) : « Je suis comme persuadé que Racine, dans le temps qu'il était brouillé avec MM. de Port-Royal, affecta, par rapport à eux et pour les mystifier, de donner dans sa comédie des *Plaideurs* le nom de Le Bon à un sergent. » La *Logique de Port-Royal* avait paru sous le titre de *Logique de M. Le Bon*. L'huissier du *Tartuffe* a été appelé non moins ironiquement par Molière M. Loyal.

2. Cette politesse est ironique.

3. Le mot *franc*, précédant les termes injurieux, les renforce. On lit dans le *Roman comique* de Scarron (II, 12) : Les valets de Saldagne, francs ivrognes, etc. »

4. Caen est une ville qui a mauvaise réputation au Palais.

5. Rabelais (*Pantagruel*, XII, 15) a dit des conseillers du Parlement, qu'il appelle les chats fourrés : « Des injures... et déshonneur ilz ne se soucient, pourvu qu'ilz ayent escuz en gibbessière. »

6. Vous êtes trop poli, vous me comblez.

7. Hiérôme, étant le même mot que Jérôme, ne compte que peur deux syllabes.

« Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,
« Et fait tomber d'un coup mon chapeau dans la boue [1]. » 420

CHICANNEAU, lui donnant un coup de pied.

Ajoute cela.

L'INTIMÉ.

Bon : c'est de l'argent comptant [2] ;
J'en avais bien besoin. « Et de ce non content,
« Aurait avec le pied réitéré. » Courage [3] !
« Outre plus, le susdit serait venu, de rage,
« Pour lacérer ledit présent procès-verbal [4]. » 425
Allons, mon cher Monsieur, cela ne va pas mal.
Ne vous relâchez point [5].

CHICANNEAU.

Coquin ?

L'INTIMÉ.

Ne vous déplaise,
Quelques coups de bâton, et je suis à mon aise [6].

CHICANNEAU, tenant un bâton.

Oui-dà : je verrai bien s'il est sergent.

L'INTIMÉ, en posture d'écrire.

Tôt donc [7].

1. Les premières éditions donnaient :

Et fait tomber du coup mon chapeau dans la boue.

C'était une voie de fait de moins.

2. On lit dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. III, ch. XLII). « Un procès à sa naissance première, comme ours naissant, n'a pieds, ni mains, peau, poil, ni teste. Ce n'est qu'une pièce de chair rude et informe... Ainsi vois-je, comme vous autres messieurs, naître les procès à leurs commencements, informes et sans membres. Ils n'ont qu'une pièce ou deux ; c'est pour lors une laide bête. Mais lorsqu'ils sont bien ensachés, on les peut vraiment dire membrus et formés. » Dufresny dira de M. de Procinville, dans sa *Réconciliation Normande* (IV, III) :

Qu'il achetait sous main de petits procillons,
Qu'il savait élever, nourrir de procédures ;
Il les empâtait bien, et de ces nourritures
Il en tirait de bons et gros procès du Mans.

3. L'Intimé a tiré de sa poche une petite écritoire, et écrit par terre. A ce moment, Chicanneau se précipite sur le papier.

4. « Le procès-verbal est un acte dressé par un juge ou autre officier de justice, ou même par autre personne ayant fait serment en justice, comme un Receveur ou Commis pour le droit du Roi. C'est un récit de ce qui s'est passé. » (*Nouveau dictionnaire civil et canonique* (1707), p. 718.)

5. Continuez.

6. Démosthène reçut de l'argent de Midias en réparation d'un soufflet ; ce qui faisait dire à Eschine que sa tête était un capital : « οὐ νεφαλή, ἀλλὰ κεφάλαιον. »

7. Vite ! Rotrou avait dit dans *Antigone* (V, v) :

Je suivrai vos avis ; mais tôt, le besoin presse.

Frappez : j'ai quatre enfants à nourrir [1].

CHICANNEAU.

Ah ! pardon ! 430
Monsieur, pour un sergent je ne pouvais vous prendre ;
Mais le plus habile homme enfin peut se méprendre.
Je saurai réparer ce soupçon outrageant.
Oui, vous êtes sergent, Monsieur, et très-sergent [2].
Touchez là. Vos pareils sont gens que je révère ; 435
Et j'ai toujours été nourri par mon feu père
Dans la crainte de Dieu, Monsieur, et des sergents [3].

L'INTIMÉ.

Non, à si bon marché l'on ne bat point les gens.

CHICANNEAU.

Monsieur, point de procès [4] !

L'INTIMÉ.

Serviteur [5]. Contumace [6],
Bâton levé, soufflet, coup de pied. Ah ! 440

CHICANNEAU.

De grâce,

1. Le métier de sergent n'était pas toujours gai. On lisait dans l'imitation des *Oiseaux* d'Aristophane, que fit paraître au seizième siècle Pierre Leloyer, sous le titre de *Néphélo-Cocugie :*

Quand je m'en vay pour adjourner un homme
Rude, fascheux, ou bien un gentilhomme,
Allant chez-lui pour gaigner le teston,
Il va pleuvant mille coups de baston,
Dessus ma teste, et souvent son espée
Dedans mon sang est fièrement trempée,
Et à grands coups il ne s'espargne pas
D'estaûler mes jarrets et mes bras.....

Furetière nous montrait une dispute entre un Procureur et un Huissier : le Procureur disait (*Le Jeu de boules des Procureurs*) :

..... Parlez de vous,
Qui vous feriez fouetter pour attraper cinq sous.

On lisait aussi dans son *Roman Bourgeois* (II, 33) : « Le plus plaisant fut que parmi les voisins qui arrivèrent au secours se trouva fortuitement le frère de Collantine, qui avait hérité de l'office de sergent de son père. Quoiqu'il fût bon frère, il se donna bien de garde de séparer ces combattants qui s'embrassaient fort peu amoureusement, mais disant aux assistants qu'il les prenait à témoins, il écrivit à la hâte une requête de plaintes, et plus il les voyait se battre, mieux il rolloit. »

2. Superlatif plaisant. Plaute a dit de même : *ipsissimus.*

3. Depuis aux bons sergents j'ai porté révérence,
Comme à des gens d'honneur par qui le ciel voulut
Que je reçusse un jour le bien de mon salut.
(MATHURIN RÉGNIER, *Satire* VIII.)

4. Chicanneau ne veut pas de procès avec l'Intimé, parce qu'il serait sûr de le perdre.

5. C'est un refus poli.

6. *Contumace* signifie : désobéissance.

Rendez-les moi plutôt.

L'INTIMÉ.

Suffit qu'ils soient reçus :
Je ne les voudrais pas donner pour mille écus[1].

SCÈNE V.

LÉANDRE, en robe de commissaire; CHICANNEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Voici fort à propos Monsieur le commissaire.
Monsieur, votre présence est ici nécessaire.
Tel que vous me voyez[2], Monsieur ici présent 445
M'a d'un fort grand soufflet fait un petit présent.

LÉANDRE.

A vous, Monsieur?

1. Dans le *Pantagruel* de Rabelais (IV, 17), un des chicquanous dit à frère Jean qui l'a bien battu : « Monsieur, si m'avez treuvé bonne robbe, et vous plaist encore en me battant vous esbattre, je me contenteray de la moitié du juste prix. » Rabelais avait dit plus haut (IV, 12): « Quand ung moyne, prebstre, ou advocat veult mal a quelque gentilhomme de son pays, il envoye vers lui ung de ces chicquanous. Chicquanous le citera, l'adjournera, l'oultraigera, l'injuriera impudentement, suyvant son record et instruction, tant que le gentilhomme, s'il n'est paratytique de sens, et plus stupide qu'une rane gyrine, sera contrainct luy donner bastonnades et coups d'espée sus la teste, ou la belle jarretade, ou mieulx le jeter par les créneaulx et fenestres de son chasteau. Cela faict, voilà chicquanous riche pour quatre moys, comme si coups de baston feussent ses naifves moissons. Car il aura du moyne, de l'usurier ou advocat salaire bien bon, et réparation du gentilhomme, aulcunes foys si grande et excessive, que le gentilhomme y perdra tout son avoir; avec dangier de misérablement pourrir en prison, comme s'il eust frappé le roy. » Fléchier raconte dans ses *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont* (1665) qu'une personne ayant envoyé cinq huissiers à M. du Palais, celui-ci les fit jeter à la porte, puis, escorté d'une troupe à cheval, se rendit à l'auberge où ils couchaient, en tua deux, cassa l'épaule a un troisième, et mena les deux autres à une certaine distance, en plein hiver, la nuit, tout nus, en les faisant avancer à coups de fouet. M. du Palais fut décapité. On lit dans les *Remarques du droit français* (1657) : « Si quelqu'un *vel occiderit, vulneraverit, ruperit, usserit, fregerit, corruperit, aut alio quodam modo damnum dederit dolo aut culpâ*, il a contracté deux sortes d'obligations, l'une publique, par laquelle il peut être poursuivi criminellement, si l'injure est atroce; et l'autre privée, par laquelle il peut être poursuivi en réparation de dommages *actione legis Aquiliæ :* laquelle estimation et réputation de dommages ne se regle pas selon le droit Romain, mais elle se fait à dire d'experts, et de gens à ce connaissants, ou par le juge d'office, eu égard à la chose endommagée, à la personne qui a reçu le dommage, au temps et au lieu qu'il a été fait » (p. 451-452).

2. Il y a anacoluthe. Le premier hémistiche semble devoir se rapporter au sujet de la phrase, et il se rapporte au second, cependant, par un latinisme familier à Racine.

L'INTIMÉ.

A moi, parlant à ma personne[1].
Item[2], un coup de pied; plus, les noms qu'il me donne.

LÉANDRE.

Avez-vous des témoins?

L'INTIMÉ.

Monsieur, tâtez plutôt :
Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud. 450

LÉANDRE.

Pris en flagrant délit, affaire criminelle[3].

CHICANNEAU.

Foin de moi[4]!

L'INTIMÉ.

Plus, sa fille, au moins soi-disant telle[5],
A mis un mien papier en morceaux, protestant
Qu'on lui ferait plaisir, et que d'un œil content
Elle nous défiait[6].

LÉANDRE, à l'Intimé.

Faites venir la fille[7]. 455
L'esprit de contumace est dans cette famille[8].

CHICANNEAU, à part.

Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé[9] :
Si j'en connais pas un, je veux être étranglé[10].

LÉANDRE.

Comment? battre un huissier! Mais voici la rebelle

1. Formule qui se rencontre fréquemment dans les exploits d'huissier.
2. Item, de plus; terme de procédure. Si l'Intimé joue son rôle avec tant de naturel, c'est qu'il est fils de maître; ne l'oublions pas.
3. L'Intimé ne se portera pas comme partie civile; c'est bel et bien devant le tribunal qui juge les affaires criminelles que sera traduit Chicanneau.
4. Locution familière, qui exprime ordinairement la répulsion.

Foin de la messagère et de son compliment!
(LA FONTAINE, *l'Eunuque*, IV, IX.)

5. Racine a l'art de placer les termes de Palais de la façon la plus piquante.
6. Ces paroles comblent de joie Léandre, à qui elles annoncent l'heureux succès de l'entreprise. Il s'empresse de faire venir la coupable.
7. Ici l'Intimé entre dans la maison de Chicanneau.
8. L'égarement d'esprit règne dans la famille.

(CORNEILLE, *La Suivante*, III, V.)

9. On dit familièrement qu'une personne est ensorcelée, quand on remarque en elle une manière d'être inexplicable. Regnard a écrit dans les *Ménechmes* (II, 6), imitant Racine de fort près :

Si nous avions bien fait, nous t'aurions étranglé ;
Il faut assurément qu'on l'ait ensorcelé.

Ici Chicanneau veut dire qu'on lui a jeté un sort, selon une croyance répandue encore dans quelques campagnes.
10. Il n'y a point de négation; *pas un* est ici synonyme de : un seul.

SCÈNE VI.

LÉANDRE, ISABELLE, CHICANNEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ, à Isabelle.

Vous le reconnaissez[1] ?

LÉANDRE.

Hé bien, Mademoiselle, 490
C'est donc vous qui tantôt braviez notre officier,
Et qui si hautement osez nous défier ?
Votre nom ?

ISABELLE.

Isabelle.

LÉANDRE.

Écrivez. Et votre âge?

ISABELLE.

Dix-huit ans.

CHICANNEAU.

Elle en a quelque peu davantage[2],
Mais n'importe.

LÉANDRE.

Êtes-vous en pouvoir de mari ? 465

ISABELLE.

Non, Monsieur.

LÉANDRE.

Vous riez ? Écrivez qu'elle a ri[3].

CHICANNEAU.

Monsieur, ne parlons point de maris à des filles :
Voyez-vous, ce sont là des secrets de familles.

1. Cette précaution est nécessaire pour que le public n'ait pas la moindre hésitation à cause du déguisement de Léandre.

2. Petite plaisanterie décochée en passant contre la manie qu'ont certaines femmes, même jeunes, de vouloir cacher leur âge. De plus, Chicanneau aime à préciser.

3. L'accoutrement de Léandre et la gravité avec laquelle il l'interroge font rire Isabelle. Avec un sérieux imperturbable, le Commissaire dit :

... Ecrivez qu'elle a ri.

C'est une satire assez fine des procès-verbaux qui sont encore aujourd'hui bien ridiculement minutieux. Ici le Commissaire fait écrire sous sa dictée. Dans l'*Avare* (V, vi), il écrit lui-même : « Qui me payera mes écritures ? — Harp. — Nous n'avons que faire de vos écritures ! — Le Comm. — Oui, mais je ne prétends pas, moi, les avoir faites pour rien. »

LÉANDRE.

Mettez qu'il interrompt[1].

CHICANNEAU.

Hé ! je n'y pensais pas.
Prends bien garde, ma fille, à ce que tu diras. 470

LÉANDRE.

Là, ne vous troublez point. Répondez à votre aise.
On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise[2].
N'avez-vous pas reçu de l'huissier que voilà
Certain papier tantôt?

ISABELLE.

Oui, monsieur.

CHICANNEAU.

Bon cela.

LÉANDRE.

Avez-vous déchiré ce papier sans le lire[3]? 475

ISABELLE.

Monsieur, je l'ai lu.

CHICANNEAU.

Bon.

LÉANDRE, à l'Intimé.

Continuez d'écrire.

(A Isabelle.)

Et pourquoi l'avez-vous déchiré?

ISABELLE

J'avais peur
Que mon père ne prît l'affaire trop à cœur,
Et qu'il ne s'échauffât le sang à sa lecture[4].

CHICANNEAU.

Et tu fuis les procès? C'est méchanceté pure. 480

LÉANDRE.

Vous ne l'avez donc pas déchiré par dépit,
Ou par mépris de ceux qui vous l'avaient écrit?

ISABELLE.

Monsieur, je n'ai pour eux ni mépris ni colère.

1. Tout cet interrogatoire est un modèle de satire fine et délicate.

2. Léandre, qui est un galant homme, veut laisser à Isabelle tout le temps de réfléchir avant de mener à fin la ruse qu'il a imaginée. *Rien* est ici employé dans son sens étymologique : quelque chose.

3. Léandre ne veut pas épouser par surprise. On a signalé une ressemblance entre ce vers et le vers 1653 du *Menteur :*

Elle a donc déchiré mon billet sans le lire ?

4. Ce quiproquo, fort plaisant quand on songe à l'importance des intérêts engagés, va durer jusqu'à la fin de la scène.

LÉANDRE, à l'Intimé.

Écrivez[1].

CHICANNEAU.

Je vous dis qu'elle tient de son père[2] :
Elle répond fort bien.

LÉANDRE.

Vous montrez cependant 485
Pour tous les gens de robe un mépris évident[3].

ISABELLE.

Une robe toujours m'avait choqué la vue ;
Mais cette aversion à présent diminue[4].

CHICANNEAU.

La pauvre enfant ! Va, va, je te marierai bien,
Dès que je le pourrai, s'il ne m'en coûte rien[5]. 490

LÉANDRE.

A la justice donc vous voulez satisfaire ?

ISABELLE.

Monsieur, je ferai tout pour ne vous pas déplaire.

L'INTIMÉ.

Monsieur, faites signer.

LÉANDRE.

Dans les occasions
Soutiendrez-vous au moins vos dépositions ?

ISABELLE.

Monsieur, assurez-vous qu'Isabelle est constante[6]. 495

LÉANDRE.

Signez. Cela va bien : la justice est contente.
Çà, ne signez-vous pas, Monsieur ?

CHICANNEAU.

Oui-dà, gaiement,
A tout ce qu'elle a dit, je signe aveuglément[7].

1. A chaque réponse d'Isabelle, Léandre, plein de joie, ordonne à l'Intimé de poursuivre la rédaction du contrat.

2. Voilà une plaisanterie dont les dramaturges modernes abuseront jusqu'à satiété.

3. Que vous n'essayez pas de dissimuler.

4. Ce vers doit être accompagné d'un sourire d'intelligence adressé à Léandre, qui est en robe.

5. Chicanneau n'est pas avare de sa nature ; mais il veut réserver son argent pour flatter son procureur, et pour gagner son juge et le portier de son juge.

6. Cette réponse et la précédente sont moins heureuses que les autres, et un homme aussi avisé que Chicanneau devrait s'apercevoir qu'on ne parle pas ainsi à propos d'un exploit.

7. Ce trait-là est contre nature, surtout après les soupçons qu'a eus Chicanneau ; mais n'oublions pas que l'intrigue est peu de chose pour Racine dans cette comédie.

LÉANDRE, bas, à Isabelle.

Tout va bien. A mes vœux le succès est conforme :
Il signe un bon contrat écrit en bonne forme, 500
Et sera condamné tantôt sur son écrit[1].

CHICANNEAU, à part.

Que lui dit-il? Il est charmé de son esprit.

LÉANDRE.

Adieu. Soyez toujours aussi sage que belle :
Tout ira bien. Huissier, remenez-la chez elle,
Et vous, Monsieur, marchez[2].

CHICANNEAU.

Où, Monsieur?

LÉANDRE.

Suivez-moi. 505

CHICANNEAU.

Où donc?

LÉANDRE.

Vous le saurez. Marchez de par le Roi.

CHICANNEAU.

Comment?

SCÈNE VII.

LÉANDRE, CHICANNEAU, PETIT JEAN.

PETIT JEAN.

Holà! quelqu'un n'a-t-il point vu mon maître?
Quel chemin a-t-il pris? la porte ou la fenêtre?

LÉANDRE.

A l'autre[3]!

PETIT JEAN.

Je ne sais qu'est devenu son fils[4];

1. De Cailhava publia en 1772 un ouvrage en quatre volumes, intitulé *De l'art de la comédie*, auquel nous faisons l'emprunt suivant (I, 515) : « Le dénouement *des Plaideurs* est au milieu de la pièce, puisque c'est dans le second acte que Chicanneau, en croyant signer un exploit, signe le contrat de mariage de sa fille avec le fils de Dandin. » Cela serait vrai, si cette intrigue était en effet le nœud de la pièce; mais Racine veut nous montrer les effets de la manie de juger comme ceux de la manie de plaider, et nous n'avons encore fait qu'apercevoir Dandin.

2. C'est l'affaire criminelle qui commence.

3. Dandin vient déranger les projets de son fils; il a profilé, pour s'évader, de l'absence de Léandre, qui est obligé de courir après lui et d'abandonner Chicanneau; de plus, Léandre craint d'être reconnu, en présence de Chicanneau, par Petit Jean.

4. On écrirait aujourd'hui : *ce qu'est devenu.*

Et pour le père, il est où le diable l'a mis [1]. 510
Il me redemandait sans cesse ses épices [2];
Et j'ai tout bonnement couru dans les offices
Chercher la boîte au poivre [3]; et lui, pendant cela,
Est disparu.

SCÈNE VIII.

DANDIN, à une fenêtre [4]; LÉANDRE, CHICANNEAU, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

DANDIN.

Paix ! Paix ! que l'on se taise là.

1. Rappelons-nous que Petit Jean croit que Dandin est sorcier. (I, II.)

2. « Le nom d'épices vient de ce qu'anciennement les présents qu'on faisait aux juges étaient volontaires, et que les parties leur donnaient ordinairement quelques confitures qu'ils achetaient chez les épiciers. Dans la suite, quoique ces mêmes présents aient été convertis en or et en argent, et que depuis la vénalité des charges ils soient dus comme un droit, en sorte même qu'on ne les peut saisir, on a laissé le nom d'une louable coutume à une fâcheuse nécessité, et on s'est contenté, pour éloigner autant que l'on peut des juges les sentiments de corruption, de leur faire entendre qu'on ne leur accorde pas des droits pour le jugement qu'ils rendent, mais bien pour la peine qu'ils prennent d'examiner les procès, et pour les extraits qu'ils sont obligés en conscience et par devoir de faire eux-mêmes. » (*Dictionnaire civil et canonique* (1687), p. 328-329.) On peut dire la même chose des pots de vin, des épingles, etc. « Il y a, dit Boncenne dans sa *Théorie de la procédure civile* (t, 147), des écrivains qui font remonter, très sérieusement, l'origine des épices jusqu'au siège de Troie, parce que, disent-ils, Homère, dans la description du jugement figuré sur le bouclier d'Achille, a placé au milieu des juges deux talents d'or pour celui qui opinerait le mieux. »

3. Saint-Amand, dans son épigramme *sur l'incendie du Palais*, a fait le même jeu de mots que Petit Jean, mais moins innocemment :

Certes l'on vit un triste jeu
Quand à Paris dame Ju-tice
Se mit le palais tout en feu
Pour avoir trop mangé d'épice.

4. On lit dans le *Censeur dramatique* (III, 189), journal rédigé en 1797 par Grimod de la Reynière : « Lorsque dans une pièce quelconque un acteur ou une actrice doivent répondre par une fenêtre, on la voit s'ouvrir comme par magie, et l'interlocuteur s'élever à mesure qu'il monte les degrés d'une échelle de meunier appuyée derrière la décoration qui représente une croisée. Rien de plus absurde que cette manière de répondre à l'acteur qui se trouve dans la rue. Il conviendrait, pour que l'illusion ne fût pas blessée, que lorsqu'il est nécessaire qu'un acteur paraisse à une croisée, il y eût derrière une espèce de petit pallier; le personnage paraîtrait alors à la hauteur où il doit être pour répondre à l'interlocuteur qui l'appellerait. » Cette réforme nécessaire a été accomplie. Racine a joué là M. Portail, dont parle Tallemant dans ses *Historiettes* (éd. de 1854, t. I, p. 453) : « M. Portail était aussi un conseiller au Parlement de Paris, fort homme de bien, mais fort visionnaire. Il avait retranché son grenier, et y avait fait son cabinet, et ne parlait aux gens que par la fenêtre de ce grenier..... Un procureur qu'il haïssait, parce que c'était un chicaneur, fut pour lui parler. Il lui demanda par sa lucarne ce qu'il voulait. « C'est, Monsieur, dit le procureur, une requête que je vous apporte..... — Lisez-la, lisez-la, dit M. Portail. » Ce procureur se met à lire nu-tête, comme vous pouvez penser. La requête était longue, et il faisait très-grand froid, et le bonhomme, par malice, lui faisait à toute heure des difficultés. »

LÉANDRE.

Hé! grand Dieu?

PETIT JEAN.

Le voilà, ma foi, dans les gouttières[1]. 515

DANDIN.

Quelles gens êtes-vous? Quelles sont vos affaires?
Qui sont ces gens en robe? Êtes-vous avocats?
Çà, parlez.

PETIT JEAN.

Vous verrez qu'il va juger les chats[2].

DANDIN.

Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire?
Allez lui demander si je sais votre affaire[3]. 520

LÉANDRE.

Il faut bien que je l'aille arracher de ces lieux.
Sur votre prisonnier, huissier, ayez les yeux[4]

PETIT JEAN.

Ho! ho! Monsieur[5].

LÉANDRE.

Tais-toi, sur les yeux de la tête,
Et suis-moi.

SCÈNE IX.

LA COMTESSE, DANDIN, CHICANNEAU, L'INTIMÉ

DANDIN.

Dépêchez, donnez votre requête.

CHICANNEAU.

Monsieur, sans votre aveu l'on me fait prisonnier. 525

LA COMTESSE.

Hé, mon Dieu! j'aperçois Monsieur dans son grenier.
Que fait-il là?

L'INTIMÉ.

Madame, il y donne audience.

1. Voir la note du vers 43.
2. Les chats sans domicile trouvent en effet un asile dans les gouttières. Ce sont les va-nu-pieds, les bohémiens de la race, fort méprisés par l'angora fourré de la portière.
3. C'est de cette façon que les juges et les procureurs renvoyaient les clients ennuyeux et gênants. Voir la note du vers 168.
4. Ce vers s'adresse à l'Intimé, et désigne Chicanneau.
5. Petit Jean reconnaît Léandre au moment où il va pénétrer dans la maison.

Le champ vous est ouvert.

CHICANNEAU.

On me fait violence [1],
Monsieur ; on m'injurie ; et je venais ici
Me plaindre à vous.

LA COMTESSE.

Monsieur, je viens me plaindre aussi. 530

CHICANNEAU ET LA COMTESSE.

Vous voyez devant vous mon adverse partie.

L'INTIMÉ.

Parbleu ! je me veux mettre aussi de la partie [2].

LA COMTESSE, CHICANNEAU, L'INTIMÉ

Monsieur, je viens ici pour un petit exploit.

CHICANNEAU.

Hé ! Messieurs, tour à tour exposons notre droit.

LA COMTESSE.

Son droit ? Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures [3]. 535

DANDIN.

Qu'est-ce qu'on vous a fait [4] ?

LA COMTESSE, CHICANNEAU, L'INTIMÉ.

On m'a dit des injures.

L'INTIMÉ, continuant.

Outre un soufflet, Monsieur, que j'ai reçu plus qu'eux.

CHICANNEAU.

Monsieur, je suis cousin de l'un de vos neveux [5].

LA COMTESSE.

Monsieur, père Cordon vous dira mon affaire.

L'INTIMÉ.

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire [6]. 540

1. Faire violence à quelqu'un, c'est user injustement de la force contre lui.

2. Racine, par licence poétique, fait rimer ensemble deux acceptions du même mot. Nous en trouverons un autre exemple dans la scène III de l'acte III.

3. *Tout ce qu'il dit sont*, construction analogue à la tournure latine : *turba ruunt*. Molière a dit de même :

Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons.
(*Ecole des femmes*, III, II.)

4. Après avoir assisté à l'assignation, au procès-verbal, à l'interrogatoire, nous assistons à une audience, et, selon les règles auxquelles se soumet toute bonne comédie, cette scène est encore plus amusante que les précédentes.

5. Furetière nous dit dans son *Roman bourgeois* (II, 18) que les plaideurs « vont rechercher des habitudes auprès des juges dans une longue suite de générations et jusqu'au dixième degré de parenté et d'alliance. »

6. « Collantine demanda à Charroselles s'il ne pourrait lui donner moyen d'avoir de l'acces auprès de quelques autres conseillers. Il reprit donc la liste, et en trouva beaucoup ou il pouvait, dit-il, lui donner satisfaction, et lui en

DANDIN.

Vos qualités?

LA COMTESSE.

Je suis comtesse.

L'INTIMÉ.

Huissier.

CHICANNEAU.

Bourgeois.

Messieurs...

DANDIN, se retirant de la fenêtre[1].

Parlez toujours : je vous entends tous trois.

CHICANNEAU.

Monsieur...

L'INTIMÉ.

Bon! le voilà qui fausse compagnie[2].

LA COMTESSE.

Hélas!

CHICANNEAU.

Hé quoi? déjà l'audience est finie?
Je n'ai pas eu le temps de lui dire deux mots. 545

marquant un avec son ongle : je connais assez, continua-t-il, le secrétaire du secrétaire de celui-là. Je puis, par son moyen, faire recommander votre procès au maître secrétaire, et par le maître secrétaire au conseiller..... Il lui dit encore en lui en marquant un autre : Ma belle-sœur a tenu un enfant du fils aîné de la nourrice de celui-là, chez lequel elle est cuisinière; je puis lui faire tenir un placet par cette voie..... Pour celui-là, lui dit-il, c'est un homme fort dévot; si vous connaissez quelqu'un aux Carmes déchaussés, votre affaire est dans le sac. On dit qu'il y a un des pères de ce couvent qui en fait tout ce qu'il veut; » (*Roman bourgeois*, II, p. 18-19), et Collantine reprend (*ibid.*, 19) : « Je connais un religieux récollet de la province de Lyon, à qui j'ai ouï dire, ce me semble, qu'il avait un cadet qui était de ce couvent; il trouvera quelqu'un de cet ordre ou d'un autre, il n'importe, qui fera mon affaire. »

1. Racine n'a pas osé donner de la suspension de l'audience les mêmes explications qu'Aristophane.

2. *Fausser compagnie*, c'est être infidèle à une compagnie, c'est la quitter sans en avoir pris congé.

Amis, moins de cérémonie,
Ou bien je fausse compagnie.
(SCARRON, *Virgile travesti*, V.)

SCÈNE X.

LÉANDRE, sans robe, CHICANNEAU, LA COMTESSE, L'INTIMÉ.

LÉANDRE.

Messieurs, voulez-vous bien nous laisser en repos[1]?

CHICANNEAU.

Monsieur, peut-on entrer?

LÉANDRE.

Non, Monsieur, ou je meure[2]!

CHICANNEAU.

Hé, pourquoi? j'aurais fait en une petite heure,
En deux heures au plus[3].

LÉANDRE.

On n'entre point, Monsieur.

LA COMTESSE.

C'est bien fait de fermer la porte à ce crieur[4]. 550
Mais moi...

LÉANDRE.

L'on n'entre point, Madame, je vous jure[5].

LA COMTESSE.

Ho, Monsieur, j'entrerai.

LÉANDRE.

Peut-être.

LA COMTESSE.

J'en suis sûre.

LÉANDRE.

Par la fenêtre donc.

LA COMTESSE.

Par la porte.

1. C'est le vacarme du premier acte qui recommence devant la porte de Dandin, mais sur un ton encore plus élevé.

2. Pour *que je meure!* Il y a ellipse du *que*.

3. Que serait-ce alors, si la comtesse entrait? Dans une jolie comédie moderne qui fait partie du répertoire de la Comédie Française, *Chez l'avocat*, un client qui attend son tour de pénétrer dans le cabinet de Me Ducanois, s'étonne de voir la personne qui est entrée dans le saint lieu y rester beaucoup plus longtemps que toutes celles qui l'y ont précédée; il s'en rend compte bientôt : c'était une vieille plaideuse.

4. *Monsieur, crieur*, la rime est faible.

5. Furetière dit de Collantine dans le *Roman bourgeois* (II, 12) : « Son adresse à cajôler les clercs et à courtiser les maîtres était aussi extraordinaire, aussi bien que sa patience à souffrir leurs rebuffades et leurs mauvaises humeurs. »

LÉANDRE.

Il faut voir [1].

CHICANNEAU.

Quand je devrais ici demeurer jusqu'au soir.

SCÈNE XI.

LÉANDRE, CHICANNEAU, LA COMTESSE, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

PETIT JEAN, à Léandre.

On ne l'entendra pas, quelque chose qu'il fasse, 555
Parbleu! je l'ai fourré dans notre salle basse,
Tout auprès de la cave.

LÉANDRE.

En un mot comme en cent,
On ne voit point mon père.

CHICANNEAU.

Hé bien donc! Si pourtant
Sur toute cette affaire il faut que je le voie.
(*Dandin paraît par le soupirail.*)
Mais que vois-je? Ah! c'est lui que le ciel nous renvoie. 560

LÉANDRE.

Quoi? par le soupirail?

PETIT JEAN.

Il a le diable au corps [3].

CHICANNEAU.

Monsieur...

DANDIN.

L'impertinent! Sans lui j'étais dehors [4].

CHICANNEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Retirez-vous, vous êtes une bête.

1. Léandre est obligé de se mettre devant la porte
2. Voir la note du vers 197.
3. *Avoir le diable au corps*, c'est être vif, emporté. « Je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps. » (Molière, *L'Avare*, I, III.) Peut-être aussi Petit Jean se demande-t-il encore si Dandin n'est pas possédé.
4. Dandin songe toujours à s'évader.

CHICANNEAU.

Monsieur, voulez-vous bien...

DANDIN.

Vous me rompez la tête [1].

CHICANNEAU.

Monsieur, j'ai commandé...

DANDIN.

Taisez-vous, vous dit-on. 565

CHICANNEAU.

Que l'on portât chez vous...

DANDIN.

Qu'on le mène en prison [2]

CHICANNEAU.

Certain quartaut de vin.

DANDIN.

Hé ! je n'en ai que faire.

CHICANNEAU

C'est de très bon muscat.

DANDIN.

Redites votre affaire [3].

LÉANDRE, à l'Intimé.

Il faut les entourer ici de tous côtés.

1. *Rompre la tête à quelqu'un*, c'est l'importuner par des discours hors de saison.

Et ne me rompez pas davantage la tête.
(MOLIÈRE, *Misanthrope*, IV, III.)

2. C'est la première manière dont Dandin juge une cause.

3. Voici la seconde manière. Le quartaut était le quart du muid. Chicanneau a décidément l'habitude de corrompre la justice (Voir I, VI, 168). Ses paroles se trouvent par hasard la traduction des vers 93 et 94 de la scène V de l'acte III de l'*Aululaire* de Plaute. Mégadore dit à Euclion :

At ego jussero
Cadum unum vini veteris a me adferrier.

Ces présents aux juges étaient fréquents : en 1625, dans le recueil général des *Caquets de l'accouchée*, on entendait une procureuse au Châtelet dire de son mari : « C'est le plus heureux homme du monde ; tantôt on lui fera présent d'un lièvre, tantôt d'un couple de perdrix, tantôt d'un pâté de venaison. Il ne faut pas mentir, que cela nous accommode grandement bien » (page 229). Dans le *Roman bourgeois* (II, 20), Collantine, qui a besoin d'un procureur, demande à Charroselles s'il ne connaît pas « quelques-uns de ses amis. — J'en connais quantité qui le sont beaucoup (lui dit-il).... Ils s'appellent Louis..... On dit que, quand ils vont en compagnie le prier de quelque chose, ils l'obtiennent aisément. » En 1705, Le Sage dira dans la charmante comédie de *Crispin rival de son maître* (sc. X) : « La justice est une si belle chose qu'on ne saurait trop cher l'acheter. » A la fin du siècle, les *Mémoires de Beaumarchais* révèleront les abus les plus scandaleux.

LA COMTESSE.

Monsieur, il vous va dire autant de faussetés. 570

CHICANNEAU.

Monsieur, je vous dis vrai.

DANDIN.

Mon Dieu, laissez-la dire.

LA COMTESSE.

Monsieur, écoutez-moi.

DANDIN.

Souffrez que je respire.

CHICANNEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Vous m'étranglez.

A COMTESSE.

Tournez les yeux vers moi.

DANDIN.

Elle m'étrangle.. Ay! ay[1]!

CHICANNEAU.

Vous m'entraînez, ma foi!
Prenez garde, je tombe.

PETIT JEAN.

Ils sont, sur ma parole, 575
L'un et l'autre encavés[2].

LÉANDRE.

Vite, que l'on y vole :
Courez à leur secours. Mais au moins je prétends[3]
Que monsieur Chicanneau, puisqu'il est là-dedans,
N'en sorte d'aujourd'hui. L'Intimé, prends-y garde.

L'INTIMÉ.

Gardez le soupirail.

LÉANDRE.

Va vite : je le garde. 580

1. Interjection que l'on écrit d'ordinaire : aïe!
2. C'est là un mot que Racine a forgé par plaisanterie, comme Molière a fait *tartuffiée*.
3. Je veux, j'entends; de même, dans *Mithridate* (III, I) :

Demain, sans différer, je prétends que l'aurore
Découvre mes vaisseaux déjà loin du Bosphore.

SCÈNE XII.

LA COMTESSE, LÉANDRE.

LA COMTESSE[1].

Misérable! Il s'en va lui prévenir l'esprit[2].

(Par le soupirail.)

Monsieur, ne croyez rien de tout ce qu'il vous dit;
Il n'a point de témoins : c'est un menteur.

LÉANDRE.

Madame,
Que leur contez-vous là? Peut-être ils rendent l'âme.

LA COMTESSE.

Il lui fera, Monsieur, croire ce qu'il voudra. 585
Souffrez que j'entre.

LÉANDRE.

Oh non! personne n'entrera.

LA COMTESSE.

Je le vois bien, Monsieur, le vin muscat opère
Aussi bien sur le fils que sur l'esprit du père.
Patience! je vais protester comme il faut
Contre Monsieur le juge et contre le quartaut[3]. 590

LÉANDRE.

Allez donc, et cessez de nous rompre la tête[4]
Que de fous! Je ne fus jamais à telle fête.

1. Cette chute, qui pouvait avoir de graves conséquences, n'a nullement ému la comtesse, préoccupée qu'elle est de son idée fixe.

2. *Prévenir l'esprit*, c'est y faire naître à l'avance des sentiments favorables ou défavorables. « Un homme sujet à se laisser prévenir, s'il ose remplir une dignité ou séculière ou ecclésiastique, est un aveugle qui veut peindre, un muet qui s'est chargé d'une harangue, ou un sourd qui juge d'une symphonie. » (La Bruyère, XII.)

3. Molina ne voyait aucun mal aux présents de cette nature. « Les juges peuvent recevoir des présents des parties, quand ils les leur donnent ou par amitié, ou par reconnaissance de la justice qu'ils ont rendue, ou pour les porter à la rendre à l'avenir, ou pour les obliger à prendre un soin particulier de leurs affaires, ou pour les engager à les expédier promptement. » La comtesse ne reparaîtra plus, et l'on n'entendra plus parler d'elle. A examiner sévèrement la pièce, selon les règles, on pourrait reprocher à ce rôle épisodique de ne pas finir et de ne pas être lié à la pièce; il ne s'y rattache qu'en fournissant à l'Intimé un prétexte pour venir assigner Chicanneau. Mais, encore une fois, Racine a moins voulu faire une comédie que nous montrer une galerie de portraits ridicules, et la comtesse est un des originaux les plus curieux de cette galerie.

4. Voir la note du vers 563.

SCÈNE XIII.

DANDIN, LÉANDRE, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Monsieur, où courez-vous? C'est vous mettre en danger,
Et vous boitez tout bas[1].

DANDIN.

Je veux aller juger[2].

LÉANDRE.

Comment, mon père? Allons, permettez qu'on vous panse. 595
Vite, un chirurgien.

DANDIN.

Qu'il vienne à l'audience.

LÉANDRE.

Hé! mon père; arrêtez...

DANDIN.

Oh! je vois ce que c'est :
Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît;
Tu ne gardes pour moi respect ni complaisance[3]:
Je ne puis prononcer une seule sentence. 600
Achève, prends ce sac, prends vite[4].

LÉANDRE.

Hé! doucement,
Mon père. Il faut trouver quelque accommodement[5].
Si pour vous, sans juger, la vie est un supplice,

1. *Boiter tout bas*, c'est boiter beaucoup.
2. C'est la scène du premier acte qui recommence; aussi le poète se gardera-t-il bien cette fois de la développer.
3. « La complaisance est le soin de complaire et est, par conséquent, plus étendue que la déférence qui, comme l'étymologie l'exprime, *se déporte* pour laisser prévaloir, par égard ou par respect, les idées, les opinions, les goûts, les volontés d'autrui. La condescendance serait la même chose que la déférence, s'il ne s'y joignait, étymologiquement, l'idée de descendre d'une hauteur et de se prêter à la satisfaction des autres, au lieu d'user de sa supériorité et de ses droits. » (Remarque de M. Littré.)
4. Troisième parodie du *Cid* (I, III) :

Achève, et prends ma vie après un tel affront.

Ces innocentes plaisanteries exaspérèrent Corneille.
5. Compromis. De même dans *Tartuffe* (IV, V) :

Le ciel défend, de vrai, certains contentements ;
Mais il est avec lui des accommodements.

Si vous êtes pressé[1] de rendre la justice,
Il ne faut point sortir pour cela de chez vous : 605
Exercez le talent[2], et jugez parmi nous[3].

DANDIN.

Ne raillons point ici de la magistrature[4] :
Vois-tu? je ne veux point être un juge en peinture[5]

LÉANDRE.

Vous serez, au contraire, un juge sans appel,
Et juge du civil comme du criminel[6]. 610
Vous pourrez tous les jours tenir deux audiences :
Tout vous sera chez vous matière de sentences[7].
Un valet manque-t-il de rendre un verre net[8],
Condamnez-le à l'amende[9] ; ou s'il le casse, au fouet.

DANDIN.

C'est quelque chose. Encor passe quand on raisonne. 615
Et mes vacations, qui les paiera? Personne[10] ?

LÉANDRE.

Leurs gages vous tiendront lieu de nantissement[11].

1. *Si vous éprouvez un grand besoin.* De même dans *Mithridate* (I, 4) :

Pressé de son devoir,
Arbate loin du bord l'est allé recevoir.

2. Voilà un hémistiche dont le sens est un peu vague.

3. Σὺ δ' οὖν, ἐπειδὴ τοῦτο κεχάρηκας ποιῶν,
Ἐκεῖσε μὲν μηκέτι βάδιζ, ἀλλ' ἐνθάδε
Αὐτοῦ μένων δίκαζε τοῖσιν οἰκέταις.
(ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, v. 764-766.)

4. Περὶ τοῦ ; τί ληρεῖς ;
(ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, v. 767.)

5. De même qu'on pendait en effigie un criminel qui s'était enfui, on appelait juge ou roi en peinture un juge ou un roi qui n'avait pas l'autorité inhérente à son titre. C'est ainsi que Corneille a dit dans *Nicomède* (V, VII)

Puisque le roi veut bien n'être roi qu'en peinture ;

et Molière dans *les Fâcheux* (I, X) :

Et notre roi n'est pas un monarque en peinture.

6. Dandin réunira donc en lui les deux judicatures. Ce détail est important, car la première cause sur laquelle il va prononcer sera une affaire criminelle.

7. On dirait plutôt aujourd'hui *à* sentences.

8. Ὅτι τὴν θύραν ἀνέῳξεν ἢ σηκὶς λάθρα,
Ταύτης ἐπιβολὴν ψηφιεῖ μίαν μόνην.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 768-769.)

9. Il faut éviter, en poésie française, comme en poésie latine, ces élisions de monosyllabes.

10. *Vacations* signifie : honoraires.

Ἀνά τοί με πείθεις. Ἀλλ' ἐκεῖν' οὔπω λέγεις,
Τὸν μισθὸν ὁπόθεν λήψομαι..
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 784-785.)

11. « Le *nantissement* est le meuble que le débiteur donne à son créancier ; c'est

DANDIN.

Il parle, ce me semble, assez pertinemment[1].

LÉANDRE.

Contre un de vos voisins...

SCÈNE XIV.

DANDIN, LÉANDRE, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

PETIT JEAN.

Arrête! arrête! attrape!

LÉANDRE, à l'Intimé.

Ah! c'est mon prisonnier, sans doute, qui s'échappe[2]! 620

L'INTIMÉ.

Non, non, ne craignez rien.

PETIT JEAN.

Tout est perdu... Citron[3]...
Votre chien.. vient là-bas de manger un chapon.
Rien n'est sûr devant lui : ce qu'il trouve, il l'emporte.

LÉANDRE.

Bon! voilà pour mon père une cause[4]. Main-forte[5]!
Qu'on se mette après lui. Courez tous.

DANDIN.

Point de bruit, 625

aussi dans quelques Coutumes appelées Coutumes de nantissement une manière de constituer une hypothèque. Sans cette formalité on ne l'acquiert point. » (*Nouveau Dictionnaire civil et canonique* (1707), p. 632.)

1. *Pertinemment*, comme il faut ; il touche justement le point en question.

2. Le poète a soin de nous rappeler par ce vers que Chicanneau est toujours enfermé. Un autre épisode commence ici, nous dirions presque une autre pièce.

3. Ξ. — Βάλλ' ἐς κόρακας. Τοιουτονὶ τρέφειν κύνα.
Β. — Τί δ' ἔστιν ἔτιον ;
Ξ. — Οὐ γὰρ ὁ Λάβης ἀρτίως
Ὁ κύων παρᾶξας ἐς τὸν ἵππον ἀναρπάσας
Τροφαλίδα τυροῦ Σικελικὴν κατεδήδοκεν ;
Β. — Τοῦτ' ἄρα πρῶτον τἀδίκημα τῷ πατρὶ
Εἰσακτέον μοι· σὺ κατηγόρει παρών.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 835-840

4. « L'on peut agir contre un larron en deux manières, *vel criminaliter actione furti, vel civiliter vindicatione*..... Toutefois, quand on agit criminellement, il faut intenter son accusation devant le juge du délit ; au lieu que, quand on n'agit que civilement par revendication, ou autrement, il faut agir devant le juge dans le territoire duquel la chose dérobée a été trouvée. Toutes ces deux actions se peuvent conjointement ou séparément intenter contre toute sorte de personnes soit larrons ou recéleurs. » (*Remarques du Droit français* (1657), p. 447-448.)

5. Mot composé qui désigne une assistance avec la force en main.

Tout doux. Un amené sans scandale suffit [1].

LÉANDRE.

Çà [2], mon père, il faut faire un exemple authentique [3] :
Jugez sévèrement ce voleur domestique.

DANDIN.

Mais je veux faire au moins la chose avec éclat [4].
Il faut de part et d'autre avoir un avocat; 630
Nous n'en avons pas un.

LÉANDRE.

Eh bien! il en faut faire.
Voilà votre portier et votre secrétaire :
Vous en ferez, je crois, d'excellents avocats;
Ils sont fort ignorants [5].

L'INTIMÉ.

Non pas, Monsieur, non pas.
J'endormirai Monsieur tout aussi bien qu'un autre. 635

PETIT JEAN.

Pour moi, je ne sais rien; n'attendez rien du nôtre [6].

LÉANDRE.

C'est ta première cause, et l'on te la fera

PETIT JEAN.

Mais je ne sais pas lire.

LÉANDRE.

Hé! l'on te soufflera [7].

1. Dans le *Roman bourgeois* de Furetière (I, p. 80), Nicodème, fort embarrassé d'une promesse de mariage qu'il avait faite à Lucrèce, « employa quelque temps à chercher des connaissances pour faire parler à l'oncle de Lucrèce, n'osant pas y aller en personne, de peur d'un *amené sans scandale* ». On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1771) : « On dit en termes de juridiction ecclésiastique : un *amené sans scandale*, pour dire un ordre d'amener un homme devant le juge, sans bruit, sans lui faire affront. On a défendu les *amenés sans scandale*. »

2. *Çà*, formule d'encouragement.

3. C'est-à-dire revêtu des formes officielles, un exemple solennel.

4. Dandin est absolument tombé en enfance.

5. Le trait est un peu brutal.

6. De notre part, de nous.

7. Ce mot nous prépare à la scène de Petit Jean et du souffleur. Entre ce vers et les quatre derniers, on lisait dans l'édition de 1669 :

PETIT JEAN. Je vous entends, oui; mais d'une première cause,
Monsieur, à l'avocat revient-il quelque chose?
LÉANDRE. Ah, fi! Garde-toi bien d'en vouloir rien toucher;
C'est la cause d'honneur, on l'achète bien cher.
On sème des billets par toute la famille,
Et le petit garçon et la petite fille,
Oncle, tante, cousins, tout vient, jusques au chat,
Dormir au plaidoyer de Monsieur l'avocat.

DANDIN.

Allons nous préparer. Çà, Messieurs, point d'intrigue !
Fermons l'œil aux présents, et l'oreille à la brigue[1]. 640
Vous, maître Petit Jean, serez le demandeur[2] ;
Vous, maître l'Intimé, soyez le défendeur[3].

1. On appelle *brigue* les manœuvres auxquelles on se livre pour engager une personne dans ses intérêts.
2. Le *demandeur* est celui qui intente une action, qui forme une demande en justice.
3. Le *défendeur* est celui qui se défend contre une poursuite judiciaire. L'acteur excellent qui jouait dernièrement Dandin à la Comédie Française nous semblait charger un peu cette scène ; après force salutations, il se plaçait en tête des deux avocats qu'il venait de créer, et tous trois, pleins de dignité, rentraient à la file et au pas.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

CHICANNEAU, LÉANDRE LE SOUFFLEUR.

CHICANNEAU.

Oui, Monsieur, c'est ainsi qu'ils ont conduit l'affaire.
L'huissier m'est inconnu, comme le commissaire.
Je ne mens pas d'un mot[1].

LÉANDRE.

Oui, je crois tout cela; 645
Mais si vous m'en croyez, vous les laisserez là[2].
En vain vous prétendez les pousser l'un et l'autre[3],
Vous troublerez bien moins leur repos que le vôtre.
Les trois quarts de vos biens sont déjà dépensés
A faire enfler des sacs l'un sur l'autre entassés; 650
Et dans une poursuite à vous-même contraire[4]...

1. Il est plaisant d'entendre Chicanneau raconter à Léandre des faits que ce dernier connaît aussi bien que lui.
2. C'est un conseil intéressé que donne ici Léandre.
3. Voir la note du vers 281.
4. Nuisible. Ici Racine avait d'abord écrit seize vers, dans le ton de la haute comédie. Il les supprima, parce que les conseils donnés par Léandre à celui qui est son beau-père sans le savoir n'étaient pas assez désintéressés, et que ces vers ne faisaient que rappeler sous une autre forme le couplet de Dandin au premier acte. Voici d'ailleurs ce morceau :

Et dans une poursuite à vous-même funeste,
Vous en voulez encore absorber tout le reste.
Ne vaudrait-il pas mieux, sans soucis, sans chagrins,
Et de vos revenus régalant vos voisins,
Vivre en père jaloux du bien de sa famille,
Pour en laisser un jour le fonds à votre fille,
Que de nourrir un tas d'officiers affamés
Qui moissonnent les champs que vous avez semés;
Dont la main toujours pleine et toujours indigente,
S'engraisse impunément de vos chapons de rente?
Le beau plaisir d'aller, tout mourant de sommeil,
A la porte d'un juge attendre son réveil,
Et d'essuyer le vent qui vous souffle aux oreilles.
Tandis que Monsieur dort, et cuve vos bouteilles!
Ou bien, si vous entrez, de passer tout un jour
A compter, en grondant, les carreaux de sa cour!
Hé! Monsieur, croyez-moi, quittez cette misère.

Furetière, développant la même idée, commençait ainsi sa satire intitulée *Le Déjeuner d'un Procureur :*

Qu'un procès, Pélisson, est une étrange bête!
Qu'il donne de chagrin, et de martel en tête!
Je crois que désormais j'aimerai beaucoup mieux
Perdre que de poursuivre un droit litigieux.

CHICANNEAU.

Vraiment, vous me donnez un conseil salutaire,
Et devant qu'il soit peu je veux en profiter [1];
Mais je vous prie au moins de bien solliciter.
Puisque Monsieur Dandin va donner audience, 655
Je vais faire venir ma fille en diligence [2].
On peut l'interroger, elle est de bonne foi;
Et même elle saura mieux répondre que moi.

LÉANDRE.

Allez et revenez : l'on vous fera justice.

LE SOUFFLEUR [3].

Quel homme!

SCÈNE II.

LÉANDRE, LE SOUFFLEUR.

LÉANDRE.

Je me sers d'un étrange artifice; 660
Mais mon père est un homme à se désespérer,
Et d'une cause en l'air il le faut bien leurrer [4].
D'ailleurs j'ai mon dessein, et je veux qu'il condamne
Ce fou qui réduit tout au pied de la chicane [5].
Mais voici tous nos gens qui marchent sur nos pas. 665

Dans le *Roman bourgeois* (II, 80), Charroselles disait avoir vu un emblème de la Chicane « où le plaideur qui avait perdu sa cause était tout nu; celui qui l'avait gagnée avait une robe, à la vérité, mais si pleine de trous et si déchirée, qu'on aurait pu croire qu'il était vêtu d'un réseau: les juges et les procureurs étaient vêtus de trois ou quatre robes les unes sur les autres. » Enfin, en 1679, un avocat au Parlement, Denys, fera dire à Mme Tristancœur dans sa comédie des *Plaintes du Palais* (I, II):

Le malheureux métier que de plaider! Eh quoi!
Il aurait mieux valu tout perdre encor, ma foi,
Que de sacrifier tous les jours à l'envie,
Avec mon peu de bien, mon repos et ma vie.

1. Chicanneau ne se corrigera jamais; s'il écoute les conseils de Léandre, c'est parce qu'il est fils de Dandin; d'ailleurs, il ne les suivra pas.
2. Promptement; de même dans *Athalie* (IV, 3):

Couronnons, proclamons Joas en diligence.

3. Le souffleur n'assiste pas à cette scène à la Comédie Française; il entre avec Petit Jean. A la représentation, on passe du vers 660 au vers 665.
4. *Leurrer*, c'est tromper d'une façon qui, tant que dure l'erreur, est agréable à la personne trompée:

Quoi! par un feint amour vous m'auriez donc leurrée!
(DESTOUCHES, *l'Irrésolu* III, IV.)

5. Qui ramène tout à la chicane.

SCÈNE III.

DANDIN, LÉANDRE; L'INTIMÉ ET PETIT JEAN en robe; LE SOUFFLEUR[1].

DANDIN.

Çà, qu'êtes-vous ici?

LÉANDRE.

Ce sont les avocats.

DANDIN, au souffleur.

Vous?

LE SOUFFLEUR.

Je viens secourir leur mémoire troublée[2].

DANDIN.

Je vous entends. Et vous[3]?

1. Ici, nous entrons dans la pure convention; on apporte un fauteuil pour Dandin, et c'est dans la rue que se va tenir l'audience. Aucune vraisemblance n'est observée.

2. Dans le *Roman bourgeois* (II, 52-53), un magistrat ridicule, Belastre, « avait un avocat qui montait au siége auprès de lui pour lui servir de conseil ou de truchemant, qui lui soufflait mot à mot tout ce qu'il avait à prononcer ». Plus tard « le siffleur... (*sic*) fut obligé de se retirer au barreau, d'où il lui faisait quelques signes dont ils étaient convenus pour les prononciations les plus communes; mais il s'y trompait quelquefois lourdement. L'extension de l'index était le signe qu'ils avaient pris pour signifier un appointement en droit. Un jour qu'il était question d'en prononcer un, le truchemant lui montra le doigt, mais un peu courbé; le juge crut qu'il y avait quelque chose à changer en la prononciation, et appointa les parties en tortu. » On lit dans *le Censeur dramatique*, tome II, page 565 : « C'est une opinion assez généralement reçue parmi les gens de lettres, qu'il est presque aussi difficile de bien souffler la comédie que de la bien jouer, et la rareté des bons souffleurs prouve que cette opinion n'est point sans fondement.....

Il faut qu'un bon souffleur soit un homme instruit; qu'il soit doué d'une vue très-perçante, et d'une oreille extrêmement fine; qu'il possède une parfaite connaissance de la comédie; qu'il sache les règles de la versification; qu'il joigne une grande activité à un sang-froid imperturbable; qu'il ait par-dessus tout une patience à toute épreuve, etc.; et malgré toutes ces qualités, il ne s'acquittera qu'imparfaitement de ses fonctions, s'il ne les remplit depuis longtemps dans la même troupe; car, s'il n'a pas une grande habitude de la manière de jouer des acteurs, il est presque impossible qu'il les souffle bien. »

3. Dans le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron (1653), le Commandeur formait ainsi des fonctionnaires fantaisistes pour flatter la manie de don Japhet, qui les interrogeait, comme Dandin les nouveaux avocats (III, XVI):

DON JAPHET à don Alvare.
De quoi diable sert-il à votre Commandeur?
DON ALVARE.
C'est son grand harangueur.
DON JAPHET.
Oh! le plaisant office!
Et vous qui me parlez, quel est votre exercice?

LÉANDRE.

Moi ? je suis l'assemblée.

DANDIN.

Commencez donc.

LE SOUFFLEUR.

Messieurs...

PETIT JEAN.

Oh ! prenez le plus bas :
Si vous soufflez si haut, l'on ne m'entendra pas. 670
Messieurs...

DANDIN.

Couvrez-vous.

PETIT JEAN.

Oh ! Mes...

DANDIN.

Couvrez-vous, vous dis-je.

PETIT JEAN.

Oh ! Monsieur, je sais bien à quoi l'honneur m'oblige.

DANDIN.

Ne te couvre donc pas.

PETIT JEAN.

(Se couvrant.) (Au souffleur.)
Messieurs... Vous, doucement;
Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement[1].
Messieurs, quand je regarde avec exactitude[2] 67
L'inconstance[3] du monde et sa vicissitude[4] ;
Lorsque je vois, parmi tant d'hommes différents,
Pas une étoile fixe, et tant d'astres errants;
Quand je vois les Césars, quand je vois leur fortune;

DON ALVARE.

Je suis son grand veneur.

DON JAPHET.

Et tous ces grands fous-là ?

DON ALVARE.

Ce sont ses officiers.

DON JAPHET.

Le beau train que voilà !

1. Ce vers est devenu proverbe.
2. « C'est, dit Vaugelas, un mot que j'ai vu naître comme un monstre, et auquel on s'est accoutumé, on lui a en vain opposé exactetè. » *On* désigne ici Arnaud, qui, en 1643, avait risqué le mot exactetè dans son livre de *la Fréquente Communion*.
3. Les modifications.
4. Les changements de choses qui se succèdent, tel est le sens de ce mot. On lit dans l'*Histoire ancienne* de Rollin (*Œuvres*, IV, p. 380) : « Y a-t-il rien de plus admirable que cette variété et cette vicissitude du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres ? »

Universitas BIBLIOTHECA Ovetensis

Quand je vois le soleil, et quand je vois la lune; 680
(Babyloniens)
Quand je vois les États des Babiboniens[1]
(Persans) (Macédoniens)
Transférés des Serpans aux Nacédoniens;
(Romains) (despotique)
Quand je vois les Lorrains, de l'état dèpotique,
(démocratique)
Passer au démocrite, et puis au monarchique;
Quand je vois le Japon...

L'INTIMÉ.

Quand aura-t-il tout vu[2]? 685

PETIT JEAN.

Oh! pourquoi celui-là m'a-t-il interrompu?
Je ne dirai plus rien.

DANDIN.

Avocat incommode,
Que ne lui laissiez-vous finir sa période?
Je suais sang et eau[3], pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port[4] au fait de son chapon, 690
Et vous l'interrompez par un discours frivole[5].
Parlez donc, avocat.

PETIT JEAN.

J'ai perdu la parole.

LÉANDRE.

Achève, Petit Jean : c'est fort bien débuté.

1. C'était un peu sur ce ton que plaidait M. Le Maître, celui qui avait élevé Racine à Port-Royal: « Mars et Neptune interviennent dans la cause d'une servante séduite par le fils d'un serrurier. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, I, 373.)

2. Cicéron tourne quelque part en ridicule un avocat, du nom de Cæpasius, qui, plaidant pour C. Fabricius, avait employé un développement analogue : « Incipit longo et altè petito proœmio respondere... Quum callidissimè se dicere putaret, et quum illa verba gravissima ex intimo artificio deprompsisset : « *Respicite*, judices, hominum fortunas, *respicite* dubios variosque casus; *respicite* C. Fabricii senectutem » ; quum hoc « *Respicite* » ornandæ orationis causâ sæpè dixisset, *respexit* ipse; at Caius a subselliis, demisso capite, discesserat. Hic judices ridere; stomachari atque acerbè ferre patronus causam sibi eripi, et se cætera de illo loco « *Respicite*, judices », non posse dicere; nec quidquam propiùs est factum, quam ut illum persequeretur, et collo obtorto ad subsellia reduceret, ut reliqua posset perorare. » On a remarqué qu'il se trouve une période semblable dans le plaidoyer de M. Gaultier *contre la Requête civile touchant le prieuré de la Charité*, prononcé au mois d'août 1646; on a remarqué aussi que quarante vers de l'*Alaric* de Scudéry commençaient par : Je vois.

3. *Suer sang et eau*, faire de grands efforts.

4. Dandin, lui, fait des figures qui se tiennent bien.

5. De peu d'importance.

Mais que font là tes bras pendants à ton côté?
Te voilà sur tes pieds droit comme une statue. 695
Dégourdis-toi. Courage! allons, qu'on s'évertue[1].

PETIT JEAN, remuant les bras.

Quand... je vois... Quand...je vois...

LÉANDRE.

Dis donc ce que tu vois.

PETIT JEAN.

Oh dame! on ne court pas deux lièvres à la fois[2].

LE SOUFFLEUR.

On lit...

PETIT JEAN.

On lit...

LE SOUFFLEUR.

Dans la...

PETIT JEAN.

Dans la...

LE SOUFFLEUR.

Métamorphose..

PETIT JEAN.

Comment?

LE SOUFFLEUR.

Que la métem...

PETIT JEAN.

Que la métem...

LE SOUFFLEUR.

Psycose...[3] 700

1. Qu'on se remue. Les orateurs de la Chicane, si l'on en croit Furetière (*Le Déjeuner d'un procureur*), étaient très prodigues de gestes:

De corps, de bras, de tête, il plaide, il gesticule,
Il s'échauffe, il s'agite, et bave en grimaçant,
Se lève et s'accroupit, puis remonte et descend,
Tantôt sur ses orteils sa figure il allonge,
Tantôt comme un canard on dirait qu'il se plonge,
Et tant il se trémousse, et souffle des naseaux,
Qu'on croirait qu'il s'étrangle, ou nage entre deux eaux.
L'art de se démener d'une façon si forte
Quantité de pratique et de gain lui rapporte.

2. Quand on poursuit deux choses à la fois, on court risque de manquer l'une et l'autre. C'est par cette morale que se termine l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Églantine :

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

3. On sait que certaines sectes païennes croyaient que l'âme passait d'un corps dans un autre.

PETIT JEAN.

Psycose...

LE SOUFFLEUR.

Hé ! le cheval !

PETIT JEAN.

Et le cheval...

LE SOUFFLEUR.

Encor !

PETIT JEAN.

Encor...

LE SOUFFLEUR.

Le chien !

PETIT JEAN.

Le chien...

LE SOUFFLEUR.

Le butor !

PETIT JEAN.

Le butor[1]...

LE SOUFFLEUR.

Peste de l'avocat !

PETIT JEAN.

Ah ! peste de toi-même[2] !
Voyez cet autre avec sa face de carême[3] !
Va-t'en au diable !

DANDIN.

Et vous, venez au fait. Un mot 705
Du fait[4].

1. Le butor est, au propre, un oiseau de proie qu'on ne peut dresser pour la chasse ; on a donné, par suite, son nom, à un être maladroit et stupide : « Voyez-vous cette maladroite bouvière, cette butorde ? » (Molière, *Comtesse d'Escarbagnas*, X.) « Cette plaisanterie est en germe dans une comédie de Cyrano, *le Pédant joué*, d'où Molière a tiré deux des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin*. Voici le passage : « Paquier. Corbinelli, souffle-moi. — Corbinelli, *bas*. Non, Monsieur, je ne m'en suis pas souvenu. — Paquier. Non, Monsieur, je ne m'en suis pas souvenu. — Granger. Hé, marant ! ton sang me vengera de ta perfidie. *Il tire l'épée sur lui.* — Corbinelli. Fuis-t'en donc, de peur qu'il ne te frappe. — Paquier. Cela est-il de mon rôle ? — Corbinelli. Oui. — Paquier. Fuis-t'en donc, de peur qu'il ne te frappe. » (Act. V, sc. II.) Le valet, comme on voit, répète le conseil qu'on lui donne de fuir, au lieu de prendre la fuite. C'est la même situation et la même méprise que dans Racine. » (*Note de M. Geruzez.*)

2. Molière a dit de même : « Peste soit des carognes qui me laissent dans l'inquiétude. » (*Mariage forcé*, XI.)

3. Une *face de carême* est un visage pâle, comme est, après le carême, celui des dévots scrupuleux.

4. Ceci est une allusion à une anecdote du temps de Racine que nous ne pouvons rapporter ici.

PETIT JEAN.

Hé! faut-il tant tourner autour du pot[1]?
Ils me font dire aussi des mots longs d'une toise[2],
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise[3].
Pour moi, je ne sais point tant faire de façon[4]
Pour dire qu'un mâtin[5] vient de prendre un chapon. 710
Tant y a[6] qu'il n'est rien que votre chien ne prenne;
Qu'il a mangé là-bas un bon chapon du Maine;
Que, la première fois que je l'y trouverai,
Son procès est tout fait, et je l'assommerai.

LÉANDRE.

Belle conclusion, et digne de l'exorde!

PETIT JEAN.

On l'entend bien toujours. Qui voudra mordre y morde[7].

DANDIN.

Appelez les témoins.

LÉANDRE.

C'est bien dit, s'il le peut:
Les témoins sont fort chers, et n'en a pas qui veut[8].

1. User de circonlocutions. On lit dans Molière : « A quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot? » (*Monsieur de Pourceaugnac*. I, VII.)

2. Des mots qui n'en finissent plus; *sesquipedalia verba*, a dit Horace dans son *Art poétique*.

3. Pontoise n'a pas de chance; l'infortunée petite ville a été raillée par la comédie et par la chanson : elle le doit à la rime.

4 Prendre tant de soin. « On ne fait pas tant de façon à la réception d'un laquais. » (J.-J. Rousseau, *Confessions*, III.)

5. Chien de garde :

> Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
> Au dire de chacun étaient de petits saints.
>
> La Fontaine, *Fables* VII, 1.)

6. *Tant y a que* signifie: quoi qu'il en soit. On lit dans les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*: « Si ce dénouement est selon l'art ou non, c'est une autre question qui se videra en son lieu; tant y a qu'il se fait avec surprise, et qu'ainsi l'intrigue ni le démêlement ne manque point à cette pièce. »

7. *Mordre*, c'est ici faire une critique : Mme de Sévigné écrivait le 15 avril 1671 : « Votre peinture du cardinal Grimaldi est excellente : cela mord. »

8. On lit dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. V, ch. XXXI) : « Je vis un grand nombre de Percherons et Manceaux, bons étudiants, jeunes assez; et demandant en quelle faculté ils appliquoient leur étude, entendimes qu'en ce pays, dès leur jeunesse, ils apprenoient à être témoins, et dans cet art profitoient si bien, que partant du lieu et retournés en leur province, vivoient honnêtement du métier de témoigneries, rendant leur témoignage de toutes choses à ceux qui plus leur donnoient par journée. « En 1650, le métier de faux témoin était encore lucratif: on lit dans l'*Épître au chancelier Séguier* de Bois-Robert :

> Je me ruine en sergents, en voyages,
> En gros verbaux de cent-cinquante pages,
> Et ce qui rend tous plaideurs ébahis,
> Je me ruine en témoins du pays;
> Ils sont si chers depuis ces derniers troubles,
> Que les testons y font moins que les doubles.

Voir le vers 173.

PETIT JEAN.

Nous en avons pourtant, et qui sont sans reproche [1].

DANDIN.

Faites-les donc venir.

PETIT JEAN.

Je les ai dans ma poche. 720

Tenez : voilà la tête et les pieds du chapon [2].
Voyez-les, et jugez.

L'INTIMÉ.

Je les récuse [3].

DANDIN.

Bon!

Pourquoi les récuser?

L'INTIMÉ.

Monsieur, ils sont du Maine.

DANDIN.

Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine

L'INTIMÉ.

Messieurs...

DANDIN.

Serez-vous long, avocat? dites-moi. 725

L'INTIMÉ.

Je ne réponds de rien [4].

DANDIN.

Il est de bonne foi.

L'INTIMÉ, d'un ton finissant en fausset.

Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable [5],

1. *Sans reproche*, comme Bayard, c'est-à-dire : à qui l'on ne peut rien reprocher.

2. Τοὺς μάρτυρας γὰρ ἐσκαλῶ.
Λάβητι μάρτυρας παρεῖναι, τρυβλίον,
Δοῖδυκα, τυρόκνηστιν, ἐσχάραν, χύτραν,
Καὶ τἄλλα τὰ σκεύη τὰ προσκεκαυμένα,
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 935-937.)

3. Récuser un témoin, c'est faire à son honnêteté, à son impartialité, quelque reproche qui enlève toute valeur à son témoignage.

4. « Quand l'intimé répond au juge, qui lui demande s'il sera long, en disant oui, contre la coutume, c'est M. de Montauban, à qui, en pareille occasion, le premier président dit : « Du moins vous êtes de bonne foi. » (Abbé DE LA PORTE, *Anecd. dram.*, II, 79.)

5. M. Legouvé (*Art de la lecture*, p. 79) a écrit : « M. Régnier avait pris pour modèle un procureur du roi ; lequel procureur portait dans les affaires criminelles une telle grâce de débit, une telle douceur poétique de prononciation, qu'on croyait entendre Mademoiselle Mars dans Araminte, quand il disait : « Messieurs

Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,
Semble s'être assemblé contre nous par hasard :
Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car [1] 730
D'un côté le crédit du défunt m'épouvante;
Et de l'autre côté l'éloquence éclatante
De maître Petit Jean m'éblouit [2].

DANDIN.

Avocat,
De votre ton vous-même adoucissez l'éclat.

L'INTIMÉ.

(D'un ton ordinaire.) (D'un beau ton.)
Oui-dà, j'en ai plusieurs..... Mais quelque défiance 735
Que nous doive donner la susdite éloquence
Et le susdit crédit, ce néanmoins, Messieurs,
L'ancre de vos bontés nous rassure d'ailleurs [3].
Devant le grand Dandin l'innocence est hardie ;
Oui, devant ce Caton de Basse-Normandie, 740
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni :
VICTRIX CAUSA DIIS PLACUIT, SED VICTA CATONI [4].

les jurés, le crime épouvantable qui va se dérouler devant vous a pour date le 6 mars, au lever du jour. La matinée était belle..... Un garde, passant dans le bois, vit au bord d'une mare un corps-z-ensanglanté! » Le *z'ensanglanté*..... surtout était irrésistible. C'est ce que M. Régnier reproduisait avec un tel succès de fou rire... dans le début de l'Intimé :

Messieurs, tout ce qui peut effrayer un coupable, etc. »

1. Remarquez la place donnée par Racine à cette conjonction, chère aux avocats, et haïe de Gomberville, qui voulait l'exiler de la langue française.

2. Cet exorde est une imitation de l'exorde du *Pro P. Quinctio* de Cicéron : « Quæ res in civitate duæ plurimum possunt, eæ contrà nos ambæ faciunt in hoc tempore, summa gratia et eloquentia, quarum alteram, C. Aquili, vereor, alteram metuo. Eloquentia Q. Hortensii ne me in dicendo impediat, nonnihil commoveor ; gratia Sex. Nævii ne Pr. Quinctio noceat, id vero non mediocriter pertimesco. » Molière a de même, à l'acte II du *Malade imaginaire*, tourné en ridicule un passage de Cicéron. Il paraît d'ailleurs que l'exorde du *Pro Quinctio* servait souvent au barreau, et dans les causes les moins importantes : « Un jeune avocat, ayant à plaider contre un nommé Desfitas, bon praticien et non autre chose, s'avisa de prendre l'exorde de l'*Oraison pour Quinctius*. Desfitas aussitôt prit la parole, et dit : « Messieurs, l'avocat de la partie adverse ne se tiendra pas pour interrompu : je ne me pique point d'éloquence, et ma partie est un savetier ». (Tallemant des Réaux, VII, 273.)

3. D'un autre côté.

4. Tout ce passage est imité aussi du *XI*e *Plaidoyer* de Gaultier la Gueule, prononcé en août 1646 : « Messieurs, si le nom et la qualité des personnes, plutôt que la considération du droit et de l'équité, faisaient la décision des différends qui s'agitent devant vous, j'aurais lieu de me défier du succès de cette cause ; les titres relevés de notre partie adverse m'épouvanteraient d'abord, l'éclat de la pompe m'éblouirait, et je craindrais que l'ombre seule du grand nom qu'il porte ne cachât, comme sous un voile épais, la vérité que vous cherchez. Mais nous ne vivons plus dans le siècle de la violence ; la justice a repris son ancienne liberté, les magistrats ne souffrent plus de contrainte dans leurs suffrages, leurs juge-

DANDIN.

Vraiment il plaide bien [1].

L'INTIMÉ.

Sans craindre aucune chose.
Je prends donc la parole, et je viens à ma cause.
Aristote, PRIMO, PERI POLITICON, 745
Dit fort bien...

DANDIN.

Avocat, il s'agit d'un chapon,
Et non point d'Aristote et de sa POLITIQUE [2].

L'INTIMÉ.

Oui, mais l'autorité du Péripatétique [3]
Prouverait que le bien et le mal...

ments ne reçoivent plus les impressions d'une autorité dominante, et la mort d'un ministre violent et impétueux a mis fin à cette tyrannie dangereuse qui corrompait les plus pures sources de la justice..... Quand je vois dans cette cause le concours de tant de puissances, quand je considère ce partage de brigues et de faveurs, et que toute la cour assemblée dans le barreau s'efforce de combattre la liberté de vos jugements, il me souvient de cette fameuse division des dieux, à l'occasion du siège de Troie. — Mais que servent à Mgr le cardinal de Lyon tous ces grands préparatifs devant les juges qui n'ont des yeux que pour regarder la vérité ? L'on ne voit plus le maître de la fortune triompher de la faiblesse des misérables. La justice qui nous accompagne a son destin immuable, qui brave les vains efforts de nos adversaires. Que dirai-je davantage? Le ciel qui a décidé du droit des combats a pris notre parti contre vous :

Victrix causa Diis placuit.

Et faites les Catons, tant que vous voudrez, par des jugements téméraires e présomptueux, pour témoigner que la cause des vaincus vous plaît, etc. » Le vers cité par Gaultier et par l'Intimé, est tiré de la *Pharsale* de Lubain (I, 128). Tou les grans poètes latins ont consacré ainsi un beau vers à la louange de Caton Virgile (*Énéide*, VI,) peignant les justes dans les Champs-Élysées, a dit :

Secretosque pios, his dantem jura Catonem ;

et Horace dans ses *Odes* :

cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis.

1. L'Intimé a trouvé le moyen de se concilier les juges.
2. Il y a là un souvenir d'une épigramme de Martial (VI, 19)

In Postumum.
Non de vi, neque cæde, nec veneno,
Sed lis est mihi de tribus capellis.
Vicini queror has abesse furto :
Hoc judex sibi postulat probari.
Tu Cannas, mithridaticumque bellum,
Et perjuria Punici furoris,
Et Syllas, Mariosque, Mutiosque
Magna voce, sonas, manuque tota :
Jam dic, Postume, de tribus capellis.

2. Aristote était le chef de l'école péripatéticienne. Il vécut de 384 à 322 av. J.-C. La *Politique* d'Aristote est un traité en huit livres sur les facultés de l'homme social. Machiavel l'a pris pour modèle dans son livre du *Prince* ; Montesquieu s'en est inspiré dans l'*Esprit des lois*, et J.-J. Rousseau, bien qu'il l'ait éritiqué, dans le *Contrat social*.

DANDIN.

Je prétends
Qu'Aristote n'a point d'autorité céans[1]. 750
Au fait.

L'INTIMÉ.

Pausanias, en ses CORINTHIAQUES ... [2]

DANDIN.

Au fait.

L'INTIMÉ.

Rebuffe... [3]

DANDIN.

Au fait, vous dis-je.

L'INTIMÉ.

Le grand Jacques... [4]

DANDIN.

Au fait, au fait, au fait [5].

L'INTIMÉ.

Harmenopul, IN PROMPT.... [6]

1. Ici.

2. Pausanias (deuxième siècle après J.-C.) a écrit un *Itinéraire de la Grèce*, en dix livres, dont chacun porte le titre de la province qui y est décrite.

3. Pierre Rebuffi (Racine a mis Rebuffe pour faire le vers), jurisconsulte français (1487-1557), a écrit sur les matières bénéficiales.

4. Cujas (Jacques), né à Toulouse en 1520, mort en 1590; célèbre jurisconsulte.

5. Le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron (1653) nous offre une scène d'un mouvement analogue. Un harangueur, payé pour bafouer Don Japhet, lui débite en reniflant, mouchant, toussant, crachant, un discours dont il ne peut sortir, malgré les exhortations du patient (III, XV) :

LE HARANGUEUR.

La cour
Qui vous a vu briller comme le zodiaque,
Et qui fit cas de vous comme d'un roi d'Ithaque.

DON JAPHET.

O de ces grands parleurs le plus impertinent!
Parle sans te moucher.

LE HARANGUEUR, *toujours reniflant et toussant.*

J'ai fait incontinent.
La cour donc, dont jadis vous fûtes les délices,
De notre grand César Charles-Quint...

DON JAPHET, *à part.*

Quels supplices
Suis-je venu chercher!

LE HARANGUEUR.

La cour donc, où jadis
Chacun vous regarda comme un autre Amadis,
Alors que...

DON JAPHET.

Concluez.

LE HARANGUEUR.

La cour donc...

DON JAPHET.

Que fit-elle,
La cour, la cour, la cour?

6. Le Πρόχειρον νόμων de Constantin Harmenopoulos, jurisconsulte grec du quatorzième siècle, a été traduit en latin sous le titre de *Promptuarium juris civilis.*

DANDIN.

Ho ! je te vais juger [1].

L'INTIMÉ.

Ho ! vous êtes si prompt !

(Vite.)

Voici le fait. Un chien vient dans une cuisine ; 755
Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine.
Or celui pour lequel je parle est affamé ;
Celui contre lequel je parle AUTEM plumé [2] ;
Et celui pour lequel je suis prend en cachette
Celui contre lequel je parle. L'on décrète [3] ; 760
On le prend. Avocat pour et contre appelé ;
Jour pris. Je dois parler, je parle, j'ai parlé.

DANDIN.

Ta, ta, ta, ta. Voilà bien instruire une affaire !
Il dit fort posément ce dont on n'a que faire,
Et court le grand galop quand il est à son fait. 765

L'INTIMÉ.

Mais le premier, Monsieur, c'est le beau [4].

DANDIN.

C'est le laid.
A-t-on jamais plaidé d'une telle méthode ?
Mais qu'en dit l'assemblée ?

LÉANDRE.

Il est fort à la mode [5].

L'INTIMÉ, d'un ton véhément.

Qu'arrive-t-il, Messieurs ? On vient. Comment vient-on ?
On poursuit ma partie [6]. On force une maison. 770

1. Tallemant (VII, 275) : « A Toulouse, un jeune avocat commence son plaidoyer par : « Le roi Pyrrhus. » Il y avait alors un président fort rébarbatif, qui lui dit : « Au fait ! au fait ! » Quelqu'un eut pitié du pauvre garçon, et représenta que c'était une première cause : « Hé bien ! dit le président, parlez donc, l'avocat du roi Pyrrhus. »

2. Un avocat du dix-septième siècle plaidait ainsi pour sa fille, qui demandait la séparation de corps : « *Verum est dicere :* oui, Messieurs ! il est bien vrai ! ma fille est bien heureuse et malheureuse tout ensemble, heureuse *quidem*, d'avoir trouvé un époux distingué par sa naissance ; malheureuse *autem*, de ce que ce gentilhomme a renversé sa fortune par sa mauvaise conduite. En sorte, Messieurs, que ma fille court risque de se trouver réduite à mendier son pain, ce pain que les Grecs appelaient τὸν ἄρτον. »

3. *Décréter*, c'est lancer un décret contre quelqu'un, un ordre d'amener. « La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, 26.)

4. L'Intimé n'est pas de l'avis de Domat, un ami de Pascal, qui disait : « L'éloquence de l'avocat consiste à faire connaître la justice par la vérité. »

5. Trait sanglant dirigé contre les illustrations du barreau d'alors.

6. Mon client.

Quelle maison ? maison de notre propre juge !
On brise le cellier qui nous sert de refuge !
De vol, de brigandage on nous déclare auteurs [1] !
On nous traîne, on nous livre à nos accusateurs,
A maître Petit Jean, Messieurs. Je vous atteste: 775
Qui ne sait que la loi SI QUIS CANIS, Digeste [2],
DE VI, paragrapho, Messieurs... CAPONIBUS,
Est manifestement contraire à cet abus [3] ?
Et quand il serait vrai que Citron, ma partie,
Aurait mangé, Messieurs, le tout, ou bien partie 780
Dudit chapon : qu'on mette en compensation
Ce que nous avons fait avant cette action.
Quand ma partie a-t-elle été réprimandée ?
Par qui votre maison a-t-elle été gardée ?
Quand avons-nous manqué d'aboyer au larron [4] ? 785
Témoin trois procureurs, dont icelui [5] Citron
A déchiré la robe. On en verra les pièces [6].

1. Exemple de *communication oratoire*. L'Intimé se fait complice de Citron.

2. L'empereur Justinien avait fait mettre en recueil, sous le nom de *Digeste*, les décisions des jurisconsultes. On citait alors, et Racine connaît bien les usages du Palais, de la façon suivante. Au lieu de procéder par chiffres, et de dire, par exemple : livre XI, titre III, loi 8, paragraphe 4, on prenait les premiers mots de la loi d'abord : *Si quis canis*, puis du titre : *De vi*, puis du paragraphe : *caponibus*. Bien entendu, loi, titre et paragraphe cités par l'Intimé sont purement imaginaires.

3. Montfleury fera tenir un langage semblable à maître Braillard dans sa pièce de *Trigaudin* (IV, VIII).

Pour prendre mon discours où j'en suis demeure.
Je fais voir clairement qu'on doit, sauf révérence,
Adjuger votre main à mon impatience,
Et par provision établir mon repos,
Et ce par deux moyens que j'explique en deux mots :
Le premier est l'avis de Monsieur votre frère
Ci-present, qui, bien loin d'être à mes vœux contraire,
S'oblige à garantir l'espoir qu'il m'a permis.
Il peut s'inscrire en faux contre ce que je dis,
Si j'impose. La loi naturelle et civile
Rendroit sans son aveu votre choix inutile.
La disposition de la loi *nuptiæ*
Décide sur ce fait *paragropho neque;*
En cela son suffrage est nécessaire au vôtre.
Ce moyen est assez prouve : je passe à l'autre.
L'espoir dont votre amour a su flatter le mien,
Madame, en quatre mots, fait mon second moyen.
On ne saurait nier, quoi qu'ait produit le frère,
Que votre aveu pour moi n'ait été volontaire,
Et je ne puis douter des suites qu'il aura,
Sur ce que *volenti non fit injuria.*

4. .... Σοῦ προμάχεται καὶ φυλάττει τὴν θύραν
Καὶ τἄλλ' ἄριστός ἐστιν.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 957-958.)

5. Vieux mot qu'on ne trouve plus qu'au Palais. L'Intimé s'en servira encore au vers 796.

6. Ἀγαθὸς γάρ ἐστι καὶ διώκει τοὺς λύκους.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 952.)

On lit dans les œuvres de Tabarin (*Fantaisies et dialogues*, chap. XLVII,

Pour nous justifier, voulez-vous d'autres pièces [1]?

PETIT JEAN.

Maître Adam [2]...

L'INTIMÉ.

Laissez-nous.

PETIT JEAN.

L'Intimé...

L'INTIMÉ.

Laissez-nous.

PETIT JEAN.

S'enroue.

L'INTIMÉ.

Hé! laissez-nous. Euh! euh [3]!

DANDIN.

Reposez-vous, 790

Et concluez.

L'INTIMÉ, d'un ton pesant.

Puis donc, qu'on nous, permet, de prendre,
Haleine, et que l'on nous défend, de nous, étendre,
Je vais [4], sans rien omettre, et sans prévariquer [5],
Compendieusement [6] énoncer, expliquer,
Exposer, à vos yeux, l'idée universelle [7] 795
De ma cause, et des faits, renfermés, en icelle.

DANDIN.

Il aurait plus tôt fait de dire tout vingt fois

p. 228): « Le premier qui sortirait du sac, si un sergent, un meunier, un tailleur, et un procureur étaient dedans, c'est un larron, mon maître. » Voir, à propos de l'honnêteté des procureurs à cette époque, une curieuse scène du *Mercure galant* de Boursault, où le poète nous présente maître Sangsue et maître Brigandeau.

1. Ici encore Racine, par licence poétique, fait rimer ensemble deux acceptions du même mot.

2. « La phrase, deux fois interrompue, de Petit-Jean paraît devoir être lue de suite : « Maître Adam l'Intimé s'enroue. » Ce nom d'Adam n'est donné à l'Intimé dans aucun autre passage de la pièce. Nous hasarderons cette explication : Petit Jean, qui veut appeler l'Intimé *maître*, de même que celui-ci l'a appelé *maître Petit Jean*, et qui ne connaît d'autre maître que *Maître Adam*, le poète populaire, ajoute à la qualification de *maître* le nom d'*Adam*, comme s'il en était inséparable. » (Note de M. P. Mesnard.) Cette explication est fort ingénieuse, trop ingénieuse peut-être.

3. Il tousse.

4. Remarquez l'harmonie imitative de ce rejet : *haleine*.

5. Sans m'écarter de mon sujet.

6. *Compendieusement*, de *compendium*, abrégé, signifie *brièvement*. Et, quoi qu'on ait pu dire, c'est bien dans ce sens que le prend l'Intimé, puisqu'il a l'intention d'abréger. L'idée qu'il veut abréger rend plus plaisant encore le vers 800.

7. Générale.

Que de l'abréger une. Homme, ou qui que tu sois,
Diable, conclus ; ou bien que le ciel te confonde !

L'INTIMÉ.

Je finis.

DANDIN.

Ah !

L'INTIMÉ.

Avant la naissance du monde... [1] 800

DANDIN, bâillant.

Avocat, ah ! passons au déluge !

L'INTIMÉ.

Avant donc
La naissance du monde et sa création [2],
Le monde, l'univers, tout, la nature entière
Était ensevelie au fond de la matière.
Les éléments, le feu, l'air, et la terre, et l'eau, 805
Enfoncés, entassés, ne faisaient qu'un monceau,
Une confusion, une masse sans forme,
Un désordre, un chaos, une cohue énorme [3].
UNUS ERAT TOTO NATURÆ VULTUS IN ORBE,
QUEM GRÆCI DIXERE CHAOS, RUDIS INDIGESTAQUE MOLES [4]. 810

(Dandin endormi se laisse tomber.)

LÉANDRE.

Quelle chute ! mon père !

1. Racine n'exagère rien. Antoine de Saint-Antot, saluant au parlement de Rouen la majorité de Charles IX, commençait ainsi sa harangue : « Au premier temps que les Dieux étaient seuls, avant que les hommes et les bêtes fussent créés, etc. » M. Le Maître, ayant une *substitution* à soutenir pour la maison de Chabannes, disait : « Dans les premiers siecles après le déluge, les seuls enfants mâles succédaient à la principauté de la famille. »

2. Voir Ovide (*Métamorphoses*, I, 5). On abusait alors au barreau des citations latines. M. Le Maître, dans le plaidoyer que nous venons de citer, s'écriait : « Tous les hommes et particulièrement les grands seigneurs brûlent du désir de conserver la gloire de leurs maisons. C'est pourquoi quand le grand Virgile veut remplir son héros d'une extrême joie, il use de ces paroles :

Nunc age, Dardaniam prolem quæ deindè sequatur
Gloria, etc. »

3. Jadis on appelait *cohue*, dans quelques provinces, l'endroit où se tenaient les petites justices. Ce mot s'emploie pour désigner une assemblée bruyante ; il veut dire ici confusion. Le véritable sens de *énorme* est : qui sort de la mesure, de la règle.

4. Ce second vers a un pied de trop : il faut supprimer le mot *Græci*, qui n'est pas dans Ovide (*Mét.*, I, 6, 7). C'est une raillerie dirigée contre les avocats, qui estropient trop souvent sans s'en douter leurs citations. Le Scapin de Molière avait raison de ne pas aimer les avocats. « Quand il n'y aurait à essuyer que les sottises que disent devant tout le monde de méchants plaisants d'avocats, j'aimerais mieux donner trois cents pistoles que de plaider. » (*Fourberies de Scapin*, II, VIII.)

PETIT JEAN.

Ay ! Monsieur. Comme il dort!

LÉANDRE.

Mon père, éveillez-vous.

PETIT JEAN.

Monsieur, êtes-vous mort?

LÉANDRE.

Mon père !

DANDIN [1].

Hé bien? Hé bien? quoi? qu'est-ce? Ah! ah! quel homme!
Certes, je n'ai jamais dormi d'un si bon somme.

LÉANDRE.

Mon père, il faut juger.

DANDIN.

Aux galères [2].

LÉANDRE.

Un chien 815
Aux galères!

DANDIN.

Ma foi! je n'y conçois plus rien :
De monde, de chaos, j'ai la tête troublée.
Hé ! concluez.

L'INTIMÉ, lui présentant de petits chiens [3].

Venez, famille désolée;

1. On l'a réveillé, en le ramassant et en le secouant violemment.

2. « Un juge avait dormi pendant toute une audience : on lui demanda son avis; il répondit en se frottant les yeux : *Je suis de l'avis* de M... et ce Monsieur n'y était pas. Un autre était assoupi pendant qu'on exposait la cause d'un homme qui avait commis un délit dans un pré. *A quoi condamnez-vous*, lui dit-on, *le coupable? — A être pendu*, s'écria-t-il en s'éveillant. — *Comment!* lui dit-on, *il s'agit d'un pré. — Qu'on le fauche.* » (Note de Luneau de Boisgermain.) Il est plus probable que Racine a entendu parler du Flamand Hessels, membre du Conseil de Sang, établi par le duc d'Albe, « qui dormait toujours jugeant les criminels ; et quand on l'éveillait pour dire son avis, il disait tout endormi, en se frottant les yeux : « Ad patibulum! ad patibulum! » c'est-à-dire au gibet! au gibet! » (Aubery, *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, 1680, p. 271.) Dandin a le droit d'infliger à Citron la peine qu'il lui plaît de lui donner. Les peines étaient alors arbitraires pour les crimes. Certaines Coutumes, par exemple, condamnaient au fouet ceux qui dérobaient seulement des échalas. La Coutume de Bordeaux condamnait à la potence, sans merci, le serviteur qui avait dérobé à son maître quarante francs bordelais. Il y avait déjà longtemps qu'on ne marquait plus les larrons au visage d'un fer chaud, parce que le visage est l'image de Dieu; mais on les marquait à l'épaule, et, en cas de récidive, ils étaient punis de mort. Voir les *Remarques du droit français* (1657), p. 444-449.

3. L'Intimé commence la péroraison.

Ὦ δαιμόνι', ἐλέει ταλαιπωρουμένους.....
. . . . . Ποῦ τὰ παιδία ;
Ἀναβαίνετ', ὦ πονηρά, καὶ κυζούμενα
Αἰτεῖτε κάντιβολεῖτε καὶ δακρύετε.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 967 et 976-978.

Venez, pauvres enfants qu'on veut rendre orphelins :
Venez faire parler vos esprits enfantins [1]. 820
Oui, Messieurs, vous voyez ici notre misère :
Nous sommes orphelins ; rendez-nous notre père,
Notre père, par qui nous fûmes engendrés,
Notre père, qui nous...

DANDIN.

Tirez, tirez, tirez [2].

L'INTIMÉ.

Notre père, Messieurs...

DANDIN.

Tirez donc. Quels vacarmes [3] ! 825
Ils ont pissé partout.

L'INTIMÉ.

Monsieur, voyez nos larmes [4].

DANDIN.

Ouf ! Je me sens déjà pris de compassion [5].
Ce que c'est qu'à propos toucher la passion [6] !
Je suis bien empêché [7]. La vérité me presse [8] ;
Le crime est avéré : lui-même il le confesse. 830
Mais, s'il est condamné, l'embarras est égal :
Voilà bien des enfants réduits à l'hôpital.
Mais je suis occupé, je ne veux voir personne [9].

1. Var. Venez faire parler vos soupirs enfantins [1669 et 1676].
2. Κατάβα, κατάβα, κατάβα, κατάβα.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 979.)

« Tirez, tirez, terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien. » (*Dictionnaire de l'Académie.*) M. Paul Mesnard remarque que Mascarille, dans l'*Etourdi* de Molière (IV, 8), en fait une application irrévérencieuse à son maître Lélie :

Tirez, tirez, vous dis-je, ou bien je vous assomme.

Dorine termine le second acte du *Tartuffe*, en disant à Valère et à Marianne :

Tirez de cette part ; et vous, tirez de l'autre.

3. Ce mot est d'un usage beaucoup plus fréquent au singulier. On trouve un exemple du pluriel dans Molière (*Georges Dandin*, II, 1).
4. Le vers de la première édition était plus brutal :

Ils ont pissé partout. — Monsieur, ce sont leurs larmes.

5. Αἰδοῦ, τί κακόν ποτ' ἔσθ' ὅτῳ μαλάττομαι ;
Κακόν τι περιβαίνει με κἀναπείθομαι.
(ARISTOPHANE, *les Guêpes*, v. 973-974.)

6. La sensibilité.
7. Embarrassé. De même La Fontaine (*Fables*, IV, 11) :

Un point sans plus tenait le galant empêché.

8. Me contraint de condamner.
9. Dandin voit entrer Chicanneau.

SCÈNE IV.

DANDIN, LÉANDRE, CHICANNEAU, ISABELLE, L'INTIMÉ, PETIT JEAN.

CHICANNEAU.

Monsieur...

DANDIN, à l'Intimé et à Petit-Jean.

Oui, pour vous seuls l'audience se donne.

(A Chicanneau.)

Adieu... Mais, s'il vous plaît, quel est cet enfant-là ? 835

CHICANNEAU.

C'est ma fille, Monsieur.

DANDIN.

Hé ! tôt, rappelez-la [1].

ISABELLE.

Vous êtes occupé.

DANDIN.

Moi ! je n'ai point d'affaire.

(A Chicanneau.)

Que ne me disiez-vous que vous étiez son père ?

CHICANNEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Elle sait mieux votre affaire que vous.

(A Isabelle.)

Dites... Qu'elle est jolie, et qu'elle a les yeux doux ! 840
Ce n'est pas tout, ma fille, il faut de la sagesse.
Je suis tout réjoui de voir cette jeunesse [2].

1. On lit dans les *Remarques du droit français* (1657) : « Le magistrat doit être examiné sur ses mœurs et sur sa doctrine avant que d'entrer en charge » (p. 486). Il paraît que pour Dandin cet examen n'avait pas été trop sévère ; beaucoup de magistrats étaient dans le même cas : « Pour celui-ci, c'est un homme qui passe pour galant ; il est fort civil au sexe, et vous êtes assurée d'une favorable audience, si vous l'allez voir avec quelque jeune personne qui soit bien faite. — Fort bien, reprit-elle, je connais une demoiselle suivante qu'on avait prise dernièrement pour quêter à notre paroisse, à cause de sa beauté. Je la prierai de m'y accompagner. » (Furetière, *Roman bourgeois*, II, 20.)

2. Dandin est odieux ; Orgon au contraire est touchant dans les *Femmes savantes* (III, IX), quand, voyant ensemble sa fille Henriette et Clitandre, il dit à Ariste :

Tenez, mon cœur s'émeut à toutes ces tendresses.
Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours,
Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

Savez-vous que j'étais un compère [1] autrefois ?
On a parlé de nous.

ISABELLE.

Ah ! Monsieur, je vous crois.

DANDIN.

Dis-nous : à qui veux-tu faire perdre la cause [2] ? 845

ISABELLE.

A personne.

DANDIN.

Pour toi je ferai toute chose.
Parle donc.

ISABELLE.

Je vous ai trop d'obligation.

DANDIN.

N'avez-vous jamais vu donner la question [3] ?

1. Un joyeux vivant.

2. On lit dans le *Roman bourgeois* (I, 79) : « Lucrèce était belle et avait beaucoup d'amis de gens de robe, qui lui pouvaient faire gagner sa cause, quelque mauvaise qu'elle fût. » La Bruyère n'était pas persuadé que les magistrats fussent incorruptibles, lorsqu'il écrivait : « Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès. » Il avait écrit déjà un peu plus haut (*De quelques usages*) : « Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple ; sans nuls égards pour les petits ; rigides et sévères dans les minuties ; qui refusent les petits présents (Cela n'est pas le cas de Dandin...), qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre. »

3. La réserve d'Isabelle donne un certain embarras à Dandin, qui cesse de la tutoyer. Quatre ans après les *Plaideurs*, Thomas Diafoirus dira (*Malade imaginaire*, II. 6) à Angélique : « Je vous invite à venir voir, l'un de ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme. » Furetière dans son *Roman bourgeois* (II, 66) nous disait déjà que le juge Belastre, épris de Collantine, « lui faisait bailler place commode dans les lieux publics pour voir les pendus et les roués qu'il faisait exécuter. » A propos de la question, on lit dans les *Remarques du droit français* (1657) : « Pour pouvoir ordonner la question, il faut qu'il y ait semi-preuve, ou qu'il y ait des présomptions contre l'accusé, qu'il soit à demi convaincu. Incontinent après le jugement de la torture et question, on doit le mettre à exécution, si l'accusé n'en appelle ; que s'il en appelle, le juge doit déférer à cet appel, parce que la question est une demi-mort, et qu'elle est beaucoup plus cruelle qu'un bannissement perpétuel, puisqu'un banni peut obtenir des lettres de commutation de peine, au lieu qu'un accusé étant une fois appliqué à la question et dans les tourments, il n'est plus reçu à en appeler... S'il confesse le crime, il doit aller au supplice, encore que dans son interrogatoire il eût avoué autrement que dans la torture ; car la confession dans la torture est plutôt crue que toute autre, *quia veritatem magis exprimunt tormenta*, dit saint Jérôme. En outre, si un accusé est condamné à mort pour un crime connexe, c'est-à-dire dans lequel il ait eu des compagnons, lesquels soient inconnus à justice, et dont elle ne soit point saisie... le condamné à mort ou celui (s'il y en a plusieurs) que l'on nomme *caput sociorum* peut être condamné et appliqué à la question pour découvrir ses complices » (p. 495-496). On sait gré à Racine de s'être élevé contre cet usage odieux dès 1668, lorsqu'on songe que la question ne fut abolie que sous Louis XVI. Le fameux jurisconsulte Pothier, qui écrivait au dix-huitième siècle, et que l'on considérait comme un saint, a laissé un commentaire froid et glacé sur les dispositions des ordonnances qui organisaient tous les degrés de la question ; la seule protestation que l'esprit de profession lui ait permis de faire

ISABELLE.

Non ; et ne le verrai, que je crois, de ma vie [1].

DANDIN.

Venez, je vous en veux faire passer l'envie. 850

ISABELLE.

Hé ! Monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux ?

DANDIN.

Bon ! Cela fait toujours passer une heure ou deux [2].

CHICANNEAU.

Monsieur, je viens ici pour vous dire...

LÉANDRE.

Mon père,
Je vous vais en deux mots dire toute l'affaire :
C'est pour un mariage. Et vous saurez d'abord [3] 855
Qu'il ne tient plus qu'à vous [4], et que tout est d'accord.
La fille le veut bien ; son amant le respire [5] ;
Ce que la fille veut, le père le desire.
C'est à vous de juger.

DANDIN, se rasseyant.

Mariez au plus tôt :
Dès demain, si l'on veut ; aujourd'hui, s'il le faut. 860

LÉANDRE.

Mademoiselle, allons, voilà votre beau-père :
Saluez-le.

CHICANNEAU.

Comment?

DANDIN.

Quel est donc ce mystère ?

LÉANDRE.

Ce que vous avez dit se fait de point en point.

était une protestation muette : il se dispensait d'assister aux séances de la torture. La Bruyère avait joint cependant sa plainte à celle de Racine : « La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un homme qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste. » (*De quelques usages.*) En 1697, on envoya à tous les sièges présidiaux et royaux ressortissants au parlement de Paris une instruction sur la manière de donner la question, dont les détails font frémir.

1. Ellipse pour : à ce que je crois.

2. Voilà une plaisanterie qui donne le frisson ; heureusement pour Dandin, il est si ridicule qu'il ne saurait être plus odieux.

3. En premier lieu.

4. Les choses ne dépendent plus que de vous.

5. Le souhaite avec ardeur. Madame de Sévigné écrivait le 16 mars 1672 « Au bout de trois jours, à Vitré, je ne respirais que les Rochers. »

DANDIN.

Puisque je l'ai jugé, je n'en reviendrai point[1]

CHICANNEAU.

Mais on ne donne pas une fille sans elle. 865

LÉANDRE.

Sans doute, et j'en croirai la charmante Isabelle.

CHICANNEAU.

Es-tu muette? Allons; c'est à toi de parler.
Parle.

ISABELLE.

Je n'ose pas, mon père, en appeler[2].

CHICANNEAU.

Mais j'en appelle, moi.

LÉANDRE, lui montrant un papier.

Voyez cette écriture.
Vous n'appellerez pas de votre signature? 870

CHICANNEAU.

Plaît-il?

DANDIN.

C'est un contrat en fort bonne façon.

CHICANNEAU.

Je vois qu'on m'a surpris; mais j'en aurai raison:
De plus de vingt procès ceci sera la source.
On a la fille, soit: on n'aura pas la bourse.

LÉANDRE.

Eh! Monsieur, qui vous dit qu'on vous demande rien? 875
Laissez-nous votre fille, et gardez votre bien.

CHICANNEAU.

Ah[3].

LÉANDRE.

Mon pére, êtes-vous content de l'audience?

DANDIN.

Oui-dà. Que les procès viennent en abondance,
Et je passe avec vous le reste de mes jours.
Mais que les avocats soient désormais plus courts[4]. 880

1. Excellent trait de caractère, qui dénoue la situation du côté de Dandin. Reste Chicanneau.
2. Isabelle, à ce moment solennel, emploie un terme de procédure; cela est tout à fait à sa place dans une semblable comédie.
3. Chicanneau se calme facilement; on le supposerait plus avare qu'il n'est, si on ne sentait que le poète a besoin de dénouer sa pièce au plus tôt.
4. *Incassum missæ preces.*

Et notre criminel ?

LÉANDRE.

Ne parlons que de joie :
Grâce ! grâce ! mon père [1].

DANDIN.

Eh bien ! qu'on le renvoie :
C'est en votre faveur, ma bru, ce que j'en fais [2].
Allons nous délasser à voir d'autres procès [3].

1. Plaisante parodie du ton tragique, et peut-être encore de Corneille :

Grâce, grâce, Seigneur, à notre unique appui !
Grâce à tant de lauriers en sa main si fertiles !
Grâce à ce conquérant, à ce preneur de villes !
Grâce...

(*Nicomède*, IV, II.)

2. L'étymologie de ce mot qui, en français, a le sens de belle-fille, est le mot normand *bru*, fiancée, en allemand moderne, *braut*.

3. On s'y condamnerait volontiers, s'ils étaient tous aussi amusants que celui de Citron. Voir *Britannicus*, note du vers 1768.

BRITANNICUS

NOTICE SUR BRITANNICUS.

Les Plaideurs ne furent qu'un délassement pour Racine, et ne le détournèrent pas longtemps d'occupations plus graves. Le jeune poète avait obtenu avec *Andromaque* un éclatant triomphe ; on comparait au *Cid* le chef-d'œuvre nouveau, mais l'on disait que jamais Corneille ne serait égalé par son jeune rival dans un sujet romain. Hardi et confiant dans ses forces, Racine osa se mesurer avec son adversaire sur son propre terrain, et entreprit de mettre à la scène la cour de Néron, cinq ans après que Corneille y avait mis la cour de Galba[1].

1. Comme intrigue, comme intérêt dramatique, l'*Othon* de Corneille est une pièce des plus médiocres. Les cinq actes sont employés exclusivement à faire et à défaire des mariages, dont l'accomplissement ou la rupture laisse le lecteur profondément indifférent. L'éloge que Galba fait de Vinius, un de ses affranchis, à Camille, sa nièce (V, 1), résume assez bien le sujet de la tragédie :

> Voyez ce qu'en un jour il m'a sacrifié :
> Il m'offre Othon pour vous qu'il souhaitait pour gendre
> Je le rends à sa fille, il aime à le reprendre ;
> Je la veux pour Pison, mon vouloir est suivi ;
> Je vous mets en sa place, et l'en trouve ravi ;
> Son ami se révolte, il presse ma colère ;
> Il donne à Martian Plautine à ma prière :
> Et je soupçonnerais un crime dans les vœux
> D'un homme qui s'attache à tout ce que je veux ?

On voit quelle foule d'incidents se succèdent dans ce drame sans parvenir à nous attacher. Mais ce qui fait l'intérêt d'*Othon*, c'est la peinture curieuse de la cour de Galba ; c'est l'alliance cyniquement égoïste de ces trois anciens esclaves, qui s'empressent à *dévorer ce règne d'un moment*, c'est le tableau de la fortune des affranchis que trace éloquemment le vieux Martian (II, 1) :

> Depuis que nos Romains ont accepté des maîtres,
> Ces maîtres ont toujours fait choix de mes pareils
> Pour les premiers emplois et les secrets conseils :
> Ils ont mis en nos mains la fortune publique ;
> Ils ont soumis la terre à notre politique ;
> Patrobe, Polyclète, et Narcisse, et Pallas,
> Ont déposé des Rois, et donné des états.
> On nous élève au trône au sortir de nos chaînes ;
> Sous Claude on vit Félix le mari de trois reines...

c'est la facilité avec laquelle on s'allie et l'on s'attaque, on se jure amitié et l'on s'égorge ; c'est la promptitude avec laquelle tombe un gouvernement, à cette époque où le peuple hébété laisse tout faire, pourvu qu'il ne fasse rien, où, pour échapper aux dangereux soupçons du tyran, tout personnage un peu élevé n'a d'autre refuge que le trône : il faut régner pour vivre ; c'est là encore une fois

La tâche était difficile : aussi Racine, se préparant à son travail par de sérieuses études, lut-il tous les historiens latins qui nous ont conservé des renseignements sur cette époque, et fit-il une étude approfondie de Sénèque, et surtout de Tacite. Il s'est imprégné de ce dernier écrivain au point de nous en rendre non seulement les idées, mais encore les tours et la couleur. Virgile n'a traduit aucune des poésies de Théocrite, et, cependant, à chaque pas, on rencontre dans ses églogues un vers qui exhale un parfum exotique et qui vient d'Alexandrie ou de Syracuse. De même, respectant l'histoire dans ses grandes lignes, prenant avec elle beaucoup de libertés pour amener et expliquer les faits principaux, Racine, dans *Britannicus*, ne traduit presque jamais Tacite, et pourtant son style en est nourri. Là même où le poète, transposant les événements, s'écarte le plus de son guide, une expression empruntée aux *Annales* semble nous indiquer qu'il le suit encore ; de sorte qu'il paraît avoir écrit une page d'histoire, alors qu'il a composé simplement un roman, placé, il est vrai, dans un cadre de la plus scrupuleuse fidélité historique. Voyons, avant de lire le roman, ce que dit l'histoire.

Au moment où Claude, à la suite d'un dîner où il avait mangé des champignons apprêtés à son intention, s'éleva au rang des Dieux, Agrippine, la veuve de Domitius Ænobarbus, de Crispus Passienus et de Claude, semblait triomphante. Il ne restait plus de la famille d'Auguste qu'Antonia, fille de Claude, Octavie, mariée à Néron, Silanus, et sa sœur, Junia Calvina, que Lucius Vitellius, frère de celui qui devint empereur, avait consenti à épouser, malgré les bruits infâmes qui flétrissaient sa réputation ; encore Julia Calvina avait-elle été exilée dans les dernières années de Claude[1] ; et quant à Silanus, Agrippine n'allait pas tarder à en délivrer son fils. Elle n'hésita pas davantage à se débarrasser de Narcisse, affranchi de Claude, qui, dans les derniers mois du règne de ce prince, avait fait à ses projets ambitieux une constante opposition. Britannicus, le fils de Claude, n'avait pas encore quatorze ans ; Néron entrait dans sa dix-septième année ; Agrippine se croyait sûre de la soumission de Burrhus et de Sénèque, dont elle s'était faite la protectrice, et qu'elle avait jadis nommés gouverneurs de son fils ; enfin, elle avait acheté au prix de son honneur l'appui de Pallas, le plus riche et le plus arrogant des affranchis de Claude. Son ambition était donc satisfaite : elle était la maîtresse du monde. Grâce à Burrhus et à Sénèque, les débuts du règne de Néron étaient vraiment heureux, puisque, après la mort de Britannicus, M. Zeller aura encore le droit de dire : « L'em-

une peinture curieuse, qui était digne de tenter Corneille, et où l'on reconnaît sa main ; mais, dit Voltaire, « le temps nous a appris que quand on veut mettre la politique sur le théâtre, il faut la traiter comme Racine, y jeter de grands intérêts, des passions vraies et de grands mouvements d'éloquence ; et que rien n'est plus nécessaire qu'un style pur, noble, coulant et égal, qui se soutienne d'un bout de la pièce à l'autre ; voilà tout ce qui manque à *Othon* ».

1. Elle ne fut rappelée qu'après le meurtre d'Agrippine, lorsque Néron, effrayé de sa hardiesse, voulut se montrer doux et clément.

pire, assez bien gouverné, florissait. Le sénat maintenait les lois. Les lettres elles-mêmes, muettes sous Tibère et sous Caligula, renaissaient sous le successeur de Claude. Au pouvoir ou dans la retraite, malgré les inconséquences de sa conduite, qu'il devait d'ailleurs payer si cher, Sénèque tirait de toutes les philosophies précédentes une morale élevée, étendue, humaine, dont la subtilité poussée parfois jusqu'au sophisme décelait seule l'impuissance. Les vers redondants de la *Pharsale* de Lucain entretenaient, par les derniers retentissements de l'ère républicaine, l'illusion du sénat, encore satisfait de l'ombre de pouvoir qu'on lui laissait. Perse pouvait risquer ses regrets, exhaler ses sentiments étouffés dans des satires d'une obscurité discrète, réservées aux applaudissements d'un petit cercle d'amis. Strabon et Pline l'Ancien, génies encyclopédiques, faisaient l'inventaire des richesses ethnographiques et naturelles de l'empire. La gloire militaire même ne manquait pas à Néron. Le plus honnête des généraux, Corbulon, soumettait l'Arménie, après avoir pris sa capitale Artaxate, et envoyait le fier Tiridate à Rome rendre hommage à l'empereur [1]. » Le succès semblait donc tout d'abord justifier Agrippine. Mais toute sa fortune allait s'écrouler.

Le jeune Britannicus, si délaissé depuis longtemps qu'il n'avait pas même un esclave pour le servir, avait, depuis quelques mois, laissé échapper des réflexions qui prouvaient une certaine vivacité d'esprit : un danger était là ; d'autre part, Burrhus et Sénèque, animés d'excellentes intentions, et se croyant sur leur élève un ascendant qu'ils n'avaient point, s'élevaient chaque jour davantage contre le despotisme de l'impératrice, et voulaient opposer aux vices notoires d'Agrippine les vertus imaginaires de Néron. Ils n'allaient pas tarder à être obligés d'ouvrir les yeux ; les flatteries des courtisans allaient enlever aux vices de Néron toute timidité et toute pudeur : « Néron était un Grec, et un Grec dégénéré, qui n'avait conservé de romain que la cruauté. Parmi les jeux, il préférait le cirque ; parmi les arts, le chant, la danse. De la philosophie de Sénèque il n'avait tiré d'autre profit que le mépris de tous les préjugés romains. Ses prédécesseurs aussi étaient, en pratique, autant d'épicuriens ; mais lui était un épicurien grec. C'était le règne d'Épicure qu'il venait réaliser, en vrai disciple de la Grèce, mais avec une cruauté toute romaine pour défendre ses plaisirs [2]. »

L'histrion le disputait au tyran dans cet esprit faible et orgueilleux. Suétone nous dit qu'il aimait souvent ou haïssait pour cela seul que, dans les représentations qu'il donnait, on l'avait applaudi beaucoup ou trop peu [3]. Il se lia avec des acteurs ou des chanteurs de pro-

1. *Les Empereurs Romains*, *Néron*. — Voir Suétone, *Néron*, IX-X.
2. M. Zeller, *les Empereurs Romains*, *Néron*.
3. *Néron*. Chap. xxv. Ce goût de Néron pour le chant, dit Suétone, ne fit que croître pendant tout son règne : « Tantum abfuit a remittendo laxandoque studio, ut. conservandæ vocis gratia, neque milites unquam, nisi absens, aut alio verba pronunciante, appellarit; neque quidquam serio jocove egerit, nisi adstante phonasio, qui moneret, parceret arteriis, ac sudarium ad os applicaret. »

fession, prit leurs goûts, contracta leurs habitudes, apprit dans leur société à se railler de sa mère et de ses gouverneurs. Othon et Sénécion, deux jeunes libertins, gagnèrent sa faveur par de sales complaisances pour ses vices, et bientôt Acté, une affranchie, fut la maîtresse en titre de l'empereur. Sénèque et Burrhus, dans la crainte d'un mal plus grand, fermèrent les yeux ; première faiblesse, qui devait les amener à en commettre de plus grandes, et plus tard leur coûter la vie. Agrippine se déchaîna ; puis, changeant de système, elle vole à son fils, excuse les écarts de sa jeunesse, et finit par offrir aux dérèglements de Néron ses appartements et ses trésors. Elle a compris que c'est par les vices seuls de son fils qu'elle peut désormais conserver de l'influence sur lui ; elle les favorise ; bientôt, elle ira plus loin encore. Mais Néron, qui n'est pas dupe de cette ruse, ôte à Pallas la charge qu'il tenait de Claude; Agrippine, dans sa fureur, perd cette fois toute retenue : elle s'écrie que Britannicus n'est plus un enfant; elle menace d'aller le montrer à l'armée. Néron s'irrite. Il n'a pas encore découvert que la voix de son jeune frère est plus agréable que la sienne [2]; mais il est las des plaintes et des menaces de sa mère ; et puis il a soif de sang : il n'en a pas encore goûté, ses instincts en réclament : « La cruauté, comme a dit excellemment Prévost-Paradol [3], est la volupté de l'égoïsme. » Néron médite le meurtre de son frère.

Ici, laissons la parole à Tacite, qui, dans deux chapitres merveilleux, a tracé un tableau que Racine, malgré tout son art, n'est point parvenu à égaler [4] : « Pendant les fêtes de Saturne les deux frères jouaient avec des jeunes gens de leur âge, et dans un de ces jeux on tirait au sort la royauté ; elle échut à Néron. Celui-ci, après avoir fait aux autres des commandements dont ils pouvaient s'acquitter sans rougir, ordonne à Britannicus de se lever, de s'avancer et de chanter quelque chose. Il comptait faire rire aux dépens d'un enfant étranger aux réunions les plus sobres, et plus encore aux orgies de l'ivresse. Britannicus, sans se déconcerter, chanta des vers dont le sens rappelait qu'il avait été précipité du rang suprême et du trône paternel. On s'attendrit, et l'émotion fut d'autant plus visible que la nuit et la licence avaient banni la feinte. Néron comprit cette censure, et sa haine redoubla. Agrippine par ses menaces en hâta les effets. Nul crime dont on pût accuser Britannicus, et Néron n'osait publiquement commander le meurtre d'un frère : il résolut de frapper en secret, et fit préparer du poison. L'agent qu'il choisit fut Julius Pollio, tribun d'une cohorte prétorienne, qui avait sous sa garde Locusta, condamnée pour empoisonnement, et fameuse par

1. Tacite, *Annales*, XIV, II.
2. « Britannicum, non minus æmulatione vocis, quæ illi jucundior suppetebat, quam metu, ne quandoque apud hominum gratiam paterna memoria prævaleret, veneno aggressus est. » (Suétone, *Néron*, XXXIII.)
3. *Essais de politique et de littérature, Pensées diverses.*
4. Nous citons ces deux chapitres (Liv. XIII, chap. xv et xvi) dans la traduction de Burnouf, avec laquelle il est impossible d'entrer en lutte.

beaucoup de forfaits. Dès longtemps on avait eu soin de ne placer auprès de Britannicus que des hommes pour qui rien ne fût sacré : un premier breuvage lui fut donné par ses gouverneurs mêmes, et ses entrailles s'en délivrèrent, soit que le poison fût trop faible, soit qu'on l'eût mitigé, pour qu'il ne tuât pas sur-le-champ. Néron, qui ne pouvait souffrir cette lenteur dans le crime, menace le tribun, ordonne le supplice de l'empoisonneuse, se plaignant que, pour prévenir de vaines rumeurs et se ménager une apologie, ils retardaient sa sécurité. Ils lui promirent alors un venin qui tuerait aussi vite que le fer : il fut distillé auprès de la chambre du prince, et composé de poisons d'une violence éprouvée.

« C'était l'usage que les fils des princes mangeassent assis avec les autres nobles de leur âge, sous les yeux de leurs parents, à une table séparée et plus frugale. Britannicus était à l'une de ces tables. Comme il ne mangeait ou ne buvait rien qui n'eût été goûté par un esclave de confiance, et qu'on ne voulait ni manquer à cette coutume, ni déceler le crime par deux morts à la fois, voici la ruse qu'on imagina. Un breuvage encore innocent, et goûté par l'esclave, fut servi à Britannicus ; mais la liqueur était trop chaude et il ne put la boire. Avec l'eau dont on la rafraîchit, on versa le poison, qui circula si rapidement dans ses veines qu'il lui ravit en même temps la parole et la vie. Tout se trouble autour de lui : les moins prudents s'enfuient; ceux dont la vue pénètre plus avant demeurent immobiles, les yeux attachés sur Néron. Le prince, toujours penché sur son lit et feignant de ne rien savoir, dit que c'était un événement ordinaire, causé par l'épilepsie dont Britannicus était attaqué depuis l'enfance[1]; que peu à peu la vue et le sentiment lui reviendraient. Pour Agrippine elle composait inutilement son visage : la frayeur et le trouble de son âme éclatèrent si visiblement qu'on la jugea aussi étrangère à ce crime que l'était Octavie, sœur de Britannicus : et en effet elle voyait dans cette mort la chute de son dernier appui et l'exemple du parricide. Octavie aussi, dans un âge si jeune, avait appris à cacher sa douleur, sa tendresse, tous les mouvements de son âme. Ainsi, après un moment de silence, la gaieté du festin recommença. »

La nuit même le bûcher funèbre s'alluma pour les restes de Britannicus[2]. Et, peu de jours après, Burrhus et Sénèque commettaient

1. M. Jacoby, dans une étude sur la sélection et l'hérédité chez l'homme, est amené à parler d'un camée et d'un buste authentique de Britannicus, qui sont à Florence : « Ces deux portraits produisent une singulière impression. Les traits bouffis, quelque chose d'indéfinissable, de vague dans les yeux, quoique sans pupille, un air de stupeur et de tristesse répandu sur toute la figure, le crâne large et grand du buste, tout rappelle l'*habitus* de l'*hydrocéphalie chronique*, et la qualité du marbre choisi pour le buste, d'un blanc livide et qui semble être légèrement translucide, confirme encore cette impression. En tout cas, il est indubitable que ces deux portraits, le buste surtout, portent le cachet évident de quelque chose de morbide, de pathologique, et cela surtout dans la sphère nerveuse et intellectuelle, ce qui s'accorde parfaitement avec l'existence, chez Britannicus, du mal comitial et d'un trouble psychopathique profond. »

2. Tacite (*Annales*. XIII, XVII) entre ensuite dans des détails sur lesquels nous ne pouvons nous arrêter ici

une autre faiblesse : ils acceptaient une part des terres et des maisons de Britannicus. Agrippine a plus d'audace ; elle ouvre ses bras à Octavie ; elle menace encore, espérant que Néron aura peur de la fille de Germanicus et de la fille de Claude. Néron tremble, en effet ; mais, dans ce cœur soupçonneux, la crainte engendre le crime. Il supprime la garde de sa mère, fait transporter Agrippine dans l'ancien palais d'Antonia, et ne se rend chez elle qu'escorté de centurions ; il a peur d'Agrippine : le parricide est déjà décidé dans son cœur. Une vieille coquette, Junia Silana, qui s'était brouillée avec Agrippine après une longue intimité, se chargea de fournir un prétexte à Néron. Elle fit accuser Agrippine par l'histrion Pâris de vouloir épouser et porter au trône le jeune Rubellius Plautus, qui descendait d'Auguste par les femmes. Néron résolut d'abord de faire périr aussitôt les coupables, et d'ôter à Burrhus, qu'il soupçonnait de complicité, le commandement du prétoire. Burrhus osa élever la voix en faveur d'Agrippine, et demander que du moins l'accusée pût se faire entendre. Néron y consentit ; il envoya chez sa mère Burrhus et Sénèque. La veuve de Claude trouva des accents éloquents ; elle demanda à voir son fils ; elle ne se justifia pas, et ne reprocha pas à Néron son ingratitude ; mais elle trouva le moyen d'obtenir des punitions pour ses délateurs, et des récompenses pour ses amis. Le parricide était retardé.

On le voit, Racine, tout en restant fidèle à l'histoire, ne s'est pas cru obligé de la suivre pas à pas ; il avait en cela des idées différentes de celles de la plupart de ses contemporains, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un crime. Au XVIIe siècle, rester fidèle à l'histoire était, pour plus d'un écrivain dramatique, respecter scrupuleusement tous les faits fournis par l'histoire, et en conserver religieusement l'ordre chronologique ; quant aux caractères des personnages, ou à l'esprit et aux mœurs d'une époque, beaucoup étaient comme Pradon, qui ne se souciait point, ou se souciait fort peu de les rendre. Racine agit autrement ; ce qu'il fait, ce n'est point une chronique dialoguée et rimée, dont le hasard ou la fatalité amène le dénouement ; c'est un drame qui marche à une fin inévitable, conduit par les passions des personnages mis en scène ; ce ne sont point pour Racine les situations qui déterminent les sentiments de ses héros, ce sont leurs sentiments qui préparent les situations ; le poète est donc obligé de grouper les faits autrement qu'ils ne le sont dans l'histoire, et de les subordonner les uns aux autres, selon qu'ils touchent plus ou moins le personnage mis au premier plan dans la tragédie. C'est ce que fait Racine avec un art merveilleux ; et, malgré cet art, il n'échappe point aux censures ridicules des demi-habiles de son siècle.

Le plus important des changements introduits par Racine dans la donnée historique tient à l'importance qu'il a voulu dans son drame attribuer à Agrippine : « Ma tragédie n'est pas moins la disgrâce

d'Agrippine que la mort de Britannicus[1]. » Or, dans l'histoire, l'arrestation d'Agrippine, puis sa réconciliation avec son fils, suivent la mort de Britannicus; si le poète dramatique nous avait laissés sur ce raccommodement, son but était manqué; il a donc dû intervertir l'ordre des faits, et ne voir dans cette réconciliation qu'une hypocrisie, derrière laquelle Néron cache ses horribles projets. Il n'a pas dû moins modifier le caractère d'Agrippine ; la fille de Germanicus nous apparaît dans Suétone et dans Tacite comme une odieuse personnification du démon de l'ambition : à sa soif du pouvoir elle sacrifie tout, jusqu'à sa pudeur; si elle empoisonne Claude, elle n'a pas même comme circonstance atténuante l'amour maternel : elle ne songe pas à son fils, elle ne songe qu'à elle-même; elle pourra donner le trône à Néron, et ne saura pas supporter son empire; il ne reste rien de la mère dans cette femme qui, voulant ressaisir un pouvoir qui lui échappait, osa se présenter à l'empereur ivre « comptam et incesto paratam[2] ». Racine voulait que la mort suspendue au dénouement sur la tête d'Agrippine nous fît trembler; il fallait pour cela qu'Agrippine méritât notre intérêt. Racine entendait que le crime triomphant de Néron fût flétri du moins par une voix audacieuse et indignée; il était pour cela nécessaire que le spectateur eût conservé pour Agrippine un reste de sympathie et de considération. Ce titre de mère que semblait vouloir échanger contre un autre l'Agrippine de Tacite, l'Agrippine de Racine l'invoque sans cesse. A force de parler de sa tendresse maternelle, elle finit par se prendre elle-même à ses discours, et par verser des larmes vraies; à côté de la femme ambitieuse, nous voyons encore la mère en elle; dès lors, elle a, comme Lucrèce Borgia, un droit à notre respect : elle est mère et mourra sous le bras de son fils. Cette transformation était absolument nécessaire; sans elle le drame n'existait plus, le spectateur voulant absolument s'intéresser au héros dont la ruine fait le dénouement.

Une altération aussi grave, mais moins heureuse, a été apportée par le poète au caractère de Néron. Dans les amours éphémères du fils d'Agrippine, le cœur ne joua jamais de rôle; les sens parlaient seuls. Or, Racine a donné au jeune empereur un amour, et un amour relativement honnête, puisque Néron veut épouser Junie[3]. Racine semble avoir pris ici trop au sérieux cette assertion que les premières années du règne de Néron furent celles d'un prince vertueux ; il lui prête la dernière vertu que, dans *Phèdre* et dans la *Princesse d'Elide*, deux gouverneurs, qui connaissent la cour,

1. Voltaire parlait à la légère, le jour où il disait : « Dans *Britannicus*, Agrippine, Néron, Narcisse, Britannicus, Junie, n'ont-ils pas tous des intérêts séparés? Ne méritent-ils pas tous mon attention ? Cependant ce n'est qu'à l'amour de Britannicus et de Junie que le public prend une part intéressante. » (*Note de la Préface d'Œdipe*. Ed. Beuchot, II, 56.)

2. Tacite *Annales*. XIV, II.

3. Dans l'*Arie et Pétus* de Gilbert (1660), Néron voulait aussi épouser Arie.

recommandent aux princes, leurs élèves : l'amour [1]. C'est là ce qui complète, à la cour de Louis XIV, l'éducation d'un honnête homme. Sans doute Burrhus s'élève timidement contre cette passion; mais si la femme qu'il s'agit de répudier n'avait pas dans les veines le sang des Césars, si elle n'était pas la propre fille de Claude, si elle n'avait pas fait monter Néron au trône en lui donnant sa main, Burrhus ne dirait rien peut-être. En tous cas, les maximes hideuses de Narcisse choquaient moins la cour de Louis XIV qu'elles ne blessent notre civilisation plus délicate; et certainement Néron, disant à la fiancée de son frère qu'il l'aime, ne semblait pas odieux à l'entourage d'un prince qui avait laissé entendre la même chose à sa belle-sœur. Ce qui choquait certains courtisans, ce qui les empêchait de s'intéresser à l'amour de Néron, ce n'était pas l'horreur de cet amour, c'était le manque de procédés avec lequel il se déclarait, les brutalités auxquelles il s'emportait. On ne reprochait pas à Néron d'aimer, on lui reprochait de ne pas avoir lu la *Clélie*. Aujourd'hui, au contraire, nous savons gré au poète de ne pas avoir fait de Néron un Céladon ou un Sylvandre; mais nous aurions voulu, puisqu'il croyait avoir besoin de rendre Néron amoureux, qu'il peignît dans toute sa férocité luxurieuse cette passion de fauve. Sans doute c'est un simple caprice qui le porte vers Junie; on le voit clairement à la façon même dont il raconte leur première entrevue : c'est une passion d'artiste, née d'un effet d'ombres et de lumière; c'est bien la passion que devait ressentir Néron, puisqu'elle s'élève en lui à la vue des larmes qu'il fait verser. Mais pourquoi cette tragédie prend-elle par instants les allures sentimentales chères aux romans galants et fades du XVIIe siècle? Pourquoi Néron veut-il épouser Junie? Si Racine n'a pas trouvé le drame historique assez terrible dans sa simplicité, et s'il y a voulu joindre l'amour, que n'a-t-il peint la passion de Néron de couleurs aussi hardies qu'il peindra celle de Roxane? Nous ne lui ferons pas un crime d'avoir, pour rendre son roman vraisemblable, changé le caractère de Junie, et vieilli de deux ans Britannicus et Néron; mais nous dirons que cette intrigue amoureuse, si elle amène deux scènes fort belles, affadit le caractère de Néron, et donne à la tragédie le plus romanesque, le plus long, le plus froid et le moins romain des dénouements.

Celui de tous les personnages de *Britannicus* qui est le plus conforme à l'histoire, c'est incontestablement Burrhus. Lorsque pour la première fois Néron montra au monde cet étrange spectacle : un empereur histrion, et qu'il parut sur les planches, afin de faire admirer sa voix, tous les soldats étaient là, dit Tacite, « et mœrens Burrhus ac laudans ». Toute la vie de Burrhus est résumée dans ces deux mots : *mœrens ac laudans;* il s'affligeait tout bas des crimes auxquels il donnait tout haut son approbation, de peur d'en susciter d'autres. Tel est le caractère que lui a conservé Racine : rappelons-

1. I, 1.

nous la fameuse scène du premier acte. Mais l'optique du théâtre veut que tous les traits soient profondément creusés; aussi Racine a-t-il dû prêter à son Burrhus une hardiesse de vertu qu'était loin d'avoir le Burrhus de Tacite : jamais ce dernier n'aurait osé intercéder en faveur de Britannicus (Néron d'ailleurs ne lui eût point encore, à ce moment, osé avouer son projet) ; jamais Burrhus n'aurait eu, après l'empoisonnement, l'audace de quitter la salle du festin.

Il nous reste à parler de Narcisse, le riche, l'élégant affranchi de Claude, l'adversaire d'Agrippine. Racine nous apprend dans ses *Préfaces* qu'on lui reprocha d'avoir prolongé de deux ans la vie de Narcisse, et de l'avoir fait périr autrement qu'il ne mourut en réalité. Laissons une fois pour toutes ces insignifiantes critiques, et ne nous occupons que de celles qui en valent la peine. On a dit que Racine avait fait de Narcisse un trop méchant homme. Nous répondons d'abord que Narcisse était en effet un coquin, et il n'y a qu'à lire Tacite pour le savoir; ensuite que le poète dramatique a le droit de prêter le caractère qu'il lui convient à des personnages qui n'ont pas tenu dans l'histoire une place plus importante que Narcisse. Nous nous demandons enfin comment les âmes douces et tendres, qui ne pouvaient souffrir l'odieuse scélératesse de Narcisse, pouvaient lire et relire une admirable scène du fameux roman d'Honoré d'Urfé, qui ne choqua personne, et que Racine semble avoir imitée. Valentinian est épris de la belle Isidore, qui résiste vertueusement à sa passion. L'eunuque Héracle conseille à l'empereur d'employer la violence pour triompher d'elle. Le misérable sait que le meilleur moyen de capter la faveur de Valentinian, c'est de flatter ses passions, et que, s'il le tient par elles, il sera le maître de l'empire. Il se fait humble, inoffensif et doux ; mais il sait si bien accumuler et graduer ses arguments qu'il enlève bientôt tout scrupule à l'empereur ; dès lors, Héracle, complice de Valentinian, sera son maître secret et détesté, mais son maître. Il faut citer presque en entier ce discours [1], sur lequel semblent calquées les insinuations de Narcisse à Néron : « Craignez-vous ce que l'on pourra dire, ou de vous ou d'elle ? De vous, c'est sans raison : car, que peut-on dire pis que de vous publier infiniment amoureux d'une belle dame ? Et quelle injure est celle-là ? ou qui sont ceux qui s'en sont souciés ? Et quant à ce qui la touche, aussi bien n'y a-t-il personne qui, sachant que vous l'aimez, et que vous l'avez tenue en ce lieu si longuement, sans autre témoin qu'Héracle..... ? Et plus vous direz et jurerez le contraire, et moins on vous ajoutera de foi. Que si personne n'en sait rien, et que la chose soit secrète, comme il ne tiendra qu'à vous deux qu'elle ne le soit, qu'importera-t-il à sa réputation ? Ce qui ne sera point su ne lui touche non plus que s'il n'était pas. Et quant à ce qui est de Maxime [2], ou il saura qu'elle a été ici, ou il ne le saura pas. S'il l'ignore, il ne saura non plus tout ce que vous ferez ; et, s'il le sait,

1. *Astrée*, II, 901.
2. Le mari d'Isidore.

dites-moi, je vous supplie, où est le mari qui ne croirait tout le pis qui en saurait être, et qui ne penserait que les protestations contraires de sa femme ne seraient que des excuses? — Et quant à ce qui est de Dieu, resouvenez-vous, Seigneur, qu'il sait bien qu'encore que vous soyez César, vous ne laissez d'être homme[1], et, cela étant, il excusera aussi bien en vous cette faute qu'en tout le reste des hommes; même que j'ai oüi dire à quelques-uns que, s'il ne se résout de pardonner cette erreur, il peut bien faire état de demeurer seul dans le ciel, ou pour le moins sans hommes. » — Ainsi rien n'est oublié pour persuader un homme, qui ne demande qu'à être persuadé : il est trop tard pour reculer, et quant au ciel, hé! mon Dieu, nous savons ce qu'il faut en croire. Deux scrupules peuvent encore retenir Valentinian : les larmes d'Isidore, et un certain embarras, une certaine timidité. Héracle se charge de les lever, en persuadant à l'empereur qu'Isidore elle-même se moquerait de lui, s'il reculait, et en lui prêtant, pour l'exécution de ses desseins, une aide matérielle, dans une admirable scène, que nous n'osons reproduire ici, bien que l'on nous ait fait jadis expliquer en seconde l'épisode de Lucrèce, et que *Tartuffe*, qui n'est pas sans présenter quelques ressemblances avec l'épisode d'Héracle, figure aujourd'hui sur le programme de la rhétorique. Nous ne croyons pas avoir dans nos lectures, même au milieu des pages les plus hardies de l'école naturaliste, rencontré un plus hideux coquin que cet Héracle ; mais il faut convenir que le caractère est admirablement composé et soutenu, et l'eunuque de d'Urfé mériterait d'être toujours cité à côté de l'affranchi de Racine, pour le portrait duquel il a sans doute servi de modèle.

Racine cependant traitait cette fois un sujet presque neuf, et, à part le rapprochement que nous venons de signaler, on ne rencontre presque aucun nom à placer entre Tacite et lui.

Il ne doit presque rien à cette médiocre tragédie d'*Octavie*, que l'on a, sans raisons sérieuses, attribuée à Sénèque[2]. Aucun personnage n'y a un caractère fixe et marqué; Octavie pleurniche sans nous intéresser, et Racine et Soumet[3] ont eu raison de la laisser dans la coulisse; Poppée ne paraît que pour débiter le classique récit d'un songe : l'ombre d'Agrippine vient sans raison faire peur aux petits enfants; l'infâme Tigellin joue un rôle de comparse; Sénèque lui-même est un honnête déclamateur, mais pas autre

1. Mais pour être dévot, on n'en est pas moins homme,
disait Tartuffe.

2. Il existe, au contraire, outre la hardiesse de cette pièce, qui serait bien étonnante de la part de Sénèque, des raisons sérieuses de croire que cette tragédie n'est pas de lui. Le morceau par lequel s'ouvre le second acte a été évidemment emprunté par l'auteur du drame à la *Consolation* que Sénèque adressait à sa mère de la Corse, où il était exilé; M. Saint-Marc Girardin relève dans un passage de la scène suivante une imitation du *de Clementia*. Enfin, au commencement du IVe acte, la Nourrice de Poppée dit à sa maîtresse (v. 696) qu'elle doit son mariage à sa beauté et à la maladresse de Sénèque. Il est peu probable que Sénèque se soit adressé à lui-même ce compliment.

3. Voir plus loin l'analyse du drame de Soumet et Belmontet.

chose. Quant à l'intrigue, il n'y en a pas: Néron, las d'Octavie, épouse Poppée; le peuple renverse le buste de la nouvelle impératrice, et Néron en profite pour embarquer Octavie; Tigellin, qui monte avec elle sur le vaisseau, est chargé de la tuer sur une côte déserte. Le seul intérêt que présente cette pièce repose dans le développement du caractère de Néron. Il entre en scène en prononçant un arrêt de mort; Sénèque, qui l'entend, lui adresse des reproches, et juge sévèrement sa conduite; mais la discussion, parfois brillante, toujours vive, qui s'engage entre eux, ne sort guère du lieu commun; ce sont des exercices d'école, dont la banalité atténue la hardiesse; un seul morceau se détache de cette longue scène: Sénèque vient de prononcer le nom d'Auguste; Néron répond qu'il imite son aïeul, et fait un long récit des guerres civiles et des crimes d'Auguste:

Condidit tandem suos
Jam fessus enses victor, hebetatos feris
Vulneribus, et continuit imperium metu
Armis, fideque militis tutus fuit,
Pietate nati factus eximia Deus,
Post facta consecratus, et templis datus.
Nos quoque manebunt astra, si sævo prior
Ense occuparo quidquid infestum est mihi,
Dignaque nostram sobole fundaro domum.

Après cette discussion avec Sénèque, Néron quitte la scène pour n'y rentrer qu'au dernier acte. Exaspéré de l'audace populaire, il rêve un châtiment terrible:

O lenta nimium militis nostri manus,
Et ira patiens post nefas tantum mea,
Quod non cruor civilis accensas faces
Exstinguit in nos, cæde nec populi madet.
Funerea Roma, quæ viros tales tulit!
Admissa sed jam morte puniri parum est.
Graviora meruit impium plebis scelus....
Mox tecta flammis concidant urbis meis.
Ignes, ruinæ, noxium populum premant,
Turpisque egestas, sæva cum luctu fames...
(*Plebs*) fracta per pœnas metu
Parere discet principis nutu sui.

Tigellin vient lui annoncer que la sédition est apaisée, et que les chefs ont expié leur crime. Néron s'étonne de la douceur de la répression.

PRÆFECTUS.
Populi furorem cæde paucorum, diu
Qui restiterunt temere, compressum affero.
NERO.
Et hoc sat est? sic miles audisti ducem?...
PRÆFECTUS.
Cecidere motus impii ferro duces...
Pœnam dolor constituet in cives tuos?
NERO.
Constituet, ætas nulla quam famæ eximat.

C'est après ces vers, qui nous font entrevoir l'incendie de Rome, que Néron ordonne le meurtre d'Octavie.

L'*Octavie* de Sénèque, œuvre d'école, a tenté les poètes érudits du XVIe siècle; mais leurs traductions, même celle de Brisset, ne présentant pour cette étude aucun intérêt, ne nous arrêteront pas.

En 1645, Néron fut mis sur la scène française par le poète Tristan, dans une tragédie intitulée *la Mort de Sénèque*[1], belle œuvre imitée fidèlement de Tacite, et qui a des allures shakespeariennes. Sénèque ne joue qu'un rôle effacé dans ce drame, dont les principaux personnages sont Néron, Epicaris et Sabine, ou Poppée. L'ouverture de la pièce est fort belle. Octavie est morte, et Néron entre gaiement en scène :

Faisons festin, Sabine, et chantons Talasie !

Mais la nouvelle impératrice est sombre; Sénèque la gêne, et puis il est bien riche, et Sabine a besoin d'argent. Néron convient que sa femme a raison :

Sabine, c'est sans doute une éponge à presser;

Mais

Tu sais l'humeur du peuple, il faut qu'on la respecte...

SABINE.

Il vient pour ses pareils des poisons d'Orient
Dont la douce rigueur fait mourir en riant.

NÉRON.

Sabine, à l'entreprendre on a perdu ses peines
Il n'étanche sa soif qu'au courant des fontaine
Et depuis quelque temps, pour apaiser sa faim,
Ne mange que des fruits qu'il cueille de sa main.

N'est-il pas vrai que ce dialogue est éminemment tragique par sa familiarité même, et que ces vers suffisent à nous peindre Sabine et Néron? Tout le rôle de Sabine est écrit de ce style, et c'est là une création qui nous frappe et nous attache, parce que cette Sabine diffère entièrement des princesses tragiques avec lesquelles on élève notre enfance somnolente. Tristan tire de grands effets de la familiarité des termes et de la crudité de l'expression; citons encore comme preuve ce dialogue qui éclate à l'acte V, entre Epicaris et Sabine :

SABINE.

L'impudente ! La terre est-elle bien capable
De porter un moment ce monstre insupportable ?

EPICARIS.

Elle peut sans horreur porter Epicaris,
Puisqu'elle porte bien la femme aux trois maris.

SABINE.

Ta langue pour ce mot sera bientôt coupée.

Par malheur, il tragédie suit de fort près Tacite, et ne se permet que rarement des hardiesses comme celles que nous venons de signaler. Néron ne fait plus dans les derniers actes qu'interroger et

1. A Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, souz la montée de la Cour des Aydes. — Tristan s'est inspiré d'un livre du père de Mascaron, intitulé *la Vie et les dernières paroles de la mort de Sénèque*, et dédié au cardinal duc de Richelieu. Tristan croit à la légende qui met en relations Sénèque et saint Paul, et donne à son philosophe une fin presque chrétienne. — Nous analyserons deux autres tragédies de Tristan dans nos *Notices sur Bajazet* et *sur Phèdre*.

menacer les conjurés ; au dénouement, ses remords lui troublent la raison, comme il devait alors, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de l'indiquer, arriver à tout criminel de tragédie [1]. La *Mort de Sénèque* n'a pu être d'aucune utilité à Racine pour son *Britannicus:* tout ce qui n'était pas imité de Tacite devait choquer le goût raffiné de Racine; et, d'autre part, notre poète aimait mieux imiter directement l'historien latin qu'imiter son imitateur.

En 1660, Gilbert, secrétaire des commandements de la Reine de Suède, et son résident en France, avait dédié à Fouquet une tragédie intitulée *Arie et Petus,* ou *les Amours de Néron* [2]. C'est une œuvre traînante et froide, où les caractères sont à peine esquissés, et où l'histoire n'a guère fourni que des noms. Le sujet est la résistance vertueusement monotone d'Arie à la passion de Néron, et sa mort. Burrhus paraît seulement pour faire une narration; Sénèque, pour entamer avec Pétrone une discussion sur la vertu, et pour raconter la mort d'Arie dans un long récit, où se remarque ce vers :

Elle ouvre son beau sein, le temple des vertus.

Petus est ridicule, Arie ennuyeuse, Poppée glaciale, en dépit de ses fureurs jalouses, et Néron insignifiant. Au dénouement, il a un retour de vertu ; de même que Phèdre chassera de sa présence Œnone, Néron, après la mort d'Arie, renvoie Pétrone et Tigellin :

O vous, dont les discours remplis de flatterie
M'assuraient de l'amour que me portait Arie,
Voyez où m'ont réduit vos entretiens flatteurs :
O lâches courtisans, ô cruels imposteurs,

1. Le sujet traité par Tristan fut repris en 1793 par Legouvé dans sa tragédie d'*Epicharis et Néron.* C'est une œuvre honnête et déclamatoire qui porte sa date, et se termine par le cri peu romain de : *Vive la république!* On serait mal venu d'y chercher l'originalité et la vigueur qui distinguent la pièce de Tristan ; mais du moins cette peur qui pousse Néron au crime est bien mise en relief dans les trois derniers actes de la tragédie, les seuls où paraisse Néron. Ecoutons-le s'entretenir avec Tigellin (III, II) :

C'est demander la mort que m'inspirer la crainte !
Un prince pour ses jours ne doit rien épargner ;
L'inflexible rigueur est l'art seul de régner...

L'habileté d'Epicharis est-elle parvenue à lui persuader que Proculus a, par pure jalousie, inventé une fausse conspiration pour la perdre, Néron, resté seul, s'écrie (III, VII) :

Quelle audace ! le traître
Pour venger son amour, inquiéter son maître !
Exposer mon repos, oser insolemment
De son lâche courroux me rendre l'instrument!
Il recevra la mort qu'il disait m'être offerte;
Il m'inspira l'effroi : c'est l'arrêt de sa perte.

Au dernier acte, nous voyons le tyran, renversé par la fureur populaire, se cacher tremblant dans des souterrains, où le poursuivent la terreur et les remords, cherchant à éviter une mort inévitable, et n'ayant pas même le courage de finir en empereur. Ce cinquième acte, joué par Talma, produisait, paraît-il, une grande impression ; aujourd'hui, derrière ce style incolore et mou, nous ne pouvons guère deviner les effets du grand acteur.

2. A Paris, chez Guillaume de Luynes, au Palais, dans la Gallerie des Merciers, à la Justice. — Nous analysons l'*Hyppolyte* de Gilbert dans notre *Notice sur Phèdre.*

Vous ne méritez pas que le jour vous éclaire;
Allez, retirez-vous, redoutez ma colère :
Evitez les transports d'un amant furieux.
Et ne présentez plus vos crimes à mes yeux[1].

Sénèque a la bonté d'être touché de ces remords ; mais il est le seul. Cette pièce n'a pour nous qu'un intérêt : telle scène entre Arie et Néron traite le même sujet que la scène de Néron et de Junie au second acte de *Britannicus*. Nous ferons dans nos notes quelques rapprochements.

On admet généralement que le *Britannicus* de Racine n'eut aucun succès, et tomba tout à plat. Cependant Boursault, qui n'aimait pas Racine, ne parle pas aussi expressément, dans une relation qu'il a faite de la première représentation de cette tragédie, et qu'il a placée au début d'un petit roman, intitulé *Artemise et Poliante*[2] : « Il étoit sept heures sonnées par tout Paris, quand je sortis de l'Hôtel de Bourgogne, où l'on venoit de représenter pour la première fois le *Britannicus* de M. Racine, qui ne menaçoit pas moins que de mort violente tous ceux qui se mêlent d'écrire pour le théâtre. Pour moi, qui m'en suis autrefois mêlé, mais si peu que par bonheur il n'y a personne qui s'en souvienne, je ne laissois pas d'appréhender comme les autres, et dans le dessein de mourir d'une plus honnête mort que ceux qui seroient obligés de s'aller pendre, je m'étois mis dans le parterre pour avoir l'honneur de me faire étouffer par la foule. Mais le marquis de Courboyer, qui ce jour-là justifia publiquement qu'il étoit noble[3], ayant attiré à son spectacle tout ce que la rue Saint-Denis a de marchands qui se rendent régulièrement à l'Hôtel de Bourgogne pour avoir la première vue de tous les ouvrages qu'on y représente, je me trouvai si à mon aise que j'étois résolu de prier M. de Corneille, que j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir la bonté de se précipiter sur moi, au moment que l'envie de se désespérer le voudroit prendre, lorsqu'Agrippine, ci-devant impératrice de Rome, qui, de peur de ne pas trouver Néron, à qui elle désiroit parler, l'attendoit à sa porte dès quatre heures du matin, imposa silence à tous ceux qui étoient là pour écouter..... Monsieur de ***, admirateur de tous les nobles vers de M. Racine, fit tout ce qu'un véritable ami d'auteur peut faire pour contribuer au succès de son ouvrage, et n'eut pas la patience d'attendre qu'on le commençât pour avoir la joie de l'applaudir. Son visage, qui à un besoin passeroit pour un répertoire du caractère des passions, épousoit toutes celles de la pièce l'une après l'autre, et se transformoit comme un caméléon à mesure que les acteurs débitoient leurs rôles ; surtout le jeune Britannicus, qui

1. V, v.
2. A Paris, chez René Guignard, 1670, in-12.
3. Le marquis de Courboyer, gentilhomme huguenot, eut ce jour-là la tête tranchée en place de greve ; nous croyons utile de le rappeler, parce que, dans la *Revue des Deux Mondes*, il y a quelques années, un savant académicien a par distraction, expliqué tout autrement ce passage de Boursault.

avoit quitté la bavette depuis peu et qui lui sembloit élevé dans la crainte de Jupiter Capitolin, le touchoit si fort que le bonheur dont apparemment il devoit bientôt jouir l'ayant fait rire, le récit qu'on vint faire de sa mort le fit pleurer; et je ne sais rien de plus obligeant que d'avoir à point nommé un fond de joie et un fond de tristesse au très humble service de M. Racine.

« Cependant les auteurs qui ont la malice de s'attrouper pour décider souverainement des pièces de théâtre, et qui s'arrangent d'ordinaire sur un banc de l'Hôtel de Bourgogne, qu'on appelle le banc formidable, à cause des injustices qu'on y rend, s'étoient dispersés de peur de se faire reconnoître; et tant que durèrent les deux premiers actes, l'appréhension de la mort leur faisoit désavouer une si glorieuse qualité; mais le troisième acte les ayant un peu rassurés, le quatrième qui lui succéda sembloit ne leur vouloir point faire de miséricorde, quand le cinquième, qu'on estime le plus méchant de tous, eut pourtant la bonté de leur rendre tout à fait la vie. Des connaisseurs, auprès de qui j'étais incognito, et de qui j'écoutois les sentiments, en trouvèrent les vers fort épurés; mais Agrippine leur parut fière sans sujet, Burrhus vertueux sans dessein, Narcisse lâche sans prétexte, Junie constante sans fermeté, et Néron cruel sans malice. D'autres, qui pour les trente sous qu'ils avoient donnés à la porte crurent avoir la permission de dire ce qu'ils en pensoient, trouvèrent la nouveauté de la catastrophe si étonnante et furent si touchés de voir Junie, après l'empoisonnement de Britannicus, s'aller rendre religieuse de l'ordre de Vesta, qu'ils auroient nommé cet ouvrage une tragédie chrétienne, si l'on ne les eût assurés que Vesta ne l'étoit pas.... Quoique rien ne m'engage à vouloir du bien à M. Racine, et qu'il m'ait désobligé sans lui en avoir donné aucun sujet, je vais rendre justice à son ouvrage, sans examiner qui en est l'auteur. Il est constant que dans le *Britannicus* il y a d'aussi beaux vers qu'on en puisse faire, et cela ne me surprend pas; car il est impossible que M. Racine en fasse de méchants. Ce n'est pas qu'il n'ait répété en bien des endroits, *que fais-je? que dis-je?* et *quoi qu'il en soit*, qui n'entrent guère dans la belle poésie; mais je regarde cela comme sans doute il l'a regardé lui-même, c'est-à-dire comme une façon de parler naturelle qui peut échapper au génie le plus austère, et paraître dans un style qui d'ailleurs sera fort châtié.

« Le premier acte promet quelque chose de fort beau, et le second même ne le dément pas; mais au troisième il semble que l'auteur se soit lassé de travailler; et le quatrième, qui contient une partie de l'histoire romaine, et qui par conséquent n'apprend rien qu'on ne puisse voir dans Florus et dans Coëffeteau, ne laisseroit pas de faire oublier qu'on s'est ennuyé au précédent, si dans le cinquième la façon dont Britannicus est empoisonné, et celle dont Junie se rend vestale, ne faisoient pitié. Au reste, si la pièce n'a pas eu tout le succès qu'on s'en étoit promis, ce n'est pas faute que chaque acteur n'ait triomphé dans son personnage. »

Ainsi, dans ce compte rendu de Boursault, qui certes n'est pas suspect de partialité ni de bienveillance pour Racine, il est bien constaté que, si la pièce n'eut pas tout le succès qu'on s'en était promis, il n'y eut rien, du moins à la première représentation, qui pût faire croire à une chute ; à la seconde non plus, car Robinet, qui y assista, se contente de comparer le *Britannicus* de Racine à celui qu'il a composé lui-même, et de se donner naturellement l'avantage :

Et je suis quasi près de croire
(Mais peut-être m'en fais je accroire)
Que je l'ai tout au moins traité
Avec moins d'uniformité ;
Que plus libre dans ma carrière
J'ai plus varié ma matière;
Qu'avecque plus de passion,
De véhémence et d'action,
J'ai su pousser le caractère
Et de Néron et de sa mère;
Qu'en chaque acte, comme on a fait,
Je ne finis pas le sujet
Faute de quelques vers d'attente
Pour joindre la scène suivante ;
Que j'ai tout de même, à mon gré,
Chaque incident mieux préparé;
Et qu'étant, dans la catastrophe,
Un tant soit peu plus philosophe,
Je ne la précipite point.
Mais comme j'ai dit, sur ce point,
Il peut être que je me flatte [1].

Luneau de Boisjermain raconte que les comédiens durent cesser de donner la pièce après la cinquième représentation ; de Léris, dans son *Dictionnaire portatif des théâtres*, affirme que *Britannicus* ne fut joué que huit fois. La perte des registres de l'Hôtel de Bourgogne ne permet pas de vérifier ces assertions. Mais les *Préfaces* de Racine constatent un insuccès relatif. Après *la Veuve*, Corneille avait été acclamé de tout ce que la Normandie et la France avaient produit de poètes ; après *le Cid*, il eut moins d'admirateurs que d'envieux. Ceux qui avaient salué *Alexandre* abandonnèrent *Andromaque*, et s'unirent contre *Britannicus*. Les beautés sévères de la pièce ne pouvaient captiver la foule, prévenue contre la nouvelle tragédie par les poètes et par les critiques, et l'on allait répétant des

1. Lettre en vers du 21 décembre 1669. — Nous avons vainement cherché le *Britannicus* de Robinet à l'Arsenal et à la Bibliothèque Nationale, au département des imprimés, comme à celui des manuscrits, et nous n'avons trouvé d'autres renseignements sur cette pièce que ceux que fournit l'auteur lui-même. Il est permis de conjecturer, d'après deux vers de Robinet, que la pièce de Racine parut avant la sienne :

Car j'ai fait aussi ce sujet,
D'un autre ignorant le projet.

Le silence général qui s'est fait autour du *Britannicus* de Robinet porte même à supposer, ou que l'auteur jugea prudent de ne faire connaître sa tragédie que par les éloges qu'il lui décerna, ou que les comédiens n'en voulurent pas.

observations aussi peu fondées que celles de Saint-Evremond : « J'ai lu *Britannicus* avec assez d'attention pour y remarquer de belles choses. Il passe, à mon sens, l'*Alexandre* et l'*Andromaque* ; les vers sont plus magnifiques, et je ne serais pas étonné qu'on y trouvât du sublime. Cependant je déplore le malheur de cet auteur d'avoir si dignement travaillé sur un sujet qui ne peut souffrir une représentation agréable. En effet, l'idée de Narcisse, d'Agrippine et de Néron, l'idée, dis-je, si noire et si horrible qu'on se fait de leurs crimes ne saurait s'effacer de la mémoire du spectateur, et quelques efforts qu'il fasse pour se défaire de la pensée de leurs cruautés, l'horreur qu'il s'en forme détruit en quelque maniere la pièce. »

Ce singulier jugement, qui ressemble à tous ceux qu'a portés Saint-Evremond sur Racine, pouvait rencontrer des approbateurs parmi les partisans de la tragédie romanesque, parmi les admirateurs de Quinault, qui n'admettait dans ses œuvres un héros tragique qu'après lui avoir fait passer un examen sévère sur la géographie du pays de Tendre; pour cette secte littéraire, fort nombreuse alors, l'austère grandeur du quatrième acte de *Britannicus* était un objet d'effarement; ils ne la comprenaient pas. Au contraire, les gens d'un goût sévère, qui voulaient, comme Boileau, rendre à la muse de la tragédie sa noblesse, se montraient mécontents du sacrifice que le jeune poète avait fait aux goûts de son époque, et de l'intrigue galante qu'il avait placée dans cette sombre histoire. Ainsi, Racine, qui, par ce compromis, avait espéré réunir les applaudissements des deux écoles rivales, se vit attaqué par toutes deux à la fois; qu'on relise les deux *Préfaces* de *Britannicus*, on pourra faire remonter à ce point de départ toutes les critiques que le poète essaie d'y réfuter.

Mais tout le monde, même Boursault, même Robinet, était forcé de reconnaître ce que proclamait Boileau, c'est-à-dire la beauté, la perfection des vers de *Britannicus*. Monchesnay racontait avoir entendu dire au satirique que jamais son ami n'avait fait « de vers plus sentencieux ». Cela est vrai; car le sujet appelait de lui-même ces maximes, ces sentences, que Racine évitait d'ordinaire, parce qu'elles n'expriment que des généralités, et que Corneille affectionnait, à cause de cela même. Mais il faut établir entre les *sentences* d'*Horace* ou de *Pompée*, par exemple, et celles de *Britannicus*, cette différence que, détachées de leur place, les maximes de Corneille conservent toute leur grandeur et tout leur éclat, tandis que celles de Racine perdent une partie de leur mérite. Corneille, qui est avocat et orateur, se laisse aller souvent à développer d'admirables lieux communs; Racine, lorsqu'il en écrit, les rattache si étroitement à son sujet par les fibres les plus délicates du cœur et de la pensée, qu'il est impossible de les séparer de la pièce sans en détruire en partie l'impression. Il sait de ces développements généraux faire des traits de caractère. Prenons un exemple : le discours de Burrhus à Néron est un lieu commun : c'est l'éloge de la clémence; pris en lui-même

il est assez beau; combien le devient-il plus, quand nous le replaçons au quatrième acte de *Britannicus*, quand nous songeons que, par ce discours, Burrhus risque sa tête pour sauver celle de Britannicus. Mais ce qui est absolument merveilleux dans cette tragédie, c'est la force et l'élégance de cette langue, qui, imprégnée et nourrie du style de Tacite, se dégage de plus en plus des fades conventions du jargon de la galanterie; ce sont ces alliances de mots neuves, originales, hardies, que leur perfection et leur nombre même empêchent de remarquer, mais qui joignent à l'éclat des métaphores et des antithèses de Corneille une continuité de sublime que garde rarement l'auteur du *Cid*, et une simplicité qu'il n'a pas toujours.

Cependant, « ce n'est qu'avec le temps que les connaisseurs firent revenir le public à *Britannicus*. On vit que cette pièce était la peinture fidèle de la cour de Néron. On admira enfin toute l'énergie de Tacite exprimée dans des vers dignes de Virgile. On comprit que Britannicus et Junie ne pouvaient pas avoir un autre caractère. On démêla dans Agrippine des beautés vraies, solides, qui ne sont ni gigantesques, ni hors de la nature .... Le développement du caractère de Néron fut regardé comme un chef-d'œuvre. On convint que le rôle de Burrhus est admirable d'un bout à l'autre et qu'il n'y a rien de ce genre dans toute l'antiquité. *Britannicus* fut la pièce des connaisseurs, qui conviennent des défauts et qui apprécient les beautés [1]. »

Hâtons-nous de dire toutefois que l'injustice d'un public ignorant dura moins longtemps que ne pourrait le faire croire ce morceau de Voltaire. Sept ans après l'insuccès de *Britannicus*, Racine pouvait dire dans sa *Seconde Préface* que c'était là celle de ses tragédies « que la cour et le public revoyaient le plus volontiers ». C'est la première que l'on fit voir au duc de Bourgogne et à ses frères, dans une représentation donnée à Versailles le 17 novembre 1698; et la cour semble en effet avoir eu pour *Britannicus* une prédilection marquée. Sur la liste générale des représentations des tragédies de Racine à la ville, dans la période qui s'étend de 1680 à 1700, nous trouvons que *Britannicus* passe après *Phèdre*, *Andromaque*, *Mithridate* et *Iphigénie;* sous Louis XV, il devance un peu *Mithridate* et *Andromaque;* sous Louis XVI, il dépasse à son tour *Iphigénie;* de nos jours, il fait, avec *Andromaque* et *Phèdre*, partie du répertoire courant.

En revanche Riccoboni ne l'admettait point sur le théâtre de la Réforme. Dans son choix de pièces vertueuses, l'austère comédien met *Britannicus*, à côté de *Sganarelle!* sur la liste des pièces à corriger. Voici ses considérations [2] : « Les amours de Junie, de Britannicus et de Néron, entrelacés avec les grands sentiments qu'Agrippine, Burrhus et Néron même font paraître dans cette tragédie, la défigurent entièrement. Pour moi je supprimerais en entier le rôle de Junie : on

1. Voltaire, *Commentaires sur Corneille, Préface de la Bérénice de Corneille.*
2. *De la Réformation du théâtre*, 179-181.

parlerait beaucoup d'elle dans la pièce, on rapporterait tout à elle; mais elle ne paraîtrait jamais. L'action théâtrale n'aurait plus rien alors qui la dégradât; elle ne serait point affaiblie par les vers et par le jeu de ces scènes d'amour qui en font disparaître toute la noblesse. Je ne puis soutenir, par exemple, que Néron se cache pour entendre la conversation de son rival; il n'y a rien de plus trivial, ni de moins convenable à un grand sujet; je le répète encore, tout ce que Junie fait et tout ce qu'elle dit, pourrait être dit et fait par les acteurs intéressés dans l'action; Britannicus en ferait confidence à Narcisse, et celui-ci le rapporterait à Néron; ainsi la pièce ne perdrait rien du côté de l'intérêt. — Si quelqu'un se donnait jamais le plaisir d'en faire l'expérience, il verrait, peut-être avec surprise, combien l'action gagnerait, restant toujours dans sa force et dans sa grandeur. Si, d'un autre côté, quelqu'un plus hardi voulait retrancher tout à fait l'épisode de Junie, dont en effet Racine n'avait pas besoin, en sorte qu'il ne fût point question d'amour dans cette pièce, mais seulement de la politique de Néron, qui veut se défaire de Britannicus pour n'avoir point de concurrent à l'Empire, le travail serait plus éclatant, plus sûr. — La tragédie de *Britannicus* en cet état pourrait être mise au nombre des meilleures et des plus estimables, et serait très-convenable au nouveau théâtre. » Il est malheureux que Riccoboni n'ait pas essayé lui-même l'arrangement qu'il propose : *Britannicus* expurgé par Riccoboni nous eût procuré sans doute quelques minutes de gaieté.

Nous avons pris l'habitude, dans ces *Notices*, de signaler les œuvres qui ont été imitées de Racine, et de nous y arrêter un moment. Pour rester fidèle à cette coutume, nous mentionnerons un *Néron, empereur de Rome*, que fit paraître en 1675 le poète anglais Nathaniel Lee. A-t-il simplement adapté *Britannicus* à la scène anglaise ? C'est probable; car il semble, par le titre de ses pièces, avoir fait une étude particulière du théâtre français; nous trouvons dans ses œuvres un *Mithridate, roi de Pont*, dont Racine peut sans doute revendiquer l'idée première, une *Princesse de Clèves*, qui est évidemment inspirée du roman de Madame de La Fayette, et un *Constantin le Grand*, dont l'idée lui a probablement été suggérée par les tragédies de Grenailles et de Tristan.

On a vanté beaucoup l'*Octavie* d'Alfieri. Malgré la fidélité historique dont se pique le poète, ce n'est qu'un roman, dont quelques mots suffisent pour donner une idée. Bien que Néron l'ait abandonnée, bien qu'il se soit couvert du sang des siens, Octavie a conservé pour lui le chaste amour que nourrissait l'Octavie de Racine, alors que le tyran ne s'était encore souillé d'aucun excès. Mais Néron est épris de Poppée, et, s'il a rappelé Octavie de l'exil, c'est pour la mettre à mort; il le lui dit brutalement, tandis qu'elle lui proteste de sa tendresse. Le peuple se soulève; Octavie, oubliant la mort suspendue sur sa tête, ne songe plus qu'à sauver son meurtrier,

en se montrant au peuple à côté de lui. Bientôt, voyant qu'elle ne peut échapper à la fureur de sa rivale, elle obtient de Sénèque le poison qu'il porte dans une bague, et l'avale pour échapper à une mort plus cruelle. Néron en est ravi : l'odieux du crime ne retombe pas sur lui, et il va pouvoir en accuser Sénèque. Ce roman historique est trop invraisemblable pour nous causer quelque émotion, et ne nous intéresse que par la fidélité du portrait de Néron. La peur hideuse, la peur conseillère du crime, est admirablement mise en lumière et en jeu. Quand la toile se lève, Sénèque demande à l'Empereur : « Maître du monde, que vous manque-t-il ? — La paix, » répond le tyran, dont la crainte empoisonne la vie. Ses familiers connaissent le tourment qui le poursuit, et ils en profitent pour amener le maître où ils veulent, c'est-à-dire le plus souvent au crime : « Le plus grand ressort qui le dirige, c'est la crainte [1], » dit Tigellin ; « Néron est profondément pervers, dit Sénèque, mais il est encore plus lâche [2]. » Et le Néron d'Alfieri répond bien au portrait qu'en trace Sénèque. C'est la vérité de cette peinture qui donne un certain prix à l'*Octavie*[3].

Rien n'est plus curieux que de comparer avec le *Britannicus* de Racine la suite que Soumet et Belmontet en ont donnée à l'Odéon, le 28 décembre 1829, sous ce titre : *Une fête de Néron*. Pour eux, la tragédie de Racine ne pouvait se dénouer que par la mort d'Agrippine, et c'est là le sujet qu'ils ont choisi pour leur pièce. Mais, apportant dans la composition de leur drame les goûts et la manière de leur époque, ils ont écrit une suite qui ne ressemble pas plus par le ton et par les allures à l'œuvre première, que Jean de Meung, continuant le *Roman de la Rose*, ne rappelle Guillaume de Lorris. Racine a voulu peindre le cœur d'Agrippine et celui de Néron, tout l'intérêt de son étude consiste dans le développement de leurs passions, dans leurs cris de rage et dans leur dissimulation, dans leurs emportements et dans leurs réticences, dans leurs imprécations menaçantes et dans leurs caresses plus menaçantes encore. *Britannicus* pourrait se jouer sans décors, et n'y perdrait rien ; plus on étudie l'œuvre de Racine, et plus on est frappé de sa profondeur : c'est l'ouvrage d'un philosophe. Au contraire, dans leur drame, Soumet et Belmontet ont cherché à remplacer l'analyse minutieuse et délicate des sentiments par le luxe des décors et par le pittoresque de la mise en œuvre : c'est l'ouvrage d'un rhéteur. *Britannicus* fait penser ; *Une fête de Néron* se laisse regarder. Au lieu d'un tableau discrètement harmonieux dans l'ensemble et soigné dans les plus petits détails, Soumet et Belmontet nous présentent une aquarelle brillamment enlevée : la couleur frappe l'œil de loin ; c'est une ruse pour empêcher d'examiner le dessin. Nous allons analyser cette œuvre touffue, où

1. II, 1.
2. III, 1.
3. *La Fiancée de Messine* de Schiller présente aussi plus d'un point d'analogie avec *Britannicus*. Nous avons donné une analyse de ce beau drame dans notre *Notice sur la Thébaïde*.

se pressent une foule de personnages inutiles à l'action principale, Sénèque, Locuste, Thraséas, etc., qui fournissent simplement aux auteurs des épisodes ou des tableaux plus ou moins originaux. Disons cependant encore, avant de commencer cette analyse, que des ouvrages de ce genre, comme tous ceux où les faits sont plus nombreux que les pensées, ne perdent guère à être racontés.

La toile se lève sur une orgie; Sénécion et l'histrion Pâris, mêlés à des courtisanes, boivent dans les jardins de l'Empereur, à ses côtés et avec lui; on dirait une scène de Pétrone: on songe au tableau de Couture. Mais une pensée assombrit le front de Néron; tandis qu'il courait Rome, la nuit, sous un déguisement, il a été insulté par un inconnu; ce souvenir le tourmente, et c'est d'une main distraite qu'il tend sa coupe à Acté, qui l'emplit. Justement voici qu'un certain Montanus vient demander audience à l'Empereur; bien que le moment soit mal choisi, Néron, qui n'est, paraît-il, ni très méchant, ni très craintif, le laisse entrer. Montanus, qui est, lui, profondément niais, vient supplier Néron de lui pardonner: dans la nuit, il n'a pas reconnu l'Empereur. C'était lui! Néron va donc pouvoir se venger! Il contemple sa victime, et dit à part :

Il souffre ; amusons-nous.

Il lui fait grâce de la vie; mais Montanus devra descendre dans l'arène, et se mesurer avec un gladiateur :

Combien sa mère va trembler [1]!

Egayé par cette aventure, Néron laisse entrevoir à ses amis ses projets. Il va répudier Octavie, pour épouser Poppée :

Des plaintes d'Agrippine il faut me délivrer...
Moi, je ne la crains plus, c'est elle qui me craint [2].

Le bruit court qu'Agrippine veut épouser le jeune Plautus et l'élever à l'empire; César se prend à rire; il saura bien l'en empêcher. Et là-dessus Sénèque survient, et reproche à Néron de ne pas aller au-devant de sa mère, qui est déjà près de Rome. Il lit quelque sinistre projet dans la pensée de son élève, car il ose lui dire :

Craignez les Dieux, César. — C'est moi qui fais les Dieux [3],

répond l'Empereur, et il se détourne pour écouter Anicetus, qui lui apprend qu'Agrippine arrive, escortée d'une foule considérable. Néron, de crainte d'un mouvement dans l'armée, envoie Anicetus haranguer en son nom les chefs des prétoriens :

Je dois chanter, j'ai peur de fatiguer ma voix [4],

et il laisse la place à Agrippine. Que cette Agrippine ressemble peu

1. I, II,
2. I, III.
3. Traduit de Sénèque (*Octavie*, v. 449)
4. I, V.

à celle que nous connaissons ! Au lieu de montrer cette irritation avec laquelle l'Agrippine de Racine attendait à la porte de l'Empereur, elle est émue de n'avoir pas vu son fils accourir auprès d'elle; elle est prête à pleurer :

> Plus de rêves d'orgueil !... c'est mon fils que je veux..
> L'ambition est morte au fond d'un cœur éteint...
> Je veux dans la vertu retremper mon crédit...
> Des malheurs que j'ai faits je suis si malheureuse [1] !

La vertu d'Agrippine ! Agrippine sensible ! C'est à mourir de rire ! Et voici qu'accourt Néron ; ils tombent dans les bras l'un de l'autre ; l'Empereur donne pour mot d'ordre aux soldats :

> A la meilleure mère [2] !

Puis, par une idée qui est trop peu naturelle pour être très dramatique, il joue devant Agrippine un drame qu'il a lui-même composé, et frappe du couteau d'Oreste Poppée-Clytemnestre aux pieds d'Agrippine. Tandis que celle-ci tremble et frémit des allusions qu'elle a comprises, Anicetus annonce qu'on a brisé les bustes de Poppée, qu'Octavie est là, et que c'est Agrippine qui l'a amenée. Après une altercation menaçante, Néron sort avec Poppée, et l'affranchi Agerinus apprend à Agrippine qu'Othon, le mari de Poppée, est revenu secrètement à Rome. C'est sur cette scène que se termine un acte bourré de faits insignifiants et rempli d'entrées et de sorties, à défaut d'autre chose.

La toile, en se levant sur le second acte, nous montre Poppée à sa toilette, et Plautus auprès d'elle. Après avoir congédié ce soupirant vraiment fort hardi, elle se décide à confier à un esclave un billet, qui assigne un rendez-vous à Othon. Néron survient, qui se met à ses pieds; il ne veut qu'une lyre et le cœur de Poppée; et ce ne sont pas de vaines paroles : car, pour l'éprouver, elle lui demande et obtient de lui la grâce de Montanus. Sûre alors de sa force, elle plaisante cruellement, elle affirme que l'Empereur craint Agrippine, et Néron outragé, fait entrer Locuste. Par malheur Agrippine est à l'abri de tout poison : comme ceux de Mithridate,

> Des philtres prévoyants ont assuré ses jours [3].

L'Empereur, exaspéré, fait enfermer Locuste, et accepte l'offre d'Anicetus : un vaisseau, machiné avec art, abîmera dans les flots la mère de Néron. Tandis que son fils prépare ainsi ses crimes, Agrippine a agi. L'esclave envoyé par Poppée à Othon a été assassiné ; Agrippine apporte

1. I, VIII. Victor Hugo donne aussi à sa Lucrèce Borgia un accès de pitié et de clémence ; mais c'est au moment où la joie déborde de son cœur maternel, et puis, ce n'est qu'une courte crise.

2. I, IX. Le détail est d'ailleurs historique.

3. II, IV.

à son fils le billet de Poppée ; Néron hésite à l'ouvrir. « Vous tremblez? dit Agrippine. — Oui, pour eux [1] », répond l'Empereur. Il lit le billet, et son amour trompé lui arrache des pleurs. Les larmes de son fils rendent à Agrippine une partie de son ancienne fierté, et elle lui adresse les beaux vers suivants :

Tu gouvernes le monde, et tu verses des larmes.
Allons, relève-toi : plus d'indignes alarmes.
Viens, comme ton aïeul, montrer à Corbulon
Où sa main doit planter l'étendard de Néron.
L'aigle, qui s'envolait aux deux bouts de la terre,
A replié son aile et dort sur son tonnerre.
Viens d'un honteux sommeil l'éveiller à ton tour;
Echappe par la gloire à ton funeste amour.

Poppée, abandonnée par Néron, ne perd pas courage : Othon n'était pas nommé dans son billet ; elle lui fait dire de s'enfuir, et envoie son anneau à Plautus.

Le jeune homme accourt, éperdu d'amour et de bonheur ; tandis qu'il est aux genoux de Poppée, on annonce l'arrivée de l'Empereur, que Poppée a fait secrètement avertir. Elle cache Plautus dans un cabinet, et lorsque Néron, en présence d'Agrippine, lui reproche sa perfidie, elle lui raconte une histoire de complot, où se trouvent mêlés Agrippine et Plautus ; pour sauver l'Empereur elle a fait tomber Plautus dans un piège, et, comme preuve de son innocence, elle donne ordre d'ouvrir la porte, et montre à Néron et à sa mère le corps du jeune homme percé de coups. Agrippine vaincue annonce qu'elle va partir. Le fond du théâtre s'ouvre ; on aperçoit le rivage et la flotte, et l'Empereur conduit sa mère jusqu'au vaisseau où l'attend Anicetus :

Sur les pas d'Agrippine
Que l'aigle des Césars avec respect s'incline;
Romains, courbez-vous tous devant son front sacré.
Adieu, ma mère (*il l'embrasse*) [2].

Le vaisseau part ; la fête s'anime ; les danses se déploient, et, sur la demande de l'histrion Pâris, Néron consent à jouer le délire d'Oreste :

Oui, les coups sont portés, oui, je suis parricide;
La terre ne s'est point ouverte sous mes pas,
Et dans les cieux émus, comme au festin d'Atride,
Le soleil ne recule pas ! etc. [3].

Mais un délire véritable s'empare de lui, et Poppée fait retirer tout le monde. Cette scène, qui pouvait être belle, n'est qu'une méchante imitation de *Macbeth*. Les auteurs ont eu assez de talent pour la trouver, ils ont manqué de génie pour l'exécuter.

1. II, vi.
2. III, v.
3. Scène dernière.

A l'acte suivant, Soumet et Belmontet prêtent à Néron un monologue dans lequel ils imitent, sans le dire, la *Mort d'Agrippine* de Cyrano de Bergerac :

S'il n'était point des Dieux vengeurs des noirs forfaits,
Sentirais-je en mon cœur ce remords qui dévore ?
Non ; mais s'il en était, existerais-je encore [1] ?

Sénèque, que nous avions complètement oublié, reparaît, et devant lui Néron laisse échapper son secret :

Prétend-on m'accuser ?
SÉNÈQUE.
Et de quoi ?
NÉRON.
Si jamais les Romains osaient... ce n'est pas moi [2] !

Tandis que Sénèque s'étonne, Anicetus vient annoncer que c'en est fait ; Néron donne ordre d'introduire tout le monde, et déclare qu'Agrippine a péri :

Consolons son trépas par les honneurs divins :
Et que des flots d'encens, sur des autels sans nombre,
Vers l'Olympe agrandi montent avec son ombre.
Ouvrons-lui, par nos mains, ce séjour éclatant,
Le ciel de mes aïeux, où son époux l'attend [3].

C'est ici que les auteurs ont éprouvé le besoin de nous montrer le courage inutile et muet de Thraséas. Après la sortie de ce vertueux et ennuyeux personnage, Poppée arrive, accompagnée de Mnester, un affranchi d'Agrippine, qui accuse sa maîtresse de lui avoir donné l'ordre de tuer Néron. Au milieu de l'effarement général, Agrippine, échappée à la mort, entre, *dans ses habits de naufrage* (sic) ; et, tandis que Mnester n'ose plus soutenir son accusation, l'imprudente Agrippine marche le doigt levé vers Poppée, et crie à son fils qui essaie de la défendre :

Veux-tu de ta clémence épouvanter les Dieux ?

Néron, effrayé, fait arrêter Anicetus et Poppée ; mais il a ses projets.

Le cinquième acte nous introduit dans la chambre d'Agrippine, où se dresse une statue de l'Empereur. Il est nuit. Vaincue par la fatigue, l'impératrice s'endort ; au moment où Néron, qui vient d'entrer avec ses assassins, va la frapper, Agrippine, par un artifice théâtral, se met à rêver ; elle exprime les remords que lui a laissés le meurtre de Claude, et le bras du meurtrier s'arrête. Cependant Agrippine s'éveille, comprend tout, et se jette dans les bras de son fils, comme pour y chercher protection contre lui-même. Elle s'efforce de le fléchir, de détourner sa fureur. Mais Néron :

1. IV, II.
2. IV, III.
3. IV, VI.

Ma fureur !... eh bien ! qui l'alluma ?
Qui nous fit ennemis ? quel ascendant terrible
A poussé votre fils à cette lutte horrible,
Sanglante, parricide, et qui, sourde au remord,
N'a plus entre nous deux de terme que la mort ?
Vous seule, vous avez armé contre ma vie
Tantôt Britannicus et tantôt Octavie;
C'est irrité par vous que j'ai versé du sang.
Néron sans votre orgueil demeurait innocent.
Mais vous preniez plaisir à voir croître ma haine,
A blesser tous mes vœux, à tourmenter ma chaîne.
On vous voyait, brisant l'ouvrage de vos mains,
Donner ma servitude en spectacle aux Romains.
Je rencontrai partout votre censure amère,
Et tout ce que j'aimai fut haï de ma mère.
Vous subissez un sort par vos cris provoqué ;
Les avertissements vous avaient-ils manqué ?

Et pourtant les prières de sa mère finissent par l'attendrir ; il va céder, lorsqu'on entend au dehors les cris du peuple qui réclame le supplice de Poppée. La fureur de Néron se rallume : Agrippine n'a qu'un moyen de salut : qu'elle se montre à la foule auprès de Poppée. La fille de Germanicus s'indigne ; elle refuse avec énergie.

Les remords de Néron sont passagers, ma mère.
Si je sortais... eh bien ! vous n'avez qu'un instant.
Avez-vous oublié qu'Anicetus attend ?...

Néron sort. Anicetus poignarde dans la coulisse Agrippine, qui vient tomber au pied de la statue de Néron.

On le voit, ce que les auteurs ont surtout cherché, ce sont les épisodes à effet, les tableaux pittoresques, les scènes violentes, qu'affectionnait Shakspeare. Seulement, si Racine et Shakspeare ont des procédés tout à fait divers, ils se ressemblent du moins en ceci qu'ils s'effacent presque toujours derrière leurs personnages; leurs héros, nous semble-t-il, ne pouvaient parler autrement qu'ils ne parlent: c'est le plus souvent, surtout dans Racine, la parfaite équation de la pensée et de la forme. Dans le drame de Soumet et Belmontet, comme dans presque tout le théâtre romantique, on sent toujours l'auteur derrière les pantins qu'il remue; l'esprit sera frappé d'une adroite combinaison ou d'un trait brillant, mais le cœur et les yeux resteront secs, et l'on se détachera de l'œuvre pour applaudir l'auteur. C'est un de ces ouvrages qui parlent moins au cœur qu'à l'intelligence. Les sentiments des personnages ne nous livrent plus le secret de leur caractère ; mais l'auteur descend en scène avec eux et nous explique par un mot sonore leurs passions, leurs sentiments, leur caractère. Il peut le faire avec adresse, et l'on s'écrie alors : « L'habile homme ! » par une confusion entre l'artifice et l'art. Le Sénèque de Soumet se tourne vers les spectateurs, et leur dit, en se parlant à lui-même :

Toujours de peur d'un crime obéir à ses vices !!

1. I, IV.

Le Burrhus de Racine, s'il en était arrivé là, ne le dirait pas; mais les spectateurs le comprendraient. Toute la différence des deux systèmes est là. L'art véritable est celui qui ne saute pas aux yeux, et qu se découvre, nous ne dirons pas aux seuls artistes, mais seulement à ceux qui réfléchissent, et que l'étude a préparés à goûter ces beautés délicates et cachées : il faut une initiation pour pénétrer dans le sanctuaire [1].

Le peu de succès que remporta d'abord le *Britannicus* de Racine est cause que les étrangers ne l'adoptèrent qu'assez tard. La première traduction que nous trouvions signalée est une traduction hollandaise, et date de 1693. Au XVIIIe siècle, Riccoboni et Ozell traduiront *Britannicus* en italien et en anglais; don Saturio Iguren le mettra en prose castillane, et don Thomas Sebastien rimera cette prose. Au XIXe siècle, les traductions de *Britannicus* sont aussi nombreuses; car nous en trouvons une en vers non rimés en Angleterre, une en Hollande, et une en Espagne, sous le titre de *le Premier Crime de Néron;* enfin, il y a seize ans, Henger livrait dans sa traduction à l'admiration de l'Allemagne un chef-d'œuvre sur la beauté duquel les années n'ont aucun pouvoir.

Paris, juillet 1881

1. M. Veuillot s'est cependant montré sévère pour Soumet et Belmontet, s'il songeait à eux, lorsqu'il écrivait en 1866 dans *les Odeurs de Paris* (livre IV), après une représentation de *Britannicus* : « La nouvelle poétique peindrait autrement Néron et son règne. Elle disséminerait ce personnage en vingt tableaux heurtés et nous donnerait plusieurs hommes au lieu d'un. Elle voudrait mêler le hideux au tragique, elle ferait surtout dominer le grotesque, et rendrait Néron ridicule, absolument et ouvertement. Pour atteindre ce beau résultat, elle briserait la magnifique harmonie des unités : nous aurions Néron histrion et Néron incendiaire, Néron empereur et Néron bête féroce, Néron égorgeur et Néron égorgé; en un mot, des membres au lieu d'un corps; une kermesse avec des bourreaux dans un coin, au lieu des panathénées. A travers ce fouillis le drame irait comme il pourrait, le jeu des machines dramatiques remplaçant les mouvements naturels de l'esprit et du cœur. » Mais peut-être M. Veuillot n'a-t-il jamais lu *Une fête de Néron*.

BRITANNICUS

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

(1669[1])

1. Les frères Parfaict ne fixent pas d'une manière précise la date de la première représentation de *Britannicus ;* ils hésitent entre le 11 et le 13 décembre 1669. Il est certain que le 11 ne peut être admis, attendu que le 11 était un mercredi, et que la troupe ne jouait pas ce jour-là. D'autre part, Boursault nous dit que l'apparition de *Britannicus* coïncida avec l'exécution du marquis de Courboyer. Or, nous savons que le marquis de Courboyer eut la tête tranchée en grève le 13 décembre ; il ne reste donc plus de doutes sur la date de la première représention de *Britannicus*. Voir sur cette première représentation les pages de Boursault que nous citons dans notre *Notice*.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHEVREUSE[1].

MONSEIGNEUR,

Vous serez peut-être étonné de voir votre nom à la tête de cet ouvrage; et si je vous avais demandé la permission de

1. Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, naquit le 7 octobre 1646, et mourut le 5 novembre 1712. Son père avait fait bâtir un petit château sur le terrain même de Port-Royal. Le jeune duc fut élève de M. Lancelot ; c'est pour lui que fut faite la *Logique de Port-Royal*, et il resta intimement lié avec les solitaires. Racine, comme nous l'avons dit dans notre *Notice biographique*, avait habité quelque temps chez son cousin Vitart, intendant de la famille de Luynes. C'est là qu'il fit connaissance du jeune duc. Esprit ouvert et aimable, M. de Chevreuse se sentit attiré vers le poète. Saint-Simon, qui était son ami, nous a laissé de lui un portrait, dans lequel, à côté de ses grandes qualités, il ne dissimule pas ses petits ridicules : « Il était né avec beaucoup d'esprit naturel, d'agrément dans l'esprit, de goût pour l'application et de facilité pour le travail et pour toutes sortes de sciences, une justesse d'expression sans recherche et qui coulait de source, une abondance de pensées, une aisance à les rendre et à expliquer les choses les plus abstraites et les plus embarrassées avec la derniere netteté et la précision la plus exacte (X, p. 378). Il écrivait aisément, agréablement et admirablement bien; il était affable, gracieux, obligeant. Mais à qui ne le connaissait pas familièrement, il avait un extérieur droit, fiché, composé, qui tirait sur le pédant et qui, avec ce qu'il n'était point du tout répandu, éloignait (X, p. 387). Il faisait tout tard et assez lentement. Il ne connaissait pour son usage particulier ni les heures ni les temps, et il lui arrivait souvent là-dessus des aventures qui faisaient notre divertissement entre nous. » (X, p. 385) Et parmi ces aventures, il en est une qui a pour héros un des membres de la famille de Racine : « Un jour qu'il était à Vaucresson, près de Versailles, chez M. de Beauvilliers, on lui annonça, sur les dix heures du matin, un M. Sconin qui avait été son intendant, et qui s'était mis à choses à lui plus utiles, où M. de Chevreuse le protégeait. Il lui fit dire de faire un tour de jardin et de revenir dans une demi-heure. Il continua de faire ce qu'il faisait et oublia parfaitement son homme. Sur les sept heures du soir, on le lui annonce encore : « Dans un moment », répond-il sans s'émouvoir. Un quart d'heure après, il l'appelle et le fait entrer. « Ah, mon pauvre Sconin, lui dit-il, je vous fais bien des excuses de vous avoir fait perdre votre journée. — Point du tout, Monseigneur, répond Sconin. Comme j'ai l'honneur de vous connaître il y a bien des années, j'ai compris ce matin que la demi-heure pourrait être longue ; j'ai été à Paris, j'y ai fait, avant et après dîner, quelques affaires que j'avais, et j'en arrive. » M. de Chevreuse demeura confondu. Sconin ne s'en tut pas, ni les gens même de M. de Chevreuse. M. de Beauvilliers s'en divertit, et, quelque accoutumé que M. de Chevreuse fût à ces badinages, il ne résistait pas à voir remettre ce conte sur le tapis. » Beau-frère du duc de Beauvilliers, qui avait été gouverneur du duc de Bourgogne, le duc de Chevreuse s'honora en restant l'ami de Fénelon après sa

vous l'offrir, je doute si je l'aurais obtenue. Mais ce serait être en quelque sorte ingrat que de cacher plus longtemps au monde les bontés dont vous m'avez toujours honoré. Quelle apparence qu'un homme qui ne travaille que pour la gloire se puisse taire d'une protection aussi glorieuse que la vôtre [1] ? Non, Monseigneur, il m'est trop avantageux que l'on sache que mes amis mêmes ne vous sont pas indifférents, que vous prenez part [2] a tous mes ouvrages, et que vous m'avez procuré l'honneur de lire celui-ci devant un homme dont toutes les heures sont précieuses [3]. Vous fûtes témoin avec quelle pénétration d'esprit [4] il jugea de l'économie de la pièce, et combien l'idée qu'il s'est formée d'une excellente tragédie est au delà de tout ce que j'en ai pu concevoir. Ne craignez pas, Monseigneur, que je m'engage plus avant, et que, n'osan tel louer en face, je m'adresse à vous pour le louer avec plus de liberté. Je sais qu'il serait dangereux de le fatiguer de ses louanges [5] ; et j'ose dire que cette même modestie, qui vous est commune avec lui, n'est pas un des moindres liens qui vous attachent l'un à l'autre. La modération n'est qu'une vertu ordinaire quand elle ne se rencontre qu'avec des qualités ordinaires. Mais qu'avec toutes les qualités et du cœur et de l'esprit, qu'avec un jugement qui, ce semble, ne devait être le fruit que de l'expérience de plusieurs années, qu'avec mille belles connaissances que vous ne sauriez cacher à vos amis particuliers, vous ayez encore cette sage retenue que tout le monde admire en vous, c'est sans doute une vertu rare en un siècle où l'on fait vanité des moindres choses. Mais je me laisse emporter insensiblement [6]

disgrâce. En dépit de Madame de Maintenon, le roi ne lui en voulut pas de cette fidélité au malheur, et malgré ses bizarreries, le duc de Chevreuse vieillit entouré du respect et de la considération de tous.

1. Tant d'emphase nous choque aujourd'hui. Voir les notes que nous avons mises à la fin de cette *Dédicace* et de celle d'*Andromaque*.

2. *Prendre part* signifie simplement ici : prendre intérêt, comme dans *le Cid* (II, IX) :

Chimène, je prends part à votre déplaisir.

3. Il s'agit de Colbert, le plus laborieux des ministres, dont le duc de Chevreuse, à peine âgé de 21 ans, avait, en 1667, épousé la fille aînée. Les deux cadettes épousèrent, l'une le duc de Beauvilliers, en 1671, l'autre le duc de Mortemart, en 1679. Voir sur Colbert la note que nous avons mise à la *Dédicace* de *Bérénice*.

4. On dirait aujourd'hui, plus lourdement : de la pénétration d'esprit avec laquelle :

5. C'est-à-dire : de son propre éloge.

6. On conçoit tout ce qu'un genre aussi faux devait présenter de difficultés, quand on voit un écrivain de la valeur de Racine ne pouvoir s'élever au-dessus des conventions de la flatterie la plus insipide.

à la tentation de parler de vous. Il faut qu'elle soit bien violente, puisque je n'ai pu y résister dans une lettre où je n'avais d'autre dessein que de vous témoigner avec combien de respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RACINE [1].

1. Voir la note que nous avons mise à la fin de la *Dédicace* d'*Andromaque*. Furetière, l'Académicien chassé de la docte Compagnie pour avoir fait paraître un Dictionnaire longtemps avant qu'on prévît même à quelle époque paraîtrait le Dictionnaire de l'Académie, a fait justice des dédicaces dans son *Roman bourgeois* (Ed. Jannet, II, p. 100-123). On trouve parmi des papiers le catalogue de la bibliothèque imaginaire de Mythophilacte, et dans ce catalogue « la *Somme Dédicatoire*, ou examen général de toutes les questions qui se peuvent faire touchant la dédicace des livres, divisée en quatre volumes. » Furetière donne ensuite la table des matières de ce livre dont nous extrayons les passages suivants, plus expressifs qu'une analyse de l'ouvrage : « Tome I, chap. III. Qui fut le premier inventeur des dédicaces. Ensemble quelques conjectures historiques qui prouvent qu'elles ont été trouvées par un mendiant. — Chap. VI. Jugement des dédicaces railleuses et satiriques, comme de celles faites à un petit chien, à une guenon, à personne, et autres semblables, etc. » (Ce trait vise Scarron, qui avait dédié un de ses ouvrages à la petite chienne de sa sœur.) — « Chap. VII. Réfutation de l'erreur populaire qui a fait croire à quelques-uns qu'un nom illustre de prince ou de grand seigneur mis au-devant d'un livre servait à le défendre contre la médisance et l'envie. Plusieurs exemples justificatifs du contraire. — Tome II, chap. X. Eloges de M. de Montauron, Mecenas bourgeois, premier de ce nom, recueillis des épîtres dédicatoires des meilleurs esprits de ce temps. » (Ce trait est dirigé contre Corneille, et la dédicace de *Cinna*). — « Chap. XI. Paradoxe très véritable, que les plus riches seigneurs ne sont pas les meilleurs Mecenas. Où il est traité d'une soudaine paralysie à laquelle les grands sont sujets, qui leur tombe sur les mains quand il est question de donner. — Tome III, chap. XVII. Factum d'un procès pendant entre un libraire et un auteur qui travaillait à ses gages et à la journée, sur la question de savoir à qui appartiendrait la dédicace du livre, de laquelle il n'avait point été fait mention dans leur marché. — Chap. XIX. Si un domestique ou commensal d'un Mecenas est obligé de lui dédier ses ouvrages privativement et à l'exclusion de tous les autres, et si le Mecenas lui doit pour cela une récompense particulière, ou si le logement et la nourriture lui en doivent tenir lieu ; le droit des esclaves est ici traité, qui veut qu'ils ne puissent rien acquérir que pour leurs maîtres. — Tome IV, chap. VI. Du titre ou carat de la louange. Où il est montré que pour être de bon aloi, et en avoir bon débit, elle doit être de 24 carats, c'est-à-dire portée dans le dernier excès. — Chap. XV. S'il est permis à un auteur qui n'a rien reçu d'une dédicace de la changer, et de dédier le même livre à un autre. Où la question est décidée en faveur de l'affirmative, suivant la règle du droit qui permet de révoquer une donation par ingratitude. » Et pour porter un dernier coup aux dédicaces, Furetière en suppose une, d'une fantaisie aussi cruelle que charmante, envoyée par Mythophilacte à très-haut et très-redouté seigneur Jean-Guillaume, dit Saint-Aubin, maître des hautes œuvres de la ville, prévôté et vicomté de Paris, c'est-à-dire au bourreau !

PREMIÈRE PRÉFACE[1].

De tous les ouvrages que j'ai donnés au public, il n'y en a point qui m'ait attiré plus d'applaudissements ni plus de censeurs que celui-ci. Quelque soin que j'aie pris pour travailler [2] cette tragédie, il semble qu'autant que je me suis efforcé de la rendre bonne, autant de certaines gens se sont efforcées de la décrier. Il n'y a point de cabale[3] qu'ils n'aient faite, point de critique dont ils ne se soient avisés. Il y en a qui ont pris même le parti de Néron contre moi [4]. Ils ont dit que je le faisais trop cruel. Pour moi, je croyais que le nom seul de Néron faisait entendre quelque chose de plus que cruel. Mais peut-être qu'ils raffinent sur son histoire, et veulent dire qu'il était honnête homme dans ses premières années. Il ne faut qu'avoir lu Tacite pour savoir que, s'il a été quelque temps un bon empereur, il a toujours été un très-méchant homme. Il ne s'agit point dans ma tragédie des affaires du dehors. Néron est ici dans son particulier [5] et dans sa famille. Et ils me dispenseront de leur rapporter tous les passages qui pourraient bien aisément leur prouver que je n'ai point de réparation à lui faire [6].

1. Cette *Préface* est celle qui parut avec la pièce en 1670.

2. *Travailler*, pris dans ce sens, s'employait beaucoup plus fréquemment au XVIIe siecle que de nos jours; c'est ainsi que Corneille disait dans l'avertissement *Au lecteur* qui accompagnait sa tragédie d'*Othon* : « Quant aux vers, on n'en a point vu de moi que j'aie travaillés avec plus de soin. »

3. L'étymologie de ce mot est le mot hébreu *Kabala*, tradition, doctrine traditionnelle. On sait qu'on appelle la *Cabale* une tradition juive touchant l'interprétation de l'Ancien Testament; par extension, ce mot désigne des menées et des complots secrets.

4. Toute cette *Préface*, qui est spirituelle et méchante, rappelle, par sa finesse et par sa vivacité, le ton des deux *Lettres* de Racine contre Port-Royal.

5. On désignait par ce mot un intérieur de famille, une société où n'étaient admis que les intimes : « On se fit une grande affaire à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de Mademoiselle Chouin » (Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 220.) Dans certaines provinces encore, en Touraine notamment, on appelle *particuliers* des pavillons ou corps de logis qu'on loue séparément.

6. L'énumération serait en effet un peu longue.

D'autres ont dit, au contraire, que je l'avais fait trop bon [1]. J'avoue que je ne m'étais pas formé l'idée d'un bon homme en la personne de Néron. Je l'ai toujours regardé comme un monstre [2]. Mais c'est ici un monstre naissant. Il n'a pas encore mis le feu à Rome. Il n'a pas tué sa mère, sa femme, ses gouverneurs. A cela près, il me semble qu'il lui échappe assez de cruautés pour empêcher que personne ne le méconnaisse.

Quelques-uns ont pris l'intérêt [3] de Narcisse, et se sont plaints que j'en eusse fait un très-méchant homme et le confident de Néron [4]. Il suffit d'un passage pour leur répondre : « Néron, dit Tacite, porta [5] impatiemment [6] la mort de Narcisse, parce que cet affranchi avait une conformité merveilleuse avec les vices du prince encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mire congruebat* [7]. »

Les autres se sont scandalisés que [8] j'eusse choisi un homme aussi jeune que Britannicus pour le héros d'une tragédie. Je leur ai déclaré, dans la *Préface* d'*Andromaque*, le sentiment d'Aristote sur le héros de la tragédie ; et que, bien loin d'être parfait, il faut toujours qu'il ait quelque imperfection. Mais je leur dirai encore ici qu'un jeune prince de dix-sept ans, qui a beaucoup de cœur, beaucoup d'amour, beaucoup de franchise et beaucoup de crédulité [9], qualités

1. C'est le cas de rappeler, en lui donnant une acception plus large, un morceau bien connu de La Bruyère (*Des ouvrages de l'esprit*) : « C'est une expérience naïte, que, s'il se trouve dix personnes qui effacent d'un livre une expression ou un sentiment, l'on en fournit aisément un pareil nombre qui les réclame ; ceux-ci s'écrient : Pourquoi supprimer cette pensée ? Elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable ; et ceux-là affirment, au contraire, ou qu'ils auraient négligé cette pensée, ou qu'ils lui auraient donné un autre tour. Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage qui est rencontré, et qui peint la chose au naturel ; il y a un mot, disent les autres, qui est hasardé, et qui d'ailleurs ne signifie pas assez ce que vous voulez peut-être faire entendre, et c'est du même trait et du même mot que tous ces gens s'expliquent ainsi ; et tous sont connaisseurs et passent pour tels. Quel autre parti pour un auteur, que d'oser pour lors être de l'avis de ceux qui l'approuvent ? »

2. Ce mot, qui vient originairement de *monere*, avertir, désigne un phénomène ou un être en dehors des lois de la nature, et dont l'apparition annonce des événements importants. Il faut donc se garder d'abuser de ce mot, comme le fera Voltaire dans son théâtre.

3. On dirait plutôt aujourd'hui : *les intérêts*.

4. Ce qui a pu porter quelques personnes à réclamer en faveur de Narcisse, c'est l'opposition que, d'après Tacite, il fit au meurtre de Domitia Lépida, tante de Néron, et la précaution que prit Agrippine d'attendre une absence de Narcisse pour verser à Claude le poison. Mais qu'on relise Tacite (*Annales*. XII, LXIV-LXVI), et l'on verra que l'ambition seule et la prudence ont donné ces scrupules à Narcisse.

5. Supporta. Voir un autre exemple de cette expression au vers 298.

6. Avec chagrin, sans résignation.

7. *Annales*, XIII, I.

8. *Scandale* vient du grec σκάνδαλον, qui désigne un piège, une chausse-trape, et, dans la Bible grecque, une pierre d'achoppement ou de scandale.

9. Ce mot est pris ici en bonne part, et dans le sens de confiance.

ordinaires d'un jeune homme, m'a semblé très-capable d'exciter la compassion. Je n'en veux pas davantage.

Mais, disent-ils, ce prince n'entrait que dans sa quinzième année lorsqu'il mourut. On le fait vivre, lui et Narcisse, deux ans plus qu'ils n'ont vécu [1]. Je n'aurais point parlé de cette objection, si elle n'avait été faite avec chaleur par un homme qui s'est donné la liberté de faire régner vingt ans un empereur qui n'en a régné que huit [2], quoique ce changement soit bien plus considérable dans la chronologie, où l'on suppute les temps par les années des empereurs.

Junie ne manque pas non plus de censeurs [3]. Ils disent que d'une vieille coquette, nommée Junia Silana, j'en ai fait une jeune fille très-sage. Qu'auraient-ils à me répondre si je leur disais que cette Junie est un personnage inventé, comme l'Emilie de *Cinna*, comme la Sabine d'*Horace* [4] ? Mais j'ai à leur dire que s'ils avaient bien lu l'histoire, ils auraient trouvé une Junia Calvina, de la famille d'Auguste, sœur de Silanus, à qui Claudius avait promis Octavie [5]. Cette Junie était jeune, belle, et, comme dit Sénèque, *festivissima omnium puellarum*.

1. On dirait aujourd'hui *de plus*. La mort de Narcisse précéda celle de Britannicus; elle date des premières semaines du règne de Néron : « Aspera custodia et necessitate extrema ad mortem agitur, invito principe. » (TACITE, *Annales*, XIII, I.)

2. Il s'agit ici d'*Héraclius*, où le règne de Phocas a été effectivement prolongé de douze ans par Corneille ; M. Deltour, dans ses *Ennemis de Racine* (2e part., chap. III) signale en outre plusieurs libertés que Corneille a prises avec l'histoire : « Dans *Sertorius*, Sylla vit six ans de plus que ne le veut l'histoire. Cet anachronisme bronche toutes nos idées sur cette époque. Voltaire fait observer aussi (*Préface* du *Triumvirat*) que Ptolémée, au moment de la mort de Pompée, était un enfant de douze à treize ans, incapable de diriger une délibération; Cornélie, une femme de dix-huit ans, qui ne vit jamais César, n'aborda point en Egypte et ne joua aucun rôle dans les guerres civiles. Ici Corneille a suivi Lucain. »

3. Racine se donne beaucoup de peine pour établir que Junie est un personnage historique. Il prendra, dans la *Préface* de *Phèdre*, autant de précautions avec le personnage d'Aricie, dans *Iphigénie*, avec celui d'Eriphile. Peu nous importe que les noms de ces princesses soient historiques, puisque Racine nous avoue n'avoir guère emprunté à l'histoire que leurs noms. Il s'est rencontré cependant des critiques grincheux, qui, comme l'abbé du Bos (*Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, I, 256), se sont indignés contre Racine, parce qu'il avait placé Junie à Rome à une époque où elle n'y était plus, parce qu'il avait changé son caractère et parce qu'il l'avait fait entrer chez les Vestales à un âge interdit par la loi.

4. Racine aurait peut-être mieux fait de le dire.

5. On lit dans Tacite (*Annales*, XII, IV) : « Vitellius, ... quo gratiam Agrippinæ pararet, consiliis ejus implicari, serere crimina in Silanum, cui sane de cura et procax soror, Julia Calvina, haud multum ante Vitellii nurus fuerat. Hinc initium accusationis, fratrumque, non incestum, sed incustoditum, amorem ad infamiam traxit. Et præbebat Cæsar aures, accipiendis adversus generum suspicionibus caritate filiæ promptior. At Silanus, insidiarum nescius, ac forte eo anno prætor, repente per edictum Vitellii ordine senatorio movetur; simul affinitatem Claudius diremit, adactusque Silanus ejurare magistratum. »

Elle aimait tendrement son frère ; « et leurs ennemis, dit Tacite, les accusèrent tous deux d'inceste, quoiqu'ils ne fussent coupables que d'un peu d'indiscrétion [1]. » Si je la présente plus retenue qu'elle n'était, je n'ai pas ouï dire qu'il nous fût défendu de rectifier les mœurs d'un personnage surtout lorsqu'il n'est pas connu.

L'on trouve étrange qu'elle paraisse sur le théâtre après la mort de Britannicus. Certainement la délicatesse est grande de ne pas vouloir qu'elle dise en quatre vers assez touchants qu'elle passe chez Octavie [2]. Mais, disent-ils, cela ne valait pas la peine de la faire revenir. Un autre l'aurait pu raconter pour elle. Ils ne savent pas qu'une des règles du théâtre est de ne mettre en récit que les choses qui ne se peuvent passer en action : et que tous les anciens font venir souvent sur la scène des acteurs qui n'ont autre chose à dire, sinon qu'ils viennent d'un endroit, et qu'ils s'en retournent en un [3] autre [4].

Tout cela est inutile, disent mes censeurs. La pièce est finie au récit de la mort de Britannicus, et l'on ne devrait point écouter le reste [5]. On l'écoute pourtant, et même avec autant d'attention qu'aucune fin de tragédie. Pour moi, j'ai toujours compris que la tragédie étant l'imitation [6] d'une action complète, où [7] plusieurs personnes concourent, cette action n'est point finie que l'on ne sache en quelle situation elle laisse ces mêmes personnes [8]. C'est ainsi que Sophocle en use presque partout. C'est ainsi que dans l'*Antigone* il emploie

1. Sénèque se montre pour Junie plus sévère : « Lucium Silanum generum suum occidit. Oro propter quid? Sororem suam, festivissimam omnium puellarum, quam omnes Venerem vocarent, maluit Junonem vocare. » (*Apocolokuntosis*, VIII). Après la mort de Silanus, Junia Calvina fut chassée d'Italie (Tacite, *Annales*, XII, VIII). Elle n'était donc pas à Rome au moment de la mort de Britannicus. Racine n'a conservé du personnage historique que le nom et un peu de cet enjouement dont parle Sénèque.

2. La scène à laquelle Racine fait ici allusion, était la vie de l'acte V. Nous disons *était :* car, dès la seconde édition, Racine, qui avait au fond senti la justesse de cette critique, supprima cette courte scène, que nous donnons en *Appendice*. Seulement il a oublié de modifier les vers 1723 et 1724, que la suppression de cette scène a rendu peu clairs.

3. Rapprochement de mots désagréable à l'oreille.

4. Il est assez curieux qu'en dépit de cette belle théorie nos tragédies françaises soient remplies de récits.

5. Cette critique serait juste, si elle déclarait la pièce terminée après les imprécations d'Agrippine.

6. C'est la traduction du mot d'Aristote : μίμησις.

7. A la vérité; il est à regretter que cette forme concise et claire soit tombée en désuétude.

8. Cependant lorsque la toile tombe sur *Mithridate*, les jours de Xipharès et de Monime sont loin d'être complètement assurés.

autant de vers à représenter la fureur d'Hémon et la punition de Créon après la mort de cette princesse, que j'en ai employé aux imprécations d'Agrippine, à la retraite de Junie, à la punition de Narcisse, et au désespoir de Néron, après la mort de Britannicus [1].

Que faudrait-il faire pour contenter des juges si difficiles ? La chose serait aisée, pour peu qu'on voulût trahir [2] le bon sens. Il ne faudrait que s'écarter du naturel pour se jeter dans l'extraordinaire [3]. Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière, telle que doit être une action qui se passe en un seul jour, et qui s'avançant par degrés vers sa fin, n'est soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages, il faudrait remplir cette même action de quantité d'incidents qui ne se pourraient passer qu'en un mois, d'un grand nombre de jeux de théâtre, d'autant plus surprenants qu'ils seraient moins vraisemblables, d'une infinité de déclamations où l'on ferait dire aux acteurs tout le contraire de ce qu'ils devraient dire [4]. Il faudrait, par exemple, représenter quelque héros ivre, qui se voudrait faire haïr de sa maîtresse de gaieté de cœur [5], un Lacédémonien grand parleur [6], un conquérant qui ne débiterait que des maximes d'amour [7], une femme qui donnerait des leçons de fierté à des conquérants [8]. Voilà sans doute de quoi faire récrier [9] tous ces Messieurs. Mais que dirait cependant le petit nombre de gens sages auxquels je m'efforce de plaire ? De quel front oserais-je me montrer, pour ainsi dire, aux yeux de ces grands hommes de l'antiquité que j'ai choisis pour modèles ?

1. Il serait peut-être plus exact de dire : après la fuite de Junie.
2. Abandonner.
3. Le mot est pris ici exactement dans son sens étymologique.
4. Tous ces chefs d'accusation, sauf peut-être le dernier, passent par-dessus la tête de Corneille, contre lequel ils étaient dirigés, et vont frapper en plein le théâtre romantique.
5. Nous ne connaissons pas de héros ivre dans le théâtre de Corneille, et nous ne savons pourquoi La Harpe nomme ici Attila.
6. Agésilas. Racine est choqué de ne pas voir un Lacédémonien laconique.
7. César, dans *la Mort de Pompée*, n'a fait tant de conquêtes que pour l'amour de Cléopâtre. Racine oublie que son Alexandre n'a fait les siennes que pour les yeux de Cléophile.
8. Cornélie, dans *la Mort de Pompée*, est, en effet, beaucoup plus fière que César; mais Axiane, dans l'*Alexandre* de Racine, cherchait évidemment à copier Cornélie. Il y a dans cette *Préface* du jeune Racine une arrogance et une violence qui nous blessent. Répétons-le, l'esprit de Racine était méchant, si son cœur était bon et ses yeux facilement attendris.
9. L'expression ordinaire est *se récrier*. Cependant on supprime quelquefois, comme ici, le pronom personnel : « Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse. » (La Bruyère, VI.)

Car, pour me servir de la pensée d'un ancien [1], voilà les véritables spectateurs que nous devons nous proposer ; et nous devons sans cesse nous demander : « Que diraient Homère et Virgile, s'ils lisaient ces vers ? Que dirait Sophocle, s'il voyait représenter cette scène ? » Quoi qu'il en soit, je n'ai point prétendu empêcher qu'on ne parlât contre mes ouvrages. Je l'aurais prétendu inutilement. *Quid de te alii loquuntur ipsi videant*, dit Cicéron ; *sed loquentur tamen* [2].

Je prie seulement le lecteur de me pardonner cette petite préface, que j'ai faite pour lui rendre raison de ma tragédie. Il n'y a rien de plus naturel que de se défendre quand on se croit injustement attaqué. Je vois que Térence même semble n'avoir fait des prologues que pour se justifier contre les critiques d'un vieux poète malintentionné, *malevoli veteris poetæ* [3], et qui venait briguer des voix contre lui jusqu'aux heures où l'on représentait ses comédies :

« ..... Occœpta est agi,
« Exclamat, etc [4]. »

On me pouvait faire une difficulté qu'on ne m'a point faite. Mais ce qui est échappé [5] aux spectateurs pourra être remarqué par les lecteurs. C'est que je fais entrer Junie dans les Vestales, où, selon Aulu-Gelle [6], on ne recevait personne au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Mais le peuple prend ici Junie sous sa protection, et j'ai cru qu'en considération de sa naissance, de sa vertu et de son malheur, il pouvait la dispenser de l'âge prescrit par les lois, comme il a dispensé de l'âge pour le consulat tant de grands hommes qui avaient mérité ce privilége [7].

1. Il s'agit de Longin (*Traité du Sublime*, XII). Voici ce passage dans la traduction de Boileau : « Ces grands hommes... nous élèvent l'âme presque aussi haut que l'idée que nous avons conçue de leur génie, surtout si nous nous imprimons bien ceci en nous-mêmes : « Que penseraient Homère ou Démosthène de ce que je dis, s'ils m'écoutaient ? et quel jugement feraient-ils de moi ? » En effet, nous ne croirons pas avoir un médiocre prix à disputer si nous pouvons nous figurer que nous allons, mais sérieusement, rendre compte de nos écrits devant un si célèbre tribunal et sur un théâtre où nous avons de tels héros pour juges et pour témoins. »

2. *République*, VI. XVI.

3. *Andrienne*, *Prologue*, v. 6-7.

4. Térence, *Eunuque*. *Prologue*, 22-23.

5. *Echapper* se conjugue avec l'auxiliaire *être*, quand on veut constater l'état, comme ici, et avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action.

6. *Nuits Attiques*, I, XII. — Les Vestales restaient trente ans en fonctions, sans pouvoir contracter d'hymen.

7. Rappelons que, jusqu'à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, *privilége* et tous les mots qui ont la même rime prenaient un accent aigu.

Enfin, je suis très-persuadé qu'on me peut faire bien d'autres critiques, sur lesquelles je n'aurais d'autre parti à prendre que celui d'en profiter à l'avenir. Mais je plains fort le malheur d'un homme qui travaille pour le public. Ceux qui voient le mieux nos défauts sont ceux qui les dissimulent le plus volontiers. Ils nous pardonnent les endroits qui leur ont déplu, en faveur de ceux qui leur ont donné du plaisir. Il n'y a rien au contraire de plus injuste qu'un ignorant. Il croit toujours que l'admiration est le partage des gens qui ne savent rien [1]. Il condamne toute une pièce pour une scène qu'il n'approuve pas. Il s'attaque même aux endroits les plus éclatants, pour faire croire qu'il a de l'esprit; et pour peu que nous résistions à ses sentiments, il nous traite de présomptueux, qui ne veulent croire personne, et ne songe pas qu'il tire quelquefois plus de vanité d'une critique fort mauvaise, que nous n'en tirons d'une assez bonne pièce de théâtre [2]:

Homine imperito nunquam quidquam injustius [3].

1. Racine se rencontre avec Pascal pour accabler les *demi-habiles*.
2. Ces violences nous montrent à quel point le poète était ému des critiques dirigées contre ses œuvres. Qu'on relise cette *Préface*, et l'on s'étonnera moins de voir Racine renoncer au théâtre après la cabale montée contre *Phèdre*.
3. Térence, *Adelphes*, v. 99.

SECONDE PRÉFACE[1].

Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée[2]. Cependant j'avoue que le succès ne répondit pas d'abord à mes espérances. A peine elle parut sur le théâtre, qu'il s'éleva quantité de critiques qui semblaient la devoir détruire. Je crus moi-même que sa destinée serait à l'avenir moins heureuse que celle de mes autres tragédies. Mais enfin il est arrivé de cette pièce ce qui arrivera toujours des ouvrages qui auront quelque bonté. Les critiques se sont évanouies ; la pièce est demeurée. C'est maintenant celle des miennes que la cour et le public revoient le plus volontiers. Et si j'ai fait quelque chose de solide et qui mérite quelque louange, la plupart des connaisseurs demeurent d'accord que c'est ce même *Britannicus*[3].

A la vérité j'avais travaillé sur des modèles qui m'avaient extrêmement soutenu dans la peinture que je voulais faire de la cour d'Agrippine et de Néron. J'avais copié mes personnages d'après le plus grand peintre de l'antiquité, je veux dire d'après Tacite. Et j'étais alors si rempli de la lecture de cet excellent historien, qu'il n'y a presque pas un trait éclatant dans ma tragédie dont il ne m'ait donné l'idée. J'avais voulu mettre dans ce recueil un extrait des plus beaux endroits que j'ai tâché d'imiter ; mais j'ai trouvé que cet extrait tiendrait presque autant de place que la tragédie[4]. Ainsi le lecteur trouvera bon que je le renvoie à cet auteur, qui aussi bien est entre les mains de tout le monde ; et je me contenterai de rapporter ici quelques-uns de ses passages sur chacun des personnages que j'introduis sur la scène.

1. Cette *Préface* a été écrite en 1676.
2. Voir la note 2 de la *Première Préface*.
3. Il est très fréquent qu'un auteur préfère celle de ses œuvres qui a obtenu le moins de succès ; c'est l'affection plus tendre d'une mère pour celui de ses enfants que la nature a disgracié.
4. Il y a quelque exagération dans cette assertion ; on trouvera dans nos notes les plus importants parmi les passages de Tacite que Racine a imités.

Pour commencer par Néron, il faut se souvenir qu'il est ici dans les premières années de son règne, qui ont été heureuses, comme l'on sait. Ainsi il ne m'a pas été permis de le représenter aussi méchant qu'il a été depuis. Je ne le représente pas non plus comme un homme vertueux, car il ne l'a jamais été. Il n'a pas encore tué sa mère, sa femme, ses gouverneurs ; mais il a en lui les semences de tous ces crimes. Il commence à vouloir secouer le joug. Il les hait les uns et les autres, et il leur cache sa haine sous de fausses caresses [1]. *Factus natura velare odium fallacibus blanditiis* [2]. En un mot, c'est ici un monstre naissant, mais qui n'ose encore se déclarer, et qui cherche des couleurs [3] à ses méchantes actions : *Hactenus Nero flagitiis et sceleribus velamenta quæsivit* [4]. Il ne pouvait souffrir Octavie, princesse d'une bonté et d'une vertu exemplaire [5] : *Fato quodam, an quia prævalent illicita; metuebaturque ne in stupra feminarum illustrium prorumperet* [6].

Je lui donne Narcisse pour confident. J'ai suivi en cela Tacite, qui dit que Néron porta impatiemment la mort de Narcisse, parce que cet affranchi avait une conformité merveilleuse avec les vices du prince encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mire congruebat* [7]. Ce passage prouve deux choses : il prouve et que Néron était déjà vicieux, mais qu'il dissimulait ses vices, et que Narcisse l'entretenait dans ses mauvaises inclinations.

J'ai choisi Burrhus pour opposer un honnête homme à cette peste [8] de cour ; et je l'ai choisi plutôt que Sénèque. En voici la raison [9] : ils étaient tous deux gouverneurs de la jeu-

1. Voir le vers 1272.
2. Tacite, *Annales*, XIV, LVI.
3. Voir *Esther*, note du vers 493.
4. Tacite, *Annales*, XIII, XLVII.
5. Ceci est une construction latine ; on a le droit en latin, dans une énumération de ne faire accorder l'adjectif qu'avec le dernier substantif.
6. Tacite, *Annales*, XIII, 12.
7. Voir la *Première Préface*.
8. Nous n'employons plus aujourd'hui ce mot que dans le langage familier mais Stratonice appelait Polyeucte (III, II) :

Une peste exécrable à tous les gens de bien ;

et dans sa traduction de la Bible (*Machabées*, I, X, 61), Saci parle de « quelques gens d'Israël, qui étaient des hommes couverts d'iniquité, et comme des pestes publiques. »

9. Cette raison, Racine ne va pas l'exposer très clairement. Il semble qu'il veuille dire qu'il a préféré Burrhus à Sénèque, parce que la vertu de Burrhus s'opposerait mieux aux vices de Narcisse. Cette raison n'est pas très flatteuse pour Sé-

nesse de Néron, l'un pour les armes, l'autre pour les lettres ; et ils étaient fameux, Burrhus pour son expérience dans les armes et pour la sévérité de ses mœurs, *militaribus curis et severitate morum* ; Sénèque pour son éloquence et le tour agréable de son esprit, *Seneca præceptis eloquentiæ et comitate honesta*[1]. Burrhus, après sa mort, fut extrêmement regretté à cause de sa vertu[2] : *Civitati grande desiderium ejus mansit per memoriam virtutis*[3].

Toute leur peine était de résister à l'orgueil et à la férocité d'Agrippine, *quæ, cunctis malæ dominationis cupidinibus flagrans, habebat in partibus Pallantem*[4]. Je ne dis que ce mot d'Agrippine, car il y aurait trop de choses à en dire. C'est elle que je me suis surtout efforcé de bien exprimer[5], et ma tragédie n'est pas moins la disgrâce d'Agrippine que la mort de Britannicus[6]. Cette mort fut un coup de foudre pour elle, et il parut, dit Tacite, par sa frayeur et par sa consternation, qu'elle était aussi innocente de cette mort qu'Octavie. Agrippine perdait en lui sa dernière espérance, et ce crime lui en faisait craindre un plus grand : *Sibi supremum auxilium ereptum, et parricidii exemplum intelligebat*[7].

L'âge de Britannicus était si connu, qu'il ne m'a pas été permis de le représenter autrement que comme un jeune prince qui avait beaucoup de cœur, beaucoup d'amour et beaucoup de franchise[8], qualités ordinaires d'un jeune homme. Il avait quinze ans, et on dit qu'il avait beaucoup d'esprit, soit qu'on dise vrai, ou que ses malheurs aient fait croire cela de lui, sans qu'il ait pu en donner des marques : *Neque segnem ei fuisse indolem ferunt ; sive verum, seu periculis commendatus retinuit famam sine experimento*[9].

Il ne faut pas s'étonner s'il n'a auprès de lui qu'un aussi méchant homme que Narcisse ; car il y avait longtemps qu'on

sèque. — Racine, dans sa *Première Préface*, ne prononçait point le nom de Sénèque ; ce paragraphe doit donc répondre à des objections postérieures à la *Première Préface*.

1. Tacite, *Annales*, XIII, II.
2. Vertu relative, hâtons-nous de le dire.
3. Tacite, *Annales*, XIV, LI.
4. *Ibid.* XIII, II.
5. Représenter.
6. Faute de ne pas s'être rappelé cette phrase, quelques critiques ont fort mal compris et apprécié *Britannicus*.
7. *Annales*, XIII, XVI.
8. Pourquoi Racine a-t-il cette fois supprimé : « et beaucoup de crédulité », qu'on disait dans la *Première Préface ?*
9. Tacite, *Annales*, XII, XXVI.

avait donné ordre qu'il n'y eût auprès de Britannicus que des gens qui n'eussent ni foi ni honneur : *Nam ut proximus quisque Britannico neque fas neque fidem pensi haberet, olim provisum erat* [1].

Il me reste à parler de Junie. Il ne la faut pas confondre avec une vieille coquette qui s'appelait *Junia Silana*. C'est ici une autre Junie, que Tacite appelle *Junia Calvina*, de la famille d'Auguste, sœur de Silanus, à qui Claudius avait promis Octavie. Cette Junie était jeune, belle, et, comme dit Sénèque, *festivissima omnium puellarum*. Son frère et elle s'aimaient tendrement, « et leurs ennemis, dit Tacite, les accusèrent tous deux d'inceste, quoiqu'ils ne fussent coupables que d'un peu d'indiscrétion ». Elle vécut jusqu'au règne de Vespasien.

Je la fais entrer dans les Vestales, quoique, selon Aulu-Gelle, on n'y reçût jamais personne au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Mais le peuple prend ici Junie sous sa protection. Et j'ai cru qu'en considération de sa naissance, de sa vertu et de son malheur, il pouvait la dispenser de l'âge prescrit par les lois, comme il a dispensé de l'âge pour le consulat tant de grands hommes qui avaient mérité ce privilége [2].

1. Tacite, *Annales*, XIII, xv.

2. Voir, pour ces deux derniers paragraphes, la *Première Préface*. Cette *Seconde Préface* ne ressemble, par le ton, aucunement à la première. La colère du poète est tombée, et l'apaisement s'est fait dans son esprit. Il expose les mêmes idées, mais avec calme et modération ; il remplace par des citations les allusions directes et blessantes.

ACTEURS.

NÉRON, Empereur, fils d'Agrippine..... FLORIDOR [1].
BRITANNICUS, fils de l'Empereur Claudius.... BRÉCOURT [2].
AGRIPPINE, veuve de Domitius Enobarbus, père de Néron, et, en secondes noces, veuve de l'Empereur Claudius..... Mlle DES OEILLETS [3].
JUNIE, amante de Britannicus..... Mlle D'ENNEBAUT [4].
BURRHUS, gouverneur de Néron..... LAFLEUR [5].

1. Voir les *Acteurs* d'*Andromaque*. Le public aimait tant Floridor qu'il ne put souffrir de lui voir jouer le rôle odieux de Néron.

2. « Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt, embrassa de très bonne heure le parti de la comédie, et la joua quelques années en province dans différentes troupes, et enfin dans celle de Molière. Il suivit ce dernier à Paris, lorsqu'il s'y vint établir en 1658; mais Brécourt, ayant eu le malheur de tuer un cocher sur la route de Fontainebleau, fut obligé de se sauver; et il se retira en Hollande, où il s'engagea dans une troupe française, qui appartenait au Prince d'Orange. Pendant le séjour de Brécourt en ce pays, le hasard voulut que la cour de France, pour certaines raisons d'Etat, voulait faire enlever un particulier qui s'était réfugié en Hollande. Brécourt, qui ne cherchait que les occasions qui pouvaient lui faciliter son retour dans sa patrie, s'offrit, et promit d'exécuter ce qu'on lui demandait. Mais cette entreprise ayant manqué, Brécourt jugea bien que sa vie n'était pas en sûreté; et sur-le-champ il revint en France. Le Roi, informé de la bonne volonté dont il avait donné des preuves, lui accorda sa grâce, et lui permit de rentrer dans la troupe de Molière... Auteur et acteur du Théâtre Français, Brécourt représentait avec plus de succès qu'il ne composait. Il excellait dans les rôles de Roi et de Héros dans les tragédies, et dans ceux à manteau dans les pièces comiques. Son jeu était tellement animé qu'il se rompit une veine en jouant dans sa comédie de *Timon*, qu'il voulait faire réussir au moins par l'action. Il mourut de cet accident en 1685. Ses autres pièces dramatiques sont : l'*Ombre de Molière*, l'*Infante Salicoque* la *Feinte Mort de Jodelet*, la *Noce du village*, les *Régals des cousins et cousines*, le *Jaloux invisible*. Il y a quelques traits comiques dans ces pieces; mais ces traits, semés de loin en loin, ne rachètent pas le défaut d'invention et la grossièreté des plaisanteries. » (LEMAZURIER, *Galerie des Act. du Th. Fr.*)

3. Voir les *Acteurs* d'*Andromaque*. Louis XIV aimait beaucoup cette actrice; il l'avait autorisée par faveur spéciale à recevoir les biens que lui avait laissés Michel de Moronia, mort en France sans avoir été naturalisé. (Voir CAMPARDON, *les Comédiens du Roi de la troupe française*, p. 85.)

4. Voir les *Acteurs* des *Plaideurs*.

5. Voir les *Acteurs* d'*Iphigénie*.

NARCISSE, gouverneur de Britannicus..... HAUTEROCHE[1].
ALBINE, confidente d'Agrippine.
GARDES.

La scène est à Rome, dans une chambre du palais de Néron[2].

1. Voir les *Acteurs* des *Plaideurs*.

2. Boursault, dans sa petite nouvelle d'*Artémise et Poliante*, nous donne les renseignements suivants sur l'interprétation de *Britannicus :* « La des OEillets, qui ouvre la scène en qualité de mère de Néron, et qui a coutume de charmer tous ceux devant qui elle paraît, fait mieux qu'elle n'a jamais fait jusqu'à présent; et quand Lafleur, qui vient ensuite sous le titre de Burrhus, en serait aussi bien l'original qu'il n'en est que la copie, à peine le représenterait-il plus naturellement. Brécourt de qui l'on admire l'intelligence, fait mieux Britannicus que s'il étoit le fils de Claude; et Hauteroche joue si finement ce qu'il y représente qu'il attraperoit un plus habile homme que Britannicus. La d'Ennebaut, qui dès la première fois qu'elle parut sur le théâtre attira les applaudissements de tous ceux qui la virent, s'acquitte si agréablement du personnage de Junie, qu'il n'y a point d'auditeurs qu'elle n'intéresse en sa douleur, et pour ce qui est de Floridor, qui n'a pas besoin que je fasse son éloge, et qui est si accoutumé à bien faire que dans sa bouche une méchante chose ne le paraît plus, on peut dire que si Néron, qui avoit tant de plaisir à réciter des vers, n'étoit pas mort il y a quinze cents je ne sais combien d'années, il prendroit un soin particulier de sa fortune, ou le feroit mourir par jalousie. » Voir la dernière note des *Acteurs* de *Mithridate*.

BRITANNICUS.

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

AGRIPPINE, ALBINE.

ALBINE.

Quoi ? tandis que Néron s'abandonne au sommeil[1],
Faut-il que vous veniez attendre son réveil[2] ?
Qu'errant dans son palais sans suite et sans escorte,
La mère de César veille seule à sa porte ?
Madame, retournez dans votre appartement[3]. 5

AGRIPPINE.

Albine, il ne faut pas s'éloigner un moment.
Je veux l'attendre ici. Les chagrins qu'il me cause

1. Cette périphrase n'est pas absolument synonyme de *dort*. Elle peint mieux que ne l'aurait fait le verbe ce qu'il y a d'irrégulier dans cette situation : Néron reposant tranquillement, tandis que sa mère attend à sa porte, pour essayer d'en obtenir une audience. Ces deux premiers vers suffisent pour nous faire comprendre que

le pouvoir d'Agrippine
Vers sa chute à grands pas chaque jour s'achemine.

2.

Magnus
Mirandusque cliens sedet ad prætoria Regis,
Donec Bithyno libeat vigilare tyranno.
(JUVÉNAL, *Satires*, X, 159-161.)

Racine avait effacé dans les *Plaideurs* (III, 1) les deux vers suivants

Le beau plaisir d'aller, tout mourant de sommeil,
A la porte d'un juge attendre son réveil !

3. La familiarité de ce vers est atténuée par ceux qui le précèdent.

M'occuperont assez tout le temps qu'il repose[1].
Tout ce que j'ai prédit n'est que trop assuré[2] :
Contre Britannicus Néron s'est déclaré; 10
L'impatient Néron cesse de se contraindre[3];
Las de se faire aimer, il veut se faire craindre.
Britannicus le gêne[4], Albine; et chaque jour
Je sens que je deviens importune à mon tour[5].

ALBINE.

Quoi? vous à qui Néron doit le jour qu'il respire[6], 15
Qui l'avez appelé de si loin à l'empire?
Vous qui, déshéritant le fils de Claudius,
Avez nommé César[7] l'heureux Domitius[8]?
Tout lui parle, Madame, en faveur d'Agrippine :
Il vous doit son amour.

AGRIPPINE.

Il me le doit, Albine : 20
Tout, s'il est généreux, lui prescrit cette loi;
Mais tout, s'il est ingrat, lui parle contre moi.

ALBINE.

S'il est ingrat, Madame! Ah! toute sa conduite
Marque dans son devoir une âme trop instruite.
Depuis trois ans entiers, qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait 25
Qui ne promette à Rome un Empereur parfait[9]?

1. On a reproché à Racine l'invraisemblance de cette exposition; on a objecté qu'Albine devait savoir déjà tout ce que lui dit Agrippine. Cette critique nous paraît assez peu importante; et de plus, elle est injuste : dans la nuit, un fait grave s'est passé, qui menace l'autorité d'Agrippine: c'est l'enlèvement de Junie. Émue de courroux, Agrippine, dans l'emportement du premier mouvement, veut s'expliquer avec son fils; il est tout naturel qu'attendant le moment de cette explication, elle s'entretienne avec sa confidente, et lui montre dans toute son horreur la profondeur de la chute dont elle est menacée.

2. Certain.

3. *Impatient*, c'est-à-dire : qui ne peut plus supporter le joug.

4. Ce mot était très expressif au XVIIe siècle; on l'employa longtemps avec ce sens : faire souffrir la torture à quelqu'un. Néron disait encore à Épicaris, dans la *Mort de Sénèque* de Tristan l'Hermite (V, II) :

Prends-tu quelque plaisir à le faire gêner?

5. Par une série de crimes, Agrippine a amené son fils au trône, afin de régner sous son nom; et voici que le moment approche où il ne lui restera, pour tout fruit de ses crimes, que le remords; c'est pour ce moment qu'elle réserve Britannicus, dont elle compte faire un épouvantail à son fils.

6. Il s'est trouvé des critiques pour reprocher à Racine cette expression; il l'avait empruntée d'ailleurs à Corneille (*Horace*, I, I) :

Albe, où j'ai commencé de respirer le jour, etc.

7. C'est-à-dire Empereur.

8. Néron, avant d'avoir été adopté par Claude, s'appelait Domitius.

9. Voir Tacite, *Annales*, XII; Suétone, *Néron*, 8, 10. Diderot, dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (XL), a écrit, traduisant Aurelius Victor :

Rome, depuis deux ans, par ses soins gouvernée [1],
Au temps de ses consuls croit être retournée :
Il la gouverne en père. Enfin Néron naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant [2]. 30

AGRIPPINE.

Non, non, mon intérêt [3] ne me rend point injuste :
Il commence, il est vrai, par où finit Auguste ;
Mais crains que, l'avenir détruisant le passé [4],
Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé [5].
Il se déguise en vain : je lis sur son visage 35
Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage [6].
Il mêle avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang
La fierté des Nérons qu'il puisa dans mon flanc [7]
Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices [8] :
De Rome, pour un temps, Caïus fut les délices [9]; 40

« Trajan disait que peu de princes pouvaient se vanter d'avoir égalé Néron pendant les cinq premières années de son règne ; et rien n'est plus vrai. »

1. Racine, qui avait d'abord écrit « depuis trois ans », a changé *trois* en *deux*, pour moins s'écarter de l'histoire ; mais il a oublié de faire la même correction au vers 25.

2. « Comparare nemo mansuetudini tuæ audebit divum Augustum, etiam si in certamen juvenilium annorum deduxerit senectutem plus quam maturam. » (Sénèque, *De Clementia*, I, XI.)

3. Une préoccupation personnelle

4. Véritable ablatif absolu.

5. On sait que les débuts du règne d'Auguste furent ensanglantés par de cruelles proscriptions.

6. Remarquez la hardiesse de cette expression : *lire une humeur*. Suétone nous dit (*Néron*, I) que Néron reproduisait en lui les vices de tous les Domitius. Il déclare le père de Néron « omni parte vitæ detestabilem. Siquidem comes ad orientem C. Cæsaris juvenis, occiso liberto suo, quod potare, quantum jubebatur, recusarat, dimissus e cohorte amicorum, nihilo modestius vixit. Sed et in viæ Appiæ vico repente puerum, citatis jumentis, haud ignarus obtrivit, et Romæ medio Foro euidam equiti Romano liberius jurganti oculum eruit. Majestatis quoque, et adulteriorum, incestique cum sorore Lepida, sub excessu Tiberii reus, mutatione temporum evasit ; decessitque Pyrgis morbo aquæ intercutis. »

7. Germanicus était fils de Claudius Drusus Néron, et petit-fils de ce Tibérius Claudius Néron, auquel Auguste avait enlevé Livie. Le vainqueur d'Asdrubal, C. Claudius Néron, était un de ses ancêtres. M. Jules Soury terminait ainsi une étude publiée récemment dans *le Temps* au sujet des travaux de M. Jacoby sur l'hérédité : « Les antécédents héréditaires de cet histrion monstrueux, avec qui s'éteignit la race d'Auguste, sont complexes. Nul doute qu'il n'ait tenu de sa mère le fond de sa nature ; cependant le fils de Cn. Domitius Abenobarbus doit avoir hérité des vices et des anomalies psychiques de toute sorte dont souffrait la famille Domitia, non moins que la famille Julia Claudia. De l'union d'un Domitius avec une sœur de Caligula, il ne pouvait naître qu'un monstre. Si elle a été faite, cette réponse du père de Néron, à ceux qui le félicitaient de la naissance de ce fils, témoignerait qu'on avait alors une assez claire conscience des effets de la sélection et de l'hérédité chez l'homme. »

8. Ce vers, détaché du contexte est, en effet, obscur, comme on l'a dit ; mais, remis à sa place, il ne présente plus aucune obscurité ; la pensée d'Agrippine est évidemment celle-ci : les premières années du règne d'un tyran sont toujours heureuses et douces.

9. Comme, plus tard, Titus sera les délices de Rome. — Suivant l'usage de Rome, Agrippine désigne par son prénom Caligula, son frère.

Mais, sa feinte bonté se tournant en fureur[1],
Les délices de Rome en devinrent l'horreur.
Que m'importe, après tout, que Néron, plus fidèle,
D'une longue vertu laisse un jour le modèle?
Ai-je mis dans sa main le timon de l'État 45
Pour le conduire au gré du peuple et du sénat?
Ah ! que de la patrie il soit, s'il veut, le père[2];
Mais qu'il songe un peu plus qu'Agrippine est sa mère[3].
De quel nom cependant pouvons-nous appeler[4]
L'attentat que le jour vient de nous révéler[5]? 50
Il sait, car leur amour ne peut être ignorée,
Que de Britannicus Junie est adorée;
Et ce même Néron, que la vertu conduit[6],
Fait enlever Junie au milieu de la nuit.
Que veut-il? Est-ce haine, est-ce amour qui l'inspire? 55
Cherche-t-il seulement le plaisir de leur nuire?
Ou plutôt n'est-ce point que sa malignité
Punit sur eux l'appui que je leur ai prêté[7]?

ALBINE.

Vous leur appui, Madame?

AGRIPPINE.

Arrête, chère Albine.
Je sais que j'ai moi seule avancé leur ruine; 60
Que du trône, où le sang l'a dû[8] faire monter[9],
Britannicus par moi s'est vu précipiter.
Par moi seule, éloigné del 'hymen d'Octavie[10],

1. Encore un ablatif absolu, qui, comme celui du vers 33, a pour mission de remplir la fin du premier vers; c'est là un des effets de l'habitude, contractée par Racine et par Boileau, d'écrire toujours le second vers avant le premier.

2. Dès le début de son règne, Néron avait été appelé par le Sénat « père de la patrie ».

3. Ce titre sacré, Agrippine ne l'invoque pas pour obtenir de son fils de l'affection ou des respects; ce qu'elle veut, c'est le pouvoir. — Madame Arnould-Plessy produisait un grand effet à ce vers, qu'elle prononçait très haut, se frappant la poitrine, et se redressant dans toute sa majesté.

4. Nous arrivons à l'intrigue de la pièce; mais remarquons l'art avec lequel Racine a subordonné cette intrigue au développement du caractère d'Agrippine.

5. Cet attentat a été commis pendant la nuit.

6. Agrippine retourne ironiquement à Albine les éloges qu'elle vient de prodiguer aux vertus de Néron.

7. Agrippine ne se trompe pas dans ses suppositions. Il est vrai que, lorsqu'il a fait enlever Junie, Néron ne l'aimait point; mais, au moment où parle Agrippine, toutes ses craintes sont réalisées.

8. Encore un latinisme; les Latins donnaient souvent au parfait le sens du conditionnel.

9. A Rome, le sang ne donnait pas légalement l'Empire; mais il y avait eu déjà des précédents assez nombreux pour justifier les paroles d'Agrippine.

10. C'est en l'accusant d'inceste avec sa sœur qu'Agrippine perdit Silanus; elle

Le frère de Junie abandonna la vie [1],
Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux, 65
Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux [2].
Néron jouit de tout; et moi, pour récompense,
Il faut qu'entre eux et lui je tienne la balance,
Afin que quelque jour, par une même loi,
Britannicus la tienne entre mon fils et moi [3]. 70

ALBINE.

Quel dessein !

AGRIPPINE.

Je m'assure un port dans la tempête.
Néron m'échappera, si ce frein ne l'arrête [4].

ALBINE.

Mais prendre contre un fils tant de soins superflus ?

AGRIPPINE.

Je le craindrais bientôt, s'il ne me craignait plus [5].

ALBINE.

Une injuste frayeur vous alarme peut-être [6]. 75
Mais si Néron pour vous n'est plus ce qu'il doit être,
Du moins son changement ne vient pas jusqu'à nous,
Et ce sont des secrets entre César et vous.
Quelques titres nouveaux que Rome lui défère,
Néron n'en reçoit point qu'il ne donne à sa mère [7]. 80

put ainsi faire épouser à Néron, son fils, Octavie, fille de Claude. Silanus et Junie étaient nés d'Émilia Lépida, fille de la seconde Julie, mariée à L. Emilius Paulus; la mère de Silanus et de Junie était donc cousine germaine de la seconde Agrippine, mère de Néron.

1. Les deux hémistiches de ce vers riment ensemble, ce qui est désagréable.

2. Dans la tragédie de Sénèque (I, III), la Nourrice d'Octavie dit à sa maîtresse :

Mactata soceri concidit thalamis gener
Victima, tuis ne fieret hymnæis potens.
Proh facinus ingens! feminæ est munus datus
Silanus, et cruore fœdavit suo
Patrios Penates, criminis ficti reus.

Selon Suétone (*Claude*, XXIV), Claude, qui aimait beaucoup Silanus, lui avait décerné les honneurs du triomphe avant qu'il eût atteint l'âge de puberté.

3. L'amertume et la menace doivent entrer à la fois dans le ton sur lequel il faut prononcer ces vers.

4. Les métaphores ne se suivent pas.

5. Toute la pièce est là. Au Ve acte, Néron ne craindra plus sa mère, puisqu'il osera lui reprocher d'avoir empoisonné Claude.

6. C'est sans motif que quelques éditions, trompées par le *mais* qui commence le vers suivant, ont écrit :

Une juste frayeur, etc.

7. Suétone (*Néron*, IX) dit que Néron donna tout d'abord de grandes marques de piété filiale : « Ortus hinc a pietatis ostentatione, Claudium, apparatissimo funere elatum, laudavit consecravitque. Memoriæ Domitii patris honores maximos habuit. Matri summam omnium rerum publicarum privatarumque permisit. Primo etiam imperii die signum excubanti tribuno dedit : « Optimam matrem, » ac deinceps ejusdem sæpe lectica per publicum simul vectus est. »

Sa prodigue amitié ne se réserve rien [1].
Votre nom est dans Rome aussi saint [2] que le sien.
A peine parle-t-on de la triste Octavie [3].
Auguste votre aïeul honora moins Livie.
Néron devant sa mère a permis le premier 85
Qu'on portât les faisceaux couronnés de laurier [4].
Quels effets voulez-vous de sa reconnaissance ?

AGRIPPINE.

Un peu moins de respect, et plus de confiance [5].
Tous ces présents, Albine, irritent mon dépit [6] :
Je vois mes honneurs croître, et tomber mon crédit. 90
Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore
Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore,
Lorsqu'il se reposait sur moi de tout l'État,
Que mon ordre au palais assemblait le sénat,
Et que, derrière un voile, invisible et présente, 95
J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante [7].
Des volontés de Rome alors mal assuré,
Néron de sa grandeur n'était point enivré.
Ce jour, ce triste jour frappe encore ma mémoire,
Où Néron fut lui même ébloui de sa gloire, 100
Quand les ambassadeurs de tant de rois divers
Vinrent le reconnaître au nom de l'univers [8].

1. Encore un exemple de ce procédé de style, familier à Racine, qui consiste à remplacer le nom de la personne par un substantif abstrait qui la désigne ou la qualifie.

2. Vénérable, auguste ; comme dans ce vers d'Ovide (*Tristes*, I, VIII) :

Illud amicitiæ sanctum ac venerabile nomen.

3. Cet adjectif, que Racine affectionne, et qu'il place en général avant le substantif qu'il doit qualifier, était déjà appliqué à Octavie par sa Nourrice dans Sénèque (I, III) :

Vox heu ! nostras perculit aures
Tristis alumnæ.

4. « Propalam tamen omnes in eam honores cumulabantur, signumque, more militiæ, petenti tribuno dedit : « Optimæ Matris. » Decreti et a senatu « duo licitores.... » (TACITE, *Annales*, XIII, II.)

5. Agrippine tient beaucoup moins aux insignes du pouvoir qu'au pouvoir lui-même. Tacite (*Annales*, XIII, XIII) dit que, recevant un jour des présents que lui envoyait son fils, elle s'écria : « non his instrui cultus suos, sed ceteris arceri, et dividere filium quæ cuncta ex ipsa haberet. »

6. *Irriter*, c'est rendre plus aigu, plus douloureux ; le frottement irrite une plaie.

7. « Adversante Agrippina..... obtinuere patres : qui in palatium ob id vocabantur, ut adstaret, abditis a tergo foribus velo discreta, quod visum arceret, auditum non adimeret. » (TACITE, *Annales*, XIII, V.)

8. Le récit qui va suivre est encore emprunté à Tacite (*Annales*, XIV, XI) : « Quin et legatis Armeniorum causam gentis apud Neronem orantibus, escendere sug-

Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place.
J'ignore quel conseil prépara ma disgrâce :
Quoi qu'il en soit, Néron, d'aussi loin qu'il me vit, 105
Laissa sur son visage éclater son dépit.
Mon cœur même en conçut un malheureux augure.
L'ingrat, d'un faux respect colorant son injure [1],
Se leva par avance, et courant m'embrasser,
Il m'écarta du trône où je m'allais placer. 110
Depuis ce coup fatal, le pouvoir d'Agrippine [2]
Vers sa chute, à grands pas, chaque jour s'achemine [3].
L'ombre seule m'en reste, et l'on n'implore plus
Que le nom de Sénèque et l'appui de Burrhus [4].

ALBINE.

Ah! si de ce soupçon votre âme est prévenue, 115
Pourquoi nourrissez-vous le venin qui vous tue [5] ?
Daignez avec César vous éclaircir du moins [6].

AGRIPPINE.

César ne me voit plus, Albine, sans témoins [7].
En public, à mon heure, on me donne audience.
Sa réponse est dictée, et même son silence [8]. 120

gestum imperatoris, et præsidere simul parabat ; nisi, ceteris pavore defixis, Seneca admonuisset, « venienti matri occurreret. » Ita, specie pietatis, obviam itum dedecori. » Après le parricide, Néron rappellera dans une lettre au sénat « quanto suo labore perpetratum, ne irrumperet curiam, ne gentibus externis responsa daret (*Agrippina*). » Après avoir raconté cette anecdote, Diderot ajoute : « Une femme d'esprit ne se trompe point à cette marque de respect, une femme bautaine en est blessée, une femme vindicative s'en souvient. » (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, XL, III.)

1. *Colorer un fait*, c'est le présenter sous une apparence favorable. Voir *Athalie*, v. 46.

2. « Infracta paulatim potentia matris. » (TACITE, *Annales*, XIII, XII.)

3.

Je sais par quels moyens sa sagesse profonde
S'achemine à grands pas à l'empire du monde.
(CORNEILLE, *Nicomède*, V, I.)

4. « Certamen utrique (*Burrho et Senecæ*) unum erat contra ferociam Agrippinæ » (TACITE, *Annales*, III, II.)

5. Ces deux vers, non pour le sens, mais pour les mots qui les remplissent rappellent deux vers d' *Andromaque* (II, II) :

Votre âme prévenue
Répand sur mes discours le venin qui la tue.

6. Racine avait d'abord écrit (1670 et 1676) :

Allez avec César vous éclaircir du moins.

Il a trouvé que *allez* manquait de dignité.

7. C'est par ironie qu'Agrippine, avec tout le peuple, appelle son fils César. c'est avec un amer sourire qu'elle prononce ces vers. — « Matremque transfert in eam domum quæ Antoniæ fuerat ; quoties ipse illuc venitaret, septus turba centurionum, et post breve osculum digrediens. » (TACITE, *Annales*, XIII, XVIII.)

8. Voilà de ces alliances de mots comme Racine seul en a su trouver.

Je vois deux surveillants, ses maîtres et les miens,
Présider l'un ou l'autre à tous nos entretiens.
Mais je le poursuivrai d'autant plus qu'il m'évite.
De son désordre, Albine, il faut que je profite [1].
J'entends du bruit [2]; on ouvre. Allons subitement 125
Lui demander raison de cet enlèvement.
Surprenons, s'il se peut, les secrets de son âme [3].
Mais quoi? déjà Burrhus sort de chez lui [4]?

SCÈNE II.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

BURRHUS.

Madame,
Au nom de l'Empereur j'allais vous informer
D'un ordre [5] qui d'abord a pu vous alarmer, 130
Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite [6],
Dont César a voulu que vous soyez instruite [7].

AGRIPPINE.

Puisqu'il le veut, entrons : il m'en instruira mieux [8].

BURRHUS.

César pour quelque temps s'est soustrait à nos yeux.
Déjà par une porte au public moins connue 135
L'un et l'autre consul vous avaient prévenue,
Madame. Mais souffrez que je retourne exprès [9]...

1. Qu'entend Agrippine par le mot *désordre?* Le prend-elle dans le sens de dérèglement, faisant allusion à l'enlèvement de Junie? ou veut-elle dire simplement qu'elle veut voir son fils avant que Burrhus et Sénèque ne lui aient tracé son plan de conduite, et profiter du désordre, du trouble, où le jettera son arrivée inattendue? Cette dernière explication nous paraît la plus plausible. Au vers 1000, *désordre* sera encore pris dans le sens de trouble.
2. Chez Néron.
3. Ce vers nous aide à expliquer le vers 124.
4. Agrippine s'arrête, en apercevant Burrhus, et c'est avec l'accent d'un découragement mêlé de dégoût qu'elle dit :

Mais quoi? déjà Burrhus sort de chez lui?

5. L'enlèvement de Junie.
6. On appelle *conduite* l'action de diriger, de conduire. Racine emploiera encore cette expression au vers 1160.
7. Quelques commentateurs voudraient : que vous fussiez. Mais il n'y a pas d'incorrection; le sens est : que vous soyez instruite en ce moment, au moment où je vous parle.
8. Agrippine, hautaine, passe devant Burrhus pour entrer chez son fils; mouvement, geste, intonation, tout doit clairement indiquer du mépris pour l'envoyé de Néron.
9. Plus Agrippine va se montrer arrogante, plus Burrhus lui prodiguera de témoignages de respect.

AGRIPPINE.

Non, je ne trouble point ses augustes secrets [1].
Cependant voulez-vous qu'avec moins de contrainte
L'un et l'autre une fois nous nous parlions sans feinte? 140

BURRHUS.

Burrhus pour le mensonge eut toujours trop d'horreur [2].

AGRIPPINE.

Prétendez-vous longtemps me cacher l'Empereur [3]?
Ne le verrai-je plus qu'à titre d'importune?
Ai-je donc élevé si haut votre fortune
Pour mettre une barrière entre mon fils et moi? 145
Ne l'osez-vous laisser un moment sur sa foi [4]?
Entre Sénèque et vous disputez-vous la gloire
A qui m'effacera plus tôt de sa mémoire [5]?
Vous l'ai-je confié pour en faire un ingrat,
Pour être, sous son nom, les maîtres de l'État [6]? 150
Certes, plus je médite, et moins je me figure
Que vous m'osiez compter pour votre créature,
Vous, dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition
Dans les honneurs obscurs de quelque légion [7],
Et moi, qui sur le trône ai suivi mes ancêtres, 155
Moi, fille, femme, sœur, et mère de vos maîtres [8]!

1. Encore un vers qui doit être prononcé sur le ton de l'ironie. La hauteur, l'arrogance, voilà ce qui doit dominer dans ce rôle au Ier acte et au IIIe; si l'actrice y pousse déjà des cris, elle se coupera elle-même tous ses effets pour les deux derniers actes.

2. Il y a ici une ellipse; il faut sous-entendre : pour ne pas le vouloir.

3. On le voit. Agrippine débute par un exorde *ex abrupto*.

4. *Laisser une personne sur sa bonne foi, sur sa foi*, c'est la laisser maîtresse de sa conduite, ne plus la surveiller.

5. Si l'on n'admet pas qu'il y a dans ces deux vers une sorte d'ellipse : disputez-vous la gloire, *en disputant* à qui, etc., il faut reconnaître que la construction n'est pas régulière, et que le poète aurait dû écrire : *disputez-vous à qui m'effacera*, ou *disputez-vous la gloire de m'effacer*. — Diderot (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, CXX) explique ainsi pourquoi Racine a mieux aimé placer dans son drame Burrhus que Sénèque : « Le vrai, c'est que, par ses opinions religieuses, Racine n'était pas disposé à accorder au paganisme quelques vertus réelles. » Cette raison ne nous semble pas très satisfaisante; car, à l'époque où il écrivit *Britannicus*, Racine n'était pas tourmenté par les scrupules d'une piété exagérée.

6. « *Pour être :* la clarté exigerait que l'on dît en prose *pour que vous soyez*, et non *pour être*. On dirait bien : *vous ai-je confié mon fils pour être votre esclave?* Mais on ne pourrait pas dire : *vous ai-je confié mon fils pour être son tyran?* » (GEOFFROY.)

7. Burrhus était tribun des soldats, grade qui correspond à peu près à celui de colonel dans notre armée, quand Agrippine le choisit pour être gouverneur de son fils : « Burrhum Afranium egregiæ militaris famæ, gnarum tamen cujus sponte præficeretur. » (TACITE, *Annales*, XII, XLII.)

8. « Suum quoque fastigium Agrippina extollere altius : carpento Capitolium ingredi, qui mos sacerdotibus et sacris antiquius concessus, venerationem auge-

Que prétendez-vous donc? Pensez-vous que ma voix
Ait fait un Empereur pour m'en imposer trois?
Néron n'est plus enfant : n'est-il pas temps qu'il règne [1]?
Jusqu'à quand voulez-vous que l'Empereur vous craigne [2]? 160
Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux [3]?
Pour se conduire, enfin, n'a-t-il pas ses aïeux [4]?
Qu'il choisisse, s'il veut, d'Auguste ou de Tibère
Qu'il imite, s'il peut, Germanicus, mon père [5].
Parmi tant de héros je n'ose me placer ; 165
Mais il est des vertus que je lui puis tracer.
Je puis l'instruire au moins combien sa confidence [6]
Entre un sujet et lui doit laisser de distance [7].

BURRHUS.

Je ne m'étais chargé dans cette occasion
Que d'excuser César d'une seule action. 170
Mais puisque, sans vouloir que je le justifie,

bat feminæ; quam imperatore genitam, sororem ejus, qui rerum potitus sit, et conjugem et matrem fuisse, unicum ad hanc diem exemplum est. » (Tacite, *Annales*, XII, XLII.)

Racine avait pu lire aussi dans Virgile (*Enéide*, I, 47):

> Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque
> Et soror et conjux, etc.

et entendre dire à Bossuet (*Oraison funèbre de Henriette de France*) : « Une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants... » Le poète écrira encore dans *Athalie* (II, IV):

> Hé quoi! vous de nos Rois et la fille et la mère...

Enfin, dit Luneau de Boisjermain, « on trouve ce vers de Racine imité, dans la comédie du *Procureur arbitre*, d'une manière assez plaisante :

> Moi, fille, femme, mère et sœur de procureur. »

1. Agrippine ne tient aucunement à ce que Nèron règne : ce qu'elle veut, c'est régner sous son nom.

2. Remarquez l'admirable choix et la place des mots; le rapprochement de ces trois derniers mots : l'*Empereur vous craigne*, forme à lui seul un argument

3. S'il n'emprunte, sans emprunter.

4. C'est ce que disent dans Tacite (*Annales*, XIV, LII) les ennemis de Sénèque : « Certe finitam Neronis pueritiam, et robur juventæ adesse : exuere magistrum, satis amplis doctoribus instructus, majoribus suis. »

5. Les hémistiches de ces deux vers riment ensemble; mais la place de ces deux mots : *s'il veut*, *s'il peut*, peint d'une façon si saisissante la fierté d'Agrippine, qu'on ne peut reprocher cette rime au poète.

6. La *confidence*, c'est ici l'intimité de la confiance, comme dans *Bérénice* (V. VII) :

> Elle m'a vu toujours, ardent à vous louer,
> Repondre par mes soins à votre confidence.

7. La modération et la retenue de Burrhus vont former un beau contraste avec la colère à peine contenue et l'insolence imprudente d'Agrippine. Ce morceau une grande beauté en lui-même; de plus, il nous fait connaître à fond l'ambition et la maladresse d'Agrippine. Elle parle trop, et la satisfaction de l'injure lui fait oublier toute précaution. Le ton sur lequel elle vient de parler à Burrhus prépare les imprécations du dernier acte.

Vous me rendez garant[1] du reste de sa vie,
Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité[2].
Vous m'avez de César confié la jeunesse, 175
Je l'avoue, et je dois m'en souvenir sans cesse.
Mais vous avais-je fait serment de le trahir,
D'en faire un Empereur qui ne sût qu'obéir[3]?
Non. Ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde.
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde. 180
J'en dois compte, Madame, à l'empire romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.
Ah! si dans l'ignorance il le fallait instruire,
N'avait-on que Sénèque et moi pour le séduire[4]?
Pourquoi de sa conduite éloigner les flatteurs[5]? 185
Fallait-il dans l'exil chercher des corrupteurs[6]?
La cour de Claudius[7], en esclaves fertile,

1. Responsable, comme dans ce vers de Corneille (*Héraclius*, V, III) :

Vous me serez garant des hasards de la guerre.

2. Souvenir d'une expression de Tacite : « lenocinari formæ, voluptati ». — Campistron a placé ces deux vers dans son *Alcibiade* de la façon la plus maladroite du monde :

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un Grec, qui ne sait pas farder la vérité.

3. A sa mère. Burrhus ne l'ajoute pas : mais cela est clair.
4. Ce mot est pris au sens propre : pour le détourner du bon chemin.
5. Voir la note du vers 131.
6. Agrippine avait rappelé Sénèque de l'exil pour lui confier la jeunesse de son fils.
7. Il ne sera jamais sans doute possible de découvrir les traits véritables de Claude sous le masque que la peur semble y avoir appliqué. Son règne fut cruel, et il aima voir couler le sang; mais peut-être n'étaient-ce là que des goûts acquis, dans le but de persuader aux Romains qu'ils avaient affaire à un maître terrible. Il déclara publiquement qu'il avait feint l'imbécillité, comme Brutus, pour se soustraire à la mort, et, une fois maître de l'empire, il lui échappa plus d'une fois des traits qui semblaient dénoter une intelligence des plus grossières. A côté de cela, c'était un lettré, dans toute l'acception du terme ; il se plaisait à jouer avec les phrases et à combiner des associations de mots. On a conservé de lui un discours, qui est l'œuvre d'un rhéteur fort habile dans son art. Suétone (*Claude*, XLI-XLII) nous donne de curieux détails sur les goûts littéraires de cet empereur, élève de Tite-Live. C'était un écrivain actif, et souvent, pendant son règne, il fit lire en public ses productions, en particulier son histoire romaine, qui commençait à la fin des guerres civiles. « Composuit et *de Vita sua* octo volumina, magis inepte, quam inelegante; item *Ciceronis defensionem adversus Asinii Galli libros*, satis eruditam. Novas etiam commentus est litteras tres, ac numero veterum, quasi maxime necessarias, addidit; de quarum ratione quum privatus adhuc volumen edidisset, mox princeps non difficulter obtinuit, ut in usu quoque promiscuo essent. Exstat talis scriptura in plerisque libris, actis diurnis, titulisque operum..... Nec minore cura græca studia secutus est..... Græcas scripit historias, Τυρρηνικῶν XX, Καρχηδονιακῶν III. Quarum causa veteri Alexandriæ museo alterum additum ex

Pour deux que l'on cherchait en eût présenté mille,
Qui tous auraient brigué l'honneur de l'avilir :
Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir [1]. 190
De quoi vous plaignez-vous, Madame [2] ? On vous révère.
Ainsi que par César, on jure par sa mère [3].
L'Empereur, il est vrai, ne vient plus chaque jour
Mettre à vos pieds l'Empire, et grossir votre cour.
Mais le doit-il, Madame ? et sa reconnaissance 195
Ne peut-elle éclater [4] que dans sa dépendance ?
Toujours humble, toujours le timide Néron,
N'ose-t-il être Auguste et César que de nom ?
Vous le dirai-je enfin ? [5] Rome le justifie.
Rome, à trois affranchis [6] si longtemps asservie, 200
A peine respirant [7] du joug qu'elle a porté,
Du règne de Néron compte sa liberté.

ipsius nomine; institutumque, ut quotannis in altero Τυβέρνιχῶν libri, in altero Καρχηδονιακῶν, diebus statutis, velut in auditorio, recitarentur toti a singulis per vices. »

1. Jamais personne n'a poussé plus loin que Racine l'art du style.

2. « Burrhus, abordant Agrippine, se pénètrera du respect qu'il doit à cette princesse, en lui disant :

Cesar pour quelque temps s'est soustrait à nos yeux..... etc

En prononçant les vers suivants, sans s'écarter de ce respect, il se souviendra du caractère dont il est revêtu :

Je ne m'étais chargé dans cette occasion, etc.
Je parlerai, Madame, avec la liberte
D'un soldat qui sait mal farder la verité.

Malgré cette assurance, l'acteur qui représente ce rôle serait dans l'erreur s'il croyait que ces deux vers l'affranchissent des égards qu'il doit à la mère de son empereur. On aime à retrouver dans le gouverneur de Néron la noble candeur d'un militaire, qui ne connaît point l'art de flatter; mais on serait blessé de ne pas trouver en lui la prudence d'un homme de cour, qui sait adoucir l'aspérité de ce qu'il va dire :

De qùoi vous plaignez-vous, Madame?... etc.

En annonçant à cette princesse qu'elle a cessé de régner, il doit s'exprimer de manière à lui prouver qu'elle n'a rien perdu du côté du respect qu'on doit à sa personne. » (Préville. *Mémoires*, p. 120.) La hautaine Agrippine doit écouter ce discours parfois avec colère, le plus souvent avec dédain.

3. Il y a ici une erreur historique. Lorsque Néron écrivit au Sénat après la mort d'Agrippine, dans cette lettre, qui, dit-on, fut rédigée par Sénèque, il était dit seulement qu'Agrippine désirait voir les cohortes prétoriennes jurer par son nom : « Quod consortium imperii, juraturasque in feminæ verba prætorias cohortes, idemque dedecus senatus et populi speravisset. » (Tacite, *Annales*, XIV, xi.)

4. Se manifester d'une façon éclatante. Voir *Mithridate*, III, i.

5. C'est là pour Agrippine l'objection la plus cruelle. Aussi Burrhus n'y arrive-t-il que par des détours.

6. Pallas, Narcisse et Calliste.

7. *Respirer*, c'est ici : avoir quelque relâche, quelque repos, familièrement : souffler :

Vous la replongerez (*Rome*), en quittant cet empire.
Dans les maux dont encore à peine elle respire.
(Corneille, *Cinna*, II, i.)

Que dis-je ? la vertu semble même renaître.
Tout l'Empire n'est plus la dépouille [1] d'un maître,
Le peuple au champ de Mars [2] nomme ses magistrats ; 205
César nomme les chefs sur la foi des soldats [3] ;
Thraséas au sénat [4], Corbulon dans l'armée [5],
Sont encore innocents, malgré leur renommée ;
Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs [6]. 210
Qu'importe que César continue à nous croire,
Pourvu que nos conseils ne tendent qu'à sa gloire ;
Pourvu que dans le cours d'un règne florissant
Rome soit toujours libre, et César tout-puissant [7] ?
Mais, Madame, Néron suffit pour se conduire [8]. 215

1. Il y a quelque obscurité dans cette expression : *la proie* serait plus clair, mais ne ferait pas le vers.

2. Dans les comices.

3. « Daturum plane documentum, honestis an secus amicis uteretur, si ducem, amota invidia, egregium, quam si pecuniosum et gratia subnixum per ambitum deligeret. » (Tacite, *Annales*, XIII, vi.) « Præter suetam adulationem læti, quod Domitium Corbulonem retinendæ Armeniæ præposuerat : videbaturque locus virtutibus patefactus. » (*Ibid.*, viii.)

4. Le célèbre philosophe stoicien Pétus Thraséas se fit toujours remarquer au Sénat par la hardiesse de sa parole ; c'était le seul homme resté libre au milieu d'un troupeau d'esclaves. Il ne resta pas longtemps *innocent*. C'est au moment même où l'historien raconte la mort de Thraséas que s'arrête ce qui nous a été conservé des *Annales* de Tacite.

5. Cneius Domitius Corbulon, un des hommes les plus honnêtes de son siècle, remporta plusieurs victoires sous Claude, et continua ses exploits sous le fils d'Agrippine, jusqu'au jour où sa gloire gêna l'Empereur.

6. Ces deux vers résument un beau morceau de Pline le Jeune dans le *Panégyrique de Trajan* (XXXV) : « Nihil tamen gratius, nihil seculo dignius, quam quod contigit desuper intueri delatorum supina ora, retortasque cervices. Agnoscebamus et fruebamur, quum velut piaculares publicæ sollicitudinis victimæ supra sanguinem noxiorum ad lenta supplicia gravioresque pœnas ducerentur. Congesti sunt in navigia raptim conquisita, ac tempestatibus dediti : abirent, fugerent vastatas delationibus terras ; ac si quem fluctus ac procellæ scopulis reservassent, hic nuda saxa et inhospitale littus incoleret ; ageret duram et anxiam vitam ; relictaque post tergum totius generis humani securitate mœreret. Memoranda facies, delatorum classis permissa omnibus ventis, coactaque vela tempestatibus pandere, iratosque fluctus sequi, quoscumque in scopulos detulissent. Juvabat prospectare statim a portu sparsa navigia, et apud illum ipsum mare agere principi gratias, qui, clementia sua salva, ultionem hominum terrarumque Diis maris commendasset. Quantum diversitas temporum posset, tum maxime cognitum est, quum iisdem, quibus antea cantibus innocentissimus quisque, tunc nocentissimus affigeretur ; quumque insulas omnes, quas modo senatorum, jam delatorum turba compleret. »

7. Dans la *Vie d'Agricola* (III), Tacite félicite Néron d'avoir su réunir deux choses jadis incompatibles, la monarchie et la liberté : « res olim dissociabiles.... principatum ac libertatem. » — Favart se souvenait peut-être de ce vers de Racine, lorsqu'il disait de la monarchie française dans ses *Trois sultanes :*

Et tout Français est roi sous un roi citoyen.

8. Au regard hautain dont le toise Agrippine, Burrhus s'aperçoit qu'il s'est départi de sa modestie ordinaire, en faisant son propre éloge ; la fin de son discours sera une correction.

J'obéis, sans prétendre à l'honneur de l'instruire.
Sur ses aïeux, sans doute il n'a qu'à se régler ;
Pour bien faire, Néron n'a qu'à se ressembler :
Heureux si ses vertus, l'une à l'autre enchaînées,
Ramènent tous les ans ses premières années[1] ! 220

AGRIPPINE.

Ainsi, sur l'avenir n'osant vous assurer[2],
Vous croyez que sans vous Néron va s'égarer[3].
Mais vous qui, jusqu'ici content de votre ouvrage,
Venez de ses vertus nous rendre témoignage,
Expliquez-nous pourquoi, devenu ravisseur, 225
Néron de Silanus fait enlever la sœur.
Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie[4]
Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie[5] ?
De quoi l'accuse-t-il ? et par quel attentat[6]
Devient-elle en un jour criminelle d'État : 230
Elle qui sans orgueil jusqu'alors élevée,
N'aurait point vu Néron, s'il ne l'eût enlevée,
Et qui même aurait mis au rang de ses bienfaits
L'heureuse liberté de ne le voir jamais ?

BURRHUS.

Je sais que d'aucun crime elle n'est soupçonnée ; 235
Mais jusqu'ici César ne l'a point condamnée,
Madame. Aucun objet ne blesse ici ses yeux :
Elle est dans un palais tout plein de ses aïeux[7].
Vous savez que les droits qu'elle porte avec elle
Peuvent de son époux faire un prince rebelle[8] ; 240

1. Burrhus ne l'espère pas trop (voir les vers 800-802). Il dit du bien de son élève, dans l'espérance qu'il finira lui-même par se croire.

2. Voir *Iphigénie*, v. 1237.

3. Quitter le droit chemin : « Salomon s'égare dans sa vieillesse. » (Bossuet, *Hist.*, II, IV.)

4. On marquait (*notabat*) jadis ceux qui s'étaient rendus coupables de quelque infraction aux lois. C'est ainsi que Sosie, dans l'*Amphitryon* de Molière (I, II), avoue qu'il fut marqué par derrière,

Pour être trop homme de bien.

5. Racine avait d'abord écrit *nos aïeux*. La correction qu'il a faite donne encore plus d'arrogance aux paroles d'Agrippine.

6. Ce mot est pris ici avec un sens ironique, comme au vers 538 ; seulement, là, l'ironie sera plus forte, car Junie dira : *mes attentats*.

7. On sait que les Romains gardaient dans l'atrium de leurs palais les bustes de leurs ancêtres.

8. A vrai dire, Junie ne porte aucun droit avec elle, l'hérédité n'étant pas établie dans l'empire romain. Racine parle ici trop en moderne ; il se souvient trop de la guerre de Flandre et du droit de dévolution. Louis Racine remarque ici que Burrhus, pour justifier Néron, se sert adroitement de la même raison

Que le sang de César ne se doit allier
Qu'à ceux à qui César le veut bien confier [1] :
Et vous-même avouerez qu'il ne serait pas juste
Qu'on disposât sans lui de la nièce d'Auguste [2].

AGRIPPINE.

Je vous entends [3] : Néron m'apprend par votre voix 245
Qu'en vain Britannicus s'assure sur [4] mon choix.
En vain, pour détourner ses yeux de sa misère,
J'ai flatté son amour d'un hymen qu'il espère :
A ma confusion [5], Néron veut faire voir
Qu'Agrippine promet par delà son pouvoir. 250
Rome de ma faveur est trop préoccupée [6] :
Il veut par cet affront [7] qu'elle soit détrompée,
Et que tout l'univers apprenne avec terreur [8]
A ne confondre plus mon fils et l'Empereur.
Il le peut [9]. Toutefois j'ose encore lui dire 255
Qu'il doit avant ce coup affermir son empire,
Et qu'en me réduisant à la nécessité
D'éprouver contre lui ma faible autorité,
Il expose la sienne [10], et que dans la balance
Mon nom peut-être aura plus de poids qu'il ne pense. 260

BURRHUS.

Quoi ? Madame, toujours soupçonner [11] son respect ?

dont on se servit pour engager Claude à épouser Agrippine : « Ne claritudinem Cæsarum aliam in domum ferret. » (TACITE, *Annales*, XII, II.) Mais notons Tacite ne parle point des droits d'Agrippine.

1. La répétition du mot *César* est voulue ici : qu'on se rappelle qu'Agrippine favorise les amours de Britannicus et de Junie.

2. *Nièce* est pris ici dans le sens latin. Voir la note du vers 63.

3. Je vous comprends ; de même dans *Athalie*, v. 669.

4. Voir *Athalie*, note du vers 201. *S'assure sur* est désagréable à l'oreille.

5. A ma grande honte, comme dans le *Pompée* de Corneille (III, II) :

> Et sans attendre d'ordre en cette occasion
> Mon zèle ardent l'a prise à ma confusion.

6. Est trop prévenue de l'idée de ma faveur. Fénelon écrira dans le même sens : « Les gens du monde ne sont déjà que trop préoccupés contre la piété » (t. XVIII, p. 198).

7. Par l'affront qu'il me fait.

8. Si Néron ne craint pas d'outrager sa mère, qui respectera-t-il?

9. Pour comprendre tout ce qu'il y a d'énergie dans ces trois mots, il faut les avoir entendu prononcer par Mademoiselle Favart à la Comédie Française.

10. Ce sont les imprudentes menaces d'Agrippine qui l'ont perdue ; Racine, qui l'a compris, les a prodiguées dans ce rôle. Remarquez les circonlocutions lentes par lesquelles commence Agrippine, puis tout à coup la force de la menace, concentrée dans un hémistiche, détachè du reste du vers.

11. *Soupçonner* a ici le sens de *se méfier*, comme dans *Tartuffe* (IV, V) :

> On soupçonne aisément un sort tout plein de gloire,
> Et l'on veut en jouir avant que de le croire.

Ne peut-il faire un pas qui ne vous soit suspect ?
L'Empereur vous croit-il du parti de Junie ?
Avec Britannicus vous croit-il réunie [1] ?
Quoi ? de vos ennemis devenez-vous l'appui 265
Pour trouver un prétexte à vous plaindre de lui ?
Sur le moindre discours qu'on pourra vous redire,
Serez-vous toujours prête à partager [2] l'Empire ?
Vous craindrez-vous sans cesse, et vos embrassements
Ne se passeront-ils qu'en éclaircissements ? 270
Ah ! quittez d'un censeur la triste diligence [3] ;
D'une mère facile affectez l'indulgence [4] ;
Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater [5],
Et n'avertissez point la cour de vous quitter [6].

AGRIPPINE.

Et qui s'honorerait de l'appui d'Agrippine [7], 275
Lorsque Néron lui-même annonce ma ruine [8] ?
Lorsque de sa présence il semble me banuir ?
Quand Burrhus [9] à sa porte ose me retenir ?

BURRHUS.

Madame, je vois bien qu'il est temps de me taire,
Et que ma liberté [10] commence à vous déplaire. 280
La douleur est injuste [11], et toutes les raisons

1. Burrhus, adroitement, se refuse, comme il le fera encore au troisième acte, à croire ce que lui dit Agrippine.
2. *Partager*, c'est ici : semer la division, faire deux camps. Voir *Iphigénie*, v. 1740.
3. Latinisme : le zèle à blâmer, à reprendre.
4. Voir *Phèdre*, v. 127.
5. Sans les rendre publiques.
6. Burrhus développera cette pensée à Agrippine dans la première scène du IVe acte ; Agrippine ne l'écoutera pas davantage, et lui répondra plus insolemment encore.
7. Ce mouvement est imité de Virgile (*Énéide*, I, 49) :

Et quisquam numen Junonis adoret
Præterea ?

8. C'est sans doute par crainte de l'amphibologie que le poète a corrigé la version de l'édition de 1670 :

Lorsque Néron lui-même annonce sa ruine ?

Peut-être y a-t-il eu aussi une raison d'euphonie, *annonce sa* n'étant pas euphonique.
9. C'est sur le ton du mépris et de la colère que doit être prononcé ce vers. Agrippine a invité Burrhus à lui parler sans feinte ; il le fait, et elle se fâche.
10. Ma franchise, comme au vers 173.
11. Racine aime à prendre pour sujet de la phrase et à personnifier un sentiment, une qualité, une passion ; c'est là une des causes de l'élégance souveraine de son style. Mais ce sont des effets qu'on ne peut chercher à reproduire qu'avec goût et discrétion.

Qui ne la flattent point aigrissent ses soupçons.
Voici Britannicus : je lui cède ma place.
Je vous laisse écouter[1] et plaindre sa disgrâce,
Et peut-être, Madame, en accuser les soins 285
De ceux que l'Empereur a consultés le moins[2].

SCÈNE III.

AGRIPPINE, BRITANNICUS, NARCISSE, ALBINE.

AGRIPPINE.

Ah ! Prince, où courez-vous ? quelle ardeur inquiète
Parmi vos ennemis en aveugle vous jette ?
Que venez-vous chercher ?

BRITANNICUS[3].

Ce que je cherche ? Ah ! Dieux !
Tout ce que j'ai perdu, Madame, est en ces lieux[4]. 290
De mille affreux[5] soldats Junie environnée
S'est vue en ce palais indignement traînée[6].
Hélas ! de quelle horreur ses timides esprits[7]
A ce nouveau spectacle auront été surpris !
Enfin on me l'enlève. Une loi[8] trop sévère 295
Va séparer deux cœurs qu'assemblait leur misère.

1. Il faudrait, régulièrement : *écouter le récit de sa disgrâce*, mais la construction employée par le poète est plus vive, et très claire.

2. « Par ces deux derniers vers, il fait assez entendre que ses avis ne sont pas suivis, et que si, dans toute la scène, il a justifié son élève, dans son cœur il ne le justifie pas ; et voilà Burrhus : *laudans ac mœrens*. » (*Note de Louis Racine.*)

3. Grimod de la Reynière écrivait en 1798 : « Non contents d'avoir changé les habits, ils (*les artistes*) ont aussi denaturé les têtes. Tous les Romains sont maintenant en perruque noire et bouclée comme les amis de Robespierre, quoique très-certainement on ne sût à Rome ce que c'était qu'une perruque. Enfin ils ont donné aux héros tragiques des barbes de capucin.... Une barbe au théâtre : bon Dieu, où en sommes-nous? Quelle affreuse mascarade! Voilà comme en courant après une vaine et mensongere imitation, on renonce à tous les charmes de l'illusion. L'expression du visage, si nécessaire pour peindre les passions, pour les faire passer dans l'âme du spectateur, est entièrement perdue. L'Acteur ne joue plus que des yeux, à peu près comme ces figures automates qu'on fait voir au bas du Pont-Neuf. C'est ainsi qu'en s'abandonnant aux extravagantes idées de quelques peintres, qui donneraient tous les vers de Racine pour un casque, une mante ou une toge dessinés selon leur caprice, on travaille à nous ramener à la barbarie dont on a prétendu nous faire sortir. » (*Censeur dramatique*, tome I. *Réflexions sur le costume adopté au Théâtre*, page 517.)

4. Voir *Esther*, note du vers 908.

5. Qui l'ont effrayée.

6.

Par des soldats peut-être indignement traînée.
(*Iphigénie*, V. III.)

7. Voir *Phèdre*, note du vers 366.

8. Un ordre.

Sans doute on ne veut pas que, mêlant nos douleurs,
Nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs.

AGRIPPINE.

Il suffit [1]. Comme vous je ressens vos injures [2] :
Mes plaintes ont déjà précédé vos murmures ; 300
Mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux [3]
Dégage ma parole et m'acquitte envers vous.
Je ne m'explique point [4]. Si vous voulez m'entendre,
Suivez-moi chez Pallas, où je vais vous attendre [5].

SCÈNE IV.

BRITANNICUS, NARCISSE.

BRITANNICUS.

La croirai-je, Narcisse ? et dois-je sur sa foi [6] 305
La prendre pour arbitre entre son fils et moi ?
Qu'en dis-tu ? N'est-ce pas cette même Agrippine
Que mon père épousa jadis pour ma ruine,
Et qui, si je t'en crois [7], a de ses derniers jours,
Trop lents pour ses desseins, précipité le cours ? 310

NARCISSE [8].

N'importe. Elle se sent comme vous outragée ;
A vous donner Junie elle s'est engagée :
Unissez vos chagrins ; liez vos intérêts.
Ce palais retentit en vain de vos regrets :
Tandis qu'on [9] vous verra d'une voix suppliante 315

1. C'est un mot de prudence. Ce n'est point dans le palais même de l'empereur qu'il faut s'entendre contre lui.
2. Sens latin : outrage reçu.
3. Les plaintes qu'elle a fait entendre.
4. Racine a replacé cet hémistiche à la fin de l'exposition d'*Athalie*.
5. Agrippine est violemment irritée ; Britannicus arrive à propos. C'est sur le ton d'une colère concentrée, qui se trahit par quelques éclats de voix, que la mère de Néron donne rendez-vous chez Pallas au fils de Claude.
6. Sur sa parole.
7. En montrant Narcisse ennemi d'Agrippine, Racine se conforme au récit de Tacite.
8. Lorsque M. Chéri joua Narcisse à la Comédie Française, quelques personnes lui reprochèrent d'avoir déployé trop de faste dans son costume. Le comédien avait raison contre ses critiques. Les richesses de Narcisse étaient inouies. Lorsque, dans l'*Apokolokyntose*, Claude arrive aux enfers, Narcisse, élégant jusque sur les bords du Styx, accourt frais et parfumé, comme un homme qui sort du bain « nitidus, ut erat a balineo », et, en face de Cerbère, il regrette la jolie levrette blanche, dont il faisait ses délices (XIII.)
9. Aussi longtemps que. Racine dira encore dans *Esther* (II, 1) :

Et toute ma grandeur me devient insipide
Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

Semer ici la plainte et non pas l'épouvante [1],
Que vos ressentiments se perdront en discours [2],
Il n'en faut point douter, vous vous plaindrez toujours [3].

BRITANNICUS.

Ah ! Narcisse, tu sais si de la servitude
Je prétends faire encore une longue habitude ; 320
Tu sais si pour jamais, de ma chute étonné [4],
Je renonce à l'Empire où j'étais destiné [5].
Mais je suis seul encore. Les amis de mon père
Sont autant d'inconnus que glace ma misère [6] ;
Et ma jeunesse même écarte loin de moi 325
Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi [7].
Pour moi, depuis un an qu'un peu d'expérience
M'a donné de mon sort la triste connaissance,
Que vois-je autour de moi, que [8] des amis vendus [9]
Qui sont de tous mes pas les témoins assidus, 330
Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme,
Trafiquent avec lui des secrets de mon âme [10] ?
Quoi qu'il en soit, Narcisse, on me vend tous les jours :
Il prévoit mes desseins, il entend mes discours ;
Comme toi, dans mon cœur il sait ce qui se passe. 335
Que t'en semble, Narcisse ?

NARCISSE.

Ah ! quelle âme assez basse...
C'est à vous de choisir des confidents discrets,

1. Corneille avait écrit dans *Pertharite* (I, IV) :

Quand je semais partout la terreur et l'effroi.

2. Voltaire s'est souvenu de ces vers dans sa *Zulime* (IV, IV) :

Si vos ressentiments s'échappaient en murmures.

3. Narcisse excite Britannicus à réclamer ses droits. Il sait que Néron ne cherche qu'une occasion de le perdre ; Narcisse veut la fournir à l'empereur, afin de s'attacher à lui par la complicité du crime.
4. Voir *Athalie*, note du vers 414.
5. Racine avait écrit d'abord :

Je renonce aux grandeurs où j'étais destiné.

6. Var. — Sont autant d'inconnus qu'écarte ma misère,
Et ma jeunesse même éloigne loin de moi. (1670.)

Racine a voulu refaire ce second vers, qui était incorrect ; il a fait passer dans le second vers le verbe *écarter*, qu'il a remplacé dans le premier par *glace*. Les deux vers ont gagné à ces corrections.
7. Me conservent, me gardent pour un autre temps.
8. Autre chose que.
9. « Libertorum si quis incorrupta fide, depellitur... » (TACITE, *Annales*, XII, XLI.) — « Ut proximus quisque Britannico neque fas neque fidem pensi haberet, olim provisum erat. » (*Ibid.*, XIII, XV.)
10. C'est le portrait de Narcisse que fait, sans qu'il s'en doute, Britannicus.

Seigneur, et de ne pas prodiguer vos secrets.

BRITANNICUS.

Narcisse, tu dis vrai. Mais cette défiance
Est toujours d'un grand cœur la dernière science [1]. 340
On le trompe longtemps. Mais enfin je te croi [2],
Ou plutôt je fais vœu de ne croire que toi [3].
Mon père, il m'en souvient, m'assura de ton zèle [4].
Seul de ses affranchis tu m'es toujours fidèle;
Tes yeux, sur ma conduite incessamment ouverts [5], 345
M'ont sauvé jusqu'ici de mille écueils couverts [6].
Va donc voir si le bruit de ce nouvel orage [7]
Aura de nos amis excité le courage.

1. Cette générosité nous intéresse à Britannicus. Racine dira encore dans *Esther* (III, IX) :

Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
La bassesse et la malice
Qu'il ne sent point en lui.

On trouve la même pensée dans Boursault (*Germanicus*, IV, II) :

Ah! qu'un héros est facile à trahir!
Et que lorsqu'on possède une vertu sublime,
On se livre aisément aux embûches du crime!

dans Fénelon (*Télémaque*, I) : « La jeunesse est présomptueuse, elle se promet tout d'elle-même; quoique fragile, elle croit pouvoir tout, et n'avoir jamais rien à craindre: elle se confie légèrement et sans précaution », et dans Voltaire (*Henriade*, III) :

Rarement un héros connaît la défiance.

2. « Autrefois, les premières personnes des verbes, au singulier, ne prenaient point d'*s* à la fin. On réservait cette lettre pour les secondes personnes, et on mettait un *t* aux troisièmes. Par là, chaque personne ayant sa lettre caractéristique, nos conjugaisons étaient plus régulières. Les poètes commencèrent par ajouter un *s* aux premières personnes du singulier des verbes terminés par une voyelle, afin d'éviter des *hiatus*. N'ayant rien à craindre pour les verbes qui finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ils les laissèrent sans *s*. Insensiblement l'usage des poètes est devenu si général qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par une toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la prose, et comme une licence dans les vers. » (D'Olivet.)

3. On s'intéresse toujours vivement au théâtre aux personnes trompées par ceux qui leur doivent protection. C'est ce qui fit le succès de l'*Ariane* de Th. Corneille.

4. Voici ce que Suétone (*Claude*, XXVIII) nous dit de l'affection de Claude pour Pallas et pour Narcisse : « Ante omnes (*amabat*) Narcissum ab epistolis et Pallantem a rationibus, quos decreto quoque senatus non præmiis modo ingentibus, sed et quæstoriis prætoriisque ornamentis honorari libens passus est, tantum præterea acquirere et rapere, ut querente eo quondam de fisci exiguitate, non absurde sit dictum, « abundaturum, si a duobus libertis in consortium recipiatur. » Suétone raconte plus loin (XXXVII) la façon originale dont Narcisse et Messaline obtinrent de Claude la mort d'Appius Silanus, qui les gênait.

5. Sans cesse. *Incessamment* a aussi le sens de : sans retard, au plus tôt, et cela dès le XVIIe siècle.

6. Cachés. Voir *Mithridate*, note du vers 1185.

7. L'enlèvement de Junie.

Examine leurs yeux, observe leurs discours;
Vois si j'en puis attendre un fidèle secours. 350
Surtout dans ce palais remarque avec adresse
Avec quel soin Néron fait garder la princesse.
Sache si du péril ses beaux yeux sont remis [1],
Et si son entretien m'est encore permis.
Cependant de Néron je vais trouver la mère 355
Chez Pallas, comme toi l'affranchi de mon père.
Je vais la voir, l'aigrir, la suivre, et s'il se peut,
M'engager sous son nom plus loin qu'elle ne veut [2].

1. De pareils vers sont déjà plus rares dans *Britannicus* que dans *Andromaque*.
2. Britannicus est peut-être bien jeune pour tenir un pareil langage. — Détailler ces deux vers, et les crier, comme nous l'avons entendu faire à certains acteurs, nous paraît maladroit, à tous les points de vue.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

NÉRON[1], BURRHUS, NARCISSE, GARDES.

NÉRON[2].

N'en doutez point, Burrhus : malgré ses injustices[3],
C'est ma mère, et je veux ignorer ses caprices[4]. 360
Mais je ne prétends plus ignorer ni souffrir
Le ministre insolent qui les ose nourrir[5].
Pallas de ses conseils empoisonne ma mère[6];
Il séduit[7] chaque jour Britannicus, mon frère.
Ils l'écoutent tout seul ; et qui suivrait leurs pas[8] 365
Les trouverait peut-être assemblés chez Pallas[9].
C'en est trop. De tous deux il faut que je l'écarte.

1. Voir *Esther*, note 2 de l'acte II.

2. Voici le portrait que Suétone (*Néron*, LI) nous a tracé du fils d'Agrippine : « Statura fuit prope justa, corpore maculoso et fœtido ; sufflavo capillo, vultu pulchro magis quam venusto, oculis cæsiis et hebetioribus, cervice obesa, ventre projecto, gracillimis cruribus, valetudine prospera. »

3. M. Legouvé à qui nous avions demandé quelques renseignements sur la façon dont les acteurs célèbres avaient interprété le rôle de Néron, a bien voulu nous écrire ce qui suit : « L'entrée de Talma au commencement du second acte était admirable. Il entrait en parlant, il parlait à voix basse, ne laissant éclater sa voix qui ressemblait alors à un coup de tonnerre, que sur le mot *insolent*. Il avait deux gestes superbes à la fin de la scène, un de la main gauche, familier, plein de grâce, sur le « *Vous, Narcisse, approchez* » ; son accent disait que c'était un complice complaisant qu'il appelait. L'autre geste se faisait de la main droite, était impérial, large, hautain, puissant, pour dire : « *Et vous, qu'on se retire* ». Talma disait cependant n'avoir jamais pu parvenir à dire aussi bien que Le Kain le mot : « *C'est ma mère.* »

4. « Ferendas parentum iracundias, et placandum animum dictitans. » (TACITE, *Annales*, XIV, IV.) Pour l'étymologie du mot caprice, voir *Phèdre*, note du vers 492.

5. Tacite (*Annales*, XIII, XXIII) donne un curieux exemple de l'arrogance de cet affranchi. Il avait été accusé de conspiration : « Nominatis libertis ejus, quos conscios haberet, respondit nihil unquam se domi nisi nutu aut manu significasse ; vel, si plura demonstranda essent, scripto usum, ne vocem consociaret. »

6. « Pallas, tristi arrogantia modum liberti egressus, tædium sui moverat. » (TACITE, *Annales*, XIII, II.)

7. Il détourne du droit chemin.

8. Var. — Ils l'écoutent lui seul ; et qui suivrait leurs pas, etc.

9. Le spectateur sait que Néron ne se trompe point.

Pour la dernière fois, qu'il s'éloigne, qu'il parte[1].
Je le veux, je l'ordonne ; et que la fin du jour
Ne le retrouve pas dans Rome ou dans ma cour[2]. 370
Allez : cet ordre importe au salut de l'Empire[3].

(Aux gardes.)

Vous, Narcisse, approchez. Et vous, qu'on se retire.

SCÈNE II.

NÉRON, NARCISSE.

NARCISSE.

Grâces aux Dieux, Seigneur, Junie entre vos mains
Vous assure aujourd'hui du reste des Romains[4].
Vos ennemis, déchus de leur vaine espérance[5], 375
Sont allés chez Pallas pleurer leur impuissance[6].
Mais que vois-je? Vous-même, inquiet, étonné,
Plus que Britannicus paraissez consterné.
Que présage à mes yeux cette tristesse obscure[7],
Et ces sombres regards errants à l'aventure[8]? 380
Tout vous rit : la fortune obéit à vos vœux.

NÉRON.

Narcisse, c'en est fait, Néron est amoureux.

1. « Nero infensus iis, quibus superbia mulicbris innitebatur, demovet Pallantem cura rerum, quis a Claudio impositus, velut arbitrum regni agebat. » (TACITE, *Annales*, XIII, XIV.)
2. La logique voudrait : dans ma cour ou dans Rome.
3. Le ton de fierté par lequel Néron termine ce couplet est emprunté à la *Mort de Sénèque* de Tristan l'Hermite. A la fin d'une longue scène, que le poète a traduite de Tacite, Néron dit à son ancien gouverneur (I, II) :

Fais ce que je désire,
C'est le bien de César et celui de l'empire.

Dans l'*Octavie* de Sénèque, Néron entrait ainsi (II, II), donnant un ordre cruel, que Tigellin sortait pour exécuter :

NERO.
Perage imperata : mitte qui Planti mihi
Sultæque cæsi referat abscissum caput.
PRÆFECTUS.
Jussa haud morabor : castra confestim petam.

4. Junie restera comme un otage aux mains de Néron. La façon dont Narcisse entre en matière semble indiquer que c'est lui qui a conseillé à l'empereur d'enlever Junie.
5. Tombés du haut de. Hamilton dira de même (*Gramm.*, 10) : « Se voyant si ridiculement déchu de ses espérances, etc. »
6. Narcisse vient faire à l'empereur son rapport journalier.
7. *Une tristesse obscure* est une tristesse qui obscurcit le visage.
8. On sait qu'au XVIIe siècle les participes présents prenaient l'accord.

NARCISSE.

Vous?

NÉRON.

Depuis un moment, mais pour toute ma vie [1].
J'aime, que dis-je aimer? j'idolâtre Junie [2].

NARCISSE.

Vous l'aimez?

NÉRON.

Excité d'un désir curieux [3], 385
Cette nuit je l'ai vue arriver en ces lieux [4],
Triste, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes [5],
Qui brillaient au travers des flambeaux et des armes;
Belle sans ornements, dans le simple appareil [6]
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil. 390
Que veux-tu? Je ne sais si cette négligence [7],
Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence,
Et le farouche aspect de ses fiers [8] ravisseurs

1. Néron n'avait que dix-huit ans; Racine semble lui avoir donné un âge un peu plus avancé, de même qu'il a donné à *Britannicus* deux ans de plus que ne lui en donne Tacite. — « Caractère emporté, il s'imagine que cette passion qui ne fait que commencer durera toute sa vie. » (*Note de Louis Racine.*)

2. Comparer la façon dont Néron parle ici de Junie avec celle dont il parle de Poppée dans le drame de Soumet (*Une fête de Néron*, I, II) :

Que j'aime de ses yeux l'agaçante folie!
Dans l'Olympe enivré Vénus est moins jolie...
Jusques à la fureur mon amour l'idolâtre.

3. « Plusieurs, dit l'Académie, écrivent *désir* et prononcent *de-zir*. » A la Comédie Française on ne fait pas sentir l'accent.

Lorsqu'il fait ce récit à l'infâme Narcisse,
Que sa voix, que son corps de volupté frémisse;
Que son sourire affreux nous donne le frisson.
Mais surtout de la voix ne forcez pas le son.
Néron n'altère point, de ses chants idolâtre,
Une voix par son ordre applaudie au théâtre,
Et son talent d'acteur est par lui respecté;
Il unit l'élégance avec la cruauté.
(SAMSON, *Art théâtral*, II, p. 23.)

« Néron, au commencement du second acte de *Britannicus*, en parlant à Narcisse de sa passion pour Junie, n'y doit pas mettre la même chaleur que s'il parlait à la Princesse, comme on fait bien souvent mal à propos. » (*Observations sur l'Art du comédien* (1774), p. 82.)

4. Voir *Phèdre*, note du vers 151.

5. Souvenir de Virgile (*Enéide* I, 228) :

Tristior, et lacrimis oculos suffusa nitentes.

6. Ce mot est ici assez impropre, puisque le mot *appareil* emporte avec lui une idée de recherche, de soin; cependant cette phrase est devenue presque proverbiale.

7. Le peu de soin apporté à la toilette. Madame de Sévigné écrira à sa fille, le 4 mars 1672 : « Coiffez-vous demain pour l'amour de moi; l'excès de la négligence étouffe la beauté. »

8. Voir *Bajazet*, note du vers 65.

Relevaient de ses yeux les timides douceurs [1].
Quoi qu'il en soit [2], ravi [3] d'une si belle vue, 395
J'ai voulu lui parler, et ma voix s'est perdue :
Immobile, saisi d'un long étonnement [4],
Je l'ai laissé passer dans son appartement [5].
J'ai passé dans le mien. C'est là que, solitaire,
De son image en vain j'ai voulu me distraire : 400
Trop présente à mes yeux, je croyais lui parler;
J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler [6].

1. Ce tableau est d'une perfection absolue; mais il nous intéresse moins lui-même que par l'effet qu'il produit sur Néron.

2. On a reproché à Racine, avec raison, d'user un peu trop de ces locutions *quoi qu'il en soit. encore un coup.* qui ne donnent pas de légèreté à un vers.

3. Ce mot a ici tout son sens : transporté d'admiration, hors de moi.

4. C'est ce qu'on nomme familièrement le coup de foudre.

5. Casimir Delavigne a ajouté la note suivante à sa tragédie du *Paria :* « D les vers suivants la regle des participes a paru violée :

> Notre tendre amitié remplit le cours des heures.
> Ces arbres l'ont *vu naître.*

Ici le plus harmonieux et le plus correct de nos poètes vient encore à mo secours : Racine a fait dire à Néron en parlant à Junie :

> Immobile, saisi d'un long étonnement,
> Je l'ai *laissé* passer dans son appartement.

De plus j'ai en ma faveur l'autorité de Condillac ; il établit pour règle que tout participe suivi d'un infinitif demeure invariable, quels que soient d'ailleurs le genre et le nombre du régime qui précède, et même lorsque l'infinitif est un verbe neutre (*Grammaire* de Condillac, p. 193). »

6. On lit dans H. Audibert (*Indiscrétions et confidences*, p. 45, 47 et 48) : « Il m'a semblé, Talma, que tu donnais, dans ton récit de l'enlèvement de Junie, une intention nouvelle au vers :

> J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.

C'est un vers plein de tendresse. — Oui, s'il sortait de la bouche de Titus parlant de Bérénice ; mais c'est Néron ! entends-tu bien, entêté ? Néron qui, un peu plus tard, doit contempler avec délices le corps nu de sa mère égorgée par ses ordres ; Néron qui à ce spectacle laisse échapper ces paroles atroces :

> Je ne lui croyais pas des formes si parfaites,

Néron, qui du pied frappe le ventre d'une femme enceinte, de Poppée qu'il aimait ! Est-ce que les monstres n'ont pas une manière à eux d'être tendres ? Quand le tigre se livre à la fureur de ses amours, il déchire de ses griffes sa femelle, et, à la vue du sang, son naturel féroce s'éveillant, il le manifeste par l'ardeur de ses yeux, tout à coup enflammés d'une joie effrayante. D'ailleurs, l'explication du vers n'est-elle pas dans cet autre vers de Néron parlant de Britannicus :

> Je me fais de sa peine une image charmante.

Il trouve donc sa joie dans la peine, dans la douleur ! Ce n'est pas sans intention que Racine lui a mis dans la bouche ce mot : *charmante.* Eh bien ! Quand Néron fait enlever Junie par des soldats, la nuit, au milieu des flambeaux et des armes, il mêle la férocité à son amour ; il est heureux de faire couler des pleurs. C'est précisément ce mélange que je veux exprimer. Il faut que ma voix soit pleine de tendresse et que mon sourire soit affreux. C'est difficile, presque impossible : n'importe ! dussé-je y mettre dix années de travail, j'y parviendrai. »

Quelquefois, mais trop tard, je lui demandais grâce;
J'employais les soupirs, et même la menace[1].
Voilà comme, occupé[2] de mon nouvel amour, 405
Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.
Mais je m'en fais peut-être une trop belle image;
Elle m'est apparue avec trop d'avantage :
Narcisse, qu'en dis-tu?

NARCISSE.

Quoi, seigneur? croira-t-on
Qu'elle ait pu si longtemps se cacher à Néron[3]? 410

NÉRON.

Tu le sais bien, Narcisse; et soit que sa colère
M'imputât le malheur qui lui ravit son frère[4];
Soit que son cœur, jaloux[5] d'une austère fierté,
Enviât à nos yeux sa naissante beauté[6];
Fidèle à sa douleur, et dans l'ombre enfermée, 415
Elle se dérobait[7] même à sa renommée.
Et c'est cette vertu, si nouvelle à la cour[8],
Dont la persévérance irrite mon amour.
Quoi, Narcisse? tandis qu'il n'est point de Romaine
Que mon amour n'honore et ne rende plus vaine, 420
Qui, dès qu'à ses regards elle ose se fier,
Sur le cœur de César ne les vienne essayer :
Seule dans son palais la modeste Junie
Regarde leurs honneurs[9] comme une ignominie,

1. Nous verrons tout cela dans la scène suivante.

2. Ce mot est pris ici dans son sens étymologique : envahi par. — Il est impossible d'analyser grammaticalement cette phrase; c'est là une construction latine; *occupé* se rapporte au génitif *de moi*, qui est contenu dans *mes*.

3. Cette question n'est pas naturelle, puisque cent fois Narcisse a dû entretenir l'empereur de Junie; aussi Néron va-t-il lui répondre :

Tu le sais bien.

Mais le poète voulait nous faire connaître le caractère de Junie, et c'est là le procédé dont il s'est servi pour nous amener le portrait moral de la fiancée de Britannicus après son portrait physique.

4. Néron ne fut que la cause occasionnelle de la mort de Silanus.

5. Désireux de conserver; ardemment épris de; de même dans *Iphigénie* (III, VII) :

Et mon père est jaloux de son autorité.

6. *Envier* est pris ici dans le sens latin de : refuser, cacher.

7. Cette locution s'employait dans le style noble au XVIIe siècle; nous la retrouverons au vers 1074.

8. « Les qualités du cœur se développent plus sûrement dans la solitude que dans le tourbillon du monde. » (XAVIER MARMIER, *Gazida*.)

9. Les honneurs des Romaines qu'a distinguées César! — Ces vers semblent une peinture de la cour de Louis XIV.

Fuit[1], et ne daigne pas peut-être s'informer 425
Si César est aimable, ou bien s'il sait aimer[2] ?
Dis-moi : Britannicus l'aime-t-il ?

NARCISSE.

Quoi ! s'il l'aime,
Seigneur[3] ?

NÉRON.

Si jeune encor, se connaît-il lui-même[4] ?
D'un regard enchanteur connaît-il le poison[5] ?

NARCISSE.

Seigneur, l'amour toujours n'attend pas la raison[6]. 430
N'en doutez point, il l'aime. Instruits par tant de charmes,
Ses yeux sont déjà faits à l'usage des larmes[7].
A ses moindres désirs il sait s'accommoder,
Et peut-être déjà sait-il persuader[8].

NÉRON.

Que dis-tu ? Sur son cœur il aurait quelque empire[9] ? 435

NARCISSE.

Je ne sais. Mais, Seigneur, ce que je puis vous dire,
Je l'ai vu quelquefois s'arracher de ces lieux[10],

1. Ce rejet fait image ; l'alexandrin n'a pas de secrets pour Racine.
2. Néron est blessé de la conduite de Junie. Ce n'est pas seulement aux femmes que s'applique l'épigraphe fameuse de *Namouna* : « Une femme est comme votre ombre ; courez après, elle vous fuit ; fuyez-la, elle court après vous. » Parmi les moyens de plaire, Gentil-Bernard indiquait l'indifférence ; c'est par là que, sans le savoir, Junie a piqué le cœur blasé de Néron.
3. Narcisse sait bien qu'en parlant ainsi il excite l'empereur contre son frère.
4. Voilà un excellent trait de caractère, que l'on n'a pas assez remarqué. Néron est de fort peu d'années plus âgé que Britannicus, et cependant il le traite comme un enfant. Telle est la façon de parler des tout jeunes gens.
5. Style de la galanterie ; Alceste n'y échappera pas (*Le Misanthrope*, IV, III) :

... Dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue.

6. « L'excuse de ce vers, c'est qu'il n'y en a pas un autre semblable dans toute la pièce. » (La Harpe.) Cette critique nous paraît bien sévère ; ce vers est simplement familier.
7.

Quoi ? Chrispe aime Constance ? Et l'on s'en aperçoit ?
..... On l'a vu souvent aux pieds de cette belle
Mêler ses pleurs aux siens, et se plaindre avec elle.

(Tristan l'Hermite, *La mort de Chrispe, ou les malheurs domestiques du grand Constantin*, II, II.)

8. *Convaincre* s'adresse à l'intelligence, *persuader* à la volonté ; *convaincre* une personne, c'est l'amener à ajouter foi à ce qu'on lui dit ; la *persuader*, c'est l'amener à le vouloir faire.
9. C'est avec une colère sourde que Néron pose cette question. Narcisse, qui l'observe, ne lui répond pas directement ; il va par ses circonlocutions irriter la colère du maître.
10. Ellipse poétique ; il faudrait en prose : *C'est que je l'ai vu.*

Le cœur plein d'un courroux qu'il cachait à vos yeux,
D'une cour qui le fuit pleurant l'ingratitude,
Las de votre grandeur et de sa servitude, 440
Entre l'impatience [1] et la crainte flottant :
Il allait voir Junie, et revenait content.

NÉRON.

D'autant plus malheureux qu'il aura su lui plaire,
Narcisse, il doit plutôt souhaiter sa colère.
Néron impunément [2] ne sera pas jaloux. 445

NARCISSE.

Vous? Et de quoi, Seigneur, vous inquiétez-vous ?
Junie a pu le plaindre et partager ses peines :
Elle n'a vu couler de larmes que les siennes.
Mais aujourd'hui, Seigneur, que ses yeux dessillés [3],
Regardant de plus près [4] l'éclat dont vous brillez, 450
Verront autour de vous les rois sans diadème,
Inconnus dans la foule, et son amant lui-même,
Attachés sur vos yeux s'honorer d'un regard
Que vous aurez sur eux fait tomber au hasard [5];
Quand elle vous verra, de ce degré de gloire, 455
Venir en soupirant avouer sa victoire [6],
Maître, n'en doutez point, d'un cœur déjà charmé
Commandez qu'on vous aime, et vous serez aimé [7].

NÉRON.

A combien de chagrins [8] il faut que je m'apprête !
Que d'importunités !

NARCISSE.

Quoi donc? qui vous arrête, 460
Seigneur?

NÉRON.

Tout : Octavie, Agrippine, Burrhus,
Sénèque, Rome entière, et trois ans de vertus [9].

1. De secouer le joug.
2. Sans en tirer vengeance, comme dans *Iphigénie* (v. 1108).
3. Voir *Esther*, note du vers 1178.
4. Puisqu'elle a été amenée à la cour.
5. On appliquait à Louis XIV cet admirable portrait de la grandeur royale.
6. Quelle chute ! Tomber du style le plus sublime dans le jargon du roman !
7. L'amour ne se commande pas ; c'est là parler en courtisan.
8. De déplaisirs.
9. Le ton d'irritation sourde avec lequel sont prononcés ces noms propres et les mots qui les suivent indique clairement que ces trois ans de vertus n'étaient que trois ans d'hypocrisie et de contrainte. Ces vers sont fort importants ; car ils exposent le véritable sujet de la pièce, qui est la transformation de Néron en tyran, comme *Cinna* était la transformation d'Octave en Auguste. La véritable

Non que pour Octavie un reste de tendresse
M'attache à son hymen et plaigne sa jeunesse.
Mes yeux, depuis longtemps fatigués de ses soins [1], 465
Rarement de ses pleurs daignent être témoins :
Trop heureux si bientôt la faveur d'un divorce
Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force !
Le ciel même en secret semble la condamner :
Ses vœux depuis quatre ans ont beau l'importuner, 470
Les Dieux ne montrent point que sa vertu les touche :
D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa couche
L'Empire vainement demande un héritier [2].

NARCISSE.

Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier [3] ?
L'Empire, votre cœur [4], tout condamne Octavie. 475
Auguste, votre aïeul, soupirait pour Livie :
Par un double divorce ils s'unirent tous deux [5] ;
Et vous devez l'Empire à ce divorce heureux.
Tibère, que l'hymen plaça dans sa famille,
Osa bien à ses yeux répudier sa fille [6]. 480

action de la tragédie est la lutte qui s'engage entre les mauvais penchants de Néron et le sentiment du bien qui lui a été inculqué par des maîtres dont il a encore peur. Le caractère de Néron « se compose d'un certain goût pour la justice et pour la gloire, d'une pudeur qui est le fruit de l'éducation, de l'habitude de céder aux volontés des personnes à qui une haute réputation de vertu ou une grande force d'âme, les droits de la nature ou des services signalés ont donné de l'ascendant : avec cela se combinent la haine de toute supériorité, un grand amour de l'indépendance, le goût de la domination, et la vanité même de paraître dominer. Une passion que Néron ne peut satisfaire sans commettre un crime vient mettre en collision ces éléments contraires, ces deux moitiés, pour ainsi dire, de son âme. Les mauvais penchants triomphent, le crime est résolu, il est commandé ; l'admirable discours de Burrhus fait varier les projets de Néron ; l'indigne Narcisse, précisément parce qu'il connaît le caractère de son maître, sait trouver dans ses passions les plus vives et les plus basses, que Burrhus avait en quelque façon étouffées, les motifs d'une nouvelle variation, qui produit le dénouement de l'action. » (Manzoni, *Lettre sur l'unité de temps et de lieu dans la tragédie.*)

1. De ses attentions.

2. La faiblesse des vers par lesquels Soumet exprime cette pensée (*Une fête de Néron*, I, iv) fait mieux ressortir encore le mérite de ceux de Racine :

> En la rendant stérile aux yeux du monde entier,
> Les dieux ont pris le soin de la répudier.
> Assez d'elle !

3. Narcisse a trouvé le moyen de gagner la faveur de Néron : il lui conseille ce qu'il désire ; il lui prouve que ce qu'il souhaite faire est légitime et nécessaire.

4. Remarquez l'art avec lequel Narcisse place ici la raison d'État avant les intérêts particuliers de l'empereur.

5. Auguste répudia Scribonie, et Livie quitta Claude Tibère Néron, dont elle avait déjà un fils nommé Tibère. Elle était enceinte de Drusus lorsqu'elle épousa Auguste.

6. La fameuse Julie, arrière-grand mère de Néron.

Vous seul, jusques ici contraire à vos désirs,
N'osez par un divorce assurer vos plaisirs[1] !

NÉRON.

Et ne connais-tu pas l'implacable Agrippine[2] ?
Mon amour inquiet déjà se l'imagine
Qui m'amène Octavie, et d'un œil enflammé 485
Atteste les saints droits d'un nœud qu'elle a formé,
Et, portant à mon cœur des atteintes plus rudes,
Me fait un long récit de mes ingratitudes[3].
De quel front soutenir ce fâcheux[4] entretien?

NARCISSE.

N'êtes-vous pas, Seigneur, votre maître et le sien[5] ? 490
Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle[6] ?
Vivez, régnez pour vous : c'est trop régner pour elle.
Craignez-vous[7] ? Mais, Seigneur, vous ne la craignez pas :
Vous venez de bannir le superbe Pallas,
Pallas dont vous savez qu'elle soutient l'audace. 495

NÉRON.

Éloigné de ses yeux, j'ordonne, je menace,
J'écoute vos conseils, j'ose les approuver;
Je m'excite contre elle, et tâche à la braver[8].
Mais (je t'expose ici mon âme toute nue), 500

1. C'est Néron lui-même qui dit dans l'*Octavie* de Sénèque (II, II) :

Prohibebor unus facere, quod cunctis licet?

et dans l'*Octavie* d'Alfieri (I, II) : « Ce qui n'est pas défendu au plus vil de mes esclaves, les lois, le murmure du peuple, le défendent à Néron. »

2. C'est avec le ton de l'ennui le plus profond que Néron doit prononcer le nom de sa mère.

3. Néron n'échappera point à ce récit (IV, II).

4. Importun. Ce mot était alors d'un usage fort fréquent, puisque Molière l'a pris pour titre d'une comédie à tiroir.

5. Remarquez la gradation des insinuations de Narcisse : tout à l'heure, il ne s'attaquait qu'à Octavie ; il ose maintenant s'en prendre à Agrippine elle même.

6. Diderot, d'après Tacite, nous montre Poppée s'occupant à rendre Agrippine odieuse et suspecte à Néron, et joignant la raillerie aux accusations : « Vous êtes un empereur, vous ? Vous n'êtes qu'un enfant qu'on mène à la lisière. » (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, LXVIII.) C'est cependant moins de Tacite et de Diderot que de Racine que se souviendront Soumet et Belmontet, lorsque leur Poppée dira à Néron dans *Une fête de Néron* (II, III) :

Reprendras-tu bientôt le joug de sa tutelle?

7. Narcisse sait qu'en effet Néron tremble devant sa mère. Aussi va-t-il s'efforcer de lui persuader qu'il ne la craint pas ; par amour-propre, Néron voudra prouver qu'il n'a pas peur d'Agrippine. Voir, au quatrième acte, l'autre scène de Narcisse et de Néron.

8. C'est l'oreille seule, comme a dit Bouhours, qui doit décider si le verbe *tâcher* doit être accompagné de la proposition *à* ou suivi de la proposition *de*.

Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue,
Soit que je n'ose encor démentir [1] le pouvoir
De ces yeux où j'ai lu si longtemps mon devoir;
Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle [2]
Lui soumette en secret [3] tout ce que je tiens d'elle,
Mais enfin mes efforts ne me servent de rien [4] : 505
Mon génie étonné tremble devant le sien [5].
Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance
Que je la fuis partout, que même je l'offense,
Et que de temps en temps j'irrite [6] ses ennuis,
Afin qu'elle m'évite autant que je la fuis. 510
Mais je t'arrête trop. Retire-toi, Narcisse :
Britannicus pourrait t'accuser d'artifice [7].

NARCISSE.

Non, non : Britannicus s'abandonne à ma foi [8].
Par son ordre, Seigneur, il croit que je vous voi [9],
Que je m'informe ici de tout ce qui le touche, 515
Et veut de vos secrets être instruit par ma bouche.
Impatient surtout de revoir ses amours [10],

1. Me révolter contre.
2. Conservant le souvenir de tant de bienfaits.
3. Sans me l'avouer.
4. A rien : « Il ne sera pas dit que je ne serve de rien dans cette affaire-là » (Molière, le *Sicilien*, x). On se rappelle comment, dans les *Femmes savantes* (II, vi), Philaminte et Bélise s'emportent contre la pauvre Martine, parce qu'elle a dit : *ne servent pas de rien.*
5. L'abbé Boyer dans son *Porus* (III, i) a prêté à un prince indien, Arsacide, la même croyance à un génie protecteur, à une sorte de démon attaché à la personne, et ne faisant plus qu'un avec elle; ce prince dit d'Alexandre :

> Demain, si le démon qui veille en sa faveur
> Sauve votre ennemi des traits de ma fureur, etc.

Boyer et Racine doivent cette image à une scène de Plutarque (*Vie d'Antoine*, XXXIII). Antoine, sans cesse vaincu par Octave dans les jeux de hasard, consulte un devin d'Égypte qui lui répond : « Ton génie redoute le sien : fier et hardi quand il est seul, il perd devant celui de César toute sa grandeur, et devient faible et timide. » Shakspeare a placé cette réponse dans son beau drame d'*Antoine et Cléopâtre* (II, III). Cette croyance à un génie particulier qui veillait sur la vie de chaque homme était générale. Tite-Live nous dit que chaque homme, à son jour de naissance, offrait des libations de vin à son génie. Comme le génie habitait dans l'homme, c'était l'homme qui buvait l'offrande. Il en résulta que *indulgere Genio* finit par signifier : boire beaucoup, boire trop, et que le mois de décembre fut consacré aux Génies, parce que c'était le mois des Saturnales.
6. Voir la note du vers 89.
7. De perfidie.
8. C'est en riant que Narcisse répond à l'empereur.
9. Voir la note du vers 341.
10. La Harpe a blâmé cette expression comme familière; n'est-elle pas un peu ironique dans la bouche de Narcisse, comme le sont évidemment ces derniers vers?

Il attend de mes soins ce fidèle secours.

NÉRON.

J'y consens, porte-lui cette douce nouvelle :
Il la verra [1].

NARCISSE.

Seigneur, bannissez-le loin d'elle. 520

NÉRON.

J'ai mes raisons, Narcisse ; et tu peux concevoir
Que je lui vendrai cher le plaisir de la voir.
Cependant vante-lui ton heureux stratagème :
Dis-lui qu'en sa faveur on me trompe moi-même,
Qu'il la voit sans mon ordre. On ouvre : la voici.
Va retrouver ton maître, et l'amener ici [2]. 525

SCÈNE III.

NÉRON, JUNIE [3].

NÉRON.

Vous vous troublez, Madame, et changez de visage [4].
Lisez-vous dans mes yeux quelque triste présage [5] ?

JUNIE.

Seigneur, je ne vous puis déguiser mon erreur.
J'allais voir Octavie, et non pas l'Empereur [6]. 530

1. C'est avec le ton de la menace que Néron accorde à Britannicus cette faveur ; il a déjà préparé sa vengeance.

2. Ces mots éveillent l'intérêt ; on sent que Néron a formé quelque cruel projet. « Ce second infinitif est irrégulier, car *va l'amener* est presque un contresens : la grammaire demande *et l'amène*. Un vieil auteur se serait tiré d'embarras en ajoutant un *s* euphonique. » (*Note de Geruzez.*)

3. Grimod de la Reynière, dans le *Censeur dramatique*, se plaint quelque part d'une actrice qui, prenant trop au sérieux le *simple appareil* de la scène précédente, arrivait vêtue d'une toilette à peine convenable. C'était une exagération. Nous avons vu une Junie fort luxueuse, et qui, malgré la hâte qu'on lui imposait, n'avait pas oublié d'emporter ses bijoux. C'était une autre exagération.

4. Junie a traversé déjà la moitié de la scène, lorsque, apercevant l'empereur, elle s'arrête, confuse. C'est alors que Néron s'avance vers elle.

5. On sait que les Romains étaient extrêmement superstitieux, et que tout était chez eux matière à présage : « Les faits les plus indifférents, un faux pas, un éternuement, sont tournés en pronostics. On a entendu dire à l'empereur Auguste qu'un jour où il faillit périr par la révolte de son armée, il avait, par mégarde, chaussé son pied gauche avant son pied droit. Cette sorte de bon présage attaché à la priorité du pied droit est générale ; ainsi tous les temples ont un nombre impair de degrés, parce qu'on a calculé que, le pied droit franchissant le premier degré, ce sera encore ce pied qui fera le premier pas dans le sanctuaire. » (Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, II, 401.) Qu'on lise d'ailleurs en entier cette lettre, intitulée *Les superstitieux*, et l'on comprendra mieux la question, moitié sérieuse, moitié plaisante, de Néron.

6. Il est à remarquer que Racine n'amène jamais un personnage sans motif, comme le fait quelquefois Corneille.

NÉRON.

Je le sais bien, Madame, et n'ai pu sans envie
Apprendre vos bontés pour l'heureuse Octavie.

JUNIE.

Vous, Seigneur ?

NÉRON.

Pensez-vous, Madame, qu'en ces lieux [1]
Seule pour vous connaître Octavie ait des yeux ?

JUNIE.

Et quel autre, Seigneur, voulez-vous que j'implore [2] ? 535
A qui demanderai-je un crime que j'ignore ?
Vous qui le punissez, vous ne l'ignorez pas.
De grâce, apprenez-moi, Seigneur, mes attentats [3].

NÉRON.

Quoi ? Madame, est-ce donc une légère offense
De m'avoir si longtemps caché votre présence [4] ? 540
Ces trésors dont le ciel voulut vous embellir,
Les avez-vous reçus pour les ensevelir ?
L'heureux Britannicus verra-t-il sans alarmes
Croître, loin de nos yeux, son amour et vos charmes [5] ?
Pourquoi, de cette gloire exclus jusqu'à ce jour [6], 545
M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour [7] ?
On dit plus [8] : vous souffrez, sans en être offensée,

1. Voir *Phèdre*, note du vers 151.
2. Junie ne répond pas directement à l'empereur.
3. Il y a dans ces vers une ironie que l'actrice ne fait pas toujours sentir. Junie était, dit Sénèque, la plus enjouée des jeunes filles, « festivissima omnium puellarum ». Ses malheurs lui ont appris à pleurer, et elle pleure beaucoup dans la tragédie ; mais le fond de son caractère est gai. Ici, elle est ironique ; à l'acte suivant, elle se pique de la défiance injuste de Britannicus à son égard, et son caractère naturellement enjoué reparaît dans ces vers :

Dans un temps plus heureux, ma juste impatience
Vous ferait repentir de votre défiance.

Il ne faut donc pas la faire pleurer en chantant, ou chanter en pleurant, durant toute la tragédie.
4. N'oublions pas que Néron était un artiste et un poète, que Mithridate était versé dans les lettres grecques, et nous serons moins surpris de les entendre s'exprimer avec la plus rare élégance.
5. Quelques critiques grincheux, détachant ces deux vers du contexte, ont prétendu qu'ils signifiaient le contraire même de ce que voulait dire le poète. Qu'on les laisse à leur place, et l'on n'y trouvera plus la moindre obscurité.
6. Néron va réellement un peu loin : la gloire de voir Junie ! Voir aussi la première note du vers 866.
7. Voilà encore une de ces expressions neuves et étonnantes de hardiesse, que l'on rencontre souvent dans Racine ; celle-ci est préparée par le mot *exclus ;* Racine est hardi, mais il n'est pas imprudent.
8. A partir de ces mots, Néron enveloppe Junie d'un regard interrogateur : il veut savoir si elle aime vraiment Britannicus ; Junie, qui a conservé une franchise bien rare à cette époque, ne le laissera pas longtemps dans le doute.

Qu'il vous ose, Madame, expliquer[1] sa pensée.
Car je ne croirai point que sans me consulter
La sévère Junie ait voulu le flatter[2], 550
Ni qu'elle ait consenti d'aimer et d'être aimée,
Sans que j'en sois instruit que[3] par la renommée.

JUNIE.

Je ne vous nierai point, Seigneur, que ses soupirs
M'ont daigné quelquefois expliquer ses désirs[4].
Il n'a point détourné ses regards d'une fille 555
Seul reste du débris[5] d'une illustre famille.
Peut-être il se souvient qu'en un temps plus heureux[6]
Son père me nomma pour l'objet de ses vœux.
Il m'aime; il obéit à l'Empereur son père,
Et j'ose dire encore à vous, à votre mère[7]. 560
Vos désirs sont toujours si conformes aux siens...

NÉRON.

Ma mère a ses desseins, Madame, et j'ai les miens[8].
Ne parlons plus ici de Claude et d'Agrippine :
Ce n'est point par[9] leur choix que je me détermine.
C'est à moi seul, Madame, à répondre de vous ; 565
Et je veux de ma main vous choisir un époux.

JUNIE.

Ah ! Seigneur, songez-vous que toute autre alliance
Fera honte aux Césars, auteurs de ma naissance[10]?

1. *Expliquer* a ici le sens de : déclarer ; au vers 554, il signifiera : interpréter.
2. Lui donner de l'espoir ; Racine dira encore dans *Athalie* (V, VI) :

C'est toi qui, me flattant d'une vengeance aisée, etc.

3. Autrement que.
4. Leclerc a défiguré quelque peu ces vers en les introduisant dans son *Iphigénie* (IV, I) :

Ses regards languissants, ses timides soupirs
M'ont dans leur retenue explique ses désirs ;

mais les critiques, qui ont ri des vers de Leclerc, en auraient peut-être moins ri, s'ils avaient vu qu'ils étaient imités de Racine.
5. *Débris* a ici le sens de destruction, ruine, comme dans ce vers de Mairet, ta *Mort d'Asdrubal*, II, I :

Il sauve ma maison du débris de Carthage.

6. C'est avec une fermeté douce que Junie doit prononcer ce couplet. Ce vers-ci, notamment, n'a pas l'intention d'être agréable à Néron.
7. Junie croit être très habile en se mettant à l'abri derrière le nom d'Agrippine ; elle ignore l'irritation secrète que ce nom cause à l'empereur.
8. A la moindre contradiction, le naturel violent du tyran reparaît et il va oublier la galanterie, et même la politesse.
9. D'après.
10. Junie se retranche derrière la fierté légitime de sa naissance, mais elle a une plus secrète raison. — On sait que la véritable Junie, avant même le mariage de Claude et d'Agrippine, avait épousé déjà Vitellius.

NÉRON.

Non, Madame, l'époux dont je vous entretiens
Peut sans honte assembler vos aïeux et les siens [1] : 570
Vous pouvez, sans rougir, consentir à sa flamme.

JUNIE.

Et quel est donc, Seigneur, cet époux [2] ?

NÉRON.

Moi, Madame.

JUNIE.

Vous?

NÉRON.

Je vous nommerais, Madame, un autre nom,
Si j'en savais quelque autre au-dessus de Néron [3].
Oui, pour vous faire un choix où vous puissiez souscrire [4] 575
J'ai parcouru des yeux la cour, Rome, et l'Empire.
Plus j'ai cherché, Madame, et plus je cherche encor
En quelles mains je dois confier ce trésor,
Plus je vois que César, digne seul de vous plaire,
En doit être lui seul l'heureux dépositaire [5], 580
Et ne peut dignement vous confier qu'aux mains
A qui Rome a commis [6] l'empire des humains.
Vous-même, consultez vos premières années [7].
Claudius à son fils les avait destinées ;
Mais c'était en un temps où de l'Empire entier [8] 585
Il croyait quelque jour le nommer l'héritier.
Les Dieux ont prononcé. Loin de leur contredire [9],

1. Effectivement : ce sont les mêmes.
2. Junie est étonnée ; car, de la famille d'Auguste, il ne reste plus que Néron, Britannicus et Plautus.
3. Néron, la narine frémissante, l'œil triomphant, sûr d'une victoire qui ne lui a jamais été disputée, vient de se charmer lui-même en faisant son aveu. Junie répond par un cri d'horreur, en se voilant la face. Néron poursuit, plutôt sur le ton de la colère que sur celui de l'amour.
4. Auquel vous puissiez consentir ; comme dans l'*Avare* de Molière (V, VI) : « Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage. »
5. Ce mot, dont l'usage est aujourd'hui moins fréquent, se rencontre assez souvent dans les tragédies de Racine.
6. *Commettre* est souvent synonyme de *confier ;* c'est ainsi que Racine pourra dire dans le *Prologue* d'*Esther* :

Un roi victorieux
A commis à mes soins ce dépôt precieux.

7. Encore une hardiesse de langage : le souvenir de vos premières années.
8. *Entier* n'est pas précisément une cheville, mais c'est du moins un mot à peu près inutile.
9. *Contredire* s'employait comme verbe neutre au XVIIe siècle ; c'est ce qui ait que Corneille a pu écrire dans l'*Examen du Cid :* « Le seul moyen de leur contredire (*aux rois*) avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire. »

C'est à vous de passer du côté de l'Empire [1].
En vain de ce présent ils m'auraient honoré,
Si votre cœur devait en être séparé ; 590
Si tant de soins [2] ne sont adoucis par vos charmes;
Si, tandis que je donne aux veilles, aux alarmes,
Des jours toujours à plaindre et toujours enviés,
Je ne vais quelquefois respirer à vos pieds [3].
Qu'Octavie à vos yeux ne fasse point d'ombrage [4] : 595
Rome, aussi bien que moi, vous donne son suffrage,
Répudie Octavie, et me fait dénouer
Un hymen que le ciel ne veut point avouer [5].

1. « Le Kain faisait sentir l'ironie et la malignité de Néron dans ses entretiens avec Junie. Il lui faut même une légère teinte de fatuité noble. Néron désire Junie, mais il n'en est pas véritablement amoureux. L'amour n'entre pas dans de pareilles âmes. La vertu, la modestie, la beauté de Junie piquent et enflamment Néron; son orgueil est irrité de la préférence accordée à Britannicus; mais il n'y a, dans la passion de cet empereur pour Junie, ni sentiment, ni tendresse. » (Geoffroy, *Cours de Litt. dram.*, t. VI, p. 233.)

2. De préoccupations, de fatigues.

3. Néron dira à Poppée, dans le drame de Soumet et de Belmontet, qu'il ne désire conserver que sa lyre et le cœur de Poppée (II, III). On peut aussi rapprocher de ce passage la déclaration de Titus à Bérénice au tome IV (p. 36-37) de la *Bérénice* de Segrais : « Peu de mortels ont reçu du ciel et de la fortune plus de caresses que moi. Mais si l'un et l'autre ont toujours secondé les desseins de ce Titus, qui a souhaité l'Empire, et qu'ils y ont fait parvenir, qu'ils ont suscité de traverses à ce Titus, qui avait mis toute sa gloire et tous ses désirs à servir l'adorable Bérénice ! et comme sans doute cette partie a toujours été la meilleure de moi-même, certainement je puis dire, Madame, que toutes les grâces et les faveurs que j'ai reçues d'eux ont moins apporté de joie à mon âme que les rigueurs de Bérénice n'y laissent de troubles et de désordres. »

4. *Faire de l'ombrage*, c'est causer de l'inquiétude, comme dans *Bajazet* (I, I) :

Un visir aux sultans fait toujours quelque ombrage.

5. Approuver, ratifier, comme dans Corneille (*Horace*, III, II) :

Les Dieux n'avoueront point un combat plein de crimes.

Voici la déclaration de Néron dans l'*Arie et Petus* de Gilbert (III, I) :

Si le maître des Dieux qui lance le Tonnerre
Est monarque du ciel, je suis Dieu de la Terre;
Il est armé d'éclairs, et moi de Légions,
Qui rangent sous mes lois toutes les régions ;
Du Tibre jusqu'au Gange, et du Danube au Tage,
Les Peuples et les Rois me rendent leur hommage :
La fortune et l'amour, la gloire et les plaisirs
Courent d'un pas léger où volent mes désirs;
Le divin Apollon de l'Olympe m'inspire ;
Comme le Dieu galant je sais toucher la lyre,
Et pour rendre mon trône et mes jours assorés,
Par lui dans l'avenir mes yeux sont éclairés.
Ainsi je règne en paix, sans craindre aucuns désastres,
Dans un état borné de la Mer et des Astres ;
Mais je n'ay tant de gloire et de félicités,
Que pour en faire part à vos rares beautés ;
Je vous offre mon cœur avecque mon Empire.....
La lettre de divorce est dans Rome commune ;
L'on peut rompre un hymen sans blesser son honneur;
C'est la plus juste Loi qui fait notre bonheur;
Ma flamme, malgré vous, veut vous rendre justice,
Et veut vous élever au rang d'impératrice.

Songez-y donc, Madame, et pesez en vous-même
Ce choix digne des soins d'un prince qui vous aime, 600
Digne de vos beaux yeux trop longtemps captivés [1],
Digne de l'univers à qui vous vous devez [2].

JUNIE.

Seigneur, avec raison je demeure étonnée [3].
Je me vois, dans le cours d'une même journée,
Comme une criminelle amenée en ces lieux ; 605
Et lorsqu'avec frayeur je parais à vos yeux,
Que sur mon innocence à peine je me fie [4],
Vous m'offrez tout d'un coup la place d'Octavie.
J'ose dire pourtant que je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité [5]. 610
Et pouvez-vous, Seigneur, souhaiter qu'une fille
Qui vit presque en naissant éteindre sa famille [6],
Qui dans l'obscurité nourrissant sa douleur,
S'est fait une vertu conforme à son malheur,
Passe subitement de cette nuit profonde 615
Dans un rang qui l'expose aux yeux de tout le monde,
Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté [7],
Et dont une autre enfin remplit la majesté ?

NÉRON.

Je vous ai déjà dit que je la répudie [8].
Ayez moins de frayeur, ou moins de modestie. 620
N'accusez point ici mon choix d'aveuglement ;
Je vous réponds de vous [9] : consentez seulement.
Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire [10] ;
Et ne préférez point à la solide [11] gloire

1. *Captiver* s'emploie rarement dans le sens de : garder prisonnier ; on en trouve toutefois un exemple dans La Fontaine (*On ne s'avise pas*, etc.) :

Il captivait sa femme cependant.

2. Var. — Digne de l'univers à qui vous les devez.
Ce vers a gagné à être refait.
3. Voir *Athalie*, note du vers 414.
4. Quand je prends à peine confiance dans le sentiment de mon innocence.
5. L'*excès d'honneur*, c'est le rang d'impératrice ; l'*indignité*, c'est d'en renverser Octavie.
6. *Eteindre une famille*, c'est n'en laisser vivre aucun membre pour la perpétuer. C'est avec ce sens que Barthélemy dira dans l'*Introduction* (part. II, sect. III) du *Voyage du jeune Anacharsis :* « Les guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignirent un grand nombre de familles. »
7. Puisqu'elle ne paraissait pas même à la cour.
8. Néron, exaspéré de cette résistance douce, mais ferme, devient brutal.
9. Que vous êtes digne du rang que je vous offre.
10. Souvenez-vous du sang dont.....
11. Certaine, assurée.

Des honneurs dont César prétend vous revêtir, 625
La gloire d'un refus, sujet au repentir[1].

JUNIE.

Le ciel connaît, Seigneur, le fond de ma pensée.
Je ne me flatte point[2] d'une gloire insensée :
Je sais de vos présents mesurer la grandeur ;
Mais plus ce rang sur moi répandrait de splendeur, 630
Plus il me ferait honte, et mettrait en lumière
Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière[3].

NÉRON.

C'est de ses intérêts prendre beaucoup de soin,
Madame ; et l'amitié ne peut aller plus loin.
Mais ne nous flattons point, et laissons le mystère[4]. 635
La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère[5] ;
Et pour Britannicus...

JUNIE.

Il a su me toucher,
Seigneur ; et je n'ai point prétendu m'en cacher[6].

1. Il faut à la lecture détacher nettement ce dernier hémistiche, qui est une menace, tout comme le fameux « *Songez-y bien* » de Pyrrhus (*Andromaque*, I, IV).
2. Je ne nourris point l'espoir insensé.

3.
Incipit ipsorum contra te stare parentum
Nobilitas, claramque facem praeferre pudendis.
Omne animi vitium tanto conspectius in se
Crimen habet, quanto major, qui peccat, habetur.

(JUVÉNAL, *Sat.*, VIII, 138-141.)

Pensez bien que ce trône où vous mirent les Cieux,
Vous expose aux regards des hommes et des Dieux,
Que ce haut lieu vous met en butte à la tempête,
Que ce peuple abaissé dont vous foulez la tête
Avec mille yeux ouverts veille à vos actions,
Et qu'on ne lui saurait cacher vos passions.

(LA PINELIÈRE, *Hippolyte*, II, I.)

Enfin la Calprenède faisait dire à Bérénice, femme de Pharnace, dans sa *Mort de Mithridate* (II, II) :

J'abhorre le bonheur que je tiens d'un forfait,
Et je ne puis souffrir l'éclat d'une couronne,
Puisque sa perfidie est ce qui me la donne ;
Je ne veux posseder des sceptres envahis,
Ni succéder aux miens pour les avoir trahis.
Un trône est à priser si sans crime on y monte,
Et j'aime des grandeurs qu'on peut avoir sans honte.

4. Cette phrase se trouvait déjà dans les *Plaideurs* (v. 124).
5. Pradon s'est souvenu de ce passage (*Phèdre et Hippolyte*, III, I) :

Et vous feriez juger à vos sens interdits
Que le Père vous touche ici moins que le Fils.

6. C'est du ton le plus naturel que Junie doit faire cet aveu ; elle a beaucoup moins de retenue qu'Aricie ou Iphigénie : *festivissima omnium puellarum.*

Cette sincérité sans doute est peu discrète [1] ;
Mais toujours de mon cœur ma bouche est l'interprète. 640
Absente de la cour, je n'ai pas dû penser,
Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer [2].
J'aime Britannicus. Je lui fus destinée
Quand l'Empire devait suivre son hyménée.
Mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté, 645
Ses honneurs abolis [3], son palais déserté,
La fuite d'une cour que sa chute a bannie,
Sont autant de liens qui retiennent Junie [4].
Tout ce que vous voyez conspire à [5] vos désirs;
Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs. 650
L'Empire en est pour vous l'inépuisable source ;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course [6],
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul [7]. Quelque ennui qui le presse [8], 655

1. On sait que pendant tout le XVIIe siècle l'*Astrée* fut le code de l'amour et de la morale ; or, dans le roman d'Honoré d'Urfé la principale qualité de la bergère est la discrétion ; jamais elle ne doit avouer qu'elle aime, et, lorsque Sylvandre s'est caché pour surprendre les secrets de Diane, Astrée lui dit avec indignation (II, 149) : « Vous n'eussiez fait une moindre offense de dérober ainsi les secrets de votre maîtresse, que celui qui vola le feu du ciel, et par raison vous n'en devriez pas attendre un moindre châtiment. » On comprend donc que Junie s'excuse de se départir de cette discrétion qui convient aux jeunes filles.

2. Racine, dans *Britannicus*, ne ménage pas les courtisans.

3. Détruits.

4. Dans la *Mort de Mithridate*, de la Calprenède (I, II), Hypsicratée disait à Mithridate vaincu :

> Mon amour change-t-elle avec votre bonheur ?
> Puis-je imiter sans honte un peuple sans honneur ?
> Aimai-je vos grandeurs ou bien votre mérite ?
> Et vous dois-je quitter, lorsqu'un sperche vous quitte ?
> Non, j'ai cheri vos biens, mais seulement pour vous,
> Et si je ne vous perds, je les méprise tous.

5. Concourt à ; Racine dira encore dans *Phèdre* (I, III) :

> Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire.

6. « Geoffroy pense que *course* est ici pour cours, et que Racine a été contraint par la rime. Il est vrai qu'on dit habituellement *le cours des plaisirs*, mais *course* exprime mieux la succession rapide des fêtes de la cour de Néron, et il est probable que le poète a raison contre son critique. » (*Note de M. Geruzez.*)

7. « Une comédienne, qui sait que le respect pour soi-même et le courage sont des bienséances de l'état d'une personne née près du trône, nous la représentera (*Junie*) comme une princesse tendre et ingénue, mais prudente et ferme, qui aime véritablement et qui ne cache point son amour, mais qui veut qu'on croie qu'elle aime moins par faiblesse que par justice et par générosité, et qui fait sentir que si elle laisse échapper son secret, c'est parce qu'elle tient au-dessous d'elle de le dissimuler. » (Molé, *Mémoires*, p. 266.)

8. Sens latin : qui pèse sur lui. Pour *ennui*, voir *Phèdre*, note du vers 255.

Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse [1],
Et n'a pour tous plaisirs, Seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs [2].

NÉRON.

Et ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie [3],
Que tout autre que lui me paierait de sa vie [4]. 660
Mais je garde à ce prince un traitement plus doux [5].
Madame, il va bientôt paraître devant vous.

JUNIE.

Ah! Seigneur, vos vertus m'ont toujours rassurée [6].

NÉRON.

Je pouvais de ces lieux lui défendre l'entrée;
Mais, Madame, je veux prévenir le danger 665
Où son ressentiment le pourrait engager.
Je ne veux point le perdre. Il vaut mieux que lui-même
Entende son arrêt de la bouche qu'il aime [7].
Si ses jours vous sont chers, éloignez-le de vous,
Sans qu'il ait aucun lieu de me croire jaloux. 670
De son bannissement prenez sur vous l'offense;
Et soit par vos discours, soit par votre silence,

1. La construction, bien qu'elle surprenne au premier abord, est tout à fait régulière : personne qui s'intéresse que moi. Sedaine emploiera le même tour dans son *Richard Cœur de lion :*

Et dans le monde il n'est que moi
Qui s'intéresse à ta personne.

2. Ces vers sont fort touchants, mais ils sont alourdis par un nombre considérable de *que* et de *qui : Quelque, qui, que, qui, que quelques, qui, quelquefois.*

3. On se rappelle que la vue des pleurs de Junie a contribué à faire naître le caprice de Néron.

4. Pradon a imité de très près cette scène dans son *Scipion l'Africain* (V, vi) :

ISPERIE.

Vous pouvez disposer de son sort, et peut-être
La haine d'un rival qui vous a combattu...
Mais je soupçonne à tort, Seigneur, votre vertu;
Songez que dans vos fers il n'a pour toutes armes
Que mes tristes soupirs, et que mes faibles larmes.

SCIPION.

Et c'est ce qui me tue. Il cause vos douleurs,
Ce trop heureux amant, il fait couler vos pleurs,
Il coûte des soupirs qui sont dignes d'envie,
Madame, et je voudrais les payer de ma vie.

5. Les pleurs de Junie ont achevé de transporter Néron ; il se précipite vers elle, puis il se retient encore :

Mais je garde à ce prince un traitement plus doux.

6. Ce vers n'est point une flatterie : Junie vient de nous prouver qu'elle ne sait point s'abaisser jusque-là ; mais rappelons-nous que Néron a débuté par *trois ans de vertus.*

7. Néron tient Junie par le bras : il est penché sur elle, haletant, les yeux dans les siens, et c'est avec le ton de la caresse et de la convoitise qu'il lui donne le plus cruel des ordres.

Du moins par vos froideurs, faites-lui concevoir
Qu'il doit porter ailleurs ses vœux et son espoir [1].

JUNIE.

Moi ! que je lui prononce un arrêt si sévère ! 675
Ma bouche mille fois lui jura le contraire.
Quand même jusque-là je pourrais me trahir [2],
Mes yeux lui défendront, Seigneur, de m'obéir.

NÉRON.

Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame.
Renfermez votre amour dans le fond de votre âme. 680
Vous n'aurez point pour moi de langages secrets :
J'entendrai des regards [3] que vous croirez muets ;

1. Dans le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne (II, VIII), Philippe II, épris de Dona Florinde, fiancée de son frère, lui ordonne de rompre son mariage :

« Et vous lui direz que de votre pleine et entière volonté vous renoncez à cette union.

DONA FLORINDE.

Jamais...

PHILIPPE II.

Vous hésitez !

DONA FLORINDE.

Non, je n'hésite pas, jamais ! Moi m'y résoudre ! mais ce serait me jouer à plaisir du désespoir de Don Juan, mais je le tromperais, mais je mentirais, Sire, et le roi ne peut pas me commander ce que Dieu lui défend à lui-même.

PHILIPPE II.

Vous l'aimez donc avec une bien aveugle passion ?

DONA FLORINDE.

De toute la puissance de mon âme, plus que je ne peux le dire, plus que je ne pouvais l'imaginer quand il était heureux.

PHILIPPE II.

Et vous voulez que je l'épargne ?

DONA FLORINDE.

C'est votre clémence qui le veut, c'est votre justice. Que lui reprochez-vous, Sire ? De quoi est-il coupable ?

PHILIPPE II.

Il vous aime, il s'est fait aimer!... Ah ! croyez-moi, il a commis le plus grand et le plus impardonnable des crimes, le seul qui n'admette pas de grâce. Un cloître n'a point assez d'austérités pour l'en punir, les cachots n'ont point assez d'entraves ; tout son sang versé goutte à goutte ne suffirait pas pour l'expier.

DONA FLORINDE.

Son sang !.... juste ciel !.... Que dites-vous ?

PHILIPPE II.

Vous m'avez entendu, vous savez qui je suis et ce que je peux : hésitez-vous encore ? »

2. Parler contre mes sentiments ; Corneille, dans *Nicomède* (III, II), avait dit, à peu près avec le même sens :

Ce sont des sentiments que je ne puis trahir ;
Je ne veux point de Rois qui sachent obéir.

3. Encore une hardiesse heureuse d'expression.

Et sa perte[1] sera l'infaillible salaire
D'un geste ou d'un soupir échappé pour lui plaire[2].

JUNIE.

Hélas ! si j'ose encor former quelques souhaits, 685
Seigneur, permettez-moi de ne le voir jamais.

SCÈNE IV.

NÉRON, JUNIE, NARCISSE.

NARCISSE.

Britannicus, Seigneur, demande la Princesse[3] :
Il approche.

NÉRON.

Qu'il vienne[4].

JUNIE.

Ah ! Seigneur.

NÉRON.

Je vous laisse.
Sa fortune[5] dépend de vous plus que de moi.
Madame, en le voyant, songez que je vous voi[6]. 690

1. Quand il est dédaigné, l'amour devient fureur.
(De Belloy, *le Siège de Calais*, III, II.)

2. Voltaire, pour qui la déclamation et l'emphase étaient inséparables de toute bonne tragédie, a dit dans la *Préface du Triumvirat* (éd. Beuchot, VIII, 80) : « Si Néron n'avait pas la puérilité de se cacher derrière une tapisserie pour écouter l'entretien de Britannicus et de Junie, et si le Ve acte pouvait être plus animé, cette pièce serait celle qui plairait le plus aux hommes d'État et aux esprits cultivés. » Cette scène n'est-elle pas très dramatique dans sa simplicité même, par l'idée du danger qui menace Britannicus et Junie? Quelle situation que celle de Junie, condamnée à désespérer elle-même celui qui n'a plus qu'elle au monde, forcée de faire son malheur ! Les effets sont terribles, et le moyen est digne de Néron : pourquoi donc condamner cette scène ?

3. On a dit que la vue de Narcisse devait révéler sa trahison à Junie. Remarquons qu'il annonce ici simplement Britannicus, et que d'ailleurs Junie concevra plus tard de vagues soupçons sur Narcisse. — On ne donnait le nom de *princesse* qu'à la femme de César. Le *prince* était le premier sénateur inscrit sur la liste, et cet honneur revenait de droit à l'Empereur.

4. C'est en regardant Junie que Néron prononce ces mots, du ton dont on prononce un arrêt.

5. Son destin, son sort.

6. Voir la note du vers 341. — Le sociétaire de la Comédie Française, qui joue actuellement Néron avec un art consommé, a ici une très belle sortie : Junie s'est jetée à ses pieds avec un cri terrible : *Ah! Seigneur!* Néron lui crie avec une explosion de fureur : *Madame, en le voyant.....* puis, après un silence, d'un ton glacé : *songez que je vous voi.*

SCÈNE V.

JUNIE, NARCISSE.

JUNIE.

Ah! cher Narcisse, cours au-devant de ton maître;
Dis-lui[1]... Je suis perdue! et je le vois paroître.

SCÈNE VI.

BRITANNICUS, JUNIE, NARCISSE.

BRITANNICUS.

Madame, quel bonheur me rapproche de vous?
Quoi? je puis donc jouir d'un entretien si doux[2]?
Mais parmi ce plaisir quel chagrin me dévore[3]! 695
Hélas! puis-je espérer de vous revoir encore?
Faut-il que je dérobe, avec mille détours[4],
Un bonheur que vos yeux m'accordaient tous les jours[5]?
Quelle nuit! quel réveil! Vos pleurs, votre présence
N'ont point de ces cruels désarmé l'insolence? 700

1. Junie n'a même pas le temps de prévenir Narcisse, qu'elle croit ignorer tout.

2. Madame, quel plaisir de voir ce que l'on aime!
Je n'osais espérer, mais puisqu'il m'est permis,
Je veux pardonner tout à mes fiers ennemis;
Dans un moment si doux, partagez-vous ma joie?
Roxane et Perdiccas souffrent que je vous voie.

(PRADON, *Statira*, IV, IV.)

3. En dépit de quelques critiques jaloux, Racine n'a pas été incorrect, en donnant au mot *parmi* un régime au singulier. Il n'a fait que se conformer au sens étymologique : par le milieu de. La littérature du XVIIe siècle fournit de nombreux exemples de cette construction :

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,

(CORNEILLE, *Polyeucte*, I, III.

Force moutons parmi la plaine.
(LA FONTAINE, *Fables*, XI, I.)

« D'où lui venait, parmi une telle agitation, une si grande tranquillité? » (BOSSUET, *Panég. de saint Georges*, 11.)

4. Ruses, habiletés, comme dans *Alexandre* (IV, I) :

Et pourquoi te cachais-je avec tant de détours
Un secret si fatal au repos de tes jours?

5. Voilà déjà un vers qui, à cause de Néron, désespère Junie.

Que faisait votre amant? Quel démon [1] envieux
M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux?
Hélas! dans la frayeur dont vous étiez atteinte,
M'avez-vous en secret adressé quelque plainte?
Ma Princesse [2], avez-vous daigné me souhaiter? 705
Songiez-vous aux douleurs que vous m'alliez coûter?...
Vous ne me dites rien? Quel accueil! Quelle glace [3]!
Est-ce ainsi que vos yeux consolent ma disgrâce [4]?
Parlez. Nous sommes seuls. Notre ennemi trompé,
Tandis que je vous parle, est ailleurs occupé [5]. 710
Ménageons les moments de cette heureuse absence.

JUNIE.

Vous êtes en des lieux tout pleins de sa puissance.
Ces murs mêmes, Seigneur, peuvent avoir des yeux [6],
Et jamais l'Empereur n'est absent de ces lieux [7].

BRITANNICUS.

Et depuis quand, Madame, êtes-vous si craintive?
Quoi? déjà votre amour souffre qu'on le captive [8]? 715
Qu'est devenu ce cœur qui me jurait toujours
De faire à Néron même envier nos amours [9]?
Mais bannissez, Madame, une inutile crainte.
La foi [10] dans tous les cœurs n'est pas encore éteinte; 720
Chacun semble des yeux [11] approuver mon courroux;

1. Quelle divinité.
2. Ces locutions nous semblent aussi ridicules aujourd'hui qu'un chapeau qui n'est plus de mode; il faut se garder de juger un auteur sur des détails de ce genre.
3. Voir *Phèdre*, note du vers 1374.
4. *Glace* et *disgrâce* ne riment pas bien ensemble.
5. Si Junie n'était pas affolée de terreur, elle remarquerait la contenance embarrassée de Narcisse, de qui Britannicus tient ces renseignements, et que Junie a vu parler à Néron.
6. « Etiam muta atque inanima, tectum et parietes, circumspectabantur. » (Tacite, *Annales*, IV, LXIX.)
7. La terreur est le seul sentiment qui parle à l'âme de Junie; au lieu d'obéir à l'empereur, et de signifier à Britannicus de ne plus reparaître en sa présence, elle ne songe qu'à abréger un entretien cruel.
8. *Captiver* a ici le sens de soumettre, comme dans ces vers de Malherbe (V, 28):

Que chacun sous telle puissance
Captive son obéissance.

9. Remarquez l'extrême habileté de ces vers. Ils affligent Britannicus, qui voit que ce souvenir laisse Junie insensible; ils désespèrent Junie, qui s'attend à chaque seconde à voir paraître Néron en fureur; ils déchirent le cœur du tyran, qui acquiert la certitude absolue que Junie ne l'aimera jamais.
10. La fidélité. Voir le vers 326.
11. On n'ose pas encore donner une approbation verbale aux menées de Britannicus.

La mère de Néron se déclare pour nous [1].
Rome, de sa conduite elle-même offensée...

JUNIE.

Ah! Seigneur, vous parlez contre votre pensée [2].
Vous-même, vous m'avez avoué mille fois 725
Que Rome le louait d'une commune voix :
Toujours à sa vertu vous rendiez quelque hommage.
Sans doute la douleur vous dicte ce langage.

BRITANNICUS.

Ce discours me surprend, il le faut avouer.
Je ne vous cherchais pas pour l'entendre louer. 730
Quoi? pour vous confier la douleur qui m'accable,
A peine je dérobe un moment favorable,
Et ce moment si cher, Madame, est consumé
A louer l'ennemi dont je suis opprimé?
Qui vous rend à vous-même, en un jour, si contraire [3]? 735
Quoi? même vos regards ont appris à se taire [4]?
Que vois-je? vous craignez de rencontrer mes yeux?
Néron vous plairait-il? vous serais-je odieux [5]?
Ah! si je le croyais... Au nom des Dieux, Madame,
Éclaircissez le trouble où vous jetez mon âme. 740
Parlez. Ne suis-je plus dans votre souvenir?

1. Ces révélations sont précieuses pour Néron. Lorsque, tout à l'heure, il va reparaître, il ne parlera que de son amour; c'est que ce caprice domine en lui pour l'instant toute autre préoccupation; mais il a entendu ce vers, qui hâtera l'arrêt de mort de Britannicus, et celui d'Agrippine.

2. Junie, par un habile détour, sans désobéir à Néron, puisque faire son éloge, c'est désoler Britannicus, va essayer de sauver son amant, en lui prêtant un langage qu'il n'a jamais tenu.

3. Si opposée à, si différente de. Ce vers doit être suivi d'un court silence, pendant lequel Britannicus a pris la main de Junie, et a fixé ses yeux sur les siens.

4. La Harpe croit que ce beau vers a été inspiré à Racine par un vers d'Ovide (*Héroïdes*, II, 51) :

Credidimus lacrymis ; an et hæ simulare docentur ?

Par un mouvement tout naturel, Junie, à qui la vue de Britannicus désolé va arracher des larmes, détourne ses regards pour lui cacher ses pleurs furtifs. Britannicus se figure qu'elle agit ainsi par contrainte et par ennui. Il y a peu de situations plus dramatiques au théâtre. Il pourrait être curieux de rapprocher cette scène d'un acte presque entier des *Noces d'Attila*, de M. de Bornier.

5. Bidar, dans son *Hippolyte*, a deux fois imité ce passage (I, II.) :

Vous serais-je odieux ?

Ai-je quelque rival? . . . . . ,
Quoi ? Sans me regarder ! Ai-je offensé vos yeux?
Que vois-je? J'ai failli, je deviens odieux!

JUNIE.

Retirez-vous, Seigneur ; l'Empereur va venir [1].

BRITANNICUS.

Après ce coup, Narcisse, à qui dois-je m'attendre [2] ?

SCÈNE VII.

NÉRON, JUNIE, NARCISSE.

NÉRON.

Madame...

JUNIE.

Non, Seigneur, je ne puis rien entendre [3].
Vous êtes obéi. Laissez couler du moins 745
Des larmes dont ses yeux ne seront pas témoins [4].

SCÈNE VIII.

NÉRON, NARCISSE.

NÉRON.

Hé bien ! de leur amour tu vois la violence,
Narcisse ; elle a paru jusque dans son silence.
Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer ;
Mais je mettrai ma joie à le désespérer. 750

1. Junie, à bout de forces, incapable de cacher plus longtemps ses larmes, et terrifiée de la menace que vient de proférer Britannicus :

Ah ! si je le croyais !..

ne songe plus qu'à l'écarter au plus vite.

2. Sur qui dois-je compter ? La Fontaine a aussi employé cette expression qui est peu commune :

T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur.'
(*Fables*, XI, III.)

« *S'attendre*, avec le sens d'espérer, compter, serait inintelligible, si on ne connaissait pas à *attendre* un autre sens que celui qu'il a aujourd'hui. Ce verbe signifiait aussi faire attention, ce qui en est le sens propre. *S'attendre*, c'est donc s'appliquer à, tendre son esprit à, et de là la signification dérivée dont il s'agit. » (Littré.)

3. Les larmes de Junie, longtemps contenues, éclatent. Elle ne peut pas plus écouter Néron que Britannicus.

4. Il est des Junie qui sortent en hurlant. Les cris ne sont pas toujours le signe de la puissance dramatique. — « Il y a beaucoup d'adresse à ne point laisser Junie en scène avec Néron ; cette princesse n'aurait pu qu'éclater en reproches qui n'auraient produit d'autre effet que de démentir son caractère de douceur et d'honnêteté, et irriter Néron davantage. » (Luneau de Boisjermain.)

Je me fais de sa peine une image charmante [1],
Et je l'ai vu douter du cœur de son amante.
Je la suis. Mon rival t'attend pour éclater [2].
Par de nouveaux soupçons, va, cours le tourmenter;
Et tandis qu'à mes yeux on le pleure, on l'adore, 755
Fais-lui payer bien cher un bonheur qu'il ignore [3].

NARCISSE, seul.

La fortune t'appelle une seconde fois,
Narcisse; voudrais-tu résister à sa voix?
Suivons jusques au bout ses ordres favorables;
Et pour nous rendre heureux, perdons les misérables [4]. 760

1. Voilà pourquoi Racine a rendu Néron amoureux : c'est la passion qui réveille tous les mauvais instincts endormis dans son cœur.

2. *Éclater*, c'est ici manifester bruyamment sa douleur, son indignation, comme dans les *Femmes savantes* de Moliere (II, VII) :

Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je lève le masque et decharge ma rate.

3. Tel est le résultat de la ruse de Néron : Britannicus, Junie et lui-même sont désespérés.

4. Photin disait, dans le *Pompée* de Corneille (I, I) :

Déclarez-vous pour eux (*les Dieux*),
Et pour leur obeir perdez les malheureux.

« Nous avons toujours remarqué qu'à cet endroit l'acteur chargé du rôle de Narcisse ne peut se faire entendre, à cause des murmures du spectateur indigné; c'est qu'on souffre toujours avec peine un homme qui n'est méchant que pour le plaisir de l'être. Que Néron amoureux soit cruel, on le supporte aisément; sa passion est une espèce d'excuse; mais que Narcisse, dans l'espérance très incertaine de s'élever, se détermine à faire périr deux infortunés, cela révolte. » (LUREAU DE BOISJERMAIN.) On coupe aujourd'hui ces vers à la représentation. Louis Racine et La Harpe nous disent qu'il en était souvent ainsi de leur temps.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I[1].

NÉRON, BURRHUS[2].

BURRHUS.

Pallas obéira, Seigneur.

NÉRON.

Et de quel œil
Ma mère a-t-elle vu confondre son orgueil[3] ?

BURRHUS.

Ne doutez point, Seigneur, que ce coup ne la frappe,
Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe[4].
Ses transports dès longtemps commencent d'éclater[5] : 765
A d'inutiles cris puissent-ils s'arrêter !

NÉRON.

Quoi ? de quelque dessein la croyez-vous capable[6] ?

BURRHUS.

Agrippine, Seigneur, est toujours redoutable.
Rome et tous vos soldats révèrent ses aïeux[7] ;
Germanicus son père est présent à leurs yeux. 770
Elle sait son pouvoir ; vous savez son courage ;
Et ce qui me la fait redouter davantage,
C'est que vous appuyez vous-même son courroux,
Et que vous lui donnez des armes contre vous.

NÉRON.

Moi, Burrhus ?

1. Racine a ici supprimé une scène ; nous la donnons à la fin de la tragédie.
2. Burrhus, qui revient de chez Pallas, n'entre pas du même côté que Néron, qui sort de ses appartements.
3. Voir *Athalie*, note du vers 847.
4. *S'échapper en reproches*, c'est : se laisser aller à des reproches. Cahuliau écrira dans une pièce de vers adressée *A Madame de Lassay :*

Parmi les verres et les pots,
On vit ce maître de la terre
S'échappant en joyeux propos.

5. *Éclater;* voir la note du vers 753. — *Dès longtemps*, c'est-à-dire : depuis longtemps. — *Transport*, voir la note du vers 1515.
6. C'est avec frayeur que Néron pose cette question : il est encore plus lâche que cruel.
7. Var. — Rome et tous vos soldats honorent ses aïeux (1670.)

BURRHUS.

Cet amour, Seigneur, qui vous possède [1]... 775

NÉRON.

Je vous entends [2], Burrhus : le mal est sans remède :
Mon cœur s'en est plus dit que vous ne m'en direz [3].
Il faut que j'aime enfin.

BURRHUS.

Vous vous le figurez,
Seigneur ; et, satisfait de quelque résistance,
Vous redoutez un mal faible dans sa naissance. 780
Mais si dans son devoir votre cœur affermi [4]
Voulait ne point s'entendre avec son ennemi ;
Si de vos premiers ans vous consultiez la gloire [5] ;
Si vous daigniez, Seigneur, rappeler la mémoire
Des vertus d'Octavie, indignes de ce prix [6], 785
Et de son chaste amour vainqueur de vos mépris [7] ;
Surtout si de Junie évitant la présence,
Vous condamniez vos yeux à quelques jours d'absence :
Croyez-moi, quelque amour qui semble vous charmer,
On n'aime point, Seigneur, si l'on ne veut aimer [8]. 790

1. Qui s'est emparé de vous. Racine dira encore dans *Athalie*, II, v :

Mais de ce souvenir mon âme possédée.

2. Je vous comprends; de même dans *Athalie*, v. 668.
3. Le héros disait dans l'*Astrate* de Quinault :

Pour combattre en secret le mal dont je soupire.
Je me suis dit cent fois tout ce qu'on peut se dire ;
Tout ce qu'on peut tenter, je l'ai fait jusqu'ici ;
Du moins mon faible cœur se l'est fait croire ainsi.
Mais s'il faut dire tout, contre un mal qui sait plaire
On ne fait pas toujours tout ce que l'on croit faire ;
Et pour se reprocher un crime qu'on chérit,
Pour peu que l'on se dise, on croit s'être tout dit.

Phèdre répondra aussi à sa Nourrice, dans l'*Hippolyte* de Bidar (I, III) :

Je me suis dit cent fois tout ce que tu me dis.

4. Var. — Mais si dans sa fierté votre cœur affermi (1670 et 1676).
5. Voir le vers 583.
6. Sens latin : qui ne méritaient pas un tel prix. Racine avait écrit déjà dans *la Thébaïde* (III, III) :

Ménecée, en un mot, digne frère d'Hémon,
Et trop indigne aussi d'être fils de Créon.

7. Qui survit à vos mépris.
8. Sénèque (*Octavie*, 552-556) disait à Néron :

Vis magna mentis, blandus atque animi calor
Amor est ; juventa gignitur, luxu, otio
Nutritur, inter lætæ fortunæ bona.
Quem si fovere atque alere desistas, cadit,
Brevique vires perdit exstinctus suas.

D'après Xiphilin, Burrhus déclara à Néron que, selon la formule du da

NÉRON.

Je vous croirai, Burrhus, lorsque dans les alarmes
Il faudra soutenir la gloire de nos armes,
Ou lorsque plus tranquille, assis [1] dans le sénat,
Il faudra décider du destin de l'Etat :
Je m'en reposerai sur votre expérience [2]. 795
Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science,
Burrhus ; et je ferais quelque difficulté
D'abaisser jusque-là votre sévérité.
Adieu. Je souffre trop, éloigné de Junie [3].

SCÈNE II.

BURRHUS, seul.

Enfin, Burrhus, Néron découvre son génie [4]. 800
Cette férocité [5] que tu croyais fléchir
De tes faibles liens est prête à s'affranchir [6].
En quels excès peut-être elle va se répandre !
O Dieux ! en ce malheur quel conseil dois-je prendre ?
Sénèque, dont les soins me devraient soulager, 805

vorce : *res tuas tibi habe*, il devait rendre l'empire, en renvoyant Octavie.

1. Grammaticalement, ce participe se rapporte à un pronom sous-entendu dans le vers suivant.

2. Voir *Phèdre*, note du vers 1592.

3. Burrhus vient de conseiller à Néron d'essayer si l'absence ne le guérirait pas de son amour; comme réponse, Néron lui annonce qu'il va voir Junie. Tout ce couplet doit être dit sur le ton de la plus fine ironie. Néron parlait beaucoup plus durement à Sénèque dans l'*Octavie* (588-589), quand son gouverneur le voulait détourner de l'hymen de Poppée :

> Desiste tandem, jam gravis nimium mihi,
> Instare; liceat facere quod Seneca improbat.

4. Var. — Hé bien, Burrhus, Néron découvre son génie (1670).

5. Encore un mot qui est pris dans le sens latin : violence, arrogance.

6. Ce court monologue est d'une grande utilité; il éclaire complètement le rôle de Burrhus, et il sert à résumer l'impression que nous a donnée de Néron l'acte précédent : « Lorsqu'à travers le prestige de quelques signes de vertu, Sénèque et Burrhus eurent démêlé dans Néron un germe de cruauté et d'autres vices prêts à éclore, ils s'occupèrent, sinon à l'étouffer, du moins à en retarder le développement. Mais cette funeste découverte, ils ne tardèrent pas à la faire. On lit dans le vieux scoliaste de Juvénal que Sénèque disait en confidence à ses amis que le lion reviendrait promptement à sa férocité naturelle, s'il lui arrivait une fois de tremper sa langue dans le sang. Ils se déterminèrent donc à élever, à rester à côté d'une bête féroce. » (Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, XLVI.)

Occupé loin de Rome, ignore ce danger [1].
Mais quoi ? si, d'Agrippine excitant la tendresse,
Je pouvais... La voici : mon bonheur me l'adresse [2].

SCÈNE III.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

AGRIPPINE.

Hé bien ! je me trompais, Burrhus, dans mes soupçons [3] ?
Et vous vous signalez par d'illustres leçons ! 810
On exile Pallas, dont le crime peut-être
Est d'avoir à l'Empire élevé votre maître.
Vous le savez trop bien. Jamais, sans ses avis,
Claude, qu'il gouvernait, n'eût adopté mon fils.
Que dis-je ? A son épouse on donne une rivale ; 815
On affranchit Néron de la foi conjugale.
Digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs,
Choisi pour mettre un frein à ses jeunes ardeurs,
De les flatter lui-même, et nourrir dans son âme
Le mépris de sa mère et l'oubli de sa femme [4] ! 820

BURRHUS.

Madame, jusqu'ici c'est trop tôt m'accuser [5].
L'Empereur n'a rien fait qu'on ne puisse excuser.
N'imputez qu'à Pallas un exil nécessaire :
Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire [6] ;
Et l'Empereur ne fait qu'accomplir à regret 825
Ce que toute la cour demandait en secret.
Le reste est un malheur qui n'est point sans ressource [7] :
Des larmes d'Octavie on peut tarir la source.

1. Racine a repris ces deux vers dans la scène qu'il avait supprimée d'après les conseils de Boileau, et que nous reproduisons à la fin de la tragédie.
2. Jamais, pendant la durée de la pièce, Agrippine n'écoutera Burrhus ; aussi l'infortuné va-t-il sortir sans avoir pu rien lui dire de ce qu'il voulait lui communiquer.
3. C'est Burrhus qui a été chargé de porter à Pallas l'ordre d'exil, et Pallas était le dernier appui d'Agrippine ; aussi arrive-t-elle furieuse.
4. Mademoiselle Dumesnil nous apprend elle-même dans ses *Mémoires* (p. 157) qu'elle « mettait une nuance admirable d'ironie dans ces vers ».
5. Fidèle à son caractère, Burrhus va défendre celui qu'on accuse, bien qu'il ne l'approuve point. Il va essayer de calmer Agrippine, pour l'amener où il veut la conduire.
6. « Ferebatur (*Nero*), degrediente eo magnâ prosequentium multitudine, non absurde dixisse ire Pallantem ut ejuraret. » (Tacite, *Annales*, XIII, xiv.)
7. Qu'on peut encore réparer.

Mais calmez vos transports [1]. Par un chemin plus doux
Vous lui pourrez plutôt ramener son époux : 830
Les menaces, les cris, le rendront plus farouche [2].

AGRIPPINE.

Ah! l'on s'efforce en vain de me fermer la bouche.
Je vois que mon silence irrite vos dédains [3] ;
Et c'est trop respecter l'ouvrage de mes mains [4].
Pallas n'emporte pas [5] tout l'appui d'Agrippine : 835
Le ciel m'en laisse assez pour venger ma ruine.
Le fils de Claudius commence à ressentir [6]
Des crimes dont je n'ai que le seul repentir [7].
J'irai, n'en doutez point, le montrer à l'armée,
Plaindre aux yeux des soldats son enfance opprimée, 840
Leur faire, à mon exemple, expier leur erreur.
On verra d'un côté le fils d'un Empereur
Redemandant la foi jurée à sa famille,
Et de Germanicus on entendra la fille ;
De l'autre, l'on verra le fils d'Énobarbus [8], 845
Appuyé de Sénèque et du tribun Burrhus,
Qui tous deux de l'exil rappelés par moi-même,

1. Voir la note du vers 765.
2. Il y a ici une comparaison discrètement indiquée. Un cheval *farouche* est un cheval ombrageux, difficile.
3. Rend plus vifs.
4. L'empereur, qu'elle a élevé sur le trône, et les gouverneurs, qu'elle a jadis placés auprès de lui.
5. Avec lui.
6. Témoigner du ressentiment pour, éprouver le désir de se venger ; comme dans *la Thébaïde* (I, v) :

Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure.

7. Si elle en avait le fruit, le repentir pour elle ne serait plus que peu de chose. Tout ce morceau est imité de Tacite. « Demoto cura rerum Pallante, præceps post hæc Agrippina ruere ad terrorem et minas. Neque principis auribus abstinere, quominus testaretur, « adultum jam esse Britannicum, veram dignamque stirpem suscipiendo patris imperio, quod insitus et adoptivus per injurias matris exerceret. Non abnuere se quin cuncta infelicis domus mala patefierent, suæ inprimis nuptiæ, suum veneficium. Id solum Diis et sibi provisum, quod viveret privignus. Iturum eum illo in castra. Audiretur hinc Germanici filia. inde vilis rursus Burrhus et exsul Seneca ; trunca scilicet manu, et professoria lingua, generis humani regimen expostulantes. Simul intendere manus, aggerere probra, consecratum Claudium, infernos Silanorum manes invocare. et tot irrita facinora. » (*Annales*, XIII, XIV.)
8. Irritée contre son fils, Agrippine ne l'appelle plus que le fils d'Enobarbus (*Annales*, XIII, XIV). Suétone (*Néron*, I) raconte ainsi l'origine du surnom d'Enobarbus. Un jour, dans la campagne, les Dioscures ordonnèrent à L. Domitius d'annoncer au sénat une victoire dont la nouvelle n'était pas encore officielle. Pour le persuader, ils passèrent leurs mains sur sa joue, et, de noire qu'elle était, sa barbe devint cuivrée. Presque tous ses descendants eurent, comme Néron, la barbe de cette couleur, ce qui était à Rome une rareté.

Partagent à mes yeux[1] l'autorité suprême.
De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit :
On saura les chemins par où je l'ai conduit. 850
Pour rendre sa puissance et la vôtre odieuses,
J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses :
Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même[2].

BURRHUS.

Madame, ils ne vous croiront pas.
Ils sauront récuser[3] l'injuste stratagème 855
D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même.
Pour moi, qui le premier secondai vos desseins,
Qui fis même jurer l'armée entre ses mains[4],
Je ne me repens point de ce zèle sincère.
Madame, c'est un fils qui succède à son père. 860
En adoptant Néron, Claudius par son choix
De son fils et du vôtre a confondu[5] les droits.
Rome l'a pu choisir. Ainsi, sans être injuste,
Elle choisit Tibère adopté par Auguste[6] ;
Et le jeune Agrippa, de son sang descendu[7], 865
Se vit exclus[8] du rang vainement prétendu[9].

1. C'est sur ces mots : *à mes yeux*, qu'il faut appuyer à la lecture.

2. Mademoiselle Favart avait compris que, dans ce rôle, il fallait réserver pour les deux derniers actes les grands éclats de voix. Aussi disait-elle lentement ces derniers vers en s'avançant sur Burrhus, et c'était lorsqu'elle était tout près de lui qu'elle prononçait les deux derniers mots d'une voix basse et menaçante à la fois. Voici ce que dit Suétone (*Claude*, XLIV) au sujet du meurtre de Claude : « Agrippina boletum medicatum avidissimo ciborum talium obtulerat. Etiam de subsequentibus diversa fama est. Multi statim, hausto veneno, obmutuisse aiunt, excruciatumque doloribus nocte tota, defecisse prope lucem. Nonnulli inter initia consopitum, deinde cibo affluente evomuisse omnia, repetitumque toxico, incertum pultine addito, quum velut exhaustum refici cibo oporteret, an immisso per clystorem, ut quasi abundantia laboranti etiam hoc genere egestionis subveniretur. »

3. Voir *les Plaideurs*, note du vers 722.

4. Voir la note du vers 1194.

5. Identifié, comme dans le *Pompée* de Corneille (II, III) :

..... Dans vos intérêts n'en confondez point d'autres

6. Rome ne choisit pas Tibère : elle l'accepta sans rien dire.

7. Du sang d'Auguste. M. Julius Agrippa Postumus était fils de M. Vipsanius Agrippa et de la première Julie. Livie avait obtenu par ses artifices qu'Auguste reléguât dans l'île de Planasie ce jeune homme qui était, dit Tacite, d'une ignorance grossière et stupidement orgueilleux de la force de son corps. Le meurtre d'Agrippa fut le premier crime du règne de Tibère.

8. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, on disait *exclus*, *excluse*, aussi bien que *exclu*, *exclue;* nous en avons un exemple dans *Bajazet* (III, III) :

Pourquoi de ce conseil moi seule suis-je excluse?

9. Peut-être, par cet hémistiche, qui est vague, Racine fait-il allusion à la visite secrète qu'Auguste fit à Agrippa dans l'île de Planasie. — Voir *Phèdre*, note du vers 1267.

Sur tant de fondements sa puissance établie[1]
Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie ;
Et s'il m'écoute encor, Madame, sa bonté
Vous en fera bientôt perdre la volonté[2]. 870
J'ai commencé, je vais poursuivre mon ouvrage.

SCÈNE IV.

AGRIPPINE, ALBINE.

ALBINE.

Dans quel emportement la douleur vous engage,
Madame! l'Empereur puisse-t-il l'ignorer[3]!

AGRIPPINE.

Ah! lui-même à mes yeux puisse-t-il se montrer!

ALBINE.

Madame, au nom des Dieux, cachez votre colère. 875
Quoi? pour les intérêts de la sœur ou du frère,
Faut-il sacrifier le repos de vos jours?
Contraindrez-vous César jusque dans ses amours?

AGRIPPINE.

Quoi? tu ne vois donc pas jusqu'où l'on me ravale[4],
Albine? C'est à moi qu'on donne une rivale[5]. 880
Bientôt, si je ne romps ce funeste lien[6],
Ma place est occupée, et je ne suis plus rien.
Jusqu'ici d'un vain titre Octavie honorée,
Inutile à la cour, en était ignorée :

1. Sur d'éclatants succès ma puissance établie, etc.
(*Athalie*, II, v.)

2. Burrhus, à la fin de cet acte, prouvera qu'il est sincère. Remarquez qu'ici, comme dans sa première entrevue avec Agrippine, Burrhus commence par justifier Néron, et ne laisse qu'à la fin entrevoir à la mère de l'empereur la faible part qu'il a eue dans les conseils du maître.

3. Albine pourrait dire à Agrippine ce que la confidente d'Arie disait à sa maîtresse dans l'*Arie et Petus* de Gilbert (IV, III) :

Vous vous perdrez, Madame, en voulant vous venger.

4. *Ravaler* a, au moral, le sens de : déprimer, abaisser. Boileau écrira dans l'*Epître à Racine* :

Un flot de vains auteurs follement le ravale.

Ce mot vient du sens premier de *avaler*, qui était : faire descendre.

5. C'est au sujet de l'affranchie Acté qu'Agrippine dans Tacite (*Annales*, XIII, XII) prononce ces paroles : « Agrippina libertam æmulam, nurum ancillam, aliaque eundem in modum muliebriter fremere. »

6. *Funeste* est pris ici dans son sens étymologique : qui amène la mort, la ruine.

Les grâces, les honneurs par moi seule versés 885
M'attiraient des mortels les vœux intéressés.
Une autre de César a surpris la tendresse :
Elle aura le pouvoir d'épouse et de maîtresse[1].
Le fruit de tant de soins, la pompe des Césars,
Tout deviendra le prix d'un seul de ses regards. 890
Que dis-je? l'on m'évite, et déjà délaissée...
Ah! je ne puis, Albine, en souffrir la pensée.
Quand je devrais du ciel hâter l'arrêt fatal[2],
Néron, l'ingrat Néron... Mais voici son rival.

SCÈNE V.

BRITANNICUS, AGRIPPINE, NARCISSE, ALBINE.

BRITANNICUS.

Nos ennemis communs ne sont pas invincibles[3], 895
Madame : nos malheurs trouvent des cœurs sensibles[4].
Vos amis et les miens, jusqu'alors si secrets,
Tandis que nous perdions le temps en vains regrets,
Animés du courroux qu'allume l'injustice,
Viennent de confier leur douleur à Narcisse[5]. 900
Néron n'est pas encor tranquille possesseur
De l'ingrate qu'il aime au mépris de ma sœur.
Si vous êtes toujours sensible à son injure[6],
On peut dans son devoir ramener le parjure.
La moitié du sénat s'intéresse pour nous[7], 905
Sylla, Pison, Plautus[8]...

1. Ces vers font pressentir les criminels desseins que les historiens latins ont attribués à Agrippine.

2. C'est ce qu'elle va faire en effet : « Hunc sui finem multos ante annos credideraat Agrippina contempserat que ; nam consulenti super Nerone responderunt Chaldæi fore ut imperaret, matremque occideret ; atque illa : « Occidat, inquit, dum imperet. » (Tacite, *Annales*, XIV, ix.)

3. On le voit, Britannicus identifie habilement sa cause avec celle d'Agrippine.

4. « Nemo adeo expers misericordiæ fuit, quem non Britannici fortunæ mœror officeret. » (Tacite, *Annales*, XII, xxvi.)

5. Le spectateur sait immédiatement à quoi s'en tenir ; Narcisse berce de fausses espérances Britannicus et Agrippine pour les amener à se déclarer, c'est-à-dire à se perdre.

6. A l'injure faite à ma sœur.

7. Fidèle à ce qu'il s'était promis de faire, à la fin du premier acte, Britannicus s'est engagé sous le nom d'Agrippine plus loin qu'elle n'aurait voulu.

8. Cornélius Sylla, d'une illustre famille, avait épousé Antonia, fille de Claude, et sœur d'Octavie ; Burrhus et Pallas furent accusés d'avoir voulu le porter à l'empire (Tacite, *Annales*, XIII, xiii). — C. Pison fut le chef de la grande conspiration formée contre Néron, vers la fin de son règne, et dont Epicharis fut l'âme. (*Ibid.*, XV, xlviii-lix.) — Quant à Rubellius Plautus, qui descendait

AGRIPPINE.

Prince, que dites-vous?
Sylla, Pison, Plautus! les chefs de la noblesse!

BRITANNICUS.

Madame, je vois bien que ce discours vous blesse,
Et que votre courroux, tremblant, irrésolu,
Craint déjà d'obtenir tout ce qu'il a voulu. 910
Non, vous avez trop bien établi [1] ma disgrâce :
D'aucun ami pour moi ne redoutez l'audace.
Il ne m'en reste plus ; et vos soins trop prudents
Les ont tous écartés ou séduits dès longtemps [2].

AGRIPPINE.

Seigneur, à vos soupçons donnez moins de créance [3] : 915
Notre salut dépend de notre intelligence [4].
J'ai promis, il suffit. Malgré vos ennemis,
Je ne révoque rien de ce que j'ai promis [5].
Le coupable Néron fuit en vain ma colère ;
Tôt ou tard il faudra qu'il entende sa mère. 920
J'essaierai tour à tour la force et la douceur;
Ou moi-même, avec moi conduisant votre sœur,
J'irai semer partout ma crainte et ses alarmes,
Et ranger tous les cœurs du parti de ses larmes.
Adieu. J'assiégerai [6] Néron de toutes parts. 925
Vous, si vous m'en croyez, évitez ses regards [7].

d'Auguste par les femmes, au même degré que Néron, c'est celui que Tacite (*Annales*, XIV, LIX) accuse Agrippine d'avoir voulu épouser et élever à l'empire après la mort de Britannicus. Néron le fit périr vers la même époque que Cornélius Sylla. Ce Plautus figure dans *Une fête de Néron* de Soumet et Belmontet.

1. Assuré.

2. Ces vers sont à la fois un reproche et une rétractation; Britannicus essaie de reprendre ses aveux, pour ne pas compromettre ceux qu'il a nommés. — *Séduire* une personne, c'est la faire manquer à son devoir. Voir le vers 1136.

3. Ajoutez moins de foi : « Peut-on y donner créance sans joindre l'ignorance au blasphème? » (Bossuet, *Hist.*, II, 13.) Voir, à propos du mot *créance*, la *préface* d'*Iphigénie*.

4. De notre union.

5. Voir *Phèdre*, note du vers 475.

6. Je le poursuivrai, je ne le quitterai pas ; comme dans *Athalie* (I, 1)

Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilége,
Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiége.

Fidèle à sa promesse, Agrippine, rencontrant son fils, va s'en emparer.

7. Le conseil est bon ; les circonstances ne vont pas permettre à Britannicus de le suivre.

SCÈNE VI.

BRITANNICUS, NARCISSE.

BRITANNICUS.

Ne m'as-tu point flatté d'une fausse espérance?
Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance [1],
Narcisse?

NARCISSE.

Oui. Mais, Seigneur, ce n'est pas en ces lieux [2]
Qu'il faut développer [3] ce mystère à vos yeux. 930
Sortons [4]. Qu'attendez-vous?

BRITANNICUS.

Ce que j'attends, Narcisse?
Hélas [5]!

NARCISSE.

Expliquez-vous.

BRITANNICUS.

Si par ton artifice [6]
Je pouvais revoir...

NARCISSE.

Qui [7]?

BRITANNICUS.

J'en rougis. Mais enfin
D'un cœur moins agité j'attendrais mon destin.

NARCISSE.

Après tous mes discours, vous la croyez fidèle? 935

BRITANNICUS.

Non : je la crois, Narcisse, ingrate, criminelle,
Digne de mon courroux [8]; mais je sens, malgré moi,

1. *Assurance* a ici le sens de confiance, sécurité. Il est à remarquer que pour la succession des scènes, ce troisième acte rappelle le premier : Burrhus et Agrippine. Agrippine et Britannicus, Britannicus et Narcisse.
2. Voir *Phèdre*, note du vers 151.
3. *Développer*, c'est ici : faire connaître. Cathos, dans *les Précieuses ridicules* (VI), prend ce mot avec le même sens : « Je crois que quelque aventure un jour me viendra développer une naissance plus illustre. »
4. Narcisse craint que Britannicus ne rencontre Junie.
5. « Le sentiment de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi; mais enfin cela soutient le cœur. » (Madame de Sévigné, *Lettre du 24 novembre* 1664, *A Pomponne.*)
6. Il faut entendre par ce mot une combinaison adroite, ingénieuse de moyens; de même dans Fénelon (*Télémaque*, XXII) : « On use de mille artifices pour y parvenir. »
7. Narcisse le sait bien ; mais il veut intimider Britannicus.
8. Ceci est une concession faite à Narcisse.

Que je ne le crois pas autant que je le doi [1].
Dans ses égarements mon cœur opiniâtre
Lui prête des raisons, l'excuse, l'idolâtre. 940
Je voudrais vaincre enfin mon incrédulité.
Je la voudrais haïr avec tranquillité [2].
Et qui croira qu'un cœur si grand en apparence,
D'une infidèle cour ennemi dès l'enfance,
Renonce à tant de gloire, et dès le premier jour 945
Trame une perfidie inouïe à la cour [3]?

NARCISSE.

Et qui sait si l'ingrate, en [4] sa longue retraite,
N'a point de l'Empereur médité la défaite [5]?
Trop sûre que ses yeux ne pouvaient se cacher,
Peut-être elle fuyait pour se faire chercher [6], 950
Pour exciter Néron par la gloire pénible [7]
De vaincre une fierté jusqu'alors invincible [8].

BRITANNICUS.

Je ne la puis donc voir?

NARCISSE.

Seigneur, en ce moment

1. Voir la note du vers 341.
2. Sans être tourmenté d'un reste d'incertitude.
3. Nous avons eu déjà l'occasion de faire observer que, dans *Britannicus*, Racine n'est pas tendre pour les courtisans.
4. Pendant.
5. Narcisse, à son tour, veut nous montrer qu'il connaît le beau langage de la galanterie. Voir *Alexandre*, note du vers 72.
6. Souvenir lointain de Virgile (*Bucoliques*, III, 65) :

Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

7. Var. — Pour exciter César par la gloire pénible (1670 et 1676.)
8. Ce dernier vers est imité de Corneille (le *Cid*, V, VII) :

Vos mains seules ont droit de vaincre un invincible.

Dans l'*Arie et Petus* de Gilbert (V, IV), Pétrone disait à Néron lui-même

...Lorsqu'à tes désirs l'on l'a vu résister,
Elle dissimulait pour les mieux augmenter...
Pour prendre avec ce sexe une règle certaine,
Il faut croire toujours que toute femme est vaine,
Que l'éclat des grandeurs éblouit leurs esprits,
Et que de la plus fière un empire est le prix.

On peut aussi rapprocher de ce couplet de Narcisse quelques vers du rôle d'Aricie dans *Phèdre* (II, I) :

Pour moi, je suis plus fière, et fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage à mille autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert.
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une âme insensible,
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît, vainement mutiné :
C'est là ce que je veux.

Elle reçoit les vœux de son nouvel amant[1].

BRITANNICUS.

Eh bien! Narcisse, allons[2]. Mais que vois-je? C'est elle. 955

NARCISSE, à part.

Ah! Dieux! A l'Empereur portons cette nouvelle[3].

SCÈNE VII.

BRITANNICUS, JUNIE.

JUNIE.

Retirez-vous, Seigneur, et fuyez un courroux
Que ma persévérance allume contre vous[4].
Néron est irrité. Je me suis échappée,
Tandis qu'à l'arrêter sa mère est occupée[5]. 960
Adieu: réservez-vous, sans blesser mon amour[6],
Au plaisir de me voir justifier un jour.
Votre image sans cesse est présente à mon âme :
Rien ne l'en peut bannir.

BRITANNICUS.

Je vous entends[7], Madame;
Vous voulez que ma fuite assure[8] vos désirs[9], 965
Que je laisse un champ libre à vos nouveaux soupirs.

1. Voir *Phèdre*, note du vers 1437.

2. Britannicus va céder au conseil que lui donnait tout à l'heure Narcisse *Sortons*.

3. Si Narcisse ne prononcait point ce vers, l'intérêt qu'exciterait la scène suivante serait tout autre : nous serions tout entiers au plaisir que nous cause la justification de Junie, et nous partagerions la joie des deux amants. Grâce à la précaution prise par le poète, la terreur plane sur la scène : on attend l'arrivée de Néron.

4. La crainte que Junie éprouve pour Britannicus la porte à le vouloir éloigner plutôt qu'à se justifier; d'ailleurs elle ne peut croire que son amant la soupçonne vraiment de perfidie.

5. Racine, on le voit, n'abandonne rien au hasard ; il explique tout ; il ne veut pas que cette rencontre de Junie et de Britannicus puisse paraître peu vraisemblable, alors que l'empereur a tant d'intérêt à l'empêcher ; il préparait cette rencontre, lorsqu'il faisait dire tout à l'heure à Agrippine (v. 925) :

.... J'assiégerai Néron de toutes parts.

Enfin, comme Néron soupçonnera Agrippine d'avoir voulu favoriser l'entrevue des deux amants, ce soupçon déterminera l'arrestation d'Agrippine. Rien n'est donc mieux machiné que ce troisième acte.

6. Junie serait blessée au cœur, si Britannicus pouvait la soupçonner.

7. Voir la note du vers 245.

8. *Assurer*, c'est ici rendre une chose sûre, faire en sorte qu'elle ne puisse pas ne pas arriver ; ainsi dans *Andromaque* (I, II) :

Assurez leur vengeance ; assurez votre vie.

9. Voir la note du vers 385.

Sans doute, en me voyant, une pudeur secrète
Ne vous laisse goûter qu'une joie inquiète.
Hé bien! il faut partir.

JUNIE.

Seigneur, sans m'imputer...

BRITANNICUS.

Ah! vous deviez du moins plus longtemps disputer[1]. 970
Je ne murmure point qu'une amitié commune[2]
Se range du parti que flatte la fortune,
Que l'éclat d'un empire ait pu vous éblouir,
Qu'aux dépens de ma sœur vous en vouliez jouir ;
Mais que, de ces grandeurs comme une autre occupée[3], 975
Vous m'en ayez paru si longtemps détrompée[4] :
Non, je l'avoue encor, mon cœur désespéré
Contre ce seul malheur n'était point préparé.
J'ai vu sur ma ruine élever l'injustice[5] ;
De mes persécuteurs j'ai vu le ciel complice. 980
Tant d'horreurs n'avaient point épuisé son courroux,
Madame : il me restait d'être oublié de vous.

JUNIE.

Dans un temps plus heureux ma juste impatience
Vous ferait repentir de votre défiance[6].

1. Pradon (*Tamerlan*, IV, 1) imitera ainsi cette scène :

> Léon, peux-tu penser qu'aimé de ma princesse,
> Elle ait si tôt trahi ma flamme et sa tendresse.
> Pour un père, il est vrai... mais quoi? sans l'offenser
> Ne devait-elle pas plus longtemps balancer?...
> Mais voyant l'empereur, que ne dois-je point croire ?
> Que sais-je si ses yeux ébloui de sa gloire,
> Charmés de sa fortune, et pleins de sa grandeur,
> N'ont point été gagnés pour séduire son cœur?

2. La construction ordinaire est *murmurer si :* « Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour vous donner une telle instruction. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.*) — Par *une amitié commune* il faut entendre : une affection ordinaire, semblable aux autres.

3. Songeant à : « L'on juge en le voyant qu'il n'est occupé que de sa personne. » (La Bruyère, II.)

4. *Être détrompé d'une chose*, c'est en avoir compris la vanité : « Des jeunes gens ambitieux de paraître, détrompés de tout cet enthousiasme, etc. » (Madame de Stael, *de l'Allemagne*, III.)

5. La suppression du pronom *se*, dans les phrases de ce genre, est conforme aux habitudes de notre vieille langue. Racine avait dit, avec le même tour, dans *Andromaque* (v. 1410) :

> Il pense voir en pleurs dissiper cet orage ;

et dans *Les Plaideurs* (v. 145) :

> Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets

6. Dans son dépit, si les circonstances n'étaient pas si cruelles, Junie s'amuserait à tourmenter Britannicus.

Mais Néron vous menace : en ce pressant danger, 985
Seigneur, j'ai d'autres soins[1] que de vous affliger.
Allez, rassurez-vous, et cessez de vous plaindre :
Néron nous écoutait, et m'ordonnait de feindre.

BRITANNICUS.

Quoi? le cruel...

JUNIE.

Témoin de tout notre entretien,
D'un visage sévère examinait le mien, 990
Prêt à faire sur vous éclater la vengeance
D'un geste confident de notre intelligence[2].

BRITANNICUS.

Néron nous écoutait, Madame! Mais, hélas!
Vos yeux auraient pu feindre et ne m'abuser pas.
Ils pouvaient me nommer l'auteur de cet outrage. 995
L'amour est-il muet, ou n'a-t-il qu'un langage[3]?
De quel trouble un regard pouvait me préserver!
Il fallait...

JUNIE.

Il fallait me taire et vous sauver[4].
Combien de fois, hélas! puisqu'il faut vous le dire,
Mon cœur de son désordre allait-il vous instruire! 1000
De combien de soupirs interrompant le cours,
Ai-je évité vos yeux que je cherchais toujours!
Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime!
De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même,
Lorsque par un regard on peut le consoler! 1005
Mais quels pleurs ce regard aurait-il fait couler!
Ah! dans ce souvenir, inquiète, troublée,
Je ne me sentais pas assez dissimulée.
De mon front effrayé je craignais la pâleur;

1. Voir *Phèdre*, note du vers 482.
2. Voir la note du vers 1311. — La *Statira* de Pradon offre une situation semblable (IV, IV) ; seulement c'est Leonatus qui justifie lui-même Statira :

> Nous pouvons à présent nous parler sans contrainte ;
> Et que n'ai-je tantôt démêlé votre crainte?
> Vous m'auriez épargné de mortels déplaisirs,
> Si j'avais reconnu vos pleurs et vos soupirs.
> Roxane était présente, et, redoutant sa rage,
> Il fallait me tenir ce funeste langage.

3. Britannicus se souvient de ce vers de Quinault, dans *Astrate :*

> Tout parle dans l'amour, jusqu'au silence même.

4. Ce vers résume heureusement la situation. Le morceau suivant est d'une grâce exquise ; jamais la passion ne s'est exprimée d'une façon plus charmante.

Je trouvais mes regards trop pleins de ma douleur. 1010
Sans cesse il me semblait que Néron en colère
Me venait reprocher trop de soin de vous plaire[1]
Je craignais mon amour vainement renfermé[2];
Enfin j'aurais voulu n'avoir jamais aimé.
Hélas! pour son bonheur, Seigneur, et pour le nôtre[3], 1015
Il n'est que trop instruit de mon cœur et du vôtre[4].
Allez, encore un coup[5], cachez-vous à ses yeux :
Mon cœur plus à loisir vous éclaircira[6] mieux.
De mille autres secrets j'aurais compte à vous rendre.

BRITANNICUS.

Ah! n'en voilà que trop : c'est trop me faire entendre[7], 1020
Madame, mon bonheur, mon crime, vos bontés.
Et savez-vous pour moi tout ce que vous quittez?

(Se jetant aux pieds de Junie).

Quand pourrai-je à vos pieds expier ce reproche?

JUNIE.

Que faites-vous? Hélas! votre rival s'approche[8].

SCÈNE VIII.

NÉRON, BRITANNICUS, JUNIE,

NÉRON.

Prince, continuez des transports si charmants[9]. 1025

1. L'actrice chargée du rôle de Junie doit avoir, au second acte, ce couplet bien présent à l'esprit.
2. Je craignais qu'il ne s'échappât.
3. Le sens serait à peu près le même, si, au mot *bonheur*, on substituait le mot *malheur ;* mais l'expression aurait moins de délicatesse.
4. L'harmonie de ce style est telle que c'est à la réflexion seule qu'on remarque la hardiesse de cette expression : *instruit de mon cœur*. Lamartine, dans l'harmonie de sa poésie, dissimulera de même bien des faiblesses de langage.
5. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.
6. Voir *Phèdre*, note du vers 1459.
7. Var. — Ah ! n'en voilà que trop pour me faire comprendre (1670).
8. C'est avec un cri de terreur que Junie prononce ce vers. La comédie a usé et abusé de cette situation, qui fait toujours rire ; ici elle est profondément tragique, malgré le ton d'ironie par lequel débute Néron. On devine que cette scène va former le nœud de la pièce.
9. Il y a dans la *Fiancée de Messine* de Schiller une situation semblable, qui se dénoue plus tragiquement : « Don César *entre rapidement et recule avec effroi à l'aspect de son frère :* « C'est une illusion de l'enfer! Quoi? dans ses bras! (*Il s'approche.*) Monstre de trahison! c'était là ton amour! Ainsi tu me trompais par une réconciliation mensongère! Oh! ma haine était la voix de Dieu! Descends aux enfers, cœur de serpent. (*Il le frappe.*) — Don Manuel. — Je suis mort! Béatrix! frère! » (*Il tombe et meurt. — Béatrix tombe près de lui sans mouvement.*)

Je conçois vos bontés par ses remercîments[1],
Madame : à vos genoux je viens de le surprendre.
Mais il aurait aussi quelque grâce à me rendre :
Ce lieu le favorise, et je vous y retiens
Pour lui faciliter de si doux entretiens. 1030

BRITANNICUS.

Je puis mettre à ses pieds ma douleur ou ma joie[2]
Partout où sa bonté consent que je la voie ;
Et l'aspect de ces lieux[3] où vous la retenez
N'a rien dont mes regards doivent être étonnés[4].

NÉRON.

Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse 1035
Qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse?

BRITANNICUS.

Ils ne nous ont pas vu l'un et l'autre élever,
Moi pour vous obéir, et vous pour me braver ;
Et ne s'attendaient pas, lorsqu'ils nous virent naître,
Qu'un jour Domitius me dût parler en maître[5]. 1040

NÉRON.

Ainsi par le destin nos vœux sont traversés[6] :
J'obéissais alors, et vous obéissez.
Si vous n'avez appris à vous laisser conduire,
Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire[7].

1. On se rappelle que Néron avait ordonné à Junie d'éloigner d'elle Britannicus.

2. Après un moment de confusion, Britannicus redresse la tête, et, dans la lutte qui va s'engager, il saura s'élever au-dessus de Néron, avec d'autant plus de courage que, seul, sans amis, sans soutiens, il n a plus de salut à attendre que de la moderation du tyran.

3. Voir *Phèdre*, note du vers 151.

4. Britannicus est à sa place dans le palais où une impératrice l'a mis au monde. Voir *Athalie*, note ou vers 414.

5. «Obvii inter se, Nero Britannicum nomine, ille Domitium, salutavere.» (TACITE, *Annales*, XII, XLI.) Suétone raconte (*Néron*, VII) que, Britannicus ayant, du vivant de Claude, salué Néron du nom d'Ænobarbus, le fils d'Agrippine entreprit, dans sa colere, de persuader Claude que Britannicus n'était point son fils ; et plus loin (XLI), qu'au moment du soulèvement de la Gaule, rien ne le choqua plus dans les outrageantes proclamations de Vindex que de s'entendre appeler Ænobarbus, au lieu de Néron, et méchant joueur de cithare.

6. *Traverser une personne, un projet*, c'est lui susciter des embarras, des obstacles. C'est ainsi que, le 8 août 1685, Madame de Sévigné écrira : « J'ai fait un mystère (*de mon bonheur*), afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser. » — Néron disait encore, dans la scène supprimée au dernier acte :

Ainsi de nos desseins la fortune se joue.

7. Si Néron avait tout d'abord laissé éclater sa colère, la scène devait se terminer brusquement, sans que Britannicus ait eu le temps d'ouvrir la bouche. Grâce à l'habile artifice du poete, il a pu dessiner fiérement la figure du jeune prince, et les insultes qu'il lance à Néron, en présence de Junie, expliquent et précipitent son arrêt de mort.

BRITANNICUS.

Et qui m'en instruira?

NÉRON.

Tout l'Empire à la fois. 1045

Rome.

BRITANNICUS.

Rome met-elle au nombre de vos droits[1]
Tout ce qu'a de cruel l'injustice et la force,
Les emprisonnements, le rapt et le divorce?

NÉRON.

Rome ne porte point ses regards curieux
Jusque dans des secrets que je cache à ses yeux. 1050
Imitez son respect[2].

BRITANNICUS.

On sait ce qu'elle en pense.

NÉRON.

Elle se tait du moins[3] : imitez son silence.

BRITANNICUS.

Ainsi Néron commence à ne se plus forcer[4].

NÉRON.

Néron de vos discours commence à se lasser.

BRITANNICUS.

Chacun devait bénir le bonheur de son règne. 1055

1. « Si Britannicus surpris par Néron aux pieds de Junie n'adoucissait pas le ton de sa voix, la dureté et la hauteur de ses réponses quand il dit :

Rome met-elle au nombre de vos droits
Tout ce qu'a de cruel l'injustice et la force, etc.,

il manquerait d'abord aux convenances reçues; quoique frère de l'empereur, il est son sujet; revêtue de cette dignité, la personne de Néron est sacrée pour lui comme pour les autres; ensuite il démentirait son caractère de douceur, il affaiblirait l'intérêt qu'il inspire, et justifierait en quelque sorte la barbarie exercée envers lui par l'empereur. Une vérité dure ne perd rien pour être exprimée avec une sorte de modération. » (Préville, *Mémoires*, p. 139.)

2. Il est impossible de faire sentir plus durement à Britannicus qu'il n'est, lui aussi, qu'un sujet. Cette arrogance de Néron rappelle celle d'Agamemnon en face d'Achille (*Iphigénie*, IV, vi) :

Ma fille ignore encor mes ordres souverains;
Et quand il sera temps qu'elle en soit informée,
Vous apprendrez son sort : j'en instruirai l'armée.

3. C'est avec un cri de fureur et de menace que Néron prononce ce premier hémistiche.

4. *Se forcer*, c'est : faire un effort sur soi-même. C'est avec ce sens que Mairet a écrit dans *la Mort d'Asdrubal* (V, iii) :

Sa colère, Seigneur, s'est forcée un moment

NÉRON.

Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne [1].

BRITANNICUS.

Je connais mal Junie, ou de tels sentiments
Ne mériteront pas ses applaudissements.

NÉRON.

Du moins, si je ne sais le secret de lui plaire,
Je sais l'art de punir un rival téméraire [2]. 1060

BRITANNICUS.

Pour moi, quelque péril qui me puisse accabler,
Sa seule inimitié peut me faire trembler.

NÉRON.

Souhaitez-la [3] : c'est tout ce que je vous puis dire.

BRITANNICUS.

Le bonheur de lui plaire est le seul où j'aspire.

1. Dans l'*Octavie* attribuée à Sénèque, et où Sénèque figure lui-même, un dialogue à peu près semblable s'engage entre Néron et son précepteur 434-450) :

NERO.
Exstinguere hostem maxima est virtus ducis..
Fortuna nostra cuncta permittit mihi.....
SENECA.
Id facere laus est, quod decet, non quid licet...
NERO.
Ferrum tuetur principem.
SENECA.
Melius fides.
NERO.
Decet tueri Cæsarem.
SENECA.
At plus diligi.
NERO.
Metuant necesse est.....
Jussisque nostris pareant.
SENECA.
Justa impera.
NERO.
Statuam ipse.

Racine se souvenait peut-être de ces distiques de l'*Antigone* de Garnier (II) :

Ne me chaut de me voir de mes peuples haï,
Moyennant que je sois et craint et obéi.

Legouvé imitera faiblement ces deux vers de Racine dans son *Epicharis et Néron* (III, II) :

Je ne m'abuse point, sans doute ils (*les Romains*) me haïssent.
Mais il m'importe peu, pourvu qu'ils m'obéissent.

Enfin on lit dans *Une fête de Néron* (I, IV) de Soumet et Belmontet :

SÉNÈQUE.
Prince, un hait les tyrans.
NÉRON.
Soit, pourvu qu'on les craigne.

2. C'est en regardant Junie que le Néron actuel de la Comédie Française prononce ce vers.

3. Il parait que Le Kain était terrible, en prononçant les deux premiers mots de ce vers, imité de Corneille (*Pompée*, III, II) :

Vous craignez ma clémence ! ah ! n'ayez plus ce soin ;
Souhaitez-la plutôt, vous en avez besoin.

NÉRON.

Elle vous l'a promis, vous lui plairez toujours[1]. 1065

BRITANNICUS.

Je ne sais pas du moins épier ses discours.
Je la laisse expliquer sur tout ce qui me touche[2],
Et ne me cache point pour lui fermer la bouche[3].

NÉRON.

Je vous entends. Hé bien, gardes[4]!

JUNIE.

Que faites-vous[5]?
C'est votre frère. Hélas! c'est un amant jaloux[6]. 1070
Seigneur, mille malheurs persécutent sa vie.
Ah! son bonheur peut-il exciter votre envie?
Souffrez que, de vos cœurs rapprochant les liens,
Je me cache à vos yeux et me dérobe aux siens.
Ma fuite arrêtera vos discordes fatales; 1075
Seigneur, j'irai remplir le nombre des Vestales.
Ne lui disputez plus mes vœux infortunés:
Souffrez que les Dieux seuls en soient importunés[7].

NÉRON.

L'entreprise, Madame, est étrange et soudaine[8].

1. Tout ce que la jalousie peut avoir de fureurs est renfermé dans ce vers.

2. La Harpe condamne dans ce vers l'ellipse du pronom *se;* cette construction est correcte, et l'on en trouve quelques exemples; cependant lorsque Racine transportera ce vers dans *Athalie* (II, VII), il se servira de la tournure la plus usuelle :

Laissez-le s'expliquer surtout ce qui le touche.

3. Ne se souvenant pas des sages conseils de Préville que nous venons de citer, quelques Britannicus lancent ce vers à Néron, le doigt tendu vers lui. Ce geste, qui est toujours très applaudi, est un contre-sens. La réponse de Néron : *Je vous entends,* n'a plus alors aucune raison d'être.

4. Saint-Marc Girardin ne peut pardonner à Racine d'avoir fait Néron amoureux ;il remarque que c'est l'amour, et non la politique, qui détermine l'Empereur à faire arrêter son frère, et il s'en indigne. Racine, ayant voulu peindre le moment précis où le fils d'Agrippine devient le monstre que l'on sait, a cru que l'amour seul pouvait donner au lâche Néron la hardiesse de lever le masque.

5. Junie tombe aux pieds de l'Empereur. L'excellent Néron que nous montre en ce moment la Comédie Française, tient, pendant ces plaintes de Junie, ses regards fixés sur Britannicus avec une joie triomphante et cruelle.

6. Junie essaie de faire oublier dans Britannicus le prétendant; elle ne se rend pas compte que c'est contre l'amant surtout que Néron est irrité.

7. Ce couplet prépare le dénouement tant reproché à Racine. Le poète ressent plus peut-être que tout autre l'influence du milieu dans lequel il se développe; or, au XVIIe siècle, que de figures empreintes d'un charme mélancolique ou d'une beauté altière sont allées cacher leurs larmes dans un cloître! Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le souvenir encore vivant de Madame de Longueville, de Mademoiselle du Vigean, de Mademoiselle de La Vallière, ait inspiré à Racine un dénouement si naturel et si fréquent au XVIIe siècle? Il a vu cette fois Rome, comme Madame Dacier, Ithaque, à travers Versailles.

8. Néron a raison de parler ainsi, lui qui n'a pas connu Mademoiselle du Vigean.

Dans son appartement, gardes, qu'on la remène[1]. 1080
Gardez Britannicus dans celui de sa sœur[2].

BRITANNICUS.

C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur.

JUNIE.

Prince, sans l'irriter, cédons à cet orage.

NÉRON.

Gardes, obéissez sans tarder davantage[3].

SCÈNE IX.

NÉRON, BURRHUS.

BURRHUS.

Que vois-je? O ciel!

NÉRON, sans voir Burrhus.

Ainsi leurs feux sont redoublés. 1085
Je reconnais la main qui les a rassemblés.
Agrippine ne s'est présentée à ma vue,
Ne s'est dans ses discours si longtemps étendue,
Que pour faire jouer ce ressort odieux.

(Apercevant Burrhus.)

Qu'on sache si ma mère est encore en ces lieux[4]. 1090
Burrhus, dans ce palais je veux qu'on la retienne.
Et qu'au lieu de sa garde on lui donne la mienne[5].

BURRHUS.

Quoi, Seigneur? Sans l'ouïr? Une mère[6]?

1. *Ramener une* personne, c'est, au propre, l'amener de nouveau; la *remener*, c'est la reconduire à l'endroit d'où on l'avait amenée.

2. C'est ainsi que dans le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne (IV, XIV), Philippe II en fureur sépare violemment dona Florinde de don Juan : « Ce jeune homme en démence aux prisons de l'Alcazar. (*Montrant la chambre de dona Florinde.*) Cette femme ici. Je déciderai de leur sort. »

3. Geoffroy, qui, disons-le, n'aimait pas Talma, lui reprochait (*Cours de litt. dram.*, t. VI, p. 228) de grossir « sa voix pour inspirer plus de terreur; mais un empereur dans sa cour a rarement besoin de ce moyen pour être terrible; sûr d'être obéi, Néron n'avait pas besoin d'ajouter la dureté de l'accent à la férocité des ordres; cette âme faible et lâche commandait froidement le crime. Il ne faut pas oublier que ce jeune prince idolâtre de sa voix évitait tout ce qui pouvait l'altérer, et avait la plus grande prétention à la douceur de l'organe. »

4. Voir *Phèdre*, note du vers 151.

5. « Excubias militares, quæ, ut conjugi imperatoris solitum, et matri servabantur, et Germanos super eumdem honorem custodes additos, degredi jubet. Ac, ne cœtu salutantium frequentaretur, separat domum, matremque transfert in eam quæ Antoniæ fuerat; quoties ipse illuc ventitaret, septus turba centurionum, et post breve osculum digrediens. » (TACITE, *Annales*, XIII, XVII.)

6. Lorsque Agrippine fut accusée de vouloir détrôner son fils, Burrhus essaya en effet de la défendre : « Cuicumque, nedum parenti, defensionem tribuendam. » (TACITE, *Annales*, XIII, XX.)

NÉRON.

Arrêtez[1] :
J'ignore quel projet, Burrhus, vous méditez ;
Mais, depuis quelques jours, tout ce que je désire 1095
Trouve en vous un censeur prêt à me contredire.
Répondez-m'en, vous dis-je ; ou, sur votre refus,
D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus[2].

1. Le Néron de Sénèque interrompait aussi brusquement son précepteur (*Octavie*, 579-580) :

> Desiste tandem, jam gravis nimium mihi,
> Instare : liceat facere quod Seneca improbat.

Au troisième acte (scène IV) de *l'Octavie* d'Alfieri, Néron menaçait Sénèque, comme il menace ici Burrhus : « Sénèque, malheur à vous, si vous sortez du palais. — Mais éloignez-vous de moi, que je ne vous voie pas. Vous pouvez faire des vœux contre moi, espérer, désirer... Votre jour n'est pas loin. »

2. Néron songea en effet à retirer à Burrhus le commandement du prétoire « Burrhum etiam demovere præfectura (*destinabat*), tanquam Agrippinæ gratia provectum et vicem reddentem. Fabius Rusticus auctor est scriptos esse ad Cæcinam Tuscum codicillos, mandata ei prætoriarum cohortium cura ; sed ope Senecæ dignationem Burrho retentam. » (Tacite. *Annales*, XIII, XX.) — Le comédien Beaubourg, jouant Néron, disait à Burrhus, avec des cris aigus et tout l'emportement de la férocité, en parlant d'Agrippine :

> Répondez-m'en, vous dis-je, ou sur votre refus,
> D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus... etc.

Cette expression étrange renfermait tant de vérité que tout le monde en était frappé de terreur. Ce n'était plus Beaubourg, c'était Néron même. » (Préville, *Mémoires*, p. 121.) — « La progression est ici également marquée, et dans l'intrigue et dans le caractère du tyran. Son frère est arrêté, parce qu'il est aimé de Junie ; sa mère est arrêtée en même temps, parce qu'elle favorise leurs amours ; et son gouverneur est menacé des fers, parce qu'il a dit un mot en leur faveur. L'intrigue se noue, comme il doit arriver, dans un troisième acte, et Néron et la pièce marchent du même pas. » (La Harpe.)

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

AGRIPPINE, BURRHUS[1].

BURRHUS.

Oui, Madame, à loisir vous pourrez vous défendre[2] :
César lui-même[3] ici consent de[4] vous entendre. 1100
Si son ordre au palais vous a fait retenir,
C'est peut-être à dessein de vous entretenir[5].
Quoi qu'il en soit, si j'ose expliquer ma pensée,
Ne vous souvenez plus qu'il vous ait offensée :
Préparez-vous plutôt à lui tendre les bras ; 1105
Défendez-vous, Madame, et ne l'accusez pas[6].
Vous voyez, c'est lui seul que la cour envisage[7].
Quoiqu'il soit votre fils, et même votre ouvrage,
Il est votre Empereur. Vous êtes, comme nous,
Sujette à ce pouvoir qu'il a reçu de vous[8]. 1110
Selon qu'il vous menace ou bien qu'il vous caresse[9],

1. Parmi les dessins exposés dans la nouvelle galerie qui vient d'être ouverte au foyer de l'Opéra, il en est un qui représente deux Romains d'opéra : la femme porte d'immenses paniers, un corsage en forme de cornet pointu par le bas, comme les infantes de Velasquez ; elle est coiffée comme Philamiute, et elle tient à la main un mouchoir. Les plumes gigantesques dont est orné le casque du guerrier feraient envie à un charlatan. C'est à peu près sous ce costume que nous nous représentons l'Agrippine et le Burrhus du XVIIe siècle.

2. Pendant l'entr'acte, Burrhus a eu la hardiesse d'intervenir auprès d'Agrippine ; c'est lui qui, conformément à l'histoire, a demandé qu'elle pût se justifier. Suivant sa coutume, il ne s'en fera pas gloire auprès d'Agrippine, qui, fidèle à son habitude, ne daignera même pas répondre à ses avis.

3. Ces deux mots établissent la situation ; Agrippine est une accusée, et l'Empereur est son juge ; cette situation, dès ses premières paroles, Agrippine va trouver moyen de la retourner.

4. Il n'y a, à vrai dire, aucune différence entre *consentir à* et *consentir de*.

5. Burrhus ment ; mais il veut essayer de calmer les dangereux emportements d'Agrippine.

6. Agrippine va faire tout le contraire, et l'on sait quel sera le résultat de sa conduite.

7. *Envisager* l'Empereur, c'est ici : le regarder, afin de se régler sur lui. Racine avait d'abord écrit, avec moins d'énergie (1670) :

Vous le voyez, c'est lui que la cour envisage.

8. Voilà une vérité dont jamais Agrippine ne voudra convenir.

9. *Caresser* a ici le sens de flatter, comme dans *Mithridate* (IV, II) :

Il feint, il me caresse, et cache son dessein.

La cour autour de vous ou s'écarte, ou s'empresse [1].
C'est son appui qu'on cherche, en cherchant votre appui.
Mais voici l'Empereur.

AGRIPPINE.

Qu'on me laisse avec lui [2].

SCÈNE II.

NÉRON, AGRIPPINE.

AGRIPPINE, s'asseyant.

Approchez-vous, Néron [3], et prenez votre place. 1115
On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse [4].
J'ignore de quel crime on a pu me noircir :
De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir.
Vous régnez [5]. Vous savez combien votre naissance
Entre l'Empire et vous avait mis de distance. 1120
Les droits de mes aïeux, que Rome a consacrés [6],
Étaient même, sans moi, d'inutiles degrés.

1. « Nihil rerum mortalium tam instabile ac fluxum est, quam fama potentiæ non sua vi nixæ. Statim relictum Agrippinæ limen, nemo solari, nemo adire, præter paucas feminas, amore an odio, incertum. » (TACITE, *Annales*, XIII, XIX.)

2. L'altière Agrippine n'a même point daigné écouter Burrhus. Remarquez l'insolence de ce *on*. Au fond, c'est Burrhus qu'elle accuse de son arrestation.

3. On lit dans Vauvenargues (éd. Gilbert, I, 243) : « Il y a toujours si peu d'affectation dans les discours de Racine qu'on ne s'aperçoit pas de la hauteur qui s'y rencontre. Ainsi lorsque Agrippine, arrêtée par l'ordre de Néron, et obligée de se justifier, commence par ces mots si simples : *Approchez-vous, Néron....* je ne crois pas que beaucoup de personnes fassent attention qu'elle commande, en quelque manière, à l'Empereur de s'approcher et de s'asseoir, elle qui était réduite à rendre compte de sa vie, non à son fils, mais à son maître. Si elle eût dit, comme Cornélie :

> Néron, car le destin, que dans tes fers je brave,
> Me fait ta prisonnière, et non pas ton esclave,
> Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur,
> Jusqu'à te rendre hommage et te nommer Seigneur.

alors je ne doute pas que bien des gens n'eussent applaudi à ces paroles et ne les eussent trouvées fort élevées. »

4. *Satisfaire*, c'est ici donner une explication qui satisfasse, comme dans Corneille (*Don Sanche*, V, III) :

> Je vous puis, sur ce point, aisément satisfaire.

5. Ces mots doivent être détachés et mis en relief. C'est la matière du paragraphe qui va se développer. Il paraît que Mademoiselle Raucourt les disait admirablement (*Soixante ans du théâtre français*, p. 138) : « Que de choses dans ces deux mots ! Agrippine, sa politique, ses crimes, son succès, l'indignité de la conduite de son fils envers elle au moment où ils sont proférés : tout cela était dans ces mots : *Vous régnez ;* tant il y avait d'amertume et d'accusation dans la signification que par sa voix, sa pose, sa profondeur d'expression, Mademoiselle Raucourt y attachait. »

6. Racine semble avoir vu dans la famille d'Auguste une véritable dynastie, qui tenait l'Empire de par droit de naissance ; il la voyait trop d'après la famille d'Henri IV.

Quand de Britannicus la mère condamnée [1]
Laissa de Claudius disputer l'hyménée,
Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix [2], 1125
Qui de ses affranchis mendièrent les voix,
Je souhaitai son lit, dans la seule pensée
De vous laisser au trône où je serais placée [3].
Je fléchis mon orgueil [4], j'allai prier Pallas.
Son maître, chaque jour caressé dans mes bras, 1130
Prit insensiblement dans les yeux de sa nièce
L'amour où je voulais amener sa tendresse [5].
Mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux
Écartait Claudius d'un lit incestueux.
Il n'osait épouser la fille de son frère [6].
Le sénat fut séduit : une loi moins sévère 1135
Mit Claude dans mon lit [7], et Rome à mes genoux.
C'était beaucoup pour moi, ce n'était rien pour vous
Je vous fis sur mes pas entrer dans sa famille :
Je vous nommai son gendre, et vous donnai sa fille. 1140
Silanus, qui l'aimait, s'en vit abandonné,
Et marqua de son sang ce jour infortuné [8].

1. « Cæde Messalinæ convulsa principis domus, orto apud libertos certamine, quis deligeret uxorem Claudio..... Nec minore ambitu feminæ exarserant : suam quæque nobilitatem, formam, opes contendere, ac digna tanto matrimonio ostentare. Sed maxime ambigebatur inter Lolliam Paullinam, M. Lollii consularis filiam, et Juliam Agrippinam, Germanico genitam : huic Pallas, illi Callistus, fautores aderant. » (Tacite, *Annales*, XII, I.) D'après Suétone (*Claude*, XXVI), avant d'épouser Agrippine, Claude avait été marié ou fiancé cinq fois ; une de ses épouses, Urgulanilla, ne valait pas mieux que Messaline. Il est à remarquer que Racine ne prononce pas le nom trop fameux de la mère de Britannicus.

2. Voir *Bajazet*, vers 293.

3. C'est un mensonge ; l'ambition, et non l'amour maternel, animait Agrippine.

4. Agrippine ne mendia pas la voix de Pallas ; elle l'acheta, et fort cher : au prix de son honneur.

5. « Prævaluere hæc, adjuta Agrippinæ illecebris, quæ, ad eum, per speciem necessitudinis, crebro ventitando, pellicit patruum, ut prælata ceteris, et non dum uxor, potentia uxoria jam uteretur. » (Tacite, *Annales*, XII, III.)

6. « C. Pompeio, Q. Verannio consulibus, pactum inter Claudium et Agrippinam matrimonium jam fama, jam amore illicito firmabatur : necdum celebrare solemnia nuptiarum audebant, nullo exemplo deductæ in domum patrui fratris filiæ. » (Tacite, *Annales*, XII, IV.)

7. « Ipse Claudius senatum ingressus, « decretum postulat, quo justæ inter patruos fratrumque filias nuptiæ etiam in posterum statuerentur..... Versa ex eo civitas, et cuncta feminæ obediebant. » (Tacite, *Annales*, XII, VII.) Suétone (*Claude*, XXVI) raconte qu'un affranchi et un centurion primipilaire imiterent l'exemple de Claude, et que l'Empereur et l'Impératrice assistèrent à leurs noces. Suétone (*Claude*, XXXIX) rapporte aussi que Claude, par une étrange distraction, au moment d'épouser Agrippine, ne cessait de l'appeler sa fille, son élève, et de dire qu'elle était née, qu'elle avait grandi sur ses genoux.

8. « Ubi sui matrimonii certa fuit, struere majora, nuptiasque Domitii, quem ex Cn. Ænobarbo genuerat, et Octaviæ, Cæsaris filiæ, moliri : quod sine scelere

Ce n'était rien encore. Eussiez-vous pu prétendre
Qu'un jour Claude à son fils dût préférer son gendre ?
De ce même Pallas j'implorai le secours :
Claude vous adopta, vaincu par ses discours; 1145
Vous appela Néron ; et du pouvoir suprême
Voulut avant le temps vous faire part lui-même [1].
C'est alors que chacun, rappelant le passé,
Découvrit mon dessein déjà trop avancé [2] ; 1150
Que de Britannicus la disgrâce future
Des amis de son père excita le murmure.
Mes promesses aux uns éblouirent les yeux;
L'exil me délivra des plus séditieux [3].
Claude même, lassé de ma plainte éternelle [4], 1155
Eloigna de son fils tous ceux de qui le zèle [5],
Engagé [6] dès longtemps à suivre son destin,
Pouvait du trône encor lui rouvrir le chemin.
Je fis plus : je choisis moi-même dans ma suite
Ceux à qui je voulais qu'on livrât sa conduite [7]; 1160
J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix [8],
Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix [9].
Je fus sourde à la brigue [10], et crus la renommée.
J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée,

perpetrari non poterat, quia L. Silano desponderat Octaviam Cæsar. » (Tacite, *Annales*, XII, III.) « Die nuptiarum Silanus sibi mortem conscivit. » (*Ibid.*, VIII.)

1. « C. Antistio, M. Suilio consulibus, adoptio in Domitium, auctoritate Pallantis, festinatur, qui obstrictus Agrippinæ, ut conciliator nuptiarum, et mox stupro ejus illigatus, stimulabat Claudium « consuleret reipublicæ : Britannici pueritiam robore circumdaret.... » Iis evictus, biennio majorem natu Domitium filio anteponit. » (Tacite, *Annales*, XII, XXV.)

2. Pour qu'on pût y mettre obstacle.

3. « Quibus patratis, nemo adeo expers misericordiæ fuit, quem non Britannici fortunæ mœror afficieret. Desolatus paullatim etiam servilibus ministeriis... (Tacite, *Annales*, XII, XXVI.) Qui centurionum tribunorumque sortem Britannici miserabantur, remoti fictis causis, et alii per speciem honoris. Etiam libertorum si quis incorrupta fide, depellitur. » (*Ibid.*, XLI.)

4. On sait que les poètes latins constamment, et les poètes français souvent emploient au lieu du singulier ce qu'on nomme le pluriel poétique ; ici, nous avons le contraire : un singulier poétique.

5. « Claudius optimum quemque educatorem filii exsilio ac morte afficit, datosque a noverca custodiæ ejus imponit. » (Tacite, *Annales*, XII, XLI.)

6. Qui avait donné des gages qu'il suivrait.

7. Sa direction, comme dans ces vers de La Fontaine (*Conti*) :

> Le fils fut mis sous la conduite
> D'un précepteur.

8. Par un choix opposé.

9. De son approbation, de ses éloges.

10. Aux menaces, aux intrigues, comme dans ce vers des *Plaideurs* (II, XIV) :

> Fermons l'œil aux présents, et l'oreille à la brigue.

Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus [1], 1165
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus [2].
De Claude en même temps épuisant les richesses,
Ma main, sous votre nom, répandait ses largesses.
Les spectacles, les dons, invincibles appas,
Vous attiraient les cœurs du peuple et des soldats [3], 1170
Qui d'ailleurs, réveillant leur tendresse première,
Favorisaient en vous Germanicus mon père [4].
Cependant Claudius penchait vers son déclin [5].
Ses yeux, longtemps fermés, s'ouvrirent à la fin :
Il connut son erreur. Occupé de sa crainte, 1175
Il laissa pour son fils échapper quelque plainte,
Et voulut, mais trop tard, assembler ses amis.
Ses gardes, son palais, son lit m'étaient soumis [6].
Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse [7] ;

1. « Agrippina... veniam exsilii pro Annæo Seneca, simul præturam impetrat, lætum in publicum rata ob claritudinem studiorum ejus, utque Domitii puericia tali magistro adolesceret, et consiliis ejusdem ad spem dominationis uterentur. » (Tacite, *Annales*, XII, VIII.)

2. Voltaire (*Henriade*, VIII), parlant du maréchal de Biron, a dit, en imitant Racine de très près :

Qui depuis.... mais alors il était vertueux.

3. Néron conserva longtemps l'affection du peuple, qu'il amusait. On connaît d'ailleurs le cri fameux de la populace romaine : « Panem et circenses. » C'est là qu'en étaient arrivés les descendants des vainqueurs d'Annibal.

4. Voilà le grand argument d'Agrippine ; aussi, lorsqu'elle voudra dans *Une fête de Néron* (I, x), soulever l'empire au nom d'Octavie, Soumet et Belmontet lui feront-ils dire :

Elle a Claude pour père et moi Germanicus.

5. Le XVIIe siècle aimait ce mot : « Nestor, dans le déclin de l'âge, se plaisait trop à raconter. » (Fénelon, *Télémaque*, XVI.) — « Hæc atque talia agitantibus, grávescere valetudo Augusti : et quidam scelus uxoris suspectabant... quippe rumor incesserat... paucos ante menses Augustum... Planasiam vectum ad visendum Agrippam : multas illic utrimque lacrimas et signa caritatis ; spemque ex eo fore ut juvenis penatibus avi redderetur. » (Tacite, *Annales*, I, V.) — « Sub exitu vitæ, signa quædam, nec obscura, pœnitentiæ et de matrimonio Agrippinæ, deque Neronis adoptione, dederat... Obvium sibi Britannicum arctius complexus, hortatus est « ut crescceret, rationemque a se omnium factorum acciperet » ; græca insuper voce prosecutus, ὁ τρώσας καὶ ἰάσεται. Quumque impubi teneroque adhuc, quando statura permitteret, togam dare destinasset, adjecit : « Ut tandem populus romanus verum Cæsarem habeat... » Non multoque post, testamentum etiam conscripsit, ac signis omnium magistratuum obsignavit. Prius igitur quam ultra progrederetur, præventus est ab Agrippina, quam præter hæc conscientia quoque nec minus delatores multorum criminum arguebant. » (Suetone, *Claude*, XLVIII-XLIX.)

6. Voilà encore un de ces vers comme on n'en trouve que dans le théâtre de Racine.

7. « Agrippina, velut dolore victa, et solatia conquirens, tenere amplexu Britannicum... veram paterni oris effigiem appellare, ac variis artibus demorari, ne cubiculo egrederetur..... Antoniam quoque et Octaviam, sorores ejus, attinuit ; et cunctos aditus custodiis clauserat, crebroque vulgabat, « ire in melius valetudinem principis, » quo miles bona in spe ageret, tempusque prosperum ex monitis Chaldæorum adventaret. » (Tacite, *Annales*, XII, LXVIII).

De ses derniers soupirs je me rendis maîtresse. 1180
Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs [1].
Il mourut. Mille bruits en courent à ma honte [2].
J'arrêtai de sa mort la nouvelle trop prompte ;
Et tandis que Burrhus allait secrètement 1185
De l'armée en vos mains exiger le serment,
Que vous marchiez au camp, conduit sous mes auspices [3],
Dans Rome les autels fumaient de sacrifices [4] ;
Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité
Du prince déjà mort demandait la santé [5]. 1190
Enfin des légions l'entière obéissance
Ayant de votre empire affermi la puissance [6],
On vit Claude [7] ; et le peuple, étonné de son sort,

1. L'abbé d'Olivet a condamné ce vers, à cause du gérondif, *en mourant*, dans lequel il trouve une amphibologie. Qu'importe qu'il y ait incertitude pour la construction grammaticale, s'il n'y a pas incertitude pour la pensée ?

2. Quand Talma jouait cette scène, après avoir écouté avec une contrainte visible le discours d'Agrippine, il détournait la tête, à ce vers, avec un sourire amer ; il semblait préparer déjà ce qu'au dernier acte il dira à sa mère :

> Et si l'on veut, Madame, écouter vos discours,
> Ma main de Claude même aura tranché les jours.

3. Ce dernier hémistiche est fort important : Agrippine n'était pas au camp lorsque l'armée prêta serment à son fils ; mais elle veut prouver à l'Empereur que ce serment, c'est elle qui l'a inspiré.

4. Pradon semble s'être souvenu de ce vers dans son *Régulus* (I, II) :

> On fait pour leurs succès des vœux aux immortels,
> Et l'encens en tous lieux fume sur leurs autels.

5. M. Legouvé a comparé dans les *Leçons de lecture*, qu'il a données au *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, le discours d'Auguste à Cinna et celui d'Agrippine à Néron ; après avoir constaté que « tous deux portent sur le même sujet, suivent la même marche, et tendent au même but, » il ajoute : « Chacun des bienfaits d'Auguste se résume en un ou deux vers : chacun des actes d'Agrippine donne lieu à une narration. L'adoption de Néron par Claude, son éducation, la corruption de l'armée, les derniers moments de l'Empereur, la divulgation tardive de sa mort, forment de petits ensembles merveilleux de détails, dont quelques-uns mêmes sont sublimes, comme le morceau :

> Cependant Claudius penchait vers son déclin,

mais qui, par leur perfection même, ralentissent le mouvement général de la scène. On sent le poète, on oublie la mère outragée, on admire les vers, on oublie l'action. Dans Corneille, la colère latente d'Auguste se trahit par la succession précipitée des traits ; le lecteur, à chaque vers, se sent emporté vers une explosion finale et cachée. Dans Racine, on a peine à garder le ton d'indignation qui doit gronder sourdement sous cette longue énumération ; on a peine à en relier toutes les parties ; la colère s'évapore dans le parcours de ces cent vingt vers. »

6. Véritable ablatif absolu.

7. C'était l'usage d'exposer le corps des empereurs à la vénération, ou à la curiosité de la foule. Voir les détails que donne M. Dezobry (*Rome au siècle d'Auguste*, lettre LXXVII) sur l'exposition du corps d'Auguste : « L'exposition dura sept jours. On se figurerait difficilement la foule qu'elle attira. Pendant tout ce temps, il régna dans Rome, et principalement dans la région du Palatin, une espèce de deuil, mêlé à l'affluence d'un jour de fête ; en effet, rien n'était plus beau

Apprit en même temps votre règne et sa mort [1].
C'est le sincère aveu que je voulais vous faire : 1195
Voilà tous mes forfaits [2]. En voici le salaire.
Du fruit de tant de soins à peine jouissant [3]
En avez-vous six mois paru reconnaissant,
Que lassé d'un respect qui vous gênait peut-être [4],
Vous avez affecté de ne me plus connaître. 1200
J'ai vu Burrhus, Sénèque, aigrissant vos soupçons [5],
De l'infidélité vous tracer des leçons,
Ravis d'être vaincus dans leur propre science.
J'ai vu favoriser [6] de votre confiance
Othon, Sénécion, jeunes voluptueux [7], 1205

que cette exposition : sur un lit vaste, élevé, d'ivoire et d'or, avec des housses pourpre et or, on voyait une statue de cire à la ressemblance d'Auguste : car, soit que le corps abîmé par la maladie et fatigué de la route offrît un aspect trop repoussant, soit peut-être qu'il portât des traces de poison, on l'avait renfermé dans la partie inférieure du lit. Le simulacre de l'Empereur le faisait voir couché, revêtu de la splendide toge triomphale, et pâle comme un malade. Auprès de lui se tenait un jeune et bel esclave, qui, avec un éventail en plumes de paon, chassait les mouches de sur son visage comme pour protéger son sommeil. Autour du lit siégeaient, pendant la plus grande partie du jour, à gauche tout le sénat en *pænulæ* brunes ; à droite les matrones distinguées par les dignités de leurs maris ou de leurs parents : elles ne portaient ni parure d'or, ni colliers, étaient vêtues de simples robes blanches, et dans l'attitude d'une profonde tristesse. Pendant les sept jours, des médecins se présentèrent quotidiennement comme s'ils visitaient un malade, et dirent chaque fois : « Il va plus mal. »

1. Ce récit a été inspiré par deux passages de Tacite : « Acribus namque custodiis domum et vias sepserat Livia : lætique interdum nuntii vulgabantur ; donec, provisis quæ tempus monebat, simul excessisse Augustum et rerum potiri Neronem fama eadem tulit. » (*Annales*. I, VI.) — « Tunc medio diei, tertium ante idus octobris foribus Palatii repente diductis, comitante Burrho, Nero egreditur ad cohortem quæ more militiæ excubiis adest. Ibi, monente præfecto, festis vocibus exceptus. » (*Annales*, XIII, LXX.) Ou lit aussi dans Suétone : « Mors justa celata est, donec circa successorem omnia ordinarentur. Itaque et quasi pro velut ægro adhuc vota suscepta sunt, et inducti per simulationem comœdi, qui desiderantem oblectarent. » (*Claude*, XLV.)

2. Le vers précédent et cet hémistiche étaient dits du ton le plus simple par l'excellente artiste qui interprétait récemment le rôle d'Agrippine rue Richelieu. Elle criait le second hémistiche avec emportement : c'est uniquement pour en arriver là qu'Agrippine vient de dire tout ce qui précède.

3. On a relevé, avec raison, une légère incorrection dans ces deux vers : *à peine*, qui doit grammaticalement tomber sur le vers suivant, a l'air de se rapporter à *jouissant*.

4. Voir la note du vers 73.

5. « Certamen utrique unum erat contra ferociam Agrippinæ, quæ cunctis malæ dominationis cupidinibus flagrans, habebat in partibus Pallautem. » (TACITE, *Annales*, XIII, II.)

6. Louis Racine aurait voulu qu'on écrivît *favorisés*.

7. « Ceterum infracta paulatim potentia matris, delapso Nerone in amorem libertæ, cui vocabulum Acte fuit ; simul adsumptis in conscientiam Othone et Claudio Senecione adolescentulis decoris. » (TACITE, *Annales*, XIII, XII.) Nous ne savons si c'est ce même Sénécion qui entrera plus tard dans un complot contre Néron. (Voir TACITE, *Annales*, XV, LVI.) Othon parvint plus tard à l'Empire.

Et de tous vos plaisirs flatteurs respectueux [1] ;
Et lorsque, vos mépris excitant mes murmures [2],
Je vous ai demandé raison de tant d'injures,
(Seul recours d'un ingrat qui se voit confondu) [3]
Par de nouveaux affronts vous m'avez répondu. 1210
Aujourd hui je promets Junie à votre frère ;
Ils se flattent tous deux du choix de votre mère [4] :
Que faites-vous ? Junie, enlevée à la cour [5],
Devient en une nuit l'objet de votre amour [6] ;
Je vois de votre cœur Octavie effacée [7] 1215
Prête à sortir du lit [8] où je l'avais placée ;
Je vois Pallas banni, votre frère arrêté ;
Vous attentez enfin jusqu'à ma liberté [9] :
Burrhus ose sur moi porter ses mains hardies [10].
Et lorsque convaincu de tant de perfidies, 1220
Vous deviez ne me voir que pour les expier,
C'est vous qui m'ordonnez de me justifier [11].

NÉRON.

Je me souviens toujours que je vous dois l'Empire,

1. Agrippine se montre encore trop indulgente pour eux : c'étaient les vices de Néron qu'ils flattaient.

2. Nouvel exemple d'ablatif absolu. Par *mépris*, au pluriel, on entend des actes ou des paroles de mépris, comme dans *Mithridate* (III, v) :

Je reconnais toujours vos injustes mépris.

3. *Confondre* quelqu'un, c'est le mettre dans l'impossibilité de répondre ; ainsi dans *Iphigénie* (III, I) :

Achille en veut connaître et confondre l'auteur.

4. Se flatter, c'est ici se réjouir, se féliciter, comme dans *Andromaque* (I, II) :

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix.

5. C'est ici qu'il y a véritablement amphibologie. *Enlevée à la cour* signifie ordinairement *éloignée de la cour ;* et dans ce vers cette locution a au contraire le sens de *amenée à la cour*.

6. Les mots *en une nuit* donnent à ce vers une nuance ironique.

7. « Uxore ab Octavia, nobili quidem et probitatis spectatæ, fato quodam, an quia prævalent illicita, abhorrebat. » (TACITE, *Annales*, XIII, XII.)

8. Nous avons eu plusieurs fois dans ce long couplet l'occasion de voir qu'Agrippine et Racine ne reculent pas devant le mot propre et expressif.

9. Ceci doit être mis en relief : c'est le plus grave des griefs d'Agrippine.

10. Ce vers a une double importance ; il achève la peinture des sentiments d'Agrippine, et il rend à Burrhus la confiance de l'Empereur.

11. Tout est parfait dans ce plaidoyer, l'exorde, la narration et la péroraison. Samson dit, à propos de Talma, dans son *Art théâtral* (I, 67) :

Il me semble le voir écoutant de sa mère
Et l'éternelle plainte et l'invective amère :
Quelle fatigue alors semblait peser sur lui,
Et comme il étalait son insolent ennui !
Sa tête se penchait ; sa main distraite et lasse
Des plis de son manteau se jouait avec grâce,
Remontait vers son front, et parfois s'arrêtait
Au mouchoir étoilé qui sur son front flottait.

Et sans vous fatiguer du soin de le redire [1],
Votre bonté, Madame, avec tranquillité 1225
Pouvait se reposer [2] sur ma fidélité.
Aussi bien ces soupçons, ces plaintes assidues
Ont fait croire à tous ceux qui les ont entendues
Que jadis [3], j'ose ici vous le dire entre nous,
Vous n'aviez, sous mon nom, travaillé que pour vous : 1230
« Tant d'honneurs, disaient-ils, et tant de déférences [4],
« Sont-ce de [5] ses bienfaits de faibles récompenses ?
« Quel crime a donc commis ce fils tant condamné ?
« Est-ce pour obéir qu'elle l'a couronné [6] ?
« N'est-il de son pouvoir que le dépositaire ? » 1235
Non que, si jusque-là j'avais pu vous complaire [7],
Je n'eusse pris plaisir, Madame, à vous céder
Ce pouvoir que vos cris semblaient redemander [8].
Mais Rome veut un maître, et non une maîtresse.
Vous entendiez les bruits qu'excitait ma faiblesse [9] : 1240
Le sénat chaque jour et le peuple irrités,
De s'ouïr par ma voix dicter vos volontés,
Publiaient qu'en mourant Claude avec sa puissance
M'avait encor laissé sa simple obéissance [10].

1. Il y a dans ce vers comme un écho discret de l'odieuse réponse du don Juan de Molière aux remontrances de son père : « Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler. » (IV, VI.)

2. Avoir confiance ; ainsi Regnard (*Les folies amoureuses*, III, VIII) :

> Reposez-vous sur moi : je réponds de l'affaire,

3. Arsinoé, dans le *Misanthrope*, ne croit pas non plus aux mauvais bruits qui circulent sur Célimène ; mais elle est cependant, en dépit qu'elle en ait, forcée de convenir qu'il y a au fond quelque chose qui explique ces bruits.

4. On appelle *déférence* les égards, le respect, la condescendance que l'on a pour une personne.

5. Inversion bien désagréable à l'oreille.

6. Ces reproches atteignent d'autant plus Agrippine qu'ils sont fondés, et que Néron, moitié par crainte, moitié par hypocrisie, les exprime avec une fausse douceur.

7. Comparer, pour le mouvement de la période, le discours de Galba à Camille à l'acte III, (scène III) de l'*Othon* de Corneille :

> Non que si jusque-là Rome pouvait renaître
> Qu'elle fût en état de se passer de maître,
> Je ne me crusse digne.....
> Mais cet empire immense est trop vaste pour elle....
> Elle veut donc un maître.

8. Le ton de ce morceau est très curieux : l'ensemble est poli ; quelques détails le sont fort peu.

9. « Quod subsidium in eo qui a femina regeretur? » (TACITE, *Annales*, XIII, VI.)

10. *L'obéissance*, c'est ici l'habitude d'obéir, comme dans *Mithridate* (IV, IV) :

> Vous seul, Seigneur, vous seul, vous m'avez arrachée
> A cette obéissance où j'étais attachée.

Quant à l'adjectif *simple*, pris dans le sens de *niais*, c'est avec un nom de per-

Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux 1245
Porter en murmurant leurs aigles devant vous,
Honteux de rabaisser par cet indigne usage
Les héros dont encore elles portent l'image[1].
Toute autre se serait rendue à leurs discours;
Mais si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours[2]. 1250
Avec Britannicus contre moi réunie,
Vous le fortifiez du parti de Junie;
Et la main de Pallas trame tous ces complots;
Et lorsque, malgré moi, j'assure mon repos,
On vous voit de colère et de haine animée. 1255
Vous voulez présenter mon rival à l'armée[3]:
Déjà jusques au camp le bruit en a couru[4].

AGRIPPINE.

Moi, le faire Empereur, ingrat? L'avez-vous cru[5]?
Quel serait mon dessein? qu'aurais-je pu prétendre? [1260
Quels honneurs dans sa cour, quel rang pourrais-je attendre?
Ah! si sous votre empire on ne m'épargne pas,
Si mes accusateurs observent tous mes pas,

sonne qu'on l'emploie d'ordinaire. — « Reputantes hebetem Claudium et uxori devinctum.... » (TACITE, *Annales*, XI, XXVIII.) — « Claudio, cœlibis vitæ intoleranti, et conjugum imperiis obnoxio. » (*Id.*, XII, I.)

1. L'armée romaine portait, avec les aigles, les images de l'Empereur et de sa famille. Après le meurtre de sa mère, Néron rappellera, dans une lettre au sénat: « quod consortium imperii, juratasque in feminæ verba prætorias cohortes, idemque dedecus senatus et populi speravisset. » (TACITE, *Annales*, XIV, XI).

2. Tacite a dit de la première Agrippine (*Annales*, IV, LII): « Ideo lædi quia non regnaret » et dans le *Tibère* de Marie-Joseph Chénier, (III, I) l'Empereur lui disait :

Vous n'avez qu'un chagrin, c'est de ne pas régner.

3. « Matris ira nulla munificentia leniri, sed amplecti Octaviam : crebra cum amicis secreta habere : super ingenitam avaritiam, undique pecunias, quasi in subsidium, corripere : tribunos et centuriones comiter excipere ; nomina et virtutes nobilium, qui etiam tum supererant, in honore habere ; quasi quæreret ducem et partes. » (TACITE, *Annales*, XIII, XVIII.) — « Neque principis auribus abstinere, quominus testaretur « adultum jam esse Britannicum, veram dignamque stirpem suscipiendo patris imperio. » (*Ibid.*, XIV.)

4. Ces deux vers amenèrent, à la représentation du 2 juin 1711, du tapage au théâtre. Le sieur Mey demanda à un sieur Legrand « on était l'armée des Romains pour autoriser ces deux vers ». Beaubourg, un des interprètes de la tragédie, s'écria : « Monsieur Mey, vous vous ferez ôter votre entrée à la Comédie ; il ne convient pas à un homme comme vous de critiquer Racine. » Il accompagna ces mots d'un vigoureux soufflet, comme s'il jouait le *Cid*. Mey prit l'acteur à la perruque, et Dancourt fut obligé de séparer ces deux champions qui se battaient pour un vers de Racine, comme on devait se battre plus tard pour tel ou tel vers de *Hernani*. (Voir CAMPARDON, *Les Comédiens du Roi de la troupe française*, p. 27.)

5. C'est à Burrhus que, dans Tacite, Agrippine adresse ces paroles : « Vivere ego, Britannico potiente rerum, poteram? at, si Plautus, aut quis alius, rempublicam judicaturus obtinuerit, desunt scilicet mihi accusatores, qui non verba, impatientia caritatis aliquando incauta, sed ea crimina objiciant, quibus, nisi a filio, absolvi non possim. » (*Annales*, XIII, XXI.)

Si de leur Empereur ils poursuivent la mère,
Que ferais-je au milieu d'une cour étrangère ?
Ils me reprocheraient, non des cris impuissants, 1265
Des desseins étouffés aussitôt que naissants,
Mais des crimes pour vous commis à votre vue [1],
Et dont je ne serais que trop tôt convaincue.
Vous ne me trompez point, je vois tous vos détours :
Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours [2]. 1270
Dès vos plus jeunes ans, mes soins et mes tendresses
N'ont arraché de vous que de feintes caresses.
Rien ne vous a pu vaincre ; et votre dureté
Aurait dû dans son cours arrêter ma bonté.
Que je suis malheureuse ! Et par quelle infortune 1275
Faut-il que tous mes soins me rendent importune ?
Je n'ai qu'un fils. O ciel, qui m'entends aujourd'hui,
T'ai-je fait quelques vœux qui ne fussent pour lui ?
Remords, crainte, périls, rien ne m'a retenue ;
J'ai vaincu ses mépris [3] ; j'ai détourné ma vue 1280
Des malheurs qui dès lors me furent annoncés [4] ;
J'ai fait ce que j'ai pu : vous régnez, c'est assez [5].
Avec ma liberté, que vous m'avez ravie,
Si vous le souhaitez, prenez encor ma vie [6],
Pourvu que par ma mort tout le peuple irrité 1285
Ne vous ravisse pas ce qui m'a tant coûté [7].

NÉRON.

Hé bien donc ! prononcez. Que voulez-vous qu'on fasse ?

AGRIPPINE.

De mes accusateurs qu'on punisse l'audace [8],

1. Rappelons-le : c'est surtout pour elle qu'Agrippine a commis les crimes dont elle se fait un mérite auprès de son fils.

2. Agrippine a recours à son dernier moyen, la tendresse, ou plutôt les protestations de tendresse : sa voix se mouille de larmes.

3. Il y a ici une ellipse très forte ; le sens est : mon affection a persisté, en dépit de vos mépris qui la combattaient.

4. Voir la note du vers 893.

5. Néron, qui s'aperçoit que sa mère dissimule, va, lui aussi, dissimuler.

6. On lisait dans la *Parthénie* de Baro (I, IV) deux vers, avec lesquels ceux-ci présentent quelque analogie :

> Le seul bien que j'espère, et que j'ai souhaité,
> C'est de perdre la vie, après la liberté,

7. Même lorsqu'elle supplie, Agrippine menace. Ce n'est là d'ailleurs qu'une comédie ; et, pendant le long silence qui précède la réponse de Néron, elle épie du coin de l'œil les pas et les gestes de son fils. Théophile Gautier (*Hist. de l'art dram. en France depuis vingt-cinq ans*, Ve série, p. 92-93) nous dit que Rachel avait ici un jeu de physionomie admirable.

8. « Commotis, qui adarent, ultroque spiritus ejus mitigantibus, colloquium filii exposcit : ubi nihil pro innocentia, quasi diffideret ; nec beneficiis, quasi

Que de Britannicus on calme le courroux,
Que Junie à son choix puisse prendre un époux, 1290
Qu'ils soient libres tous deux, et que Pallas demeure ;
Que vous me permettiez de vous voir à toute heure [1],

(Apercevant Burrhus au fond du théâtre.)

Que ce même Burrhus, qui nous vient écouter [2],
A votre porte enfin n'ose plus m'arrêter.

NÉRON.

Oui, Madame, je veux que ma reconnaissance 1295
Désormais dans les cœurs grave votre puissance ;
Et je bénis déjà cette heureuse froideur,
Qui de notre amitié va rallumer l'ardeur [3].
Quoi que Pallas ait fait, il suffit, je l'oublie ;
Avec Britannicus je me réconcilie [4] ; 1300
Et quant à cet amour qui nous a séparés,
Je vous fais notre arbitre, et vous nous jugerez [5].
Allez donc, et portez cette joie à mon frère.
Gardes, qu'on obéisse aux ordres de ma mère [6].

exprobraret, disseruit ; sed ultionem in delatores et præmia amicis obtinuit. » (TACITE, *Annales*, XIII, XXI.) Agrippine n'a aucune des qualités qui font un diplomate : à peine aperçoit-elle un peu de bonne volonté chez Néron qu'elle s'empresse de lui dicter une longue liste de conditions.

1. Ce vers doit être dit du ton le plus affectueux. La joie d'Agrippine vient de ce qu'elle a retrouvé son crédit ; elle doit laisser croire à l'Empereur qu'elle est heureuse d'avoir retrouvé son fils.

2. « Burrhus ne manque de respect ni à elle ni à Néron, il est resté dehors pendant leur entretien ; il entend que l'entretien finit, parce que Néron, toujours assis, s'est levé brusquement, en prononçant à haute voix :

Hé bien donc ! prononcez. Que voulez-vous qu'on fasse ?

Burrhus, qui ne peut quitter Agrippine que quand elle est avec Néron, entre pour recevoir les ordres de Néron, et, comme il est entré sans avoir été appelé, Agrippine l'accuse *d'être venu les écouter ;* ce qui donne lieu à la magnifique scène qui va suivre, et à laquelle on ne devait pas s'attendre, Néron ayant menacé Burrhus de le faire arrêter ; mais Néron vient d'être convaincu qu'Agrippine est son ennemie. Sans ce mot d'Agrippine, Néron n'eût pas confié son secret à Burrhus, qu'il regardait comme *un censeur prêt à le contredire.* Aussi va-t-il lui dire :

Mais son inimitié vous rend ma confiance.

Quel art d'amener les scènes ! » (*Note de Louis Racine.*)

3. *Une froideur qui va rallumer une ardeur !* Il faut convenir franchement que cela est mauvais.

4. « Dans ce vers de Néron :

Avec Britannicus je me réconcilie,

Néron est bien éloigné de penser ce qu'il dit. Sa physionomie exprime la vérité, et le mensonge est dans son cœur. Le sublime de l'art est d'être deviné par un jeu muet des spectateurs. » (PRÉVILLE, *Mémoires*, p. 135.)

5. Néron a l'intention de tromper Agrippine ; aussi, pour ne pas éveiller ses soupçons, ne lui accorde-t-il pas aussitôt tout ce qu'elle demande.

6. Agrippine donne sa main à baiser à Néron, puis elle l'attire dans ses bras lui présente encore une fois sa main, et sort triomphante. « Cette scène est une

SCÈNE III.

NÉRON, BURRHUS.

BURRHUS.

Que cette paix, Seigneur, et ses embrassements 1305
Vont offrir à mes yeux des spectacles charmants!
Vous savez si jamais ma voix lui fut contraire,
Si de son amitié j'ai voulu vous distraire[1],
Et si j'ai mérité cet injuste courroux[2].

NÉRON.

Je ne vous flatte point, je me plaignais de vous, 1310
Burrhus: je vous ai crus tous deux d'intelligence[3] :
Mais son inimitié vous rend ma confiance.
Elle se hâte trop, Burrhus, de triompher[4].
J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer[5].

des plus belles qu'il y ait au théâtre ; les littérateurs la placent au même rang que celle d'Auguste et de Cinna, de Cléopâtre et de ses deux fils, de Mithridate avec ses enfants. La différence qu'on peut remarquer entre des scènes si imposantes et si théâtrales, vient encore moins de la différence du génie des auteurs que de la différence du sujet. La plus intéressante est celle d'Auguste et de Cinna, parce que rien n'égale la situation du maître du monde pardonnant à son assassin ; celle de Cléopâtre, dans *Rodogune*, est la plus terrible ; celle de Mithridate la plus brillante ; mais celle d'Agrippine et de Néron me paraît être la plus profonde pour l'art et la peinture des caractères, et en même temps la plus grave et la plus austère pour le style. » (GEOFFROY.)

1. Détourner ; voir encore les vers 1407 et 1746.

2. Il y a un mouvement semblable au début de cette scène dans l'*Octavie* d'Alfieri (I, I) : « SÉNÈQUE. — Qu'ai-je entendu? Octavie revient-elle ? — NÉRON. — Oui. — SÉNÈQUE. — Vous avez eu pitié d'elle ? — NÉRON. — Pitié..... Oui, j'en ai eu pitié. »

3. On dit que deux personnes sont d'intelligence, quand elles se sont entendues pour faire quelque chose de concert. Voir Corneille (*Le Menteur*, I, VI) :

Nous pouvons sous ces mots être d'intelligence.

« Sénèque et Burrhus étaient deux hommes que les bienfaits d'Agrippine rendaient suspects à un tyran ombrageux, et que leurs vertus rendaient odieux à un prince dissolu. » (DIDEROT, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, LXXVI.)

4. M. Legouvé a bien voulu nous écrire une lettre dont nous détachons ce passage. « Talma disait que le rôle de Néron était le plus beau, le plus difficile, et le plus complexe des rôles de Racine. Il y a trente ans, disait-il, que je travaille ce rôle, et je ne fais que commencer à le posséder pleinement. C'est un tigre avant son premier meurtre, il a le goût du sang avant d'avoir goûté le sang ; de là ses incertitudes, ses retours de conscience, et ses explosions de férocité. »

5. Saint-Marc Girardin a remarqué que cette figure était à la mode au XVIIe siècle, et il en donne plusieurs exemples :

N'embrasse ce tyran qu'afin de l'étouffer.
(DU RYER, *Clarigène*, 1636.)

Tu ranimes mes maux en pensant les chasser,
Et m'étouffes enfin quand tu crois m'embrasser.
(BARO, *Parthénie*, 1642).

Racine l'avait employée déjà dans *la Thébaïde* (III, VI) :

Ils s'étouffent, Attale, en voulant s'embrasser.

BURRHUS.

Quoi, Seigneur[1]?

NÉRON.

C'en est trop: il faut que sa ruine 1315
Me délivre à jamais des fureurs d'Agrippine[2].
Tant qu'il respirera, je ne vis qu'à demi.
Elle m'a fatigué de ce nom ennemi[3];
Et je ne prétends pas que sa coupable audace
Une seconde fois lui promette ma place. 1320

BURRHUS.

Elle va donc bientôt pleurer Britannicus[4]?

NÉRON.

Avant la fin du jour je ne le craindrai plus.

BURRHUS.

Et qui de ce dessein[5] vous inspire l'envie?

NÉRON.

Ma gloire, mon amour, ma sûreté, ma vie[6].

BURRHUS.

Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein 1325
Ne fut jamais, Seigneur, conçu dans votre sein.

NÉRON.

Burrhus!

BURRHUS.

De votre bouche, ô ciel! puis-je l'apprendre[7]?
Vous-même sans frémir avez-vous pu l'entendre[8]?
Songez-vous dans quel sang vous allez vous baigner[9]?
Néron dans tous les cœurs est-il las de régner? 1330
Que dira-t-on de vous? Quelle est votre pensée?

1. C'est un cri d'incrédulité et d'horreur.

2. « Urgentibusque Agrippinæ minis, quia nullum crimen, neque jubere cædem fratris palam audebat, occulta molitur, « pararique venenum » jubet. » (TACITE, *Annales*, XIII, xv.)

3. Dans les discours qu'elle vient de tenir.

4. Si Agrippine pleure, ce sera surtout de rage.

5. C'est de peur d'irriter Néron que Burrhus ne prononce pas le mot *crime;* il prend encore quelques ménagements; mais bientôt son indignation n'en connaîtra plus.

6. Néron, fort embarrassé de trouver une bonne raison, accumule au hasard les mauvaises : de la gloire à tuer son frère!

7. Burrhus, emporté par son indignation, ne fait pas attention à la menace contenue dans l'apostrophe de Néron.

8. Ce que vous venez de dire.

9. Dans l'*Antigone* de Rotrou (I, VI), Adraste, apprenant que Polynice voulait provoquer son frère en combat singulier, lui disait :

Songez quel est le sang que vous voulez verser:
Sans honte et sans frayeur y pouvez-vous penser?

NÉRON.

Quoi? toujours enchaîné de ma gloire passée [1],
J'aurai devant les yeux je ne sais quel amour
Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour [2] ?
Soumis à tous leurs vœux, à mes désirs contraire, 1335
Suis-je leur Empereur seulement pour leur plaire [3] ?

BURRHUS.

Et ne suffit-il pas, Seigneur, à vos souhaits
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits [4] ?
C'est à vous à choisir [5], vous êtes encor maître.
Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être [6] : 1340
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus ;
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés, 1345
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés [7].
Britannicus mourant excitera le zèle

1. On dirait en prose *enchaîné par;* la tournure employée par Racine doit à sa rareté même plus d'élégance.

2. La popularité, que Casimir Delavigne définira ainsi dans une délicieuse poésie à son fils, placée en tête de sa comédie *la Popularité* :

Mieux te plaît sur tes pas traîner en souverain
L'énorme chien, qui, la tête pendante,
Souffre, géant soumis, que ta petite main
Insulte aux crocs de sa gueule béante.

Esclave aussi terrible et plus souvent flatté,
Le peuple est doux aux maîtres qu'il tolère,
Et ce qu'on nomme, enfant, la popularité.
C'est son amour qu'un rien change en colère.

3. Corneille dira dans *Tite et Bérénice* (III, v) :

N'êtes-vous dans ce trône, où tant de monde aspire,
Que pour assujettir l'Empereur à l'Empire?

4. Souvenir lointain de l'*Octavie* de Sénèque (II, II) :

Pulchrum eminere est inter illustres viros,
Consulere patriæ, parcere afflictis, fera
Cæde abstinere, tempus atque iræ dare,
Orbi quietem, sæculo pacem suo.
Hæc summa virtus; petitur hac cœlum via.

5. Vous avez le pouvoir de choisir; *c'est à vous de choisir* signifierait : votre tour de choisir est arrivé.

6. Burrhus nous a dit lui-même (III, II) ce qu'il pensait de la vertu de Néron ; mais cette popularité, qu'il doit à sa fausse vertu, flatte la vanité de l'Empereur ; Burrhus espère, en s'adressant à l'orgueil du tyran, l'amener à persévérer dans cette manière d'agir, qui n'est pas une véritable vertu, mais qui a pour l'Empire les mêmes effets que la vertu.

7. Presque tout ce morceau est tiré du *de Clementia* de Sénèque ; nous indiquerons les rapprochements au fur et à mesure qu'ils se présenteront : « Hoc enim, inter cetera, vel pessimum habet crudelitas, quod perseverandum est, nec ad meliora patet regressus. Scelera enim sceleribus tuenda sunt. » (I, VIII.)

De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle[1].
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui, même après leur mort, auront des successeurs : 1350
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre[2].
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre[3],
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets[4].
Ah ! de vos premiers ans l'heureuse expérience 1355
Vous fait-elle, Seigneur, haïr votre innocence[5] ?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés ?
Dans quel repos, ô ciel ! les avez-vous coulés !
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même[6] :
« Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ; 1360
« On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
« Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer[7] ;
« Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage[8] ;
« Je vois voler partout les cœurs à mon passage ! »
Tels étaient vos plaisirs. Quel changement, ô Dieux ! 1365

1. Voir *Athalie*, note du vers 1118.

2. Auguste se tient à lui-même ce raisonnement, dans le *Cinna* de Corneille (IV, II) :

> Mais quoi ! toujours du sang, et toujours des supplices !
> Ma cruauté se lasse, et ne peut s'arrêter ;
> Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter.
> Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile ;
> Et le sang répandu de mille conjurés
> Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.

3. Corneille avait exprimé cette pensée, mais assez médiocrement, dans *Pompée* (I, I) :

> Auteur des maux de tous, il est à tous en butte.

Laberius avait mieux dit dans son fameux *Prologue :*

> Necesse est multos timeat, quem multi timent.

4. « Frequens vindicta paucorum odium reprimit, omnium irritat : voluntas oportet ante sæviendi quam causa deficiat. Alioquin, quemadmodum præcisæ arbores plurimis ramis repullulant,... ita regia crudelitas auget inimicorum numerum, tollendo. Parentes enim liberique eorum qui interfecti sunt, et propinqui et amici, in locum singulorum succedunt. » (Sénèque, *de Clementia*, I, III.) Burrhus a trouvé l'argument le plus efficace sur le cœur de Néron, la peur.

5. « Rarissimam laudem, et nulli adhuc principum concessam concupisti innocentiam. » (Sénèque, *de Clementia*, I, I.)

6. Nouvelle imitation du *de Clementia* (I, III) : « Juvat... ita loqui secum. Ego ex omnibus mortalibus placui, electusque sum, qui in terris Deorum vice fungerer : ego vitæ necisque gentibus arbiter. Qualem quisque sortem, statumque habeat, in manu mea positum est... In hac tanta facultate rerum non ira me ad iniqua supplicia compulit, non juvenilis impetus, non temeritas hominum et contumacia, quæ sæpe tranquillissimis pectoribus quoque patientiam extorsit : non ipsa ostentandæ per terrores potentiæ dira, sed frequens magnis imperiis gloria. »

7. Exemple de syllepse. Voir *Athalie*, v. 1406-1408.

8. « Quo procedente, non tanquam malum aliquod aut noxium animal e cubili prosilierit, diffugiunt, sed tanquam clarum ac beneficum sidus certatim advolant. » (Sénèque, *de Clementia*, I, III.)

Le sang le plus abject vous était précieux [1].
Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable
Vous pressait de souscrire [2] à la mort d'un coupable ;
Vous résistiez, Seigneur, à leur sévérité :
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté ; 1370
Et plaignant les malheurs attachés à l'Empire,
« Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire [3]. »
Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur
Ma mort m'épargnera la vue et la douleur.
On ne me verra point survivre à votre gloire. 1375
Si vous allez commettre une action si noire [4],

(Il se jette à genoux.)

Me voilà prêt, Seigneur : avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir ;
Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée ;
Qu'ils viennent essayer [5] leur main mal assurée. 1380
Mais je vois que mes pleurs touchent mon Empereur ;
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides [6]

1. « Summa parcimonia etiam vilissimi sanguinis. » (Sénèque, *de Clementia*, I, I.) Tristan l'Hermite, dans sa *Mort de Sénèque* (V, III), avait prêté à Epicaris un discours où nous trouvions déjà la plus grande partie des idées qu'émet ici Burrhus :

> Je t'aimais autrefois, quand ton front hypocrite
> Se couvrait faussement des couleurs du mérite ;
> Lorsque ta main feignait de faire un grand effort
> Pour écrire ton seing sous un arrêt de mort ;
> Quand ton esprit brutal, cachant sa vehemence,
> Pratiquait la justice, exerçait la clémence,
> Et pour mieux t'affermir en ton autorité,
> Montrait de la sagesse et de la piété.
> Mais depuis que tu cours où la fureur te guide,
> Que tu te rends cruel, ingrat, et parricide,
> Que tu rôdes la nuit, et que tu tiens à jeu
> Les titres de voleur et ceux de boutefeu :
> Je te hais comme un monstre abîmé dans le crime,
> Et trouve que ta mort est un coup légitime.

2. D'apposer votre signature à l'arrêt de mort.

3. « Quum de supplicio cujusdam capite damnati, ut ex more subscriberet, admoneretur : « Quam vellem, » inquit, « nescire litteras ! » (Suétone, *Néron*, X.) Sénèque raconte la même anecdote dans son *de Clementia* (II, I).

4. Dans le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne (V, IV), don Quexada, gouverneur de don Juan, frère de Philippe II, défend son élève devant le roi, bien que celui-ci le menace de le mettre, lui aussi, sur la liste des victimes de l'Inquisition. « Ecrivez, Sire, écrivez, tuez le vieillard : il ne vous est plus bon à rien ; mais épargnez le jeune homme, qui a une existence entière à vous sacrifier, un cœur de vingt ans à dévouer au service de son roi et de son pays ; qu'il vive, ou, s'il doit mourir, que ce soit pour vous et non par vous. C'est votre frère ! (*Se traînant à genoux jusqu'au fauteuil du roi.*) Oui, c'est votre frère.... Ah ! Sire, un roi a si peu d'amis fidèles ! peut-il volontairement se priver du dévouement d'un frère ? »

5. Sur Burrhus.

6. Dans son trouble, Burrhus n'insiste pas sur cette question, qui serait cependant de la plus haute importance.

Qui vous osent donner ces conseils parricides.
Appelez votre frère, oubliez dans ses bras... 1385

NÉRON.

Ah! que demandez-vous [1]?

BURRHUS.

Non, il ne vous hait pas,
Seigneur; on le trahit : je sais son innocence;
Je vous réponds pour lui de son obéissance.
J'y cours. Je vais presser un entretien si doux [2].

NÉRON.

Dans mon appartement qu'il m'attende avec vous [3]. 1390

SCÈNE IV.

NÉRON, NARCISSE [4].

NARCISSE.

Seigneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste.
Le poison est tout prêt [5]. La fameuse Locuste [6]
A redoublé pour moi ses soins officieux :
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux [7];

1. Néron hésite; aussi Burrhus se hâte-t-il de profiter de ce moment pour presser la réconciliation. Il est à peine besoin de répéter que le Burrhus de Racine est beaucoup plus hardi que le Burrhus de l'histoire.

2. Burrhus a d'excellentes intentions, mais peu d'adresse. Tandis qu'il va presser un entretien qui ne saurait être *fort doux*, il laisse Néron seul, et s'expose à perdre le fruit de ses efforts.

3. Après la sortie de Burrhus, Néron tombe dans un fauteuil, comme un homme soulagé d'un lourd fardeau, et heureux de se reposer après de grandes fatigues. On peut rapprocher de cette scène les deux scènes de Coucy et de Vendome, aux deux derniers actes de l'*Adélaïde du Guesclin* de Voltaire.

4. A la seule vue de Narcisse, un frémissement de curiosité s'élève dans la salle. On sait que Néron est l'esclave de cet affranchi : « Celui qui a beaucoup de vices, a dit Pétrarque, a beaucoup de maîtres. »

5. Le poison, nous dit Tacite (*Annales*, XIII, xv), fut préparé près de la chambre même de Néron.

6. C'est Agrippine qui fit faire à son fils la connaissance de la célèbre empoisonneuse. Locuste, dit Tacite (*Annales*, XIII, xv), était alors en prison; graciée après la mort de Britannicus, elle se vit comblée de récompenses, fut même autorisée à former des élèves, et ne reçut que sous Galba le châtiment qu'elle méritait.

7. La Rodogune de Corneille (V, iv) n'avait pas plus de sensibilité :

Faites faire un essai sur quelque domestique.

« Assurément ces deux vers peignent suffisamment un vaste côté de la civilisation impériale, et l'élégance raffinée du langage n'est qu'un trait de vérité plus effrayant. » (Louis Veuillot, Les *Odeurs de Paris*, liv. IV.) L'abbé du Bos (*Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, I, 256) relève un détail : c'est un porc que dans ces circonstances Locuste fit empoisonner, et non pas un esclave. L'abbé du Bos consent toutefois à pardonner à Racine cette atteinte à la

Et le fer est moins prompt, pour trancher une vie [1], 1395
Que le nouveau poison que sa main me confie [2].

NÉRON.

Narcisse, c'est assez ; je reconnais ce soin [3],
Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin.

NARCISSE.

Quoi ? pour Britannicus votre haine affaiblie
Me défend...

NÉRON.

Oui, Narcisse, on nous réconcilie [4]. 1400

NARCISSE.

Je me garderai bien de vous en détourner [5],
Seigneur ; mais il s'est vu tantôt emprisonner :
Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle [6].
Il n'est point de secrets que le temps ne révèle :
Il saura que ma main lui devait présenter 1405

vérité historique. Soumet et Belmontet seront d'accord avec Racine dans *Une fête de Néron* (II, IV), où Locuste elle-même dira :

Mon art sur un esclave en peut faire l'épreuve.

Voici d'ailleurs le récit de Suétone (*Néron*, XXXIII) : « Quod (*venenum*) acceptum a quadam Locusta, venenariorum inclita, quum opinione tardius cederet, ventre modo Britannici moto, arcessitam mulierem sua manu verberavit, arguens, pro veneno remedium dedisse : excusantique, minus datum ad occultandam facinoris invidiam, « Sane, » inquit, « legem Juliam timeo » : coegitque se coram in cubiculo quam posset velocissimum ac præsentaneum coquere. Deinde in hædo expertus, postquam is quinque horas protraxit, iterum ac sæpius recoctum, porcello objecit. Quo statim exanimato, inferri in triclinium, darique cœnanti secum Britannico imperavit. »

1. « Tam præcipitem necem quam si ferro urgeretur. » (TACITE, *Annales*, XIII, XV.)

2. « Il y a dans ces six vers deux mots qui en contiennent tout le sens : c'est le mot *juste*, à la fin du premier vers et le mot *poison* non pas au second vers, mais au sixième. Toute la scélératesse de Narcisse est dans ces mots. Par le premier, il rassure Néron contre le remords ; par le second, il le rassure contre la crainte. Mettez donc l'accent principal sur ces deux mots, sans oublier le cynisme naïf de ces vers :

A redoublé pour moi ses soins officieux :
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux.

C'est un *bon office* pour Narcisse que de faire expirer un esclave ! mais surtout insistez sur

.....le nouveau poison que sa main me confie.

Cet affranchi, qui unit tous les vices de l'esclave à toutes les perversités du courtisan, parle du poison en amateur, presque en gourmet. » (LEGOUVÉ, *Art de la lecture*, p. 196.)

3. Néron répond assez froidement et fait quelques pas comme pour se retirer.

4. Il est à remarquer que Néron n'ose pas nommer Burrhus.

5. C'est naturellement ce qu'il va faire. Voltaire a reproché à Racine d'avoir fait un Narcisse trop criminel, et poursuivant sans intérêt la mort de Britannicus. La réponse est facile : Narcisse a voulu s'assurer la faveur de l'Empereur par la complicité d'un crime ; et maintenant, si Néron recule, Narcisse est perdu.

6. Aura longtemps toute l'irritation d'une plaie récente encore.

Un poison que votre ordre [1] avait fait apprêter.
Les Dieux de ce dessein puissent-ils le distraire [2] !
Mais peut-être il fera ce que vous n'osez faire [3].

NÉRON.

On répond de son cœur ; et je vaincrai le mien.

NARCISSE.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien ? 1410
Seigneur, lui faites-vous encor ce sacrifice ?

NÉRON.

C'est prendre trop de soin [4]. Quoi qu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.

NARCISSE.

Agrippine, Seigneur, se l'était bien promis [5] :
Elle a repris sur vous son souverain empire. 1415

NÉRON.

Quoi donc ? Qu'a-t-elle dit ? Et que voulez-vous dire [6] ?

NARCISSE.

Elle s'en est vantée assez publiquement [7].

NÉRON.

De quoi ?

NARCISSE.

Qu'elle n'avait qu'à vous voir un moment :
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste
On verrait succéder un silence modeste ; 1420

1. Narcisse doit légèrement appuyer sur ces deux mots.
2. Voir les vers 1308 et 1746.
3. C'est par la peur que Narcisse, comme Burrhus, attaque d'abord Néron.
4. Sur cette réponse, faite d'un ton brutal, Narcisse s'incline et s'éloigne de quelques pas. Ce n'est qu'après un silence que Néron reprend la parole.
5. Déjà vaincu deux fois, Narcisse, esprit fertile en intrigues, va porter d'un troisième côté son attaque. La perfidie du flatteur ne tardera pas à l'emporter sur la sincérité de l'honnête homme. Narcisse excelle à gonfler la vanité de Néron, *far cornamusa*, selon l'expressif proverbe italien. Aussi charme-t-il Néron. « La vérité est un chien qu'on renvoie au chenil ; on vous la chasse à coups de fouet, pendant que la chienne favorite étale au foyer sa puante personne. » (SHAKESPEARE, *Le roi Lear*, I, IV.)
6. « Pourquoi le poète n'a-t-il pas mis : « Et que veux-tu me dire ? » Jamais, (ou mieux, presque jamais) Néron n'a dit *vous* à Narcisse. Néron est si troublé de ce qu'il vient d'entendre, qu'il ne sait pas même à qui il répond. » Cette remarque de Louis Racine ne nous semble pas juste ; car, dès le début de la scène, l'Empereur avait déjà dit *vous* à Narcisse. Néron se sent humilié en présence de Narcisse d'avoir cédé aux conseils de Burrhus ; et il le prend de haut avec l'affranchi, pour échapper à une explication qui le gêne. Dès que l'hésitation sera rentrée dans son cœur, il reprendra avec Narcisse sa familiarité première et cela sera le premier indice de sa défaite.
7. L'Empereur, encore tout irrité de son entrevue avec sa mère, est cinglé des paroles de Narcisse comme d'un coup de fouet. Celui-ci, qui s'en aperçoit, ajoute avec une ironie tempérée par le respect :

Elle s'en est vantée assez publiquement.

Que vous-même à la paix souscririez le premier,
Heureux que sa bonté daignât tout oublier [1].

NÉRON.

Mais, Narcisse, dis-moi, que veux-tu que je fasse ?
Je n'ai que trop de pente à punir son audace [2] ;
Et si je m'en croyais, ce triomphe indiscret [3] 1425
Serait bientôt suivi d'un éternel regret.
Mais de tout l'univers quel sera le langage ?
Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage,
Et que Rome, effaçant tant de titres d'honneur,
Me laisse pour tous noms celui d'empoisonneur [4] ? 1430
Ils mettront ma vengeance au rang des parricides [5].

NARCISSE.

Et prenez-vous, Seigneur, leurs caprices pour guides [6] ?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours [7] ?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours ?
De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire ? 1435
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire ?
Mais, Seigneur, les Romains ne vous sont pas connus.
Non, non, dans leurs discours ils sont plus retenus [8].
Tant de précaution affaiblit votre règne :
Ils croiront, en effet, mériter qu'on les craigne [9]. 1440
Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés [10] :
Ils adorent la main qui les tient enchaînés [11].

1. Ainsi, que Néron pardonne à Britannicus, et voilà l'orgueil d'Agrippine excité par un nouveau triomphe ; voilà Néron qui semble rentré sous sa tutelle. Périsse plutôt Britannicus ! Pris entre la peur et une fausse honte, Néron hésite de nouveau. Sa voix redevient douce pour Narcisse ; il lui fait de nouveau l'honneur de le tutoyer.

2. Punir l'audace d'Agrippine, c'est empoisonner Britannicus.

3. Ce triomphe bruyant, dont Agrippine se vante publiquement.

4. Ainsi, c'est à la crainte et à l'amour de la popularité que Burrhus a dû son triomphe.

5. « Ce dernier mot n'est pas d'un tyran, dit La Harpe, mais d'un monstre. »

6. Voir *Phèdre*, note du vers 492.

7. Avez-vous cru, vous êtes-vous flatté ? On retrouve la même construction dans *Phèdre* (IV, II) :

> Traître, tu prétendais qu'en un lâche silence
> Phèdre ensevelirait la brutale insolence ?

8. Circonspects, modérés. Voir dans notre *Notice* les passages de *l'Astrée* que nous avons cités à propos du rôle de Narcisse.

9. Racine se souvenait-il de cette scène lorsqu'il a écrit, dans *Athalie*, l'admirable morceau qui termine la troisième scène de l'acte IV ?

10. *Se façonner*, c'est : se plier, s'accoutumer à :

> Le peuple se façonne à la docilité.
> (VOLTAIRE, *l'Orphelin de la Chine*, III, IV.)

11. Comme le chien lèche la main du maître qui vient de le frapper.

Vous les verrez toujours ardents à vous complaire.
Leur prompte servitude a fatigué Tibère [1].
Moi-même, revêtu d'un pouvoir emprunté [2], 1445
Que je reçus de Claude avec la liberté,
J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée [3].
D'un empoisonnement vous craignez la noirceur ?
Faites périr le frère, abandonnez la sœur : 1450
Rome, sur ses autels prodiguant les victimes [4],
Fussent-ils innocents, leur trouvera des crimes [5] ;
Vous verrez mettre au rang des jours infortunés [6]
Ceux où jadis la sœur et le frère sont nés.

NÉRON.

Narcisse, encore un coup [7], je ne puis l'entreprendre. 1455
J'ai promis à Burrhus [8], il a fallu me rendre.

1. Allusion au cri bien connu de Tibère : « O homines ad servitutem paratos. » (Tacite, *Annales*, III, LXV).

2. Qui ne me revenait pas, qui ne m'appartenait pas.

3. Narcisse est de la race de ces parvenus dont Balzac, dans le *Lys de la vallée*, a dit, après Montaigne (*Essais* II,17) et après Charron (*De la sagesse* II,7) : « Les parvenus sont comme les singes, desquels ils ont l'adresse ; on les voit en hauteur, on admire leur agilité durant l'escalade, mais arrivés à la cime, on n'aperçoit plus que leurs côtés honteux. » — Dans l'*Epicharis et Néron* (III, II) de Legouvé, c'est Néron lui-même qui dira à Tigellin qu'il peut tout oser :

> A Rome, comme à moi, je croyais faire horreur :
> Rome, au contraire, encor m'adressa plus d'hommages ;
> Par l'ordre du Sénat on para mes images,
> Et la religion, parfumant son autel,
> Remercia les Dieux des forfaits d'un mortel.
> Va, j'appris, Tigellin, de tant de flatterie,
> Que je puis tout oser pour assurer ma vie.
> Quels que soient mes excès, toujours à mes genoux
> Rome, par ses respects, consacrera mes coups.
> J'obtiendrai des tributs de leur terreur profonde.
> On encense les Dieux lorsque leur foudre gronde.

4. Pour l'Empereur.

5. Tout cela est encore emprunté à Tacite (*Annales*, XIV, LXIV) : « Quoties fugas et cædes jussit princeps, toties gratias Deis actas. » Après le meurtre d'Octavie, « dona ob hæc templis decreta. »

6. Proprement, *néfastes*. On lit dans la *Rome au siècle d'Auguste* de M. Dezobry (Lettre XI) : « Un jour *faste* est celui où la justice est rendue aux citoyens par un magistrat grand justicier, appelé le *Préteur*. *Faste*, dérivé de *fari* « parler », signifie proprement qu'il parle ce jour-là, soit pour rendre la justice lui-même, soit pour en charger des délégués, suivant certaine formule sacramentelle. *Néfaste* indique aux citoyens que le Préteur n'a pas le droit d'user de sa formule, et par conséquent que la justice est suspendue ce jour-là. — *Néfaste gai* est une augmentation du précédent, en ce qu'il annonce que la journée est occupée par une fête. On attribue à Numa l'invention des *jours fastes* et des *néfastes*. Il ne les révéla pas au vulgaire, et pendant fort longtemps les prêtres et les jurisconsultes en eurent seuls connaissance. »

7. Cette locution peu élégante se rencontre assez fréquemment dans Corneille et dans Racine. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.

8. Néron prononce avec emphase le nom de Burrhus ; et, deux vers plus bas, en disant : *donner à sa vertu*, il semble, par un geste, dessiner la grande figure de Burrhus.

Je ne veux point encore, en lui manquant de foi,
Donner à sa vertu des armes contre moi.
J'oppose à ses raisons un courage inutile :
Je ne l'écoute point avec un cœur tranquille. 1460

NARCISSE.

Burrhus ne pense pas, Seigneur, tout ce qu'il dit.
Son adroite vertu ménage son crédit [1] ;
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée [2] :
Ils verraient par ce coup leur puissance abaissée ;
Vous seriez libre alors, Seigneur ; et devant vous 1465
Ces maîtres orgueilleux fléchiraient comme nous.
Quoi donc? ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire [3] ?
« Néron, s'ils en sont crus, n'est point né pour l'Empire ;
« Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui prescrit :
« Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit. 1470
« Pour toute ambition, pour vertu singulière [4],
« Il excelle à conduire un char dans la carrière [5],
« A disputer des prix indignes de ses mains,
« A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
« A venir prodiguer sa voix sur un théâtre, 1475
« A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre [6],

1. Ainsi, la vertu de Burrhus ne serait qu'une adresse, un moyen ingénieux de conserver son crédit : quel prix ont les éloges d'un homme si austère ! « La flatterie brusque réussit en général mieux que la flatterie obséquieuse. » (MADAME DE STAEL.)

2. Tous, Burrhus, Sénèque, Agrippine.

3. La progression des idées est remarquable : « Narcisse a d'abord fait entendre à Néron qu'il s'agissait de la sûreté de sa vie ; il a intéressé son amour pour Junie, sa haine pour Agrippine, sa passion pour la tyrannie ; enfin pour l'irriter contre son gouverneur, il le prend par l'endroit le plus sensible, en réveillant la folle ambition qu'il avait de briller sur le théâtre. » (*Remarque de Louis Racine.*)

4. « *Une vertu singulière* est une vertu qui ne ressemble pas aux autres, qui est élevée au-dessus des autres : « Le crédit de la Reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques. » (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Henriette de France.*)

5. « Mox et ipse aurigare, atque etiam spectari sæpius voluit : positoque in hortis inter servitia et sordidam plebem rudimento, universorum se oculis in Circo maximo præbuit, aliquo liberto mittente mappam unde magistratus solent. » (SUÉTONE, *Néron*, XVII.) Tacite le dit aussi : « Vetus illi cupido erat curriculo quadrigarum insistere. » (*Annales*, XIV, XIV). Et plus haut : « Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit : cælare, pingere, cantus aut regimen equorum exercere : et aliquando, carminibus pangendis, inesse sibi elementa doctrinæ ostendebat. » (*Annales*, XIII, III).

6. Le remarquable acteur qui joue en ce moment Néron à la Comédie Française nous semble avoir fait une trop grande part à la passion artistique de Néron. Il écoute en riant les paroles de Narcisse ; puis, tout à coup, son visage se contracte à ces mots : *qu'il veut qu'on idolâtre*, et il semble que ce soit l'histrion seul dans Néron qui condamne Britannicus. Nous croyons qu'il y a là quelque exagération. La manie de Néron pour la musique contribue à la mort

« Tandis que des soldats, de moments en moments,
« Vont arracher pour lui les applaudissements. »
Ah ! ne voulez-vous pas les forcer à se taire [1] ?

NÉRON.

Viens, Narcisse. Allons voir ce que nous devons faire [2]. 1480

de Britannicus ; mais elle ne fait qu'y contribuer. M. Veuillot, dans *les Odeurs de Paris* (livre IV), a écrit au sujet de ces vers : « Voilà Néron. Et c'est ainsi qu'il convient de montrer l'histrion dans l'empereur, et non pas en lui faisant chanter, d'une voix fausse, les sonnets de Trissotin, entouré de ses soldats, qui forcent l'applaudissement des auditeurs tentés de siffler. »

1. Poppée disait à Néron dans l'*Arie et Petus* de Gilbert, avec mépris pour la rime (IV, v) :

Ces Grecs si renommés par leurs divins écrits
N'avaient pas comme toi des flatteurs à leurs gages
Pour louer lâchement leur voix et leurs ouvrages,
Ni des soldats armés autour des échafauds
Pour forcer le public d'admirer leurs défauts,
Et se faire nommer, comme tu fais au cirque,
Voix celeste, Apollon, Pythien, Olympique.

« Dion (*In Nerone*, LXI, xx) compte Sénèque et Burrhus parmi les spectateurs, et impute à Sénèque un rôle indigne, je ne dis pas d'un philosophe, mais de tout honnête homme à sa place : « Ils étaient là, dit-il, comme deux maîtres, suggérant je ne sais quoi à leur élève ; et lorsqu'il avait joué et chanté, ils frappaient des mains, agitant leurs vêtements et entraînant la multitude par leur exemple. » (Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, LXXXIII.) Voici comment, s'appuyant sur l'autorité de Suétone (*Néron*, XX), M. Dezobry explique les opérations de la claque à Rome. « Les enthousiastes gagés ont imaginé trois modes appelés les *bourdonnements*, les *pots*, et les *tuiles*. Les *bourdonnements* sont des applaudissements sourds, qui s'obtiennent en frappant modérément l'une contre l'autre les deux paumes un peu courbées en creux. Les *pots* désignent un applaudissement plus clair dans lequel la paume de la main gauche est frappée par les doigts réunis de la droite ; ce son a quelque ressemblance avec celui rendu par des vases de terre cuite sur lesquels on battrait la mesure. Enfin les *tuiles* forment le plus éclatant des applaudissements : il est produit par le choc vivement répété des deux paumes bien épanouies, et son retentissement imite le bruit d'une forte pluie ou de la grêle tombant sur des tuiles. Avec ces trois manières on a des applaudissements à tous prix, dont l'humilité, la modération, ou la hardiesse peut solliciter, stimuler, ou seconder vigoureusement ceux du peuple. » (*Rome au siècle d'Auguste*, IV, p. 80-81).

2. « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un goujat, un marmiton, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs : et les philosophes même en veulent. » (Pascal, *Pensées*.) On lit dans les *Eléments de littérature* de Marmontel (II, 423) : « D'où vient que le dénouement de *Britannicus* a nui au succès de cette belle tragédie ? C'est qu'en prévoyant le malheur de Britannicus et le crime de Néron, on ne voit aucune ressource à l'un, ni aucun obstacle à l'autre ; ce qui ne serait pas (qu'on nous permette cette réflexion) si la belle scène de Burrhus venait après celle de Narcisse. » Le plan proposé par Marmontel ne nous paraît pas admissible ; si la vertu de Burrhus triomphait des perfides insinuations de Narcisse, qui aurait assez de pouvoir sur Néron pour le ramener au crime à nouveau ? De plus, lorsque la toile tombe sur le IVe acte, le sort de Britannicus n'est pas encore décidé ; mais il est vrai qu'on ne prévoit que trop quelle sera l'issue du conseil tenu entre Néron et Narcisse. — M. Deltour a établi dans ses *Ennemis de Racine* la vérité de cette affirmation de Boileau qu'après *Britannicus* Louis XIV ne dansa plus dans aucun ballet. Mais Edouard Fournier, dans l'*Esprit de l'Histoire* (p. 196-197), semble bien prouver que, si Louis XIV ne dansa plus après *Britannicus*, il ne dansait déjà plus beaucoup avant.

ACTE CINQUIÈME.

—

SCÈNE I.

BRITANNICUS, JUNIE.

BRITANNICUS.

Oui, Madame, Néron, qui l'aurait pu penser ?
Dans son appartement m'attend pour m'embrasser [1].
Il y fait de sa cour inviter la jeunesse ;
Il veut que d'un festin la pompe [2] et l'allégresse
Confirment à leurs yeux la foi de nos serments [3], 1485
Et réchauffent l'ardeur de nos embrassements ;
Il éteint cet amour, source [4] de tant de haine ;
Il vous fait de mon sort arbitre souveraine [5].
Pour moi, quoique banni du rang de mes aïeux,
Quoique de leur dépouille il se pare à mes yeux, 1490
Depuis qu'à mon amour cessant d'être contraire [6],
Il semble me céder la gloire de vous plaire,
Mon cœur, je l'avouerai, lui pardonne en secret,
Et lui laisse le reste avec moins de regret.
Quoi ? je ne serai plus séparé de vos charmes ? 1495
Quoi ? même en ce moment je puis voir sans alarmes
Ces yeux que n'ont émus ni soupirs [7] ni terreur,
Qui m'ont sacrifié [8] l'Empire et l'Empereur !
Ah ! Madame... Mais quoi ? Quelle nouvelle crainte

1. « Le cœur respire et se ranime quelquefois tout à coup à l'approche des plus grands malheurs, comme il y a presque toujours un moment de mieux avant l'agonie. » (Madame de Stael, *De l'Allemagne*.)
2. Voir Esther, note du vers 17.
3. *Confirmer*, c'est : rendre ferme, solide ; c'est ainsi que Bossuet a pu écrire (*Hist.*, II, 13) : « Ainsi tant de miracles étonnants, que les Hébreux ont vus de leurs yeux, servent encore aujourd'hui à confirmer votre foi. » De ce verbe est venu le mot *confirmation*, nom donné au sacrement dans lequel l'évêque trace le signe de la croix sur le front de l'homme baptisé pour le fortifier, le confirmer dans la grâce reçue au baptême. — *A leurs yeux ;* nouvel exemple de syllepse. Voir *Athalie*, note du vers 1408.
4. Eteindre une source ne nous paraît pas une expression des plus heureuses.
5. A l'acte précédent (scène II), c'était Agrippine que Néron prenait pour arbitre.
6. C'est-à-dire opposé, défavorable, comme au vers 481.
7. Les soupirs de Néron.
8. Sacrifier était alors nouveau dans ce sens, au témoignage du père Bouhours.

Tient parmi[1] mes transports votre joie en contrainte? 1500
D'où vient qu'en m'écoutant vos yeux, vos tristes yeux,
Avec de longs regards se tournent vers les cieux[2]?
Qu'est-ce que vous craignez[3]?

JUNIE.

Je l'ignore moi-même;
Mais je crains.

BRITANNICUS.

Vous m'aimez?

JUNIE.

Hélas! si je vous aime[4]!

BRITANNICUS.

Néron ne trouble plus notre félicité. 1505

JUNIE.

Mais me répondez-vous de sa sincérité?

BRITANNICUS.

Quoi! vous le soupçonnez d'une haine couverte[5]?

JUNIE.

Néron m'aimait tantôt, il jurait votre perte;
Il me fuit, il vous cherche : un si grand changement
Peut-il être, Seigneur, l'ouvrage d'un moment[6]? 1510

BRITANNICUS.

Cet ouvrage, Madame, est un coup d'Agrippine[7]:
Elle a cru que ma perte entraînait sa ruine.
Grâce aux préventions[8] de son esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous.
Je m'en fie aux transports[9] qu'elle m'a fait paraître; 1515
Je m'en fie à Burrhus; j'en crois même son maître :

1. Au milieu de.
2. Quand on pense que Geoffroy n'a pas senti l'exquise beauté de ces deux vers, et qu'il les a critiqués!
3. C'est avec un affectueux sourire que Britannicus prononce cet hémistiche.
4. « Quand on aime beaucoup, l'appréhension la plus légère devient terreur; dans un cœur où les moindres craintes s'exagèrent et grandissent, il y a beaucoup d'amour. » (SHAKSPEARE, *Hamlet*.)
5. Voir le vers 346.
6. Pradon (*Tamerlan*, IV, 1) s'est souvenu de ces deux vers :

LÉON.
Tout le camp est surpris d'un si grand changement.
ANDRONIC.
Croiras-tu ce retour l'ouvrage d'un moment?

7. Nous connaissons le résultat de l'intervention d'Agrippine.
8. « La prévention, c'est une espèce de folie qui empêche de raisonner. » (BOSSUET. *Polit.*, VIII, v, 2.)
9. Il faut entendre par *transport* un mouvement passionné, comme dans *Andromaque* (I, 1) :

Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.

Je crois qu'à mon exemple impuissant à [1] trahir,
Il hait à cœur ouvert [2], ou cesse de haïr.

JUNIE.

Seigneur, ne jugez pas de son cœur par le vôtre ;
Sur des pas différents vous marchez l'un et l'autre [3]. 1520
Je ne connais Néron et la cour que d'un jour ;
Mais, si j'ose le dire, hélas ! dans cette cour
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense [4] !
Que la bouche et le cœur sont peu d'intelligence [5] !
Avec combien de joie on y trahit sa foi [6] ! 1525
Quel séjour étranger et pour vous et pour moi !

BRITANNICUS.

Mais, que son amitié soit véritable ou feinte,
Si vous craignez Néron, lui-même est-il sans crainte?
Non, non, il n'ira point, par un lâche attentat [7],

1. Expression neuve et élégante, qui équivaut à : incapable de.
2. Ouvertement, franchement, comme dans *Polyeucte* (II, n) :

Pauline a l'âme noble et parle à cœur ouvert.

3. Vous suivez des chemins différents.
4. « La cour, affin que tu l'entendes, est un convent de gens qui soubz faintise du bien commun se assemblent pour eux entretromper... Quel bien donc y peux-tu acquérir qui soit certain, sans doubte et sans péril ? Veux-tu aller à la Cour vendre ou perdre ce brin de vertu que tu as acquis hors d'icelle ? » (ALAIN CHARTIER, le *Curial*.) Madame de Motteville, dans *ses Mémoires* (I, 5), définit ainsi la cour : « L'air n'y est jamais doux ni serein pour personne. Ceux mêmes qui, dans l'apparence d'un bonheur tout entier, y sont adorés comme des dieux, sont ceux qui sont les plus menacés de l'orage. Le tonnerre y gronde incessamment, soit pour les grands, soit pour les petits; et ceux mêmes que leurs compatriotes regardent avec envie ne connaissent point de calme. C'est une région venteuse, sombre et pleine de tempêtes continuelles. Les hommes y vivent peu ; et le temps que la fortune les y laisse, ils sont toujours malades de cette contagieuse maladie de l'ambition, qui leur ôte le repos, leur ronge le cœur et leur envoie des vapeurs à la tête, qui souvent leur ôtent la raison. Ce mal leur donne aussi un continuel dégoût pour les meilleures choses. Ils ignorent le prix de l'equité, de la justice et de la bonté. La douceur de la vie, les plaisirs innocents, et tout ce que les sages de l'antiquité ont estimé être bon, leur paraissant être ridicule, ils sont incapables de connaître la vertu et de suivre ses maximes, si ce n'est que le hasard les éloigne de cette terre. Alors, s'ils peuvent par l'absence se guérir de cette maladie, ils deviennent sages, ils deviennent illuminés, et nul ne doit être si bon chrétien ni si bon philosophe qu'un courtisan détrompé. » Enfin dans l'*Esther* de Du Ryer (I, 2) Mardochée disait à Esther :

La Cour où vous entrez est fertile en malices :
C'est un théâtre ouvert à tous les artifices,
Où l'ami le plus franc est toujours un menteur,
Où le plus défiant est le meilleur acteur ;
Je vous l'ai dit cent fois, je vous le dis encore,
Redoutez à la Cour quiconque vous adore.

5. Voir la note du vers 1311.
6. Les deux hémistiches de ce vers présentent à l'oreille le même son, ce qu'il faut éviter.
7. « Pourquoi Britannicus peut-il soupçonner Néron d'*un lâche attentat ?* L'Empereur n'a communiqué son dessein qu'à Burrhus et à Narcisse, qui sûrement ne l'en ont pas averti. » (LONEAU DE BOISJERMAIN.)

Soulever contre lui le peuple et le sénat. 1530
Que dis-je ? Il reconnaît sa dernière injustice :
Ses remords ont paru, même aux yeux de Narcisse.
Ah ! s'il vous avait dit, ma Princesse, à quel point...

JUNIE.

Mais Narcisse, Seigneur, ne vous trahit-il point [1] ?

BRITANNICUS.

Et pourquoi voulez-vous que mon cœur s'en défie [2] ? 1535

JUNIE.

Et que sais-je ? Il y va, Seigneur, de votre vie.
Tout m'est suspect : je crains que tout ne soit séduit [3] ;
Je crains Néron ; je crains le malheur qui me suit [4].
D'un noir pressentiment malgré moi prévenue [5],
Je vous laisse à regret éloigner de ma vue [6]. 1540
Hélas ! si cette paix dont vous vous repaissez [7]
Couvrait contre vos jours quelques pièges dressés ;
Si Néron, irrité de notre intelligence,

1. *Point* signifie proprement : une petite quantité ; quand il accompagne la négation *ne*, il la renforce.

2. « Quoi qu'en dise Louis Racine, Britannicus avait les plus fortes raisons pour se défier de Narcisse : cet affranchi a voulu lui persuader que Junie ne l'aimait point, et depuis il a été désabusé par son entretien avec Junie. Il a donc dû voir clairement que Narcisse le trompait, et qu'il était dans les intérêts de son rival. Racine a cru que la jeunesse et la noble franchise de Britannicus ne lui permettaient pas de faire toutes ces réflexions. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) Racine a supprimé ici quelques vers :

VAR. — Lui me trahir ? Hé quoi ? vous voulez donc, Madame,
Qu'à d'éternels soupçons s'abandonne mon âme ?
Seul de tous mes amis Narcisse m'est resté.
L'a-t-on vu de mon père oublier la bonté ?
S'est-il rendu, Madame, indigne de la mienne ?
Néron de temps en temps souffre qu'il l'entretienne,
Je le sais. Mais il peut, sans violer sa foi,
Tenir lieu d'interprète entre Néron et moi.
(Et pourquoi voulez-vous que mon cœur s'en défie ?) (1670)

3. Suborné, gagné, comme dans *Bajazet* (I, II) :

Femmes, gardes, vizir, pour lui j'ai tout séduit.

4. On sait que les anciens croyaient à la fatalité.

5. *Noir* s'emploie assez souvent dans le sens de : triste, sombre ; Boileau a écrit dans une de ses épigrammes ce vers :

D'où vient cet noir chagrin qu'on lit sur son visage ?

6. Faut-il prendre le verbe *éloigner* dans le sens actif ? On éloigne Britannicus de Junie ? ou voir dans ce vers une construction analogue à celle du vers 979 ?

J'ai vu sur ma ruine élever l'injustice.

7. On lit dans Mathurin Regnier (*Elégies*, III) :

Ce sont contes frivoles
Dont se repaît le peuple.

Avait choisi la nuit pour cacher sa vengeance !
S'il préparait ses coups tandis que je vous vois ! 1545
Et si je vous parlais pour la dernière fois [1] !
Ah, prince !

BRITANNICUS.

Vous pleurez ! Ah ! ma chère Princesse !
Et pour moi jusque-là votre cœur s'intéresse [2] ?
Quoi ? Madame, en un jour où, plein de sa grandeur,
Néron croit éblouir vos yeux de sa splendeur, 1550
Dans des lieux où chacun me fuit et le révère,
Aux pompes [3] de sa cour préférer ma misère !
Quoi ? dans ce même jour et dans ces mêmes lieux,
Refuser un empire, et pleurer à mes yeux !
Mais, Madame, arrêtez ces précieuses larmes. 1555
Mon retour va bientôt dissiper vos alarmes.
Je me rendrais suspect par un plus long séjour [4].
Adieu. Je vais, le cœur tout plein de mon amour [5],
Au milieu des transports d'une aveugle jeunesse,
Ne voir, n'entretenir que ma belle Princesse [6]. 1560
Adieu.

JUNIE.

Prince...

BRITANNICUS.

On m'attend, Madame, il faut partir.

JUNIE.

Mais du moins attendez qu'on vous vienne avertir [7].

1. Hippolyte dira à Aricie dans l'*Hippolyte* de Bidar (IV, VI :

Pour la dernière fois peut-être je vous vois.

2. Campistron imitera ces vers dans son *Andronic* (IV, VI :

O bonté sans exemple !.... Adorable princesse !
Quoi ! pour mes jours encor votre cœur s intéresse !

3. Voir *Esther*, note du vers 17.
4. En demeurant plus longtemps.
5. Nouvel exemple d'ablatif absolu.
6. Nous avons déjà signalé l'impropriété de cette expression, empruntée au langage de la galanterie.
7. Cette scène est absolument inutile, mais elle est touchante ; le spectateur, qui devine le sort réservé à Britannicus, est ému de l'inquiétude de Junie. Les deux premières scènes du troisième acte d'*Esther* présenteront, dans leur mouvement général, quelque ressemblance avec les deux scènes qui ouvrent cet acte.

SCÈNE II.

AGRIPPINE, BRITANNICUS, JUNIE.

AGRIPPINE.

Prince, que [1] tardez-vous ? Partez en diligence [2] :
Néron impatient se plaint de votre absence.
La joie et le plaisir de tous les conviés 1565
Attend pour éclater que vous vous embrassiez.
Ne faites point languir une si juste envie :
Allez. Et nous, Madame, allons [3] chez Octavie.

BRITANNICUS.

Allez, belle Junie, et d'un esprit content
Hâtez-vous d'embrasser ma sœur qui vous attend [4]. 1570
Dès que je le pourrai, je reviens sur vos traces,
Madame, et de vos soins j'irai vous rendre grâces.

SCÈNE III.

AGRIPPINE, JUNIE.

AGRIPPINE.

Madame, ou je me trompe, ou durant vos adieux
Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux [5].
Puis-je savoir quel trouble a formé ce nuage ? 1575
Doutez-vous d'une paix dont je fais mon ouvrage [6] ?

JUNIE.

Après tous les ennuis [7] que ce jour m'a coûtés,

1. Pourquoi.
2. Rapidement ; de même dans *Athalie* (IV, III) :

Couronnons, proclamons Joas en diligence.

3. *Allez*, *allons*, et, au vers suivant, encore une fois *allez* : ce sont là des négligences rares chez Racine.
4. Luneau de Boisjermain fait remarquer que ces deux vers ressemblent aux deux derniers vers de l'*Héraclius* de Corneille :

Allons lui rendre hommage, et d'un esprit content
Montrer Heraclius au peuple qui l'attend.

5. Agrippine et Junie devraient aussitôt passer chez Octavie ; mais le poète a besoin que la scène reste encore occupée quelques instants pour donner à Narcisse le temps de verser le poison ; il saisit les pleurs de Junie comme prétexte à laisser sur le théâtre les deux femmes. Cette scène est une scène de remplissage ; mais, tandis qu'en de semblables occasions le style de Corneille devient à la fois recherché et commun, Racine dissimule la pauvreté du fond sous le luxe éclatant de la forme.
6. C'est avec une certaine hauteur qu'Agrippine pose cette question.
7. Voir *Phèdre*, note du vers 255.

Ai-je pu rassurer mes esprits agités ?
Hélas ! à peine encor je conçois ce miracle.
Quand même à vos bontés je craindrais quelque obstacle, 1580
Le changement, Madame, est commun à la cour ;
Et toujours quelque crainte accompagne l'amour [1].

AGRIPPINE.

Il suffit, j'ai parlé ; tout a changé de face [2] :
Mes soins à vos soupçons ne laissent point de place.
Je réponds d'une paix jurée entre mes mains : 1585
Néron m'en a donné des gages trop certains.
Ah ! si vous aviez vu par combien de caresses
Il m'a renouvelé la foi de ses promesses !
Par quels embrassements il vient de m'arrêter !
Ses bras, dans nos adieux, ne pouvaient me quitter [3] ; 1590
Sa facile [4] bonté, sur son front répandue,
Jusqu'aux moindres secrets est d'abord descendue.
Il s'épanchait en fils qui vient en liberté
Dans le sein de sa mère oublier sa fierté.
Mais bientôt, reprenant un visage sévère, 1595
Tel que d'un Empereur qui consulte sa mère,
Sa confidence auguste a mis entre mes mains

1. Voir la note du vers 1504.

2. Dans la joie de son triomphe, Agrippine se fait illusion à elle-même ; elle oublie qu'elle a dit à son fils :

> Dès vos plus jeunes ans, mes soins et mes tendresses
> N'ont arraché de vous que de feintes caresses ;

elle croit à l'affection de son fils, parce que sa vanité a besoin d'y croire. Elle est aussi sincère ici qu'elle va l'être à la scène VII, alors qu'elle dira l'Empereur :

> Dans le fond de ton cœur, je sais que tu me hais.

C'est ainsi que, dans *Andromaque*, Hermione, lorsqu'elle doit épouser Pyrrhus, exalte ses exploits, et qu'elle les nomme des assassinats, lorsque Pyrrhus l'abandonne. — Pradon s'est souvenu de ce vers de Racine dans son *Tamerlan* (IV, I) :

> Sa fortune, Seigneur, vient de changer de face.

3. Racine, qui possède à fond Tacite, se souvient ici des caresses dont Néron couvrit Agrippine, en la conduisant lui-même au bateau qui devait l'engloutir : « Illuc matrem elicit, « Iterandas parentum iracundias et placandum animum » dictitans ; quo rumorem reconciliationis efficeret, acciperetque Agrippina, facili feminarum credulitate ad gaudia..... Blandimentum subievavit metum : comiter excepta superque ipsum (*Neronem*) collocata *in convicio*. Nam pluribus sermonibus, modo familiaritate juvenili Nero, et rursus adductus, quasi seria consociaret, tracto in longum convictu, prosequitur abeuntem, arctius oculis et pectori hærens. » (*Annales*, XIV, IV.)

4. Bienveillante ; Voltaire reprendra cette expression dans *Alzire* (V, III)

> Ah ! j'ai quitté des Dieux dont la bonté facile
> Me permettait la mort, la mort mon seul asile.

Des secrets d'où dépend le destin des humains [1].
Non, il le faut ici confesser à sa gloire,
Son cœur n'enferme point une malice [2] noire ; 1600
Et nos seuls ennemis, altérant sa bonté [3],
Abusaient contre nous de sa facilité [4].
Mais enfin à son tour leur puissance décline [5] ;
Rome encore une fois va connaître Agrippine :
Déjà de ma faveur on adore le bruit [6]. 1605
Cependant en ces lieux n'attendons pas la nuit [7].
Passons chez Octavie, et donnons-lui le reste
D'un jour autant heureux que je l'ai cru funeste [8].
Mais qu'est-ce que j'entends? quel tumulte confus?
Que peut-on faire?

JUNIE.

O ciel, sauvez Britannicus [9] ! 1610

SCÈNE IV.

AGRIPPINE, JUNIE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Burrhus, où courez-vous ? Arrêtez. Que veut dire...

1. La Harpe a eu raison de dire que les dix vers qu'on vient de lire étaient au nombre des plus parfaits de notre langue.

2. On entend par ces mots une perversité profonde, comme celle du diable, qu'on appelle quelquefois *le malin*. « Je vous conjure d'oublier le crime de vos frères et cette malice noire dont ils ont usé contre vous. » (Saci, *Bible*, *Genèse*, L, xvii.)

3. *Altérer* une chose, c'est lui faire subir un changement défavorable ; de même dans *Athalie* (II, ix) :

Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

4. De sa complaisance, de sa bienveillance. C'est à Burrhus que songe Agrippine.

5. Penche vers sa fin : « Gênes déclina de jour en jour, et Venise s'éleva. » (Voltaire, *Mœurs*, lxxiv.)

6. « On adore tout de la faveur, même le bruit. Mais qui, excepté Racine, aurait osé le dire? » (La Harpe.)

7. On s'est demandé pourquoi, dans Racine, Agrippine et Junie n'assistaient as au banquet, comme, dans Tacite, Octavie et Agrippine. Le motif, c'est que Racine avait besoin de ne pas laisser le théâtre vide.

8. Cette tournure a un peu vieilli ; on met de préférence *autant* après l'adjectif :

Votre belle âme est haute autant que malheureuse.
(Corneille, *Polyeucte*, IV, iv.)

9. Cri touchant, et qui rappelle heureusement la première scène de cet acte. A ce moment, on voit passer dans la galerie du fond quelques Romains éperdus qui s'arrêtent un moment, se retournent, lèvent les bras au ciel, et sortent en courant :

La moitié s'épouvante et sort avec des cris.

BURRHUS.

Madame, c'en est fait, Britannicus expire [1].

JUNIE.

Ah, mon Prince!

AGRIPPINE.

Il expire?

BURRHUS.

Ou plutôt il est mort,
Madame.

JUNIE.

Pardonnez, madame, à ce transport [2].
Je vais le secourir, si je puis, ou le suivre. 1615

SCÈNE V.

AGRIPPINE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Quel attentat, Burrhus!

BURRHUS.

Je n'y pourrai survivre,
Madame : il faut quitter la cour et l'Empereur [3].

AGRIPPINE.

Quoi? du sang de son frère il n'a point eu d'horreur [4]?

1. Le mouvement de cette scène a été reproduit par M. Legouvé dans sa belle tragédie de *Médée* (III, VII) : « *On voit passer sous les colonnes du vestibule une jeune fille et des esclaves qui courent en portant des torches et en poussant des cris affreux.*

ORPHÉE.
Quels sont ces cris affreux?
MÉDÉE, *à part.*
J'ai peur!
LA JEUNE FILLE.
Créuse!....
ORPHÉE.
Hé bien?
LA JEUNE FILLE.
Elle expire!
MÉDÉE, *avec un cri terrible.*
Elle expire!...

2. Voir la note du vers 1515.
3. Burrhus ne quitta pas la cour, ni l'Empereur.
4. Sénèque (*Octavie*, I, III) dit qu'Agrippine elle-même s'attendrit sur la mort de Britannicus :

Sæva cui lacrimas tulit
Etiam noverca, quum rogis artus tuos
Dedit cremandos, membraque et vultus Deo
Similes volanti flamma fervens abstulit.

BURRHUS.

Ce dessein s'est conduit avec plus de mystère [1].
A peine l'Empereur a vu venir son frère, 1620
Il se lève, il l'embrasse, on se tait, et soudain
César prend le premier une coupe à la main :
« Pour achever ce jour sous de meilleurs auspices,
« Ma main de cette coupe épanche les prémices [2],
« Dit-il ; Dieux, que j'appelle à cette effusion [3], 1625
« Venez favoriser notre réunion [4]. »
Par les mêmes serments Britannicus se lie ;
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie [5] ;
Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords [6],
Le fer ne produit point de si puissants efforts [7], 1630
Madame : la lumière à ses yeux est ravie ;
Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie [8].
Jugez combien ce coup frappe tous les esprits :
La moitié s'épouvante et sort avec des cris ;
Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage 1635
Sur les yeux de César composent leur visage [9].
Cependant sur son lit il demeure penché [10] ;

1. Ce plan a été conduit, exécuté plus en secret.

2. Il ne faut pas confondre les *prémices* (*primitiæ*), qui sont les premières productions du sol, les premières gouttes répandues d'un verre, etc., avec les *prémisses* (*præmissa*), qui sont la majeure et la mineure d'un syllogisme.

3. *Effusion* est pris ici au sens propre : c'est une libation que répand Néron.

4. C'est la forme ordinaire des invocations :

Phrygibusque adsis pede, Diva, secundo.

5. Narcisse ne veut confier à personne le soin de verser le poison : ce sont des titres à la faveur du maître qu'il entend se réserver tout entiers.

6. La construction ordinaire *à peine que* est prosaïque et lourde ; c'est la seconde fois que, dans ce morceau, Racine l'allège, en supprimant le *que*.

7. Corneille, dans *Théodore* (IV, iv), avait déjà employé *effort* avec le sens d'*effet* :

Soit que son or pour lui fît un si prompt effort.

8. « Adfunditur venenum, quod ita cunctos ejus artus pervasit, ut vox pariter ac spiritus raperentur. Trepidatur a circumsedentibus, diffugiunt imprudentes. At, quibus altior intellectus, resistunt defixi, et Neronem intuentes. Ille, ut erat reclinis, et nescio similis, « solitum ita, » ait, « per comitialem morbum, quo primum ab infantia afflictaretur Britannicus, et redituros paullatim visus sensusque. »... Ita, post breve silentium, repetita convivii lætitia. » (Tacite, *Annales*, XIII, xvi.) — « Et quum ille ad primum gustum concidisset, comitiali morbo ex consuetudine correptum apud convivas ementitus, postero die raptim inter maximos imbres translaticio extulit funere. » (Suetone, *Nero*, XXXIII.)

9. Règlent leur visage sur celui de Néron. Fénelon a dit aussi dans *Télémaque* (XIV) : « Composant leur visage sur celui de Protésilas. »

10. On sait que les Romains prenaient leurs repas étendus sur des lits où prenaient place trois personnes.

D'aucun étonnement [1] il ne paraît touché :
« Ce mal, dont vous craignez, dit-il, la violence,
« A souvent sans péril attaqué son enfance. » 1640
Narcisse veut en vain affecter quelque ennui [2],
Et sa perfide joie éclate malgré lui.
Pour moi, dût l'Empereur punir ma hardiesse,
D'une odieuse cour j'ai traversé la presse ;
Et j'allais, accablé de cet assassinat, 1645
Pleurer Britannicus, César, et tout l'État [3].

AGRIPPINE.

Le voici. Vous verrez si c'est moi qui l'inspire [4].

SCÈNE VI.

AGRIPPINE, NÉRON, BURRHUS, NARCISSE.

NÉRON, voyant Agrippine.

Dieux [5] !

AGRIPPINE.

Arrêtez, Néron : j'ai deux mots à vous dire [6].
Britannicus est mort, je reconnais les coups ;
Je connais l'assassin.

NÉRON.

Et qui, Madame ?

AGRIPPINE.

Vous [7]. 1650

1. On appelait de ce nom au XVIIe siècle une émotion profonde.
2. Voir *Phèdre*, note du vers 255.
3. Britannicus, parce qu'il est mort. César, parce qu'il a commis un fratricide, l'État, parce qu'il est aux mains de Néron. Campistron semble avoir parodié la fin de ce récit dans son *Andronic* (V, x) ; après avoir raconté la mort du héros de la pièce, Gélas, un officier des gardes, ajoute :

Pour moi, le cœur percé de cette affreuse image,
De ces persécuteurs je déteste la rage ;
Et, craignant qu'on me fasse un crime de mes pleurs,
Je vais en d'autres lieux renfermer mes douleurs.

4. Agrippine, qui a plusieurs crimes sur la conscience, craint être accusée de celui qui vient d'être commis. — Voir à l'*Appendice* une scène que Racine a supprimée ici.
5. C'est un cri d'ennui qui échappe à Néron, en voyant sa mère ; il se souvient du long discours du IVe acte ; il veut sortir ; Agrippine le retient.
6. Cette locution familière n'est pas déplacée ici ; Agrippine n'a pas le temps de développer une phrase.
7. Ce cri d'Agrippine est la punition de Néron ; il se flatterait encore, dans sa lâcheté, qu'on ignore le véritable auteur du crime, et, seule, Agrippine peut

NÉRON.

Moi [1] ! Voilà les soupçons dont vous êtes capable.
Il n'est point de malheur [2] dont je ne sois coupable;
Et si l'on veut, Madame, écouter vos discours,
Ma main de Claude même aura tranché les jours [3].
Son fils vous était cher : sa mort peut vous confondre [4]; 1655
Mais des coups du destin je ne puis pas répondre [5].

AGRIPPINE.

Non, non, Britannicus est mort empoisonné :
Narcisse a fait le coup, vous l'avez ordonné [6].

NÉRON.

Madame!... Mais qui peut vous tenir ce langage [7]?

NARCISSE.

Hé ! Seigneur, ce soupçon vous fait-il tant d'outrage [8]? 1660
Britannicus, Madame, eut des desseins secrets [9]

avoir la hardiesse de le lui nommer. — Soumet et Belmontet reprendront ce dialogue dans *Une fête de Néron* (IV, VIII) :

Anicetus ne fut que l'instrument du crime.
Un autre a dirigé ces effroyables coups.....
NERON.
Un autre?
AGRIPPINE.
Oui, Néron.
POPPÉE.
Et qui, Madame?
AGRIPPINE.
Vous !

1. « Je n'ai jamais entendu dire que ceux qui avaient eu l'audace du crime en manquassent pour le nier. » (SHAKESPEARE, *Conte d'hiver*, III, II.) Mais Néron n'est encore ici qu'un criminel naissant : il n'a pas l'audace de Narcisse.

2. Un malheur ! Voilà comment appelle son crime celui qui disait tout à l'heure à Narcisse (IV, IV) :

Ils mettront ma vengeance au rang des parricides!

3. Néron reprend contre sa mère l'aveu qu'elle lui a fait (IV, II); celle qui a empoisonné Claude n'a rien à dire à celui qui a empoisonné Britannicus.

4. Voir le vers 762.

5. Quelle amère et odieuse ironie ! Et quel soulagement pour le spectateur, quand Agrippine va accabler de ses imprécations Néron impuni et triomphant !

6. Ici encore toute élégance et toute recherche d'expression seraient déplacées ; le mot le plus familier est le plus fort, et Agrippine doit parler ici comme maître Jacques : « Je crois que c'est Monsieur votre cher intendant qui a fait le coup. » (MOLIÈRE, *l'Avare*, V, II.)

7. Ce vers est une menace adressée à Burrhus ; un regard de Néron doit l'indiquer.

8. Néron, qui est lâche, essaie de nier le crime ; Narcisse, dont l'intérêt est de compromettre l'empereur avec lui, justifie le meurtre, comme plus tard Sénèque fera l'apologie du parricide. Il ose tout avouer, et lever la tête devant Agrippine, qui, dans la stupeur, l'écoute quelques instants.

9. Britannicus est accusé d'avoir voulu tuer Néron et peut-être Agrippine, comme, après le meurtre d'Agrippine, on l'accusera, elle aussi, d'avoir voulu attenter aux jours de son fils.

Qui vous auraient coûté de plus justes regrets.
Il aspirait plus loin qu'à l'hymen de Junie :
De vos propres bontés il vous aurait punie.
Il vous trompait vous-même ; et son cœur offensé [1] 1665
Prétendait tôt ou tard rappeler le passé [2].
Soit donc que malgré vous le sort vous ait servie,
Soit qu'instruit des complots qui menaçaient sa vie,
Sur ma fidélité César s'en soit remis,
Laissez les pleurs, Madame, à vos seuls ennemis. 1670
Qu'ils mettent ce malheur au rang des plus sinistres [3],
Mais vous...

AGRIPPINE.

Poursuis, Néron, avec de tels ministres [4].
Par des faits glorieux tu te vas signaler.
Poursuis. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer [5].
Ta main a commencé par le sang de ton frère ; 1675
Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère [6].
Dans le fond de ton cœur je sais que tu me hais ;
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits [7].
Mais je veux que ma mort te soit même inutile.
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille. 1680

1. Racine avait d'abord mis un vers plus faible (1670 et 76) :

Madame, il vous trompait, et son cœur offensé.....

2. La mort de Claude.
3. Funestes, comme dans *Iphigénie* (V, vi) :

D'un sinistre avenir je menaçai ses jours.

4. « Agrippine satisfait par sa colère à ce besoin de justice et d'expiation morale que nous ressentons tous devant le crime. Elle venge Britannicus et l'humanité outragée ; elle se venge elle-même par avance, elle empêche que le meurtrier triomphe insolemment de son meurtre, et, si elle ne peut pas punir, au moins elle condamne au nom de la conscience humaine, et elle maudit au nom de la majesté maternelle. Supposez un instant que Néron, sortant de la table ou il vient de tuer Britannicus, ne trouve pas Agrippine et ces terribles paroles..... Quoi ! nous verrions l'assassin jouir impunément de son forfait, sans qu'il y ait au moins une bouche et une conscience humaine pour le lui reprocher ? Non ! Comme il y a eu un crime, il faut qu'il y ait un châtiment, ainsi le demande impérieusement l'âme humaine ; et le châtiment de Néron commence au moins, s'il ne s'achève pas, quand nous le voyons trembler sous la parole de sa mère et ne se défendre que par le mensonge qui nie ou par la perversité qui reproche à sa mère les crimes mêmes qu'elle a commis pour lui. » (Saint-Marc Girardin.)
5. On connaît le proverbe : Il n'y a que le premier pas qui coûte.
6. « Sibi supremum auxilium ereptum, et parricidii exemplum intelligebat. » (Tacite, *Annales*, XIII, xvi.)
7. Dans la tragédie de Sénèque (I, iii), Octavie dit de Néron :

Licet ingratum
Diræ pudeat munere mariis
Hoc imperium cepisse.

Rome, ce ciel, ce jour que tu reçus de moi,
Partout, à tout moment, m'offriront devant toi [1].
Tes remords te suivront comme autant de furies [2];
Tu croiras les calmer par d'autres barbaries;
Ta fureur, s'irritant soi-même dans son cours, 1685
D'un sang toujours nouveau marquera tous tes jours.
Mais j'espère qu'enfin le ciel, las de tes crimes,
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes;
Qu'après t'être couvert de leur sang et du mien,
Tu te verras forcé de répandre le tien [3]; 1690
Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure [4].
Voilà ce que mon cœur se présage de toi [5].

1. Souvenir de Virgile (*Enéide*, IV, 384-386):

Sequar atris ignibus absens;
Et quum frigida mors anima seduxerit artus,
Omnibus umbra locis adero : dabis, improbe pœnas.

Dans l'*Octavie* de Sénèque, l'ombre d'Agrippine sort du Tartare pour venir encore maudire son fils (III, 1).

2. On sait que les Furies étaient trois divinités infernales chargées de poursuivre avec leur fouet les méchants. Plus tard, le nombre des Furies se multiplia; la troupe qui poursuivait Oreste parricide était assez nombreuse.

3. Agrippine prédit l'avenir en toute assurance; mais le poete a eu l'art de ne pas mettre dans sa bouche des détails invraisemblables par leur précision même.

4. Remarquons le soin avec lequel le poète évite l'hyperbole et la déclamation : *la plus cruelle injure* aurait fait le vers, et aurait paru plus énergique à un poete moins habile.

5. *Se présager une chose*, c'est supposer qu'elle arrivera; c'est ainsi que Voltaire dira (*Epitres*, XII) :

Voilà ce que de toi mon esprit se présage.

Gilbert, dans sa tragédie d'*Arie et Petus*, avait mis, en 1660, dans la bouche de sa Poppée les imprécations suivantes (IV, v) :

Tyran, suis ton humeur, et reprends ta colère;
Joins ton fils à ton frère, et ta femme à ta mère;
Pour ne rien épargner, pour détruire l'Etat,
A ta famille éteinte ajoute le Sénat;
Sans respecter les Dieux dans ta fureur impie,
Des Pontifes sacrés abrége encor la vie :
Massacre ces vieillards aux yeux des immortels,
De ce sang précieux fais rougir leurs autels;
Et, devenu l'horreur du Ciel et de la Terre,
Tombe dans les enfers par un coup de tonnerre,
Et que la foudre soit le prix de tes forfaits.
Ce sont là mes désirs et les vœux que je fais.

Samson a écrit au sujet de ce couplet de Racine dans son *Art Théâtral* (II, 64) :

L'actrice en ce moment est plus qu'une mortelle;
Fière divinité, tout doit grandir en elle :
C'est Némesis qui jette au despote irrité
L'épouvantable arrêt de la postérité!

Dinaux, dans sa *Notice sur Mademoiselle Duchesnois*, dit que ce fut cette scène qui détermina sa vocation dramatique. « On raconte que, le lendemain de la représentation de *Britannicus*, sa sœur, allant l'éveiller comme de coutume, la trouva debout, dans une attitude héroïque, drapée à l'antique avec tout ce qu'elle

Adieu : tu peux sortir [1].

NÉRON.

Narcisse, suivez-moi [2].

SCÈNE VII.

AGRIPPINE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Ah, ciel! de mes soupçons quelle était l'injustice [3]! 1695
Je condamnais Burrhus pour écouter Narcisse.
Burrhus, avez-vous vu quels regards furieux
Néron en me quittant m'a laissés pour adieux?
C'en est fait : le cruel n'a plus rien qui l'arrête ;
Le coup qu'on m'a prédit va tomber sur ma tête [4]. 1700
Il vous accablera vous-même à votre tour.

avait pu trouver sous sa main, et récitant les vers qu'elle avait retenus d'Agrippine-Raucourt :

Poursuis, Néron, avec de tels ministres, etc. »

1. Agrippine conserve partout son ton d'autorité; jusqu'à la fin, elle donne des ordres à son fils.

2. Samson a dit à propos de cet hémistiche dans son *Art Théâtral* (II, 26) :

Indice de fureur et d'une mort certaine,
Qu'un regard soit lancé sur la femme hautaine
Qui même envers la mort gardera sa fierté,
Offrant aux coups le ventre où Néron fut porté.

Le sociétaire de la Comédie Française qui joue Néron en ce moment avec un incontestable talent s'avance le bras levé sur Agrippine; mais, sous le regard ferme de sa mère, il laisse retomber son bras, et sort précipitamment sur ces mots : « *Narcisse, suivez-moi.* » Ce geste ne nous paraît pas heureux; il est prématuré; Agrippine, à la scène suivante, parle seulement des regards furieux que son fils a lancés sur elle. — « Cette scène devait être la dernière, car elle est le vrai dénouement de la tragédie, et celui qui peut le plus nous satisfaire. (Néron y est puni, en étant deux fois abaissé sous nos yeux, d'abord par les imprécations d'Agrippine et ensuite par l'odieuse apologie de Narcisse. De plus la tragédie y est complète, car Agrippine, le personnage principal, y prévoit sa mort, ce qui est presque déjà la recevoir, et le mot sec et menaçant de Néron : « *Narcisse, suivez-moi!* » laissé pour adieu à Agrippine, n'est-ce pas déjà le fer parricide montré et levé par le fils sur la mère? » (SAINT-MARC GIRARDIN.)

3. (Encore une scène de remplissage; il faut laisser au peuple le temps de massacrer Narcisse. Il ne se prononce que vingt-deux vers avant l'entrée d'Albine, et, dans cet intervalle, Néron sera sorti, le peuple se sera soulevé, Narcisse aura péri, Néron sera rentré au palais, égaré, et Albine aura eu le temps de rejoindre sa maîtresse. Voir, à ce sujet, *Phèdre*, note de la scène VI de l'acte V.

4. Peut-être un Dieu m'entraîne au sort qu'on m'a prédit...
Un jour, j'en tremble encor, maternelle faiblesse!
Comme un poignard aigu, ce souvenir me blesse,
J'osai sur mes projets consulter les devins ;
Pâles, comme animés par des souffles divins :
Ton espoir, dirent-ils, n'est point une chimère.
Oui, ton fils régnera, mais il tuera sa mère.
Qu'il règne, m'écriai-je!.... Il règne.
(SOUMET et BELMONTET, *Une fête de Néron*, I, VIII.)

BURRHUS.

Ah ! Madame, pour moi, j'ai vécu trop d'un jour [1].
Plût au ciel que sa main, heureusement cruelle,
Eût fait sur moi l'essai de sa fureur nouvelle !
Qu'il ne m'eût pas donné, par ce triste attentat, 1705
Un gage trop certain des malheurs de l'État !
Son crime seul n'est pas ce qui me désespère :
Sa jalousie a pu l'armer contre son frère [2] ;
Mais, s'il vous faut, Madame, expliquer ma douleur,
Néron l'a vu mourir sans changer de couleur. 1710
Ses yeux indifférents ont déjà la constance [3]
D'un tyran dans le crime endurci dès l'enfance.
Qu'il achève, Madame, et qu'il fasse périr
Un ministre importun, qui ne le peut souffrir.
Hélas ! loin de vouloir éviter sa colère, 1715
La plus soudaine mort [4] me sera la plus chère.

SCÈNE VIII.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

ALBINE.

Ah ! Madame ; ah ! Seigneur, courez vers l'Empereur [5] ;
Venez sauver César de sa propre fureur.
Il se voit pour jamais séparé de Junie.

AGRIPPINE.

Quoi ? Junie elle-même a terminé sa vie ? 1720

1. *Trop d'un jour*, c'est-à-dire un jour de trop. Victor Hugo emploiera encore cette locution dans *Hernani* (I, III) :

Nous sommes trois chez vous, c'est trop de deux, Madame.

On disait aussi *moins d'un* pour *un de moins* :

Enfin, grâces aux Dieux, j'ai moins d'un ennemi.
(CORNEILLE, *Rodogune*, V, I.)

2. « Plerique etiam hominum, ignoscebant, antiquas fratrum discordias et insociabile regnum æstimantes. » (TACITE, *Annales*, XIII, XVII.)

3. La fermeté, l'insensibilité.

4. La mort la plus prompte. On sait qu'en effet Néron fit périr Burrhus : « Concessit vita Burrhus, incertum valetudine an veneno. Valetudo ex eo conjectabatur, quod in se tumescentibus paullatim faucibus, et impedito meatu, spiritum finiebat ; plures jussu Neronis, quasi remedium adhiberetur, illitum palatum ejus noxio medicamine asseverabant ; et Burrhum, intellecto scelere, quum ad visendum eum princeps venisset, adspectum ejus aversatum, sciscitanti hactenus respondisse « Ego me bene habeo. » Civitati grande desiderium ejus mansit, per memoriam virtutis. » (TACITE, *Annales*, XIV, II.)

5. Les deux hémistiches de ce vers riment ensemble ; c'est là une négligence.

ALBINE.

Pour accabler César d'un éternel ennui [1],
Madame, sans mourir, elle est morte pour lui.
Vous savez de ces lieux comme elle s'est ravie [2] :
Elle a feint de passer chez la triste Octavie [3];
Mais bientôt elle a pris des chemins écartés, 1725
Où mes yeux ont suivi ses pas précipités.
Des portes du palais elle sort éperdue.
D'abord [4] elle a d'Auguste aperçu la statue;
Et mouillant de ses pleurs le marbre de ses pieds,
Que de ses bras pressants elle tenait liés [5] : 1730
« Prince, par ces genoux, dit-elle, que j'embrasse,
« Protège en ce moment le reste de ta race [6].
« Rome dans ton palais vient de voir immoler
« Le seul de tes neveux [7] qui te pût ressembler.
« On veut après sa mort que je lui sois parjure ; 1735
« Mais pour lui conserver une foi toujours pure,
« Prince, je me dévoue à ces Dieux immortels
« Dont ta vertu t'a fait partager les autels [8]. »
Le peuple cependant, que ce spectacle étonne,
Vole de toutes parts, se presse, l'environne, 1740
S'attendrit à ses pleurs, et, plaignant son ennui [9],
D'une commune voix la prend sous son appui [10].

1. Voir *Phèdre*, note du vers 255.

2. Ces vers font allusion à une scène que Racine a supprimée, et que l'on trouvera dans l'*Appendice*. En faisant cette coupure. Racine a oublié de retoucher ces deux vers. — On ne dit pas *se ravir* d'un lieu, nous ne connaissons pas un seul exemple de cette expression.

3. Tout ce récit va être froid et traînant ; mais les lois de la tragédie, qui veulent qu'au dénouement nous soyons instruits du sort de tous les acteurs, ordonnaient à Racine de sauver Junie, de faire périr Narcisse, et de nous montrer Néron en proie au désespoir et à la peur.

4. Aussitôt.

5. On peut reprocher à ces deux vers, qui sont beaux et qui forment image, d'employer plusieurs fois le mot *ses*, en l'appliquant à des personnes différentes.

6. Octavie disait dans la tragédie de Sénèque (I III) :

> Nunc in luctus servata meos,
> Magni resto nominis umbra.

7. Sens latin : de tes descendants.

8. La flatterie servile des Romains a bien pu y contribuer autant que la vertu d'Auguste.

9. Voir *Phèdre*, note du vers 255.

10. « *Une commune voix* est la réunion de tous les suffrages prononcés unanimement ; une *voix commune* est une voix ordinaire, qui n'a rien de plus remarquable qu'une autre. Le parterre a prononcé d'*une commune voix* que ce

Ils la mènent au temple, où depuis tant d'années
Au culte des autels nos vierges destinées[1]
Gardent fidèlement le dépôt précieux 1745
Du feu toujours ardent qui brûle pour nos Dieux.
César les voit partir sans oser les distraire.
Narcisse, plus hardi, s'empresse[2] pour lui plaire.
vole vers Junie ; et sans s'épouvanter
D'une profane main[3] commence à l'arrêter. 1750
De mille coups mortels son audace est punie ;
Son infidèle sang rejaillit sur Junie[4].
César, de tant d'objets en même temps frappé[5],
Le laisse entre les mains qui l'ont enveloppé[6].
Il rentre. Chacun fuit son silence farouche[7] ; 1755
Le seul nom de Junie échappe de sa bouche.
Il marche sans dessein[8], ses yeux mal assurés
N'osent lever au ciel leurs regards égarés :
Et l'on craint, si la nuit jointe à la solitude
Vient de son désespoir aigrir l'inquiétude[9], 1760
Si vous l'abandonnez plus longtemps sans secours,
Que sa douleur bientôt n'attente sur ses jours[10].

chanteur n'avait qu'*une voix commune*. Cependant, en certains cas, *voix commune* peut avoir aussi le sens d'opinion générale : *Suivant ou selon la voix commune.* » (LITTRÉ.)

1. Rappelons qu'on ne pouvait entrer dans le collège des Vestales qu'avant l'âge de dix ans ; mais ne nous unissons pas à l'abbé Dubos pour faire un crime impardonnable à Racine de cette infraction à la vérité historique.

2. Fait l'empressé, comme dans *la Thébaïde* (V, III) :

> En vain à mon secours votre amitié s'empresse.

3. La main de Narcisse est profane, parce qu'elle touche une Vestale.

4. C'est une expiation.

5. Profondément ému.

6. Ellipse poétique pour : de ceux qui l'ont entouré.

Cette expression poétique est fort juste ; on fait le silence de Néron comme un signe de sa colère. C'est au moment où Néron vient de commettre son parricide, que Tacite nous le peint « per silentium defixus ». (*Annales*, XIV, x.) Diderot joint au mot *silence* l'épithète *stupide*. (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, LXXVIII.)

8. Sans but.

9. Agitation.

10. Nous avons plusieurs fois déjà remarqué que Racine affectionne un procédé de style qui consiste à remplacer un nom propre, sujet d'une phrase, par un substantif abstrait qui le désigne, — Voici comment, dans sa *Mort de Sénèque* (V, v), Tristan a exprimé les remords de Néron :

> .....Je ne sais pourquoi
> Une Érynne infernale à mes yeux se présente :
> Un fantôme sanglant me presse et m'épouvante,
> Ne vois-je pas venir des bourreaux inhumains.

Le temps presse : courez. Il ne faut qu'un caprice[1],
Il se perdrait, Madame.

AGRIPPINE.

Il se ferait justice[2].
Mais, Burrhus, allons voir jusqu'où vont ses transports. 1765
Voyons quel changement produiront ses remords,
S'il voudra désormais suivre d'autres maximes[3].

Qui tiennent des serpents et des fouets en leurs mains ?
Je ne sais qui me tient en cet e horreur extrême
Que je ne m'abandonne à me perdre moi-même.
Qui hâtera ma mort ? où sont les Conjurés ?
J'y suis mieux résolu qu'ils n'y sont préparés.
Que celui qui soupire après mes funérailles,
Me dechire le sein, me perce les entrailles,
Et rende ses souhaits accomplis de tout point....
Éloigne-toi d'ici : fuis promptement, Sabine,
De peur que ma colère eclate à ta ruine.

Enfin Legouvé fera dire à son héros (*Epicharis et Néron*, V, XI) :

Où suis-je ? Un songe affreux.... Non, non, je ne dors pas.
De mon cœur soulevé c'est un secret murmure.
Je m'entends appeler meurtrier et parjure.
Je le suis.... Mais quels cris ? quels lugubres accents ?
Une sueur mortelle a glacé tous mes sens....
Ne me trompe-je pas ? je crois voir mes victimes....
Je les vois ; les voilà.... Du fond des noirs abimes
S'élancent jusqu'à moi des fantômes sanglants :
Ils jettent dans mon sein des flambeaux, des serpents
Je ne puis me soustraire à leur troupe en furie...
Arrêtez... Est-ce toi, vertueuse Octavie ?
Tu suis contre Néron un trop juste transport.
Qu'oses-tu m'annoncer ?.... Ah ! je t'entends : la mort !
La mort !... Tu viens aussi me l'apporter, mon frère !....
Mais que vois-je, grands Dieux ! Agrippine ! ma mère !
Tous les morts aujourd'hui sortent-ils du tombeau ?
Meurs ! meurs ! criez-vous tous.... Quel supplice nouveau.
Contre moi l'univers appelle la vengeance,
Et la tombe elle-même a rompu son silence !

1. Voir *Phèdre*, note du vers 492.

2. « Cette réponse, dictée par la passion du moment, quoique dure et cruelle pour une mère, est admirable dans la bouche d'Agrippine. On pressent avec effroi que sa violence et ses emportements hâteront le moment du parricide. » (GEOFFROY.) Ajoutons que cette réponse est toujours applaudie, parce qu'elle s'accorde avec les sentiments intimes du spectateur.

3. Pour nous, ces derniers vers nous paraissent plus beaux encore que le fameux cri :

Il se ferait justice.

Agrippine a maudit son fils, elle l'a, dans sa colère, osé menacer ; ce n'est pas que son crime lui fasse horreur ; mais il compromet son ambition. Les remords de Néron lui rendent de l'espoir : elle oublie aussitôt le fratricide. Ainsi, ce n'est pas l'amour maternel qui la ramène vers son fils, et ce dénouement n'a rien qui puisse être comparé à la scène dernière du *Pirame et Thisbé* de Pradon, où Hirchus vient annoncer à Belus que sa mère Amestris veut mourir :

....Seigneur, sa douleur nous donne de la crainte

Belus répond :

Malgré son désespoir, allons la secourir.
Elle est ma mère, il faut l'empêcher de mourir.

BURRHUS.

Plût aux Dieux que ce fût le dernier de ses crimes[1] !

1. Voir *Iphigénie*, note du vers 1662. — On lisait en 1797, dans le *Censeur dramatique*, rédigé par Grimaud de la Reynière : « Il n'y a guère plus d'une quinzaine d'années que l'on a supprimé à la Comédie Française l'usage *d'annoncer* après la première pièce le spectacle du lendemain. — Quelques demandes indiscrètes de la part du parterre ont été le prétexte de l'abolition de cet usage, mais nous croyons que le peu de stabilité du répertoire, qui date à peu près de la même époque, en a été la véritable cause..... Il était d'usage que l'annonce à la suite de la tragédie ne fût point faite par l'acteur, qui avait péri dans le cours de la pièce, car quoiqu'en annonçant il cesse de remplir un rôle, le public aurait pu rire en voyant reparaître aussi promptement le personnage qui venait d'expirer..... On sait que dans l'annonce les comédiens reçus avaient seuls le droit de dire : *Nous aurons* l'honneur, etc., et que les pensionnaires, comme ne faisant point partie de la Comédie, disaient seulement : *On aura* l'honneur, etc..... Nous pensons qu'il aurait fallu laisser subsister cet usage, aboli depuis la translation de la Comédie Française des Tuileries au faubourg Saint-Germain, en 1782, et qu'il serait peut-être bon de le rétablir. » (II, p. 211-214.)

APPENDICE.

SCÈNE DU TROISIÈME ACTE SUPPRIMÉE PAR RACINE SUR LE CONSEIL DE BOILEAU.

Je sais, dit Louis Racine à propos de Boileau, qu'il « engagea mon père[1] à supprimer une scène entière de cette pièce avant que de la donner aux comédiens, et par cette raison cette scène n'est encore connue de personne. Ces deux amis avaient un égal empressement à se communiquer leurs ouvrages avant que de les montrer au public, égale sévérité de critique l'un pour l'autre, et égale docilité. Voici cette scène, que Boileau avait conservée, et qu'il nous a remise : elle était la première du troisième acte.

BURRHUS, NARCISSE.

BURRHUS.

Quoi? Narcisse, au palais obsédant l'Empereur,
Laisse Britannicus en proie à sa fureur,
Narcisse, qui devrait, d'une amitié sincère,
Sacrifier au fils tout ce qu'il tient du père;
Qui devrait, en plaignant avec lui son malheur,
Loin des yeux de César détourner sa douleur?
Voulez-vous qu'accablé d'horreur, d'inquiétude,
Pressé du désespoir qui suit la solitude,
Il avance sa perte en voulant l'éloigner,
Et force l'Empereur à ne plus l'épargner?
Lorsque de Claudius l'impuissante vieillesse
Laissa de tout l'empire Agrippine maîtresse[2],
Qu'instruit du successeur que lui gardaient les Dieux,
Il vit déjà son nom écrit dans tous les yeux[3];

1. Extrait du *Mémoire sur la vie de Jean Racine.*
2. Ces deux vers, par le tour, rappellent les vers 1123 et 1124.
3. Admirable vers, et qui rappelle celui d'Agrippine (V, III) :

Déjà de ma faveur on adore le bruit.

Ce prince, à ses bienfaits mesurant votre zèle,
Crut laisser à son fils un gouverneur fidèle,
Et qui, sans s'ébranler, verrait passer un jour
Du côté de Néron la fortune et la cour.
Cependant aujourd'hui, sur la moindre menace
Qui de Britannicus présage la disgrâce,
Narcisse, qui devait le quitter le dernier,
Semble dans le malheur le plonger le premier.
César vous voit partout attendre son passage.

NARCISSE.

Avec tout l'univers je viens lui rendre hommage,
Seigneur; c'est le dessein qui m'amène en ces lieux.

BURRHUS.

Près de Britannicus vous le servirez mieux.
Craignez-vous que César n'accuse votre absence ?
Sa grandeur lui répond de votre obéissance.
C'est à Britannicus qu'il faut justifier
Un soin dont ses malheurs se doivent défier.
Vous pouvez sans péril respecter sa misère:
Néron n'a point juré la perte de son frère.
Quelque froideur qui semble altérer leurs esprits,
Votre maître n'est point au nombre des proscrits.
Néron même en son cœur touché de votre zèle
Vous en tiendrait peut-être un compte plus fidèle
Que de tous ces respects vainement assidus,
Oubliés dans la foule aussitôt que rendus.

NARCISSE.

Ce langage, Seigneur, est facile à comprendre ;
Avec quelque bonté César daigne m'entendre :
Mes soins trop bien reçus pourraient vous irriter. ...
A l'avenir, Seigneur, je saurai l'éviter.

BURRHUS.

Narcisse, vous réglez mes desseins sur les vôtres :
Ce que vous avez fait, vous l'imputez aux autres [1].
Ainsi lorsqu'inutile au reste des humains,
Claude laissait gémir l'empire entre vos mains,
Le reproche éternel de votre conscience
Condamnait devant lui Rome entière au silence.
Vous lui laissiez à peine écouter vos flatteurs

1. Quelques années plus tard, Trissotin dira à Vadius (*Femmes savantes*, III. v)

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

Le reste vous semblait autant d'accusateurs
Qui, prêts à s'élever contre votre conduite,
Allaient de nos malheurs développer la suite,
Et, lui portant les cris du peuple et du sénat,
Lui demander justice au nom de tout l'Etat.
Toutefois pour César je crains votre présence :
Je crains, puisqu'il vous faut parler sans complaisance,
Tous ceux qui, comme vous flattant tous ses désirs,
Sont toujours dans son cœur du parti des plaisirs.
Jadis à nos conseils l'Empereur plus docile
Affectait pour son frère une bonté facile,
Et de son rang pour lui modérant la splendeur,
De sa chute à ses yeux cachait la profondeur.
Quel soupçon aujourd'hui, quel désir de vengeance
Rompt du sang des Césars l'heureuse intelligence ?
Junie est enlevée, Agrippine frémit ;
Jaloux et sans espoir Britannicus gémit;
Du cœur de l'Empereur son épouse bannie
D'un divorce à toute heure attend l'ignominie.
Elle pleure ; et voilà ce que leur a coûté
L'entretien d'un flatteur qui veut être écouté.

NARCISSE.

Seigneur, c'est un peu loin pousser la violence ;
Vous pouvez tout ; j'écoute, et garde le silence.
Mes actions un jour pourront vous repartir :
Jusque-là.....

BURRHUS.

Puissiez-vous bientôt me démentir !
Plût aux Dieux qu'en effet ce reproche vous touche !
Je vous aiderai même à me fermer la bouche.
Sénèque, dont les soins devraient me soulager,
Occupé loin de Rome, ignore ce danger.
Réparons, vous et moi, cette absence funeste :
Du sang de nos Césars réunissons le reste.
Rapprochons-les, Narcisse, au plus tôt, dès ce jour,
Tandis qu'ils ne sont point séparés sans retour.

On ne trouve rien dans cette scène qui ne réponde au reste de la pièce pour la versification ; mais son ami craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs. Vous les indisposerez, lui dit-il, en leur montrant ces deux hommes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, et

d'horreur pour l'autre, ils souffriront pendant leur entretien. Convient-il au gouverneur de l'Empereur, à cet homme si respectable par son rang et sa probité, de s'abaisser à parler à un misérable affranchi, le plus scélérat de tous les hommes? Il le doit trop mépriser pour avoir avec lui quelque éclaircissement. Et d'ailleurs quel fruit espère-t-il de ses remontrances? Est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître quelques remords dans le cœur de Narcisse? lorsqu'il lui fait connaître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à un traître; et, au lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte. » Ces réflexions parurent justes, et la scène fut supprimée. »

SCÈNE DU CINQUIÈME ACTE SUPPRIMÉE PAR RACINE DÈS LA SECONDE ÉDITION.

Après le récit de la mort de Britannicus (*scène V*), Agrippine, voyant entrer Néron, disait à Burrhus :

Le voici. Vous verrez si je suis sa complice.
Demeurez.

SCÈNE VI.

NÉRON, AGRIPPINE, JUNIE, BURRHUS.

NÉRON, à Junie.

De vos pleurs j'approuve la justice.
Mais, Madame, évitez ce spectacle odieux;
Moi-même en frémissant j'en détourne les yeux.
Il est mort. Tôt ou tard il faut qu'on vous l'avoue.
Ainsi de nos desseins la fortune se joue.
Quand nous nous rapprochons, le ciel nous désunit

JUNIE.

J'aimais Britannicus, Seigneur : je vous l'ai dit.
Si de quelque pitié ma misère est suivie,
Qu'on me laisse chercher dans le sein d'Octavie
Un entretien conforme à l'état où je suis.

NÉRON.

Belle Junie, allez ; moi-même je vous suis.
Je vais, par tous les soins que la tendresse inspire,
Vous [1]....

SCENE VII.

AGRIPPINE, NÉRON, BURRHUS, NARCISSE.

AGRIPPINE.

Arrêtez, Néron : j'ai deux mots à vous dire.

1. Saint-Marc Girardin sait beaucoup de gré à Racine d'avoir modifié son cinquième acte par la suppression de cette courte scène : « Néron ne lui adresse donc plus ce galant compliment qui fait horreur dans la bouche du meurtrier et qui, dans ce moment terrible, nous ramène à l'idée désagréable d'une rivalité amoureuse, quand nous appartenons tout entiers à l'effroi du crime et à l'attente des imprécations vengeresses d'Agrippine. En supprimant ces vers, Racine désavouait la part qu'il avait encore donnée dans sa pièce à la tragédie romanesque : et le public approuvait ce désaveu en acceptant ce changement, ou plutôt il ne s'en apercevait même pas. C'était la meilleure manière de montrer que la suppression de cette galanterie odieuse de Néron contribuait à restituer à la pièce son caractère principal, préféré par l'auteur et par le public. »

BÉRÉNICE

NOTICE SUR BÉRÉNICE.

« Un amant et une maîtresse qui se quittent ne sont pas sans doute un sujet de tragédie. Si l'on avait proposé un tel plan à Sophocle ou à Euripide, ils l'auraient renvoyé à Aristophane. L'amour qui n'est qu'amour, qui n'est point une passion terrible et funeste, ne semble fait que pour la comédie, pour la pastorale ou pour l'églogue. Cependant Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, voulut que Racine et Corneille fissent chacun une tragédie des adieux de Titus et de Bérénice. Elle crut qu'une victoire obtenue sur l'amour le plus vrai et le plus tendre ennoblissait le sujet ; et en cela elle ne se trompait pas ; mais elle avait encore un intérêt secret à voir cette victoire représentée sur le théâtre ; elle se ressouvenait des sentiments qu'elle avait eus longtemps pour Louis XIV, et du goût vif de ce prince pour elle. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la famille royale, les noms de beau-frère et de belle-sœur, mirent un frein à leurs désirs ; mais il resta toujours dans leurs cœurs une inclination secrète, toujours chère à l'un et à l'autre. Ce sont ces sentiments qu'elle voulut voir développer sur la scène, autant pour sa consolation que pour son amusement. Elle chargea le marquis de Dangeau, confident de ses amours avec le roi, d'engager secrètement Corneille et Racine [1] à travailler l'un et l'autre sur ce sujet, qui paraissait si peu fait pour la scène. Les deux pièces furent composées dans l'année 1670, sans qu'aucun des deux sût qu'il avait un rival. — Elles furent jouées en même temps sur la fin de la même année, celle de Racine à l'Hôtel de Bourgogne, et celle de Corneille au Palais-Royal. »

C'est ainsi que commence la *Préface* mise par Voltaire en tête de la *Bérénice* de Racine ; tels sont les renseignements qu'il nous a transmis sur les origines de ce poème dramatique, le plus faible peut-être de ceux qu'a composés Racine depuis *Andromaque*, et cependant celui où se reflète le mieux le génie du poète. Personne n'a contesté la vérité des faits rapportés par Voltaire ; on pourrait seulement lui

1. Voir la *Dédicace* à Madame placée par Racine en tête de son *Andromaque*.

reprocher de n'avoir pas tout dit, si nous ne lisions au chapitre XXV du *Siècle de Louis XIV* : « Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non seulement la rupture du Roi avec la connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. » Ainsi, ce qu'il nous faut chercher dans *Bérénice*, c'est moins l'histoire du fils de Vespasien et de la fille d'Hérode Agrippa que celle des amours de Louis XIV et de la nièce de Mazarin, de Louis XIV et de Madame Henriette. Il est donc utile de rappeler ici brièvement ces deux épisodes de la jeunesse du Grand Roi.

Beaucoup de personnes se figurent que Marie de Mancini fut le premier amour du jeune roi, et s'expliquent par la vivacité d'une première impression la violence de cette passion. C'est une erreur, dont les *Mémoires* du temps permettent de faire justice ; mais l'affection sincère et passionnée de Marie de Mancini toucha ce prince plus profondément qu'il ne l'avait encore été. Il se crut aimé pour lui-même, d'une part, et de l'autre, cette fille vive et intelligente, qui eut toutes les sortes d'esprit, excepté l'esprit de conduite, sut se faire aimer de l'amour même qu'elle inspira au roi pour tout ce qui était beau. La perle des précieuses, comme on l'appelait, apprit à Louis XIV à lire et à goûter les poètes italiens ; elle ouvrit son esprit aux beautés de l'histoire et de la morale antique, si bien qu'un beau jour le livre leur tomba des mains : Louis XIV aimait Marie, comme Françoise de Rimini avait aimé Paolo, comme Héloïse avait aimé Abélard. Sur ces entrefaites, on veut marier le jeune prince à sa cousine, Marguerite de Savoie. « N'êtes-vous pas honteux que l'on vous veuille donner une si laide femme [1] ? » s'écrie dans un transport jaloux Marie de Mancini ; elle accompagne à Lyon le roi, qui va voir sa fiancée ; son cheval ne quitte pas celui de Louis XIV, et elle manifeste une joie folle quand les négociations sont rompues ; elle espère qu'elle va être reine de France : le roi le lui a promis. Le Sénat romain ne dut pas être plus stupéfait à la nouvelle de l'union de Titus avec une reine, que ne le furent les anciens frondeurs à la pensée de voir la couronne fleurdelisée au front de la nièce de Mazarin. L'obstacle vint d'où on l'attendait le moins, du cardinal. Son ambition était prévoyante : il se défiait de sa nièce, et ne croyait pas à sa reconnaissance ; il craignit de la voir reine. Il exila Marie avec ses deux jeunes sœurs au château du Brouage : « Le roi l'accompagna jusqu'à son carrosse, montrant publiquement sa douleur, » et c'est alors, continue Madame de Motteville, qu'elle lui adressa les mots fameux : « Vous pleurez et vous êtes le maître ! » Séparés, les deux amants trompent leur douleur par des lettres quotidiennes. C'est en vain que, de Saint-Jean de Luz,

1. Mademoiselle DE MONTPENSIER, *Mémoires*. Voir, pour toute cette partie, RENÉE, *les Nièces de Mazarin*, et CHANTELAUZE, *Louis XIV et Marie de Mancini*.

où il presse la conclusion de la paix et le mariage de son maître, Mazarin écrit à Louis XIV, à la reine, à Marie, des lettres d'une haute raison et d'une rare élévation ; le roi, qui se rend à Saint-Jean de Luz pour épouser Marie-Thérèse, se détourne, va à Saint-Jean d'Angely, y rencontre Marie de Mancini. Dans la joie de retrouver celui qu'elle avait perdu, Marie oublie même d'aller voir sa sœur, la comtesse de Soissons, et la princesse de Conti, qui l'ont invitée à souper. Les deux amants font mille serments de ne jamais cesser de s'aimer, et à peine le roi a-t-il quitté Saint-Jean d'Angely que la correspondance se ranime de plus belle. Mazarin est atterré. Tout à coup il reçoit une lettre de sa nièce : Marie sait, à n'en plus douter, que les clauses du mariage du roi avec l'infante vont être signées ; elle ne sera pas la maîtresse du roi, puisqu'elle ne peut être sa femme ; elle jure en conséquence de ne plus répondre à ses lettres ; et ce serment, malgré la douleur du prince, Marie de Mancini l'a tenu. Tous ces faits, ces espérances, ces luttes, ces désespoirs, cette résolution héroïque, qui ne les a présents à l'esprit, en lisant la *Bérénice* de Racine[1] ?

L'inclination, qui portait l'un vers l'autre Louis XIV et Madame Henriette, ne dut pas troubler si profondément leurs âmes, et il semble que Madame de La Fayette ait très finement décrit l'état de leurs cœurs : « Comme ils étaient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyaient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avaient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions. Cela fit bientôt beaucoup de bruit à la cour[2]. » La reine Anne d'Autriche, jalouse de l'ascendant que Madame prenait sur le roi, jeta les hauts cris ; elle excita les soupçons de Monsieur, et fit des remontrances à Louis XIV. « Alors les deux amants, dit encore Madame de La Fayette, résolurent de faire cesser ce grand bruit, et, par quelque motif que ce pût être, ils convinrent entre eux que le Roi serait l'amoureux de quelque personne de la cour. » Le choix tomba sur Mademoiselle de La Vallière, et bientôt (Racine se souvint-il de cette intrigue en composant *Bajazet* ?) Louise de la Vallière posséda entièrement ce cœur qui d'abord avait feint de se donner à elle. Il n'y a, comme on le voit, qu'une lointaine et vague ressemblance entre les fiers adieux de Titus et de Bérénice et le refroidissement prudent qui éloigna Madame du roi. Mais Henriette avait la tête troublée d'idées romanesques ; il est curieux de lire dans Madame de La Fayette les ruses auxquelles se livrent, les déguisements auxquels ont recours pour se voir Madame et le comte de Guiche, qui s'exposent, sans

1. On sait que Marie épousa le connétable romain Colonna, et que, après une union malheureuse et une vie fort agitée, elle s'éteignit obscurément à Madrid, quelques mois après Louis XIV.
2. *Histoire de Madame Henriette*, 1re partie.

s'aimer, mais par passion du romanesque, aux dangers qu'osent à peine braver les amants les plus épris. C'était un roman que mettait en action avant de l'écrire celle que l'on a pu appeler à si juste titre « la plus honnête des femmes coquettes, ou la plus coquette des honnêtes femmes ». Et ce roman, elle songeait si bien à l'écrire, ou du moins à le faire écrire par Madame de La Fayette, qu'elle lui disait : « Ne trouvez-vous pas que si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation était écrit, cela composerait une jolie histoire ? Vous écrivez bien : écrivez, je vous fournirai de bons Mémoires. » Le goût des *Portraits* et des *Mémoires* avait mis à la mode ces récits authentiques de faits contemporains à peine déguisés sous des noms historiques, et celle qui voulait entendre raconter son intrigue étrange et imprudente avec le comte de Guiche pouvait bien désirer voir mettre sur la scène cette rupture avec Louis XIV, dans laquelle elle se plaisait à voir de l'héroïsme. N'était-elle pas d'ailleurs doublement cachée derrière Bérénice et la connétable Colonna ? Ne se donnerait-elle pas le plaisir d'entendre elle-même sa propre histoire racontée en beaux vers, tandis que l'on chercherait dans les rimes des poèmes des allusions à une autre [1]? Enfin, n'avait-elle pas imposé à Corneille et à Racine un sujet dont la nouveauté n'éveillerait pas trop les curiosités malignes, puisqu'il était depuis vingt ans familier à tous ceux qui, à Versailles, s'occupaient des lettres ?

En 1650, en effet, Segrais avait dédié à Madame la comtesse de Fiesque un roman intitulé *Bérénice* [2], dont il écrivit seulement les deux premières parties. Cette composition promettait d'être vaste ; car, lorsqu'elle s'arrête, après le quatrième volume, Bérénice ne répond pas encore à l'amour de Titus ; des romans complets et longs s'intercalent dans l'action principale, d'après la mode établie par d'Urfé et son *Astrée*, et présentent plus d'intérêt qu'elle : telles sont les histoires de Zénobie [3], de Sabine [4], de Démocarès et de Junie [5]. Voici le lien qui unit entre eux ces récits.

Titus, vainqueur de Jérusalem, s'apprête à revenir à Rome, où le rappelle son père, l'empereur Vespasien ; il s'embarque accompagné de Bérénice, d'Agrippa, son frère, roi de Judée, d'Antiochus, roi de

1. Les amours de Louis XIV et de Marie de Mancini étaient tellement présentes à toutes les mémoires que, treize ans plus tard, Bossuet s'écriera dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse :* « Cessez, Princes et Potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des Héros du monde : il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés ; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. »

2. Chez Toussaint Quinet, au Palais, sous la Montée de la Cour des Aydes.

3. T. I et II.

4. T. IV.

5. T. II et III.

Comagène[1], et du prince Épiphane, son fils. Titus est violemment épris de Bérénice : « La beauté de cette reine avait allumé dans le cœur de Titus un amour si violent qu'il ne pouvait trouver de repos[2]. » Et cet amour lui donne une jalousie rétrospective à l'égard du prince Izates, qu'a aimé Bérénice. Titus donc, sur son vaisseau, gémit, soupire, et adresse à la Judée ces trop élégants adieux[3] : « O terre, jadis si délicieuse ! que la colère des Dieux et le bonheur de mes armes ont changée en d'effroyables déserts, que les rigueurs de Bérénice vous vengent bien de celles que j'ai exercées sur vous ! Votre cruel vainqueur languit dans un esclavage plus tyrannique que celui où il a réduit vos peuples, et l'amour que vous avez vu naître dans son cœur, lui livre encore des combats plus rudes que ceux dont vos villes et vos campagnes conserveront éternellement les marques[4]. » Mais Bérénice, qui devine cette passion, y reste insensible, et le pauvre Titus se désespère. Cependant Domitian vient au-devant de son frère, et, dès qu'il la voit, tombe éperdument amoureux de Bérénice ; il n'hésite pas à déclarer sa passion à la reine : « La guerre vous contraint de fuir vos États, et vous la venez jeter dans nos cœurs[5]. » Bérénice, pleine d'horreur pour le caractère de ce prince, n'hésite pas à le repousser ; d'autant plus qu'elle vient d'acquérir la certitude que cet Izates qu'elle pleurait, est vivant. Domitian, dans sa fureur, forme le projet d'empoisonner son frère. Tandis que Titus rêve à cette reine, à laquelle il n'ose même pas avouer sa passion, sachant que la prier d'y répondre serait lui demander une infidélité, un cavalier accourt à lui et lui révèle le complot de Domitian. C'est Izates, qui, croyant Titus aimé de Bérénice, veut le voir périr, mais sous son bras, et non par le poison des courtisans de Domitian[6]. Titus pardonne à ceux qui voulaient le faire périr, et Domitian, la rage au cœur, retourne à Rome, où Titus, Bérénice et Zénobie, reine d'Arménie, ne tardent pas à le suivre. Quelques jours après, tandis que les deux reines se promènent en carrosse dans la campagne, une bande d'hommes masqués fond sur elles ; Izates, qui suivait Bérénice, sans se montrer à elle, vole à son secours ; mais il succombe sous le nombre ; les bandits, dont le chef est blessé, emportent Bérénice et Zénobie.

C'est ici que s'arrête le roman. On ne sait comment l'eût terminé Segrais ; mais il est probable que, étant donné le respect du XVIIe siècle pour l'histoire, Izates est bien mort ; le romancier s'en sera débarrassé pour laisser la place à Titus, comme Virgile se dé-

1. C'est peut-être là que Racine a pris l'idée de ce personnage ; dans tous les cas, son rôle, dans le roman, est fort effacé.

2. T. I, p. 3.

3. T. I, p. 4-5.

4. Voir *Andromaque*, note du vers 320.

5. T. II, p. 609.

6. Izates se souvient du grand discours de Cornélie à César dans le *Pompée* de Corneille.

livre de Créuse pour laisser le champ libre à Didon et à Lavinie. Quant au chef de bandits qui enlève les deux reines, nous parierions sans crainte qu'il n'est autre que Domitian. On le voit, rien dans ce roman, si ce n'est l'amour de Titus pour Bérénice, n'a de rapport avec la tragédie qui nous occupe. C'est peut-être cependant cette œuvre, où Titus et Bérénice ont déjà quelques-uns des traits que reproduiront Corneille et Racine, qui a donné à Madame Henriette l'idée d'indiquer aux deux poètes le sujet qu'ils ont traité.

Car la séparation de Titus et de Bérénice n'a rien dans l'histoire de noble et d'héroïque. Sans nous arrêter au récit d'Aurelius Victor, qui assure que Titus ne renvoya Bérénice qu'après avoir assassiné, à la fin d'un repas, Aulus Cécina, un de ses amants [1], il faut convenir que les amours de Titus et de la reine juive manquaient de chasteté et de poésie. Beulé, dans un remarquable article donné à la *Revue des Deux Mondes*, le 1er décembre 1869, redresse l'opinion fausse que l'on s'est faite sur Titus. Ce prince, si habile à contrefaire les écritures, usé avant l'âge par les débauches, et que l'empereur Hadrien accusera même d'un parricide, semblait à tous présager un nouveau Néron. Il eut le bonheur de mourir avant la fin de la troisième année de son règne [2] ; si on lui a prêté tant de vertus, c'est peut-être qu'il n'a pas eu le temps de montrer ses vices. Le compagnon de jeux de Britannicus [3], le fils de l'édile Vespasien, couvert de boue par ordre de Caligula pour avoir mal rempli ses fonctions, et d'une femme de mœurs et de naissance suspectes, Flavia Domitilla, tenait de Vespasia Polla, sa grand'mère, une insatiable ambition. Il voulut l'empire, et l'imposa à son père. Il fut aidé dans cette orgueilleuse tâche par la reine Bérénice, qui avait été chassée de Jérusalem, avec son frère, après la mort de leur père Hérode Agrippa Ier. Veuf d'Arrecina Tertulla, fille d'un préfet du prétoire, Titus était l'époux de Marcia Furnilla, lorsqu'il rencontra Bérénice en Judée. Cette reine avait alors quarante ans ; veuve en secondes noces de son oncle Hérode, roi de Chalcis, dont elle avait deux fils, déjà adultes, Berenicianus et Hyrcan, elle avait épousé récemment, pour faire taire les bruits qui flétrissaient sa conduite, un roi de Cilicie, Polémon, assez épris d'elle pour se soumettre, afin d'obtenir sa main, à toutes les conséquences d'une conversion au judaïsme. Tant d'amour n'avait pu vaincre l'inconstance de Bérénice ; elle quitta Polémon, et, par son luxe, l'éclat de sa beauté mûre, ses flatteries, sa ruse, elle toucha le cœur de Titus, plus jeune qu'elle de dix ans, comme Cléopâtre s'était emparée du cœur d'Antoine. Mais Antoine oublia son ambition aux pieds de sa maî-

1. *Épitres*, X, 4.
2. Voir la note du vers 508.
3. Titus, devenu empereur, éleva une statue à Britannicus. Voir la note du vers 506.

tresse ; Titus sut tirer profit de son intrigue avec Bérénice, et gagna par elle Antiochus, roi de Comagène, Vologèse, roi des Parthes, Soémus, roi d'Émèse, et noua des intelligences avec le Pont et l'Arménie. Les services rendus et sa confiance dans ses charmes engagèrent Bérénice, sous le règne de Vespasien, à débarquer à Rome avec son frère Agrippa ; elle y renoua sa liaison avec Titus, qui répudia pour elle Marcia Furnilla, sa femme, et qui, dit Beulé, « croyait tirer de ce scandale public un lustre nouveau, parce qu'elle n'était et ne devait rester que sa maîtresse ». Mais le bruit se répandit dans Rome que, malgré Polémon, la Juive voulait être impératrice ; le préjugé romain contre les rois se réveilla dans toute sa violence ; on refusa de croire les protestations de Titus ; en vain le prince fit battre de verges le philosophe Diogène, et décapiter Héras, qui l'avaient blâmé sur le forum ; la voix publique n'en fut que plus forte. Titus, qui avait passé l'âge où les passions ont toute leur fougue, n'hésita plus une minute à sacrifier une passion déjà ancienne à ce pouvoir auquel, parti de si bas, il avait su s'élever. Il renvoya Bérénice, qui avait alors près de cinquante ans. Nous nous étonnons que les critiques du XVIIe siècle, qui, l'histoire à la main, ont cherché à *Britannicus* et à *Mithridate* de si pauvres chicanes, n'aient pas relevé l'âge véritable de cette princesse, qui rendait ses plaintes amoureuses aussi ridicules que celles d'Élisabeth dans *le Comte d'Essex* de Thomas Corneille. De ce Titus libertin et sur le retour, de cette coquette fanée et fardée, Corneille et Racine, pour plaire à Madame, ont fait, à l'imitation de Segrais, un prince jeune et brillant, une reine aimable et douce, qui ressemblent beaucoup plus à Louis XIV et à Madame qu'aux personnages de l'histoire. C'était d'ailleurs ce qu'on leur demandait. Voyons maintenant comment l'un et l'autre s'est tiré de cette épreuve périlleuse.

Corneille, dans les derniers temps de sa vie, se plaisait à surcharger ses pièces d'incidents et de personnages ; on voyait reparaître l'auteur de *Clitandre*. Se rappelant, d'une part, que le Domitian de Segrais était amoureux de Bérénice, et, d'autre part, ayant lu dans Xiphilin que Titus avait aimé Domitie, femme de son frère Domitian, Corneille mêla à l'action de *Bérénice* Domitian et Domitie, d'une façon qui n'est pas toujours heureuse [1]. Dans toutes les dernières œuvres de Corneille, l'ambition se joint étrangement à l'amour, et rien n'est moins tragique que l'union de ces deux sentiments, parce qu'elle n'est vraisemblable que dans la seule Roxane ; peut-on s'intéresser à une passion que l'ambition dompte si facilement? Aime-t-elle véritablement, celle qui sacrifie, sans hésiter, son amour au désir de monter au trône? Tel est le cas de Domitie,

1. Domitie figurait aussi dans la *Bérénice* de Segrais (IV, p. 229) : Domitian était « arrêté par les beautés de Domitia, fille de Corbulon, qu'il aimait très-passionnément, et qu'il épousa depuis, malgré la disgrâce de son père. »

fille de Corbulon ; elle se croit digne de l'empire, et veut être impératrice :

... Néron, des mortels et l'horreur et l'effroi,
M'eût paru grand héros s'il m'eût offert sa foi[1].

Elle aime Domitian, et cependant dans quatre jours, de son plein gré, elle épousera Tite[2] ; elle le déclare franchement à son amant[3] :

Mon cœur va tout à vous quand je le laisse aller.
Mais, sans dissimuler j'ose aussi vous le dire,
Ce n'est pas mon dessein qu'il m'en coûte l'Empire ;
Et je n'ai point une âme à me laisser charmer
Du ridicule honneur de savoir bien aimer.
La passion du trône est seule toujours belle,
Seule à qui l'âme doive une ardeur immortelle.....
..... Quittez qui vous quitte.
Rome a mille beautés dignes de votre cœur ;
Mais dans toute la terre il n'est qu'un Empereur.

Domitian refuse de croire à cet amour dont proteste Domitie :

Oui, vous m'avez aimé jusqu'à l'amour de Tite.
Mais de ces soupirants qui vous offraient leur foi
Aucun ne vous eût mise alors si haut que moi ;
Votre âme ambitieuse à mon rang attachée
N'en voyait point en eux dont elle fût touchée :
Ainsi de ces rivaux aucun n'a réussi.
Mais les temps sont changés, Madame, et vous aussi.

Nous sommes assez de l'avis de Domitian ; mais Corneille n'en est pas ; c'est de bonne foi que sa Domitie parle à Domitian de sa passion, et le poète trouve même que la fille de Corbulon, préférant le trône à ce qu'elle aime, a quelque grandeur. Cependant Domitie n'est pas sans crainte : Tite a aimé la reine Bérénice, pour laquelle il a répudié Martie ; c'est par ordre de Vespasien, son père, qu'il s'est présenté à Domitie ; et si, depuis la mort de Vespasien, il n'a pas dégagé sa parole, si dans quatre jours leur union se célèbre, Domitie redoute cependant encore une disgrâce[4] :

Souvent même, au milieu des offres de sa foi,
Il semble tout à coup qu'il n'est pas avec moi,
Qu'il a quelque plus douce ou noble inquiétude.
Son feu de sa raison est l'effet et l'étude ;
Il s'en fait un plaisir bien moins qu'un embarras,
Et s'efforce à m'aimer, mais il ne m'aime pas.

Et elle a raison de s'inquiéter ; car si Albin, le confident de Do-

1. I, I.
2. Dans la comédie de *Tite et Titus ou Critique sur les Bérénices* dont nous parlerons tout à l'heure, Thalie s'amuse beaucoup (I, I) de la façon dont Corneille a francisé le nom de son héros : « Tite ? voilà un bien petit nom pour un si grand seigneur ; vous ne pouvez pas en avoir de plus mince ; pour peu qu'on en ôtât, il n'y resterait rien ; Tite ! on ne se défierait jamais que le maître du monde s'appelât de la sorte ; et si vos raisons n'ont pas plus de poids, ni plus de gravité que votre nom, je tiens votre affaire désespérée. »
3. I, II.
4. I, I.

mitian, commence par faire à son maître une dissertation intempestive sur l'amour-propre, qui a exaspéré Voltaire [1], il termine en donnant à Domitian le conseil de rappeler Bérénice : la vue d'une personne autrefois si chère décidera peut-être Tite à renoncer à Domitie. D'ailleurs, pour qu'il n'y ait pas de temps perdu, Albin a pris sur lui de faire revenir Bérénice, qui est déjà dans Rome.

C'est au second acte seulement, comme dans la tragédie de Racine, que paraît l'empereur. Bérénice lui a envoyé des ambassadeurs pour le féliciter de son prochain mariage, et cette politesse banale irrite le cœur de Tite : sans doute, dit-il [2],

> Entre les bras d'un autre un autre amour la livre ;
> Elle suit mon exemple, et se plaît à le suivre,
> Et ne m'envoie ici traiter de souverain
> Que pour braver l'amant qu'elle charmait en vain,
> Dis-moi que Polémon règne dans son esprit ;
> J'en aurai du chagrin, j'en aurai du dépit.
> D'une vive douleur j'en aurai l'âme atteinte,
> Mais j'épouserai l'autre avec moins de contrainte.....
> Tout me ramène ici, tout m'offre Bérénice ;
> Et même je ne sais par quel pressentiment
> Je n'ai souffert personne en son appartement ;
> Mais depuis cet adieu, si cruel et si tendre,
> Il est demeuré vide, et semble encor l'attendre.

Domitian vient trouver son frère, et le supplie de lui rendre Domitie, puisqu'il ne l'aime pas ; Tite lui oppose la raison d'État, et prend bientôt pour juge Domitie, qui arrive à propos. Avant qu'elle ait eu le temps de se prononcer, Bérénice entre à l'improviste ; Tite la fait conduire à son appartement, pour qu'elle se remette des fatigues du voyage [3]. Domitian triomphe, et Domitie est furieuse.

A l'acte III, feignant de prendre au sérieux le conseil que lui a donné son frère de s'offrir à la reine, Domitian vient présenter ses hommages à Bérénice, qui repousse ironiquement un tel honneur :

> Pour moi qui n'eus jamais l'honneur d'être Romaine,
> Et qu'un destin jaloux n'a fait naître que Reine,

1. « Quoi? dans une tragédie une dissertation sur l'amour-propre? Finissons. Il a bien fallu faire quelques remarques sur ce premier acte, pour montrer que c'est une peine perdue que d'en faire sur les autres. Un commentaire peut être utile quand on a des beautés et des défauts à examiner ; mais ce serait vouloir outrager la mémoire de Corneille de s'appesantir sur toutes les fautes d'un ouvrage où il n'y a guère que des fautes. Finissons nos remarques par respect pour lui ; rendons-lui justice ; convenons que c'est un grand homme, qui fut trop souvent différent de lui-même, sans que ses pièces malheureuses fissent tort aux beaux morceaux qui sont dans les autres. » (Voltaire.)

2. II, 1.

3. L'abbé de Villars, dans sa *Critique de Bérénice*, se moque de cette scène : « J'aimerais autant qu'il commandât qu'on prît soin de lui faire donner un bon lit de plume. Le compliment est campagnard, il sent le faux noble, et m'a fait souvenir que le père de Titus ne se piquait pas d'être de bonne maison. » (Granet, *Recueil de dissertations*, II, p. 215.)

Sans qu'un de vous descende au rang que je remplis,
Ce me doit être assez d'un de vos affranchis [1].

Domitian la supplie alors, dans leur intérêt commun, de rendre Tite jaloux. Domitie survient, qui se blesse de les trouver ensemble :

Quoi, Madame, il vous aime?
BÉRÉNICE.
Non ; mais il me le dit, Madame.
DOMITIE.
Lui ?
BÉRÉNICE.
Lui-même [2].

Domitie se tourne vers Domitien, et, en véritable précieuse, qui veut bien quitter, mais ne veut pas qu'on la quitte :

Allez, sous quelques lois qu'il vous plaise de vivre,
Vivez-y, j'y consens; mais vous pouviez, Seigneur,
Vous hâter un peu moins de m'ôter votre cœur,
Attendre que l'honneur de ce grand hyménée
Vous renvoyât la foi que vous m'avez donnée.
Si vous vouliez passer pour véritable amant,
Il fallait espérer jusqu'au dernier moment.

Après le départ de Domitian, les deux femmes se disent encore des choses désagréables et peu tragiques. La fin de l'acte n'est guère plus dramatique ; Bérénice supplie Tite de ne pas épouser Domitie, qui est trop belle :

..... Faites-moi grâce [3], épousez Sulpitie,
Ou Camille, ou Sabine, et non pas Domitie ;
Choisissez-en quelqu'une enfin dont le bonheur
Ne m'ôte que la main, et me laisse le cœur.

1. III, I. Cette réponse de Bérénice est loin d'égaler celle de Viriathe dans *Sertorius* (II, II) :

Vous donnez une Reine à votre lieutenant !
Si vos Romains ainsi choisissent des maîtresses,
A vos derniers tribuns il faudra des Princesses.

2. III, II. — L'abbé de Villars, dans sa *Critique de Bérénice* (GRANET, *Recueil de dissertations*, II, p. 212-213), critique vivement cette « ridicule picoterie de deux rivales, qui récrée le parterre dans un acte où il devrait pleurer », et reproche durement à Corneille de « faire quereller deux harengères, qui se disent tout ce qu'elles ne doivent pas dire, et qui nous ôtent toute la compassion que nous pouvions avoir pour elles, en nous apprenant mutuellement l'une de l'autre des choses qui nous feraient horreur, si la manière dont elles les disent ne nous faisait rire. » (*Ibid.*, p. 213.)

3. III, V. — Dans la *Critique sur les Bérénices* (II, III), la Bérénice de Racine s'indigne de ce discours : « Comment pensez-vous que soit fait l'amour de cette belle personne ? Un jour son Tite, aussi parfait amant qu'elle est parfaite amante, cet Empereur prétendu la menaçant d'épouser une certaine Domitie, qui doit être fort belle, à ce qu'ils disent, celle-ci s'y oppose par cette belle raison seulement que cette Domitie est trop belle ; il n'y a que cela qui la choque dans ce dessein ; elle ne se soucie pas qu'il en épouse une autre qu'elle, pourvu que cette autre soit laide comme une douzaine qu'elle lui propose ; et cela, dit-elle, dans le dessein de demeurer toujours près de lui, quand il sera marié à quelqu'une de ces laides... Est-ce aimer que cela, Seigneur? Est-ce tendresse ou débauche? »

Tite veut partir avec elle et renoncer au trône :

> Allons où je n'aurai que vous pour souveraine,
> Où vos bras amoureux seront ma seule chaîne,
> Où l'hymen en triomphe à jamais l'étreindra,
> Et soit de Rome esclave et maître qui voudra.

Mais Bérénice s'y refuse; car le trône ne se quitte à Rome qu'avec la vie : abdiquer serait se livrer au fer des assassins ; et l'acte se termine sans que rien soit décidé.

Le quatrième acte ne fera pas faire un pas à l'action. Bérénice, apprenant que le Sénat s'assemble à son sujet, prie Domitian de faire agir pour elle son crédit. Domitian lui donne le conseil d'aller voir Tite sans tarder :

> N'y perdez point de temps; portez-y tous vos charmes,
> N'en oubliez aucun dans un péril si grand[1].

A peine Bérénice est-elle partie que Domitie survient, et tient à son amant ce langage, qui dénote une certaine audace : « Je veux épouser Titus ; or, Bérénice me gêne ; vous, qui m'aimez, obtenez du Sénat qu'il exile Bérénice, afin que j'épouse un autre que vous » ; ce qui ne l'empêche pas d'être jalouse. Comme Domitian s'étonne de cette conduite, le sage Albin, son confident, lui fait une seconde dissertation, celle-ci sur l'humeur des femmes. Domitian ne l'écoute guère, et, voyant entrer Tite, lui demande encore Domitie. Tite refuse de nouveau, invoquant toujours la raison d'État :

> Un monarque a souvent des lois à s'imposer,
> Et qui veut tout pouvoir doit ne pas tout oser[2].

Il cherche à ouvrir les yeux de son frère :

> Vous voyez dans l'orgueil Domitie obstinée.
> Quand pour moi cet orgueil ose vous dédaigner,
> Elle ne m'aime pas : elle cherche à régner.
> Avec vous, avec moi, n'importe la manière.
> Tout plairait, à ce prix, à son humeur altière ·
> Tout serait digne d'elle ; et le nom d'Empereur
> A mon assassin même attacherait son cœur.

Alors Domitian demande à épouser Bérénice :

> Épousez-la, mon frère, et ne m'en dites rien.

Aussitôt Domitian redemande à épouser Domitie ; et Tite sort en lui répondant :

> Épousez-la sans m'en parler non plus[3].

Au dernier acte, heureusement, le ton va se relever. Domitie,

1. IV, II.
2. IV, V.
3. Titus, dans la *Critique sur les Bérénices*, attaquait avec dureté, mais avec justice, l'intrigue de *Tite et Bérénice* : « Il y a ce prétendu Empereur, il y a son

impatientée des irrésolutions de Tite, vient chercher une explication avec lui :

> Je viens savoir de vous, Seigneur, ce que je suis [1].

Tite, de plus en plus irrésolu, lui répond qu'il attend l'arrêt du Sénat, et que peut-être il le suivra. Alors Domitie éclate :

> Suivez-le, mais tremblez s'il flatte trop son maître.
> Ce grand corps tous les ans change d'âme et de cœurs ;
> C'est le même Sénat, et d'autres sénateurs.
> S'il alla pour Néron jusqu'à l'idolâtrie,
> Il le traita depuis de traître à sa patrie,
> Et réduisit ce Prince indigne de son rang
> A la nécessité de se percer le flanc.
> Vous êtes son amour, craignez d'être sa haine
> Après l'indignité d'épouser une Reine.
> Vous avez quatre jours pour en délibérer.
> J'attends le coup fatal que je ne puis parer.
> Adieu. Si vous l'osez, contentez votre envie ;
> Mais en m'ôtant l'honneur n'épargnez pas ma vie

Ces vers sont assez beaux ; mais, par malheur, on sent trop que ce ne sont là que de vaines menaces, et l'on admire, sans s'émouvoir ; quelle différence entre ce couplet et les adieux d'Hermione à Pyrrhus au quatrième acte d'*Andromaque!* Cependant Tite est effrayé. Bérénice paraît presque aussitôt ; elle supplie l'empereur de reculer son mariage ; elle s'oppose à ce qu'il parte avec elle, mais elle obtient de lui qu'il envoie aux sénateurs l'ordre de se séparer : elle veut bien que Titus soit son maître ; elle ne peut consentir à obéir au Sénat. Tite va se rendre à ses désirs, lorsque Domitian vient annoncer tout joyeux que le Sénat a adopté Bérénice pour Romaine, et que rien ne s'oppose plus à ce qu'elle soit impératrice. Alors Bérénice,

frère, qui se dit Domitian, sa Bérénice, et une certaine Domitie, plus extravagante encore que les trois autres. D'abord il semble que Tite aime Bérénice, et qu'il en est aimé, et la même chose de Domitian avec Domitie ; mais dans la suite on est tout étonné que Tite parle d'amour à cette Domitie plus clairement peut-être qu'il n'avait fait à Bérénice, et que Domitie lui offre de l'aimer ; et que, d'un autre côté, Domitian et Bérénice en font autant ensemble et sont prêts aussi de s'épouser si on veut. Il est vrai, Seigneur, que, quand on voit cela, on ne sait plus où on en est : car ce changement se fait plus d'une fois, plus d'une fois ils reviennent à leur premier assemblage, et plusieurs fois ils se croisent de la manière que je viens de dire. Domitie quitte Domitian, et par dépit Domitian recherche Bérénice ; Tite écoute Domitie, et par dépit Bérénice écoute Domitian. Les uns ni les autres ne savent pas trop bien s'ils aiment ou s'ils n'aiment point ; qui ils aiment, ni qui ils n'aiment pas. On ne vit jamais tant de division ; car, dès que l'un consent à une chose, l'autre ne la veut plus, et jamais dans le fond un si bel accord : car, comme chaque homme aime tour à tour toutes les deux femmes, et chaque femme tous les deux hommes, il semble qu'il n'est rien de si aisé que de terminer tout cela dans un coup de dés, puisque, de quelle manière que la chance tourne, ils seront toujours bien. »

1. V, II.

avec une fierté qui ferait croire qu'elle non plus n'aimait pas bien sincèrement, refuse à son tour d'épouser Titus :

Rome a sauvé ma gloire en me donnant sa voix ;
Sauvons-lui, vous et moi, la gloire de ses lois;
Rendons-lui, vous et moi, cette reconnaissance
D'en avoir pour vous plaire affaibli la puissance,
De l'avoir immolée à vos plus doux souhaits.
On nous aime : faisons qu'on nous aime à jamais.
D'autres sur votre exemple épouseraient des Reines
Qui n'auraient pas, Seigneur, des âmes si romaines,
Et lui feraient peut-être, avec trop de raison,
Haïr votre mémoire et détester mon nom.
Un refus généreux de tant de déférence
Contre tous ces périls nous met en assurance.

TITE.

Le ciel de ces périls saura trop nous garder.

BÉRÉNICE.

Je les vois de trop près pour vous y hasarder.

TITE.

Quand Rome vous appelle à la grandeur suprême...

BÉRÉNICE.

Jamais un tendre amour n'expose ce qu'il aime.

TITE.

Mais, Madame, tout cède, et nos vœux exaucés...

BÉRÉNICE.

Votre cœur est à moi, j'y règne : c'est assez.

TITE.

Malgré les vœux publics refuser d'être heureuse,
C'est plus craindre qu'aimer.

BÉRÉNICE.

La crainte est amoureuse.
Ne me renvoyez pas, mais laissez-moi partir.
Ma gloire ne peut croître, et peut se démentir.
Elle passe aujourd'hui celle du plus grand homme,
Puisque enfin je triomphe et dans Rome et de Rome.
J'y vois à mes genoux le peuple et le Sénat;
Plus j'y craignais de honte, et plus j'y prends d'éclat;
J'y tremblais sous sa haine, et la laisse impuissante;
J'y rentrais exilée, et j'en sors triomphante...
Épousez Domitie ; il ne m'importe plus
Qui vous enrichissiez d'un si noble refus.
C'est à force d'amour que je m'arrache au vôtre,
Et je serais à vous, si j'aimais comme une autre.
Adieu, Seigneur ; je pars [1].

Cette grandeur d'âme est contagieuse; Tite déclare qu'il renonce à l'hymen, et cède Domitie à son frère, qui gouvernera l'empire après lui.

Répétons-le, ce sujet tendre et discret ne convenait qu'à demi au talent fort et ample de Corneille : pour s'en tirer, il a appelé à son aide son esprit, quand il n'aurait dû consulter que son cœur. Celui qui a écrit la déclaration de Psyché à l'Amour n'était pas indigne d'entrer en rivalité avec Racine; mais, en écrivant *Tite et Bérénice*, Corneille a été mal inspiré, bien que la pièce ne soit pas aussi mauvaise que

1. V, v.

Voltaire affectait de le dire ; elle a le défaut des dernières pièces de Corneille : le grand ressort de son théâtre, c'est l'admiration ; or, dans ses dernières pièces, Corneille ne parvient plus que rarement à la provoquer ; il ne reste donc pour soutenir l'œuvre que beaucoup trop d'esprit, et un style fort peu châtié et souvent obscur. Ce style, l'auteur de la *Critique sur les Bérénices* le traite avec beaucoup de sévérité ; le Titus de Racine dit à Thalie [1], en lui montrant les personnages de Corneille : « Toute déesse que vous êtes, vous aurez bien de la peine à les entendre, et l'Édippe (*sic*) de la fable ne mérite pas plus de gloire que vous, si vous savez déchiffrer leur jargon. » Et, citant des exemples d'obscurité et de platitude dans le rôle de son rival, il ajoute : « Enfin, c'est un fort joli garçon à tout prendre que votre Tite, et si la Muse de la comédie aime autant à rire comme on le dit, elle s'en peut donner au cœur joie. » Ces critiques reparaissent à la troisième scène du dernier acte, lorsque Domitie fait son entrée, et dit à Apollon : « Mon sentiment, Seigneur, n'est autre que celui de mon mari ; car, de même qu'à lui, l'ardeur de régner est ma plus forte passion, et quand l'amour de la grandeur occupe toute l'âme, la moindre concurrence en irrite la soif, comme elle en relève le prix et la jalousie de la toute-puissance.

Apollon *se levant.*

Dieux ! que veut dire cette femme avec ce discours confus ? Quel chaos ! Muses, délivrez-moi de ce Galimathias et qu'on chasse d'ici cette malheureuse, qui profane la pureté de ce lieu sacré par ses expressions barbares. Puisse le Génie de ce saint Temple ensevelir ce maudit jargon dans les plus noires ombres de l'oubli ! »

Corneille lui-même, si l'on en croit la légende, aurait fini par convenir de l'obscurité de son style ; consulté par Baron sur le sens des quatre premiers vers du rôle de Domitian [2] :

> Faut-il mourir, Madame ? et, si proche du terme,
> Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme
> Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort
> Puissent dans quatre jours se promettre ma mort ?

il aurait répondu, après un silence, qu'il les avait compris jadis, mais qu'il ne les comprenait plus ; cependant, reprit-il, « tel qui ne les entendra pas, les admirera ». Ce n'était pas avec une pareille langue que Corneille pouvait lutter contre le style enchanteur de *Bérénice*.

Ce qui rend si intéressant le rapprochement de ces deux tragédies, c'est que chacune d'elles représente admirablement la manière des deux poètes, et que, le sujet étant le même, les différences entre ces deux manières se manifestent plus clairement. Alfred de Musset, dans un article intitulé : *de la Tragédie à propos des débuts*

1. I, III.
2. I, II.

de Mademoiselle Rachel, après avoir rappelé les caractères de la tragédie cornélienne, poursuit ainsi : « Corneille ayant établi que la passion était l'élément de la tragédie. Racine survint, qui déclara que la tragédie pouvait n'être simplement que le développement de la passion. Cette doctrine semble, au premier abord, ne rien changer aux choses ; cependant elle change tout, car elle détruit l'action. La passion qui rencontre un obstacle et qui agit pour le renverser, soit qu'elle triomphe ou succombe, est un spectacle animé, vivant ; du premier obstacle en naît un second, souvent un troisième, puis une catastrophe, et, au milieu de ces nœuds qui l'enveloppent, l'homme qui se débat pour arriver à son but peut inspirer terreur et pitié ; mais, si la passion n'est plus aux prises qu'avec elle-même, qu'arrive-t-il ? Une fable languissante, un intérêt faible, de longs discours, des détails fins, de curieuses recherches sur le cœur humain, des héros comme Pyrrhus, comme Titus, comme Xipharès, de beaux parleurs, en un mot, de belles discoureuses qui content leurs peines au parterre ; voilà ce qu'avec un génie admirable, un style divin et un art infini, Racine introduisit sur la scène. Il a fait des chefs-d'œuvre sans doute, mais il nous a laissé une détestable école de bavardage, et, personne ne pouvant parler comme lui, ses successeurs ont endormi tout le monde. »

Ces réflexions d'Alfred de Musset, un peu sévères quand elles s'appliquent à l'ensemble du théâtre de Racine, sont merveilleusement justes quand elles portent sur *Bérénice*. Pas d'action ; pas d'incidents ; rien qui captive l'intérêt, si ce n'est la peinture exquise et vraie des sentiments les plus délicats et les plus touchants. Idylle, si l'on veut, plutôt que tragédie ; mais du moins idylle pleine de fraîcheur et de grâce, que le poète avait raison peut-être de préférer à ses autres tragédies profanes, parce qu'elle est l'expression la plus exacte de son génie et de son époque. En effet, comment Racine, quels que soient les dons qu'il ait reçus de la nature, serait-il parvenu à faire une analyse si savante et une peinture si fine de la passion, s'il n'avait été éclairé, dirigé, poussé par le goût dominant de son siècle? Pour être un honnête homme, au XVIIe siècle, il faut aimer, ou du moins savoir dire qu'on aime ; il faut savoir habiller promptement de vers élégants une pensée délicate et tendre. Tout le monde aime, tout le monde parle le langage de la galanterie, tout le monde tourne des vers. Depuis que l'*Astrée* a mis à la mode les dissertations subtiles sur quelque chapitre du code de l'amour, à l'hôtel de Rambouillet, aux samedis de Mademoiselle de Scudéry, on scrute, dans de belles et ingénieuses conversations, les replis les plus secrets de la passion. Tout devient un prétexte à stances et à madrigaux [1]. Benserade est le poète en titre de la cour, chargé de jongler avec de jolies rimes en l'honneur des seigneurs et des dames

1. Absolument tout. On peut s'en convaincre en lisant certaine pièce de Voiture, qui semble bien étrange aujourd'hui que le règne de M. Fleurant est fini.

qui figurent dans les ballets royaux. Il a, parmi les courtisans, de nombreux rivaux, et l'on voit courir dans les belles ruelles de Paris deux cents chansons du marquis de Mascarille, pour ne parler que de lui, « autant de sonnets, quatre cents épigrammes et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits [1]. » Dans la mémorable *journée des madrigaux*, le samedi 20 décembre 1663, nul ne peut calculer le nombre de petits vers que vit éclore le salon de Madame Arragonais, et Pellisson, qui, dans un fragment des *Chroniques du samedi*, a rédigé un procès-verbal de cette séance fameuse, n'en plaisante que pour empêcher les esprits mal faits d'en plaisanter [2].

Tout naturellement cette société élégante et lettrée aimait à applaudir à la scène les conversations dont elle raffolait dans les salons; c'était un plaisir exquis d'entendre Oronte et Climène dans les *Fâcheux* se demander lequel est préférable de l'amant jaloux ou de celui qui ne l'est pas; d'écouter dans *Bérénice* la passion blessée se plaindre avec une suavité tendre et délicieuse. Ce qu'on aimait dans *Bérénice*, c'était ce que nous lui reprochons aujourd'hui, son peu de ressemblance avec les mœurs romaines, sa conformité parfaite avec les mœurs du XVIIe siècle. Cette tragédie romaine était une comédie moderne; Titus et Bérénice avaient beau porter des noms romains, on ne s'en plaisait pas moins à se dire que le palais de Titus était à *Tendre-sur-Reconnaissance* et la villa de Bérénice à *Tendre-sur-Estime*. La *Bérénice* de Racine arrivait à son heure : elle répondait aux besoins d'esprit de l'époque; elle devait obtenir un grand succès dans cette société dont elle était une fidèle image : le ton, la forme, Racine rendait à son siècle tout ce qu'il en avait emprunté. La lutte était donc inégale entre les deux poètes, puisque l'œuvre du plus jeune devait plaire par ses défauts mêmes.

Cependant, tout en cédant à l'impulsion du siècle, Racine ne s'y abandonnait pas complètement; il marchait avec la mode, mais il ne la suivait point; et, tandis que souvent, dans cette débauche de madrigaux qui affole les deux premiers tiers du XVIIe siècle,

1. MOLIÈRE, *les Précieuses ridicules*, x.

2. Il nous apprend qu'il régnait alors une sorte d'épidémie de petits vers « dont la secrète influence commençait à tomber avec le serein... Toute la troupe s'en ressentit, tout le palais en fut rempli, et, s'il est vrai ce qu'on en conte, la poésie, passant l'antichambre, les salles et les garde-robes même, descendit jusqu'aux offices; un écuyer qui était bel esprit ou qui avait bonne volonté de l'être, et qui avait pris la nouvelle maladie, acheva un sonnet de bouts-rimés sans suer que médiocrement: et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. Mais nos héros et nos héroïnes ne s'attachèrent qu'aux madrigaux. Jamais il n'en fut tant fait, ni si promptement. A peine celui-ci venait-il d'en prononcer un, que celui-là en sentait un autre qui lui fourmillait dans la tête. Ici on récitait quatre vers, là on en écrivait douze. Tout s'y faisait gaiement et sans grimace. Personne n'en rognait ses ongles, et n'en perdait le rire ni le parler. Ce n'était que défis, que réponses, que répliques, ou attaques, que ripostes. La plume passait de main en main, et la main ne pouvait suffire à l'esprit. On fit des vers pour toutes les dames présentes. »

Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité,

le style de Racine conserve une vérité et un naturel qui déconcertent un peu quelques-uns de ses contemporains, et qui charment ses ennemis. Confondant, ou feignant de confondre l'emphase et la noblesse, ces derniers s'empressèrent de déclarer, comme nous l'apprend Voltaire, que le style de *Bérénice* manquait de noblesse : « La *Bérénice* de l'illustre Racine essuya beaucoup de reproches sur mille expressions familières que son sujet semblait permettre :

Belle Reine, et pourquoi vous offenseriez-vous ?....
Arsace, entrerons-nous ?... Et pourquoi donc partir ?....
A-t-on vu de ma part le Roi de Comagène ?....
Il suffit. Et que fait la reine Bérénice ?....
On sait qu'elle est charmante, et de si belles mains.....
Cet amour est ardent, il le faut confesser.....
Encore un coup, allons, il n'y faut plus penser.....
Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y pense.....
Si Titus est jaloux, Titus est amoureux.....
Adieu, ne quittez point ma Princesse, ma Reine.....
Hé quoi? Seigneur, vous n'êtes point parti ?....
Remettez-vous, Madame, et rentrez en vous-même.....
Car enfin, ma Princesse, il faut nous séparer.....
Dites, parlez... Hélas ! que vous me déchirez !....
Pourquoi suis-je Empereur ? pourquoi suis-je amoureux ?....
Allons, Rome en dira ce qu'elle voudra dire.
Quoi ? Seigneur... Je ne sais, Paulin, ce que je dis.

Environ cinquante vers dans ce goût furent les armes que les ennemis de Racine tournèrent contre lui. On les parodia à la farce italienne. Des gens qui n'avaient pu faire quatre vers supportables dans leur vie ne manquèrent pas de décider dans vingt brochures que le plus éloquent, le plus exact, le plus harmonieux de nos poètes ne savait pas faire des vers tragiques[1]. » Et Voltaire, si prompt à changer d'opinion, qui passe si facilement avec les circonstances d'un sentiment à l'autre, ne varie pas dans son appréciation sur *Bérénice ;* il écrit à l'Académie Française : « J'ai vu le roi de Prusse attendri à une simple lecture de *Bérénice* qu'on faisait devant lui, en prononçant les vers comme on doit les prononcer, ce qui est bien rare. Quel charme tira des larmes des yeux de ce héros philosophe ? La seule magie du style de ce vrai poète, *qui invenit verba quibus deberent loqui*[2]. » C'est en effet dans cette équation parfaite de la forme et de la pensée que consiste l'incomparable mérite de *Bérénice*. Le cœur seul, dans cette tragédie, a ses intérêts

1. *Préface des Scythes*, éd. Beuchot, VIII, 196.
2. Éd. Beuchot, IX. 467. — On lit aussi dans un *Fragment de lettre* placé par M. Beuchot en tête des *Pélopides* (IX, 201) ces lignes de Voltaire : « Je n'ai jamais cru que la tragédie dût être à l'eau-rose ; l'églogue en dialogues intitulée *Bérénice*, à laquelle Madame Henriette d'Angleterre fit travailler Corneille et Racine, était indigne du théâtre ; aussi Corneille n'en fit qu'un ouvrage ridicule, et ce grand maître Racine eut beaucoup de peine, avec tous les charmes de sa diction éloquente, à sauver la stérile petitesse du sujet. »

à défendre ; le poète a cru que le cœur n'avait pas besoin d'interprète, et il a eu raison ; il lui a laissé son langage, toujours émouvant, parce qu'il est vrai, toujours élégant, parce que la délicatesse vient du cœur. Le sang ne doit point couler dans *Bérénice ;* c'est une tragédie domestique, qui s'élève rarement au-dessus du ton de la haute comédie ; Racine ne s'est pas trompé en jugeant qu'il devait cette fois employer la langue simple, mais polie, de Térence. Les vers de *Bérénice* ne se distinguent de la prose que par la richesse de la rime, et par une concision et une précision qui leur donnent une distinction suprême ; mais cette simplicité a été cherchée et voulue par le poète, qui savait approprier si bien son style aux sujets divers qu'il mettait à la scène. Parfois, cependant, le ton s'élève et grandit, avec le sentiment. A la fin du premier acte, Bérénice s'exalte au souvenir de la grandeur de celui qu'elle aime, et rien n'égale la richesse poétique de ce morceau, qui est dans toutes les mémoires :

De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur [1] ?...

Jamais l'amour, même aux poètes orientaux, prodigues d'images devenues banales à force d'avoir servi, n'a inspiré des traits plus élégants et plus passionnés que ceux qui viennent aux lèvres d'Antiochus :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !
Je demeurai longtemps errant dans Césarée,
Lieux charmants où mon cœur vous avait adorée [2].

Enfin, rien n'empêchant les personnages que le souci de la passion ne trouble point, de parler comme on parlait à Versailles, et de trouver pour les plus petits détails des expressions qui les relèvent, Phénice, la dame d'atours de la reine, l'amène devant une glace pour rajuster sa coiffure, et lui dit avec une rare élégance :

Laissez-moi relever ces voiles détachés,
Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés.
Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage.
— Laisse, laisse, Phénice,

répond la reine,

il verra son ouvrage [3] ;

mot touchant dans sa simplicité, qui fait que ces quatre vers renferment un exemple du double mérite que l'on peut louer dans le style de *Bérénice :* l'élégance de l'expression relevant la vulgarité de certains détails, et l'éloquence de la passion relevant la familiarité de certains termes.

Il faudrait cependant se garder de croire que le succès de *Bé-*

1. I, v.
2. I, iv.
3. IV, ii.

rénice ait été complet, et qu'il ne se soit mêlé aux applaudissements aucun son malveillant. Seulement cette fois Racine n'est pas le seul maltraité, et il peut constater que Corneille n'est pas respecté plus que lui, même par Saint-Evremond : « Dans le Titus de Racine, vous voyez du désespoir où il ne faudrait qu'à peine de la douleur. L'histoire nous apprend que Titus, plein d'égards et de circonspections, renvoya Bérénice en Judée, pour ne pas donner le moindre scandale au peuple Romain, et le poète en fait un désespéré, qui veut se tuer lui-même plutôt que de consentir à cette séparation. Corneille n'a pas eu des sentiments plus justes sur le sujet de son Titus. Il nous le représente prêt à quitter Rome, et à laisser le gouvernement de l'Empire pour aller faire l'amour en Judée. Certes, il va contre la vérité et la vraisemblance, ruinant le naturel de Titus, le caractère de l'Empereur, pour donner tout à une passion éteinte ; c'est vouloir que ce Prince s'abandonne à Bérénice comme un fou, lorsqu'il s'en défait comme un homme sage ou dégoûté [1]. »

L'abbé de Villars, qui publia en 1671 deux petits opuscules intitulés *Critique de Bérénice* [2], voulait tout d'abord donner la palme à Corneille, dont il se déclarait l'élève [3]. Il proposait de supprimer le premier acte de la *Bérénice* de Racine, il trouvait que toute cette pièce, si l'on y prenait garde, n'était que la matière d'une scène [4], il soutenait que la tragédie n'était qu'une suite de madrigaux [5], le dénouement lui semblait ridicule [6], et, après avoir reproché gravement à Racine d'avoir parlé dans sa tragédie des consuls, alors qu'il n'y avait pas d'autres consuls à Rome que Vespasien, qui venait de mourir, et Titus lui-même, il s'écriait : « C'est assez, Monsieur, je suis las de rire [7]. » Heureux abbé de Villars ! il se trouvait plaisant.

1. Ed. 1711, II, 125.
2. Voir Granet, *Recueil de dissertations*. il.
3. Villars avait du moins le bon esprit de ne point tirer vanité de ces deux petits opuscules ; il écrivait à la fin du second : « Je vous prie de ne point montrer ces deux petites critiques ; vous savez qu'elles ont été faites chacune en une après-soupée ; elles ne sont donc pas en état d'être vues par ceux qui ne m'aiment pas autant que vous faites ; et puis,

Genus irritabile vatum. »
(Granet, *Recueil de Dissertations*, I, II, p. 222.)

4. *Ibid.*, p. 202.
5. « L'auteur a trouvé à propos, pour s'éloigner du genre d'écrire de Corneille, de faire une pièce de théâtre, qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, n'est qu'un tissu galant de Madrigaux et d'Élégies ; et cela pour la commodité des Dames, de la jeunesse de la Cour, et des faiseurs de recueils de pièces galantes. » (*Ibid.*, p. 200.)
6. « L'amour fait que Bérénice, Titus et Antiochus veulent se tuer eux-mêmes ; le même amour fait que Bérénice veut vivre, pour faire vivre Titus et Antiochus ; et bien en prend à Titus que Bérénice ait rescindé son testament, et ne lui ait pas envoyé ses cendres : car il se serait assurément tué, et eût apprêté à rire à la postérité. » (*Ibid.*, p. 197.)
7. *Ibid.*, p. 206. On trouvera dans nos notes la plupart des critiques de Villars.

Deux choses cependant pouvaient consoler Racine de ces critiques : celui qui les lui adressait était évidemment un niais, et, d'autre part, malgré la haute estime qu'il professait pour Corneille, il ne l'épargnait pas beaucoup plus que son jeune rival : « Je suis fort mal édifié de la *Bérénice* et du Palais-Royal. N'en déplaise à la vieille cour, M. Corneille a oublié son métier, et je ne le trouve point en toute cette pièce. On lui dit pour le consoler de tant de vers misérables, durs, sans pensée, sans tour, sans français et sans construction, que l'art du théâtre y est merveilleusement observé : non pas que l'on le trouve ainsi, mais parce que cela devrait être [1]. » Villars ne peut comprendre ce Tite qui sacrifie le trône à son amour, ni cette Bérénice qui sacrifie son amour à une fausse gloire. Il se demande pourquoi la pièce n'est pas intitulée *Domitie* au lieu de *Bérénice*, pourquoi Corneille s'est permis d'adoucir à un tel point les mœurs de Domitien [2] ; les sentences dont la tragédie est remplie l'étonnent et l'irritent [3] : « C'est la maladie des jeunes poètes tragiques (je m'étonne que M. Corneille n'en soit pas guéri) de coudre sans discernement des sentences et des lieux communs » ; et, s'il est obligé d'accorder à Corneille qu'on « dit qu'il s'est surpassé lui-même dans le dénouement, et que sa catastrophe a été admirée de tout le monde, en un sujet où elle était si difficile [4] », il s'empresse d'ajouter qu'il n'est pas de l'avis de tout le monde. Ainsi Corneille n'était pas mieux traité que Racine.

Racine aurait pu d'ailleurs se dispenser de répondre aux attaques de Villars ; car le critique venait de trouver un rival digne de lui : ce même Subligny, qui avait attaqué *Andromaque* avec tant de rage, prit hautement la défense de *Bérénice*, mais avec peu d'esprit, ce qui ne saurait étonner quiconque a lu *la Folle querelle*. Les plaisanteries de Villars étaient médiocres ; celles de Subligny sont fades, et quand il en tient une, il ne la lâche pas. Sa réfutation ne vaut guère mieux que la *Critique* qu'il prétend réfuter. Il fait, à propos d'un vers, assaut d'érudition avec Villars [5] ; sans la moindre nécessité, pour démontrer que *Bérénice* n'est pas une suite de madrigaux, il se donne la peine de citer un très grand nombre de passages de

1. Granet, *Recueil de dissertations*, II, p. 209.
2. *Ibid.*, p. 212-213.
3. *Ibid.*, p. 218.
4. *Ibid.*, p. 219.
5. « On sait que la première chose que les Romains faisaient après la mort d'un Consul était d'en mettre un autre en sa place pour achever son temps (témoin ce Consul à qui Cicéron se pressait de rendre visite avant que son consulat fût fini, parce qu'il avait succédé à un homme qui n'avait plus qu'un jour à le garder), et que, selon cette coutume, on en avait mis un à la place de Vespasien ; et pour Tite, que les historiens assurent seulement qu'il a été Consul avec son père, mais qu'ils ne disent pas qu'il le fût le jour de sa mort, outre qu'il était si peu ordinaire aux Empereurs de garder leur Consulat quand ils l'avaient au temps de leur élection, que Pline a loué Trajan comme d'une chose rare de ce qu'il avait été le premier à garder le sien. » (Granet, *Recueil de dissertations*, II, 235-236.)

la pièce qui ne ressemblent pas à des madrigaux, et, pour prouver que *Bérénice* est un chef-d'œuvre, il lance victorieusement à la fin deux arguments inattendus : le roi a daigné approuver *Bérénice*, et l'héroïne de Racine présente beaucoup de ressemblance avec celle de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide.

Malgré ces arguments surprenants, Racine ne fut pas beaucoup plus reconnaissant de la réponse à la *Critique* que de la *Critique* elle-même ; cette dernière avait eu du moins pour résultat de lui faire corriger l'exclamation : *Dieux !* mise à tort dans la bouche de la Juive Bérénice. Il n'en avait pas fini d'ailleurs avec les critiques et les parodies.

Tite et Titus ou Critique sur les Bérénices, comédie en trois actes, parut à Utrecht en 1673. C'est un tout petit volume, criblé de fautes d'orthographe, et ponctué de la façon la plus étrange. La scène est au Parnasse, dans le temple de Mémoire, ce qui a permis à l'auteur, au commencement de l'acte III, d'adresser une flatterie délicate à Louis XIV [1]. Les interlocuteurs sont Apollon, Melpomène, Thalie, Tite, Titus, Antiochus, Domitien, Domitie, et enfin la Bérénice de Corneille et celle de Racine, bien que le volume ait oublié de les mentionner dans la liste des acteurs. Tite et Titus, se traitant mutuellement d'usurpateur, viennent demander à Apollon de décider entre eux. Thalie est constituée défenseur de Tite, Melpomène de Titus. Tite se plaint qu'on lui ait donné pour avocat la muse de la comédie ; ce à quoi Thalie répond [2] : « Il se peut faire qu'Apollon a fait ce choix-là par hasard seulement, et sans aucune raison particulière ; mais, s'il en avait quelqu'une, je ne vous conseille pas de la lui demander ; si vous êtes sage, vous n'insisterez pas là-dessus. » On sent, à ces mots, que l'auteur sera plutôt favorable à Racine [3]. Au second acte, les parties comparaissent devant Apollon ; on a trouvé et l'on trouvera les plaidoyers dans les notes dont nous venons d'accompagner l'analyse de la pièce de Corneille, et dont nous accompagnerons la tragédie de Racine. L'auteur reproche à tous les personnages de Corneille de ne pas aimer véritablement, à Titus de manquer de courtoisie et d'honnêteté, et à la Bérénice de Racine de pousser la

1. Le temple est orné de tableaux qui représentent les victoires de Louis XIV ; Melpomène explique à Titus ces tableaux, applique au roi les fameux vers de *Britannicus* :

Quel bonheur de penser, de se dire à soi-même, etc.

et ajoute : « Ce n'est pas tout pour être grand que de régner sur des hommes, c'est de trouver le secret de faire en sorte qu'ils le veuillent bien, et cela ne se peut qu'en les rendant heureux. »

2. I, IV.

3. On retrouve une trace de cette bienveillance dans le début du plaidoyer de la Bérénice de Racine (II, III) : « Vous vous appelez Bérénice, Madame ; savez-vous bien seulement ce que c'est que d'être Bérénice ? C'est être la plus tendre, la plus fidèle et la plus soumise amante qui fût jamais, c'est aimer l'Empereur Titus plus que toutes choses, et même plus que sa propre gloire, etc. »

tendresse jusqu'au point de perdre tout souci de sa gloire. Après avoir entendu les parties, avant de juger, Apollon veut tenter un accommodement : « O Titus, n'est-il pas vrai que la tendresse de votre Bérénice, son obstination à vouloir vous épouser et son désespoir vous désolent?

TITUS.

Oui, sans doute, Seigneur.

APOLLON.

Et vous, Tite, n'est-il pas vrai que l'inconstance de votre Bérénice et le refus qu'elle fait de vous épouser vous affligent, et que vous voudriez bien vous marier?

TITE.

Il n'est rien de plus vrai.

APOLLON.

Pour vous, ma Bérénice, n'est-il pas encore vrai que l'amour de Tite et son obstination à vous épouser vous est très-odieuse, et que vous ne voulez point vous marier?

BÉRÉNICE DE TITE.

Oui, Seigneur.

APOLLON.

Et vous, Bérénice de Titus, ne voudriez-vous pas bien que l'Empereur vous épousât, et n'est-ce pas le refus qu'il en fait qui vous afflige?

BÉRÉNICE DE TITUS.

Hé ! Seigneur, n'ai-je pas raison ?

APOLLON.

Or bien, puisque tout cela va ainsi, j'ai un moyen sûr pour vous mettre d'accord, et vous rendre tous quatre contents. Il ne faut pour tout cela sinon que Tite et Titus troquent ensemble leurs Bérénices. Par ce moyen Bérénice de Tite, qui ne veut pas se marier, sera avec Titus, qui ne veut pas se marier aussi, et ainsi ils seront d'accord ; et au contraire Bérénice de Titus, qui veut se marier, sera avec Tite, qui veut se marier aussi, et ils se marieront si bon leur semble ; car, pour Tite, qui a été deux ou trois fois tout prêt d'épouser Domitie, il s'accommodera bien aussi volontiers d'une autre Bérénice que de la sienne.

BÉRÉNICE DE TITUS.

Mais cette Bérénice ne s'accommodera jamais d'autre que de Titus. Titus seul a pu me plaire, et mon cœur ne prend point le change.

APOLLON.

Ne voilà pas justement la seule chose que je craignais : voilà un malheureux homme que ce Tite, que personne ne veuille de lui [1].

1. III, II.

Ayant échoué dans sa tentative de conciliation, Apollon se résout à prononcer sa décision, moins sévère pour Racine que pour son rival :

JUGEMENT.

« Il sera sursis au jugement de Tite jusqu'à ce qu'il ait fait entendre et déclaré plus nettement qu'il n'a fait jusqu'ici ce qu'il aime et ce qu'il hait, ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Sa Bérénice sera admonestée de ne plus tomber dans une bizarrerie aussi blâmable que celle qui lui fait quitter Tite, dès que le Sénat lu permet de l'épouser, et que ce vice, pour être si ordinaire à son sexe, n'en est pas moins blâmable. Pour Titus, ç'a été grande imprudence à lui de s'être exposé au jugement du vulgaire, qui ne comprend point les forces de l'amour de la gloire, et c'est bien employé s'il a passé pour un fripon ; mais pour la Bérénice, comme elle n'est dans aucune perplexité, qu'elle paraît tout à fait innocente, et qu'on ne voit pas qu'il y ait rien de sa faute dans son malheur, la pitié qu'elle excite est trop grande pour donner du plaisir à degenre *(sic)* [1] sans cesse en horreur et en indignation. Quant au principal, à la vérité, il y a plus d'apparence que Titus et sa Bérénice soient les véritables que non pas que ce soient les autres ; mais pourtant, quoi qu'il en soit, et toutes choses bien considérées, les uns et les autres auraient bien mieux fait de se tenir au pays d'Histoire, dont ils sont originaires, que d'avoir voulu passer dans l'empire de Poésie, à quoi ils n'étaient nullement propres, et où, pour dire la vérité, on les a amenés, à ce qu'il me semble, assez mal à propos. »

Malgré la sévérité de ce jugement, *Bérénice* continua à faire répandre des larmes pendant toute la fin du XVIIe siècle. Elle avait été représentée à la cour, le 14 décembre 1670, pour le mariage du duc de Nevers avec Mademoiselle de Thianges, et nous savons que depuis le mois d'août 1680, époque de la fusion des deux troupes, jusqu'au mois de septembre 1684, la cour demanda quatre fois *Bérénice*, qui fut jouée quatorze fois dans le même laps de temps sur le théâtre de Paris. Ces représentations eurent même tant de succès et attirèrent tant de spectateurs que la vogue persistante de *Bérénice* détermina Nolant de Fatouville à en intercaler une parodie dans son *Arlequin-Protée* [2], sorte de bouffonnerie destinée à faire valoir le fameux Arlequin-Dominique, et sa fille, Catherine Biancolelli. Dans cette farce, écrite moitié en italien et moitié en français, et dont Gherardi, dans son *Théâtre Italien*, nous a conservé les

1. Il faut sans doute lire : *à des gens.*

2. *Arlequin-Protée*, comédie en 3 actes, fut « représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens du Roy dans leur Hôtel de Bourgogne, le onzième jour d'octobre 1683 ». Les Comédiens Italiens parodièrent aussi la *Toison d'or* de Corneille.

scènes françaises, Arlequin et Colombine étaient pris du désir de jouer une pièce quelconque :

ARLEQUIN.

E bene, giocaremo gli amori di *Titus*, *empereur Romain*. Io farò *Titus*, e voi *Berenice*.

COLOMBINE.

Oh! questa si sarà *bonissima*..... Vado ad *imbereniciarmi*. »

Colombine reparaît bientôt, habillée en Bérénice, et débite les platitudes suivantes :

Moi Bérénice! ah! Dieux! par où m'y prendre?
Aurai-je un port de voix et languissant et tendre
Et puis-je prononcer sur le ton langoureux :
Si Titus est jaloux, Titus est amoureux?
Tantôt devant Titus il faut que je soupire :
Mais quoi? mon sérieux fera mourir de rire.
Bérénice aura beau pousser deux mille hélas,
En voyant Colombine on ne la croira pas.
Mais Titus vient. Rentrons pour prendre un port de Reine.

Après une ou deux scènes, que nous donnons à côté de celles de Racine, dont elles prétendent se moquer, se place la parodie de l'entrevue des deux amants; c'est le morceau capital, et le voici :

COLOMBINE.

..... Non, laissez-moi, vous dis-je.
En vain tous vos conseils me retiennent ici.
Il faut que je le voie. Ah! parguè! le voici.
Hé bien, il est donc vrai que Titus m'abandonne!
Il faut nous séparer, et c'est lui qui l'ordonne!
(*Elle le pousse.*)

ARLEQUIN.

Ne poussez point, Madame, un Prince malheureux.
Il ne faut point ici nous attendrir tous deux.
Il faut.... mais que faut-il? Dans l'horreur qui m'accable,
Il faut, Madame, il faut que je m'en aille au diable.
Vous voyez cependant mes yeux sont tous (*sic*) en eau
Je tremble, je frémis. Tout beau, Titus, tout beau!
Il faut que l'Univers reconnaisse sans peine
Les pleurs d'un Empereur, et les pleurs d'une Reine :
Car enfin, ma Princesse, il faut nous séparer.

COLOMBINE.

Ah! coquin, est-il temps de me le déclarer?
Qu'avez-vous fait, maraut? Je me suis crue aimée
Aux plaisirs de vous voir mon âme accoutumée...

ARLEQUIN.

La friponne!

COLOMBINE.

Seigneur, écoutez mes raisons.
Vous m'allez envoyer aux Petites Maisons.
Car enfin après vous je cours comme une folle.
Oui, j'expire d'amour, et j'en perds la parole.
Hélas! plus de repos, Seigneur, et moins d'éclat!
Votre amour ne peut-il paraître qu'au Sénat?
Ah! Titus : car enfin l'amour fuit la contrainte
De tous ces noms que suit le respect et la crainte;

De quel soin votre amour va-t-il s'importuner ?
N'a-t-il que des États qu'il me puisse donner ?
Rome a ses droits, Seigneur : n'avez-vous pas les vôtres ?
Ses intérêts sont-ils plus sacrés que les nôtres ?
Répondez donc.

(*Elle le tire par la manche, et la lui déchire*

ARLEQUIN.

Hélas ! que vous me déchirez !

COLOMBINE.

Vous êtes Empereur, Seigneur, et vous pleurez

ARLEQUIN.

Oui, Madame, il est vrai, je pleure, je soupire,
Je frémis ; mais enfin, quand j'acceptai l'Empire...
Quand j'acceptai l'Empire, on me vit Empereur.
Ma mignonne, m'amour, redonne-moi mon cœur.
Pour Bérénice, hélas ! c'est un grand coup de foudre.
Mais, mon petit tendron, il faut vous y résoudre.
Car enfin aujourd'hui je dois dire de vous,
Lorsque vous m'étranglez pour être votre Époux :

Puisqu'elle pleure, qu'elle crie,
Et qu'elle veut qu'on la marie,
Je veux lui donner de ma main
L'aimable et le jeune Paulin.

Hola, ho, Paulin-Scaramouche !

COLOMBINE.

Allez-vous en au diable avecque Scaramouche.
Pour un si vieux frelon je suis trop jeune mouche.
Si j'ai crié, pleuré pour avoir un Époux,
Cher Titus, j'en veux un qui soit beau comme vous.
Pour Titus Empereur je pleure, je soupire :
Mais Titus Arlequin me fait crever de rire.

(*Elle s'en va.*)

La parodie ne pouvait pas se terminer par une pareille scène, quelque spirituelle que l'ait crue son auteur ; aussi Nolant de Fatouville l'a-t-il fait suivre d'un dialogue que nous reproduirons ici, comme un échantillon assez curieux du genre du Théâtre Italien à la fin du XVIIe siècle. Le fripier, auquel Arlequin a loué son habit de Titus, vient lui demander quelques écus en paiement ; Arlequin accède à sa demande :

« Et mon grand Trésorier te va payer en Jules.

LE FRIPIER.

Je ne connais point vos Jules, Monsieur. Je vous demande de la bonne monnaie de France.

ARLEQUIN.

Les Jules, ignorant, gravés au Champ de Mars,
Furent jadis la monnaie et l'argent des Césars (*sic*).

LE FRIPIER.

Je me moque de vous et de vos Césars : je veux être payé. (*Il va sur Arlequin, et lui arrache son juste-au-corps.*)

ARLEQUIN.

Quoi? jusques sur le trône, avec tant de fureur,
Un maraut de fripier insulte un Empereur!
Gardes, qu'on le saisisse!

LE FRIPIER.

Maraut vous-même. Voilà un joli Empereur! (*Il se met à rire, et s'en va avec le juste-au-corps.*)

ARLEQUIN *seul.*

Quel changement, hélas! quelle vicissitude!
Que le destin de l'homme est plein d'incertitude!
Je le vois, je le sens, et je l'éprouve bien:
J'étais un Empereur, et je ne suis plus rien.
Ah! qu'on est malheureux d'avoir des créanciers!
Si l'Empire romain avait eu des fripiers
Contre lui déchaînés et plus Juifs que le Diable,
Il n'aurait pas été si ferme et si durable. »

Cependant, malgré le succès constaté par la parodie même de Nolant de Fatouville, la vogue de *Bérénice* devait, à partir de 1685, aller en décroissant. Une reprise solennelle en fut faite en 1724, et permit à l'abbé Pellegrin de publier dans le *Mercure* une *Lettre d'un auteur anonyme*, dans laquelle se trouvaient reproduites toutes les critiques dirigées autrefois contre *Bérénice*. C'était alors Adrienne Lecouvreur qui jouait Bérénice. En 1752, Mademoiselle Gaussin reprit le rôle, et y déploya cette sensibilité gracieuse, qui faisait le charme de son talent. Rousseau raconte dans sa *Lettre à d'Alembert* qu'il assista à une de ces représentations: « Rappelez-vous[1], Monsieur, une pièce à laquelle je crois me souvenir d'avoir assisté avec vous il y a quelques années, et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu; soit qu'en effet l'auteur y eût mis plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé, soit que l'actrice prêtât son charme ordinaire au rôle qu'elle faisait valoir. Je veux parler de la *Bérénice* de Racine. Dans quelle disposition d'esprit le spectateur voit-il commencer cette pièce? Dans un sentiment de mépris pour la faiblesse d'un Empereur et d'un Romain, qui balance comme le dernier des hommes entre sa maîtresse et son devoir; qui, flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractère presque divin que lui donne l'histoire[2]; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde et les délices du genre humain. Qu'en pense le même spectateur après la représentation? Il finit par plaindre cet homme sensible qu'il méprisait, par s'intéresser à cette même passion dont il lui faisait un crime, par murmurer en secret du sacrifice qu'il est forcé d'en faire aux lois de la patrie. Voilà ce que chacun de nous

1. Ed. de 1792, p. 218-220.
2. Nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de la légende historique qui s'est formée sur Titus.

éprouvait à la représentation. Le rôle de Titus, très-bien rendu, eût fait de l'effet, s'il eût été plus digne de lui; mais tous sentaient que l'intérêt principal était pour Bérénice, et que c'était le sort de son amour qui déterminait l'espèce de la catastrophe. Non que ses plaintes continuelles donnassent une grande émotion durant le cours de la pièce; mais au cinquième acte, où, cessant de se plaindre, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisait parler une douleur froide approchante du désespoir, l'art de l'actrice ajoutait au pathétique du rôle, et les spectateurs vivement touchés commençaient à pleurer quand Bérénice ne pleurait plus. Que signifie cela, sinon qu'on tremblait qu'elle ne fût renvoyée, qu'on sentait d'avance la douleur dont son cœur serait pénétré, et que chacun aurait voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer. Ne voilà-t-il pas une tragédie qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux spectateurs à surmonter les faiblesses de l'amour? L'événement dément ces vœux secrets, mais qu'importe? Le dénouement n'efface point l'effet de la pièce. La Reine part sans le congé du Parterre. L'Empereur la renvoie *invitus invitam*, on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti : tous les spectateurs ont épousé Bérénice. » Mademoiselle Gaussin pouvait être fière de l'approbation de Rousseau; elle le fut davantage peut-être d'une marque d'admiration donnée par un obscur soldat, qui, un soir qu'il était en faction près de la scène, fondit en larmes avec Bérénice, et laissa tomber son fusil [1]. Mademoiselle des Garcins, qui avait hérité du charme et de la voix de Mademoiselle Gaussin, donna à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe un petit nombre de représentations de *Bérénice*. Mais décidément la délicatesse polie de ce style enchanteur et le manque d'action de Bérénice ne pouvaient plus agréer à cette époque agitée, où aucun écrivain ne prit le temps d'écrire avec le respect que l'on doit à la langue et au public. Quand Napoléon eut divorcé, *Bérénice* disparut définitivement de l'affiche; les allusions auraient peut-être à cette époque rendu la vie et la jeunesse à l'idylle de Racine. Plus tard, malgré le talent de Rachel, elle ne fut donnée que cinq fois au Théâtre-Français. Toujours charmante à la lecture, elle paraîtra de plus en plus froide à notre génération étourdie par les éclats de la trompette romantique et par le bruit rauque du cornet à bouquin naturaliste. Il fut question, il y a quelque temps, de reprendre *Bérénice*; bien que l'actrice, qui devait interpréter le rôle de la reine, ait justement ces qualités charmantes qui firent tant de plaisir dans Mesdemoiselles Gaussin et des Garcins, nous ne croyons pas que cette reprise aurait eu plus de succès que celle de *Mithridate*.

Le sujet traité par Corneille et par Racine à la demande de Ma-

1. Un autre soldat, transporté d'indignation, donna un jour un violent coup de poing à Mademoiselle Dumesnil, qui jouait un rôle sombre, la Cléopâtre de *Rodogune* ou Athalie. L'actrice en fut ravie.

dame était trop peu tragique pour que d'autres poètes aient été tentés de le reprendre à nouveau. Quelques critiques ont rappelé le nom de *Bérénice* à propos d'un drame de M. Daillière, *Napoléon et Joséphine*, représenté à l'Ambigu-Comique le 9 septembre 1848. Le court extrait que nous donnons de ce drame dans la note du vers 1495 suffit pour que l'on puisse juger de sa valeur littéraire; la critique a pu être séduite par le talent de Madame Émilie Guyon, la principale interprète; mais elle a dû certainement aussi être animée de malveillance pour Racine, lorsqu'elle a commis ce rapprochement.

Les théâtres étrangers se sont peu souciés d'emprunter à Racine sa *Bérénice*. Cependant il en parut en 1684, à Amsterdam, une traduction en vers hollandais, et une traduction en prose fut mise au théâtre, à Rome, pendant le carnaval de l'année 1699.

Paris, décembre 1881.

BÉRÉNICE

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES[1].

(1670[2].)

1. Voir la note 1 du *Titre* de *Mithridate*.

2. *L'Histoire du Théâtre Français* nous dit que *Bérénice* fut jouée pour la première fois sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le vendredi 21 novembre 1670. Cette date est nettement établie d'ailleurs dans la réponse à la *Critique* de l'abbé de Villars, où Subligny reproche à l'abbé d'avoir daté du 17 novembre la *critique* d'une pièce qui ne fut représentée que le 21. Le vendredi 28 novembre, la troupe de Molière donna le *Tite et Bérénice* de Corneille.

A MONSEIGNEUR COLBERT,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES,
SURINTENDANT DES BÂTIMENTS,
GRAND TRÉSORIER DES ORDRES DU ROI,
MARQUIS DE SEIGNELAY, ETC.[1]

MONSEIGNEUR,

Quelque juste défiance que j'aie de moi-même et de mes ouvrages, j'ose espérer que vous ne condamnerez pas la

1. Colbert (1619-1683) contribua plus qu'on ne le croit ordinairement à l'éclat littéraire du règne de Louis XIV. L'instruction première lui ayant fait défaut, il chercha toute sa vie à combler cette lacune, et étudiait jusque dans son carrosse. Sa bibliothèque ne le cédait qu'à celles du pape et du roi de France. C'est lui qui répandit sur les gens de lettres les libéralités de Louis XIV. En 1663, il avait réuni « un petit conseil pour toutes les choses dépendant des belles-lettres », qui devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Jaloux de la gloire de Richelieu, fondateur de l'Académie Française, il créa l'Académie des Sciences en 1666, établit à l'Académie Française des jetons de présence, afin de hâter l'achèvement du *Dictionnaire* impatiemment attendu, et, ayant appris qu'un grand seigneur, membre de l'Académie, s'était fait, à une séance, apporter un fauteuil, il se hâta d'en envoyer trente-neuf autres. L'Académie s'empressa de lui offrir celui qui devint vacant par la mort du philosophe de Silhon, et poussa même la reconnaissance jusqu'à appeler plus tard dans son sein le fils du grand ministre. Racine était honoré de la protection particulière de Colbert, comme nous avons pu le voir dans l'*Epître* adressée au duc de Chevreuse, son gendre, qui se trouve en tête de *Britannicus*, et Louis Racine rapporte un exemple de la bienveillance que Colbert témoignait à son père : « Quoique Boileau et mon père n'eussent encore aucun titre qui les appelât à la cour, ils y étaient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimait beaucoup. Étant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un évêque ; il répondit avec colère : « Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi. » C'est donc à titre de reconnaissance simplement que Racine dédia sa *Bérénice* à Colbert ; car il n'y a rien dans le sujet qui puisse éveiller un rapprochement entre Titus et le grand ministre de Louis XIV. Voici quelques lignes sur la mort de Colbert qui ont été conservées parmi les *Fragments et notes historiques* de Racine. « On prétend qu'il est mort mal content ; que le Roi lui ayant écrit peu de jours avant sa mort, pour lui commander de manger et de prendre soin de lui, il ne dit pas un mot après qu'on lui eut lu cette lettre. On lui apporta un bouillon là-dessus, et il le refusa. Madame Colbert lui dit : « Ne voulez-vous pas répondre au Roi ? » Il lui dit : « Il est bien temps de cela. C'est au Roi des Rois qu'il faut que je songe à répondre. » Comme elle lui disait une autre fois quelque chose de cette

liberté que je prends de vous dédier cette tragédie. Vous ne l'avez pas jugée tout à fait indigne de votre approbation. Mais ce qui fait son plus grand mérite auprès de vous, c'est, MONSEIGNEUR, que vous avez été témoin du bonheur qu'elle a eu de ne pas déplaire à Sa Majesté [1].

L'on sait que les moindres choses vous deviennent [2] considérables, pour peu qu'elles puissent servir ou à sa gloire ou à son plaisir. Et c'est ce qui fait qu'au milieu de tant d'importantes occupations, où [3] le zèle de [4] votre Prince et le bien public vous tiennent continuellement attaché, vous ne dédaignez pas quelquefois de descendre jusqu'à nous, pour nous demander compte de notre loisir.

J'aurais ici une belle occasion de m'étendre sur vos louanges, si vous me permettiez de vous louer. Et que ne dirais-je point [5] de tant de rares qualités qui vous ont attiré l'admiration de toute la France, de cette pénétration à laquelle rien n'échappe, de cet esprit vaste qui embrasse, qui exécute tout à la fois tant de grandes choses, de cette âme que rien n'étonne [6], que rien ne fatigue ?

Mais, MONSEIGNEUR, il faut être plus retenu [7] à vous parler de vous-même ; et je craindrais de m'exposer par un éloge importun à vous faire repentir de l'attention favorable dont

nature, il lui dit : « Madame, quand j'étais dans ce cabinet à travailler pour les affaires du Roi, ni vous ni les autres n'osiez y entrer, et maintenant qu'il faut que je travaille aux affaires de mon salut, vous ne me laissez pas en repos. » — M. Mansard prétend qu'il y a trois ans qu'il était à charge au Roi pour les bâtiments, jusque-là que le Roi lui dit une fois : « Mansard, on me donne trop de dégoûts, je ne veux pas songer à bâtir. » Le vicaire de Saint-Eustache dit à M. Colbert qu'il avertirait les paroissiens au prône de prier Dieu pour sa santé. « Non, pas cela, dit M. Colbert, mais bien qu'ils prient Dieu de me faire miséricorde. »

1. Cette phrase, très habile, flatte à la fois le ministre et le poète. Racine sait mieux louer que Corneille.

2. On écrirait aujourd'hui : deviennent pour vous.

3. Voir *Mithridate*, note du vers 256.

4. *Le zèle de*, c'est-à-dire : votre zèle pour ; comme dans *Athalie* (I, 1) :

Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?

5. Exemple de *prétérition*, ou *prétermission*, figure par laquelle on feint d'omettre des circonstances sur lesquelles on insiste, au contraire, avec beaucoup de force.

6. Voir *Athalie*, note du vers 414. — Racine fait ici une allusion délicate au vers bien connu d'Horace (*Epitres*, I, VI, 1) :

Nil admirari prope res est una, Numici.

7. C'est le latin *modestus* que Racine traduit par ce mot à la fin de la *Préface d'Iphigenie* : « Il faut être extrêmement circonspect et très-retenu à prononcer sur les ouvrages de ces grands hommes. »

vous m'avez honoré. Il vaut mieux que je songe à la mériter par quelque nouvel ouvrage. Aussi bien c'est le plus agréable remercîment qu'on vous puisse faire. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur [1],

RACINE.

1. Voir les dernières notes des *Dédicaces* d'*Andromaque* et de *Britannicus*.

PRÉFACE.

Titus Reginam Berenicem, cui etiam nuptias pollicitus ferebatur, statim ab Urbe dimisit invitus invitam [1].

C'est-à-dire que « Titus, qui aimait passionnément Bérénice [2], et qui même, à ce qu'on croyait, lui avait promis de l'épouser, la renvoya de Rome, malgré lui et malgré elle, dès les premiers jours de son empire ». Cette action est très-fameuse dans l'histoire ; et je l'ai trouvée très-propre [3] pour le théâtre, par la violence des passions qu'elle y pouvait exciter. En effet, nous n'avons rien de plus touchant dans tous les poètes que la séparation d'Énée et de Didon, dans Virgile. Et qui doute que ce qui a pu fournir assez de matière pour tout un chant d'un poème héroïque, où l'action dure plusieurs jours [4], ne puisse suffire pour le sujet d'une tragédie, dont la durée ne doit être que de quelques heures [5] ? Il est vrai que je n'ai point poussé Bérénice jusqu'à se tuer comme Didon, parce que Bérénice n'ayant pas ici avec Titus les derniers engagements que Didon avait avec Énée [6], elle n'est pas obligée comme elle de renoncer à la vie. A cela près, le dernier

1. Racine réunit ici deux phrases de Suétone assez éloignées l'une de l'autre (*Titus*, VII).

2. Le poète a négligé de donner le texte qu'il traduit ici : « propter insignem Reginæ Berenicis amorem ».

3. Ce n'est pas Racine qui l'a trouvée propre à la scène, c'est Madame. Mais l'aimable duchesse d'Orléans venait de mourir lorsque le poète écrivit cette *Préface*, et voilà pourquoi il a cru devoir laisser dans l'ombre la part qu'elle avait eue à sa tragédie.

4. Var. — « Et où la narration occupe beaucoup de place » (1671.)

5. Dans l'édition de 1671, cette phrase s'arrête après « d'une tragédie ».

6. Dans la tragédie de Racine ; car, historiquement, la situation est la même.

adieu qu'elle dit à Titus, et l'effort qu'elle se fait [1] pour s'en séparer, n'est pas le moins tragique [2] de la pièce ; et j'ose dire qu'il renouvelle assez bien dans le cœur des spectateurs l'émotion que le reste y avait pu exciter. Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie : il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs [3] en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie [4].

Je crus que je pourrais rencontrer toutes ces parties dans mon sujet. Mais ce qui m'en plut davantage, c'est que je le trouvai extrêmement simple. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens [5].

1. *Se faire effort*, ou *faire effort sur soi-même*, c'est : ne se décider à faire une chose qu'avec une extrême répugnance ; ainsi dans Corneille (*Polyeucte*, V, III) :

Quels efforts à moi-même il a fallu me faire !

2. On écrirait aujourd'hui : « ce qu'il y a de moins tragique dans. » — Racine seul pouvait mettre à la scène le sujet de *Bérénice*, et même, malgré tout le talent qu'il y a déployé, cette tragédie, délicieuse à la lecture, ne sera au théâtre appréciée que des lettrés et des délicats.

3. Les personnages.

4. Riccoboni commente ainsi cette phrase : « Je ne crois pas que l'on puisse disconvenir de la vérité de ce principe : mais, soit dit avec tout le respect dont je suis pénétré pour ce grand homme, ne pourrait-on pas demander si, dans sa tragédie, on trouve tout ce qu'il juge lui-même être nécessaire dans une pièce où il n'y a ni mort, ni sang répandu? Il me semble que nous voyons tous les jours des exemples d'un héroïsme semblable à celui de Titus dans des hommes d'une condition médiocre et même de la plus basse extraction, dont les uns quittent leur maîtresse pour un autre mariage plus avantageux à leur fortune, et les autres sacrifient à leur maîtresse des partis beaucoup plus considérables. Il me paraît donc que, si c'est là ce qui fait la grandeur de la tragédie de *Bérénice*, il y a bien à rabattre du principe que l'auteur établit dans la *Préface*. — M. Racine ajoute ensuite : « Tout s'y doit ressentir de cette tristesse majestueuse qui fait le plaisir de la tragédie. » C'est encore cette majesté que je ne trouve pas dans la tristesse de Bérénice ; car, en écoutant les plaintes qui lui échappent, loin d'y reconnaître la douleur d'une Reine, je n'ai cru entendre qu'une jeune fille abandonnée de son amant. — Voilà ce que produit l'amour ; comme cette passion est égale dans tous les cœurs, il est bien rare que le spectateur puisse s'en former une idée convenable à la majesté tragique. On pourrait aussi examiner si la passion d'amour, telle qu'on la représente dans la tragédie, c'est-à-dire dans un degré ordinaire, peut fonder une grande action ; mais, sans entrer dans ce détail, je me contenterai de dire qu'une action tragique de cette nature (malgré la supériorité avec laquelle Racine l'a traitée) ne peut inspirer que des maximes dangereuses, pour apprendre à métaphysiquer sur une passion, dont les suites peuvent aisément devenir funestes. J'avoue sincèrement que je ne conseillerai jamais de conserver *Bérénice* pour le Théâtre. » (*De la Réformation du Théâtre*, p. 236-238.)

5. Racine a toujours été travaillé du désir de ressusciter la tragédie grecque dans son austère simplicité. Il songea longtemps à un *Œdipe* ; et la satisfaction de pouvoir ramener le chœur sur notre théâtre contribua à le décider, quand

Car c'est un des premiers préceptes qu'il nous ont laissés. « Que ce que vous ferez, dit Horace, soit toujours simple et ne soit qu'un [1]. » Ils ont admiré l'*Ajax* de Sophocle, qui n'est autre chose qu'Ajax [2] qui se tue de regret, à cause de la fureur [3] où [4] il était tombé après le refus qu'on lui avait fait des armes d'Achille [5]. Ils ont admiré le *Philoctète*, dont tout le sujet est Ulysse qui vient pour surprendre les flèches d'Hercule. L'*Œdipe* même, quoique tout plein de reconnaissances, est moins chargé de matière que la plus simple tragédie de nos jours [6]. Nous voyons enfin que les partisans de Térence, qui l'élèvent avec raison au-dessus de tous les poètes comiques, pour l'élégance de sa diction et pour la vraisemblance de ses mœurs [7], ne laissent pas de confesser que Plaute a un grand avantage sur lui par la simplicité qui est dans la plupart des sujets de Plaute. Et c'est sans doute cette simplicité merveilleuse qui a attiré à ce dernier toutes les louanges que les anciens lui ont données [8]. Combien Ménandre était-il encore plus simple, puisque Térence est obligé de prendre deux comédies de ce poète pour en faire une des siennes [9] !

Et il ne faut point croire que cette règle ne soit fondée que sur la fantaisie de ceux qui l'ont faite. Il n'y a que le vraisemblable qui touche dans la tragédie. Et quelle vrai-

Madame de Maintenon le pria d'écrire un poème pour les demoiselles de Saint-Cyr.

1. Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.
(*Épître aux Pisons*, v. 23.)

2. C'est-à-dire : dont tout le sujet se réduit à ceci : « Ajax, etc. »
3. *Furcur* est pris ici dans son premier sens : transport frénétique, folie.
4. Voir *Mithridate*, note du vers 256.
5. L'édition de 1671, au lieu de la dernière partie de cette phrase : « à cause de etc., », portait simplement : « pour n'avoir pas obtenu les armes d'Achille ».
6. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire le *Tite et Bérénice* de Corneille, ou à voir dans notre *Notice sur le Plan du premier acte d'Iphigénie en Tauride* comment La Grange-Chancel et les autres poètes ont compliqué la simplicité du drame d'Euripide.
7. C'est-à-dire : qu'il conserve aux caractères de ses personnages. — Varron place pour les mœurs Térence au-dessus de tous les poètes latins, Cicéron (*Limon*) vante son style, et César en loue aussi l'élégante pureté :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator.

8. Ce ne sont pas des louanges unanimes que lui ont décernées les anciens, et quelques voix autorisées ont fait entendre une note discordante dans ce concert d'éloges.
9. *Les Fourberies de Scapin* de Molière donnent une juste idée des imbroglios de Térence.

semblance y a-t-il qu'il arrive en un jour une multitude de choses qui pourraient à peine arriver en plusieurs semaines ? Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien [1], et que tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression [2]. Je suis bien éloigné de croire que toutes ces choses se rencontrent dans mon ouvrage [3] ; mais aussi je ne puis croire que le public me sache mauvais gré de lui avoir donné une tragédie qui a été honorée de tant de larmes, et dont la trentième représentation a été aussi suivie que la première [4].

Ce n'est pas que quelques personnes ne m'aient reproché cette même simplicité que j'avais recherchée avec tant de soin [5]. Ils ont [6] cru qu'une tragédie qui était si peu chargée d'intrigues [7] ne pouvait être selon les règles du théâtre. Je m'informai s'ils se plaignaient qu'elle les eût ennuyés. On me dit qu'ils avouaient tous qu'elle n'ennuyait point, qu'elle les touchait même en plusieurs endoits, et qu'ils la verraient encore avec plaisir. Que veulent-ils davantage ? Je les conjure d'avoir assez bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire qu'une pièce qui les touche et qui leur donne du

1. *Bérénice* en est la preuve.

2. Voilà tout un développement que devraient méditer les auteurs dramatiques contemporains, et Racine fait ici de sa tragédie l'éloge le plus juste et le plus complet. Mais, si ces lignes sont dirigées contre Corneille, comme il le paraît bien, comment l'esprit de rivalité a-t-il pu amener Racine à dénier à Corneille l'*abondance et la force?* D'ailleurs l'édition de 1671 portait simplement : « qui ne sentaient pas dans leur génie assez d'abondance, etc. ».

3. Cette phrase ne peut être considérée comme un modèle de sincérité.

4. Ceci est une allusion méchante au médiocre succès de la *Bérénice* de Corneille, qui n'eut que vingt et une représentations ; encore les dernières représentations firent-elles de piteuses recettes, malgré la petite pièce dont Molière avait dû accompagner *Tite et Bérénice*.

5. C'est en effet cette simplicité qui est cause aujourd'hui que l'on ne joue plus *Bérénice*.

6. Racine fait quelquefois suivre le mot *personne* d'un pronom masculin qui s'y rapporte. Nous en avons déjà vu un exemple dans la *Préface* de *la Thébaïde :* « Quelques vers que j'avais faits alors tombèrent par hasard entre les mains de quelques personnes d'esprit. Ils m'excitèrent à faire une tragédie. »

7. Racine affectionne cette locution ; nous avons déjà vu un peu plus haut : « chargé de matière », et, dans la *Première préface* de *Britannicus* (p. 155) « : Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière, etc. »

plaisir puisse être absolument contre les règles [1]. La principale règle est de plaire et de toucher [2]. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. Mais toutes ces règles sont d'un long détail [3], dont je ne leur conseille pas de s'embarrasser. Ils ont des occupations plus importantes. Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue [4] d'éclaircir les difficultés [5] de la *Poëtique* d'Aristote ; qu'ils se réservent le plaisir de pleurer et d'être attendris , et qu'ils me permettent de leur dire ce qu'un musicien disait à Philippe, Roi de Macédoine, qui prétendait qu'une chanson n'était pas selon les règles : « A Dieu ne plaise, Seigneur, que vous soyez jamais « si malheureux que de savoir ces choses-là mieux que « moi [6] ! »

Voilà tout ce que j'ai à dire à ces personnes, à qui je ferai toujours gloire de plaire [7]. Car pour le libelle que l'on a fait contre moi [8], je crois que les lecteurs me dispenseront volontiers d'y répondre. Et que répondrais-je à un homme qui ne pense rien et qui ne sait pas même construire ce qu'il pense [9]? Il parle de protase [10] comme s'il entendait ce mot, et veut que cette première des quatre parties de la tragédie

1. Cette phrase charmante est une de celles qui prouvent que Racine aurait merveilleusement réussi dans la haute comédie ; il en avait naturellement le ton.

2. Voir la scène de *la Critique de l'École des Femmes* que nous citons en note dans l'avertissement *au Lecteur* qui précède *les Plaideurs*.

3. Bouhours ne voulait pas qu'on employât *détail* au pluriel ; voilà pourquoi Racine se sert ici d'un singulier qui a vieilli.

4. Racine dira de même dans *Phèdre* (III, v) :

> Hercule, respirant sur le bruit de vos coups,
> Déjà de son travail se reposait sur vous.

5. Il y a cette différence entre *éclaircir* et *expliquer* un texte, qu'*éclaircir* signifie : en ôter les obscurités, et *expliquer :* en donner le sens, que le texte renferme ou non des obscurités.

6. « Un musicien jadis, fort gentiment et de bonne grâce, ferma la bouche au Roy Philippus qui disputoit et contestoit à l'encontre de lui de la manière de toucher des cordes d'un instrument de musique, en lui disant : « Dieu te garde, Sire, d'un si grand mal que d'entendre cela mieux que moy ! » (Plutarque, *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'ami*, trad. Amyot.)

7. On dit dans le même sens également *se faire gloire de*, et *se faire une gloire de*. — On ne sait quelles sont les personnes de qualité auxquelles le poète vient de répondre avec tant de respect.

8. Voir ce que nous disons dans notre *Notice* de cette *Critique de Bérénice* par l'abbé de Villars.

9. Le coup est dur, et l'absurdité même de la phrase, quand on la prend à la lettre, ne fait que le rendre plus cruel.

10. On appelle *protase* la première partie d'un poème dramatique, celle où se fait l'exposition. « Ne trouveriez-vous pas qu'il fût aussi beau de dire l'exposition du sujet que la *protase?* » (Molière, *la Critique de l'École des Femmes*, VII.)

soit toujours la plus proche [1] de la dernière, qui est la catastrophe [2]. Il se plaint que la trop grande connaissance des règles l'empêche de se divertir à la comédie. Certainement, si l'on en juge par sa dissertation, il n'y eut jamais de plainte plus mal fondée [3]. Il paraît bien qu'il n'a jamais lu Sophocle, qu'il loue très-injustement d'*une grande multiplicité d'incidents* [4] ; et qu'il n'a même jamais rien lu de la *Poétique*, que dans quelques préfaces de tragédies. Mais je lui pardonne de ne pas savoir les règles du théâtre, puisque heureusement pour le public il ne s'applique pas à ce genre d'écrire [5]. Ce que je ne lui pardonne pas, c'est de savoir si peu les règles de la bonne plaisanterie, lui qui ne veut pas dire un mot sans plaisanter [6]. Croit-il réjouir beaucoup les honnêtes gens [7] par ces *hélas de poche*, ces *Mesdemoiselles mes règles* [8], et quantité d'autres basses affectations, qu'il trouvera condamnées dans tous les bons auteurs, s'il se mêle jamais de les lire [9] ?

1. La première édition était moins méchante, et portait simplement : « très-proche ».

2. Qu'on lise le passage de la *Critique de Bérénice* que nous avons cité en bas du vers 1, et l'on verra que le malicieux poète prête à son adversaire plus de bêtise encore qu'il n'en avait.

3. Cette plaisanterie très fine a en outre le mérite de rester dans les limites d'une polémique courtoise.

4. Voici la phrase de *la Critique de Bérénice* à laquelle Racine fait allusion : « On se délivre par ce stratagème de la fatigue que donnait à Sophocle le soin de conserver l'unité d'action dans la multiplicité des incidents. »

5. Tout ce paragraphe est un modèle de plaisanterie spirituelle et délicate.

6. Cette manie en effet fatigue énormément dans *la Critique* de l'abbé de Villars.

7. On sait qu'il faut entendre par *honnêtes gens* au XVIIe siècle les personnes qui ont du goût naturel et des clartés de tout.

8. Racine est bien susceptible, car les phrases de l'abbé de Villars auxquelles il fait allusion n'ont rien de cruellement offensant pour lui : « Je veux grand mal à ces règles, et je sais fort mauvais gré à Corneille de me les avoir apprises dans ce que j'ai vu de pièces de sa façon. J'ai été privé, à la première fois que j'ai vu *Bérénice* à l'Hôtel de Bourgogne, du plaisir que je voyais qu'y prenaient ceux qui ne les savaient pas : mais je me suis ravisé le second jour : j'ai attrapé M. Corneille, j'ai laissé mes Demoiselles les règles à la porte, j'ai vu la comédie, je l'ai trouvée fort affligeante, et j'y ai pleuré comme un ignorant. » Mais tel était alors le respect aveugle que l'on professait pour Aristote et pour les fameuses règles, que Racine ne pouvait souffrir d'être accusé de les ignorer. — Subligny tourmentera aussi Villars à cause de sa plaisanterie : « Vous pourrez même avoir présentement tel ennemi qui dira que vous n'avez jamais été fort familier avec ces règles, fondé sur les circonspections que vous gardez avec elles, et sur le traitement respectueux que vous leur faites, en les appelant : « *Mesdemoiselles.* » (GRANET. *Recueil de dissertations*, II, p. 228.) — La phrase des *hélas! de poche* de l'abbé de Villars était plus agressive. « Sans le Prince de Comagène, qui est naturellement prolixe en lamentations et en irrésolutions, et qui a toujours un *toutefois* et un *hélas !* de poche pour amuser le théâtre, il est certain que toute cette affaire s'expédierait en un quart d'heure. »

9. Que dut penser l'abbé de Villars, s'il s'avisa de lire cette *Préface ?* Et il aura certainement eu des amis charitables, qui n'auront pas manqué de l'y inviter.

Toutes ces critiques sont le partage de quatre ou cinq petits auteurs infortunés, qui n'ont jamais pu par eux-mêmes exciter la curiosité du public. Ils attendent toujours l'occasion de quelque ouvrage qui réussisse, pour l'attaquer. Non point par jalousie. Car sur quel fondement seraient-ils jaloux [1]? Mais dans l'espérance qu'on se donnera la peine de leur répondre, et qu'on les tirera de l'obscurité où [2] leurs propres ouvrages les auraient laissés toute leur vie [3].

1. Le Racine des *Épigrammes* se retrouve tout entier dans cette *Préface*.
2. Voir *Mithridate*, note du vers 256.
3. C'est à peu près de la même façon, et avec autant d'aigreur dans tous les cas, que Molière, dans l'*Impromptu de Versailles* (III), répond aux attaques de Boursault : « Voilà M. Lysidas qui vient de nous avertir qu'on a fait une pièce contre Molière, que les grands comédiens vont jouer.

MOLIÈRE.

Il est vrai, on me l'a voulu lire ; et c'est un nommé Br.... Brou..... Brossaut qui l'a faite.

DU CROISY.

Monsieur, elle est affichée sous le nom de Boursaut. Mais, à vous dire le secret, bien des gens ont mis la main à cet ouvrage, et l'on en doit concevoir une assez haute attente. Comme tous les auteurs et tous les comédiens regardent Molière comme leur plus grand ennemi, nous nous sommes tous unis pour le desservir. Chacun de nous a donné un coup de pinceau à son portrait ; mais nous nous sommes bien gardés d'y mettre nos noms ; il lui aurait été trop glorieux de succomber, aux yeux du monde, sous les efforts de tout le Parnasse ; et, pour rendre sa défaite plus ignominieuse, nous avons voulu choisir tout exprès un auteur sans réputation. »

ACTEURS.

—

TITUS, Empereur de Rome.	FLORIDOR [1].
BÉRÉNICE, Reine de Palestine [2].	Mlle CHAMPMESLÉ [3].
ANTIOCHUS, Roi de Comagène [4].	CHAMPMESLÉ [5].
PAULIN, confident de Titus [6].	
ARSACE, confident d'Antiochus	
PHÉNICE, confidente de Bérénice.	
RUTILE, Romain.	
SUITE DE TITUS.	

La scène est à Rome, dans un cabinet qui est entre l'appartement de Titus et celui de Bérénice.

1. Voir les *Acteurs* d'*Andromaque*.
2. Voir la note du vers 6.
3. Voir les *Acteurs* d'*Iphigénie*. — Les rôles de Tite et de Bérénice étaient tenus dans la pièce de Corneille par La Thorillière et par Mademoiselle Molière.
4. Voir la note du vers 14.
5. Voir les *Acteurs* de *Mithridate*.
6. Voir la dernière note de la liste des *Acteurs* de *Mithridate*.

BÉRÉNICE

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Arrêtons un moment [1]. La pompe de ces lieux [2],
Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux.
Souvent ce cabinet superbe et solitaire
Des secrets de Titus est le dépositaire [3].
C'est ici quelquefois qu'il se cache à sa cour, 5

1. « Le premier jour j'avais été choqué de voir d'abord ouvrir le théâtre par le Prince de Comagène, qui nous venait avertir qu'il s'en allait, parce que Tite épousait ce jour-là Bérénice. Je trouvais mauvais que la scène ne s'ouvrît pas plus près de la catastrophe, et qu'au lieu de nous dire que Tite voulait quitter Bérénice, on nous dit tout le contraire. Si Antiochus s'en va, comme il le dit, il ne sera (disais-je), qu'un acteur de Protase; et, s'il demeure, tout ce qu'il vient de nous dire de son départ est superflu, et ne fait rien à la scène. » (Abbé DE VILLARS, *la Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 189.) — *Arrêter* est ici pour *demeurer*, comme dans le *Misanthrope* (III, v) :

> Autant qu'il vous plaira, vous pouvez arrêter,
> Madame, et là-dessus rien ne doit vous hâter;

et dans le *Panégyrique de saint Paul* (3e point) de Bossuet : « Arrêtons, ici, chrétiens, et que la méditation d'un si grand exemple fasse le fruit de tout ce discours. »

2. Voir *Esther*, notes des vers 17 et 908.

3. Racine se souviendra de ce vers lorsqu'il fera dire à Achille dans *Iphigénie*, (IV, VI) :

> Elle est de mes serments seule dépositaire.

« Antiochus ne pouvait-il aller chez Bérénice, pour lui dire adieu *incognito*, que par le cabinet de Titus? Le cabinet des Empereurs Romains était-il si peu respecté qu'on se servît de sa porte secrète pour aller parler d'amour à leurs maîtresses, et qu'on allât et vînt par là, comme par une salle du commun? » (Abbé DE VILLARS, *la Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 191.) Subligny (*ibid.*, p. 231) a répondu ainsi à cette objection : « Je serais obligé de vous avouer à ma honte que je n'ai pas l'esprit assez subtil pour pénétrer dans votre sens, et pour deviner les raisons qui vous font trouver mauvais qu'un grand Roi, confident d'un Empereur, ait l'entrée de son cabinet. »

Lorsqu'il vient à la Reine expliquer son amour [1]
De son appartement cette porte est prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la Reine [2].
Va chez elle : dis-lui qu'importun à regret
J'ose lui demander un entretien secret. 10

ARSACE.

Vous, Seigneur, importun ? vous, cet ami fidèle
Qu'un soin si généreux intéresse pour elle [3] ?
Vous, cet Antiochus, son amant autrefois ?
Vous, que l'Orient compte entre ses plus grands Rois [4] ?

1. *Expliquer* est pris ici dans son sens latin : *développer*. — Quant à Bérénice, comme le fait remarquer l'abbé du Bos (*Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*), « elle n'eut jamais ni royaume ni principauté. On l'appelait *Reine* ou parce qu'elle avait épousé des souverains, ou parce qu'elle était fille de Roi. »

2. ...Cette belle Reine eut sur lui tant de force,
Que, pour montrer à tous sa flamme, et hautement,
Il lui fit au palais prendre un appartement.
(CORNEILLE, *Tite et Bérénice*, I, I.)

« Ce détail n'est point inutile, il fait voir clairement combien l'unité de lieu est observée ; il met le spectateur au fait tout d'un coup. On pourrait dire que *la pompe de ces lieux* et *ce cabinet superbe* paraissent des expressions peu convenables à un prince que cette pompe ne doit point du tout éblouir, et qui est occupé de toute autre chose que des ornements d'un cabinet. J'ai toujours remarqué que la douceur des vers empêchait qu'on ne remarquât ce défaut. » (VOLTAIRE.) — Le même Voltaire dit encore à propos de ces vers dans une lettre à Horace Walpole, écrite de Ferney le 15 juillet 1768 : « Ce ne sont pas là certainement des vers héroïques ; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans une scène d'exposition, laquelle doit être simple. Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude, qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait, et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartements ; sans quoi il ne serait point vraisemblable que Titus, Bérénice et Antiochus parlassent toujours dans la même chambre.

Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué,

dit le sage Despréaux, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique*, égal pour le moins à celui d'Horace. Notre excellent Racine n'a presque jamais manqué à cette règle ; et c'est une chose digne d'admiration qu'Athalie paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance. — Vous pardonnerez encore plus, Monsieur, à l'illustre Racine, quand vous vous souviendrez que la pièce de *Bérénice* était en quelque façon l'histoire de Louis XIV et de votre princesse anglaise, sœur de Charles second. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartements. — Je remarque en passant que Racine fit jouer sur le théâtre les amours de Louis XIV avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très-bon gré : un sot tyran aurait pu le punir. »

3. Voir *Phèdre*, note du vers 482.

4. Antiochus, remarque l'abbé du Bos (*Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, I, p. 260), n'était pas Roi du tout ; son père avait été le dernier Roi de Comagène. — « On voit ici avec quel art Racine fait connaître Antiochus : non seulement le spectateur est instruit de son nom, mais il apprend aussi qu'il était jadis l'*amant* de Bérénice, et qu'il est *un des Rois de l'Orient*. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

Quoi ? déjà de Titus épouse en espérance [1], 15
Ce rang entre elle et vous met-il tant de distance ?

ANTIOCHUS.

Va, dis-je ; et, sans vouloir te charger d'autres soins [2],
Vois si je puis bientôt lui parler sans témoins.

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, seul.

Hé bien ! Antiochus, es-tu toujours le même [3] ?
Pourrai-je, sans trembler, lui dire : « Je vous aime [4] ? » 20
Mais quoi ? déjà je tremble, et mon cœur agité
Craint autant ce moment que je l'ai souhaité [5].
Bérénice autrefois m'ôta toute espérance ;
Elle m'imposa même un éternel silence.
Je me suis tu cinq ans, et jusques à ce jour 25
D'un voile d'amitié j'ai couvert mon amour.
Dois-je croire qu'au rang où [6] Titus la destine
Elle m'écoute mieux que dans la Palestine ?
Il l'épouse. Ai-je donc attendu ce moment
Pour me venir encor déclarer son amant [7] ? 30
Quel fruit me reviendra d'un aveu téméraire ?

1. « Expression heureuse et neuve, dont Racine enrichit la langue, et que par conséquent on critique d'abord. Remarquez encore qu'*épouse* suppose *étant épouse*. C'est une ellipse heureuse en poésie. Ces finesses sont les charmes de la diction. » (VOLTAIRE.) — Rousseau dira, imitant Racine :

Renverse en espérance
Le siége de l'empire et celui de la foi.

2. « Ce premier vers, qui ne semble fait que pour la rime, annonce avec art qu'Antiochus aime Bérénice. » (VOLTAIRE.)

3. « Beaucoup de lecteurs réprouvent ce long monologue. Il n'est pas naturel qu'on fasse ainsi tout seul l'histoire de ses amours, qu'on dise : *Je me suis tu cinq ans; on m'a imposé silence; j'ai couvert mon amour d'un voile d'amitié.* On pardonne un monologue qui est un combat du cœur, mais non une récapitulation historique. » (VOLTAIRE.)

4. Comme nous ne connaissons encore ni Bérénice, ni Antiochus, la réponse à cette question nous intéresse fort peu.

5. Observation très juste et finement présentée. Ne cherchons dans tout ce premier acte que le ton de la haute comédie, et nous ne trouverons rien qui nous choque.

6. Voir *Mithridate*, note du vers 256.

7. « Ces vers sont la critique de ce monologue. Les critiques ont reproché à Racine qu'Antiochus choisissait mal son temps *pour venir déclarer son amour;* mais il nous semble très-naturel qu'un homme, qui pendant *cinq ans* a caché ses feux *sous le voile de l'amitié*, risque tout lorsqu'il voit sa conquête prête à lui échapper. « (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) — On peut répondre à Luneau de Boisjermain qu'Antiochus ne saurait espérer enlever Bérénice à Titus. Le seul résultat qu'il attende de son aveu, c'est de pouvoir penser que dans son exil Bérénice le plaindra.

Ah ! puisqu'il faut partir, partons sans lui déplaire [1].
Retirons-nous, sortons ; et, sans nous découvrir,
Allons loin de ses yeux l'oublier ou mourir.
Hé quoi ? souffrir toujours un tourment qu'elle ignore ? 35
Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore ?
Quoi ? même en la perdant redouter son courroux ?
Belle Reine, et pourquoi vous offenseriez-vous [2] ?
Viens-je vous demander que vous quittiez l'Empire ?
Que vous m'aimiez ? Hélas ! je ne viens que vous dire 40
Qu'après m'être longtemps flatté que mon rival [3]
Trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal,
Aujourd'hui qu'il peut tout, que votre hymen s'avance [4],
Exemple infortuné d'une longue constance,
Après cinq ans d'amour et d'espoir superflus, 45
Je pars, fidèle encor quand je n'espère plus [5].
Au lieu de s'offenser, elle pourra me plaindre [6].
Quoi qu'il en soit [7], parlons : c'est assez nous contraindre [8].

1. Les premières éditions portaient ces deux vers :

Ah ! puisqu'il faut partir, partons sans lui déplaire :
Je me suis tu longtemps, je puis encore me taire. (1671-87.)

2. « *Belle Reine* a passé pour une expression fade. » (Voltaire.)

3. Trois *que* en deux vers, c'est un peu trop.

4. Voir *Mithridate*, note du vers 207.

5. « Ces amants fidèles, sans succès et sans espoir, n'intéressent jamais. Cependant la douce harmonie de ces vers naturels fait qu'on supporte *Antiochus* ; c'est surtout dans ces faibles rôles que la belle versification est nécessaire. » (Voltaire.) — Racine est sévèrement jugé par Voltaire. A un siècle où l'on ne vivait que de l'amour, où tous les yeux s'attendrissaient sur Céladon, qui ne voulait pas mourir sans avoir demandé le congé de sa bergère, ces héros langoureux, qui mouraient et qui vivaient tout à la fois de leur amour, avaient un charme particulier ; et, lorsqu'on s'est préparé par la lecture de l'*Astrée* à celle de *Bérénice*, lorsqu'on a contemplé les portraits de Sylvandre et de Diane, on trouve une grâce exquise à ces pastels un peu fades, dont les teintes douces sont une caresse pour l'œil qu'elles reposent.

6. Var. — Non, loin de s'offenser, elle pourra me plaindre.

7. Les contemporains de Racine (voir le passage de Boursault cité dans notre *Notice sur Britannicus*) reprochaient déjà au poète ces locutions lourdes et peu poétiques.

8. Antiochus ne se sent pas le même courage que le poète Arvers, dont le sonnet délicieux n'est pas encore assez connu :

Mon cœur a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu.
Le mal est sans remède ; aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Ainsi j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander, et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite belle et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, sans entendre
Le murmure d'amour soulevé sous ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

Et que peut craindre, hélas ! un amant sans espoir
Qui peut bien se résoudre à ne la jamais voir ? 50

SCÈNE III.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Arsace, entrerons-nous[1] ?

ARSACE.

Seigneur, j'ai vu la Reine ;
Mais, pour me faire voir, je n'ai percé qu'à peine
Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur[2]
Qu'attire sur ses pas sa prochaine grandeur.
Titus, après huit jours d'une retraite austère[3], 55
Cesse enfin de pleurer Vespasien son père.
Cet amant se redonne[4] aux soins de cet amour ;
Et, si j'en crois, Seigneur, l'entretien de la cour,
Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
Change le nom de Reine au nom d'Impératrice[5]. 60

ANTIOCHUS.

Hélas !

ARSACE.

Quoi ? ce discours pourrait-il vous troubler ?

ANTIOCHUS.

Ainsi donc sans témoins je ne lui puis parler ?

1. Var. — Hé bien ! entrerons-nous ? (1671.)

2. Foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam.
(VIRGILE, *Géorgiques*, II, 461.)

« La prose n'eût pu exprimer cette idée avec la même précision, ni se parer de la beauté de ces figures. C'est là le grand mérite de la poésie. Cette scene est parfaitement écrite, et conduite de même ; car il doit y avoir une conduite dans chaque scène comme dans le total de la piece ; elle est même intéressante, parce qu'Antiochus ne dit point son secret, et le fait entendre. » (VOLTAIRE.)

3. *Huit jours*, c'était le temps que durait l'exposition publique du corps des empereurs. Voir *Britannicus*, note du vers 1192.

4. Voir *Alexandre*, note du vers 1139.

5. Racine avait pu trouver cette forme poétique *changer à* dans Mathurin Régnier (*Sat.*, XIV) :

Et qu'il ait, sans espoir d'être mieux à la cour,
A son long balandran changé son manteau court.

Victor Hugo ne craindra pas de s'en servir encore dans *Marion Delorme* (IV, VI) :

Je changerais mon sort au sort d'un braconnier.

ARSACE.

Vous la verrez, Seigneur : Bérénice est instruite
Que vous voulez ici la voir seule et sans suite.
La Reine d'un regard a daigné m'avertir 65
Qu'à votre empressement elle allait consentir ;
Et sans doute elle attend le moment favorable
Pour disparaître aux yeux d'une cour qui l'accable [1].

ANTIOCHUS.

Il suffit [2]. Cependant n'as-tu rien négligé
Des ordres importants dont je t'avais chargé ? 70

ARSACE.

Seigneur, vous connaissez ma prompte obéissance.
Des vaisseaux dans Ostie [3] armés en diligence,
Prêts à quitter le port de moments en moments [4],
N'attendent pour partir que vos commandements.
Mais qui renvoyez-vous dans votre Comagène [5] ? 75

ANTIOCHUS.

Arsace, il faut partir quand j'aurai vu la Reine.

ARSACE.

Qui doit partir [6] ?

ANTIOCHUS.

Moi.

ARSACE.

Vous ?

ANTIOCHUS.

En sortant du palais.
Je sors de Rome, Arsace, et j'en sors pour jamais.

ARSACE.

Je suis surpris sans doute, et c'est avec justice.
Quoi ? depuis si longtemps la Reine Bérénice 80
Vous arrache, Seigneur, du sein de vos États ;
Depuis trois ans dans Rome elle arrête vos pas ;
Et lorsque cette Reine, assurant sa conquête [7],

1. Var. — De disparaître aux yeux d'une cour qui l'accable. (1671-76.)
2. Antiochus est tellement ému à la seule idée de cette entrevue que, pour dissimuler son trouble, il détourne le sujet de l'entretien.
3. L'Ostie du temps des Césars ne ressemblait en rien à l'Ostie des temps modernes, et son port recevait tous les vaisseaux de l'univers.
4. Tournure poétique pour : d'un moment à l'autre.
5. *Votre Comagène* ne nous semble une façon de parler ni bien naturelle, ni bien heureuse. La Comagène, située près de l'Euphrate, au nord-est de la Syrie, devint province romaine sous Domitien.
6. Arsace paraît supposer qu'Antiochus lui ordonne de partir.
7. C'est-à-dire : épousant Titus.

Vous attend pour témoin de cette illustre fête [1],
Quand l'amoureux Titus, devenant son époux, 85
Lui prépare un éclat qui rejaillit sur vous...

ANTIOCHUS.

Arsace, laisse-la jouir de sa fortune,
Et quitte un entretien dont le cours m'importune [2].

ARSACE.

Je vous entends, Seigneur [3] : ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontés ;
L'inimitié succède à l'amitié trahie.

ANTIOCHUS.

Non, Arsace, jamais je ne l'ai moins haïe [4].

ARSACE.

Quoi donc ? de sa grandeur déjà trop prévenu [5],
Le nouvel Empereur vous a-t-il méconnu [6] ?
Quelque pressentiment de son indifférence 95
Vous fait-il loin de Rome éviter sa présence ?

ANTIOCHUS.

Titus n'a point pour moi paru se démentir [7] :
J'aurais tort de me plaindre.

ARSACE.

Et pourquoi donc partir ?
Quel caprice [8] vous rend ennemi de vous-même ?
Le ciel met sur le trône un Prince qui vous aime, 100
Un Prince qui jadis témoin de vos combats [9]

1. Voir *la Thébaïde*, note du vers 141.
2. Le ton un peu sec d'Antiochus trahit quelque dépit.
3. Voir *Britannicus*, note du vers 245. — Ce pauvre Arsace au contraire ne comprend rien ; il est aussi naïf que Paulin le sera tout à l'heure. Titus et Antiochus ont mal choisi leurs confidents.
4. « Ici l'adresse du poète paraît un peu trop à découvert ; on sent bien que c'est pour allonger la matière qu'Antiochus répond toujours de manière à ne point satisfaire la curiosité d'Arsace. Mais est-il bien vraisemblable qu'Arsace ne devine pas le sujet du départ précipité d'Antiochus ? A-t-il pu, pendant cinq années, ignorer la passion de son maître ? » (Luneau de Boisjermain.)
5. C'est-à-dire : trop enorgueilli à l'avance par.
6. Voir *la Thébaïde*, note du vers 516.
7. C'est-à-dire : cesser d'être le même ; c'est ainsi que Corneille a écrit dans *Héraclius* (III, III) :

Sa vertu jusqu'au bout ne s'est point démentie.

8. Voir *Phèdre*, note du vers 492.
9. « On ne le fait venir là (*Antiochus*) que pour lui faire écouter la description du siége de Jérusalem, dont il est apparemment mieux informé que celui qui la fait, et à laquelle sa douleur l'empêche, sans doute, d'être attentif, d'autant plus que ce siege n'est de nulle importance à l'affaire dont il s'agit, ni d'aucun éclaircissement aux spectateurs. » (Abbé de Villars, *la Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 189-190.)

Vous vit chercher la gloire et la mort sur ses pas,
Et de qui la valeur, par vos soins secondée [1],
Mit enfin sous le joug la rebelle Judée.
Il se souvient du jour illustre [2] et douloureux 105
Qui décida du sort [3] d'un long siége douteux :
Sur leur triple rempart les ennemis tranquilles
Contemplaient sans péril nos assauts inutiles [4] ;
Le bélier impuissant les menaçait en vain [5].
Vous seul, Seigneur, vous seul, une échelle à la main [6], 110
Vous portâtes la mort jusque sur leurs murailles [7].
Ce jour presque éclaira vos propres funérailles [8] :
Titus vous embrassa mourant entre mes bras [9],
Et tout le camp vainqueur pleura votre trépas.
Voici le temps, Seigneur, où vous devez attendre 115
Le fruit de tant de sang qu'ils [10] vous ont vu répandre.
Si, pressé du desir de revoir vos États [11],
Vous vous lassez de vivre où vous ne régnez pas,
Faut-il que sans honneurs l'Euphrate vous revoie ?
Attendez pour partir que César vous renvoie 120
Triomphant [12] et chargé des titres souverains

1. Voir *Mithridate*, note du vers 1132.
2. Voir *la Thébaïde*, note du vers 141.
3. Du succès, de l'issue.
4. Ces épithètes rejetées à la fin du vers font image ; Racine reprendra le même procédé dans l'exposition d'*Iphigénie :*

> Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
> Fatigua vainement une mer immobile.

Au contraire, dans les deux vers précédents, *douloureux* et *douteux* ne sont là que pour rimer ensemble, et les deux vers sont faibles.

5. Le bélier était une immense poutre armée de fer, à l'aide de laquelle on battait les murailles en brèche. Ces vers, par la justesse des épithètes et la place heureuse des mots, sont un modèle de poésie descriptive. Racine reprendra dans *Athalie* (I, II) l'effet produit par ce dernier vers :

> Je me figure encor sa nourrice éperdue,
> Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain.

6. Une échelle dans une tragédie ! Que dut penser de ce vers l'abbé Delille ?
7. Ce récit n'est pas si inutile qu'ont bien voulu le dire la plupart des critiques. Titus, préféré par Bérénice à Antiochus, grandit de toute la hauteur du rival qui lui est sacrifié. — Antiochus est loin dans Josèphe (*Guerre de Judée*, V, XXIX) de jouer un rôle aussi brillant ; il échoue dans sa tentative d'assaut, et Titus raille sa confiance présomptueuse.
8. Vers pénible et rude à l'oreille. Il mérite d'être relevé, car il sera dans *Bérénice* presque seul de son espèce.
9. Ce vers très beau, et qui fait image, est en même temps très utile, parce qu'il nous fait préjuger des sentiments de Titus pour Antiochus.
10. Les soldats romains.
11. Voir *Mithridate*, note du vers 333, et *Britannicus*, note du vers 385.
12. Ce mot ainsi placé en rejet au commencement du vers fait image, et double la valeur de l'argument.

Qu'ajoute encore aux Rois l'amitié des Romains.
Rien ne peut-il, Seigneur, changer votre entreprise ?
Vous ne répondez point.

ANTIOCHUS.

Que veux-tu que je dise ?
J'attends de Bérénice un moment d'entretien. 125

ARSACE.

Hé bien, Seigneur ?

ANTIOCHUS.

Son sort décidera du mien.

ARSACE.

Comment ?

ANTIOCHUS.

Sur son hymen j'attends qu'elle s'explique.
Si sa bouche s'accorde avec la voix publique,
S'il est vrai qu'on l'élève au trône des Césars,
Si Titus a parlé, s'il l'épouse, je pars. 130

ARSACE.

Mais qui rend à vos yeux cet hymen si funeste [1] ?

ANTIOCHUS.

Quand nous serons partis, je te dirai le reste.

ARSACE.

Dans quel trouble, Seigneur, jetez-vous mon esprit ?

ANTIOCHUS.

La Reine vient. Adieu : fais tout ce que j'ai dit [2].

1. Voir *Mithridate*, note des vers 207 et 1513.

2. « Si cet Antiochus eût ouvert le Théâtre en disant qu'il a su que Titus veut renvoyer Bérénice, ce qu'il dit n'eût pas été si éloigné de la catastrophe. Le Confident eût pu lui inspirer de demander la Reine à l'Empereur, et là-dessus s'étendre sur les hauts faits d'Antiochus à Jérusalem, qui pouvaient le mettre en droit de prétendre à cette récompense : il n'en eût pas moins fait sa déclaration d'amour à Bérénice, et tout ce qu'ils disent de tendre eût pu subsister. Il eût pu faire pressentir à la Reine l'inconstance de Titus, et ainsi tout cet acte n'eût pas été hors-d'œuvre comme il est, et la protase y eût été achevée. On se fût attendu que le Roi de Comagène eût pu contribuer au nœud et au dénouement ; et l'on ne l'eût pas regardé dès lors comme un acteur inutile, qui n'est introduit que pour faire perdre du temps, et pour donner un rôle ennuyeux et vide au mari de la Champmêlé. » (Abbé de Villars, *la Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 190.) Racine dut être fort reconnaissant à l'abbé de Villars des excellents conseils qu'il voulait bien lui donner. — Remarquons la délicatesse avec laquelle le poète écarte Arsace de la scène au moment où Antiochus s'apprête à faire à Bérénice l'aveu de sa passion.

SCÈNE IV.

BÉRÉNICE, ANTIOCHUS, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Enfin je me dérobe à la joie importune[1] 135
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune[2];
Je fuis de leurs respects[3] l'inutile longueur,
Pour chercher un ami qui me parle du cœur[4].
Il ne faut point mentir: ma juste impatience[5]
Vous accusait déjà de quelque négligence. 140
Quoi? cet Antiochus, disais-je, dont les soins[6]
Ont eu tout l'Orient et Rome pour témoins;
Lui que j'ai vu toujours constant dans mes traverses[7]
Suivre d'un pas égal mes fortunes diverses[8];
Aujourd'hui que le ciel semble me présager 145
Un honneur qu'avec lui[9] je prétends partager,
Ce même Antiochus, se cachant à ma vue,
Me laisse à la merci d'une foule inconnue?

ANTIOCHUS.

Il est donc vrai, Madame? et, selon ce discours,
L'hymen va succéder à vos longues amours[10]? 150

1. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

2. Donec eris felix, multos numerabis amicos.
(OVIDE.)

3. De leurs témoignages de respect.

4. Racine avait déjà dit dans *Andromaque* (IV, v), mais avec une légère différence de sens :

Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux.

5. Racine avait employé déjà cet hémistiche dans *Britannicus* (III, VII) :

Dans un temps plus heureux ma juste impatience
Vous ferait repentir de votre défiance.

6. Les attentions, les tendres prévenances, comme dans *Andromaque* (V, III) :

Nous le verrions encor nous partager ses soins.

7. *Traverses* est pris ici dans le sens vieilli de *malheurs, afflictions;* c'est dans ce sens aussi que Madame de Sévigné employait ce mot; on lit dans une lettre du 24 novembre 1678 : « Je veux écrire dans mes heures ce que dit M. de Commines sur les traverses de la vie humaine. »

8. Ces deux vers donnent exactement l'idée du mérite de cette tragédie : l'art du style y est tel que les pensées les plus insignifiantes y prennent un grand charme.

9. Avec Antiochus. Ces sentiments généreux contribuent à nous attacher aussitôt à Bérénice. — Racine avait écrit d'abord (1671) :

Aujourd'hui que les Dieux semblent me présager
Un honneur qu'avec lui je prétends partager.

On avait reproché amèrement au poète d'avoir oublié que la Juive Bérénice n'adorait pas les Dieux de Rome. On le voit, il a tenu compte de cette critique.

10. Bérénice va donc épouser Titus ! C'est tout ce qu'Antiochus a retenu de ce long couplet. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

BÉRÉNICE.

Seigneur, je vous veux bien confier mes alarmes [1].
Ces jours ont vu mes yeux baignés de quelques larmes :
Ce long deuil que Titus imposait à sa cour
Avait même en secret suspendu son amour [2].
Il n'avait plus pour moi cette ardeur assidue 155
Lorsqu'il passait les jours attaché sur ma vue [3].
Muet, chargé de soins [4], et les larmes aux yeux [5],
Il ne me laissait plus que de tristes adieux.
Jugez de ma douleur, moi, dont l'ardeur extrême [6],
Je vous l'ai dit cent fois [7], n'aime en lui que lui-même [8] ; 160
Moi qui, loin des grandeurs dont il est revêtu,
Aurais choisi son cœur, et cherché sa vertu [9].

ANTIOCHUS.

Il a repris pour vous sa tendresse première [10] ?

1. Voir *Esther*, note du vers 297.
2. Voir *Alexandre*, note du vers 410.
3. Pascit amore avidos inhians, in te, Dea, visus.
(LUCRECE, I, 37.)
Il y a dans ce vers une forte ellipse : *cette ardeur* qu'il avait *lorsque*.
4. Voir *Phèdre*, note du vers 482.
5. Expression familière, qui disparaît, enveloppée dans l'harmonie de la période.
6. Voir *Phèdre*, note du vers 717.
7. Ces mots déchirent le cœur d'Antiochus.
8. Au moment d'être proclamée impératrice, Bérénice a bonne grâce à prononcer ces paroles. — « Personne avant Racine n'aurait ainsi exprimé ces sentiments qu'on retrouve à la vérité dans tous les livres d'amour, et dont le seul mérite consiste dans le choix des mots; sans cette élégance si fine et si naturelle tout serait languissant. » (VOLTAIRE.) — Voltaire a imité de très près ce couplet dans sa tragédie de *Zaïre* (I, 1) :

Je ne vois qu'Orosmane, et mon âme enivrée
Se remplit du bonheur de s'en voir adorée.
Mets-toi devant les yeux sa grâce, ses exploits.
Songe à ce bras puissant, vainqueur de tant de Rois,
A cet aimable front que la gloire environne;
Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne;
Non, la reconnaissance est un faible retour,
Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour.
Mon cœur aime Orosmane, et non son diadème;
Chère Fatime, en lui je n'aime que lui-même.
Peut-être j'en crois trop un penchant si flatteur ;
Mais, si le ciel, sur lui déployant sa rigueur,
Aux fers que j'ai portés eût condamné sa vie,
Si le ciel sous mes lois eût rangé la Syrie,
Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à soi descendrait jusqu'à lui.

9. Peut-être Racine s'est-il ici souvenu lui-même de quelques vers de l'*Osman* (V, II) de Tristan l'Hermite, tragédie dont nous donnerons l'analyse dans notre *Notice sur Bajazet* :

J'aimais Osman lui-même, et non pas l'Empereur ;
Et je considérais en ta noble personne
Des brillants d'autre prix que ceux de ta couronne.

10. Var. — Hé bien, il a repris sa tendresse première ? (1672.)
Bérénice ne remarque pas l'émotion contenue dans cette question du roi. Prêt

BÉRÉNICE.

Vous fûtes spectateur de cette nuit dernière,
Lorsque, pour seconder [1] ses soins religieux, 165
Le Sénat a placé son père entre les Dieux.
De ce juste devoir sa piété contente [2]
A fait place, Seigneur, au soin de son amante [3] ;
Et même, en ce moment, sans qu'il m'en ait parlé [4],
Il est dans le Sénat, par son ordre assemblé [5]. 170
Là de la Palestine il étend la frontière ;
Il y joint l'Arabie et la Syrie entière ;
Et, si de ses amis j'en dois croire la voix,
Si j'en crois ses serments redoublés [6] mille fois,
Il va sur tant d'États couronner Bérénice, 175
Pour joindre à plus de noms le nom d'Impératrice [7].
Il m'en viendra lui-même assurer en ce lieu [8].

ANTIOCHUS.

Et je viens donc vous dire un éternel adieu [9].

BÉRÉNICE.

Que dites-vous ? Ah ciel ! quel adieu ! quel langage !
Prince, vous vous troublez et changez de visage [10] ? 180

ANTIOCHUS.

Madame, il faut partir.

BÉRÉNICE.

Quoi ? ne puis-je savoir
Quel sujet...

ANTIOCHUS, à part.

Il fallait partir sans la revoir.

à *dire un éternel adieu* à Bérénice, il a vu briller à ses yeux une lueur fugitive d'espérance.

1. Voir *Mithridate*, note du vers 1132.
2. Voir *Iphigénie*, note du vers 1479.
3. Ce vers, un peu obscur, signifie : il a cessé de songer à la mémoire de son père pour s'occuper de son amante.
4. Il y a là, de la part de Titus, une délicatesse exquise, que Bérénice sait faire valoir.

5. Non, non, le temps n'est plus.....
Que mon ordre au palais assemblait le Sénat.
(*Britannicus*, I, 1.)

6. Répétés.
7. Voir la note du vers 6.
8. Voir *Esther*, note du vers 908. — Puisque Titus n'a rien dit à Bérénice, comment sait-elle qu'il doit, en sortant du sénat, venir la retrouver dans ce cabinet ? C'est la règle de l'unité de lieu qui le lui fait supposer.
9. Remarquons que jusqu'ici le mélancolique Antiochus, abattu par la douleur, n'a prononcé que des phrases rares et courtes.
10. Cet hémistiche produira plus d'effet dans *Mithridate* (III, v) :

Nous nous aimions... Seigneur, vous changez de visage !

BÉRÉNICE.

Que craignez-vous ? Parlez : c'est trop longtemps se taire [1].
Seigneur, de ce départ quel est donc le mystère ?

ANTIOCHUS.

Au moins souvenez-vous que je cède à vos lois, 185
Et que vous m'écoutez pour la dernière fois [2].
Si, dans ce haut degré de gloire et de puissance,
Il vous souvient des lieux où vous prîtes naissance,
Madame, il vous souvient que mon cœur en ces lieux [3]
Reçut le premier trait qui partit de vos yeux [4]. 190
J'aimai [5] ; j'obtins l'aveu [6] d'Agrippa votre frère.
Il vous parla pour moi. Peut-être sans colère
Alliez-vous de mon cœur recevoir le tribut [7] :
Titus, pour mon malheur, vint, vous vit, et vous plut [8].
Il parut devant vous dans tout l'éclat d'un homme 195
Qui porte entre ses mains la vengeance de Rome.
La Judée en pâlit [9]. Le triste [10] Antiochus
Se compta le premier au nombre des vaincus.

1. Racine avait écrit d'abord (1671) :

Au nom des Dieux, parlez : c'est trop longtemps se taire.

2. « Les adieux à Bérénice sont de l'invention du poète pour gagner du temps, pour tricher et pour fournir un acte. » (Abbé de Villars, *la Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 189.) — Depuis l'*Astrée* il était convenu, et les précieuses le savaient rappeler, qu'un amant ne pouvait déclarer sa flamme sans en avoir reçu l'autorisation, à moins de se rendre coupable d'une mortelle offense envers l'objet aimé. Voilà pourquoi Antiochus, qui veut bien quitter Bérénice, mais ne veut pas la laisser irritée, éprouve, malgré son trouble, le besoin de prendre de sages précautions.

3. Voir *Esther*, note du vers 908.

4. Racine avait pu trouver cette expression prétentieuse dans la *Première Élégie* de Régnier :

Oui, e devais mourir des traits de votre vue.

Voir aussi a *Thébaïde*, note du vers 327.

5. Remarquons comme ce mot, détaché en vedette au commencement du vers, est plus expressif que ne le serait une périphrase passionnée : la place des mots peut décupler leur valeur.

6. L'approbation, comme dans *les Plaideurs* (II, ix) :

Monsieur, sans votre aveu l'on me fait prisonnier.

7. Antiochus était digne d'être aimé de Bérénice, et nous nous plaisons en effet à croire qu'elle eût agréé ses vœux, si Titus n'avait déjà occupé son cœur.

8. Cet hémistiche a le tort de rappeler le mot fameux de César : *Veni, vidi, vici*. Luneau de Boisjermain le croit imité d'un vers de l'anthologie, qu'il traduit ainsi :

Je la vis, je l'aimai, lui plus, et fus heureux,

9. Cet hémistiche, fort beau, est gâté par une rencontre peu harmonieuse des voyelles. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

10. Toute une catégorie des héros de Racine, les âmes tendres et mélancoliques sur lesquelles a soufflé le vent du malheur, sont rangées par lui sous une même étiquette : la triste Octavie, la triste Iphigénie, le triste Antiochus.

Bientôt de mon malheur interprète [1] sévère [2],
Votre bouche à la mienne ordonna de se taire. 200
Je disputai [3] longtemps, je fis parler mes yeux [4] ;
Mes pleurs et mes soupirs vous suivaient en tous lieux [5].
Enfin votre rigueur emporta la balance [6] :
Vous sûtes m'imposer l'exil ou le silence.
Il fallut le promettre, et même le jurer. 205
Mais, puisqu'en ce moment j'ose me déclarer [7],
Lorsque vous m'arrachiez cette injuste promesse,
Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse [8]

BÉRÉNICE.

Ah ! que me dites-vous [9] ?

1. C'est-à-dire : expliquant, faisant parler mon malheur, lui prêtant une voix.

2. Racine donne au mot *sévère* une très grande énergie; voir *Bajazet*, note du vers 1294.

3 Je résistai; comme au vers 1104, comme dans *Britannicus* (III, VII) :

Ah ! vous deviez du moins plus longtemps disputer.

4. Cet hémistiche malencontreux porte avec lui sa date.

5. Voir *Esther*, note du vers 908. « Ces vers et les suivants n'ont pas le mérite qu'on a remarqué dans les notes précédentes. Un roi, dont *les pleurs et les soupirs suivent en tous lieux* une reine amoureuse d'un autre, est là un fade personnage qui exprime en vers faibles et lâches un amour un peu ridicule. Si la pièce était écrite de ce ton, elle ne serait qu'une très-faible idylle en dialogues. Plus le héros qu'on fait parler est dans une position désagréable et indigne d'un héros, plus il faut s'étudier à relever par la beauté du style la faiblesse du fond. Le rôle d'Antiochus ne peut avoir rien de tragique; mettez-y donc plus de noblesse, plus de chaleur et plus d'intérêt, s'il est possible. En général, les déclarations d'amour, les maximes d'amour, sont faites pour la comédie. Les déclarations de Xipharès, d'Hippolyte, d'Antiochus sont de la galanterie, et rien de plus : ces morceaux se sentent du goût dominant qui régnait alors. » (VOLTAIRE.)

6. C'est-à-dire : fut la plus forte.

7. Var. — Mais puisqu'après cinq ans j'ose me déclarer... (1671.)

8. Ces derniers vers sont charmants. Peut-être le dernier a-t-il été inspiré par l'*Hippolyte* d'Euripide (v. 576) :

Ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος.

La Critique sur les Bérénices se montre sévère pour le rôle d'Antiochus et pour le fameux *Hélas!* qui termine la *Bérénice* de Racine ; Antiochus entre fort mal à propos sur le théâtre (II, IV), et parle de son amour à Bérénice, qui lui répond : « Vraiment, Antiochus, vous prenez bien votre temps pour me parler de votre amour; je n'ai que cela à faire à présent ; voilà de vos incartades ordinaires ; vous venez toujours là où on n'a que faire de vous; retirez-vous, si vous êtes sage, et me laissez vider en paix un différend bien plus important que tous vos intérêts.

APOLLON.

C'est assez, ô Reine ; la chose mérite bien d'y songer et d'en prendre avis; allez et préparez-vous à revenir ici même bientôt écouter votre jugement.

ANTIOCHUS.

Hélas! »

9. « Quoique je n'eusse pas trouvé mon compte, le premier soir, dit l'abbé de Villars, que Bérénice fût surprise qu'Antiochus l'aimât, puisqu'il le lui avait dit depuis cinq ans, et qu'elle lui avait commandé de se taire, je ne voulus pas prendre garde à cette contradiction, et j'aimai mieux penser seulement à la beauté des vers, de quoi je me trouvai assez bien. » (*La Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 191-192.) — Subligny (*ibid.*, p. 232)

ANTIOCHUS.

Je me suis tu cinq ans,
Madame, et vais encor me taire plus longtemps [1]. 210
De mon heureux rival j'accompagnai les armes ;
J'espérai de verser mon sang après mes larmes [2],
Ou qu'au moins, jusqu'à vous porté par mille exploits,
Mon nom pourrait parler, au défaut de ma voix [3].
Le ciel sembla promettre une fin à ma peine : 215
Vous pleurâtes ma mort, hélas ! trop peu certaine [4].
Inutiles périls ! Quelle était mon erreur !
La valeur de Titus surpassait ma fureur [5].
Il faut qu'à sa vertu mon estime réponde :
Quoique attendu, Madame, à l'empire du monde, 220
Chéri de l'univers, enfin aimé de vous [6],
Il semblait à lui seul appeler [7] tous les coups,

riposta ainsi : « Bérénice n'est pas surprise qu'Antiochus l'aime, mais qu'il le lui dise en un jour où elle va épouser l'Empereur; elle s'étonne que le Roi de Comagène lui montre de l'amour dans un temps où elle croyait qu'il avait appelé sa raison à son secours, et qu'il s'était accoutumé à faire de nécessité vertu, et à n'avoir plus que de l'amitié pour elle. » — Bérénice, remarquons-le en passant, manifeste un peu de ce *prompt courroux* dont la Madelon de Molière déclare qu'elle s'armerait en pareil cas. (*Les Précieuses ridicules*, v.)

1. Ces vers font allusion moins au départ d'Antiochus qu'à sa mort, qu'il sent prochaine, persuadé qu'il ne pourra vivre séparé de Bérénice. Il se révolte ici contre les ordres de la reine : c'est qu'il va mourir.

2. Racine avait écrit tout d'abord (1671) :

J'espérai d'y verser mon sang après mes larmes.

Puisqu'il voulait modifier ce vers, il aurait bien fait de supprimer une antithèse aussi fade que prétentieuse.

3. Après avoir fait parler ses yeux, Antiochus espère faire parler sa renommée. Cette répétition de la même image n'est pas heureuse. — Antiochus a fait comme le Sévère de Corneille (*Polyeucte*, I, III), qui,

..... désespéré s'en alla dans l'armée,
Chercher d'un beau trépas l'illustre renommée.

4. La gloire de Titus a effacé celle d'Antiochus, et Antiochus semble regretter de n'être pas mort ; c'est à peu près tout ce que l'on saisit de ce développement peu clair.

5. « Voilà à peu près ce qu'un lecteur éclairé demande. Antiochus se relève, et c'est un art de mettre les louanges de Titus dans sa bouche. Toute cette tirade où il parle de Titus est parfaite en son genre. Si Antiochus ne parlait là que de son amour, il ennuierait, il affadirait, mais tous les accessoires, toutes les circonstances qu'il emploie sont nobles et intéressantes ; c'est la gloire de Titus, c'est un siège fameux dans l'histoire, c'est, sans le vouloir, l'éloge de l'amour de Bérénice pour Titus. Vous vous sentez alors attaché malgré vous et malgré la petitesse du rôle d'Antiochus. Vous verrez dans l'examen d'*Ariane* que l'auteur n'a pu imiter ni l'art de Racine, ni le style de Racine. Les premiers actes d'*Ariane* sont une faible copie de *Bérénice*. Vous sentirez combien il est difficile d'approcher de cette élégance continue et de ce style toujours naturel. » (VOLTAIRE.)

6. La gradation est belle, et la passion s'est rarement expliquée avec autant d'élégance que dans tout ce morceau.

7. Attirer et défier tout ensemble.

Tandis que sans espoir, haï, lassé de vivre [1],
Son malheureux rival ne semblait que le suivre.
Je vois que votre cœur m'applaudit en secret; 225
Je vois que l'on m'écoute avec moins de regret,
Et que, trop attentive à ce récit funeste [2],
En faveur de Titus vous pardonnez le reste [3].
Enfin, après un siége aussi cruel que lent [4],
Il dompta les mutins, reste pâle et sanglant 230
Des flammes, de la faim, des fureurs intestines,
Et laissa leurs remparts cachés sous leurs ruines [5]
Rome vous vit, Madame, arriver avec lui.
Dans l'Orient désert quel devint mon ennui [6] !

1. « Antiochus, dit Luneau de Boisjermain, se croit haï, parce qu'il n'est point aimé; un sentiment semblable a fourni à l'auteur de *Zaïre* (I, II) ce beau vers :

Je me croirais haï d'être aimé faiblement. »

2. Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

3. Ce morceau, fort délicat, fait songer à la scène d'*Andromaque* où Hermione reproche à Pyrrhus de ne pas l'écouter, et, en sa présence, de parler du cœur à sa Troyenne.

4. Les trois vers qui vont suivre, et qui résument le siège de Jérusalem, sont au nombre des plus parfaits de Racine, et cette fois notre poète a surpassé Virgile (*Enéide*, I, 598-599) :

.....Reliquias Danaûm, terræque marisque
Omnibus exhaustos jam casibus, omnium egenos.

5. Les fossés comblés par l'écroulement des murs.

6. Dans une étude sur *Wodsvoorth et la poésie moderne de l'Angleterre*, M. Ed. Scherer expliquait ainsi ce que c'est que la poésie : « La poésie sera donc la vue des choses par les yeux de l'imagination, et l'expression poétique sera leur reproduction sous la forme la plus capable d'éveiller la puissance imaginative du lecteur. Aussi l'image est-elle le langage propre de la poésie. Que le lecteur cherche à se rappeler les plus beaux passages de ses poètes favoris, et il verra que c'est par le choix et le charme des métaphores et des comparaisons qu'ils le ravissent. Pourquoi aime-t-on à citer l'exclamation d'Antiochus dans Racine :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !

Qu'est-ce qui fait que ce vers de Lamartine est l'un des plus beaux de la langue :

Dans l'horizon désert Phébé mente sans bruit ?

D'où vient l'admirable mélancolie du passage de Victor Hugo :

Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien dans nos cœurs un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux ?

A la conception imaginative des choses joignez l'expression propre à évoquer cette conception chez les autres, et, cette expression, soumettez-la aux lois du rhythme, donnez-lui la cadence, qui, par une liaison secrète, met la sensation nerveuse d'accord avec le mouvement de la pensée, et vous aurez la poésie au sens complet et concret du mot. » (*Le Temps* du 17 juin 1881.) — Luneau de Boisjermain a remarqué que l'inverse de la pensée de Racine se trouvait dans Tibulle :

Et in solis tu mihi turba locis ;

et il traduit ainsi le vers latin :

Les déserts avec vous me semblent habités.

Pour sentir mieux toute la perfection du vers de Racine, on peut en rap

Je demeurai longtemps errant dans Césarée [1], 235
Lieux charmants, où mon cœur vous avait adorée [2].
Je vous redemandais à vos tristes États [3];
Je cherchais en pleurant [4] les traces de vos pas.
Mais enfin, succombant à ma mélancolie,
Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie [5]. 240
Le sort m'y réservait le dernier de ses coups.
Titus en m'embrassant m'amena devant vous.
Un voile d'amitié vous trompa l'un et l'autre,
Et mon amour devint le confident du vôtre.
Mais toujours quelque espoir flattait mes déplaisirs [6]: 245
Rome, Vespasien, traversaient vos soupirs [7];
Après tant de combats Titus cédait peut-être [8].
Vespasien est mort, et Titus est le maître.
Que ne fuyais-je alors? J'ai voulu quelques jours
De son nouvel empire examiner le cours [9]. 250
Mon sort est accompli. Votre gloire s'apprête.
Assez d'autres sans moi, témoins de cette fête,
A vos heureux transports viendront joindre les leurs [10];
Pour moi, qui ne pourrais y mêler que des pleurs,
D'un inutile amour trop constante victime, 255
Heureux dans mes malheurs d'en avoir pu sans crime [11]
Conter toute l'histoire aux yeux qui les ont faits [12].

procher encore ce vers de Malherbe qui exprime une pensée analogue :

Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas.

1. Césarée était située au pied du Liban, et arrosée des deux sources dont se forme le Jourdain. Racine a fait de cette ville la capitale des États de Bérénice. — Après le départ de la reine, Antiochus s'est empressé d'accourir dans les *lieux charmants* qu'elle habitait.

2. Ce vers, moins remarqué que le fameux vers :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !

mériterait d'être aussi souvent cité.

3. Les États de Bérénice sont affligés de son départ.

4. Ceci est de trop, et nous ne permettons pas plus les larmes à Antiochus qu'à Énée.

5. Voir *Andromaque*, note du vers 649.

6. Voir *Andromaque*, note du vers 81.

7. Voir *Britannicus*, note du vers 1041.

8. Ce vers n'est pas très adroit, car il peut blesser Bérénice; mais il a pour but secret de nous avertir que le bonheur de Bérénice pourrait bien ne pas être aussi assuré qu'elle le croit.

9. Expression vague et impropre.

10. Voir *Britannicus*, note du vers 1515.

11. Bérénice ne s'est pas fâchée (voir la note du vers 186). C'est la plus grande marque d'estime qu'elle ait pu donner à Antiochus.

12. Voir *la Thébaïde*, note du vers 327.

Je pars, plus amoureux que je ne fus jamais [1].

BÉRÉNICE.

Seigneur, je n'ai pas cru [2] que, dans une journée
Qui doit avec César [3] unir ma destinée, 260
Il fût quelque mortel qui pût impunément
Se venir à mes yeux déclarer mon amant.
Mais de mon amitié mon silence est un gage :
J'oublie en sa faveur un discours qui m'outrage [4].
Je n'en ai point troublé le cours injurieux. 265
Je fais plus : à regret je reçois vos adieux.
Le ciel sait qu'au milieu des honneurs qu'il m'envoie,
Je n'attendais que vous pour témoin de ma joie ;
Avec tout l'univers j'honorais vos vertus [5] ;
Titus vous chérissait, vous admiriez Titus. 270
Cent fois je me suis fait une douceur extrême [6]
D'entretenir Titus dans un autre lui-même.

ANTIOCHUS.

Et c'est ce que je fuis [7]. J'évite, mais trop tard,
Ces cruels entretiens où je n'ai point de part [8].
Je fuis Titus ; je fuis ce nom qui m'inquiète, 275
Ce nom qu'à tous moments votre bouche répète.
Que vous dirai-je enfin? Je fuis des yeux distraits,

1. Bonaparte disait que la seule victoire contre l'amour, c'est la fuite. — On déclare généralement que le rôle d'Antiochus est inutile dans ce premier acte, quand l'action n'est pas encore engagée. Ce personnage a un grand charme, un tel charme même qu'il nous inquiète un peu pour Titus. Que doit être l'amant préféré, si l'amant dédaigné est si parfait? Et malheur au poète si Titus ne répond pas à notre attente !

2. Voir *Bajazet*, note du vers 931.

3. *A celle de César* serait plus logique; mais le vers s'y oppose.

4. « Voilà le modèle d'une réponse noble et décente; ce n'est point ce langage des anciennes héroïnes de roman, qu'une déclaration respectueuse transporte d'une colère impertinente. Bérénice ménage tout ce qu'elle doit à l'amitié d'Antiochus; elle intéresse par la vérité de sa tendresse pour l'empereur. Il semble qu'on entende Henriette d'Angleterre elle-même parlant au marquis de Vardes; la politesse de la cour de Louis XIV, l'agrément de la langue française, la douceur de la versification la plus naturelle, le sentiment le plus tendre, tout se trouve dans ce peu de vers. Point de ces maximes générales que le sentiment réprouve. Rien de trop, rien de trop peu. On ne pouvait rendre plus agréable quelque chose de plus mince. » (VOLTAIRE.)

5. Bérénice veut du moins renvoyer Antiochus avec de bonnes paroles, et, ne pouvant donner de l'amour, elle se rabat sur l'admiration. Malheureusement, l'âme pleine du souvenir de Titus, elle ne trouve rien de plus flatteur pour Antiochus que de le comparer à son rival, et ne se rend pas compte de ce que cette comparaison a de cruel pour le roi. — La fin de ce couplet a peut-être été inspirée à Racine par un souvenir de l'*Horace* de Corneille (v. 203-210).

6. Voir *Phèdre*, note du vers 717.

7. La réponse de Bérénice, malgré les transports de sa joie, est douce et bienveillante. Les adieux d'Antiochus seront pleins de correction et de dignité.

8. Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Qui, me voyant toujours, ne me voyaient jamais[1].
Adieu : je vais, le cœur trop plein de votre image[2],
Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage. 280
Surtout ne craignez point qu'une aveugle douleur
Remplisse l'univers du bruit de mon malheur[3].
Madame, le seul bruit d'une mort que j'implore
Vous fera souvenir que je vivais encore.
Adieu[4].

SCÈNE V.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

PHÉNICE.

Que je le plains ! Tant de fidélité[5], 285
Madame, méritait plus de prospérité.
Ne le plaignez-vous pas[6] ?

BÉRÉNICE.

Cette prompte retraite
Me laisse, je l'avoue, une douleur secrète.

PHÉNICE.

Je l'aurais retenu.

1. Ce serait, à propos de ce beau vers, l'occasion de rappeler le sonnet d'Arvers que nous avons cité à propos du vers 48.

2. Racine s'emprunte à lui-même ce vers, car il avait écrit dans *Britannicus* (V, 1) :

> Adieu : je vais, le cœur tout plein de mon amour, etc.

3. C'est le cas de rappeler deux beaux vers de Boissy dans sa comédie de *l'Homme du jour* ou *les Dehors trompeurs :*

> Le bruit est pour le fat ; la plainte est pour le sot;
> L'honnête homme trompe s'éloigne et ne dit mot.

Antiochus n'a pas le droit de se dire trompé, mais il exprime une pensée analogue à celle de Boissy.

4. Bérénice reste silencieuse et émue, et c'est Phénice qui va la tirer de sa rêverie. Par malheur, on sent bien que le roi se retrouvera en présence de Bérénice, et cette rencontre fera sourire, si l'on songe à la solennité de cet adieu. Il ne tiendra même pas à Bérénice que l'on ne rie pour tout de bon (III, III).

5. « La faiblesse du sujet se montre ici dans toute sa misère; ce n'est plus ce goût si fin, si délicat; Phénice parle un peu en soubrette. *Je l'aurais retenu* est encore plus mauvais; cela est d'un froid comique : il importe bien ce qu'aurait fait Phénice ! Mais ce défaut est bientôt réparé par le discours passionné de Bérénice :

> Cette foule de Rois, ce Consul, ce Sénat,
> Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat, etc. »

(VOLTAIRE.)

6. Cette Phénice a décidément un bon cœur : elle ne se contente pas de plaindre Antiochus; elle veut que Bérénice le plaigne aussi.

BÉRÉNICE.

Qui ? moi ? le retenir ?
J'en dois perdre plutôt jusques au souvenir. 290
Tu veux donc que je flatte une ardeur insensée?

PHÉNICE.

Titus n'a point encore expliqué sa pensée.
Rome vous voit, Madame, avec des yeux jaloux ;
La rigueur de ses lois m'épouvante pour vous.
L'hymen[1] chez les Romains n'admet qu'une Romaine; 295
Rome hait tous les Rois, et Bérénice est Reine.

BÉRÉNICE.

Le temps n'est plus, Phénice, où je pouvais trembler[2].
Titus m'aime ; il peut tout : il n'a plus qu'à parler.
Il verra le Sénat m'apporter ses hommages,
Et le peuple de fleurs couronner ses images[3]. 300
De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur[4] ?
Tes yeux ne sont-ils pas tous[5] pleins de sa grandeur ?
Ces flambeaux, ce bûcher[6], cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple[7], cette armée,
Cette foule de Rois, ces Consuls, ce Sénat, 305
Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat ;
Cette pourpre, cet or, que rehaussait sa gloire[8],
Et ces lauriers encor témoins de sa victoire ;
Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards[9] ; 310
Ce port majestueux, cette douce présence[10].

1. Voir *Mithridate*, note du vers 207.

2. Il est très habile de la part du poète de donner tant de confiance à Bérénice. Moins elle l'aura prévu, plus le coup qui va la frapper sera rude.

3. Var. — Tu verras le Sénat m'apporter ses hommages,
Et le peuple de fleurs couronner nos images. (1671.)

4. L'éclatante poésie qui va parer tout ce couplet, n'a rien qui puisse paraître contraire au naturel et à la vérité. Encore charmée de ce spectacle enchanteur, Bérénice trouve dans son enthousiasme des expressions dont le lyrisme n'a rien qui doive surprendre.

5. Tel est le texte que portent toutes les éditions du XVIIe siècle.

6. Le bûcher de Vespasien.

7. « Quand elle dit *ce peuple*, Mademoiselle Rachel y devait mettre un accent de grandeur. Le peuple ici n'est pas le peuple de l'émeute, des carrefours, c'est la nation romaine, si bien qu'ici le mépris serait un contre-sens. » (J. Janin, *Mademoiselle Rachel et la Tragédie*, p. 196.)

8. Un poète ordinaire eût écrit : qui rehaussaient sa gloire, et toute la grandeur de l'idée eût disparu,

9. Voir dans *Britannicus* (449-454) un autre portrait, non moins admirable, de la grandeur de Louis XIV.

10. Remarquez cette longue énumération, qui ne se rattache à aucun verbe. *Présence* a ici le sens d'*aspect*, comme dans *Mithridate* (IV, VI) :

Les mutins n'oseraient soutenir ma présence.

Ciel ? avec quel respect et quelle complaisance [1]
Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi [2] !
Parle : peut-on le voir sans penser, comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître, 315
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître [3] ?
Mais, Phénice, où m'emporte un souvenir charmant [4] ?
Cependant Rome entière, en ce même moment,
Fait des vœux pour Titus, et par des sacrifices
De son régne naissant célébre les prémices [5]. 320
Que tardons-nous ? Allons, pour son empire heureux,

1. Var. — Dieux ! avec quel respect et quelle complaisance.
Avec quelle complaisance, c'est-à-dire ici : avec quel sentiment de plaisir.
2. De leur fidélité.
3. Hermione, triomphante, célèbre de même la gloire de Pyrrhus (*Andromaque*, II, III). — « Un homme sans goût a traité cet éloge de flatterie ; il n'a pas songé que c'est une amante qui parle. Ce vers fit d'autant plus de plaisir qu'on l'appliquait à Louis XIV, alors couvert de gloire, et dont la figure, très-supérieure à celle d'Auguste, semblait faite pour commander aux autres hommes ; car Auguste était petit et ramassé, et Louis XIV avait reçu tous les avantages que peut donner la nature. Enfin, dans ces vers, c'était moins Bérénice que Madame qui s'expliquait ; rien ne fait plus de plaisir que ces allusions secrètes, mais il faut que les vers qui les font naître soient beaux par eux-mêmes. » (VOLTAIRE.) — Corneille s'est rencontré ici avec Racine, en mettant dans la bouche de Tite (II, I) cet éloge de Louis XIV :

Mon nom par la victoire est si bien affermi,
Qu'on me croit dans la paix un lion endormi :
Mon réveil incertain du monde fait l'étude ;
Mon repos en tous lieux jette l'inquiétude :
Et tandis qu'en ma cour les aimables loisirs
Ménagent l'heureux choix des jeux et des plaisirs,
Pour envoyer l'effroi sous l'ou et l'autre pôle
Je n'ai qu'à faire un pas et hausser la parole.

Pradon, dans sa tragédie de *Régulus* (II, I), prêtera à Fulvie autant d'enthousiasme pour la grandeur de celui qu'elle aime qu'en montre ici la Bérénice de Racine :

Ce brillant appareil, cette pompe de guerre,
Ce debris de vaisseaux qu'on traînait sur la terre,
Spectacle à nos regards surprenant et nouveau,
Où la terre portait les dépouilles de l'eau ;
Ces lions enchaînés, ces monstres de l'Afrique,
Dont la férocité dans Rome pacifique
Semblait s'être adoucie en quittant leurs déserts,
De leurs rugissements n'osaient frapper les airs ;
Mille et mille captifs dans un triste silence
Précédaient le vainqueur, annonçaient sa vaillance :
D'anges et de faisceaux un mélange confus
Dans toute sa splendeur nous fit voir Régulus.
Ce front majestueux, cet air grand et modeste
Soudain de ma mémoire effaça tout le reste.
L'applaudir, l'admirer fut mon unique emploi.
Enfin il triompha de l'Afrique et de moi.

Remarquons en passant que, dans la *Préface* de son *Régulus*, Pradon déclare « qu'il n'a rien imité ni emprunté de personne dans un sujet tout neuf », et cependant la première scène du *Régulus* est une imitation du récit de Théramène, dans cette *Phèdre* tant décriée par Pradon.

4. Bérénice sourit elle-même de son enthousiasme.
5. Voir *Britannicus*, note du vers 1624.

Au ciel, qui le protège, offrir aussi nos vœux [1].
Aussitôt, sans l'attendre et sans être attendue,
Je reviens le chercher, et dans cette entrevue
Dire tout ce qu'aux cœurs l'un de l'autre contents 325
Inspirent des transports retenus si longtemps [2].

1. Var. — De son règne naissant consacre les prémices.
Je prétends quelque part à des souhaits si doux.
Phénice, allons nous joindre aux vœux qu'on fait pour nous. (1671-87.)

2. « Ces vers ne sont que des vers d'églogue. La sortie de Bérénice qui ne s'en va que pour revenir *dire tout ce que disent des cœurs contents*, est sans intérêt, sans art, sans dignité : rien ne ressemble moins à une tragédie. Il est vrai que l'idée qu'elle a de son bonheur fait déjà un contraste avec l'infortune qu'on sait bien qu'elle va essuyer; mais la fin de cet acte n'en est pas moins faible. » (Voltaire.) — L'abbé de Villars se montrait plus sévère encore : « Ayant vu le premier Acte, je le regardai comme non avenu, et je supposai que la pièce allait commencer au second, ce qui me la fit trouver bien plus juste. » (*La Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, p. 192.) Il n'avait pas compris, comme Voltaire, combien l'entrevue de Titus et de Bérénice sera plus déchirante, lorsque nous serons instruits de la joie que s'en promet la reine. C'est ainsi que, dans *le Cid*, Corneille, avant de nous représenter la querelle des deux pères, a voulu nous montrer les fiançailles de Rodrigue et de Chimène.

ACTE SECOND.

—

SCÈNE I.

TITUS, PAULIN, SUITE.

TITUS.

A-t-on vu de ma part le Roi de Comagène [1] ?
Sait-il que je l'attends ?

PAULIN.

J'ai couru chez la Reine.
Dans son appartement ce Prince avait paru ;
Il en était sorti lorsque j'y suis couru [2]. 330
De vos ordres, Seigneur, j'ai dit qu'on l'avertisse [3].

TITUS.

Il suffit. Et que fait la Reine Bérénice [4] ?

1. Ces deux actes s'ouvrent par des commissions que Titus et Antiochus donnent à leurs confidents. Ces deux débuts se ressemblent trop. — Voir *Esther*, note 2 de l'acte II.

2. « *J'y suis couru* est un solécisme. — Je doute fort, dit M. l'abbé d'Olivet, qu'il en soit du simple *courir*, comme du composé *accourir*. On dit indifféremment *j'ai accouru*, et *je suis accouru* ; mais *je suis couru* est nouveau pour moi. L'abbé Desfontaines dit à ce sujet qu'il serait à souhaiter qu'on abolit peu à peu, par des exemples contraires, ces misérables bizarreries de notre langue, qui n'ont aucun mérite, et dont il ne résulte aucun agrément. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) Madame de Sévigné, justifiant Racine, écrira en octobre 1679 : « Je suis courue dans cette forêt cacher mon ennui. » Voir aussi *la Thébaïde* (V, II). — « Je crois que le second acte commence plus mal que ne finit le premier. *J'ai couru chez la Reine*, comme s'il fallait courir bien loin pour aller d'un appartement dans un autre ; *j'y suis couru*, qui est un solécisme ; et *il suffit* ; et *que fait la reine Bérénice?* et la *trop aimable Princesse :* tout cela est trop petit, et d'une naïveté qu'il est trop aisé de tourner en ridicule. Les simples propos d'amour sont des objets de raillerie quand ils ne sont point relevés ou par la force de la passion, ou par l'élégance du discours. Aussi, ces vers prêtèrent-ils le flanc à la parodie de la Comédie Italienne. » (VOLTAIRE.)

3. Au sujet de cette construction, voir *Britannicus*, note du vers 132.

4. Voici avec quelle finesse Nolant de Fatouville, en 1683, parodiait cette scène dans son *Arlequin-Protée ;* nous ne comprenons guère comment de si piètres plaisanteries ont pu émouvoir Racine :

ARLEQUIN.

A-t-on vu de ma part le Roi de Comagène ?
Sait-il que je l'attends ?

SCARAMOUCHE.

Sì, Signor, si Signor.

ARLEQUIN.

Parle Français. Je dis que tu n'es qu'un butor.

PAULIN.

La Reine, en ce moment, sensible à vos bontés,
Charge le ciel de vœux pour vos prospérités.
Elle sortait, Seigneur.

TITUS.

Trop aimable Princesse[1] ! 335
Hélas !

PAULIN.

En sa faveur d'où naît cette tristesse[2] ?
L'Orient presque entier va fléchir sous sa loi :
Vous la plaignez[3] ?

TITUS.

Paulin, qu'on vous laisse avec moi[4].

SCÈNE II.

TITUS, PAULIN.

TITUS.

Hé bien ! de mes desseins Rome encore incertaine

Réponds, ane, que fait la Reine Berenice ?
SCARAMOUCHE.
La Rena Berenice.... elle est là haut qui p....
Signor.... et per se.....
ARLEQUIN.
Parle, achève, fi donc ! quel Paulin ! quelle bête !.....
Diable soit de Paulin et de sa confidence !
Cheval, âne bâté, va, sors de ma présence.
Cours apprendre ton rôle, évite ma fureur,
Indiscret confident d'un discret Empereur.

Cette parodie grossière indiquait bien cependant le point faible de cette scène ! le pauvre Paulin fait une piteuse figure, courant après Antiochus sans le rencontrer, et parlant à Titus sans que Titus l'écoute.

1. Les héros de roman ne parlent pas autrement dans le dialogue de Boileau. Évidemment Titus n'a pas écouté Paulin, sans quoi cette exclamation serait absurde. Il y a là un effet semblable à celui de l'exposition d'*Iphigénie :*

Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir.

Racine a voulu nous attendrir sur Bérénice et nous faire trembler dès l'entrée de Titus.

2. *Une tristesse qui naît* chez une personne *en faveur* d'un autre : cela n'est pas bien écrit.

3. Phénice disait tout à l'heure à Bérénice :

Ne le plaignez-vous pas ?

Tous ces confidents s'expriment avec une simplicité qui touche au style comique. Nous ne savons plus quelle parodie en avait profité pour montrer Phénice et Paulin faisant une partie de cartes pendant l'entrevue de Titus et de Bérénice au second acte.

4. Cette entrée de Titus est loin d'avoir autant de grandeur que l'entrée de Néron au second acte de *Britannicus*.

Attend que deviendra[1] le destin de la Reine, 340
Paulin ; et les secrets de son cœur et du mien
Sont de tout l'univers devenus l'entretien.
Voici le temps enfin qu'il faut que je m'explique.
De la Reine et de moi que dit la voix publique ?
Parlez : qu'entendez-vous[2] ?

PAULIN.

J'entends de tous côtés 345
Publier vos vertus, Seigneur, et ses beautés[3].

TITUS.

Que dit-on des soupirs que je pousse pour elle[4] ?
Quel succès[5] attend-on d'un amour si fidèle ?

PAULIN.

Vous pouvez tout : aimez, cessez d'être amoureux
La cour sera toujours du parti de vos vœux[6]. 350

TITUS.

Et je l'ai vue aussi cette cour peu sincère[7],
A ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire,
Des crimes de Néron approuver les horreurs ;
Je l'ai vue à genoux consacrer ses fureurs[8].

1. Ce que deviendra.

2. Il est à remarquer que l'empereur ne tutoie pas Paulin ; les princes traitent ordinairement dans le théâtre classique leurs confidents avec plus de familiarité, ou de dédain.

3. *Publier* est pris ici dans le sens de *vanter*, comme dans cette phrase de La Bruyère (XI) : « Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révérer de toute la terre ? » C'est donc à tort que Voltaire a écrit : « On ne publie point des beautés ; cela n'est pas exact. » — Voici le portrait que Segrais traçait de la reine dans son roman de *Bérénice* (I, 26-27) : « Elle (*Zénobie*) remarquait sur le visage de Bérénice les grâces, les attraits, la majesté et la douceur qui y étaient comme en leur trône. Jamais des yeux ne furent plus brillants et plus doux, et jamais teint ne fut plus vif, plus blanc et plus uni : ses cheveux étaient bruns, mais leur éclat accompagnait si bien celui de son teint et de sa gorge, que jamais beautés ne furent mieux assorties. Après avoir considéré tant de merveilles avec un ravissement qui ne peut s'exprimer, elle commençait à révérer ce port divin, et cette taille avantageuse, qui joignaient à tant de charmes une agréable fierté, dont les forces impérieuses n'avaient jamais trouvé de résistance dans les cœurs les plus braves, » etc.

4. Vers franchement comique.

5. Voir *Andromaque*, note du vers 647.

6. Comparez le grand couplet de Narcisse dans *Britannicus* (v. 1432-1454). Racine ne fait qu'indiquer ici le développement sur lequel il s'est étendu dans *Britannicus*, et, dans ces deux occasions, il a fait preuve de goût.

7. Pour ce vers, comme pour le vers 354, voir *Andromaque*, note du vers 72.

8. Par sa servilité, par son adoration. Il est adroit de placer ces vers dans la bouche de Titus ; il prononce les mêmes paroles que Narcisse dans *Britannicus* ; mais le sentiment qui les inspire est bien différent.

Je ne prends point pour juge une cour idolâtre [1], 355
Paulin : je me propose un plus noble théâtre [2] ;
Et, sans prêter l'oreille à la voix des flatteurs,
Je veux par votre bouche entendre tous les cœurs.
Vous me l'avez promis. Le respect et la crainte
Ferment autour de moi le passage à la plainte ; 360
Pour mieux voir, cher Paulin, et pour entendre mieux,
Je vous ai demandé des oreilles, des yeux ;
J'ai mis même à ce prix mon amitié secrète :
J'ai voulu que des cœurs vous fussiez l'interprète ;
Qu'au travers des flatteurs votre sincérité 365
Fît toujours jusqu'à moi passer la vérité [3].
Parlez donc. Que faut-il que Bérénice espère ?
Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère ?
Dois-je croire qu'assise au trône des Césars,
Une si belle Reine offensât ses regards [4] ? 370

1. Athalie dira aussi (II, v) :

Je ne prends point pour juge un peuple téméraire.

2. Var. — Paulin : je me propose un plus ample théâtre. (1671-87.)

3. Tout ce passage est beau et écrit avec une suprême élégance ; mais, par malheur, Titus, animé de si louables sentiments, n'a pas fait un choix très heureux, et est allé chercher un confident un peu simple.

4. Voir *Andromaque*, note du vers 278. — Dans *la Critique sur les Bérénices* (II, II), le Tite de Corneille se plaint que la perfidie envers Bérénice du Titus de Racine ne soit pas justifiée : « Il va s'aviser que le Sénat, qui n'y songeait pas, pourrait bien lui fournir une couleur, s'il voulait s'en mêler dans cette pensée ; il demande hors de propos à son confident si l'on n'y a point parlé de ses amours. Ce confident, qui ne se défie point de son dessein, lui dit d'abord la vérité, et lui répond ingénument que non. Titus, que cette réponse n'accommodait pas, prend un grand tour, et bat un grand pays pour donner cependant à ce confident, qui s'appelle Paulin, le loisir de réfléchir et de diviner (*sic*) son intention ; il lui remontre la confiance qu'il a en lui, et plusieurs autres belles choses qui aboutissent à le conjurer de lui bien dire la vérité, et, insistant à lui demander s'il n'entend rien dire de lui et de sa Bérénice, Paulin lui répond pour le contenter :

J'entends de tous côtés
Publier vos vertus, Seigneur, et ses beautés.

Et puis c'est tout ; qu'au reste il est maître, et qu'il peut tout. Enfin Titus s'impatientant lui fait une question si claire et fait si bien voir son intention que Paulin s'avise de sa faute et la répare aussitôt, en lui répondant comme il veut : car Titus lui demandant si Rome s'offense de son mariage et si

au trône des Césars
Une si belle Reine offense ses regards. —
N'en doutez point, Seigneur,

répond-il aussitôt, et, voyant que Titus, enfin content de sa réponse, lui applaudit, Paulin continue dans ce même sens, et, pour réparer sa bêtise, ce courtisan flatteur lui en dit tant que ce soit assez ; je m'étends un peu trop sur ce point, Seigneur, mais c'est qu'il est essentiel pour faire voir que Titus n'a aucune nécessité de chasser sa Bérénice, et que rien que sa fantaisie ne l'y obligeait. »

PAULIN.

N'en doutez point, Seigneur[1] : soit raison, soit caprice[2],
Rome ne l'attend point pour son Impératrice.
On sait qu'elle est charmante ; et de si belles mains[3]
Semblent vous demander l'empire des humains ;
Elle a même, dit-on, le cœur d'une Romaine ; 375
Elle a mille vertus. Mais, Seigneur, elle est Reine[4].
Rome, par une loi qui ne se peut changer,
N'admet avec son sang aucun sang étranger,
Et ne reconnaît point les fruits illégitimes
Qui naissent d'un hymen[5] contraire à ses maximes[6]. 380
D'ailleurs, vous le savez, en bannissant ses Rois,
Rome à ce nom, si noble et si saint[7] autrefois,
Attacha pour jamais une haine puissante ;

1. « Rarement Racine tombe-t-il longtemps ; et, quand il se relève, c'est toujours avec une élégance aussi noble que simple, toujours avec le mot propre ou avec des figures justes et naturelles, sans lesquelles le mot propre ne serait que de l'exactitude. La réponse de Paulin est un chef-d'œuvre de raison et d'habileté ; elle est fortifiée par des faits, par des exemples ; tout y est vrai, rien n'est exagéré ; point de cette enflure qui aime à représenter les plus grands rois avilis en présence d'un bourgeois de Rome. Le discours de Paulin n'en a que plus de force. Il annonce la disgrâce de Bérénice. » (VOLTAIRE.)

2. Voir *Phèdre*, note du vers 492.

3. « *De si belles mains* ne paraît pas digne de la tragédie. Mais il n'y a que ce vers de faible dans cette tirade. » (VOLTAIRE.) — Louis Racine assure que l'on fut persuadé dans le temps que quelque raison particulière avait engagé l'auteur à se servir de cette expression.

4. C'est à Bérénice elle-même que Philon, dans la tragédie de Corneille (IV, 1), venait exprimer les sentiments des Romains :

> Elle a bien servi Rome, il le faut avouer ;
> L'Empereur et l'Empire ont lieu de s'en louer.
> On lui doit des honneurs, des titres sans exemples ;
> Mais enfin elle est Reine, elle abhorre nos temples,
> Et sert son Dieu jaloux, qui ne peut endurer
> Qu'aucun autre que lui se fasse révérer ;
> Elle traite à nos yeux les nôtres de fantômes.

« Racine et Corneille ont évité tous deux de faire trop sentir combien les Romains méprisaient une Juive. Ils pouvaient s'étendre sur l'aversion que cette misérable union inspirait à tous les peuples ; mais l'un et l'autre ont bien vu que cette vérité trop développée jetterait sur Bérénice un avilissement qui détruirait tout intérêt. » (VOLTAIRE.) — Racine peut revendiquer une plus grande part de ces éloges que Corneille.

5. Voir *Mithridate*, note du vers 207.

6. Nicomède disait ironiquement à son frère Attale dans la tragédie de Corneille (I, II) :

> Sans plus vous abaisser à cette ignominie
> D'idolâtrer en vain la Reine d'Arménie,
> Songez qu'il faut du moins, pour toucher votre cœur,
> La fille d'un Tribun ou celle d'un Préteur.....
> Aux Rois qu'elle méprise abandonnez les Reines.

7. Racine affectionne cette locution ; Albine a déjà dit à Agrippine dans l'exposition de *Britannicus* :

> Votre nom est dans Rome aussi saint que le sien.

Et quoiqu'à ses Césars fidèle, obéissante,
Cette haine, Seigneur, reste de sa fierté, 385
Survit dans tous les cœurs après la liberté.
Jules, qui le premier la soumit à ses armes [1],
Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes [2],
Brûla pour Cléopâtre, et, sans se déclarer [3],
Seule dans l'Orient la laissa soupirer [4]. 390
Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
Oublia dans son sein sa gloire et sa patrie,
Sans oser toutefois se nommer son époux [5].
Rome l'alla chercher jusques à ses genoux,
Et ne désarma point sa fureur vengeresse, 395
Qu'elle n'eût accablé l'amant et sa maîtresse
Depuis ce temps, Seigneur, Caligula, Néron,
Monstres [6] dont à regret je cite ici le nom,
Et qui, ne conservant que la figure d'homme,
Foulèrent à leurs pieds toutes les lois de Rome, 400
Ont craint cette loi seule, et n'ont point à nos yeux
Allumé le flambeau d'un hymen [7] odieux.
Vous m'avez commandé surtout d'être sincère.
De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri [8], 405

1. La liberté.
2. Vers fort beau et très romain ; les orateurs aimaient à employer au forum cette image. — Pour *alarmes*, voir *Esther*, note du vers 297.
3. Aux Romains ; car il avoua sa flamme à Cléopâtre avec tant d'éloquence qu'il en eut un fils nommé Césarion.
4. Ce vers insinue discrètement à Titus qu'il aurait dû en faire autant.
5. Luneau de Boisjermain affirme que Racine commet une erreur, et, pour prouver qu'Antoine épousa Cléopâtre, s'appuie sur un vers de Virgile (*Énéide*, VIII, 688) :

.....sequiturque, nefas ! Ægyptia conjux ;

et sur un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, xv) :

Romanique ducis conjux Ægyptia.

Mais, par malheur, souvent en latin le mot *conjux* désigne l'amante, la fiancée, la maîtresse, comme dans ces vers de Virgile :

.....ereptæ magno inflammatus amore
Conjugis et scelerum furiis agitatus Orestes.
(*Énéide*, III, 330-331.)
Conjugis indigno Nisæ deceptus amore
Dum queror.....
Mopso Nisa datur !
(*Bucoliques*, VIII, 18-19, 26.)

6. Voir *Athalie*, note du vers 1034.
7. Voir *Mithridate*, note du vers 207.
8. Il y a un peu d'embarras dans ce vers, qu'il faut comprendre ainsi : Félix, des fers de Claudius encore flétri.

De deux Reines, Seigneur, devenir le mari [1] ;
Et, s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse [2],
Ces deux Reines étaient du sang de Bérénice [3].
Et vous croiriez pouvoir, sans blesser nos regards [4],
Faire entrer une Reine au lit de nos Césars, 410
Tandis que l'Orient dans le lit de ses Reines [5]
Voit passer un esclave au sortir de nos chaînes ?
C'est ce que les Romains pensent de votre amour;
Et je ne réponds pas, avant la fin du jour,
Que le Sénat, chargé des vœux de tout l'Empire, 415
Ne vous redise ici ce que je viens de dire ;
Et que Rome, avec lui tombant à vos genoux,
Ne vous demande un choix digne d'elle et de vous [6].
Vous pouvez préparer, Seigneur, votre réponse [7].

TITUS.

Hélas! à quel amour on veut que je renonce! 420

PAULIN.

Cet amour est ardent, il le faut confesser [8].

1. L'abbé du Bos (*Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, I, 260) dit que Félix n'épousa qu'une seule reine ou fille d'un sang royal : cette princesse était Drusilla, propre sœur de Bérénice. L'abbé du Bos se trompe, car Tacite, dans ses *Histoires* (V, IX), nomme une seconde reine épousée par Félix; elle s'appelait également Drusille, et était petite-fille d'Antoine et de Cléopâtre. Suétone (*Claudius*, XXVIII) dit même que Félix épousa une troisieme reine : « trium reginarum maritus », et Corneille a accepté son témoignage dans son *Othon* (vers 1510), où il dit :

Sous Claude on vit Félix le mari de trois Reines.

2. Que je sois sincère.

3. L'une, comme nous venons de le dire, était la propre sœur de Bérénice, et l'autre descendait, comme elle, de Cléopâtre. Titus deviendrait donc le cousin et le beau-frère d'un affranchi de Claude.

4. Var. — Et vous pourriez, Seigneur, sans blesser nos regards... (1671-87.)

5. Voir *Mithridate*, note du vers 59.

6. Ces vers sont habiles, en ce sens qu'ils nous montrent par comparaison la popularité de Titus : Rome est allée punir Antoine aux genoux de Cléopâtre; elle vient tomber aux genoux de Titus, pour le supplier de ne pas commettre la même faute.

7. Ce couplet de Paulin est fort beau ; mais, hélas! Paulin va changer de ton.

8. « Il y a dans presque toutes les pièces de Racine de ces naïvetés puériles, et ce sont presque toujours les confidents qui les disent. Les critiques en prirent occasion de donner du ridicule au seul nom de Paulin, qui fut un terme de mépris. Racine eût mieux fait d'ailleurs de choisir un autre confident, et de ne le point nommer d'un nom français, tandis qu'il laisse à Titus son nom latin. Ce qui est bien plus digne de remarque, c'est que les railleurs sont toujours injustes. S'ils relevèrent les mauvais vers qui échappent à Paulin, ils oublièrent qu'il en débite beaucoup d'excellents. Ces railleurs s'épuisèrent sur la *Bérénice* de Racine, dont ils défendaient l'extrême mérite dans le fond de leur cœur. Ils ne disaient rien de celle de Corneille qui était déjà oubliée; mais ils opposaient l'ancien mérite de Corneille au mérite toujours présent de Racine. » (VOLTAIRE.) — Les partisans de Corneille oubliaient volontairement que quelques-uns de ses confidents étaient aussi naïfs que Paulin. Rappelons-nous la Stratonice de

TITUS.

Plus ardent mille fois que tu ne peux penser,
Paulin. Je me suis fait un plaisir nécessaire
De la voir chaque jour, de l'aimer, de lui plaire.
J'ai fait plus (je n'ai rien de secret à tes yeux) : 425
J'ai pour elle cent fois rendu grâces aux Dieux
D'avoir choisi mon père au fond de l'Idumée,
D'avoir rangé sous lui l'Orient et l'armée,
Et, soulevant encor le reste des humains [1],
Remis Rome sanglante en ses paisibles mains [2]. 430
J'ai même souhaité la place de mon père,
Moi, Paulin, qui cent fois, si le sort moins sévère [3]
Eût voulu de sa vie étendre les liens [4],
Aurais donné mes jours pour prolonger les siens [5] :
Tout cela (qu'un amant sait mal ce qu'il desire [6] !) 435
Dans l'espoir d'élever Bérénice à l'Empire,
De reconnaître un jour son amour et sa foi [7],

Polyeucte : Pauline, tout émue, lui dépeint les horreurs qu'elle a vues dans un rêve (I, III), et s'écrie :

Voilà quel est mon songe.

La bonne Stratonice ne trouve à lui répondre que cet hémistiche :

Il est vrai qu'il est triste.

On peut donc marier Paulin à Stratonice, comme Antiochus à l'Infante du *Cid*.

1. Ce vers un peu obscur n'est là que pour la rime.

2. « Ce beau vers et ceux qui le précèdent sont un tableau fidèle de l'empire romain au moment où Vespasien en devint le maître ; Bossuet a dit : « L'empire affligé se reposa sous Vespasien. » C'est alors que Racine le fils prétend que son père a imité cette phrase de Bossuet : la publication du *Discours sur l'Histoire universelle* est postérieure de plusieurs années à la première représentation de *Bérénice*. » (Geoffroy.)

3. Voir *Iphigénie*, note du vers 1482.

4. Voltaire a repris cette métaphore à peu près avec le même sens dans sa *Mort de César* (II, IV) :

J'ai traîné les liens de mon indigne vie,
Tant qu'un peu d'espérance a flatté ma patrie.

5. Cette piété filiale nous intéresse à Titus, qui ne fait d'ailleurs que traduire un vers d'Ovide :

Deme meis annis, et demptos adde parenti.

6. Voir *Britannicus*, note du vers 385.

7. *Reconnaître*, c'est ici : avoir de la reconnaissance pour, comme dans *Britannicus* (IV, IV) :

Narcisse, c'est assez : je reconnais ce soin ;

et dans *Athalie* (II, VIII) :

Je reconnais, Abner, ce service important.

Et de voir à ses pieds tout le monde avec moi [1].
Malgré tout mon amour, Paulin, et tous ses charmes [2],
Après mille serments appuyés de mes larmes [3], 440
Maintenant que je puis couronner tant d'attraits,
Maintenant que je l'aime encor plus que jamais,
Lorsqu'un heureux hymen [4], joignant nos destinées,
Peut payer en un jour les vœux de cinq années,
Je vais, Paulin... O ciel ! puis-je le déclarer? 445

PAULIN.

Quoi, Seigneur?

TITUS.

Pour jamais je vais m'en séparer.
Mon cœur en ce moment [5] ne vient pas de se rendre.
Si je t'ai fait parler, si j'ai voulu t'entendre,
Je voulais que ton zèle achevât en secret
De confondre [6] un amour qui se tait à regret. 450
Bérénice a longtemps balancé la victoire [7] ;
Et si je penche enfin du côté de ma gloire,
Crois qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats dont mon cœur saignera plus d'un jour.
J'aimais, je soupirais dans une paix profonde [8] : 455
Un autre était chargé de l'empire du monde ;
Maître de mon destin, libre dans mes soupirs,
Je ne rendais qu'à moi compte de mes desirs [9].
Mais à peine le ciel eut rappelé mon père [10],
Dès que ma triste main eut fermé sa paupière, 460
De mon aimable erreur je fus désabusé :
Je sentis le fardeau qui m'était imposé ;
Je connus que bientôt, loin d'être à ce que j'aime,
Il fallait, cher Paulin, renoncer à moi-même;
Et que le choix des Dieux, contraire à mes amours [11], 465

1. Mais pas de la même façon.
2. Var. — Avec tout mon amour, Paulin, et tous ses charmes. (1691.)
3. Encore un mot dont il faut absolument oublier le sens étymologique.
4. Voir *Mithridate*, note du vers 207.
5. A l'instant même.
6. Voir *Athalie*, note du vers 847.
7. Voir *Iphigénie*, note du vers 119.
8. Ce vers de pastorale est déplacé dans la bouche du maître du monde.
9. Voir *Britannicus*, note du vers 385.
10. Il ne faut pas voir dans ce vers une idée chrétienne. On sait qu'après leur mort les empereurs divinisés remontaient dans l'Olympe, qui avait consenti de les prêter quelque temps à la terre.
11. Voir *Britannicus*, note du vers 1491.

Livrait à l'univers le reste de mes jours [1].
Rome observe aujourd'hui ma conduite nouvelle [2].
Quelle honte pour moi, quel présage pour elle,
Si, dès le premier pas, renversant tous ses droits,
Je fondais mon bonheur sur le débris des lois [3] ! 470
Résolu d'accomplir ce cruel sacrifice [4],
J'y voulus préparer la triste Bérénice [5] ;
Mais par où commencer ? Vingt fois, depuis huit jours,
J'ai voulu devant elle en ouvrir le discours [6] ;
Et dès le premier mot ma langue embarrassée 475
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée [7].
J'espérais que du moins mon trouble et ma douleur
Lui ferait pressentir notre commun malheur [8] ;
Mais sans me soupçonner, sensible à mes alarmes [9],
Elle m'offre sa main pour essuyer mes larmes ; 480
Et ne prévoit rien moins [10] dans cette obscurité [11]
Que la fin d'un amour qu'elle a trop mérité [12].
Enfin j'ai ce matin rappelé ma constance [13] :
Il faut la voir, Paulin, et rompre le silence.
J'attends Antiochus pour lui recommander 485
Ce dépôt précieux [14] que je ne puis garder.

1. « *Livrait* est ici une expression admirable, et qui peint avec la plus grande énergie les obligations imposées aux souverains. » (Geoffroy.)

2. Nous avons déjà dit en effet que Titus, avant d'arriver au trône, ne présentait pas de grandes vertus à l'admiration des Romains. Voir la note du vers 508.

3. Voir *Britannicus*, note du vers 556.

4. On dit également *résolu à* et *résolu de*, avec un infinitif.

5. Voir la note du vers 197.

6. *En ouvrir le discours*, expression vague, *en* ne se rapportant à aucun mot, mais à la pensée contenue dans les vers précédents.

7. *Dès le premier mot, vingt fois*, il y a un peu de confusion dans ces deux vers, que Boileau a repris et singulièrement embellis dans *le Lutrin* (II, 133-134) :

La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée.

« *J'ai demeuré* et *je suis demeuré* présentent des sens différents. *J'ai demeuré à* Rome, c'est-à-dire : j'y ai fait quelque séjour ; *je suis demeuré* muet, c'est-à-dire : je suis resté bouche close. Or, dans le vers que j'examine, *demeurer* ne saurait être pris dans le sens de *rester*. Ainsi, *ma langue est demeurée glacée dans ma bouche* était la seule bonne manière de parler. » (D'Olivet.)

8. Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

9. Voir *Esther*, note du vers 297.

10. « *Rien moins* se prête à un double sens, et peut signifier également, ou que Bérénice prévoit tout autre chose plutôt que la fin de l'amour de Titus, ce qui est le sens de ces vers, ou qu'elle ne prévoit pas moins que cela. Le double rôle de cette locution tient à la double acception de *rien*, tantôt négatif, d'après l'usage, tantôt positif, d'après l'étymologie. » (M. Geruzez.)

11. Hémistiche un peu vague amené pour la rime.

12. Var. — Que la perte d'un cœur qu'elle a trop mérité. (1671.)

13. *Constance* est pris ici dans son premier sens : force morale, fermeté. La *constance* de Titus lui commande une *inconstance* en amour.

14. Racine affectionne cette locution ; voir *Britannicus* (v. 1745).

Jusque dans l'Orient je veux qu'il la remène[1].
Demain Rome avec lui verra partir la Reine[2].
Elle en sera bientôt instruite par ma voix[3],
Et je vais lui parler pour la dernière fois. 490

PAULIN.

Je n'attendais pas moins de cet amour de gloire
Qui partout après vous attacha la victoire[4].
La Judée asservie[5], et ses remparts fumants,
De cette noble ardeur éternels monuments[6].
Me répondaient assez que votre grand courage 495
Ne voudrait pas, Seigneur, détruire son ouvrage;
Et qu'un héros vainqueur de tant de nations
Saurait bien, tôt ou tard, vaincre ses passions[7].

TITUS.

Ah ! que sous de beaux noms cette gloire est cruelle!
Combien mes tristes yeux la trouveraient plus belle, 500
S'il ne fallait encor qu'affronter le trépas !
Que dis-je? Cette ardeur que j'ai pour ses appas[8],
Bérénice en mon sein l'a jadis allumée[9].
Tu ne l'ignores pas : toujours la Renommée

1. Voir *Britannicus*, note du vers 1080.

2. « Antiochus, amoureux de Bérénice, va être chargé de la conduire ; c'est par ce fil heureux que Racine, avec le sujet le plus mince, sait intéresser jusqu'à la fin. » (Luneau de Boisjermain.)

3. Ce vers annonce la grande scène de la tragédie, et éveille l'impatience curieuse du spectateur.

4. Cette image manque de netteté et de précision.

5. Voir *Andromaque*, note du vers 72, et *Phèdre*, note du vers 1123.

6. Racine reprendra dans *Iphigénie* (I, II) ce mouvement et ce dernier vers :

> La Thessalie entière ou vaincue ou calmée,
> Lesbos même conquise en attendant l'armée,
> De toute autre valeur éternels monuments, etc.

Monument est pris dans son sens étymologique : chose qui rappelle, qui garde le souvenir de.

7. Parmi les vers que Benserade écrivit pour Louis XIV abandonnant Mademoiselle de Mancini, on lit ceux qui suivent :

> Que sert pour mon repos d'entendre toujours dire:
> Il a vaincu l'Espagne, il a soumis l'Empire ;
> Il a rasé leurs forts, abattu leurs remparts ;
> Nul n'a porté si haut l'honneur du diadème ;
> Il a fait plus encore, il s'est vaincu lui-même ?....
> Cependant jusqu'au bout poussons cette victoire ;
> Je prétends la donner en garde à la mémoire,
> Faire éclater ma force, et que les nations
> En comptant mes sujets comptent mes passions.

8. Voir *Mithridate*, note du vers 681.

9. « On remarque ici quelque ambiguïté : on ne sait d'abord s'il s'agit des *appas de la gloire* ou des *appas de Bérénice*. Titus parle des *appas de la gloire;* et ce mot *appas* est un peu fade dans la bouche d'un empereur. » (Geoffroy.)

Avec le même éclat n'a pas semé mon nom [1]. 505
Ma jeunesse, nourrie à la cour de Néron [2],
S'égarait, cher Paulin, par l'exemple abusée,
Et suivait du plaisir la pente trop aisée [3].
Bérénice me plut. Que ne fait point un cœur
Pour plaire à ce qu'il aime, et gagner son vainqueur? 510
Je prodiguai mon sang ; tout fit place à mes armes.
Je revins triomphant. Mais le sang et les larmes
Ne me suffisaient pas pour mériter ses vœux :
J'entrepris le bonheur de mille malheureux.
On vit de toutes parts mes bontés se répandre [4] : 515
Heureux, et plus heureux que tu ne peux comprendre [5],
Quand je pouvais paraître à ses yeux satisfaits
Chargé de mille cœurs conquis par mes bienfaits [6] !
Je lui dois tout, Paulin. Récompense cruelle !
Tout ce que je lui dois va retomber sur elle. 520
Pour prix de tant de gloire et de tant de vertus,
Je lui dirai : « Partez, et ne me voyez plus. »

PAULIN.

Hé quoi? Seigneur, hé quoi ? cette magnificence
Qui va jusqu'à l'Euphrate étendre sa puissance,
Tant d'honneurs, dont l'excès a surpris le Sénat [7], 525
Vous laissent-ils encor craindre le nom d'ingrat?

1. Expression un peu hasardée.

2. Britannicus et Titus étaient camarades de jeux. Une tradition veut même que Titus ait bu quelques gouttes du poison versé à Britannicus, et qu'il en ait ressenti toute sa vie les effets.

3. « Cet aveu plein de candeur augmente l'intérêt qu'on prend à Titus. Les historiens, et Suétone entre autres, ne font point l'éloge de la jeunesse de cet empereur ; on l'accusa de débauche et de faiblesse pour les femmes. Aurelius Victor l'accuse d'avoir fait poignarder Cecina, homme consulaire, qu'il soupçonnait d'avoir débauché Bérénice. — Ausone fait entendre assez spirituellement que si Titus fut heureux d'être parvenu à l'empire, ce fut un bonheur pour lui de n'avoir pas été chargé longtemps de le gouverner :

Felix imperio, felix brevitate regendi. »

(Luneau de Boisjermain). — Voici le texte de Suétone (*Titus*, VII) auquel fait allusion le critique : « Præter sævitiam, suspecta in eo etiam luxuria erat, quod ad mediam noctem comissationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet... Suspecta et rapacitas, quod constabat in cognitionibus patris nundinari præmiarique solitum. Denique propalam alium Neronem opinabantur et prædicabant. »

4. Racine avait écrit d'abord moins heureusement :

Ma main avec plaisir apprit à se répandre.

5. « Il est très-adroit de supposer que Titus doit la gloire de son règne à Bérénice ; indépendamment que cela la rend plus estimable, on est fâché de voir ce prince reconnaissant être obligé de se séparer d'une princesse si vertueuse. » (Luneau de Boisjermain.)

6. Cette image ne nous paraît pas très heureuse.

7. Paulin se permet des critiques, détournées, il est vrai, mais il s'en permet.

Sur cent peuples nouveaux Bérénice commande[1].

TITUS.

Faibles amusements d'une douleur si grande[2] !
Je connais Bérénice, et ne sais que trop bien
Que son cœur n'a jamais demandé que le mien. 530
Je l'aimai, je lui plus. Depuis cette journée
(Dois-je dire funeste, hélas ! ou fortunée ?),
Sans avoir en aimant d'objet que son amour,
Étrangère dans Rome, inconnue à la cour,
Elle passe ses jours, Paulin, sans rien prétendre 535
Que quelque heure à me voir, et le reste à m'attendre[3].
Encor, si quelquefois un peu moins assidu
Je passe le moment où je suis attendu,
Je la revois bientôt de pleurs toute trempée[4].
Ma main à les sécher est longtemps occupée. 540
Enfin tout ce qu'Amour a de nœuds plus puissants[5],
Doux reproches, transports sans cesse renaissants[6],
Soin de plaire sans art[7], crainte toujours nouvelle,

1. Paulin exagère à dessein la générosité de l'empereur. — Philon, rapportant à Bérénice les paroles des Romains, lui disait dans la tragédie de Corneille (IV, 1) :

On peut lui prodiguer des villes, des royaumes ;
Il est des Rois pour elle ; et déjà Polémon
De ce Dieu qu'elle adore invoque le seul nom ;
Des nôtres pour lui plaire il dédaigne le culte :
Qu'elle règne avec lui sans nous faire d'insulte.
Si ce trône et le sien ne lui suffisent pas,
Rome est prête d'y joindre encor d'autres États,
Et de faire éclater avec magnificence
Un juste et plein effet de sa reconnaissance.

2. *Amusement* est pris dans son premier sens : qui fait prendre patience, qui soulage, comme dans ces vers de Corneille (*Pertharite*, IV, v) :

N'attendez point de moi de soupirs et de pleurs :
Ce sont amusements de légères douleurs.

Racine imite d'ailleurs Virgile (*Énéide*, XI, 62-63) :

Solatia luctus
Exigua ingentis.

3. Ces vers sont délicieux, et en même temps utiles à l'action : ils justifient l'amour de Titus. Inutile d'ajouter que c'est là un portrait de pure convention.

4. Cette expression a un peu vieilli ; Racine avait pu la trouver dans Mathurin Régnier (*Élégies*, IV) :

Cette beauté...
Se leva le matin de ses larmes trempée.

5. Voir *Bajazet*, note du vers 623.

6. « Ces vers sentent un peu trop la fadeur de l'églogue ; mais il ne faut pas juger *Bérénice* sur les tragédies du grand genre ; c'est une intrigue domestique, dont un Empereur fait le principal rôle. » (Luneau de Boisjermain.)

7. « L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire, cependant il faut plaire et l'on plaît. » (Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*.) — Voltaire

Beauté, gloire, vertu, je trouve tout en elle.
Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois, 545
Et crois toujours la voir pour la première fois [1].
N'y songeons plus. Allons, cher Paulin : plus j'y pense,
Plus je sens chanceler ma cruelle constance [2].
Quelle nouvelle, ô ciel ! je lui vais annoncer !
Encore un coup [3], allons, il n'y faut plus penser. 550
Je connais mon devoir, c'est à moi de le suivre :
Je n'examine point si j'y pourrai survivre [4].

SCÈNE III.

TITUS, PAULIN, RUTILE.

RUTILE.

Bérénice, Seigneur, demande à vous parler [5]

TITUS.

Ah ! Paulin.

s'est souvenu de cet hémistiche de Racine, lorsqu'il a fait dire par Orosmane à Zaïre :

L'art n'est point fait pour toi ; tu n'en as pas besoin.

1. « L'amour n'a point d'âge ; il est toujours naissant. Les poètes nous l'ont dit ; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant. » (Pascal, *Discours sur les passions de l'amour.*) — On lit dans l'abbé de la Porte (*Anecd. dram.*, I, 147) : « Lorsqu'on demandait au grand Condé ce qu'il pensait de cette tragédie, il répondit par ces deux vers où Titus dit de Bérénice :

Depuis deux ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

« Ces vers sont connus de presque tout le monde ; on en a fait mille applications ; ils sont naturels et pleins de sentiment ; mais ce qui les rend encore meilleurs, c'est qu'ils terminent un morceau charmant. Ce n'est pas une beauté sans doute de l'*Electre* et de l'*Œdipe* de Sophocle ; mais qu'on se mette à la place de l'auteur, qu'on essaie de faire parler Titus comme Racine y était obligé, et qu'on voie s'il est possible de le faire mieux parler. Le grand mérite consiste à représenter les hommes et les choses comme ils sont dans la nature, et dans la belle nature. Raphaël réussit aussi bien à peindre les Grâces que les Furies. » (Voltaire.)

2. Voir la note du vers 483.

3. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.

4. « Cette résolution de l'Empereur ne fait attendre qu'une seule scène. Il peut renvoyer Bérénice avec Antiochus, et la pièce sera bientôt finie. On conçoit très-difficilement comment le sujet pourra fournir encore trois actes ; il n'y a point de nœud, point d'obstacle, point d'intrigue. L'Empereur est le maître, il a pris son parti, il veut et il doit vouloir que Bérénice parte. Ce n'est que dans les sentiments inépuisables du cœur, dans le passage d'un mouvement à l'autre, dans le développement des plus secrets ressorts de l'âme, que l'auteur a pu trouver de quoi remplir la carrière. C'est un mérite prodigieux, et dont je crois que lui seul était capable. » (Voltaire.)

5. Ce Romain est bien familier ; peut-être croit-il après tout honorer Bérénice en ne lui donnant pas son titre de Reine.

PAULIN.

Quoi? déjà vous semblez reculer[1] !
De vos nobles projets, Seigneur, qu'il vous souvienne[2] : 555
Voici le temps.

TITUS.

Hé bien, voyons-la. Qu'elle vienne[3].

SCÈNE IV.

BÉRÉNICE, TITUS, PAULIN, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Ne vous offensez pas si mon zèle indiscret
De votre solitude interrompt le secret.
Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée
Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblée[4], 560
Est-il juste, Seigneur, que seule en ce moment
Je demeure sans voix et sans ressentiment[5] ?
Mais, Seigneur (car je sais que cet ami sincère
Du secret de nos cœurs connaît tout le mystère)[6],
Votre deuil est fini, rien n'arrête vos pas, 565
Vous êtes seul enfin, et ne me cherchez pas.
J'entends que vous m'offrez un nouveau diadème,
Et ne puis cependant vous entendre vous-même.
Hélas ! plus de repos, Seigneur, et moins d'éclat[7].
Votre amour ne peut-il paraître qu'au Sénat ? 570
Ah ! Titus, car enfin l'amour fuit la contrainte

1. Louis Racine s'est montré bien sévère pour cette tragédie, en écrivant, à propos de ce vers : « Cette faiblesse de Titus, qui durera jusqu'à la fin de la pièce, ne paraît pas digne ni d'un Empereur, ni d'un héros, ni d'une tragédie. »

2. Var. — De vos nobles desseins, Seigneur, qu'il vous souvienne (1671).

3. Tout ce dialogue a été prononcé à voix basse. Titus adresse les trois derniers mots à Rutile.

4. Qu'entend Racine par le mot *cour?* Si ce sont *les courtisans*, il n'est pas en droit de dire que *les courtisans retentissent*.

5. « Ce dernier mot est le seul employé par Racine qui ait été hors d'usage depuis lui. *Ressentiment* n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits. » (VOLTAIRE.) — Voir *la Thébaïde*, note du vers 464.

6. Cette confiance joyeuse de la reine embarrasse Titus, et déchire son cœur.

7. C'est à peu près avec le même sens qu'Agrippine disait dans l'exposition de *Britannicus :*

Un peu moins de respect et plus de confiance.

De tous ces noms que suit le respect et la crainte [1].
De quel soin votre amour va-t-il s'importuner ?
N'a-t-il que des États qu'il me puisse donner ?
Depuis quand croyez-vous que ma grandeur me touche ? 575
Un soupir, un regard, un mot de votre bouche,
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien.
Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien [2].
Tous vos moments sont-ils dévoués [3] à l'Empire ?
Ce cœur, après huit jours, n'a-t-il rien à me dire [4] ? 580
Qu'un mot va rassurer mes timides esprits [5] !
Mais parliez-vous de moi quand je vous ai surpris ?
Dans vos secrets discours étais-je intéressée,
Seigneur ? Étais-je au moins présente à la pensée [6] ?

TITUS.

N'en doutez point, Madame ; et j'atteste les Dieux 585
Que toujours Bérénice est présente à mes yeux.
L'absence ni le temps, je vous le jure encore,
Ne vous peuvent ravir ce cœur qui vous adore [7].

BÉRÉNICE.

Hé quoi ? vous me jurez une éternelle ardeur,
Et vous me la jurez avec cette froideur ? 590
Pourquoi même du ciel attester la puissance [8] ?

1. Ici Bérénice se souvient évidemment des paroles que Corneille a mises dans la bouche de Cornélie (*Pompée*, III, v) :

> César (car le destin que dans tes fers je brave,
> Me fait ta prisonnière et non pas ton esclave,
> Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
> Jusqu'à te rendre hommage et te nommer Seigneur), etc

« Ces mots de *Madame* et de *Seigneur* ne sont que des compliments français. On n'employa jamais chez les Grecs ni chez les Romains la valeur de ces termes. C'est une remarque qu'on peut faire sur toutes nos tragédies. Nous ne nous servons point des mots *Monsieur*, *Madame*, dans les comédies tirées du grec ; l'usage a permis que nous appellions les Romains et les Grecs, *Seigneur*, et les Grecques et les Romaines, *Madame* ; usage vicieux en soi, mais qui cesse de l'être, puisque le temps l'a autorisé. » (VOLTAIRE.)

2. Il y a deux sortes de beautés : les beautés d'expression et les beautés de sentiment ; ici, les expressions sont des plus simples, mais ces vers sont exquis par la délicatesse du sentiment.

3. C'est-à-dire : consacrés, employés.

4. Titus avait coutume (v. 545-546) de voir chaque jour Bérénice ; il a été retenu loin d'elle pendant une semaine par les cérémonies qui ont suivi la mort de Vespasien ; Bérénice, après une si longue séparation, s'attendait à un autre accueil ; elle ne croyait pas être obligée de venir trouver Titus.

5. Voir *Phèdre*, note du vers 366.

6. Cette tendre confiance peint heureusement l'intimité de Titus et de la reine.

7. Bérénice ne se doute pas du sens cruel que cachent ces paroles.

8. Var. — Pourquoi des Immortels attester la puissance ? (1671-87.)

faut-il par des serments vaincre ma défiance[1] ?
Mon cœur ne prétend point, Seigneur, vous démentir,
Et je vous en croirai sur un simple soupir.

TITUS.

Madame...

BÉRÉNICE.

Hé bien, Seigneur[2] ? Mais quoi ? sans me répondre, 595
Vous détournez les yeux, et semblez vous confondre.
Ne m'offrirez-vous plus qu'un visage interdit[3] ?
Toujours la mort d'un père occupe votre esprit ?
Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore[4] ?

TITUS.

Plût au ciel que mon père, hélas ! vécût encore[5] ! 600
Que je vivais heureux !

BÉRÉNICE.

Seigneur, tous ces regrets
De votre piété sont de justes effets[6].
Mais vos pleurs ont assez honoré sa mémoire :
Vous devez d'autres soins à Rome, à votre gloire.
De mon propre intérêt je n'ose vous parler. 605
Bérénice autrefois pouvait vous consoler[7] ;
Avec plus de plaisir vous m'avez écoutée.
De combien de malheurs pour vous persécutée,
Vous ai-je pour un mot sacrifié mes pleurs[8] !

1. Voltaire fait dire à sa Zulime, dans la tragédie du même nom (I, III) :

Pour me prouver vos feux vous faut-il des serments ?
En ai-je demandé quand cette main tremblante
A détourné la mort à vos regards présente ?
Si mon âme aux frayeurs se peut abandonner,
Je ne crains que mon sort : puis-je vous soupçonner ?
Ah ! les serments sont faits pour un cœur qui peut feindre ;
Si j'en avais besoin, nous serions trop à plaindre.

2. L'actrice doit séparer par un assez long silence les deux hémistiches.
3. Voir *Esther*, note du vers 1147.
4. Voir *Andromaque*, note du vers 44. — *Charmer* a ici le sens d'*adoucir*, *apaiser*, comme dans l'*Horace* de Corneille (III, I) :

Tu charmais trop ma peine.

5. Var. — Plût aux Dieux que mon père, hélas ! vécût encore !
6. Bérénice continue à ne pas comprendre le motif véritable des soupirs de l'empereur.
7. Encore un vers exquis. Toutes les tragédies de Racine, à l'exception d'*Alexandre* et d'*Esther*, présentent plus d'intérêt dramatique que *Bérénice ;* mais il n'en est pas une sur laquelle le cœur trouve plus de plaisir à s'arrêter ; il n'en est pas une où la passion ait parlé un langage plus charmant.
8. On ne peut nier qu'il y ait un peu d'embarras dans la construction de ces deux vers.

Vous regrettez un père : hélas ! faibles douleurs[1] ! 610
Et moi (ce souvenir me fait frémir encore),
On voulait m'arracher de tout ce que j'adore ;
Moi, dont vous connaissez le trouble et le tourment
Quand vous ne me quittez que pour quelque moment,
Moi, qui mourrais le jour qu'on voudrait m'interdire[2] 615
De vous[3]...

TITUS.

Madame, hélas ! que me venez-vous dire ?
Quel temps choisissez-vous ? Ah ! de grâce, arrêtez.
C'est trop pour un ingrat[4] prodiguer vos bontés.

BÉRÉNICE.

Pour un ingrat, Seigneur ! Et le pouvez-vous être[5] ?
Ainsi donc mes bontés vous fatiguent peut-être ? 620

TITUS.

Non, Madame. Jamais, puisqu'il faut vous parler,
Mon cœur de plus de feux ne se sentit brûler.
Mais...

BÉRÉNICE.

Achevez.

TITUS.

Hélas !

BÉRÉNICE.

Parlez.

TITUS.

Rome... l'Empire...

BÉRÉNICE.

Hé bien ?

TITUS.

Sortons, Paulin : je ne lui puis rien dire[6].

1. Bérénice en parle bien à son aise ; nous nous figurons qu'à la scène ce vers a dû plus d'une fois faire sourire.

2. Racine avait écrit d'abord :

Moi, qui mourrais le jour qu'on viendrait m'interdire (1671).

3. Racine a su très habilement retarder l'explication qui doit former et dénouer la pièce ; la froideur de Titus agite Bérénice de noirs pressentiments ; elle déclare à Titus qu'elle mourrait d'une séparation ; et Titus, déjà cruellement gêné à la pensée de lui annoncer sa douloureuse résolution, va sortir sans avoir eu la force de s'expliquer.

4. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

5. Bérénice s'arrête quelques secondes, et c'est avec des larmes dans la voix qu'elle reprend le vers suivant.

6. La tendresse de Titus éclate manifestement dans cette scène. Cependant, dans la *Critique sur les Bérénices* (I, III), Titus montrant quelque gaieté, Thalie en profite pour lui dire : « Je vous avoue que, si j'étais à la place de cette belle Reine, ce grand enjouement me ferait défier qu'il n'y eût eu bien de la fourbe-

SCÈNE V.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Quoi? me quitter sitôt, et ne me dire rien[1] ? 625
Chère Phénice, hélas ! quel funeste entretien[2] !
Qu'ai-je fait[3] ? Que veut-il ? Et que dit ce silence[4] ?

PHÉNICE.

Comme vous je me perds[5] d'autant plus que j'y pense.
Mais ne s'offre-t-il rien à votre souvenir
Qui contre vous, Madame, ait pu le prévenir[6] ? 630
Voyez, examinez[7].

BÉRÉNICE.

Hélas ! tu peux m'en croire :
Plus je veux du passé rappeler la mémoire,
Du jour que je le vis jusqu'à ce triste jour,
Plus je vois qu'on me peut reprocher trop d'amour.
Mais tu nous entendais. Il ne faut rien me taire. 635
Parle. N'ai-je rien dit qui lui puisse déplaire ?
Que sais-je ? J'ai peut-être avec trop de chaleur
Rabaissé ses présents, ou blâmé sa douleur[8].
N'est-ce point que de Rome il redoute la haine ?
Il craint peut-être, il craint d'épouser une Reine. 640

rie en votre fait, et que votre séparation d'avec elle ne fût, peut-être, dans le fond qu'une ingratitude et un dégoût déguisé sous une apparence de gloire ! Peut-être ne serais-je pas la première qui aurait fait ce jugement-là de votre aventure ? »

1. Bérénice a reçu trop de preuves de la tendresse de Titus pour pouvoir dès l'abord soupçonner la cruelle vérité.

2. Voir *Mithridate*, note du vers 1513.

3. Plutôt que soupçonner Titus, elle aime mieux chercher en quoi elle peut l'avoir involontairement offensé.

4. Remarquons la hardiesse de cette expression : *un silence qui dit quelque chose*.

5. Racine avait écrit d'abord :

Madame, je me perds d'autant plus que j'y pense.

On dit plutôt dans ce sens : *je m'y perds*, comme Lamartine dans ses *Méditations* (I, II) :

Plus je sonde l'abîme, hélas ! plus je m'y perds.

Cependant Madame de Sévigné écrivait, le 21 août 1680 : « Quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je me perds, et ne peux comprendre comme cela se peut faire. »

6. Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.

7. Phénice parle décidément tout à fait en soubrette de comédie.

8. Nous comprenons que Bérénice éprouve cette dernière inquiétude.

Hélas ! s'il était vrai... Mais non [1], il a cent fois
Rassuré mon amour contre leurs dures lois ;
Cent fois... Ah ! qu'il m'explique un silence si rude [2] :
Je ne respire pas dans cette incertitude.
Moi, je vivrais, Phénice, et je pourrais penser 645
Qu'il me néglige, ou bien que j'ai pu l'offenser ?
Retournons sur ses pas. Mais, quand je m'examine,
Je crois de ce désordre entrevoir l'origine,
Phénice : il aura su tout ce qui s'est passé ;
L'amour d'Antiochus l'a peut-être offensé. 650
Il attend, m'a-t-on dit, le Roi de Comagène [3].
Ne cherchons point ailleurs le sujet de ma peine.
Sans doute ce chagrin qui vient de m'alarmer [4]
N'est qu'un léger soupçon facile à désarmer [5].
Je ne te vante point cette faible victoire [6], 655
Titus. Ah ! plût au ciel que, sans blesser ta gloire [7],
Un rival plus puissant voulût tenter ma foi,
Et pût mettre à mes pieds plus d'empires que toi,
Que de sceptres sans nombre il pût payer ma flamme,
Que ton amour n'eût rien à donner que ton âme ! 660
C'est alors, cher Titus, qu'aimé, victorieux,
Tu verrais de quel prix ton cœur est à mes yeux [8].

1. « Sans ce *mais non*, sans les assurances que Titus lui a données tant de fois de n'être jamais arrêté par ce scrupule, elle devrait s'attacher à cette idée ; elle devrait dire : *Pourquoi Titus embarrassé vient-il de prononcer en soupirant les mots de Rome et d'Empire?* Elle se rassure sur les promesses qu'on lui a faites ; elle cherche de vaines raisons. Il est pardonnable, ce me semble, qu'elle craigne que Titus ne soit instruit de l'amour d'Antiochus. Les amants et les conjurés peuvent, je crois, sur le théâtre se livrer à des craintes un peu chimériques, et se méprendre. Ils sont toujours troublés, et le trouble ne raisonne pas. Bérénice, en raisonnant juste, aurait plutôt craint Rome que la jalousie de Titus. Elle aurait dit : *Si Titus m'aime, il forcera les Romains à souffrir qu'il m'épouse*, et non pas, *si Titus est jaloux, Titus est amoureux.* » (Voltaire).

2. Voir *Alexandre*, note du vers 1157. — C'est pour donner un peu de variété à ce drame, où les mêmes sentiments sont toujours en jeu, que Racine n'a pas voulu que Bérénice soupçonnât la vérité.

3. C'est pour préparer cette erreur de Bérénice qu'au commencement de cet acte Racine a fait demander Antiochus par l'Empereur

4. Voir *Esther*, note du vers 297.

5. Voir *Bajazet*, note du vers 845.

6. La victoire qu'elle a remportée en repoussant les vœux d'Antiochus.

7. Remarquez la délicatesse de cette dernière pensée.

8 .....Si le ciel, sur lui déployant sa rigueur,
Aux lers que j'ai portés eût condamné sa vie,
Si le ciel sous nos Rois eût rangé la Syrie,
Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à soi descendait jusqu'à lui.
(Voltaire. *Zaïre*, I, 1.)

Allons, Phénice, un mot pourra le satisfaire [1].
Rassurons-nous, mon cœur, je puis encore lui plaire [2] :
Je me comptais trop tôt au rang des malheureux. 665
Si Titus est jaloux, Titus est amoureux [3].

1. Voir *Britannicus*, note du vers 1116.
2. Racine a eu quelquefois le tort d'emprunter à Corneille ces apostrophes, qui sont fort peu dans la nature.
3. « Bérénice, dit très-bien Louis Racine, n'est pas persuadée que Titus soit jaloux ; mais elle cherche à se le persuader, parce que, si elle n'a d'autre malheur à craindre, elle est contente. » — « Ce sentiment, tout délicat qu'il est, tient peut-être un peu trop du madrigal. Mais tel est le mérite de Racine, qu'on est souvent forcé de l'admirer jusque dans ses défauts. En effet, ce vers, plus élégiaque que tragique, et peu digne en apparence de trouver place dans un drame, devient essentiel à cet acte, puisqu'il renferme un sentiment de sécurité chez Bérénice, et qu'il sert à renouveler l'action de la pièce, en relevant les espérances de la reine et les vœux du spectateur qui s'intéresse pour elle. » (Luneau de Boisjermain.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

TITUS, ANTIOCHUS, ARSACE.

TITUS.

Quoi ? Prince, vous partiez ? Quelle raison subite
Presse votre départ, ou plutôt votre fuite?
Vouliez-vous me cacher jusques à vos adieux[1] ?
Est-ce comme ennemi que vous quittez ces lieux[2]? 670
Que diront avec moi la cour, Rome, l'Empire ?
Mais, comme votre ami, que ne puis-je point dire?
De quoi m'accusez-vous? Vous avais-je sans choix
Confondu jusqu'ici dans la foule des Rois ?
Mon cœur vous fut ouvert tant qu'a vécu mon père : 675
C'était le seul présent que je pouvais vous faire.
Et lorsque avec mon cœur ma main peut s'épancher[3],
Vous fuyez mes bienfaits tout prêts à vous chercher?
Pensez-vous qu'oubliant ma fortune passée,
Sur ma seule grandeur j'arrête ma pensée, 680
Et que tous mes amis s'y présentent de loin
Comme autant d'inconnus dont je n'ai plus besoin?
Vous-même, à mes regards qui vouliez vous soustraire,
Prince, plus que jamais vous m'êtes nécessaire.

ANTIOCHUS.

Moi, Seigneur?

TITUS.

Vous.

ANTIOCHUS.

Hélas! d'un Prince malheureux 685

1. « On n'a d'autre remarque à faire sur cette scène, sinon qu'elle est écrite avec la même élégance que le reste, et avec le même art. Antiochus chargé par son rival même de déclarer à Bérénice que ce rival aimé renonce à elle, devient alors un personnage un peu plus nécessaire qu'il n'était. » (Voltaire.)

2. Voir *Esther*, note du vers 908.

3. « La main ne *s'épanche* pas, elle *épanche*. Cependant *s'épancher* est dit ici de la main et du cœur, et cette expression hardie présente l'image d'un Prince qui ouvre son cœur et sa main pour son ami. » (Louis Racine.)

Que pouvez-vous, Seigneur, attendre que[1] des vœux?

TITUS.

Je n'ai pas oublié, Prince, que ma victoire
Devait à vos exploits la moitié de sa gloire,
Que Rome vit passer au nombre des vaincus
Plus d'un captif chargé des fers d'Antiochus ; 690
Que dans le Capitole elle voit attachées
Les dépouilles des Juifs, par vos mains arrachées[2].
Je n'attends pas de vous de ces sanglants exploits,
Et je veux seulement emprunter votre voix.
Je sais que Bérénice, à vos soins redevable, 695
Croit posséder en vous un ami véritable.
Elle ne voit dans Rome et n'écoute que vous ;
Vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme avec nous.
Au nom d'une amitié si constante et si belle,
Employez le pouvoir que vous avez sur elle. 700
Voyez-la de ma part[3].

ANTIOCHUS.

Moi? paraître à ses yeux[4]?
La Reine pour jamais a reçu mes adieux.

TITUS.

Prince, il faut que pour moi vous lui parliez encore.

ANTIOCHUS.

Ah! parlez-lui, Seigneur : la Reine vous adore.
Pourquoi vous dérober vous-même en ce moment 705
Le plaisir de lui faire un aveu si charmant?
Elle l'attend, Seigneur, avec impatience.
Je réponds, en partant, de son obéissance ;
Et même elle m'a dit que, prêt à l'épouser,

1. Si ce n'est.

2. Titus fait l'éloge d'Antiochus, comme Antiochus a fait l'éloge de Titus. Les deux rivaux sont dignes l'un de l'autre. — Dezobry, dans sa *Rome au siècle d'Auguste* (XXV), a très heureusement appelé le Capitole *l'arsenal de la victoire :* « Aux colonnes, aux frises du péristyle, au-dessus des portes pendent des trophées militaires ; ce sont des armes de généraux ennemis, des haches meurtrieres, des boucliers criblés de coups, des enseignes de toutes les nations, des épées rouillées de sang. Là, on voit des rostres de navires carthaginois, des casques sénonais, une épée redoutable, qu'on dit être celle de Brennus ; plus loin, les dépouilles de Pyrrhus, les étendards des Épirotes, les cônes pointus des Liguriens, les armes grossières des Espagnols, les geses des habitants des Alpes. »

3. « Dans Andromaque, Oreste a été chargé par Pyrrhus d'annoncer à Hermione son mariage avec elle ; ici Titus prie Antiochus de préparer Bérénice à son départ ; c'est à peu près le même moyen. On le verra encore employé quelquefois, mais toujours avec des nuances en tes. » (Luneau de Boisjermain.)

4. Antiochus, qui ne sait pourquoi Titus l'envoie auprès de Bérénice, s'empresse de refuser.

Vous ne la verrez plus que pour l'y disposer. 710

TITUS.

Ah! qu'un aveu si doux aurait lieu de me plaire!
Que je serais heureux, si j'avais à le faire!
Mes transports aujourd'hui s'attendaient d'éclater [1];
Cependant aujourd'hui, Prince, il faut la quitter [2].

ANTIOCHUS.

La quitter! Vous, Seigneur [3]?

TITUS.

Telle est ma destinée. 715
Pour elle et pour Titus il n'est plus d'hyménée [4].
D'un espoir si charmant je me flattais en vain [5] :
Prince, il faut avec vous qu'elle parte demain.

ANTIOCHUS.

Qu'entends-je? O ciel!

TITUS.

Plaignez ma grandeur importune.
Maître de l'univers, je règle sa fortune [6]; 720
Je puis faire les Rois, je puis les déposer :
Cependant de mon cœur je ne puis disposer [7].

1. Voir *la Thébaïde*, note du vers 108. — « Cette figure, par laquelle le poète personnifie les transports, nuit à l'élégance et à la simplicité du discours. Racine l'a rarement employée; l'expérience lui avait appris sans doute combien elle est peu favorable au mouvement de la passion. » (Aimé Martin.) — Aimé Martin a oublié de rappeler que ce vers avait été déjà placé par le poète dans *Britannicus* (v. 765) :

Ses transports dès longtemps commencent d'éclater.

2. Voir la note du vers 809.

3. « Voici encore un de ces coups de théâtre, si fréquents chez Racine, qu'un seul mot produit, et qui excitent ces changements dans le sort des personnages qu'on appelle *péripéties*. Antiochus passe tout à coup du plus profond désespoir à la plus douce espérance. » (Geoffroy.) — « L'auteur, pour faire cinq actes d'un sujet aussi mince, n'avait que ces sortes de méprises pour ressource. » (Luneau de Boisjermain.)

4. Voir *Mithridate*, note du vers 207.

5. Pyrrhus disait déjà dans *Andromaque* (I, iv) :

Un espoir si charmant me serait-il permis?

6. « Cette tirade est écrite avec une élégance dont peu d'ouvrages approchent : c'est partout le style le plus simple, le plus naturel et le plus agréable. Racine dit les choses les plus ordinaires d'une manière qui lui est propre, et qui les rend nouvelles. » (Luneau de Boisjermain.)

7. On lit dans les vers que Benserade écrivit pour Mademoiselle de Mancini, à la prière de Louis XIV, qui venait de l'abandonner :

Au seul bruit de mon nom je vois trembler la terre;
Je fais ce qu'il me plaît, soit en paix, soit en guerre;
Tout cède, tout fléchit; mais, dans un tel besoin,
Ma puissance finit et ne va pas plus loin.

Rome, contre les Rois de tout temps soulevée,
Dédaigne une beauté dans la pourpre élevée[1].
L'éclat du diadème[2] et cent Rois pour aïeux 725
Déshonorent ma flamme et blessent tous les yeux.
Mon cœur, libre d'ailleurs[3], sans craindre les murmures,
Peut brûler à son choix dans des flammes obscures ;
Et Rome avec plaisir recevrait de ma main
La moins digne beauté qu'elle cache en son sein. 730
Jules[4] céda lui-même au torrent qui m'entraîne.
Si le peuple demain ne voit partir la Reine,
Demain elle entendra ce peuple furieux
Me venir demander son départ à ses yeux.
Sauvons de cet affront mon nom et sa mémoire; 735
Et puisqu'il faut céder, cédons à notre gloire[5].
Ma bouche et mes regards, muets depuis huit jours,
L'auront pu préparer à ce triste discours.
Et même en ce moment, inquiète, empressée,
Elle veut qu'à ses yeux j'explique ma pensée[6]. 740
D'un amant interdit[7] soulagez le tourment :
Épargnez à mon cœur cet éclaircissement.
Allez, expliquez-lui mon trouble et mon silence.
Surtout qu'elle me laisse éviter sa présence[8].
Soyez le seul témoin de ses pleurs et des miens ; 745
Portez-lui mes adieux, et recevez les siens.
Fuyons tous deux, fuyons un spectacle funeste[9],
Qui de notre constance accablerait le reste.
Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur
Peut de son infortune adoucir la rigueur, 750
Ah ! Prince, jurez-lui que toujours trop fidèle,
Gémissant dans ma cour, et plus exilé qu'elle[10],

1. Voir *Iphigénie*, note du vers 239.
2. Du diadème de Bérénice. « Bérénice descendait de la fameuse Cléopâtre reine d'Égypte, qui descendait elle-même des premiers successeurs d'Alexandre le Grand. » (Luneau de Boisjermain.)
3. Pour tout autre choix.
4. César, qui n'épousa point Cléopâtre.
5. Et non pas aux réclamations insolentes du peuple.
6. On n'explique pas une pensée à des yeux; cela est mal écrit.
7. Voir *Esther*, note du vers 1147.
8. Nous avons vu, en effet, que devant Bérénice en pleurs Titus manquait de fermeté.
9. Voir *Mithridate*, note du vers 1513.
10. Néron disait non moins galamment à Junie dans *Britannicus* (II, III) :

Pourquoi.....
M'avez-vous sans pitié relégué dans ma cour ?

Portant jusqu'au tombeau le nom de son amant [1],
Mon règne ne sera qu'un long bannissement,
Si le ciel, non content de me l'avoir ravie, 755
Veut encor m'affliger par une longue vie [2].
Vous que l'amitié seule attache sur ses pas [3],
Prince, dans son malheur ne l'abandonnez pas
Que l'Orient vous voie arriver à sa suite [4] ;
Que ce soit un triomphe, et non pas une fuite [5] ; 760
Qu'une amitié si belle ait d'éternels liens ;
Que mon nom soit toujours dans tous vos entretiens.
Pour rendre vos États plus voisins l'un de l'autre,
L'Euphrate bornera son empire et le vôtre.
Je sais que le Sénat, tout plein de votre nom [6], 765
D'une commune voix confirmera ce don [7].
Je joins la Cilicie à votre Comagène [8].
Adieu : ne quittez point ma Princesse, ma Reine [9],
Tout ce qui de mon cœur fut l'unique desir [10],
Tout ce que j'aimerai jusqu'au dernier soupir [11]. 770

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ARSACE.

Ainsi le ciel s'apprête à vous rendre justice [12].

1. Titus se rappelle à propos qu'il a lu l'*Astrée*.
2. On lit dans les vers que Benserade écrivit pour Louis XIV, qui venait d'abandonner Mademoiselle de Mancini :

A Iris.

Le ciel ne consent pas, Iris, que je vous aime ;
Il faut que je défère à son ordre suprême,
Ou que je passe au moins de longs et tristes jours
En ne vous voyant plus et vous aimant toujours.

3. Ce vers est habile ; il nous explique pourquoi Titus charge le roi de Comagène de cette délicate mission.
4. Voir *Andromaque*, note du vers 72.
5. Que Bérénice vienne triomphalement prendre possession des nouveaux États que lui donne la tendresse de Titus.
6. Habitué à entendre louer votre nom.
7. Voir *Britannicus*, note du vers 1742.
8. La Comagène et la Cilicie avaient, à l'occident de la Comagène, une frontière commune.
9. Voir *Britannicus*, note du vers 1560.
10. Voir *Britannicus*, note du vers 385.
11. Titus termine son discours en berger langoureux, et ces derniers vers sont vraiment trop fades.
12. « C'est ici qu'on voit plus qu'ailleurs la nécessité absolue de faire de beaux

Vous partirez, Seigneur, mais avec Bérénice.
Loin de vous la ravir, on va vous la livrer.

ANTIOCHUS.

Arsace, laisse-moi le temps de respirer[1].
Ce changement est grand, ma surprise est extrême[2]. 775
Titus entre mes mains remet tout ce qu'il aime?
Dois-je croire, grands Dieux! ce que je viens d'ouïr?
Et quand je le croirai, dois-je m'en réjouir[3]?

ARSACE.

Mais, moi-même, Seigneur, que faut-il que je croie?
Quel obstacle nouveau s'oppose à votre joie? 780
Me trompiez-vous tantôt au sortir de ces lieux[4],
Lorsque encor tout ému de vos derniers adieux,
Tremblant d'avoir osé s'expliquer devant elle,
Votre cœur me contait son audace nouvelle?
Vous fuyiez un hymen[5] qui vous faisait trembler. 785
Cet hymen est rompu : quel soin peut vous troubler[6]?
Suivez les doux transports où l'amour vous invite[7].

ANTIOCHUS.

Arsace, je me vois chargé de sa conduite[8];
Je jouirai longtemps de ses chers entretiens,
Ses yeux même pourront s'accoutumer aux miens; 790
Et peut-être son cœur fera la différence
Des froideurs de Titus à ma persévérance.
Titus m'accable ici du poids de sa grandeur :

vers, c'est-à-dire d'être éloquent de cette éloquence propre au caractère du personnage et à sa situation, de n'avoir que des idées justes et naturelles, de ne se pas permettre un mot vicieux, une construction obscure, une syllabe rude, de charmer l'oreille et l'esprit par une élégance continue. Les rôles qui ne sont ni principaux, ni relevés, ni tragiques, ont surtout besoin de cette élégance, et de ce charme d'une diction pure. Bérénice, Atalide, Ériphile, Aricie, étaient perdues sans ce prodige de l'art; prodige d'autant plus grand qu'il n'étonne point, qu'il plaît par la simplicité, et que chacun croit que, s'il avait eu à faire parler ces personnages, il n'aurait pu les faire parler autrement. » (VOLTAIRE.)

1. Voir *Athalie*, note du vers 1638. — Bélise dira de même dans *les Femmes savantes*, (III, II) :

Ah! tout doux; laissez-moi, de grâce, respirer.

2. Voir *Phèdre*, note du vers 717.
3. Antiochus n'ose espérer que, même après l'arrêt de Titus, ses vœux seront mieux accueillis de la reine, et, de plus, il ne peut songer sans douleur à la douleur que va éprouver Bérénice.
4. Vior *Esther*, note du vers 908.
5. Voir *Mithridate*, note du vers 207.
6. Voir *Phèdre*, note du vers 482.
7. Voir *Britannicus*, note du vers 1515, et *Mithridate*, note du vers 256.
8. *Conduite* est pris ici dans son premier sens; c'est l'action de conduire, de mener. On dit encore aujourd'hui : *faire la conduite à quelqu'un.*

Tout disparaît dans Rome auprès de sa splendeur ;
Mais, quoique l'Orient soit plein de sa mémoire, 795
Bérénice y verra des traces de ma gloire[1].

ARSACE.

N'en doutez point, Seigneur, tout succède à vos vœux[2].

ANTIOCHUS.

Ah! que nous nous plaisons à nous tromper tous deux!

ARSACE.

Et pourquoi nous tromper[3] ?

ANTIOCHUS.

Quoi ? je lui pourrais plaire ?
Bérénice à mes vœux ne serait plus contraire[4] ? 800
Bérénice d'un mot flatterait mes douleurs?
Penses-tu seulement que, parmi ses malheurs,
Quand l'univers entier négligerait ses charmes,
L'ingrate[5] me permît de lui donner des larmes,
Ou qu'elle s'abaissât jusques à recevoir 805
Des soins qu'à mon amour elle croirait devoir[6] ?

ARSACE.

Et qui peut mieux que vous consoler sa disgrâce ?
Sa fortune, Seigneur, va prendre une autre face[7].
Titus la quitte[8].

ANTIOCHUS.

Hélas ! de ce grand changement
Il ne me reviendra que le nouveau tourment 810
D'apprendre par ses pleurs à quel point elle l'aime[9].
Je la verrai gémir ; je la plaindrai moi-même.
Pour fruit de tant d'amour, j'aurai le triste emploi

1. « Sentiment noble qui relève Antiochus. Voici l'occasion d'observer que les trois personnages de la pièce, s'ils n'ont pas toujours un langage tragique, ont du moins une façon de penser élevée, généreuse : ce sont des âmes royales. Ils sont héros par le cœur et les sentiments, et semblent disputer entre eux de grandeur d'âme. » (Geoffroy.)

2. *Succéder* s'employait au XVIIe siècle dans le sens de *réussir, être favorable :* « Tout lui succédait. » (Bossuet, *Hist.*, I, 9.)

3. C'est-à-dire : pourquoi dites-vous que nous nous trompons ?

4. Voir *Britannicus*, note du vers 1491.

5. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

6. Il y a dans ces paroles l'exagération de l'amour malheureux. Bérénice a fait au roi un accueil très bienveillant.

7. Voir *Phèdre*, note du vers 341.

8. *Quitter* s'employait encore en ce sens dans le style noble, et nous avons lu dans *Andromaque* (IV, v) :

> Me quitter, me reprendre et retourner encor
> De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector !

9. Ces trois vers sont un peu lourds.

De recueillir des pleurs qui ne sont pas pour moi.

ARSACE.

Quoi? ne vous plairez-vous qu'à vous gêner sans cesse[1]? 815
Jamais dans un grand cœur vit-on plus de faiblesse[2]?
Ouvrez les yeux, Seigneur, et songeons entre nous
Par combien de raisons Bérénice est à vous.
Puisque aujourd'hui Titus ne prétend plus lui plaire,
Songez que votre hymen[3] lui devient nécessaire. 820

ANTIOCHUS.

Nécessaire[4]!

ARSACE.

A ses pleurs accordez quelques jours;
De ses premiers sanglots laissez passer le cours :
Tout parlera pour vous, le dépit, la vengeance,
L'absence de Titus, le temps, votre présence,
Trois sceptres que son bras ne peut seul soutenir[5], 825
Vos deux États voisins, qui cherchent à s'unir,
L'intérêt, la raison, l'amitié, tout vous lie.

ANTIOCHUS.

Oui, je respire, Arsace, et tu me rends la vie[6] :
J'accepte avec plaisir un présage si doux.
Que tardons-nous? Faisons ce qu'on attend de nous. 830
Entrons chez Bérénice; et, puisqu'on nous l'ordonne,
Allons lui déclarer que Titus l'abandonne.
Mais plutôt demeurons. Que faisais-je? Est-ce à moi,
Arsace[7], à me charger de ce cruel emploi?

1. Voir *Phèdre*, note du vers 1454.
2. Racine s'est presque copié lui-même; il avait écrit dans *Andromaque* (I, v) :

Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse?

3. Voir *Mithridate*, note du vers 207.
4. Antiochus ne demande qu'à se laisser persuader.
5. Racine a peut-être emprunté l'idée de cette image à Corneille, qui faisait dire à *Nicomède* (I, 1) :

Et, quand il forcerait la nature à se taire,
Trois sceptres, à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle et ne se tairont pas.

6. Voir la note du vers 774. — Jusqu'en 1687, les éditions de *Bérénice* portaient :

Ah! je respire, Arsace, et tu me rends la vie.

7. Comme il est impossible de séparer dans le débit *Arsace* de *est-ce à moi*, la rencontre de *moi* et d'*Arsace* forme un hiatus, bien que l'un de ces mots soit à la fin du premier vers, et l'autre au commencement du second.

Soit vertu, soit amour, mon cœur s'en effarouche[1]. 835
L'aimable Bérénice entendrait de ma bouche
Qu'on l'abandonne[2] ! Ah ! Reine, et qui l'aurait pensé,
Que ce mot dût jamais vous être prononcé !

ARSACE.

La haine sur Titus tombera tout entière :
Seigneur, si vous parlez, ce n'est qu'à sa prière. 840

ANTIOCHUS.

Non, ne la voyons point. Respectons sa douleur :
Assez d'autres viendront lui conter son malheur[3].
Et ne la crois-tu pas assez infortunée
D'apprendre à quel mépris Titus l'a condamnée,
Sans lui donner encor le déplaisir fatal[4] 845
D'apprendre ce mépris par son propre rival ?
Encore un coup[5], fuyons : et par cette nouvelle[6]
N'allons point nous charger d'une haine immortelle.

ARSACE.

Ah ! la voici, Seigneur : prenez votre parti[7].

ANTIOCHUS.

O ciel[8] !

SCÈNE III.

BÉRÉNICE, ANTIOCHUS, ARSACE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Hé quoi ? Seigneur ! vous n'êtes point parti[9] ? 850

1. Voir *Bajazet*, note du vers 392. — La délicatesse de ce sentiment est cause que nous nous intéressons à Antiochus.
2. Remarquez l'effet produit par ce rejet et par cette coupe.
3. Antiochus sait mieux aimer que Titus, et ce n'est pas lui qui sacrifierait Bérénice à l'empire; mais le cœur humain est ainsi fait que rarement l'on donne son cœur ou son amitié à la personne qu'on sait les mériter le mieux.
4. Voir *Andromaque*, note du vers 81.
5. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.
6. En lui annonçant cette nouvelle.
7. « *Comment faire? vous savez sa coutume; pousser à bout quelqu'un; être instruit de ce qui se passe; prendre son chemin vers un endroit; vous qui parlez pour lui; attendrait-il si tard? pour bien faire, il faudrait; attendre après quelqu'un; règlez-vous là-dessus; prenez votre parti.* Ne voit-on pas qu'entremêlés avec des termes et des images d'un ton plus haut, ces expressions donnent au style un air de vérité, de naïveté, qu'il n'aurait pas, s'il était plus tendu? » (Marmontel, *Éléments de littérature*, VI, p. 440-441.)
8. Bérénice entre avant qu'Antiochus ait pris sa détermination. Parlera-t-il, ou sortira-t-il sans rien dire ? Cette question que se posent les spectateurs, réveille leur curiosité et leur attention.
9. Il paraît qu'à ce vers de Visé s'écria du parterre : « Qu'il parte ! qu'il parte ! » En toute sincérité, ce vers prête en effet à la plaisanterie. Les premières éditions (1671-87) portaient :

Enfin, Seigneur, vous n'êtes point parti.

ANTIOCHUS.

Madame, je vois bien que vous êtes déçue,
Et que c'était César que cherchait votre vue [1].
Mais n'accusez que lui, si, malgré mes adieux
De ma présence encor j'importune vos yeux.
Peut-être en ce moment je serais dans Ostie [2], 855
S'il ne m'eût de sa cour défendu la sortie.

BÉRÉNICE.

Il vous cherche vous seul. Il nous évite tous [3].

ANTIOCHUS.

Il ne m'a retenu que pour parler de vous.

BÉRÉNICE.

De moi, Prince [4] !

ANTIOCHUS.

Oui, Madame.

BÉRÉNICE.

Et qu'a-t-il pu vous dire ?

ANTIOCHUS.

Mille autres mieux que moi pourront vous en instruire. 860

BÉRÉNICE.

Quoi ? Seigneur [5]....

ANTIOCHUS.

Suspendez [6] votre ressentiment.
D'autres, loin de se taire en ce même moment [7],
Triompheraient peut-être, et, pleins de confiance,
Céderaient avec joie à votre impatience [8].
Mais moi, toujours tremblant, moi, vous le savez bien, 865
A qui votre repos est plus cher que le mien,
Pour ne le point troubler, j'aime mieux vous déplaire,

1. Nous avons remarqué déjà que jamais un personnage du théâtre de Racine n'entre en scène sans que le poète nous donne les motifs de sa venue.

2. Voir la note du vers 72.

3. Bérénice est inquiète ; se plaisant encore à soupçonner Titus de jalousie, elle se demande pourquoi il recherche ainsi le roi.

4. La reine s'efforce de dompter l'émotion dont elle n'est pas maîtresse.

5. Bérénice trouve cette défaite du plus mauvais goût, et c'est d'un ton irrité qu'elle prononce ces deux mots ; la réponse d'Antiochus le prouve.

6. Voir *Alexandre*, note du vers 410.

7. Cet hémistiche ressemble à une cheville ; Voltaire en a dit : « Concevez l'excès de la tyrannie de la rime, puisque l'auteur qui lui commande le plus est gené par elle au point de remplir un hémistiche de ces mots inutiles et lâches, *en ce même moment*. » Et cependant cet hémistiche renferme une idée ; Antiochus, pour se taire *en ce moment*, a besoin de faire sur lui-même plus d'effort que jamais.

8. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Et crains votre douleur plus que votre colère [1],
Avant la fin du jour vous me justifierez [2].
Adieu, Madame.

BÉRÉNICE.

O ciel ! quel discours ! Demeurez. 870
Prince, c'est trop cacher mon trouble à votre vue.
Vous voyez devant vous une Reine éperdue,
Qui, la mort dans le sein, vous demande deux mots [3].
Vous craignez, dites-vous, de troubler mon repos ;
Et vos refus cruels, loin d'épargner ma peine [4], 875
Excitent ma douleur, ma colère, ma haine.
Seigneur, si mon repos vous est si précieux,
Si moi-même jamais je fus chère à vos yeux,
Éclaircissez le trouble où vous voyez mon âme [5]
Que vous a dit Titus ?

ANTIOCHUS.

Au nom des Dieux, Madame... 880

BÉRÉNICE.

Quoi ? vous craignez si peu de me désobéir ?

ANTIOCHUS.

Je n'ai qu'à vous parler pour me faire haïr.

BÉRÉNICE.

Je veux que vous parliez.

ANTIOCHUS.

Dieux ! quelle violence [6] !
Madame, encore un coup [7], vous louerez mon silence.

BÉRÉNICE.

Prince, dès ce moment contentez mes souhaits, 885
Ou soyez de ma haine assuré pour jamais [8].

1. Ces vers sont exquis, et ce rôle d'Antiochus, inutile à l'action, est une des plus charmantes créations du génie de Racine.
2. Vous me rendrez justice.
3. « *Deux mots* ailleurs serait une expression triviale ; elle est ici très-touchante ; tout intéresse, la situation, la passion, le discours de Bérénice, l'embarras même d'Antiochus. » (VOLTAIRE.)
4 *Épargner* a ici le sens de *traiter avec douceur, avec bienveillance*, comme dans *Bajazet* (V, VI) :

D'un cœur trop faible encore épargnez la faiblesse.

5. Voir *Mithridate*, note du vers 256. — Les critiques n'ont pas remarqué que Racine s'était emprunté ce vers à lui-même ; car il avait écrit déjà dans *Britannicus* (II, VI) :

Éclaircissez le trouble où vous jetez mon âme.

6. *Faire violence à quelqu'un*, c'est le forcer d'agir contre sa volonté.
7. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.
8. « Antiochus est forcé de dire son secret ; il le découvre, et Bérénice lui défend de paraître jamais devant elle. C'est encore ici le même ressort (quoique

ANTIOCHUS.

Madame, après cela, je ne puis plus me taire.
Hé bien ! vous le voulez, il faut vous satisfaire[1].
Mais ne vous flattez point : je vais vous annoncer
Peut-être des malheurs où vous n'osez penser[2]. 890
Je connais votre cœur : vous devez vous attendre
Que je le vais frapper par l'endroit le plus tendre.
Titus m'a commandé[3]...

BÉRÉNICE.

Quoi ?

ANTIOCHUS.

De vous déclarer
Qu'à jamais l'un de l'autre il faut vous séparer[4].

BÉRÉNICE.

Nous séparer ? Qui ? Moi ? Titus de Bérénice[5] ! 895

ANTIOCHUS.

Il faut que devant vous je lui rende justice[6].
Tout ce que dans un cœur sensible[7] et généreux
L'amour au désespoir peut rassembler d'affreux[8],
Je l'ai vu dans le sien. Il pleure, il vous adore.
Mais enfin que lui sert de vous aimer encore ? 900
Une Reine est suspecte à l'Empire romain[9].
Il faut vous séparer, et vous partez demain[10].

dans une autre situation) que Racine a employé dans *Andromaque*. Hermione, dans cette dernière pièce, force Oreste à assassiner Pyrrhus ; Oreste accomplit son dessein ; Hermione, bientôt après, le charge d'imprécations. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

1. Étéocle disait à Jocaste dans la *Thébaïde* (I, III) :

Hé bien, Madame, hé bien, il faut vous satisfaire.

2. Voir *Mithridate*, note du vers 256.

3. Remarquez cette suspension. Malgré l'ordre de Bérénice, Antiochus hésite encore à lui déchirer le cœur, et il faut une dernière question de la reine pour qu'il lui porte le coup fatal.

4. Antiochus énonce le fait simplement et sans périphrase. Il sent que toute autre parole serait inutile.

5. Ce dernier hémistiche, qui rapproche l'un de l'autre les noms de Titus et de Bérénice, est la plus éloquente des protestations.

6. Cette déclaration grandit encore à nos yeux le personnage d'Antiochus.

7. Le XVIIIe siècle fera de ce mot un abus déplorable. Pendant la Révolution tout le monde se déclarait *sensible*, surtout ceux dont les actes donnaient un démenti formel à cette assertion.

8. Voir *Athalie*, note du vers 1057.

9. Voir la note du vers 1001. Antiochus est d'autant mieux choisi pour porter ce message à Bérénice qu'il est roi lui-même.

10. Titus renvoie Bérénice un peu brutalement ; il a beau se défier de lui-même, les convenances lui commandaient de laisser à la reine le temps nécessaire à ses préparatifs de départ. Cependant, remarquons-le, Antiochus dit simplement : « *Vous partez demain* » ; il a la délicatesse de ne pas rappeler que c'est sur l'ordre de l'empereur.

BÉRÉNICE.

Nous séparer[1] ! Hélas, Phénice !

PHÉNICE.

Hé bien, Madame,
Il faut ici montrer la grandeur de votre âme.
Ce coup sans doute est rude[2] : il doit vous étonner[3]. 905

BÉRÉNICE.

Après tant de serments, Titus m'abandonner !
Titus qui me jurait... Non, je ne le puis croire[4] :
Il ne me quitte point, il y va de sa gloire[5].
Contre son innocence on veut me prévenir[6].
Ce piége n'est tendu que pour nous désunir[7]. 910
Titus m'aime. Titus ne veut point que je meure[8].
Allons le voir : je veux lui parler tout à l'heure.
Allons.

ANTIOCHUS.

Quoi? vous pourriez ici me regarder...

BÉRÉNICE.

Vous le souhaitez trop pour me persuader[9].
Non, je ne vous crois point[10]. Mais, quoi qu'il en puisse être, 915

1. Bérénice n'a entendu que ces deux mots.

2. Voir *Alexandre*, note du vers 1157.

3. Voir *Athalie*, note du vers 414. — La bonne Phénice n'offre à sa maîtresse que des consolations bien banales.

4. « Enfin le mot terrible est prononcé ; Bérénice est instruite que Titus l'abandonne, la pièce va donc finir ; mais le spectateur impatient veut voir comment Titus, cet homme si sensible et si indécis, se retirera de ce précipice. Bérénice ne peut croire ce que lui annonce Antiochus. C'est toujours par de semblables méprises que l'auteur, d'illusions en illusions, conduit à la fin de cette pièce. Personne n'a développé les sentiments du cœur avec autant de finesse et autant de vérité que Racine. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

5. Voir la note du vers 809. Dans sa détresse, la pauvre Bérénice n'ose déjà plus en appeler au cœur de Titus ; elle en appelle au sentiment de sa gloire.

6. Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.

7. En général, les héros de Racine sont sacrifiés à ses princesses. Le pauvre Antiochus fait ici en face de Bérénice aussi triste figure qu'Oreste en face d'Hermione au dernier acte d'*Andromaque*.

8. Bérénice, comme Monime, ne déclame point ; mais on sent que Bérénice est sincère, comme on comprend l'inébranlable résolution de Monime dans ces deux vers (*Mithridate*, IV, IV) :

> Et le tombeau, Seigneur, est moins triste pour moi
> Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage.

9. Voir *Britannicus*, note du vers 434.

10. « Cette situation est la même que celle de Mithridate (III, IV), qui, après avoir dit :

> Je ne le croirai point,

se dit à lui-même :

> Tu ne le crois que trop, malheureux Mithridate. »

(LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

Pour jamais à mes yeux gardez-vous de paraître[1].
(A Phénice.)
Ne m'abandonne pas dans l'état où je suis[2].
Hélas ! pour me tromper je fais ce que je puis.

SCÈNE IV.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Ne me trompé-je point ? L'ai-je bien entendue[3] ?
Que je me garde, moi, de paraître à sa vue ! 920
Je m'en garderai bien[4]. Et ne partais-je pas,
Si Titus malgré moi n'eût arrêté mes pas ?
Sans doute[5], il faut partir. Continuons, Arsace.
Elle croit m'affliger : sa haine me fait grâce[6].
Tu me voyais tantôt inquiet, égaré : 925
Je partais amoureux, jaloux, désespéré ;
Et maintenant, Arsace, après cette défense,
Je partirai peut-être avec indifférence.

1. « Voilà le caractère de la passion : Bérénice vient de flatter tout à l'heure Antiochus pour savoir son secret ; elle lui a dit : Si jamais je vous fus chère, parlez ; elle l'a menacé de sa haine s'il garde le silence, et, dès qu'il a parlé, elle lui ordonne de ne jamais paraître devant elle. Ces flatteries, ces emportements font un effet très-interessant dans la bouche d'une femme ; ils ne toucheraient pas ainsi dans un homme. Tous ces symptômes de l'amour sont le partage des amantes..... C'est avec raison qu'on a nommé Racine le poète des femmes. Ce n'est pas là du vrai tragique, mais c'est la beauté que le sujet comportait. » (VOLTAIRE.)

2. Racine affectionne cette locution, de même que les poëtes du siècle dernier abusaient de cette autre : *dans le siècle où nous sommes*. La coupable, c'est la rime.

3. *Pour me tromper, ne me trompé-je point?* rapprochement de mots malheureux. — « Le commencement de cette scène a quelque rapport pour le fond avec le monologue d'Oreste lorsqu'il reste seul après la fuite d'Hermione. Mais Oreste est un bien autre amant qu'Antiochus, ses sentiments ont bien plus de violence : Antiochus n'éprouve qu'un léger dépit amoureux ; Oreste est réduit au plus affreux désespoir. Le monologue d'Antiochus ne s'élève pas au-dessus de la comédie ; celui d'Oreste est le dernier degré du tragique. » (GEOFFROY.) — Voici le commencement du monologue auquel Geoffroy fait allusion (*Andromaque*, V, IV) :

> Que vois-je ? Est-ce Hermione ? Et que viens-je d'entendre ?
> Pour qui coule le sang que je viens de répandre ? etc.

4. Cet hémistiche est comique.

5. *Sans doute* est ici synonyme de *oui*. — L'édition *princeps* portait :

> Allons, il faut partir. Continuons, Arsace.

Continuons, c'est-à-dire probablement : continuons nos préparatifs de départ, suivons notre dessein.

6. Est une grâce, un bonheur inespéré pour moi.

ARSACE.

Moins que jamais, Seigneur, il faut vous éloigner[1].

ANTIOCHUS.

Moi, je demeurerai pour me voir dédaigner ? 930
Des froideurs de Titus je serai responsable[2] ?
Je me verrai puni parce qu'il est coupable?
Avec quelle injustice et quelle indignité
Elle doute à mes yeux de ma sincérité[3] !
Titus l'aime, dit-elle, et moi je l'ai trahie. 935
L'ingrate[4] ! m'accuser de cette perfidie !
Et dans quel temps encor? Dans le moment fatal
Que j'étale à ses yeux les pleurs de mon rival[5] ;
Que, pour la consoler, je le faisais paraître
Amoureux et constant, plus qu'il ne l'est peut-être[6]. 940

ARSACE.

Et de quel soin[7], Seigneur, vous allez-vous troubler ?
Laissez à ce torrent[8] le temps de s'écouler.
Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe.
Demeurez seulement.

ANTIOCHUS.

Non, je la quitte, Arsace.
Je sens qu'à sa douleur je pourrais compatir : 945
Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir.
Allons ; et de si loin évitons la cruelle
Que de longtemps, Arsace, on ne nous parle d'elle[9].
Toutefois il nous reste encore assez de jour[10] :

1. Arsace, qui n'est pas amoureux, oppose la voix de la raison à celle du dépit.

2. Toute cette scène reste dans le ton de la haute comédie.

3. Racine reprendra ce mouvement dans *Bajazet* (IV, v) :

> Avec quelle insolence et quelle cruauté
> Ils se jouaient tous deux de ma crédulité !

4. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

5. *Que*, tournure latine : *tempore quo*. — Pour *étaler*, voir *Alexandre*, note du vers 84.

6. En présence de Bérénice, Antiochus rendait justice à l'Empereur ; c'est seulement avec son confident qu'il explique toute sa pensée : il est certain qu'Antiochus est plus *parfait amant* que son rival.

7. Voir *Phèdre*, note du vers 482.

8. Au ressentiment de Bérénice.

9. Quelques critiques ont blâmé ces vers ; ils expriment cependant une idée fort juste : plus Antiochus gagnera des pays reculés, plus il aura de chances de ne pas entendre prononcer le nom de Bérénice.

10. Le poete tient à montrer qu'il n'enfreint pas la règle de l'unité de temps.

Je vais dans mon palais attendre ton retour. 950
Va voir si la douleur ne l'a point trop saisie [1].
Cours; et partons du moins assurés de sa vie [2].

1. *Être saisi*, c'est être sous le coup d'une émotion vive et subite; Racine écrira encore dans *Athalie* (II, VII) :

C'est lui. D'horreur encor tous mes sens sont saisis.

« Tous les actes de cette pièce finissent par des vers faibles, et un peu langoureux. Le public aime assez que chaque acte se termine par quelque morceau brillant qui enlève les applaudissements. Mais *Bérénice* réussit sans ce secours. Les tendresses de l'amour ne comportent guères ces grands traits qu'on exige à la fin des actes dans des situations vraiment tragiques. » (VOLTAIRE.)

2. C'est-à-dire : certains qu'elle vivra. Malgré son dépit jaloux, Antiochus aime aussi profondément que jamais et le laisse entrevoir.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

BÉRÉNICE, seule[1].

Phénice ne vient point ? Moments trop rigoureux,
Que vous paraissez lents à mes rapides vœux[2] !
Je m'agite, je cours, languissante, abattue[3] ; 955
La force m'abandonne[4], et le repos me tue.
Phénice ne vient point[5] ? Ah ! que cette longueur
D'un présage funeste épouvante mon cœur !
Phénice n'aura point de réponse à me rendre.
Titus, l'ingrat Titus[6] n'a point voulu l'entendre[7] : 960
Il fuit, il se dérobe à ma juste fureur[8].

SCÈNE II.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Chère Phénice, hé bien ! as-tu vu l'Empereur[9]

1. « Je me souviens d'avoir vu autrefois cette tragédie de *Saint Jean-Baptiste* supposée antérieure à *Bérénice*, dans laquelle on avait inséré toute cette tirade, pour faire croire que Racine l'avait volée. Cette supposition maladroite était assez confondue par le style barbare du reste de la pièce. Mais ce trait suffit pour faire voir à quels excès se porte la jalousie, surtout quand il s'agit des succès du théâtre, qui, étant les plus éclatants dans la littérature, sont aussi ceux qui aveuglent le plus les yeux de l'envie. Corneille et Racine en ressentirent les effets tant qu'ils travaillèrent. » (VOLTAIRE.)

2. Qu'est-ce qui produit le charme poétique de ce vers? C'est la place et l'emploi de l'épithète. Retranchez le mot *rapides*, et il reste une platitude.

3. Nous avouons ne pas aimer l'opposition que présentent les deux hémistiches de ce vers ; elle ne nous paraît pas naturelle.

4. Racine écrira encore dans *Phèdre* (I, III) :

Je ne me soutiens plus : ma force m'abandonne.

5. La répétition de cet hémistiche produit un heureux effet : Bérénice est obsédée par une idée fixe.

6. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

7. Racine placera un mouvement semblable dans sa *Phèdre* (III, II) :

Mais déjà tu reviens sur tes pas,
Œnone ? On me déteste, on ne t'écoute pas.

8. Ces mots étonnent un peu sur les lèvres de la douce Bérénice.

9. La reine a couru au-devant de sa confidente.

Qu'a-t-il dit? Viendra-t-il?

PHÉNICE.

Oui, je l'ai vu, Madame,
Et j'ai peint à ses yeux le trouble de votre âme.
J'ai vu couler des pleurs qu'il voulait retenir [1]. 965

BÉRÉNICE.

Vient-il [2]?

PHÉNICE.

N'en doutez point, Madame, il va venir.
Mais voulez-vous paraître en ce désordre extrême [3]?
Remettez-vous, Madame, et rentrez en vous-même [4].
Laissez-moi relever ces voiles détachés,
Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés [5]. 970
Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage [6].

1. « Ce vers sert encore à rendre le spectateur incertain sur le sort de Bérénice. S'il en coûte tant à Titus pour parler à Bérénice, comment pourra-t-il faire le sacrifice de ne plus la revoir? » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

2. Bérénice sent bien que son espoir suprême est dans une entrevue. Aussi, avant toute autre question, répète-t-elle deux fois à Phénice : « *Viendra-t-il?... Vient-il?* »

3. Voir *Alexandre*, note du vers 429.

4. Auguste disait dans le *Cinna* de Corneille (IV, II) :

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.

5. Dorat a écrit dans une des lettres qui suivent son poème sur *la Déclamation théâtrale* : On blâmait « la licence que s'est donnée Mademoiselle Vestris de paraître en robe de chambre dans les derniers actes d'*Ariane*. Je ne me rappelle pas bien si elle est la première à qui l'on doit cette vraisemblance de costume. On ne pourrait que l'en applaudir. Je ne vois point pourquoi une amante, parce qu'elle est fille d'un Roi, serait condamnée à contraindre éternellement ses sanglots dans les entraves d'un grand corps. C'est, au contraire, à l'acteur intelligent à multiplier ces petits détails, dont l'usage modéré est aussi avantageux au prestige de la scène que l'abus en serait déplacé. » Bérénice ici n'est pas en robe de chambre, mais en négligé.

6. « On peut appliquer à ces vers ce précepte de Boileau :

Qui dit sans s'avilir les plus petites choses..... etc.

En effet rien n'est plus petit que de faire paraître sur le théâtre tragique une suivante qui propose à sa maîtresse de rajuster son voile et ses cheveux. Otez à ces idées les grâces de la diction, on rira. » (VOLTAIRE.) — Un passage de la *Bérénice* de Segrais fera mieux apprécier encore ces vers de Racine; Bérénice vient de retrouver dans les plis de sa simarre un billet de reproches qu'y a glissé le prince Iratez, qu'elle aime en secret; elle pleure et se déchire les joues; Glacyra, sa suivante, essaie de la retenir : « Quelle offense vous ont fait (*sic*) vos divins appas pour les punir d'une manière si cruelle? — Helas! disait en même temps cette infortunée Princesse, laisse-les moi punir, ces innocents criminels, que je ne puis plus désormais regarder que comme la première cause de mes malheurs. » (III, 258-259.) — On a reproché à Racine d'avoir fait parler ses confidents avec une élégance uniforme; mais Corneille, qui a souvent cherché à donner une figure particulière aux siens, leur a souvent aussi prêté un

BÉRÉNICE.

Laisse, laisse, Phénice, il verra son ouvrage[1].
Eh que m'importe, hélas ! de ces vains ornements[2] ?
Si ma foi, si mes pleurs, si mes gémissements,
Mais que dis-je, mes pleurs ? si ma perte certaine, 975
Si ma mort toute prête enfin ne le ramène,
Dis-moi, que produiront tes secours superflus,
Et tout ce faible éclat[3] qui ne le touche plus[4] ?

PHÉNICE.

Pourquoi lui faites-vous cet injuste reproche ?
J'entends du bruit, Madame, et l'Empereur s'approche. 980
Venez, fuyez la foule, et rentrons promptement[5].
Vous l'entretiendrez seul dans votre appartement[6].

langage vraiment trop vulgaire ; on peut prendre pour exemple, dans *Tite et Bérénice*, ce dialogue entre Domitie et sa confidente :

DOMITIE.
Faisons voir ce qu'en moi peut le sang de Néron,
Et que je suis de plus fille de Corbulon.
PLAUTINE.
Vous l'êtes, mais enfin c'est n'être qu'une fille,
Que le reste impuissant d'une illustre famille.
Contre un tel Empereur où prendrez-vous des bras ?

1. La véritable Bérénice n'aurait pas parlé ainsi, instruite qu'elle était par une expérience âgée de plus de quarante ans : elle « possédait tous les charmes qu'un art raffiné peut ajouter à la beauté. Chez les femmes de l'Orient la fraîcheur du visage est inaltérable, parce qu'elle se compose tous les matins devant le miroir à l'aide du pinceau. Aspasie, Cléopâtre, les courtisanes et les reines célèbres de l'antiquité ont pu conserver ainsi un renom de perpétuelle jeunesse. La noblesse du type juif, des cheveux admirables, des formes que la maternité n'avait point altérées, et que l'âge avait portées à leur juste plénitude, constituaient le prestige de Bérénice autant que ses artifices de langage et ses doux sourires. » (BEULÉ, *Portraits du siècle d'Auguste*, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1869.) — Casimir Delavigne se souvenait peut-être de ces vers exquis, lorsqu'il commençait par ce dialogue le second acte de son *Don Juan d'Autriche :* « DONA FLORINDE, *qui achève sa toilette de mariée devant la glace;* DOROTHÉE. — DOROTHÉE, *se reculant pour l'admirer.* — Oh ! belle, mais belle !... — DONA FLORINDE. — Comme une personne heureuse. — DOROTHÉE. — Est-ce que le voile n'est pas trop haut ? — DONA FLORINDE. — Non. — DOROTHÉE. — Et cette boucle noire qui s'échappe ! — DONA FLORINDE. — Laisse-la faire ; un peu de désordre ne messied pas. »

2. *Qu'importe de* est une locution qui a vieilli, mais dont Racine avait pu trouver de nombreux exemples dans Corneille ; voir notamment *Sertorius* (I, III) :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir ?

3. Sa beauté.

4. C'est avec le ton de l'abattement le plus douloureux que ce dernier hémistiche doit être prononcé.

5. Phénice ne veut pas que la cour remarque le désordre de la toilette de sa maîtresse.

6. C'est ainsi qu'au début du second acte de *Mithridate*, Monime quitte précipitamment le théâtre à l'arrivée du roi. « Bérénice désire de voir Titus ; Titus paraît ; pourquoi fuit-elle ? C'est que Paulin accompagne l'Empereur, et qu'elle veut lui parler sans témoins : c'est par ce nouveau stratagème que l'auteur re-

SCÈNE III.

TITUS, PAULIN, SUITE [1].

TITUS.

De la Reine, Paulin, flattez [2] l'inquiétude.
Je vais la voir. Je veux un peu de solitude.
Que l'on me laisse.

PAULIN, à part.

O ciel! que je crains ce combat [3]! 985
Grands Dieux, sauvez sa gloire et l'honneur de l'État.
Voyons la Reine.

SCÈNE IV.

TITUS, seul.

Hé bien! Titus, que viens-tu faire?
Bérénice t'attend. Où viens-tu, téméraire?
Tes adieux sont-ils prêts? T'es-tu bien consulté?
Ton cœur te promet-il assez de cruauté? 990
Car enfin au combat [4] qui pour toi se prépare
C'est peu d'être constant, il faut être barbare [5].
Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur
Sait si bien découvrir les chemins de mon cœur?
Quand je verrai ces yeux armés de tous leurs charmes, 995

cule la catastrophe. Par une autre adresse, Bérénice ne semble que céder aux prières de Phénice; car autrement la scène qui suit le monologue de Titus ne serait point naturelle. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

1. « Ou le théâtre reste vide, ou Titus voit Bérénice; s'il la voit, il doit donc dire qu'il l'évite, ou lui parler. » (VOLTAIRE.) — « Il est clair que le théâtre reste vide. » (LA HARPE.)

2. C'est-à-dire : apaisez, calmez. « Titus ne voit point Bérénice, qui se dérobe devant lui, quoiqu'il vienne pour la voir : de plus, il écarte son confident sans motifs plausibles. C'est qu'il fallait allonger la matière, et donner place au monologue de Titus. Tout l'art de Racine ne dissimule pas cet expédient; mais il n'en faut pas moins admirer les ressources de son génie pour remplir cet acte, où il fait de rien quelque chose de noble et de touchant. » (M. GERUZEZ.) — Ce monologue était nécessaire; avant de mettre en présence Titus et Bérénice, le poète devait nous faire connaître l'état de leur âme.

3. Ce Paulin a la sotte manie de prétendre nous intéresser à sa personne.

4. Pour le combat, dans le combat.

5. Dans *Arlequin-Protée*, Arlequin, après avoir récité pompeusement le début de ce monologue, s'interrompait tout à coup pour dire aux auditeurs :

Ce début n'est pas mal, Messieurs, et sur ce ton
Je m'en vais effacer Floridor et Baron.
Mais Bérénice vient.

Attachés sur les miens [1], m'accabler de leurs larmes,
Me souviendrai-je alors de mon triste devoir?
Pourrai-je dire enfin : « Je ne veux plus vous voir?
Je viens percer un cœur que j'adore, qui m'aime. »
Et pourquoi le percer? Qui l'ordonne? Moi-même [2]. 1000
Car enfin Rome a-t-elle expliqué ses souhaits [3]?
L'entendons-nous crier [4] autour de ce palais?
Vois-je l'État penchant [5] au bord du précipice?
Ne le puis-je sauver que par ce sacrifice?
Tout se tait; et moi seul, trop prompt à me troubler, 1005
J'avance des malheurs que je puis reculer.
Et qui sait si, sensible [6] aux vertus de la Reine,
Rome ne voudra point l'avouer [7] pour Romaine?
Rome peut par son choix justifier le mien.
Non, non, encore un coup [8], ne précipitons rien. 1010
Que Rome avec ses lois mette dans la balance
Tant de pleurs, tant d'amour, tant de persévérance :
Rome sera pour nous... Titus, ouvre les yeux!
Quel air respires-tu? N'es-tu pas dans ces lieux [9]
Où la haine des Rois, avec le lait sucée, 1015

1. Racine avait employé déjà cette expression dans *Britannicus* (v. 453).

2. Dans la *Critique sur les Bérénices* (II, II), le Tite de Corneille s'indigne que le Titus de Racine chasse sa Bérénice; car il n'en a pas, dit-il, le moindre motif : « et cela est si vrai que, quelque temps après, étant seul et ne croyant être entendu de personne, il s'avoue à lui-même que le Sénat, ni le peuple, ne lui demandent rien : « Je chasse ce que j'aime, dit-il; et qui l'ordonne? Moi-même. »

3. Voici les paroles que Corneille (*Tite et Bérénice*, IV, I) prête aux Romains au sujet de Bérénice :

« Elle a bien servi Rome, il le faut avouer;
« L'Empereur et l'Empire ont lieu de s'en louer;
« On lui doit des honneurs, des titres sans exemples :
« Mais enfin elle est Reine, elle abhorre nos temples,
« Et sert un Dieu jaloux qui ne peut endurer
« Qu'aucun autre que lui se fasse révérer.
« Elle traite à nos yeux les nôtres de fantômes.
« On peut lui prodiguer des villes, des royaumes,
« Il est des Rois pour elle, et déjà Polémon
« De ce Dieu qu'elle adore invoque le seul nom;
« Des nôtres pour lui plaire il dédaigne le culte :
« Qu'elle règne avec lui sans nous faire d'insulte;
« Si ce trône et le sien ne lui suffisent pas,
« Rome est prête d'y joindre encor d'autres États,
« Et de faire éclater avec magnificence
« Un juste et plein effet de sa reconnaissance. »

4. *Crier*, dans ce sens, est aujourd'hui tout à fait familier.

5. *Penchant* est ici un participe présent.

6. Cette succession de syllabes commençant par la lettre *s* est peu harmonieuse.

7. *Avouer* est pris ici dans son sens latin : appeler au rang de, reconnaître pour.

8. Voir *les Plaideurs*, note du vers 299.

9. Ce monologue est composé à la façon de ceux de Corneille; les deux sentiments qui se partagent l'âme de Titus prennent tour à tour le dessus, de sorte que ce morceau n'est en réalité que la délibération de Titus avec lui-même; seulement il délibère tout haut.

Par crainte ou par amour ne peut être effacée ?
Rome jugea ta Reine en condamnant ses Rois.
N'as-tu pas en naissant entendu cette voix?
Et n'as-tu pas encore ouï la renommée 1020
T'annoncer ton devoir jusque dans ton armée ?
Et, lorsque Bérénice arriva sur tes pas,
Ce que Rome en jugeait, ne l'entendis-tu pas ?
Faut-il donc tant de fois te le faire redire ?
Ah ! lâche, fais l'amour, et renonce à l'Empire :
Au bout de l'univers va, cours te confiner [1], 1025
Et fais place à des cœurs plus dignes de régner.
Sont-ce là ces projets de grandeur et de gloire
Qui devaient dans les cœurs consacrer ma mémoire [2] ?
Depuis huit jours je règne, et jusques à ce jour
Qu'ai-je fait pour l'honneur? J'ai tout fait pour l'amour [3]. 1030
D'un temps si précieux quel compte puis-je rendre?
Où sont ces heureux jours que je faisais attendre [4] ?
Quels pleurs ai-je séchés ? Dans quels yeux satisfaits
Ai-je déjà goûté le fruit de mes bienfaits [5] ?
L'univers a-t-il vu changer ses destinées ? 1035
Sais-je combien le ciel m'a compté de journées ?
Et de ce peu de jours, si longtemps attendus [6],
Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus [7] !
Ne tardons plus : faisons ce que l'honneur exige [8] ;
Rompons le seul lien [9]...

1. *Se confiner*, c'est : se retirer dans un lieu écarté, aux confins du monde.
2. Souvenir lointain de Virgile (*Énéide*, IV, 597) :

En dextra, fidesque,
Quem secum patrios aiunt portasse Penates.

3. Ces vers sont fort beaux et fort utiles; ils endurcissent le cœur de Titus contre les pleurs de Bérénice, qui va entrer en scène.
4. C'est-à-dire : que Rome attendait de moi.
5. Voilà deux vers d'une élégance suprême; jamais Racine n'a poussé l'art du style plus loin qu'il ne l'a fait dans cette tragédie.
6. Ce dernier hémistiche a le tort de répéter la pensée exprimée au vers 1032.
7. C'est la paraphrase du fameux mot historique : « Recordatus quondam super cœnam quod nihil cuiquam toto die præstitisset, memorabilem illam meritoque laudatam vocem edidit : « Amici, diem perdidi. » (Suetone, *Titus*. VIII.)
8. Titus est résolu ; il va entrer chez Bérénice ; mais, à ce moment, pour que l'entrevue ait lieu sur la scène, le poète suppose que Bérénice, repoussant les conseils de Phénice, vient elle-même trouver l'empereur.
9. « Ce monologue est long, et il contient pour le fond les mêmes choses à peu près que Titus a dites à Paulin. Mais remarquez qu'il y a des nuances différentes. Les nuances font beaucoup dans la peinture des passions ; et c'est là le grand art, si caché et si difficile, dont Racine s'est servi pour aller jusqu'au cinquième acte sans rebuter le spectateur. Il n'y a pas dans ce monologue un seul mot hors de sa place.

Ah ! lâche, fuis l'amour, et renonce à l'Empire.

Ce vers, et tout ce qui suit, me paraissent admirables. » (Voltaire.)

SCÈNE V.

BÉRÉNICE, TITUS.

BÉRÉNICE, en sortant.

Non, laissez-moi, vous dis-je[1]. 1040
En vain tous vos conseils me retiennent ici :
Il faut que je le voie. Ah, Seigneur! vous voici.
Hé bien, il est donc vrai que Titus m'abandonne ?
Il faut nous séparer ; et c'est lui qui l'ordonne[2].

TITUS.

N'accablez point, Madame, un Prince malheureux. 1045
Il ne faut point ici nous attendrir tous deux[3].
Un trouble assez cruel m'agite et me dévore,
Sans que des pleurs si chers me déchirent encore.
Rappelez bien plutôt ce cœur, qui tant de fois
M'a fait de mon devoir reconnaître la voix. 1050
Il en est temps. Forcez votre amour à se taire[4].
Et d'un œil que la gloire et la raison éclaire[5]
Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur.
Vous-même contre vous fortifiez mon cœur[6] :
Aidez-moi, s'il se peut, à vaincre ma faiblesse[7] 1055

1. Pourquoi Bérénice parle-t-elle au pluriel à la cantonade ? Il faut supposer sans doute que les femmes de la reine se sont jointes aux instances de Phénice. — A vrai dire, la tragédie se compose de cette seule et unique scène, et l'on ne saurait trop admirer l'art du poète, qui l'a recutée jusqu'au quatrième acte. C'est pour cela qu'il a dû imaginer le personnage d'Antiochus ; c'est pour cela qu'il n'a encore mis Bérénice qu'une seule fois en présence de Titus, et qu'il a cherché dans le trouble de l'Empereur un moyen de retarder l'explication. C'est par une habileté du même genre qu'il se réservera la matière d'un dernier acte ; à la fin de cette scène, Bérénice va quitter le théâtre dans un transport de désespoir, sur lequel ne pouvait se terminer la tragédie.

2. Ce dernier vers, tout simple qu'il est, est beau, parce qu'il est touchant.

3. Ah ! n'attendrissez point ici mes sentiments...
Mon cœur ne forme point de pensers assez fermes ;
Moi-même, en cet adieu, j'ai les larmes aux yeux.
(CORNEILLE, *Horace*, II, VIII.)

4. Décidément Titus est aussi froid qu'Énée abandonnant Didon : comme Polyeucte, s'éloignant de Pauline, savait trouver d'autres accents !

5. Voir *Iphigénie*, note du vers 905.

6. C'est en demander trop. même à la Bérénice qu'a créée le poète.

7. Parmi les vers que Benserade écrivit pour Mademoiselle de Mancini à la prière de Louis XIV, qui venait de l'abandonner, on trouve ceux-ci :

Disons mieux : tout l'honneur d'une si grande affaire
A moi seul n'est pas dû ; vous m'aidez à la faire.
Êtes-vous pas réduite au point où je me vois ?
Prenez-vous pas sur vous comme je prends sur moi ?
Avec mon zèle ici votre zèle conspire ;
Et vous avez grand part au triomphe où j'aspire.

A retenir des pleurs qui m'échappent sans cesse;
Ou, si nous ne pouvons commander à nos pleurs [1],
Que la gloire du moins soutienne nos douleurs,
Et que tout l'univers reconnaisse sans peine
Les pleurs d'un Empereur et les pleurs d'une Reine [2]. 1060
Car enfin, ma Princesse, il faut nous séparer [3].

BÉRÉNICE.

Ah! cruel, est-il temps de me le déclarer [4]?
Qu'avez-vous fait? Hélas! je me suis crue aimée [5].
Au plaisir de vous voir mon âme accoutumée
Ne vit plus que pour vous. Ignoriez-vous vos lois [6], 1065
Quand je vous l'avouai pour la première fois?
A quel excès d'amour m'avez-vous amenée!
Que ne me disiez-vous : « Princesse infortunée [7],
Où vas-tu t'engager, et quel est ton espoir?
Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir. » 1070
Ne l'avez-vous reçu, cruel, que pour le rendre
Quand de vos seules mains ce cœur voudrait dépendre [8]?
Tout l'Empire a vingt fois conspiré contre nous [9].
Il était temps encor : que ne me quittiez-vous [10]?
Mille raisons alors consolaient ma misère [11] : 1075
Je pouvais de ma mort accuser votre père [12],

1. C'est-à-dire : y résister, les retenir; comme dans *Andromaque* (IV, 1) :

.....Ne me suis point, si ton cœur en alarmes
Prévoit qu'il ne pourra commander à tes larmes.

2. Bérénice se rendra vers le dénouement à ces raisons; mais, dans l'émotion de la surprise, elle ne peut tout d'abord s'élever, comme Titus, à cette héroïque résignation.

3. Voir *Britannicus*, note du vers 1560. — On peut remarquer que ce couplet de Titus se termine comme celui de la reine.

4. C'est-à-dire : est-ce bien le moment de? N'auriez-vous pas dû le faire plus tôt, au lieu d'attendre le jour où je croyais voir célébrer notre union?

5. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

6. Les lois romaines.

7. Ce dernier hémistiche est peu naturel, mais Bérénice a complètement raison contre Titus, et elle défend ses droits d'une manière assez touchante pour que nous en voulions par instants à l'Empereur de ne pas être vaincu par ses pleurs.

8. Un cœur qui dépend des mains, cela est mal écrit. — Nous croyons que M. Geruzez a raison, lorsqu'il écrit : « Toutes les éditions mettent une virgule après *rendre;* il n'en faut pas. Le sens est : N'avez-vous reçu mon cœur que pour le rendre quand il me serait impossible de le détacher de vous? »

9. Cet aveu imprudent échappé à Bérénice rend de la force à Titus.

10. Voir la note du vers 809.

11. C'est-à-dire : auraient pu consoler; le tour employé par Racine est plus vif et très naturel.

12. Bérénice indique, comme en passant, qu'elle ne survivra pas à la ruine de son bonheur.

Le peuple, le Sénat, tout l'Empire romain,
Tout l'univers, plutôt qu'une si chère main [1].
Leur haine, dès longtemps contre moi déclarée,
M'avait à mon malheur dès longtemps préparée. 1080
Je n'aurais pas, Seigneur, reçu ce coup cruel
Dans le temps que j'espère un bonheur immortel [2] ;
Quand votre heureux amour peut tout ce qu'il desire [3],
Lorsque Rome se tait, quand votre père expire [4],
Lorsque tout l'univers fléchit [5] à vos genoux, 1085
Enfin quand je n'ai plus à redouter que vous [6].

TITUS.

Et c'est moi seul aussi qui pouvais me détruire [7].
Je pouvais vivre alors et me laisser séduire [8].
Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir
Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir [9]. 1090
Je voulais qu'à mes vœux rien ne fût invincible ;
Je n'examinais rien, j'espérais l'impossible.
Que sais-je ? j'espérais de mourir à vos yeux,
Avant que d'en venir à ces cruels adieux.
Les obstacles semblaient renouveler ma flamme. 1095
Tout l'Empire parlait ; mais la gloire, Madame,
Ne s'était point encore fait entendre à mon cœur
Du ton dont elle parle au cœur d'un Empereur [10].

1. « Cet hémistiche n'est point harmonieux ; ces monosyllabes ne doivent jamais finir un vers, surtout lorsqu'ils sont précédés d'une syllabe muette. » (Luneau de Boisjermain.) — L'observation de Luneau peut être juste, bien qu'un peu sévère ; mais il n'en reste pas moins vrai que ce vers est d'un charme pénétrant.

2. Remarquez l'habileté très grande de ce présent : *J'espère*. En dépit de Titus, il semble qu'elle se flatte encore que son arrêt n'est pas irrévocable.

3. Voir *Britannicus*, note du vers 385.

4. L'amour est égoïste ; Bérénice ne perd pas une occasion de montrer aux yeux de Titus la joie que lui cause la mort de Vespasien, qui gênait leurs amours.

5. Se soumet, cède, comme dans le *Nicomède* de Corneille (III, II) :

Tout fléchit sur la terre, et tout tremble sur l'onde.

6. Ce plaidoyer est de la plus grande habileté ; Bérénice ne s'égare pas en pleurs et en cris de désespoir ; elle précise la situation nettement, voulant faire agir le raisonnement avant d'essayer le pouvoir de ses pleurs.

7. Me nuire, me porter à moi-même ce coup mortel : « Soyez persuadée, ma très-chère, que M. de Grignan se soutiendra toujours très-bien, pourvu qu'il ne se détruise pas lui-même. » (Madame de Sévigné, lettre du 13 novembre 1673.)

8. C'est-à-dire : me laisser aller au penchant qui m'entraînait vers vous.

9. La conduite de Titus a été au moins imprudente, et Bérénice, qui en est victime, est en droit de la lui reprocher.

10. Ainsi, c'est du jour au lendemain que Titus a changé d'avis. Le Tite de Corneille dit du Titus de Racine dans la *Critique sur les Bérénices* (II, II) : « Il déclare à Bérénice qu'il faut se séparer, et quand elle lui reproche pourquoi il l'a

Je sais tous les tourments où[1] ce dessein me livre ;
Je sens bien que sans vous je ne saurais plus vivre, 1100
Que mon cœur de moi-même est prêt à s'éloigner[2] ;
Mais il ne s'agit plus de vivre, il faut régner.

BÉRÉNICE.

Hé bien ! régnez, cruel ; contentez votre gloire :
Je ne dispute plus[3]. J'attendais, pour vous croire,
Que cette même bouche, après mille serments 1105
D'un amour qui devait unir tous nos moments,
Cette bouche, à mes yeux[4] s'avouant infidèle,
M'ordonnât elle-même une absence éternelle[5].
Moi-même j'ai voulu vous entendre en ce lieu[6].
Je n'écoute plus rien ; et pour jamais, adieu[7]. 1110
Pour jamais ! Ah ! Seigneur, songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux[8] quand on aime ?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ?
Que le jour recommence, et que le jour finisse[9], 1115
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,
Sans que de tout le jour je puisse voir Titus[10] ?
Mais quelle est mon erreur, et que de soins perdus !
L'ingrat[11], de mon départ consolé par avance,
Daignera-t-il compter les jours de mon absence ? 1120

amusée si longtemps, il lui répond que la gloire l'y oblige, et que jusqu'alors

Elle ne s'était point fait entendre à son cœur
Du ton dont elle parle au cœur d'un Empereur.

N'est-ce pas là une bonne raison ? »

1. Voir *Mithridate*, note du vers 256.

2. Ce vers est un peu précieux ; la vraie passion est plus naturelle et plus simple.

3. Voir la note du vers 201.

4. C'est-à-dire : devant moi. Il n'en est pas moins vrai que, *une bouche qui s'avoue infidèle à des yeux* n'est pas une phrase bien écrite.

5. On recommande généralement de ne pas rimer avec des épithètes ; mais ici c'est dans ces deux adjectifs que se concentre la pensée.

6. Voir *Esther*, note du vers 908.

7. Dans son dépit, Bérénice indignée se figure un instant qu'elle n'aime plus Titus ; l'illusion n'est pas longue. Toutes proportions gardées, c'est le même mouvement que celui de Roxane dans *Bajazet* (II, 1) :

Et la mort suffira pour me justifier.
N'en doute point, j'y cours et dès ce moment même.
Bajazet, écoutez : je sens que je vous aime.

8. Voir *Athalie*, note du vers 1058.

9. Souvenir de Virgile (*Géorgiques*, IV, 464-465) :

Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te, veniente die, te, decedente, canebat.

10. Rarement la passion s'est exprimée avec autant de naturel et de grâce.

11. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

Ces jours si longs pour moi lui sembleront trop courts[1].

TITUS.

Je n'aurai pas, Madame, à compter tant de jours[2].
J'espère que bientôt la triste renommée
Vous fera confesser que vous étiez aimée.
Vous verrez que Titus n'a pu sans expirer[3]... 1125

BÉRÉNICE.

Ah! Seigneur, s'il est vrai, pourquoi nous séparer ?
Je ne vous parle point d'un heureux hyménée[4] :
Rome à ne vous plus voir m'a-t-elle condamnée[5] ?

1. Ce petit dépit, assez peu tragique, atténue l'effet de ce délicieux couplet.

2. Fidèle aux lois de la galanterie romanesque à la mode, Titus déclare hautement qu'il va mourir de son amour; mais il ne nous convainc pas plus qu'il ne convainc Bérénice.

3. A propos de la reprise de *Bérénice*, Théophile Gautier écrivait, le 8 janvier 1884, après avoir cité le début de la *Préface* de Racine : « Nous croyons que Racine s'est trompé en trouvant cette action très-propre au théâtre. Un caractère sans résolution n'est jamais très-dramatique. Titus, avec ses revirements perpétuels, finit par friser le ridicule : l'obstacle est en lui; il peut essuyer ses larmes quand il voudra, car elles ne coulent que par sa propre volonté. Un prince qui renonce à épouser celle qu'il aime et dont il est aimé sera toujours très-louable au point de vue politique, mais il produira peu d'effet au théâtre. Les motifs qui déterminent Titus à renvoyer Bérénice sont des plus sages ; mais il paraît s'y résigner trop facilement. On ne voit pas assez clairement qu'il ait la main forcée; et la crainte vague de déplaire aux Romains, qui n'aiment pas les rois et encore moins les reines, n'est pas une raison suffisante. Enfin l'on est vraiment tenté de sourire lorsque ce grand gaillard de Titus répond à Bérénice, qu'il ne survivra pas à cette séparation, et lui dit avec un air de Céladon :

Vous verrez que Titus n'a pu sans expirer...

A quoi la pauvre reine Bérénice réplique fort judicieusement :

Ah! Seigneur, s'il est vrai, pourquoi nous séparer ?...

Bérénice, à vrai dire, n'est pas une tragédie; il n'y coule que des pleurs et pas de sang. C'est une élégie dramatique qui renferme des morceaux pleins d'une grâce un peu molle et d'une sensibilité un peu larmoyante, et qui dut plaire beaucoup au temps où elle fut jouée.... Les questions de sentiment étaient alors à la mode et les allusions aux amours du roi, que la *Bérénice* pouvait renfermer, ajoutaient encore à son succès. » (*Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, 3e série, p. 154-155.)

4. Voir *Mithridate*, note du vers 207. — Voici comment dans la *Critique sur les Bérénices* (II, III), la Bérénice de Corneille accuse devant Apollon la Bérénice de Racine : « Seigneur, que jugerez-vous d'une femme qui, se disant Reine et belle, souffre patiemment et sans aucun ressentiment qu'un traître la méprise et la trompe ; elle lui témoigne autant d'amour, lors même qu'elle voit les ruses qu'il emploie pour se défaire d'elle, que si elle en était aimée, et par une faiblesse digne d'une éternelle honte, lors même qu'il la chasse, elle lui avoue qu'elle croit qu'il l'aime véritablement; son amour foule également aux pieds la gloire et la pudeur; il n'est point de si sale artifice, point de souvenir si secret qu'elle n'emploie pour le retenir; tantôt elle lui demande si son amour ne peut plus agir qu'au Sénat, elle le prie qu'il la voie plus souvent, et qu'il ne lui donne plutôt rien, qu'il la garde toujours près de lui encore qu'il ne l'épousera pas ; j'ai honte, Seigneur, de rapporter des choses de cette nature. »

5. Le sens voudrait : *Mais Rome*, etc. La mesure s'y oppose.

Pourquoi m'enviez-vous l'air que vous respirez[1] ?

TITUS.

Hélas ! vous pouvez tout, Madame. Demeurez : 1130
Je n'y résiste point ; mais je sens ma faiblesse :
Il faudra vous combattre et vous craindre sans cesse,
Et sans cesse veiller à retenir mes pas
Que vers vous à toute heure entraînent vos appas[2].
Que dis-je ? En ce moment mon cœur, hors de lui-même, 1135
S'oublie, et se souvient seulement qu'il vous aime[3].

BÉRÉNICE.

Hé bien, Seigneur, hé bien ! qu'en peut-il arriver ?
Voyez-vous les Romains prêts à se soulever ?

TITUS.

Et qui sait de quel œil ils prendront cette injure ?
S'ils parlent, si les cris succèdent au murmure, 1140
Faudra-t-il par le sang justifier mon choix[4] ?
S'ils se taisent, Madame, et me vendent leurs lois,
A quoi m'exposez-vous ? Par quelle complaisance
Faudra-t-il quelque jour payer leur patience[5] ?

1. Bérénice disait de même à Tite dans la tragédie de Corneille (V, IV) :

> Laissez-moi la douceur de languir en ces lieux,
> D'y soupirer pour vous, d'y mourir à vos yeux.

Théophile Gautier, un ciseleur élégant, épris de la forme, et qui pour elle a trop souvent négligé l'idée, qui faisait consister la poésie dans l'éclat des mots et dans la sonorité de la rime, se montrait fort dur pour les vers de Racine : « Ce qu'on loue surtout chez Racine, c'est l'harmonie de la versification. Pourtant Racine versifie avec une négligence dont s'étonnent les lecteurs de bonne foi, qui ne sont pas résolus d'avance à trouver tout bien, tout parfait. Ses rimes sont souvent inexactes, à peine suffisantes, et choisies dans des tonalités sourdes. Les rimes en *er* et en *ée* se reproduisent surtout avec une uniformité fatigante. » (*Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, 3e série, p. 153.) Et, comme exemple, Théophile Gautier donne six vers d'*Andromaque ;* il aurait pu donner les huit vers de *Bérénice* que l'on vient de lire.

2. Voir *Mithridate*, note du vers 681.

3. Le poète placera la même pensée sur les lèvres de Monime (*Mithridate*, II, VI) :

> Que dis-je ? En ce moment, le dernier qui nous reste,
> Je me sens arrêter par un plaisir funeste :
> Plus je vous parle, et plus, trop faible que je suis,
> Je cherche à prolonger le péril que je fuis.

Mais Monime, vaincue par la fatalité, sera plus touchante que Titus, tourmenté par un simple préjugé.

4. C'est-à-dire : faudra-t-il, en répandant du sang, les forcer de respecter mon choix ?

5. On appelle au propre *patience* cette vertu qui consiste à supporter sans murmure un événement désagréable ; c'est ainsi que Narcisse disait dans *Britannicus* (IV, IV) :

> J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
> Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée.

Que n'oseront-ils point alors me demander? 1145
Maintiendrai-je des lois que je ne puis garder[1]?

BÉRÉNICE.

Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice[2].

TITUS.

Je les compte pour rien? Ah ciel! quelle injustice[3]!

BÉRÉNICE.

Quoi? pour d'injustes lois, que vous pouvez changer,
En d'éternels chagrins vous-même vous plonger? 1150
Rome a ses droits, Seigneur: n'avez-vous pas les vôtres[4]?
Ses intérêts sont-ils plus sacrés que les nôtres?
Dites, parlez.

TITUS.

Hélas! que vous me déchirez[5]!

BÉRÉNICE.

Vous êtes Empereur, Seigneur, et vous pleurez[6]!

1. C'est-à-dire : pourrai-je maintenir les lois, quand j'aurai commencé par en violer une?

2. La raison est toujours froide au théâtre, et tous les spectateurs prennent contre Titus le parti de Bérénice. — J. Janin (*Mademoiselle Rachel et la Tragédie*, p. 197) a fait sur ce vers la remarque suivante : « Elle l'a dit sans larmes; et par la raison que Bérénice ne pleurait pas, nous n'avons pas pleuré. Ainsi fut condamnée cette tragédie ; si l'on n'y pleure pas, que voulez-vous qu'on y fasse? »

3. Les personnages de Corneille (*Tite et Bérénice*, III, v), sont beaucoup plus raisonneurs :

BÉRÉNICE.

Quoi? Rome ne veut pas quand vous avez voulu?
Que faites-vous, Seigneur, du pouvoir absolu?
N'êtes-vous dans ce trône, où tant de monde aspire,
Que pour assujettir l'Empereur à l'Empire?
Sur ses plus hauts degrés Rome vous fait la loi!
Elle affermit ou rompt le don de votre foi!
Ah! si j'en puis juger sur ce qu'on voit paraître,
Vous en êtes l'esclave encor plus que le maître.

TITE.

Tel est le triste sort de ce rang souverain
Qui ne dispense pas d'avoir un cœur romain;
Ou plutôt des Romains tel est le dur caprice
A suivre obstinément une aveugle injustice,
Qui, rejetant d'un Roi le nom plus que les lois,
Accepte un Empereur plus puissant que cent Rois.
C'est ce nom seul qui donne à leurs farouches hommes
Cette invincible horreur qui passe jusqu'aux Reines,
Jusques à leurs époux; et vos yeux adorés
Verraient de notre hymen naître cent conjurés.

4. Il est assez curieux que Bérénice tienne à peu près à Titus le même langage que Narcisse à Néron dans *Britannicus* (IV, IV) :

Et prenez-vous, Seigneur, leurs caprices pour guides?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours?
De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire?
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire?

5. Voir dans notre *Notice* comment la parodie a défiguré ce mot.

6. « Ce vers si connu faisait allusion à cette réponse de Mademoiselle Mancini à Louis XIV. « Vous m'aimez, vous êtes Roi, vous pleurez, et je pars! » Cette réponse est bien plus remplie de sentiments, est bien plus énergique que le vers

TITUS.

Oui, Madame, il est vrai, je pleure, je soupire[1], 1155
Je frémis[2]. Mais enfin, quand j'acceptai l'Empire,
Rome me fit jurer de maintenir ses droits :
Il les faut maintenir. Déjà plus d'une fois
Rome a de mes pareils exercé[3] la constance.
Ah! si vous remontiez jusques à sa naissance, 1160
Vous les verriez toujours à ses ordres soumis[4].
L'un, jaloux de sa foi[5], va chez les ennemis
Chercher, avec la mort, la peine toute prête[6];

de Bérénice. Ce vers même n'est au fond qu'un reproche un peu ironique. Vous dites qu'un Empereur doit vaincre l'amour, vous êtes Empereur, et vous pleurez! » (VOLTAIRE.) — Nous croyons que Voltaire n'a pas compris le vers de Racine, dont le sens est, d'après nous : « Vous êtes Empereur, et vous pleurez, parce que vous n'osez pas me garder. » — D'après Madame de Motteville, Marie de Mancini aurait dit simplement : « Vous pleurez, et vous êtes le maître! » — Phèdre s'écriait dans l'*Hippolyte* (1635) de la Pinelière (III, III) :

Quoi ? j'aime, je suis Reine, et je suis sans courage !

En 1665, le mot historique avait été placé dans une petite pièce de vers intitulée *Preuve d'amour*, et publiée par Corbinelli dans ses *Sentiments d'amour tirés les meilleurs poëtes modernes* (II, 194) :

Alcandre était aux pieds d'Aminte,
Le cœur gros de soupirs, la langueur dans les yeux.
Et mille serments amoureux
Accompagnaient sa triste plainte.
Elle, ne se payant de pleurs ni de sanglots,
Bannissant alors toute crainte,
Lui répondit en peu de mots :
« Je crois que mon départ vous touche,
Qu'il vous accable de douleur,
Et que vous avez dans le cœur
Ce que vous avez dans la bouche ;
Je crois tous vos serments et tout ce que je vois,
Mais enfin je pars, Sire, et vous êtes le Roi. »

1. « Cela est trop faible ; il ne faut pas dire : je *pleure*, il faut que par vos discours on juge que votre cœur est déchiré. Je m'étonne comment Racine a cette fois manqué à une règle qu'il connaissait si bien. » (VOLTAIRE.)
2. *Frémir*, c'est : éprouver un tremblement provoqué par une violente émotion ; ainsi dans le *Polyeucte* de Corneille (II, I) :

D'où vient que tu frémis et que ton cœur soupire ?

3. Mis à l'épreuve.
4. Var. — Vous les verriez toujours, jaloux de leur devoir,
De tous les autres nœuds oublier le pouvoir :
[Malheureux ! mais toujours la patrie et la gloire...] (1671.)
Narcisse disait des Romains à Néron dans *Britannicus* (IV, IV) :

Vous les verrez toujours ardents à vous complaire.

5. Voir *Athalie*, note du vers 98.
6. Il s'agit de Régulus ; on se rappelle que ce général, envoyé à Rome pour traiter de la paix par les Carthaginois qui l'avaient fait prisonnier, dissuada le sénat d'accepter les propositions de Carthage. Il savait cependant quel sort l'attendait au retour ; mais il revint à Carthage, esclave de sa parole. Le bruit se répandit dans le peuple de Rome qu'on lui avait coupé les paupières pour l'exposer ensuite aux ardeurs du soleil d'Afrique, et qu'enfin on le mita mort, en l'enfermant dans un tonneau garni intérieurement de pointes de fer, que l'on fit rouler du haut d'une pente rapide.

D'un fils victorieux l'autre proscrit la tête [1] ;
L'autre, avec des yeux secs et presque indifférents, 1165
Voit mourir ses deux fils, par son ordre expirants [2].
Malheureux! mais toujours la patrie et la gloire [3]
Ont parmi les Romains remporté la victoire [4].
Je sais qu'en vous quittant le malheureux Titus
Passe l'austérité de toutes leurs vertus [5] ; 1170
Qu'elle n'approche point de cet effort insigne.
Mais, Madame, après tout, me croyez-vous indigne
De laisser un exemple à la postérité,
Qui sans de grands efforts ne puisse être imité [6]?

BÉRÉNICE.

Non, je crois tout facile à votre barbarie. 1175

1. Manlius Torquatus fit mettre à mort son fils vainqueur, parce qu'il avait combattu sans la permission de ses chefs.

2. Il s'agit de Brutus et de ses deux fils, qui avaient conspiré pour les Tarquins.

3. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

4. Sur les autres sentiments. — Racine, dans tout ce passage, se souvient de Virgile (*Énéide*, VI, 817-823) :

> Vis et Tarquinios reges, animamque superbam
> Ultoris Bruti, fascesque videre receptos ?
> Consulis imperium hic primus sævasque secures
> Accipiet, natosque pater, nova bella moventes,
> Ad pœnam pulchra pro libertate vocabit,
> Infelix ! Utcunque ferent ea facta minores,
> Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido.

5. *Passer* a ici le sens de *surpasser*, comme dans les *Femmes savantes* (III, v) :

> Nous avons vu de vous des églogues d'un style
> Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.

« Cela me paraît encore plus faible, parce que rien ne l'est tant que l'exagération outrée. Il est ridicule qu'un empereur dise qu'il y a plus de vertu, plus d'austérité, à quitter sa maîtresse qu'à immoler à sa patrie ses deux enfants coupables. Il fallait peut-être dire en parlant des Brutus et des Manlius : *Titus en vous quittant les égale peut-être ;* ou plutôt, il ne fallait point comparer une victoire remportée sur l'amour à ces exemples étonnants et presque surnaturels de la rigidité des anciens Romains. Les vers sont bien faits, je l'avoue ; mais, encore une fois, cette scène est légante n'est pas ce qu'elle devrait être. » (VOLTAIRE.) Luneau de Boisjermain propose un autre développement, moins outré, il est vrai, mais d'une rare platitude.

6. Dans la *Critique sur les Bérénices* (II, II), le Tite de Corneille trouve détestable cet argument du Titus de Racine : « Il lui demande si elle ne le juge pas digne de laisser un bel exemple à la postérité. Jugez, Seigneur, s'il est rien de si sensible à une femme qui aime bien que des réponses d'un aussi grand sens (*sic*) froid que celles-là. Aussi cette pauvre amante ferait la plus grande pitié du monde, si l'indignation que l'on conçoit contre Titus n'occupait pas tous les esprits comme elle fait ; car, d'autant plus que le malheur de cette Bérénice fait pitié, d'autant fait-il concevoir plus d'horreur pour celui qui cause ce malheur volontairement. » Assurément jamais Titus n'a aimé Bérénice comme l'aime le roi de Comagène. Il ne sait à ses pleurs opposer que les préoccupations de son intérêt, et ne répond à son dévouement que par son égoïsme. Cela était nécessaire pour que Bérénice indignée quittât brusquement la scène dans un transport de douleur, rendant une dernière entrevue inévitable et le cinquième acte possible.

Je vous crois digne, ingrat [1], de m'arracher la vie.
De tous vos sentiments mon cœur est éclairci [2].
Je ne vous parle plus de me laisser ici.
Qui? moi? j'aurais voulu, honteuse et méprisée,
D'un peuple qui me hait soutenir la risée [3]? 1180
J'ai voulu vous pousser jusques à ce refus.
C'en est fait, et bientôt vous ne me craindrez plus [4].
N'attendez pas ici que j'éclate en injures [5],
Que j'atteste le ciel, ennemi des parjures.
Non, si le ciel encore est touché de mes pleurs, 1185
Je le prie en mourant d'oublier mes douleurs.
Si je forme des vœux contre votre injustice,
Si devant que mourir la triste Bérénice [6]
Vous veut de son trépas laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat [7], qu'au fond de votre cœur [8]. 1190
Je sais que tant d'amour n'en peut être effacée [9];
Que ma douleur présente, et ma bonté passée,
Mon sang, qu'en ce palais je veux même verser,
Sont autant d'ennemis que je vais vous laisser;
Et, sans me repentir de ma persévérance, 1195
Je me remets sur eux de toute ma vengeance.
Adieu [10].

1. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.
2. Voir *Phèdre*, note du vers 1459.
3. Bérénice, dans son dépit, essaie de nous faire croire qu'elle n'a voulu que tenter une épreuve; mais elle était sincère dans sa naïveté attendrie et passionnée. Ce petit développement, intéressant et naturel, a de plus le mérite de préparer le dénouement.
4. Bérénice songe à mourir; elle ne vivait que pour Titus : pourquoi tiendrait-elle encore à la vie? Seulement elle ne proclame pas ses projets hautement comme le ferait une héroïne de Corneille; elle les laisse, comme la douce Monime, simplement entrevoir. Seulement, comme elle est moins calme et moins maitresse d'elle-même que Monime, elle nous effraie moins.
5. Voir *Andromaque*, note du vers 1301.
6. Voir la note du verre 197, et *Andromaque*, note du vers 1429.
7. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.
8. Il est intéressant de comparer cette scène avec celle de Pyrrhus et d'Hermione, à l'acte IV d'*Andromaque*.
9. Voir la *Seconde Préface* de *Bajazet*, t. III, p. 30, note 1.
10. « Peut-être cette scène pourrait-elle être plus vive et porter dans les cœurs plus de trouble et d'attendrissement; peut-être est-elle plus élégante et mesurée que déchirante :

> Et que tout l'univers reconnaisse sans peine
> Les pleurs d'un Empereur et les pleurs d'une Reine...
> Car enfin, ma Princesse, il faut nous separer...
> Eh bien, Seigneur, eh bien! qu'en peut-il arriver?...
> Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice.
> Je les compte pour rien : ah ciel! quelle injustice!

Tout cela me paraît petit, je le dis hardiment, et je suis en cela seul de l'opinion de Saint-Evremond, qui dit en plusieurs endroits que les sentiments dans

SCÈNE VI.

TITUS, PAULIN.

PAULIN.

Dans quel dessein vient-elle de sortir[1],
Seigneur ? Est-elle enfin disposée à partir[2] ?

TITUS.

Paulin, je suis perdu, je n'y pourrai survivre.
La Reine veut mourir. Allons, il faut la suivre. 1200
Courons à son secours.

PAULIN.

Hé quoi ? n'avez-vous pas
Ordonné dès tantôt qu'on observe ses pas[3] ?
Ses femmes, à toute heure autour d'elle empressées,
Sauront la détourner de ces tristes pensées.
Non, non, ne craignez rien. Voilà les plus grands coups, 1205
Seigneur : continuez, la victoire est à vous.
Je sais que sans pitié vous n'avez pu l'entendre ;
Moi-même en la voyant je n'ai pu m'en défendre[4].
Mais regardez plus loin : songez, en ce malheur,
Quelle gloire va suivre un moment de douleur, 1210
Quels applaudissements l'univers vous prépare,
Quel rang dans l'avenir.

TITUS.

Non, je suis un barbare.
Moi-même je me hais. Néron, tant détesté,

nos tragédies ne sont pas assez profonds, que le désespoir n'y est qu'une simple douleur, la fureur, un peu de colère. » (VOLTAIRE.)

1. A peine Paulin a-t-il vu Bérénice se retirer, qu'il s'empresse d'accourir pour apprendre le résultat de l'entrevue. Ce confident tient dans la pièce un rôle important ; il est l'image de la raison, comme Bérénice personnifie la passion : tous deux représentent les sentiments qui se partagent le cœur de Titus ; mais il faut convenir que Bérénice est plus agréable à voir et à entendre que Paulin.

2. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

3. Racine avait dans l'oreille ces deux vers d'*Andromaque* (V, III) :

> Quoi ? ne m'avez-vous pas
> Vous-même ici tantôt ordonné son trépas ?

4. Ce vers serait habile, si Paulin nous intéressait davantage. C'est sur le même ton que, dans *Iphigénie* (I, v), Ulysse parle à Agamemnon :

> Je suis père, Seigneur. Et, faible comme un autre,
> Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre ;
> Et, frémissant du coup qui vous fait soupirer,
> Loin de blâmer vos pleurs, je suis prêt de pleurer.

N'a point à cet excès poussé sa cruauté[1].
Je ne souffrirai point que Bérénice expire[2]. 1215
Allons, Rome en dira ce qu'elle voudra dire.

PAULIN.

Quoi, Seigneur?

TITUS.

Je ne sais, Paulin, ce que je dis[3]:
L'excès de la douleur accable mes esprits[4].

PAULIN.

Ne troublez point le cours de votre renommée[5]:
Déjà de vos adieux la nouvelle est semée. 1220
Rome, qui gémissait, triomphe avec raison;
Tous les temples ouverts fument en votre nom[6];
Et le peuple, élevant vos vertus jusqu'aux nues,
Va partout de lauriers couronner vos statues.

TITUS.

Ah, Rome! Ah, Bérénice! Ah, Prince malheureux! 1225
Pourquoi suis-je Empereur? pourquoi suis-je amoureux[7]?

SCÈNE VII.

TITUS, ANTIOCHUS, PAULIN, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Qu'avez-vous fait, Seigneur? L'aimable Bérénice
Va peut-être expirer dans les bras de Phénice.

1. « Autre exagération puérile. Quelle comparaison y a-t-il à faire d'un homme qui n'épouse point sa maîtresse à un monstre qui fait assassiner sa mère? » (VOLTAIRE.) — Voir les vers 1160-1170.

2. Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir.
(*Iphigénie*, I, 1.)

3. « *Dire* et *dis* font un mauvais effet. *Je ne sais ce que je dis* est du style comique; et c'était quand il se croyait plus austère que Brutus, et plus cruel que Néron, qu'il pouvait s'écrier : *Je ne sais ce que je dis!* » (VOLTAIRE.)

4. Voir *Mithridate*, note du vers 1044.

5. Var. — Ne troublez point le cours de votre renommée,
Seigneur : de vos adieux la nouvelle est semée. (1671-87.)

6. En votre honneur.

7. Ces vers ont du moins le mérite de résumer la situation, et cependant Voltaire a écrit à leur sujet : « Tous ces actes finissent froidement, et par des vers qui appartiennent plus à la haute comédie qu'à la tragédie. Il ne doit pas demander pourquoi il est empereur. *Amoureux* est d'une idylle; *amourcux* est trop général. Pourquoi dois-je quitter ce que je dois adorer? Pourquoi suis-je forcé à rendre malheureuse celle qui mérite le moins de l'être? C'est là (du moins je le crois) le sentiment qu'il devait exprimer. »

Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison [1] ;
Elle implore à grands cris le fer et le poison [2]. 1230
Vous seul vous lui pouvez arracher cette envie.
On vous nomme, et ce nom la rappelle à la vie [3].
Ses yeux, toujours tournés vers votre appartement,
Semblent vous demander de moment en moment.
Je n'y puis résister : ce spectacle me tue. 1235
Que tardez-vous ? allez vous montrer à sa vue [4].
Sauvez tant de vertus, de grâces, de beauté,
Ou renoncez, Seigneur, à toute humanité.
Dites un mot.

TITUS.

Hélas! quel mot puis-je lui dire?
Moi-même en ce moment sais-je si je respire [5] ? 1240

SCÈNE VIII.

TITUS, ANTIOCHUS, PAULIN, ARSACE, RUTILE.

RUTILE.

Seigneur, tous les tribuns, les Consuls, le Sénat [6],

1. « Ce mot *pleurs* joint avec *conseil* et *raison* sauve l'irrégularité du terme *entendre*. On n'entend point des pleurs ; mais ici *n'entend* signifie *ne donne point attention*. » (VOLTAIRE.)

2. « Louis XIV, dont le discernement était si juste, aperçut son premier médecin Dodart, au sortir de *Bérénice* et lui dit en riant : « J'ai été sur le point de vous envoyer chercher pour secourir une princesse qui voulait mourir sans savoir comment. » (Abbé DE LA PORTE, *Anecd. dram.*, I, 147.)

3. Vers touchant, surtout dans la bouche d'Antiochus. Cette arrivée d'Antiochus est très heureuse. Elle achève de porter le trouble dans le cœur de Titus. Il eût été odieux à Titus de se déterminer en présence de Bérénice, et d'autre part son éloignement rendait moins cruelles ses incertitudes. Antiochus ramène sur la scène le souvenir de la reine.

4. Var. — Allez, Seigneur, allez vous montrer à sa vue.

5. « Cette scène, et la suivante, qui semblent être peu de chose, me paraissent parfaites. Antiochus joue le rôle d'un homme qui est supérieur à sa passion. Titus est attendri et ébranlé comme il doit l'être ; et dans le moment le sénat vient le féliciter d'une victoire qu'il craint de remporter sur lui-même. Ce sont des ressorts presque imperceptibles qui agissent puissamment sur l'âme. Il y a mille fois plus d'art dans cette belle simplicité que dans cette foule d'incidents dont on a chargé tant de tragédies. Corneille a aussi le mérite de n'avoir jamais recours à cette malheureuse et stérile fécondité qui entasse événements sur événements ; mais il n'a pas l'art de Racine, de trouver dans l'incident le plus simple le développement du cœur humain. » (VOLTAIRE.)

6. Voici une des heureuses chicanes que l'abbé de Villars (*Critique de Bérénice*, p. 24) adresse à Racine . « Le poète habile, qui n'ignorait pas la faiblesse du Sénat, a voulu l'accompagner des Consuls, et a fort judicieusement falsifié l'histoire en ce point, en supposant que Vespasien, l'année de sa mort, n'était point Consul avec Titus, et que par conséquent le jour que Bérénice est renvoyée il y avait à Rome d'autres Consuls. » (Voir notre *Notice sur Bérénice*, p. 304,

Viennent vous demander au nom de tout l'État.
Un grand peuple les suit, qui, plein d'impatience,
Dans votre appartement attend votre présence.

TITUS.

Je vous entends, grands Dieux. Vous voulez rassurer 1245
Ce cœur que vous voyez tout prêt à s'égarer.

PAULIN.

Venez, Seigneur, passons dans la chambre prochaine[1] :
Allons voir le Sénat.

ANTIOCHUS.

Ah! courez chez la Reine[2].

PAULIN.

Quoi? vous pourriez, Seigneur, par cette indignité
De l'Empire à vos pieds fouler la majesté? 1250
Rome[3]...

TITUS.

Il suffit, Paulin, nous allons les entendre.

note 5.) Le cousin de Madame de Sévigné, Bussy-Rabutin, écrivait à Madame Bossuet le 13 août 1671 : « Je ne fais que recevoir votre lettre, Madame, avec *Bérénice*. Je viens de la lire. Vous m'aviez préparé à tant de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé. Du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice. Cependant il me paraît que Titus ne l'aime pas tant qu'il dit, puisqu'il ne fait aucun effort en sa faveur à l'égard du sénat et du peuple romain. Il se laisse aller d'abord aux remontrances de Paulin, qui, le voyant ébranlé, lui amène le peuple et le sénat pour l'engager; au lieu que, s'il eût parlé ferme à Paulin, il aurait trouvé tout le monde soumis à se volontés. Voilà comment j'en aurais usé, Madame, et ainsi j'aurais accordé la gloire avec l'amour. Pour Bérénice, si j'avais été en sa place, j'aurais fait ce qu'elle fit, c'est-à-dire que je serais partie de Rome la rage dans le cœur contre Titus, mais sans qu'Antiochus en valût mieux.

1. Var. — Allons, seigneur, passons dans la chambre prochaine :
Venez voir le Sénat. (1671.)

2. Ce vers, comme le vers 1116 de *Bajazet*, a le mérite de résumer admirablement la situation, et le public attend, anxieux, la décision de Titus. C'est le seul endroit véritablement dramatique de la tragédie. Souvent, dans les pièces de Racine, le dénouement semble dépendre de la résolution que va prendre le personnage en scène. L'art du poète consiste alors à nous peindre les irrésolutions de sa volonté, les combats que se livrent dans son cœur la passion et la raison. Voir notamment la fin du troisième acte de *Bajazet* et tout le quatrième acte de *Britannicus*. Il est à remarquer aussi que le poète aime à terminer son quatrième acte par une série de scènes courtes et animées qui semblent précipiter le dénouement. Voir notamment *Mithridate* et *Iphigénie*. — Antiochus joue ici un rôle intéressant. Au moment de partir avec Bérénice, au moment où il peut espérer que le dépit va la lui donner, il vient presser son rival d'être heureux en dépit de ses propres espérances. Il nous est impossible de comprendre comment Luneau de Boisjermain a pu être amené à écrire à propos de ce vers « Antiochus, en ce moment, joue un rôle gratuitement odieux ; il presse Titus, qui est son rival, de manquer à ses devoirs d'Empereur pour l'entraîner chez sa propre maîtresse. Il n'est point de spectateur qui ne souffre en secret de l'avilissement volontaire de ce personnage. »

3. C'est le seul mot que Paulin ait à prononcer : *Rome* et *Bérénice ;* toute la crise est dans ces deux noms.

Prince, de ce devoir je ne puis me défendre.
Voyez la Reine. Allez. J'espère à mon retour
Qu'elle ne pourra plus douter de mon amour[1].

1. Que va faire Titus ? Nous n'en savons et n'en saurons rien. Il semblera bien au dernier acte avoir quelque chose à dire ; mais Bérénice et Antiochus lui rendront le mauvais office, ou peut-être le service de lui couper toujours la parole.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

ARSACE, seul.

Où pourrai-je trouver ce Prince trop fidèle[1] ? 1255
Ciel, conduisez mes pas, et secondez mon zèle[2].
Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser[3].

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ARSACE.

Ah ! quel heureux destin en ces lieux vous renvoie,
Seigneur[4] ?

ANTIOCHUS.

Si mon retour t'apporte quelque joie, 1260

1. Le début de cet acte a le tort de rappeler celui d'une scène des *Fourberies de Scapin* (II, XI) : « SCAPIN, *faisant semblant de ne pas voir Géronte.* — O ciel ! ô disgrâce imprévue ! ô misérable père ! Pauvre Géronte ! que feras-tu ? — GÉRONTE, *à part.* — Que dit-il là de moi, avec ce visage affligé ? — SCAPIN. — N'y a-t-il personne qui puisse me dire où est le Seigneur Géronte ? — GÉRONTE. — Qu'y a-t-il, Scapin ? — SCAPIN, *courant sur le théâtre, sans vouloir entendre ni voir Géronte.* — Où pourrai-je le rencontrer, pour lui dire cette infortune ? — GÉRONTE, *courant après Scapin.* — Qu'est-ce que c'est donc ? — SCAPIN. — En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver. — GÉRONTE. — Me voici. — SCAPIN. — Il faut qu'il soit caché en quelque endroit qu'on ne puisse pas deviner. — GÉRONTE, *arrêtant Scapin.* — Holà ! es-tu aveugle, que tu ne me vois pas ? — SCAPIN. — Ah ! Monsieur, il n'y a pas moyen de vous rencontrer ! — GÉRONTE. — Il y a une heure que je suis devant toi. » Quand Molière plaçait ce jeu de scène dans *les Fourberies de Scapin*, il l'empruntait à son *Amour médecin* (I, VI) ; mais Racine a eu tort de s'en souvenir. Il est vrai qu'il était fort embarrassé pour remplir son dernier acte, et qu'il a cherché par tous les moyens possibles à l'allonger.

2. Voir *Mithridate*, note du vers 1132. Cet hémistiche se trouvait déjà dans la scène supprimée à la fin de l'acte précédent, et que nous donnons en appendice.

3. Voir *Mithridate*, note du vers 256. Racine aime assez placer au commencement d'une scène un vers qui indique qu'une péripétie heureuse ou funeste s'est produite.

4. ... Ah ! quel heureux sort en ce lieu vous amène,
Madame ?
(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, III, IV.)

Arsace, rends-en grâce à mon seul désespoir[1].

ARSACE.

La Reine part, Seigneur[2].

ANTIOCHUS.

Elle part ?

ARSACE.

Dès ce soir.
Ses ordres sont donnés. Elle s'est offensée
Que Titus à ses pleurs l'ait si longtemps laissée.
Un généreux dépit succède à sa fureur[3] : 1265
Bérénice renonce à Rome, à l'Empereur,
Et même veut partir avant que Rome instruite
Puisse voir son désordre[4] et jouir de sa fuite.
Elle écrit à César[5].

ANTIOCHUS.

O ciel ! qui l'aurait cru[6] ?
Et Titus ?

ARSACE.

A ses yeux Titus n'a point paru. 1270
Le peuple avec transport l'arrête et l'environne,
Applaudissant aux noms que le Sénat lui donne ;
Et ces noms, ces respects, ces applaudissements
Deviennent pour Titus autant d'engagements,
Qui, le liant, Seigneur, d'une honorable chaîne, 1275
Malgré tous ses soupirs et les pleurs de la Reine,

1. Habituellement, Racine n'amène jamais un personnage sur le théâtre sans nous donner un motif acceptable de sa venue. Il manque ici à cette règle.

2. « Louis Racine fait ici une remarque qui nous paraît fort juste. Il dit qu'on ne sait d'où vient Antiochus, que l'Empereur avait chargé de voir Bérénice. Il demande encore pourquoi Arsace est instruit plutôt que lui de ce qui s'est passé chez la Reine et chez Titus. (*Remarques sur Bérénice*, t. I, p. 190.) Nous ajouterons que le Roi de Comagène et son confident auraient dû instruire le spectateur de ce qui a empêché Bérénice de se donner la mort, à laquelle elle s'était déterminée en quittant la scène. Arsace a beau dire, en parlant de Bérénice offensée,

Un généreux dépit succède à sa fureur,

cela n'éclaircit point le spectateur. D'ailleurs, est-il naturel qu'une femme qui veut se donner la mort, parce que son amant la quitte, *change sa fureur en dépit*, quand elle voit le peuple exciter l'Empereur à se séparer d'elle ? » (Luneau de Boisjermain.)

3. Ce vers prouve bien qu'il était impossible de tirer une tragédie des adieux de Titus et de Bérénice. — Pour *fureur*, voir *Mithridate*, note du vers 1416.

4. Voir *Britannicus*, note du vers 124.

5. Voir la note du vers 1355.

6. Hémistiche assez malheureux, où Antiochus a l'air de s'étonner moins du départ de Bérénice que de cette lettre, qu'elle écrit.

Fixent dans son devoir ses vœux irrésolus [1].
C'en est fait; et peut-être il ne la verra plus.

ANTIOCHUS.

Que de sujets d'espoir, Arsace, je l'avoue!
Mais d'un soin [2] si cruel la fortune me joue, 1280
J'ai vu tous mes projets tant de fois démentis [3],
Que j'écoute en tremblant tout ce que tu me dis:
Et mon cœur, prévenu d'une crainte importune [4],
Croit même, en espérant, irriter la fortune.
Mais que vois-je? Titus porte vers nous ses pas [5]. 1285
Que veut-il?

SCÈNE III.

TITUS, ANTIOCHUS, ARSACE.

TITUS, en entrant.

Demeurez: qu'on ne me suive pas [6].
Enfin, Prince, je viens dégager ma promesse [7].
Bérénice m'occupe et m'afflige sans cesse.
Je viens, le cœur percé de vos pleurs et des siens,
Calmer des déplaisirs moins cruels que les miens [8]. 1290
Venez, Prince, venez. Je veux bien que vous-même
Pour la dernière fois vous voyez si je l'aime [9].

1. Ce vers est un peu confus, pour vouloir être trop élégant. Cette petite narration était nécessaire; mais on sent trop l'artifice par lequel le poète amène Antiochus sur la scène uniquement pour l'entendre.
2. Avec un soin.
3. Voir *Mithridate*, note du vers 692.
4. Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.
5. Venant dans le cabinet de Titus, Antiochus devait bien s'attendre à y rencontrer l'Empereur.
6. Ce vers s'adresse à la suite de Titus, qui reste dans la coulisse; nous avouons que nous nous en serions passé volontiers.
7. « Que veut dire Titus par ce vers? Quelle *promesse vient-il dégager?* Nous croyons n'avoir d'autre interprétation à donner à ce mot, sinon que, touché des pleurs de la reine, Titus est déterminé à l'épouser; cependant, dans l'instant même où Bérénice s'est montrée à lui dans la douleur la plus vive, Titus lui dit très-clairement le contraire (acte V, scène VI). Racine, par cette équivoque, n'a donc prétendu que donner le change à Antiochus. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)
8. « Comment, par quel moyen Titus *calmera-t-il ces déplaisirs?* Il avoue, dans la sixième scène, *qu'il est venu sans savoir son dessein*. Racine en ôtant tout prétexte à Titus de revoir la Reine, convient par là d'une faute considérable, surtout dans un dernier acte. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) Tout le début de ce cinquième acte est en effet très faible, et ne se tient pas.
9. Titus entre chez Bérénice; non seulement Antiochus n'obéit pas à son ordre, mais il va s'en aller sans motif. Rien n'est aussi mal construit que cet acte dans le théâtre de Racine. — *Voyez* est bien le texte de toutes les anciennes éditions.

SCÈNE IV.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Hé bien ! voilà l'espoir que tu m'avais rendu ;
Et tu vois le triomphe où j'étais attendu[1].
Bérénice partait justement irritée ! 1295
Pour ne la plus revoir Titus l'avait quittée !
Qu'ai-je donc fait, grands Dieux ? Quel cours infortuné
A ma funeste vie aviez-vous destiné ?
Tous mes moments ne sont qu'un éternel passage
De la crainte à l'espoir, de l'espoir à la rage[2]. 1300
Et je respire encor ? Bérénice ! Titus !
Dieux cruels ! de mes pleurs vous ne vous rirez plus[3].

SCÈNE V.

TITUS, BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Non, je n'écoute rien. Me voilà résolue :
Je veux partir. Pourquoi vous montrer à ma vue ?
Pourquoi venir encore aigrir[4] mon désespoir ? 1305
N'êtes-vous pas content ? Je ne veux plus vous voir[5].

1. Voir *Mithridate*, note du vers 256. — On ne dit guère *être attendu à un triomphe*. — On peut signaler une ressemblance entre ces vers et la plainte touchante d'Andromaque à Céphise (III, vi) :

> Tu vois le pouvoir de mes yeux.

2. *La rage* nous paraît un bien gros mot dans la bouche d'Antiochus. Voltaire a imité de très près ces vers dans *le Duc de Foix* (II, i) :

> Vois tes jours dépendant d'un mot et d'un coup d'œil.
> Lâche, consume-les dans l'éternel passage
> Du dépit aux respects, et des pleurs à la rage.

3. Il semble qu'il sort pour se tuer ; mais que les âmes tendres se rassurent. La scène reste vide, et pourrait le rester longtemps, si Bérénice ne quittait pas ses appartements, on ne sait pas trop pourquoi. Quant à Titus, non seulement il n'a pas l'air surpris qu'Antiochus ne l'ait point suivi ; mais il ne semble point étonné de ne pas le retrouver dans son cabinet. Tout le début de cet acte marque l'embarras cruel dans lequel s'est trouvé le poète en le composant.

4. C'est-à-dire : *irriter*, comme dans *Britannicus* (V, viii) :

> Et l'on craint si la nuit, jointe à la solitude,
> Vient de son desespoir aigrir l'inquietude, etc.

5. Cette entrée a le tort de rappeler certaines scènes de dépit amoureux du théâtre de Molière. L'émotion tragique est loin de la scene.

TITUS.

Mais, de grâce, écoutez.

BÉRÉNICE.

Il n'est plus temps.

TITUS.

Madame,
Un mot[1].

BÉRÉNICE.

Non.

TITUS.

Dans quel trouble elle jette mon âme!
Ma Princesse[2], d'où vient ce changement soudain?

BÉRÉNICE.

C'en est fait. Vous voulez que je parte demain; 1310
Et moi, j'ai résolu de partir tout à l'heure;
Et je pars.

TITUS.

Demeurez[3].

BÉRÉNICE.

Ingrat[4], que je demeure!
Et pourquoi? Pour entendre un peuple injurieux[5]
Qui fait de mon malheur[6] retentir tous ces lieux[7]?
Ne l'entendez-vous pas, cette cruelle joie, 1315
Tandis que dans les pleurs moi seule je me noie?
Quel crime, quelle offense a pu les animer?
Hélas! et qu'ai-je fait que de vous trop aimer[8]?

TITUS.

Écoutez-vous, Madame, une foule insensée?

BÉRÉNICE.

Je ne vois rien ici dont je ne sois blessée. 1320
Tout cet appartement préparé par vos soins,

1. Au vers 873, Bérénice demandait à Antiochus *deux mots;* ici Titus veut dire *un mot* à Bérénice; ce style est bien familier.
2. Voir *Britannicus*, note du vers 1560.
3. Titus manque un peu d'éloquence.
4. Voir *Mithridate*, note du vers 1028.
5. Cet adjectif s'emploie rarement avec un nom de personne; cependant Racine avait pu lire dans Malherbe (VI, 18):

Je sais de quels appas son enfance était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager la peine
Avecque son mepris.

6. Ellipse élégante pour : du bruit de mon malheur.
7. Voir *Esther*, note du vers 908.
8. Vers touchant, qui ne contribue pas à rendre intéressant le personnage de Titus.

Ces lieux, de mon amour si longtemps les témoins,
Qui semblaient pour jamais me répondre du vôtre,
Ces festons, où nos noms enlacés l'un dans l'autre[1]
A mes tristes regards viennent partout s'offrir, 1325
Sont autant d'imposteurs que je ne puis souffrir.
Allons, Phénice.

TITUS.

O ciel ! Que vous êtes injuste !

BÉRÉNICE.

Retournez, retournez vers ce Sénat auguste
Qui vient vous applaudir de votre cruauté.
Hé bien ! avec plaisir l'avez-vous écouté ? 1330
Êtes-vous pleinement content de votre gloire[2] ?
Avez-vous bien promis d'oublier ma mémoire[3] ?
Mais ce n'est pas assez expier vos amours :
Avez-vous bien promis de me haïr toujours[4] ?

TITUS.

Non, je n'ai rien promis[5]. Moi, que je vous haïsse ! 1335
Que je puisse jamais oublier Bérénice !
Ah Dieux ! dans quel moment son injuste rigueur
De ce cruel soupçon vient affliger mon cœur !
Connaissez-moi, Madame, et depuis cinq années
Comptez tous les moments et toutes les journées 1340
Où par plus de transports et par plus de soupirs
Je vous ai de mon cœur exprimé les desirs[6] :
Ce jour surpasse tout. Jamais, je le confesse,
Vous ne fûtes aimée avec tant de tendresse[7] ;
Et jamais...

BÉRÉNICE.

Vous m'aimez, vous me le soutenez ; 1345

1. Racine avait écrit d'abord (1671-87) :

Ces chiffres, où nos noms enlacés l'un dans l'autre.

Ces chiffres enlacés furent longtemps le dernier mot de la galanterie. Le Louvre et la plupart des bâtiments construits par Henri II portent ainsi la trace de son amour pour Diane de Poitiers.

2. Tout ce couplet est très naturel, mais très peu tragique.

3. « Il y a dans cette pièce plusieurs vers dont on faisait dans le temps des applications. On prétendait que les mêmes choses avaient été dites à Louis XIV. » (Louis Racine.)

4. Cette ironie est touchante, parce qu'elle est pleine de larmes.

5. Nous ne saurons pas ce que Titus venait dire à Bérénice, soit qu'en effet il n'ait rien à lui dire, soit que la vue de ses pleurs ait changé sa détermination.

6. Voir *Britannicus*, note du vers 385.

7. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez[1] !
Quoi ? dans mon désespoir trouvez-vous tant de charmes ?
Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes ?
Que me sert de ce cœur l'inutile retour ?
Ah, cruel ! par pitié, montrez-moi moins d'amour[2]. 1350
Ne me rappelez point une trop chère idée[3],
Et laissez-moi du moins partir persuadée[4]
Que, déjà de votre âme exilée en secret[5],
J'abandonne un ingrat[6] qui me perd sans regret.
(Il lit une lettre)[7].
Vous m'avez arraché ce que je viens d'écrire. 1355
Voilà[8] de votre amour tout ce que je desire[9].
Lisez, ingrat, lisez, et me laissez sortir.

TITUS.

Vous ne sortirez point : je n'y puis consentir[10].
Quoi ? ce départ n'est donc qu'un cruel stratagème ?
Vous cherchez à mourir ? et de tout ce que j'aime 1360

1. Voir la note du vers 1154.

2. Ce dernier acte ne se soutient que par la grâce touchante et la tendresse vraie de Bérénice.

3. *Idée* est ici pour *souvenir*, comme dans *Esther* (II, 1) :

Ce songe, Hydaspe, est donc sorti de son idée ?

4. Voir *Athalie*, note du vers 1642.

5. Voir *Andromaque*, note du vers 72.

6. Voir *Mithridate*, note du vers 1,028.

7. « Titus lisait tout haut cette lettre à la première représentation. Un mauvais plaisant dit que c'était le testament de Bérénice. Racine en fit supprimer la lecture. On a cru que la vraie raison était que la lettre ne contenait que les mêmes choses que Bérénice dit dans le cours de la pièce. » (Voltaire. Cette lettre avait égayé l'abbé de Villars (*Critique de Bérénice*, dans le *Recueil de Dissertations* de Granet, II, 195) : « Bérénice se résout à mourir désespérée, et l'annonce à son ingrat par un poulet funèbre, pitoyable dénouement d'une pitoyable aventure ! » Et le critique ajoutait avec non moins de finesse (p. 199-200) que les comédiens avaient eu tort de supprimer la lettre de Bérénice : « Du moins le spectateur voyait par la quel était le texte de la froide et longue harangue que Titus fait à Bérénice, et le sujet de la chaude et prompte résolution qu'il prend de se tuer. On ne saurait assez faire connaître la cause d'un dessein si imprévu et si peu vraisemblable... Les spectateurs, peu crédules, et peu persuadés qu'on se tue ainsi de gaieté de cœur, sont bien aises de voir l'épitaphe du cœur de cette Amante, et sont par là disposés à croire que l'Amant héritier de ses cendres pouvait bien se pendre de regret, ou du moins en prendre la résolution. Ainsi, sauf meilleur avis, les Comédiens feront bien de rétablir le Madrigal. S'ils s'avisent de retrancher à leur gré les Madrigaux de cette pièce, ils la réduiront à peu de vers. »

8. Ce qui est dans cette lettre est...

9. Voir *Britannicus*, note du vers 385.

10. Racine reprendra ce vers, mais avec combien plus d'émotion tragique, dans l'exposition d'*Iphigénie* :

Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir.

Il ne restera plus qu'un triste souvenir !
Qu'on cherche Antiochus: qu'on le fasse venir [1].
(Bérénice se laisse tomber sur un siége) [2].

SCÈNE VI.

TITUS, BÉRÉNICE.

TITUS.

Madame, il faut vous faire un aveu véritable [3].
Lorsque j'envisageai le moment redoutable [4]
Où pressé par les lois d'un austère devoir [5], 1365
Il fallait pour jamais renoncer à vous voir;
Quand de ce triste adieu je prévis les approches,
Mes craintes, mes combats, vos larmes, vos reproches,
Je préparai mon âme à toutes les douleurs [6]
Que peut faire sentir le plus grand des malheurs; 1370
Mais quoi que je craignisse, il faut que je le die [7],
Je n'en avais prévu que la moindre partie.
Je croyais ma vertu moins prête à succomber,
Et j'ai honte du trouble où je la vois tomber [8].
J'ai vu devant mes yeux Rome entière assemblée; 1375
Le sénat m'a parlé; mais mon âme accablée
Écoutait sans entendre, et ne leur a laissé,
Pour prix de leurs transports, qu'un silence glacé.
Rome de votre sort est encore incertaine [9].
Moi-même à tous moments je me souviens à peine 1380
Si je suis Empereur ou si je suis Romain.
Je suis venu vers vous sans savoir mon dessein [10] :
Mon amour m'entraînait; et je venais peut-être

1. Titus s'avise un peu tard qu'Antiochus ne l'a pas attendu.
2. Voir p. 156, note 7.
3. Il ne va rien lui avouer du tout.
4. *Envisager*, c'est : regarder face à face; d'Alembert écrivait au roi de Prusse, le 29 janvier 1768 : « Je sais, Sire, qu'un héros tel que vous envisage ce dernier moment avec tranquillité. »
5. Voir *Mithridate*, note du vers 333.
6. Var. — Je m'attendis, Madame, à toutes les douleurs. (1671-87.)
7. Voir *Iphigénie*, note du vers 1041.
8. Voir *Mithridate*, note du vers 256.
9. Du choix d'un successeur Athènes incertaine.
(*Phèdre*, II, II.)
10. Alors pourquoi disait-il tout à l'heure au roi de Comagene :
Enfin, Prince, je viens dégager ma promesse ?

Pour me chercher moi-même, et pour me reconnaître[1].
Qu'ai-je trouvé ? Je vois la mort peinte en vos yeux : 1385
Je vois, pour la chercher, que vous quittez ces lieux[2].
C'en est trop. Ma douleur, à cette triste vue,
A son dernier excès est enfin parvenue.
Je ressens tous les maux que je puis ressentir ;
Mais je vois le chemin par où j'en puis sortir[3]. 1390
Ne vous attendez point que, las de tant d'alarmes[4],
Par un heureux hymen je tarisse vos larmes[5].
En quelque extrémité que vous m'ayez réduit[6],
Ma gloire inexorable à toute heure me suit:
Sans cesse elle présente à mon âme étonnée[7] 1395
L'Empire incompatible avec votre hyménée,
Me dit qu'après l'éclat et les pas que j'ai faits[8],
Je dois vous épouser encor moins que jamais.
Oui, Madame ; et je dois moins encore vous dire
Que je suis prêt pour vous d'abandonner l'Empire[9], 1400

1. L'expression, ce qui est rare chez Racine, ne semble pas répondre exactement à la pensée.
2. Voir *Esther*, note du vers 908.
3. Titus va se tuer ; il le dit du moins ; mais il oublie, en prenant cette résolution, qu'il manque à la fois à ce qu'il doit à Rome, et à ce qu'il doit à Bérénice ; il ne saurait ; à aucun point de vue, prendre un parti plus maladroit : aussi est-ce celui qu'il prend.
4. Voir *Esther*, note du vers 297.
5. Voir *Mithridate*, note du vers 207. — Titus parle assez brutalement à l'infortunée Bérénice.
6. On dit généralement : *réduire à*.

> Et qu'en me réduisant à la nécessité
> D'éprouver contre lui ma faible autorité, etc.
> (*Britannicus*, I, II.)

7. Voir *Athalie*, note du vers 414.
8. Var. — Et je vois bien qu'après tous les pas que j'ai faits (1671-87).
9 Corneille disait exactement le contraire dans *Tite et Bérénice* (III, v, et V, IV) :

> Hé bien, Madame, il faut renoncer à ce titre,
> Qui de toute la terre en vain me fait l'arbitre.
> Allons dans vos États m'en donner un plus doux ;
> Ma gloire la plus haute est celle d'être à vous.
> Allons où je n'aurai que vous pour souveraine,
> Où vos bras amoureux seront ma seule chaîne,
> Où l'hymen en triomphe à jamais l'étreindra,
> Et soit de Rome esclave et maître qui voudra...
> Je vous suivrais, Madame ; et, flatté de l'idée
> D'oser mourir à Rome, et revivre en Judée,
> Pour aller de mes feux vous demander le fruit,
> Je quitterais l'Empire et tout ce qui leur nuit.
>
> BÉRÉNICE.
>
> Daigne me préserver le ciel.....
>
> TITE.
>
> De quoi, Madame ?
>
> BÉRÉNICE.
>
> De voir tant de faiblesse en une si grande âme.
> Si j'avais droit par là de vous moins estimer,
> Je cesserais peut-être aussi de vous aimer.

Il est possible que Racine se soit amusé aux dépens de la tragédie de son

De vous suivre, et d'aller, trop content de mes fers[1],
Soupirer avec vous au bout de l'univers.
Vous-même rougiriez de ma lâche conduite :
Vous verriez à regret marcher à votre suite
Un indigne Empereur, sans empire, sans cour, 1405
Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour.
Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie,
Il est, vous le savez, une plus noble voie.
Je me suis vu, Madame, enseigner ce chemin
Et par plus d'un héros et par plus d'un Romain : 1410
Lorsque trop de malheurs ont lassé leur constance,
Ils ont tous expliqué cette persévérance
Dont[2] le sort s'attachait à les persécuter[3],
Comme un ordre secret de n'y plus résister.
Si vos pleurs plus longtemps viennent frapper ma vue, 1415
Si toujours à mourir je vous vois résolue,
S'il faut qu'à tous moments je tremble pour vos jours,
Si vous ne me jurez d'en respecter le cours,
Madame, à d'autres pleurs vous devez vous attendre :
En l'état où je suis[4] je puis tout entreprendre, 1420
Et je ne réponds pas que ma main à vos yeux
N'ensanglante à la fin nos funestes adieux[5].

rival, comme il s'était dans *les Plaideurs* raillé du *Cid*. Cela est cependant peu vraisemblable : comment Racine aurait-il eu connaissance de l'œuvre de Corneille? et si ce morceau avait été ajouté après la représentation de *Tite et Bérénice*, les contemporains nous l'auraient appris.

1. Voir *Alexandre*, note du vers 72.

2. Avec laquelle.

3. Voir *Athalie*, note du vers 1301.

4. Voir la note du vers 917.

5. « Un Prince de quarante ans qu'on nous représente au désespoir et dans la disposition d'attenter sur lui-même, parce que sa gloire et ses intérêts l'obligent à se séparer d'une femme dont il est amoureux et aimé depuis douze ans, ne nous rend guère compatissant à son malheur. Nous ne saurions le plaindre durant cinq actes. Les excès de passion où le poète fait tomber son Héros, tout ce qu'il lui fait dire, afin de bien persuader les spectateurs que l'intérieur de ce personnage est dans l'agitation la plus affreuse, ne sert qu'à le dégrader davantage. On nous rend le Héros indifférent en voulant rendre l'action intéressante. L'usage de ce qui se passe dans le monde, et l'expérience de nos amis, au défaut de la nôtre, nous apprend qu'une passion contente s'use tellement en douze années, qu'elle devient une simple habitude. Un Héros, obligé par sa gloire et par l'intérêt de son autorité à rompre cette habitude, n'en doit pas être assez affligé pour devenir un personnage tragique ; il cesse d'avoir la dignité requise aux personnages de la Tragédie, si son affliction va jusqu'au désespoir. Un tel malheur ne saurait l'abattre, s'il a un peu de fermeté, sans laquelle on ne saurait être, je ne dis pas un Héros, mais même un homme vertueux. » (Abbé du Bos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, t. I, p. 125-127)e « Si Titus était réellement décidé à se donner la mort pour une femme, il n. serait pas plus digne d'être Empereur, que s'il abandonnait l'empire pour suivre

BÉRÉNICE.

Hélas[1] !

TITUS.

Non, il n'est rien dont je ne sois capable.
Vous voilà de mes jours maintenant responsable[2].
Songez-y bien, Madame ; et si je vous suis cher... 1425

SCÈNE VII.

TITUS, BÉRÉNICE, ANTIOCHUS.

TITUS.

Venez, Prince, venez, je vous ai fait chercher
Soyez ici témoin de toute ma faiblesse ;
Voyez si c'est aimer avec peu de tendresse[3] :
Jugez-nous.

ANTIOCHUS.

Je crois tout : je vous connais tous deux.
Mais connaissez vous-même un Prince malheureux[4]. 1430
Vous m'avez honoré, Seigneur, de votre estime ;
Et moi, je puis ici vous le jurer sans crime,
A vos plus chers amis j'ai disputé ce rang :
Je l'ai disputé même aux dépens de mon sang.
Vous m'avez, malgré moi, confié l'un et l'autre, 1435
La Reine son amour, et vous, Seigneur, le vôtre.
La Reine, qui m'entend, peut me désavouer[5] :
Elle m'a vu toujours ardent à vous louer
Répondre par mes soins à votre confidence[6].
Vous croyez m'en devoir quelque reconnaissance ; 1440

Bérénice en Asie. Titus ne parle sans doute du dessein où il est de s'ôter la vie, que pour intimider Bérénice, et l'exciter à conserver ses jours. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.)

1. Bérénice ne trouve rien à répondre que cette exclamation, comme Antiochus, à la fin de la tragédie. L'abbé de Villars a blâmé l'abus de ce mot d'une façon niaise, mais il a eu raison de le blâmer.

2. Il est très évident que ce n'est là qu'une feinte, et que Titus a encore moins que Bérénice l'intention de se tuer. C'est l'entrée de cet Antiochus, contre lequel on a lancé tant de quolibets, qui va relever le ton, et rendre à l'action de la noblesse.

3. De quoi Titus prétend-il se vanter aux yeux de Bérénice? De ses idées de suicide, sans doute. C'est là, paraît-il, un argument toujours irrésistible.

4. Var. — ..... Je crois tout : je connais votre amour ;
Mais vous, connaissez-moi, Seigneur, à votre tour. (1671-87.)

5. Synonyme élégant de *démentir*.

6. Voir *Britannicus*, note du vers 167.

Mais le pourriez-vous croire en ce moment fatal[1],
Qu'un ami si fidèle était votre rival ?

TITUS.

Mon rival !

ANTIOCHUS.

Il est temps que je vous éclaircisse[2].
Oui, Seigneur, j'ai toujours adoré Bérénice.
Pour ne la plus aimer j'ai cent fois combattu : 1445
Je n'ai pu l'oublier ; au moins je me suis tu.
De votre changement[3] la flatteuse apparence
M'avait rendu tantôt quelque faible espérance :
Les larmes de la Reine ont éteint cet espoir.
Ses yeux, baignés de pleurs, demandaient à vous voir ; 1450
Je suis venu, Seigneur, vous appeler moi-même;
Vous êtes revenu. Vous aimez, on vous aime ;
Vous vous êtes rendu : je n'en ai point douté[4].
Pour la dernière fois je me suis consulté ;
J'ai fait de mon courage une épreuve dernière ; 145
Je viens de rappeler ma raison tout entière :
Jamais je ne me suis senti plus amoureux.
Il faut d'autres efforts pour rompre tant de nœuds :
Ce n'est qu'en expirant que je puis les détruire ;
J'y cours[5]. Voilà de quoi j'ai voulu vous instruire. 1460
Oui, Madame, vers vous j'ai rappelé ses pas.
Mes soins ont réussi, je ne m'en repens pas.
Puisse le ciel verser sur toutes vos années
Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées !
Ou, s'il vous garde encore un reste de courroux, 1465
Je conjure les Dieux d'épuiser tous les coups

1. Racine avait d'abord écrit (1671-87) :

Mais croiriez-vous, Seigneur, en ce moment fatal,

nous ne voyons pas pourquoi il est revenu sur cette première version, plus correcte que la seconde. — *En ce moment fatal* est une pure cheville.

2. Voir *Phèdre*, note du vers 1459.

3. *Votre changement* ne s'écrirait plus aujourd'hui dans ce sens.

4. Antiochus, à son arrivée, entend Titus lui adresser ces mots :

Soyez ici témoin de toute ma faiblesse.

Persuadé que l'empereur a cédé aux larmes de la reine, il ne le laisse pas achever, et, pour obtenir de lui qu'il le laisse s'éloigner, il lui avoue le tourment de son cœur. Cette erreur est assez naturelle, et de tous les subterfuges auxquels le poète a dû avoir recours pour remplir son dernier acte, c'est le plus heureux, ou le moins malheureux.

5. Ceci n'est pas correct. *Y* ne se rapporte à rien grammaticalement : il remplace le mot *mort* dont l'idée est comprise dans le verbe *expirer*.

Qui pourraient menacer une si belle vie,
Sur ces jours malheureux que je vous sacrifie[1].

BÉRÉNICE, se levant.

Arrêtez, arrêtez. Princes trop généreux[2],
En quelle extrémité me jetez-vous tous deux[3]! 1470
Soit que je vous regarde, ou que je l'envisage,
Partout du désespoir je rencontre l'image.
Je ne vois que des pleurs, et je n'entends parler
Que de trouble, d'horreurs, de sang prêt à couler[4].

(A Titus.)

Mon cœur vous est connu, Seigneur, et je puis dire 1475
Qu'on ne l'a jamais vu soupirer pour l'Empire[5].
La grandeur des Romains, la pourpre des Césars
N'a point, vous le savez, attiré mes regards.
J'aimais, Seigneur, j'aimais : je voulais être aimée[6].
Ce jour, je l'avouerai, je me suis alarmée[7] ; 1480
J'ai cru que votre amour allait finir son cours[8].
Je connais mon erreur, et vous m'aimez toujours[9].
Votre cœur s'est troublé, j'ai vu couler vos larmes.
Bérénice, Seigneur, ne vaut point tant d'alarmes,
Ni que par votre amour l'univers malheureux, 1485
Dans le temps que Titus attire tous ses vœux

1. Cette générosité délicate et noble rachète certaines parties un peu faibles du rôle d'Antiochus, et rend ce personnage digne du théâtre de Racine. Antiochus est même, à franchement parler, plus intéressant que Titus. — Il est probable que cette fois Antiochus se dirige pour tout de bon vers la porte ; mais le poète ne veut pas qu'il s'en aille ; et voilà pourquoi Bérénice se lève et lui crie : « Arrêtez, arrêtez. »

2. « Bérénice reste calme, sereine, imposante ; elle conserve la modération de son âme au plus fort de sa douleur. Son amour est de l'abnégation : elle est l'héroïne apaisée et clémente du dévouement et du devoir. » (J. Janin, *Mademoiselle Rachel et la Tragédie*, p. 196.)

3. Voir la note du vers 1393.

4. C'est elle qui en a parlé la première.

5. Le véritable amour n'est point intéressé.
(Corneille, *Pulchérie*, II.)

6. Un admirateur passionné de *Bérénice* nous demandait si ce vers n'est pas la traduction d'une ligne des *Confessions* de saint Augustin (I, II) : « Et quid erat quod me delectabat, nisi amare et amari? » Nous ne le croyons pas ; ce vers sort naturellement de la situation, et d'ailleurs, à l'époque où il écrit *Bérénice*, Racine ne paraît guère s'occuper des Pères de l'Église.

7. Voir *Esther*, note du vers 297.

8. *Connaître* a ici le sens de *reconnaître*, comme dans *Andromaque* (III, I) :

Je ne vous connais plus ; vous n'êtes plus vous-même.

9. N'y a-t-il pas dans ce vers comme un écho des paroles adressées à Louis XIV par Madame mourante : « Elle lui répliqua qu'elle n'avait jamais craint la mort, mais qu'elle avait craint de perdre ses bonnes grâces. » (Madame de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette*.)

Et que de vos vertus il goûte les prémices [1],
Se voie en un moment enlever ses délices [2].
Je crois, depuis cinq ans jusqu'à ce dernier jour,
Vous avoir assuré d'un véritable amour. 1490
Ce n'est pas tout : je veux, en ce moment funeste [3],
Par un dernier effort couronner tout le reste [4].
Je vivrai, je suivrai vos ordres absolus [5].
Adieu, Seigneur, régnez : je ne vous verrai plus.
(A Antiochus.) [6]
Prince, après cet adieu, vous jugez bien vous-même 1495

1. Voir *Britannicus*, note du vers 1624.
2. « Titus amor ac deliciæ generis humani. » (Suétone, *Titus*, I.) — Voir *Andromaque*, note du vers 72. Toute cette période est embarrassée et pénible.
3. Voir *Mithridate*, note du vers 1513.
4. Voir *Bajazet*, note du vers 304.
5. « De trois personnes qui veulent mourir, aucune ne meurt; et le spectateur est content, parce que Racine a eu l'art de rendre intéressants les trois personnages de cette scène. » (Lundau de Boisjermain.) — Voici quels étaient, dans le drame de *Napoléon et Joséphine*, donné par M. Daillière à l'Ambigu-Comique, le 9 septembre 1848, et à propos duquel Théophile Gautier et M. Ed. Thierry évoquaient le souvenir de *Bérénice*, les adieux de Joséphine à Napoléon; le style et la versification montreront que c'était par le sujet seul que la tragédie et le drame pouvaient être comparés :

JOSÉPHINE.
...Si le ciel un jour t'envoyait la souffrance...
Appelle-moi...
NAPOLÉON, *à part.*
Mon Dieu, mon Dieu !
JOSÉPHINE.
Je reviendrai.
Comme par le passé, je te consolerai...
— Avant de te quitter... et pour grâce dernière,
Laisse-moi t'adresser encore une prière....
— Écoute, écoute-moi !... — Ce fils, quand tu l'auras...
Tu viendras me trouver... et puis tu me diras
S'il est beau, s'il est fort... enfin, s'il te ressemble :...
— Nous goûterons encor un peu de joie ensemble.
Bonaparte, adieu donc, pour la dernière fois !...
Ah! sois le plus heureux et le plus grand des rois!
Conserve un souvenir à ta femme fidèle....
Ta joie ou ta douleur rejaillira sur elle...
— Adieu... Sire, je pars... et je vais prier Dieu
Pour qu'il veille sur vous... et sur la France.... — Adieu !

6. J. Janin (*Mademoiselle Rachel et la Tragedie*, p. 197), qui reprochait à l'artiste de manquer de majesté dans ce rôle, dit à propos de ces derniers vers : « Alors enfin la Reine s'est montrée. On l'a reconnue à sa fierté pleine de naturel, à sa voix émue, à son regard fier et résigné. Elle a sauvé l'adieu final; elle a sauvé la dernière parole; elle a pris congé par un beau geste. » Voici comment Théophile Gautier a apprécié Mademoiselle Rachel dans ce rôle : « Le rôle de Bérénice n'est pas de ceux qui conviennent à son talent, non pas que nous voulions réduire la jeune tragédienne aux rôles de furies et de viperes. Nous ne sommes pas de ceux qui lui refusent la sensibilité; elle n'a pas, il est vrai, cette sensibilité humide et pleurarde qui vient plutôt du nez que de l'âme; mais elle comprend la passion et l'amour, et sait les rendre. Seulement, dans *Bérénice*, elle ne trouve pas l'occasion de faire voir ses autres qualités. Comme perfection de débit, elle a été toujours irréprochable. et, dans la derniere scene, elle s'est montrée tendre, expansive, langoureuse, éplorée, complète en un mot. De ses lèvres, dont l'arc sévère décoche si cruellement l'ironie aux pointes acérées, elle laissait tomber des plaintes molles comme des mur-

Que je ne consens pas de quitter ce que j'aime [1],
Pour aller loin de Rome écouter d'autres vœux.
Vivez, et faites-vous un effort généreux [2].
Sur Titus et sur moi réglez votre conduite.
Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte [3]. 1500
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers [4].
Adieu : servons tous trois d'exemple à l'univers [5]
De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse [6].
Tout est prêt. On m'attend. Ne suivez point mes pas [7]. 1505

mures de colombe mourante, et elle a dit surtout ces vers à Antiochus avec un accent profondément vrai et pénétré :

« Prince, après cet adieu, vous jugez bien vous-même..... »

(*Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, 3e série, p. 155-156.)

1. Voir *Britannicus*, note du vers 1100.

2. Voir la *Préface*, p. 318, note 1.

3. C'est la paraphrase du fameux *invitus invitam* de Suétone, que Corneille, dans la scène finale de sa tragédie, a traduit plus littéralement :

TITE.
L'amour peut-il se faire une si dure loi ?
BÉRÉNICE.
La raison me la fait malgré vous, malgré moi.

Voir la note du vers 809.

4. Voir *Alexandre*, note du vers 72. — Bérénice s'éloigne de Titus, mais elle tient, avant de partir, à l'assurer indirectement que ses sentiments ne changeront pas, et en sa présence elle dit adieu au Roi de Comagène. C'est indiquer à Titus qu'elle compte rester seule dans son cœur, comme il restera seul dans le sien.

5. C'est Tite qui dit au dénouement de la tragédie de Corneille :

Du levant au couchant, du Maure jusqu'au Scythe,
Les peuples vanteront et Bérénice et Tite ;
Et l'histoire à l'envi forcera l'avenir
D'en garder à jamais l'illustre souvenir.

6. On lit dans Pradon (*Pirame et Thisbé*, IV, VIII) :

Oui, je mourrai, Pirame, et je mourrai fidèle.
Du plus parfait amour je serai le modèle,
Et nous serons peut-être un exemple fameux
Des plus tendres amants et des plus malheureux.

Enfin, dans le Tasse, Tancrède, s'indignant de vivre après la mort de sa chère Clorinde, qu'il a tuée sans la connaître, s'écriait : « Il faut que je vive comme un exemple mémorable d'un amour triste et malheureux. » (*Jérusalem délivrée*, XII.)

7. Cette défense catégorique est moins destinée à désespérer Antiochus qu'à donner à Titus une dernière preuve de tendresse. Et, par une délicatesse exquise de sentiments, avant de sortir, Bérénice se retourne vers Titus, et c'est à lui que vont ses derniers regards et ses derniers mots. — L'abbé de Villars a écrit à propos de ces vers, dans sa *Critique de Bérénice* : « Je m'allai mettre en tête que le Roi de Comagène était plus honnête homme que Titus, et j'en eus plus de pitié que de cet Empereur... J'enrageais donc qu'Antiochus sortît, après la catastrophe, plus malheureux qu'il n'était venu, que Titus terminât l'affaire par une extravagance, et que Bérénice, au lieu de se percer le sein, s'amusât à composer un Madrigal. » (Granet, *Recueil de dissertations*, p. 197-199.) — Crébillon a évi-

(A Titus.)

Pour la dernière fois, adieu, Seigneur [1],

ANTIOCHUS.

Hélas [1].

demment songé à ce couplet en écrivant les adieux de Zénobie au prince Arsam (*Rhadamisthe et Zénobie*, IV, IV) :

> Prince, après cet aveu, je ne vous dis plus rien.
> Vous connaissez assez un cœur comme le mien.
> Pour croire que sur lui l'Amour ait quelque empire
> Mon époux est vivant ; ainsi ma flamme expire.
> Cessez donc d'écouter un amour odieux,
> Et surtout gardez-vous de paraître à mes yeux.

t. Pradon, dans sa tragédie de *Pirame et Thisbé* (IV, IX), a imité ces adieux

> Adieu, Pirame, adieu... Mais je demeure encore.
> Je ne puis m'arracher d'un amant que j'adore :
> Pour la dernière fois, adieu, Prince...

« Je n'ai rien à dire de ce cinquième acte, sinon que c'est en son genre un chef-d'œuvre, et qu'en le relisant avec des yeux sévères, je suis encore étonné qu'on ait pu tirer des choses si touchantes d'une situation qui est toujours la même, qu'on ait trouvé encore de quoi attendrir quand on paraît avoir tout dit, que même tout paraisse neuf dans ce dernier acte, qui n'est que le résumé des quatre précédents; le mérite est égal à la difficulté, et cette difficulté était extrême. On peut être un peu choqué qu'une pièce finisse par un *hélas!* il fallait être sûr de s'être rendu maître du cœur des spectateurs pour oser finir ainsi..... Voilà sans contredit la plus faible des tragédies de Racine qui sont restées au théâtre. Ce n'est pas même une tragédie. Mais que de beautés de détails, et quel charme inexprimable règne presque toujours dans la diction! Pardonnons à Corneille de n'avoir jamais connu ni cette pureté, ni cette élégance. Mais comment se peut-il faire que personne depuis Racine n'ait approché de ce style enchanteur? Est-ce un don de la nature? Est-ce le fruit d'un travail assidu? C'est l'effet de l'un et de l'autre. Il n'est pas étonnant que personne ne soit arrivé à ce point de perfection; mais il l'est que le public ait depuis applaudi avec transport à des pièces qui à peine étaient écrites en français, dans lesquelles il n'y avait ni connaissance du cœur humain, ni bon sens, ni poésie; c'est que des situations séduisent, c'est que le goût est très-rare. Il en a été de même dans d'autres arts. En vain on a devant les yeux des Raphael, des Titien, des Paul Véronese; les peintres médiocres usurpent après eux de la réputation, et il n'y a que les connaisseurs qui fixent à la longue le mérite des ouvrages. » (VOLTAIRE). — La *Critique sur les Bérénices* revient à plusieurs reprises sur la longueur de ces adieux; Thalie (I, III), voyant entrer ensemble Titus et Bérénice, leur dit : « Vous vous étiez pourtant séparés avec assez de cérémonie, et votre adieu avait été assez long pour tenir plus longtemps, et pour ne pas vous réunir si tôt. » Et la scène se termine par ce dialogue : « TITUS. — Adieu, belle Nymphe. — BÉRÉNICE DE TITUS. — Adieu, savante Muse. — THALIE. — Si tous vos adieux avaient été aussi courts que ceux-là, vous n'auriez jamais ennuyés (*sic*) personne. »

2. « Cet *hélas*, qui finit cette pièce paraîtrait ridicule à bien des gens : cependant l'auteur n'avait que cette ressource pour faire sortir Antiochus de la scène d'une manière qui satisfît le spectateur. » (LUNEAU DE BOISJERMAIN.) — Et Titus? Il ne dit rien. Il fait aussi piteuse figure, ce nous semble, que le pauvre Antiochus : pourquoi le traiter alors plus poliment? — Voir *Alexandre*, note du vers 1548.

APPENDICE.

SCÈNE SUPPRIMÉE PAR RACINE

A LA FIN DU QUATRIÈME ACTE

dès la seconde édition.

SCÈNE IX.

ANTIOCHUS, ARSACE.

Arsace, que dis-tu de toute ma conduite[1] ?
Rien ne pouvait tantôt s'opposer à ma fuite.
Bérénice et Titus offensaient mes regards :
Je partais pour jamais. Voilà comme je pars.
Je rentre, et dans les pleurs je retrouve la Reine.
J'oublie en même temps ma vengeance et sa haine,
Je m'attendris aux pleurs qu'un rival fait couler ;
Moi-même à son secours je le viens appeler ;
Et, si sa diligence eût secondé mon zèle[2],
J'allais, victorieux, le conduire auprès d'elle.
Malheureux que je suis ! avec quelle chaleur
J'ai travaillé sans cesse à mon propre malheur !
C'en est trop. De Titus porte-lui les promesses,
Arsace. Je rougis de toutes mes faiblesses.

1. Qu'elle est un peu ridicule.
2. Voir *Mithridate*, note du vers 1132.

Désespéré, confus, à moi-même odieux,
Laisse-moi : je me veux cacher même à tes yeux [1].

1. Il est probable que ces vers ont dû prêter à rire, et c'est ce qui explique leur suppression. Au premier acte, Antiochus annonçait son départ, et, au troisième, Bérénice s'étonnait de le voir encore à Rome. Ici, il annonçait derechef son départ, et revenait au commencement de l'acte V. A la scène IV du dernier acte, il sort, prêt, croyons-nous, à se tuer, et il reparaît bien portant à la scène VII. Ce départ qui ne s'effectue jamais, et ce suicide qui jamais ne s'accomplit, rendent ridicule un personnage qui sans cela serait intéressant.

ADDITIONS

ET

CORRECTIONS

LES *PLAIDEURS*.

Page 10. — Ajouter à la note 1 : « D'Aubigné, dans son admirable poème des *Tragiques* (*la Chambre dorée*) n'a pas marqué de traits moins énergiques que Rabelais le portrait des gens de justice :

Nous avons parmi nous cette gent canibale,
Qui, de son vif gibier le sang tout chaud avalle,
Qui, au commencement, par un trou en la peau,
Succe, sans escorcher, le sang de son troupeau,
Puis achève le reste, et de leurs mains fumantes
Portent à leurs palais bras et mains innocentes,
Font leur chair de la chair des orphelins occis.....
Des tais des condamnez et coulpables sans coulpes
Ils parent leurs buffets et font tourner leurs coupes;
Des os plus blancs et nets leurs meubles marquetez
Resjouissent leurs yeux de fines cruautez;
Ils hument à longs traits dans leurs coupes dorées
Suc, laict, sang et sueurs des vefves esplorées;
Leur barbe s'en parfume, et aux fins du repas,
Yvres, vont dégouttant cette horreur contre bas.
De si aspres forfaicts l'odeur n'est point si forte
Qu'ils ne facent dormir leur conscience morte
Sur des matras enflez du poil des orphelins;
De ce piteux duvet leurs oreillers sont plains.
Puis de sa tendre peau faut que l'enfant vestisse
Le meurtrier de son père en tiltre de justice;
Celle qu'ils ont fait vefve arrache ses cheveux
Pour en faire un tissu horrible et précieux.

Page 13. — Ajouter à la note 1 : « Dans l'*Arlequin-Protée* de Nolant de Fatouville (1683), un procès s'engage au sujet d'un vieux manteau qu'un chien a déchiré au clerc Griffonnet; excellente aubaine pour les deux procureurs Pillardin et La Ruine. Griffonnet « demande à la vérité trente francs pour le dommage de son manteau; mais il se contente de neuf cents livres pour les dépens du procès. — Hélas! reprend La Ruine, c'est bien peu. » Ajoutons que Griffonnet « a fortifié sa plainte d'une grosse Enquête, composée de 37 Témoins, soutenue de plusieurs Demandes incidentes, de Requêtes, de Sommations, de Faits et Articles, et généralement de tout ce qu'il y a de plus friand dans la Pratique. » — Au XVIe siècle déjà, Remi Belleau ne s'élevait pas avec moins d'âpreté contre les procureurs : (*la Reconnue*, V, III) :

Ha! que celuy vit misérable
Qui a proces! C'est un grand cas;

Aussi tost que ces Advocas
Nous ont empietez une fois,
Ils nous font rendre les abbois;
Ceste gent farouche et rebourse
Tire l'esprit de notre bourse
Subtilement par les fumées
De leurs parolles parfumées;
Puis nous chasse à l'extrémité
Dès bornes de la pauvreté.
Ha! que je hay ces mangereaux,
Ces chiquaneurs procuraceaux;
Ha! que je hay ceste vermine,
La seule et présente ruine
Et le mal commun de la France!

Page 19. — Mettre en note à la phrase 2 : « Dans l'*Arlequin-Protée* de Nolant de Fatouville (1683), l'avocat, chargé de plaider contre le chien qui a déchiré le manteau du clerc Griffonnet, commence par

Quis talia fando?

et termine par

Exuvias tristes Danaûm. »

Page 30. — Ajouter à la note 1 : « Il avait épousé, le 25 juin 1685, Jacqueline Lesueur, veuve Arnaud. »

Vers 4. — Les Suisses acquirent de bonne heure, au point de vue de la tempérance, une déplorable réputation; on lit dans l'avis *Au lecteur*, qui précède l'*Hippolyte* de la Pinelière (1635) : « Un Espagnol ne saurait faire qu'il ne passe pour ambitieux, ni un Suisse pour Yvrongne (*sic*) dans la France. »

Vers 9. — « Gros Monsieurs ». Cette façon de parler est restée dans les campagnes; elle était très fréquente au XVIIe siècle : « Dans le temps que l'affectation de substituer le mot de *gros* à celui de *grand* régnait à Paris comme en quelques provinces, où l'on dit *un gros chagrin* pour *un grand chagrin*, le Roi lui demanda ce qu'il pensait de cet usage. « Je le condamne, répondit-il, parce qu'il y a bien de la différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*). — Boursault, dans sa petite comédie intitulée *les Mots à la mode*, s'est moqué avec assez d'esprit de la manie ridicule d'employer le mot *gros* à la place du mot *grand*.

Vers 20. — Il paraît qu'il est encore d'usage dans certaines parties de la Normandie, lorsqu'on a bien vendu son blé, qu'on a fait une bonne affaire, de donner encore par-dessus le marché la paille à l'acquéreur; Petit Jean se tire assez bien de ses affaires pour pouvoir bon an mal an donner la paille à son maître, c'est-à-dire lui faire une petite compensation en dédommagement de ce qu'il lui a pris.

Vers 27. — Casimir Delavigne reprendra ce proverbe dans sa *Princesse Aurélie* (I, 1) :

L'école de Salerne a dit en bon latin :
Qui veut marcher longtemps se repose en chemin.

Vers 62. — On appelle au propre *guichet* une petite porte pratiquée dans une grande. Le *guichetier* est donc celui qui empêche les prisonniers de sortir par le *guichet* de la prison.

Vers 65. — Voir *Britannicus*, note du vers 341.

Vers 111. — Voir *Britannicus*, note du vers 1080.

Vers 189. — Voir la note du vers 159.

Vers 216. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 229. — Placer dans la note 4 entre la citation de l'*Avocat dupé* et celle de l'*Avocat sans étude*, les lignes suivantes : « Agrippa d'Aubigné (*Les Tragiques*, *la Chambre dorée*) a placé une énumération semblable dans la description du char de Thémis :

Qui tire ce grand char? Quatre licornes pures ;
La vefve l'accompagne et l'orphelin la suit,
L'usurier tire ailleurs, le chicaneur la fuit,
Et fuit sans que derrière un des fuyants regarde
De la formalité la race babillarde :
Tout interlocutoire, arrest, appointement
A plaider, à produire un gros enfantement
De procez, d'interdits, de griefs ; un compulsoire,
Puis le desrogatoire à un desrogatoire,
Visa, pareatis, replicque, exceptions,
Revisions, duplique, objects, salvations,
Hipotecques, guever, deguerpir, prealables,
Fin de non recepvoir, etc.

Vers 231. — On trouve un trait semblable dans *la Reconnue* de Remi Belleau (V, III) :

Il y a seulement vingt ans
Que je suis de ces poursuyvans
Qui bayent après un arrest ;
J'eusse bien gaigné l'interest
Au double de mon action,
Si quelque condemnation
M'en eust tiré premièrement.
Mais quoy ? ils sont tous de serment
De n'estranger point le gibier,
Ny les pigeons du colombier.

Vers 521. — Voir *Esther*, note du vers 908.

Vers 525. — Voir *Bérénice*, vers 191.

Vers 590. — Placer au commencement de la note 3 : « Un personnage de *la Reconnue* de Remi Belleau (V, III) fait une invocation à la Faveur, qui seule dénoue les procès :

C'est toi qui couls et qui entames,
Qui gaignes le cœur de Madame,
Ou d'une chaisne ou d'un bassin.
Ou d'une pièce de satin,
A fin d'avoir une audiance.

Beaumarchais nous apprendra, dans ses *Mémoires*, que de son temps les choses n'avaient pas encore changé.

Vers 603. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 606. — Mettre au lieu de la note 2 celle-ci : « Pour la mesure,

Racine a remplacé par l'article l'adjectif possessif *votre;* l'article a d'ailleurs quelquefois ce sens : « Tirez la langue », dit un médecin à son malade. »

Vers 621. — Racine a donné au chien de Dandin le nom de cet épagneul du roi Henri IV, au cou duquel d'Aubigné avait attaché son fameux sonnet :

Sire, votre Citron, qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré, couche ores sur la dure, etc.

Vers 623. — Le pauvre Petit Jean a tellement couru qu'il est tout essoufflé. — D'après Luneau de Boisjermain, ce dernier vers serait une parodie de deux vers de l'*Ode* de Malherbe à Henri IV :

Rien n'est sûr en son passage,
Ce qu'il trouve il le ravage.

Vers 660. — Ajouter à la note 3 : « C'est Léandre qui s'écrie :

Quel homme ! »

Vers 668. — Ajouter à la note 3 : « Racine avait pu aussi trouver le modèle de ce dialogue dans le *Saint-Genest* de Rotrou (IV, VIII) :

PLANCIEN *à Marcelle.*
Que représentiez-vous ?
MARCELLE.
Vous l'avez vu, les femmes,
Si, selon le sujet, quelque déguisement
Ne m'obligeait parfois au travestissement.
PLANCIEN *à Octave.*
Et vous ?
OCTAVE.
Parfois les Rois, et parfois les esclaves.
PLANCIEN *à Sergeste.*
Vous ?
SERGESTE
Les extravagants, les furieux les braves.
PLANCIEN *à Lentule.*
Ce vieillard ?
LENTULE.
Les docteurs sans lettres ni sans lois ;
Parfois les confidents, et les traîtres parfois.
PLANCIEN *à Albin.*
Et toi ?
ALBIN.
Les assistants.

Vers 682. — Il paraît qu'il est de tradition à la Comédie Française de dire *mâçons d'Amiens* au lieu de *Nacédoniens*. La plaisanterie ne nous semble pas assez spirituelle pour justifier la correction apportée au texte du poète.

Vers 689, 711. — Racine, dans *les Plaideurs*, a osé se servir de quelques locutions proverbiales et adverbiales que l'hiatus avait écartées du vers français.

Vers 718. — Ajouter à la note 8 : « En Angleterre, à Westminster-Hall, les faux témoins de profession se désignaient jadis aux plaideurs par une paille ostensiblement placée dans leur soulier. »

Vers 724. — Voir la note du vers 167.

Vers 745. — On lit dans le *Commentaire* de Luneau de Boisjermain la note suivante : « Trait de critique qui, selon Louis Racine, fut suggéré à son père par un discours que fit le chancelier Bellièvre à la reine Élisabeth, pour en obtenir la grâce de Marie Stuart; l'orateur, après avoir épuisé tous les traits d'histoire qui avaient rapport à son sujet, cite des passages d'Homère, de Platon et de Callimaque (De Thou, liv. LXXXVI.) »

Vers 753. — Ajouter à la note 5 : « Peu de temps après *les Plaideurs*, Boileau, en tête de son *Dialogue* intitulé *les Héros de roman*, reprendra les railleries de son ami contre les avocats de son temps : « Minos, sortant du lieu où il rend la justice, proche du palais de Pluton. — Maudit soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée! il s'agissait d'un méchant drap qu'on a dérobé à un savetier en passant le fleuve, et jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée. — Pluton. — Vous voilà bien en colère, Minos. — Minos. — Ah! c'est vous, Roi des enfers. Qui vous amène ? — Pluton. — Je viens ici pour vous en instruire ; mais auparavant peut-on savoir quel est cet avocat qui vous a si doctement ennuyé ce matin ? Est-ce que Huot et Martinet sont morts ? — Minos. — Non, grâce au ciel ; mais c'est un jeune mort qui a été sans doute à leur école. Bien qu'il n'ait dit que des sottises, il n'en a pas avancé une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les anciens ; et quoiqu'il les fît parler de la plus mauvaise grâce du monde, il leur a donné à tous, en les citant, de la galanterie, de la gentillesse et de la bonne grâce. Platon dit galamment dans son *Timée*. Sénèque est joli dans son *Traité des bienfaits*. Ésope a bonne grâce dans un de ses apologues. — Pluton. — Vous me peignez là un maître impertinent; mais pourquoi le laissiez-vous parler si longtemps ? Que ne lui imposiez-vous silence ? — Minos. — Silence, lui ! c'est bien un homme qu'on puisse faire taire quand il a commencé à parler ! J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon siége ; j'ai eu beau lui crier : « Avocat, concluez de grâce ; concluez, avocat ; » il a été jusqu'au bout, et a tenu à lui seul toute l'audience. Pour moi, je ne vis jamais une telle fureur de parler ; et si ce désordre-là continue, je crois que je serai obligé de quitter la charge. »

Vers 777. — Il y a là une imitation de Molière (*le Médecin malgré lui*, II, III) :

SGANARELLE, *en robe de médecin avec un chapeau des plus pointus.*

Hippocrate dit : que nous nous couvrions tous deux.

GÉRONTE.

Hippocrate dit cela ?

SGANARELLE.

Oui.

GÉRONTE.

Dans quel chapitre, s'il vous plaît ?

SGANARELLE.

Dans son chapitre... des chapeaux.

GÉRONTE.

Puisque Hippocrate le dit, il le faut faire. »

Vers 786. — *Témoin*, au commencement d'une phrase, est pris adverbialement, et demeure toujours invariable. — Il semble que Racine ait voulu s'amuser à parodier le fameux sonnet de d'Aubigné sur Citron, le chien de Henri IV :

C'est ce fidèle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des traistres le choix.

C'est luy qui les brigands effrayait de sa voix,
Des dents les meurtriers, etc.

Vers 796. — Nous suivons pour ce couplet la ponctuation de l'édition revue par Racine.

Vers 799. — Voir *Athalie*, note du vers 847.

Vers 804, 808. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 858. — Voir *Britannicus*, note du vers 385.

BRITANNICUS.

Page 133. — Mettre au commencement de la note 1 : « Voir *la Thébaïde*, note du vers 1516. »

Page 154. — Ajouter à la note 7 : » Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Page 155. — « Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière, etc. » Racine affectionne cette locution, car il écrira encore dans la *Préface* de *Bérénice* (page 320) : « L'*Œdipe* même, quoique tout plein de reconnaissances, est moins chargé de matière que la plus simple tragédie de nos jours. »

Page 159. — « C'est ici un *monstre* naissant. » Voir la note 2 de de la page 152.

Page 159. — Ajouter à la note 7 : « page 152, note 5, 6 et 7. »

Vers 13. — Voir *Phèdre*, note du vers 1454.

Vers 17. — Selon les besoins du vers, le poète écrira alternativement *Claude* et *Claudius*.

Vers 47. — Ajouter à la note 2 : « Mais, par modestie, il l'avait refusé ; voilà pourquoi Agrippine dit : *s'il veut*. — Voir *Andromaque*, note du vers 72. »

Vers 51. — Voir la *Seconde Préface* de *Bajazet*, t. III, page 30, note 1.

Vers 61. — Ajouter à la note 8 : « Voir *Bajazet*, note du vers 931. »

Vers 63. — Ajouter à la note 10 : « Voir *Mithridate*, note du vers 207. »

Vers 83. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Bérénice*, note du vers 197. »

Vers 88. — Racine dira encore par un mouvement semblable dans *Bérénice* (II, IV) :

Hélas! plus de repos, Seigneur, et moins d'éclat.

Vers 115. — Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.

Vers 156. — Placer dans la note 8, après la citation de Bossuet : « Il avait pu entendre aussi Siroès disant à Sira dans le *Cosroès* de Rotrou (I, I) :

Vous étiez déjà sœur, fille et veuve de Rois. »

Vers 210. — A la ligne 15 de la note 6 lire *cautibus* au lieu de *cantibus*.

Vers 248. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 293. — Modifier ainsi la note 7 : « Voir *Mithridate*, note du vers 1045. »

Vers 340. — Ajouter à la note 1 : « Voir aussi *Alexandre*, vers 1394. »

Vers 373, 386. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 437. — Ajouter à la note 10 : « Voir *Esther*, note du vers 908. »

Vers 465, 479. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 503. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 515. —

Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le touche.
(*Athalie*, II, VII.)

Vers 526. — Racine reprendra ce dernier hémistiche dans *Mithridate* (III, V), mais avec un sens tout différent.

Vers 543. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Vers 554. — Ajouter à la note 4 : « Voir la note du vers 385. — « Junie, disait au Conservatoire M. Régnier à ses élèves, parle à un prince, à un maître, à un Néron enfin, c'est-à-dire à une volonté absolue, servie par des esclaves. Elle ne doit révéler de son secret que ce qu'elle ne peut pas cacher; c'est dire que sa contenance sera modeste, embarrassée. Pas de gestes ou peu; les yeux seront baissés, la lutte est intérieure. Junie doit préparer en effet son fameux : *J'aime Britannicus*, le faire pressentir, et amener Néron à le lui faire avouer contre sa propre volonté. — Il faudrait une nuance sur le « *quelquefois* », qui veut simplement dire *beaucoup*. » (*Revue politique et littéraire* du 1er avril 1882.)

Vers 574. — Ajouter à la note 3 : « Voici comment M. Regnier expliquait ce passage à ses élèves du Conservatoire : « Le *Moi*,

Madame, de Néron doit être prononcé sans forfanterie, du ton le plus naturel du monde. L'homme qui est au pouvoir, alors qu'il a foulé la conscience aux pieds, parle contre le droit et la raison avec la plus grande aisance. Mais Junie, par contre, est frappée à mort, et son *Vous*? doit plutôt mourir sur ses lèvres qu'être prononcé. Elle restera anéantie par le coup qui la terrasse. Le long discours de Néron qui va suivre, inutile en lui-même, à ce qu'il semble, est de l'art et de la vérité au plus haut degré. Après avoir brisé le cœur d'une femme dont on voulait l'affection, ne doit-on pas chercher à racheter sa faute en lui prêtant soi-même les paroles qu'on eût voulu qu'elle prononçât? Aussi Néron, dans toutes les réponses qu'il va faire, doit-il montrer peu de solennité.

...Je vous nommerais, Madame, un autre nom, etc.

Il donne des raisons, car enfin certaines apparences doivent être sauvegardées; mais, après tout, si ces raisons ne satisfont pas, on s'en passera. *Ego nominor leo*. Assurément là n'est point son tourment, car, à la fin, ces arguments politiques cèdent la place au madrigal. » (*Revue politique et littéraire* du 1er avril 1882.)

Vers 592. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Vers 601. — Ajouter à la note 1 : « Voir aussi *Alexandre*, vers 684. »

Vers 644. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 649. — Voir la note du vers 385.

Vers 666. — Voir *Mithridate* , note du vers 256.

Vers 696. — Voir *la Thébaïde*, note du vers 104.

Vers 700. — Voir *Bajazet*, vers 845.

Vers 712, 714. — Voir *Esther*, note du vers 908.

Vers 726. — Voir la note du vers 1742.

Vers 740. — Racine reprendra ce vers dans sa *Bérénice* (III, III) avec une légère modification :

Éclaircissez le trouble où vous voyez mon âme.

Vers 741. — La Grange-Chancel se souviendra de ce vers dans son *Oreste et Pilade* (II, I) :

Mon père n'est-il plus dans votre souvenir?

Vers 750, 787. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 810. — Voir *la Thébaïde*, note du vers 141.

Vers 902. — Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

Vers 912. — Voir la note du vers 708.

Vers 946. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Andromaque*, note du vers 72, et *Iphigénie*, note du vers 1513. »

Vers 968, 979. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 1033, 1064. — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 1118. — Voir *Phèdre*, note du vers 1459.

Vers 1127. — Voir *Mithridate*, note du vers 59.

Vers 1181. — Voir *Bérénice*, note du vers 874.

Vers 1211, 1213, 1215. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 1258. — Voir *Mithridate*, note du vers 1028.

Vers 1290, 1303. — Voir *Andromaque*, note 72.

Vers 1364. — Ces vers furent appliqués à Louis XIV. Voir notre *Notice sur Bérénice*, p. 305, note 1.

Vers 1395. — Ajouter à la note 1 : « Voir le vers 1630. »

Vers 1397. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Bérénice*, note du vers 437. »

Vers 1399. —

> En faveur de Thoas votre haine affaiblie...
> (La Grange-Chancel, *Oreste et Pilade*, III, 1.)

Vers 1410. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 1435. — Voir la note du vers 385.

Vers 1481. — Voir *Andromaque*, note du vers 1.

Vers 1496. — Voir *Esther*, note du vers 297.

Vers 1500, 1515, 1516. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 1523. — A la première ligne de la note 4 lire *convent* au lieu de *couvent*.

Vers 1539. — Voir *les Plaideurs*, note du vers 581.

Vers 1543. — Voir la note du vers 1311.

Vers 1557. — Ajouter à la note 5 : « Voir *Bérénice*, vers 279. »

Vers 1578. — Voir *Phèdre*, note du vers 366.

Vers 1598. — Ajouter à la note 1 : « Voir *Alexandre*, note du vers 1320. »

Vers 1606. — Ajouter à la note 7 : « Voir *Esther*, note du vers 908. »

Vers 1608. — Ajouter à la note 8 : « Voir *Mithridate*, note du vers 1513. »

Vers 1630. — Voir la note du vers 1395.

Vers 1636. — Cinq ans avant *Britannicus*, Boileau avait écrit dans sa *Satire* III (v. 113-114) deux vers dont Racine a pu se souvenir :

> Et, pour flatter notre hôte, observant son visage,
> Composer sur ses yeux son geste et son langage.

Vers 1646. — A ce moment, Néron paraît dans le fond de la scène, familièrement appuyé sur l'épaule de Narcisse. — L'école romantique a reproché à Racine d'avoir mis ce dénouement en récit, et, en 1827, M. Victor Hugo écrivait dans la *Préface de Cromwell :* « S'il n'eût pas été paralysé comme il l'était par les préjugés de son siècle, s'il eût été moins souvent touché par la torpille classique, il n'eût point manqué de jeter Locuste dans son drame entre Narcisse et Néron, et surtout n'eût pas relégué dans la coulisse cette admirable scène du banquet où l'élève de Sénèque empoisonne Britannicus dans la coupe de la réconciliation. » On peut répondre cependant que la multiplicité des personnages aurait pu causer sur la scène une confusion que Racine a redoutée ; il aurait craint que

les comparses n'attirassent l'attention au détriment du protagoniste. Voir à ce sujet notre *Notice sur Iphigénie*, t. III, p. 326.

Vers 1648. — Ajouter à la note 6 : « Crébillon a transporté ce vers dans son *Catilina* (III, III), où il fait dire par Tullie à son héros :

Arrêtez un moment : j'ai deux mots à vous dire. »

Vers 1663. — Voir *Mithridate*, note du vers 207.

Vers 1708, 1720. — Voir *Andromaque*, note du vers 72.

Vers 1724. — Ajouter à la note 3 : « Voir *Bérénice*, note du vers 197. »

Vers 1726 — Voir *Mithridate*, note du vers 256.

Vers 1745. — Voir le *Prologue* d'*Esther*, vers 10.

Vers 1747. — Voir les vers 1308 et 1407.

Vers 1762. — Ajouter à la note 10 : « Voir *la Thébaïde*, note du vers 1516. »

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME II.

—

Notice sur *les Plaideurs* 1
Au lecteur 25
Acteurs 29
Les Plaideurs 33
Notice sur *Britannicus* 121
Dédicace 148
Première Préface 151
Seconde Préface 158
Acteurs 162
Britannicus 165
Appendice 277
Notice sur *Bérénice* 285
Dédicace 314
Préface 317
Acteurs 324
Bérénice 325
Appendice 421
Additions et Corrections 423

4822-82 — Corbeil. Typ. et stér. Crété.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JAN 29 '83

JAN 25 '83

CB